

CENTRE NATIONAL DE RECHERCHES D'HISTOIRE RELIGIEUSE SOUS LA DIRECTION DE  
L.-E. HALKIN, PROFESSEUR À L'UNIVERSITÉ DE LIÈGE, R. AUBERT, PROFESSEUR  
À L'UNIVERSITÉ DE LOUVAIN, R. VAN CAENEGEM, PROFESSEUR À L'UNIVERSITÉ DE GAND,  
G. DESPY, PROFESSEUR À L'UNIVERSITÉ DE BRUXELLES, C. WYFFELS, ARCHIVISTE GÉNÉRAL  
DU ROYAUME.

---

# MONASTICON BELGE

TOME VII

PROVINCE DE FLANDRE ORIENTALE

DEUXIÈME VOLUME

---

VOLUME FAISANT SUITE AU TRAVAIL DE † DOM U. BERLIÈRE ET PUBLIÉ AVEC LA COLLABORA-  
TION DE P. BATSELIER, LICENCIÉ EN HISTOIRE, MOINE DE L'ABBAYE DES SAINTS-PIERRE-  
ET-PAUL À TERMONDE, A. CAMBIER, CONSERVATEUR DU MUSÉE DE LA VILLE DE RENAIX,  
J. DE CAVELE, ARCHIVISTE DE LA VILLE DE GAND, J. DE WILDE, CURÉ ÉMÉRITE, M.  
HOEBEKE, PROFESSEUR À L'UNIVERSITÉ DE GAND, L. MILIS, PROFESSEUR À L'UNIVERSITÉ  
DE GAND, G. VAN BOCKSTAELE, LICENCIÉ EN HISTOIRE, D. VERSTRAETE, LICENCIÉ EN  
HISTOIRE.

CENTRE NATIONAL DE RECHERCHES D'HISTOIRE RELIGIEUSE

ADMINISTRATION: 41, RUE DU PÈRY, LIÈGE

1977

# MONASTICON BELGE

# MONASTÈRES BÉNÉDICTINS

## Hommes.

Abbaye de Saint-Bavon à Gand (1).  
Abbaye de Saint-Pierre à Gand (1).  
Prieuré d'Elmare.  
Abbaye de Saint-Sauveur à Eename.  
Abbaye de Saint-Adrien à Grammont.  
Prévôté de Papinglo à Maldegem.  
Prévôté de Petegem-sur-l'Escaut.  
Monastère des Saints-Pierre-et-Paul à Renaix.  
Prieuré de Kluize à Saint-Gilles-Waas.

## Femmes.

Prieuré des bénédictines de Grammont, dit Hunnegem.  
Abbaye de Notre-Dame, dite « Hôpital des Lépreux » ou « Rijke Gasthuis » à Gand.  
Monastère de Moorsel.  
Abbaye des Dames anglaises à Gand.  
Prieuré de la Paix de Notre-Seigneur Jésus-Christ à Termonde.

---

(1) Les notices concernant les monastères de Saint-Bavon et de Saint-Pierre à Gand paraîtront ultérieurement et formeront le premier volume.

CENTRE NATIONAL DE RECHERCHES D'HISTOIRE RELIGIEUSE SOUS LA DIRECTION DE  
L.-E. HALKIN, PROFESSEUR À L'UNIVERSITÉ DE LIÈGE, R. AUBERT, PROFESSEUR  
À L'UNIVERSITÉ DE LOUVAIN, R. VAN CAENEGEM, PROFESSEUR À L'UNIVERSITÉ DE GAND,  
G. DESPY, PROFESSEUR À L'UNIVERSITÉ DE BRUXELLES, C. WYFFELS, ARCHIVISTE GÉNÉRAL  
DU ROYAUME.

---

# MONASTICON BELGE

TOME VII

PROVINCE DE FLANDRE ORIENTALE

DEUXIÈME VOLUME

---

VOLUME FAISANT SUITE AU TRAVAIL DE † DOM U. BERLIÈRE ET PUBLIÉ AVEC LA COLLABORA-  
TION DE P. BATSELIER, LICENCIÉ EN HISTOIRE, MOINE DE L'ABBAYE DES SAINTS-PIERRE-  
ET-PAUL À TERMONDE, A. CAMBIER, CONSERVATEUR DU MUSÉE DE LA VILLE DE RENAIX,  
J. DE CAVELE, ARCHIVISTE DE LA VILLE DE GAND, J. DE WILDE, CURÉ ÉMÉRITE, M.  
HOEBEKE, PROFESSEUR À L'UNIVERSITÉ DE GAND, L. MILIS, PROFESSEUR À L'UNIVERSITÉ  
DE GAND, G. VAN BOCKSTAELE, LICENCIÉ EN HISTOIRE, D. VERSTRAETE, LICENCIÉ EN  
HISTOIRE.

CENTRE NATIONAL DE RECHERCHES D'HISTOIRE RELIGIEUSE

ADMINISTRATION : 41, RUE DU PÈRY, LIÈGE

1977

# ORDRE DE SAINT-BENOÎT

## PRIEURÉ D'ELMARE

Locum qui ex nomine rivi ibi decurentis Elmara dicitur (1144), cella in Almara... tam ecclesia quam domus ei adjacentes (1162), ecclesia in Almara (1176), ecclesia de Elmara (1245), prepositus de Elmara (1224), domus de Elmara (1224), prepositura de Elmara (1281), thof ter Elmara (1340).

**SOURCES:** les archives relatives au prieuré d'Elmare (1) sont conservées aux Archives de l'État à Gand, *Fonds de l'Abbaye Saint-Pierre*. Le manuscrit des *Annales Elmarenses* se trouve à la Bibliothèque de l'Université de l'État à Gand, ms. n° G 12097. Il a été publié par Phillip Grierson dans *Annales de Saint-Pierre de Gand et de Saint-Amand*, 74-115, C.R.H., Bruxelles, 1937. Selon l'éditeur, le recueil des *Annales Elmarenses* aurait été composé par un moine d'Elmare vers 1350. On trouvera des documents relatifs au prieuré dans A. Fayen, *Liber Traditionum Sancti Petri Blandiniensis*, Gand, 1906, et dans A. Van Lokeren, *Chartes et documents de l'abbaye de Saint-Pierre*, 2 vol., Gand, 1869-1871.

**TRAVAUX:** divers auteurs ont parlé d'Elmare ou de sa région: E. H. J. De Wilde, *De priorij van Elmara*, dans *Appeltjes van het Meetjesland*, XIII, 149-180, Maldegem, 1962; en ce qui concerne la topographie, on verra M. K. E. Gottschalk, *Historische Geografie van Westelijk Zeeuws Vlaanderen* 2 vol., Assen, 1955-1957; D. Verstraete, *Geteisterde dorpen in het noorden van het Meetjesland*, dans *Appeltjes van het Meetjesland*, VIII, 77-107, Maldegem, 1957; I. Teirlinck, *De Toponymie van den Reinaert*, Gand, 1910-1912, a annoté toutes les citations du nom d'Elmare. Le poète du *Van den Vos Reynaerde*, édition W. G. Hellinga, *Van den Vos Reynaerde*, 2705 et sv., Zwolle, 1952, présente une scène qui se passe à Elmara.

Iconographie: de nombreuses cartes et gravures anciennes nous montrent bien Elmara et une vue de la chapelle, mais ce n'est pas certain. On trouvera une carte plus fidèle due à Frans van de Velde, en 1552, aux Archives de l'État à Gand, *Kaarten en Plans*, n° 617, sur laquelle Elmara est représenté au Nord du polder Hieronymus et à proximité de la digue sud du Oudemanspolder.

\* \* \*

Nous ne connaissons l'histoire ancienne du prieuré d'Elmare que par les *Annales Elmarenses*. Le prieuré fut fondé le 17 mars 1144 par Nothold, moine de l'abbaye de Saint-Pierre à Gand (2) sur un terrain nouvellement défriché, à proximité d'un ruisseau dit Elmara.

La situation exacte du prieuré n'est connue qu'approximativement: sur la digue sud du Oudemanspolder (endigué en 1526, inondé en 1570, asséché en 1775), probablement à la frontière néerlandaise, à gauche du chemin qui va de Waterland-Oudeman (3) à Waterlandkerkje (4), le long du chemin d'Elmare.

---

(1) Lieu-dit aujourd'hui disparu, prov. de Flandre orientale, cant. de Kaprijke, diocèse de Tournai jusqu'en 1559, actuellement diocèse de Gand.

(2) SAINT-PIERRE À GAND, abbaye bénédictine, voir *Monasticon Belge*, Flandre orientale, à paraître.

(3) Prov. de Flandre orientale, cant. Kaprijke.

(4) Pays-Bas, prov. de Zélande.

C'est le défrichement entrepris dans cette région au XII<sup>e</sup> siècle par de nombreux patriciens et marchands gantois qui fut à l'origine de cette fondation par un moine gantois (1). Un habitat assez dense s'y était établi, loin de toute église et démuné de tout secours religieux.

Thierry d'Alsace, comte de Flandre, avait déjà, en 1143, offert (2) environ vingt bonniers de marais avec des droits d'immunité et qu'il avait pris sous sa protection. Le prieuré ne reçut que les terres suffisantes pour les constructions à ériger et pour subvenir aux besoins des religieux. Nothold fit construire immédiatement une maison pour les religieux et une chapelle dédiée à sainte Marie Toujours Vierge, où il put célébrer la messe le Jour de l'Assomption. Peu après, Simon, évêque de Noyon-Tournai, confirma la fondation (3), par un acte où il insiste auprès des religieux sur le caractère spirituel de la fondation.

Ce prieuré bénédictin est donc consacré principalement au ministère religieux dans une région où le défrichement et l'habitat commençait à se développer et où il n'y avait pas encore de paroisses.

Le prieuré d'Elmare eut une existence relativement indépendante avec sa propre Communauté. Durant tout le XII<sup>e</sup> siècle, les prieurs y résidèrent toujours jusqu'à leur mort et demeurèrent à la tête du couvent. Ils n'étaient pas installés par l'abbaye de Saint-Pierre, mais peut-être bien élus par leurs confrères.

\* \* \*

**NOTHOLD** fut le premier prieur d'Elmare, il mourut en 1159. Nous ne connaissons ses successeurs que par les mentions des *Annales Elmarenses*, et non par les documents de l'abbaye de Saint-Pierre.

**ASSCHERICUS** succéda à Nothold. Le 28 avril 1162, le couvent, l'église et les habitations avoisinantes furent anéantis par le feu. L'église fut reconstruite par le prieur. Asschericus mourut en 1175.

**SIGER** fut le successeur d'Asschericus. La nouvelle église d'Elmare fut consacrée, en 1176, par Everard d'Avesnes, évêque de Tournai. Il mourut en 1198.

**REINGERUS** succéda à Siger. Durant la seconde moitié du XII<sup>e</sup> siècle, le domaine du prieuré ne s'agrandit pas. La seule donation qui fut faite se place en 1192 : quatre mesures de terre à proximité d'Elmare, par Reimarus, moine de Saint-Pierre à Gand.

Le prieur Reingerus, installé en 1198, est le dernier prieur propre à la Communauté. Il n'est plus mentionné par après. Révolte et indiscipline caractérisent les abbayes à la fin du XII<sup>e</sup> siècle. Elles deviennent la proie de la convoitise des puissants. C'est peut-être pourquoi le prieuré d'Elmare perdit son indépendance (4).

(1) Selon J. MANSION, *Oud-Gentsche Naamkunde*, 45, La Haye, 1924, le nom de Nothold n'apparaît pratiquement qu'en Flandre et plus particulièrement dans les documents gantois.

(2) Cet acte n'est pas daté, mais est cependant de 1143 : ARCHIVES DE L'ÉTAT À GAND, *Abbaye de Saint-Pierre*, charte n° 206.

(3) Cet acte n'est connu que par les *Annales Elmarenses*, édition P. GRIERSON, *Annales de Saint-Pierre de Gand et de Saint-Amand*, 109, Bruxelles, 1937.

(4) On verra : U. BERLIÈRE, *Le recrutement dans les monastères bénédictins aux XIII<sup>e</sup> et XIV<sup>e</sup> siècles*, Bruxelles, 1924 ; — U. BERLIÈRE, *La familia dans les monastères bénédictins du Moyen Âge*, Bruxelles, 1931. — Notons qu'en 1197 Reingerus de Prat, seigneur de Watervliet, céda les deux tiers des dîmes d'Ysendijke à l'abbaye de Saint-Pierre à Gand et fut accepté dans la Communauté (A. FAYEN, *Liber Traditionum Sancti Petri Blandiniensis*, 207, Gand, 1906). — Ce Reingerus est-il le prieur de 1198 ? — Dans Van den dos Reynaerde, édition W. G. HELLINGA, 172, Zwolle, 1952, récit écrit avant 1215 il est raconté comment Isegrim devint religieux à Elmare.

Nous trouverons donc dorénavant à la tête du prieuré d'Elmare des prévôts ayant charge d'âmes et qui étaient en même temps des administrateurs installés par l'abbaye de Saint-Pierre à Gand. C'est ainsi que nous connaissons en 1212 un certain Walter, prêtre d'Elmare. À partir de 1224, les prévôts d'Elmare sont régulièrement cités : Amand (1224), Laurent (1244, 1250, 1258), Jean de Iserinnen (1277).

Elmare devint alors une prévôté, totalement dépendante de l'abbaye de Saint-Pierre à Gand, et assurera le ministère spirituel pour les environs durant tout le XIII<sup>e</sup> siècle. En 1244, l'église fut restaurée et consacrée, le 14 septembre 1245, par Walter, évêque de Tournai.

Elmare fut transformé en ferme de couvent, avec grange, perception, grange aux dîmes. Il y avait là l'administration des ressources et revenus de l'abbaye pour tout le nord du territoire. Cette activité se continua et fut bientôt prépondérante.

Les propriétaires de dîmes s'opposèrent à la centralisation des dîmes à Elmare. En 1224, un accord fut enfin conclu entre le maire d'Ysendijke et le prévôt d'Elmare : le droit de dîme fut délimité à environ cent mesures ou soixante bonniers. Le droit sur les dîmes novalles dans cette région en voie de défrichement donna lieu à des contestations. Walter de Marvis, évêque de Tournai, les avait partagées en 1218 : un tiers pour l'évêque, les deux autres tiers pour le Chapitre de Tournai et l'hôpital de Lille. L'abbaye de Saint-Pierre se considéra lésée et, en 1249, une nouvelle répartition des dîmes novalles fut faite (1). Le *Liber inventarius omnium bonorum* de 1281 donne un aperçu complet des revenus d'Elmare (2).

L'apparition de nouvelles paroisses dans la région, comme Saint-Nicolas in Varne (3), déjà signalée en 1218, diminuera le rôle religieux d'Elmare, et de plus en plus son rôle économique s'affirmera.

Elmare deviendra bientôt un domaine rural de l'abbaye de Saint-Pierre à Gand. Ce fut dès lors un domaine destiné à assurer des revenus, avec des terres, des landes, des bois, un moulin et un pigeonnier (droits de seigneurie). L'exploitation de la ferme fut affermée à un métayer. Un bail (4) de 1340 nous décrit les conditions. Les revenus de 1375 se montent à 799 livres. Les revenus en nature de la région n'étaient pas conduits à Gand, mais vendus au profit de l'abbaye qui en retirait l'argent nécessaire à l'achat de vin (cinquante futs) à Damme, de bière étrangère à Sluis, de harengs à Damme, de sel à Biervliet et d'épices à Bruges.

L'église fut restaurée encore en 1342 par les soins de l'abbé Jean Pittin ; on supprima le chœur. Elle ne servit plus qu'aux habitants du domaine et au personnel. Il n'y avait plus de prêtre résidant et les services étaient assurés à l'occasion par un moine visiteur ou un chapelain.

Vers 1375-1376, toute la contrée septentrionale fut envahie et recouverte par les eaux (5) ainsi que l'atteste les comptes de 1377. La ferme la plus élevée d'Elmare subsistait encore, mais on dut bientôt l'abandonner. Les comptes, de 1377 à 1390 signalent les dîmes du Métier d'Ysendijke comme noyées. L'eau continua à monter et la situation devint sans espoir. En 1377, le moulin fut démoli et transféré à Russchevliet (6). La chapelle fut abattue en 1390. Elmare disparut dès lors définitivement.

(1) A. VAN LOKEREN, *Chartes et documents de l'abbaye de Saint-Pierre au Mont-Blandin à Gand*, nos 446 et 601, Gand, 1868.

(2) A. É. GAND, *Abbaye de Saint-Pierre*, n° 83.

(3) Actuellement, Waterland-Oudeman, prov. de Flandre orientale, cant. de Kaprijke.

(4) A. É. GAND, *Abbaye de Saint-Pierre*, 2<sup>e</sup> série, n° 1630.

(5) M. K. E. GOTTSCHALK, *Historische Geografie van Westelijk Zeecus Vlaanderen*, I, 163-166, Assen, 1955.

(6) Pays-Bas, prov. de Zélande.

# ABBAYE DE SAINT-SAUVEUR À EENAME

Abbatia de Eiham (1063), Eihamense cenobium (1064), Monasterium Sancti Saluatoris ... in... loco qui dicitur Eiham (1070), Heinamense coenobium... Saluatoris, eiusque Genetricis et Sancti Laurentii martiris (1085), Ecclesia Sancti Saluatoris de Heham (1098), Sanctus Saluator Sanctaque Genetrix Dei Virgo Maria (1108), Sancti Saluatoris Eihamense monasterium (1115), Ecclesia Sancti Saluatoris (1126), Sanctus Saluator et Sanctus Laurentius Eihamensis (1128), Eihamensis ecclesia (1140), Sancta Maria apud Eham (1132-1150), Ecclesia Saluatoris Mundi Sanctique Laurentii de Eham (1150), Sanctus Saluator (1158), Sanctus Saluator in Heham (1177), Monasterium de Eham, Monasterium Sancti Laurentii (1182), Cenobium de Eiham (1195), Beatus Saluator Eihamensis (1224), Ecclesia Sancti Laurentii de Eham (ca. 1207), Ecclesia Eyamensis (1231), Eghise de Heyam (1233), Ecclesia conventualis Eyhamensis (1252), Heleghe kerke van Eyham (1259), Eglise de Eham (1260), Glise de Eyham (1268), Abbaye de Eyham (1268), Egglize d'Eyham (1278), Abbeie d'Eyham (1284), Eglise de Enam (1298), Godshuse van Enam (1309), Kerke van Eenam (1343), Abbaye d'Yham (1343), Abdie van Eenham (1371), Abdie van Eename (1391), Kerke ende Godshuuse van Sint Salvatoers van Eenhame (1403), Eglise Saint Laurent d'Eham (1403), Kerke ofte cloester van Eenham (1415), Eglise et abbaye Sainct Salvator de Eham (1497), Cloester van Eename (1499), Monastere d'Eenaem (1529), Eglise et abbaye d'Eham (1537), Eglise et monastere d'Eenam (1543), Clooster ende convente van Eename (1551), Monasterium Einammense (1556), Kercke van Sente Salvateurs te Eynaem (1563), Kercke ende convente van S<sup>t</sup> Salvateurs t'Eename (1590), Monasterium Sancti Saluatoris in Eename (1607), Eglise et abbaye Sainct Saulveur d'Eenam (1612), Abdije van Eename in den lande van Aelst bij Audenaerde (1656), Abbatia Eenaemensis (1684), Sinte Saluator tot Eenaeme (1684).

**SOURCES:** Les *Annales abbatum monasterii Eenamensis*, éditées par dom U. Berlière sous le titre de *Chronique des abbés d'Eename*, sont la plus importante source narrative concernant l'abbaye d'Eename (1).

Cette édition est faite d'après un texte datant du XV<sup>e</sup> siècle (2), tandis qu'un second exemplaire remonte, au XVIII<sup>e</sup> siècle (3). La chronique fut rédigée originellement au XIV<sup>e</sup> siècle. Dans le premier exemplaire cité ci-dessus, elle est poursuivie jusqu'au moment où elle fut copiée au XV<sup>e</sup> siècle, sous l'abbatit de Gérard de Coninc (1488-1497). Le second exemplaire continue jusqu'à l'abbatit de François de Boulers (1734-1745) à l'aide des notes qui se trouvent sur la dernière feuille de garde de l'exemplaire ancien. Ces notes furent écrites par diverses mains et poursuivies jusqu'au temps de Laurent de Reyngodt (1709-1734). Le deuxième exemplaire fut écrit en mars 1766 de la main de Maximilien de Waldembourg, prieur de l'abbaye, comme nous l'apprend une note d'E. Beaucarne.

---

(1) Prov. de Flandre-orientale, cant. et comm. d'Audenarde; évêché de Cambrai jusqu'en 1559, depuis lors archevêché de Malines, ensuite évêché de Gand. — U. BERLIÈRE, *Documents inédits pour servir à l'histoire ecclésiastique de la Belgique*, I, 118-129, Maredsous, 1894.

(2) ARCHIVES DE L'ÉTAT À RENAIX, *Fonds abdiij Ename*, n° 12.

(3) A.É. RENAIX, *Fonds abdiij Ename*, n° 16 : *Annales et series abbatum monasterii Eenamensis*.



Il est impossible — dom Berlière l'a déjà remarqué — de dire exactement sur quels documents le chroniqueur original s'est basé pour la rédaction (1). Il a employé certainement des chartes (2). D'autre part, on trouve sur un seul point, une forte ressemblance avec l'*Auctarium Affligemense* de la chronique de Sigebert de Gembloux, et notamment de l'érection de la nouvelle église (3), en 1139. Il est probable que l'auteur s'est inspiré de la mention qu'on en fait dans l'*Auctarium*, dont un exemplaire se trouvait à Ename (4). M. P. Gorissen, dans son édition de la continuation de Sigebert, avait déjà supposé l'existence d'une chronique plus ancienne ou, du moins, de notes incidentelles, dont les *Annales Eenamenses* et la source d'Afflighem auraient fait usage (5). On peut prouver avec certitude l'existence de cette source, mentionnée plusieurs fois au cours du XVI<sup>e</sup> siècle (6). Cette source perdue devait donner des renseignements intéressants sur l'histoire de l'abbaye.

On compte parmi les autres sources, une relation sur la fondation de l'abbaye, mais avec des digressions sur le comte et fondateur, Baudouin V, sa femme, Adèle, et sur les premières années de l'existence de l'abbaye.

On a conservé trois exemplaires, plus ou moins identiques de ce texte. Deux reposent au fonds de l'Abbaye d'Ename aux Archives de l'Etat à Renaix (7), le troisième à la Bibliothèque Royale à Bruxelles, sous le titre de *Monasterii Eynhamensis prope Aldenardam fundatio seculo XI<sup>o</sup>* (8).

Dans les exemplaires de Renaix, le texte est précédé d'une introduction générale (*de institutione monasticae*) avant d'en arriver, sous la même rubrique, à la fondation même de l'abbaye. Suivent alors les chapitres *de numero monachorum eiusdem monasterii et de institutione advocatie eiusdem monasterii*. Le second des exemplaires gantois traite encore *de translatione conventu ab ecclesia B. Marie ad ecclesiam S. Salvatoris et institutione prepositure*. Ces titres sont omis dans le texte conservé à Bruxelles.

Les exemplaires de Renaix sont écrits en tête de deux cartulaires, et selon que le texte du récit l'exigeait, on y a intercalé des chartes. Ceci n'est pas le cas pour le texte bruxellois qui est une copie libre du n<sup>o</sup> 11 de Renaix (9).

C'est dans cette *fundatio* qu'on parle — comme il est déjà suggéré plus haut — de l'*antiquus liber*. D'autre part, cette source paraphrase la notice si précieuse sur les premières années de l'abbaye et la fondation de la Confraternité de Notre-Dame, qui se trouve mêlée aux chartes du *liber privilegiorum* (10).

Il est possible de fixer une date approximative de la rédaction de cette *fundatio*. En effet, elle doit être postérieure à la redivision des diocèses de 1559, à laquelle on fait allusion (11), et antérieure à la perte de l'exemplaire de Sigebert de Gembloux, employé pour la rédaction (12). Cette perte a eu lieu certainement en 1578, quand la bibliothèque abbatiale a été transférée à Audenarde, à l'occasion des troubles religieux (13).

(1) U. BERLIÈRE, *Documents inédits...*, I, 118-119.

(2) A.É. RENAIX, *Fonds abbdij Ename*, chartrier, *passim*, surtout quand il s'agit du temporel.

(3) U. BERLIÈRE, *Documents inédits...*, I, 121. — P. GORISSEN, *Sigeberti Gemblacensis chronographiae Auctarium Affligemense*, dans *Verhandelingen van de Koninklijke Vlaamse Academie voor Wetenschappen, Letteren en Schone Kunsten van België, Klasse der Letteren*, n<sup>o</sup> 15, 128, 3, Bruxelles, 1952.

(4) P. GORISSEN, *Sigeberti Gemblacensis Chronographicae...*, 3. — Cfr *infra*, 20.

(5) P. GORISSEN, *Sigeberti Gemblacensis Chronographicae...*, 52.

(6) Ces mentions se retrouvent dans A.É. RENAIX, *Fonds abbdij Ename*, n<sup>o</sup> 11, f<sup>o</sup> 2 r<sup>o</sup> : *ut patet in antiquis rationum codicibus*. — BIBLIOTHÈQUE ROYALE À BRUXELLES, ms. 7877, f<sup>o</sup> 61 r<sup>o</sup> : *annotatum sunt a monachis huius monasterii* ; f<sup>o</sup> 61 v<sup>o</sup> : *in antiquissimo libro leguntur*. — A.É. RENAIX, *Fonds abbdij Ename*, n<sup>o</sup> 11, f<sup>o</sup> 5 r<sup>o</sup> : *in antiquo libro*.

(7) A. É. RENAIX, *Fonds abbdij Ename*, n<sup>os</sup> 11 et 18.

(8) B.R., ms. 7877.

(9) On a copié les chartes de 1063 à 1070 : Ch. PIOT, *Cartulaire de l'abbaye d'Ename*, n<sup>os</sup> 1 à 4, Bruges, 1881.

(10) A. É. RENAIX, *Fonds abbdij Ename*, n<sup>o</sup> 3, 88. — Ch. PIOT, *Cartulaire...*, 346, n<sup>o</sup> 356.

(11) B.R., ms. 7877, f<sup>o</sup> 61 v<sup>o</sup>. — A. É. RENAIX, *Fonds abbdij Ename*, n<sup>o</sup> 11, f<sup>o</sup> 6 v<sup>o</sup>.

(12) B.R., ms. 7877, f<sup>o</sup> 61 r<sup>o</sup>. — A. É. RENAIX, *Fonds abbdij Ename*, n<sup>o</sup> 11, f<sup>o</sup> 2 r<sup>o</sup>.

(13) P. GORISSEN, *Sigeberti Gemblacensis Chronographicae...*, 3. — E. BEAUCARNE, *Notice historique sur la commune d'Ename*, II, 102, Gand, 1895.

Cette source n'a pas tellement de valeur, car la plupart des données sont conservées ailleurs, souvent dans le modèle même employé par l'auteur anonyme de ce récit. Le fait que celui-ci suit de très près son modèle dans les parties contrôlables, nous permet de supposer la même fidélité pour les autres parties.

Outre les *Annales abbatum* déjà décrites plus haut, on conserve d'autres listes d'abbés. L'une, qui date du XVII<sup>e</sup> siècle, ne comporte que peu de notes et manque d'exactitude pour plusieurs abbés ; certains mêmes ont été oubliés. Ce *Numerus et ordo abbatum coenobii Einhamensis iuxta Aldenardam fundati a<sup>o</sup> 1063 a comite Flandriae Balduino Pio alias Insulano* est inséré dans le n<sup>o</sup> 16 du fonds d'Eename (1) des Archives de l'Etat à Renaix.

Une liste complète des abbés d'Eename rédigée en latin sous le titre d'*Abbatas Eenamenses*, se trouve à la Bibliothèque Royale à Bruxelles (2). Une même main l'a écrite jusqu'à l'abbatiat de Laurent de Reyngodt. Après la suppression de l'abbaye, on a ajouté en français des notices complémentaires sur les abbés de Colins et de Loquenghien, ainsi que des traductions explicatives au sujet de quelques abbés antérieurs. Il semble que la première main soit celle de Maximilien de Waldembourg, cité plus haut.

Cette liste se borne à donner le nom, l'origine des abbés et les dates de leur fonction. L'auteur s'est inspiré des *Annales*, probablement de la version la plus récente, puisque celle-ci ne s'arrête que quelque cinquante ans avant la Révolution (3). Sur certains points, cette liste est — comme la liste précédente — de peu de valeur pour l'histoire par l'incompétence et l'aspect sommaire.

Une notice sur l'abbaye et les abbés est conservée à Bruges, aux Archives du Grand Séminaire. Elle est de la main d'Andreas van der Cruyse et fait partie d'un livre intitulé : *Oorspronck van diversche abdijen*, rédigé au XVII<sup>e</sup> siècle, pour Eename plus exactement entre 1637 et 1656, pendant l'abbatiat d'Ernest Garnier (4). L'auteur est très mal renseigné et sa notice n'a que très peu de valeur historique. En effet, un nombre considérable d'abbés est omis, l'origine qu'on leur attribue est extrêmement suspecte et n'est prouvée par aucune autre source (5). Dans quelques cas pourtant, l'auteur cite l'origine de son information : Meyerus, Sigebertus, Gramaye, etc. (6).

Le seul aspect intéressant de cette notice est qu'elle donne les armoiries de presque chaque abbé signalé, mais, vu la valeur du récit, on peut se demander dans quelle mesure il faut se fier à ces données (7).

Sauf pour deux abbés, Charles de Rodoan et Hugues d'Enghien, il ne donne presque pas de renseignements détaillés. Sous à peu près chaque abbé, on trouve une note qui n'a rien à voir avec l'abbé lui-même, mais qui concerne des hommes célèbres du pays d'Eename, d'Audenarde, et des seigneurs, plus tard barons, de Pamele. Ici l'auteur se base sur Gramaye dans l'ouvrage duquel on trouve de multiples inexactitudes (8).

Un grand ouvrage de compilation a été fait au début du XIX<sup>e</sup> siècle par B. De Rantere. Il s'agit d'une chronique d'Audenarde et des environs, en quatorze volumes, de 621 à 1831. Ce manuscrit est conservé chez M. le Doyen de l'église Sainte-Walburge à Audenarde. L'auteur a utilisé quelques sources qui ne semblent plus exister maintenant. Il est très complet, donne l'origine de ses informations, mais il manque souvent du sens de la critique historique (9).

(1) A. É. RENAIX, *Fonds abdijs Ename*, n<sup>o</sup> 16, feuilles.

(2) B.R., ms. II, 445.

(3) Cfr *supra*, p. 11.

(4) ARCHIVES DU GRAND SÉMINAIRE À BRUGES, n<sup>o</sup> 152 A 38.

(5) L'auteur a oublié Lambert I. Lambert junior serait d'Hambourg, Gislebert I de Lisbonne, Snellard de Copenhague et Guillaume de Saint-Denis.

(6) MEYERUS, *Commentarii sive Annales rerum Flandricarum*, Anvers, 1561. — P. GORISSEN, *Sigeberti Gemblacensis Chronographiae Auctarium Affigemense*, Bruxelles, 1952. — J. B. GRAMAYE, *Antiquitates illustrissimi comitatus Flandriae*, 50, Louvain, Bruxelles, 1708.

(7) Cfr *infra*, p. 24.

(8) J. B. GRAMAYE, *Antiquitates illustrissimi...*, 48-53.

(9) Cette chronique n'a pas de titre, l'auteur mourut en 1832.

Un des textes employés par De Rantere est une *Kronyke manuscript van het klooster van Eenaeme*, de l'an 1000 à la fin du XV<sup>e</sup> siècle. Ce document appartenait à J. J. Raepsaet, homme politique et historien (1). Après sa mort, le manuscrit est devenu la propriété de J. Ketele, archiviste d'Audenarde vers le milieu du XIX<sup>e</sup> siècle (2).

Un manuscrit, appelé par Beaucarne, le *manuscrit Van Gothem*, et employé par lui pour l'histoire des abbés Gérard Ghuse (1390-1393) et Godefroid d'Escornaix (1419-1464), n'a pas été conservé, lui non plus. Ce manuscrit est-il le même que celui qui est signalé dans la possession de M. Delbecque au cours du XIX<sup>e</sup> siècle (3) ?

Les sources citées plus haut se bornent à l'abbaye d'Eename même, mais dans quelques autres, d'ordre plus général, on retrouve des citations sporadiques.

Dans cette série, il faut mentionner d'abord l'*Auctarium Affligemense* sur Sigebert de Gembloux (4). Les notes sur Eename y sont fréquentes et P. Gorissen en donnait une triple explication : qu'Eename était presque considérée comme fille d'Affligem ; que l'auteur était originaire du pays d'Eename ; que c'était probablement Gislebert, devenu abbé d'Eename en 1164, qui serait l'auteur de la continuation, quand il était encore à Affligem (5).

Pour la période médiévale, d'autres mentions ne sont données que lors de la fondation en 1063 ou de l'érection en 1139 de la nouvelle église. Elles se trouvent dans : *Chronicon Sancti Bavonis*, édition J. De Smet, *Recueil des chroniques de Flandre*, I, 558, Bruxelles, 1837 ; dans le *Recueil des Antiquités de Flandre* de Philippe Wielant, édition J. De Smet, *Recueil des chroniques de Flandre*, IV, 88, 218 et 394, Bruxelles, 1865 ; dans *Istorie et chronique de Flandre*, édition de J. Kervyn de Lettenhove, I, 3, Bruxelles, 1879 ; ainsi que dans les ouvrages anciens de J. Meyerus, *Commentarii sive Annales rerum Flandricarum*, 26<sup>o</sup>, Anvers, 1661 ; de J. Buzellinus, *Gallo Flandria sacra et profana... dein Annales Gallo-Flandriae*, II, 172, Douai, 1625 ; de Ferry de Locres, *Chronicon Belgicum ab anno CCLVIII ad annum usque MDC continuo perductum*, 197, Arras, 1616, ce dernier copié d'un *Chronicon Vedastinorum* (6).

A propos de l'histoire des archives, on sait qu'on les enterra en 1428 à cause des troubles en Flandre, et que Philippe le Bon vidima la charte de fondation après ces événements (7). En 1578, quand la Communauté fut dispersée, les archives et la bibliothèque furent transférées à l'hôtel de ville d'Audenarde. A la fin de son existence, en 1795, quand l'abbaye fut abandonnée par les moines, l'un d'eux se réfugia en Allemagne, emportant le trésor et une partie des archives (8). Une autre partie passa dans les mains du dernier receveur Bouvy.

Le commissaire du département de l'Escaut, François Coquin, ne trouva, le 20 mai 1796 (1<sup>er</sup> prairial IV), qu'à peine une demi-douzaine de vieux registres.

En 1890, quelques papiers et titres sont arrivés de Bruxelles, provenant du Bureau des Archives domaniales, où ils avaient été déposés en 1826. Plus tard, suivirent quelques pièces, découvertes par des triages.

(1) Ce manuscrit ne figure pas parmi les ouvrages de Raepsaet, vendus après sa mort : *Catalogue d'une riche collection de livres... délaissés par feu M. Raepsaet*, Gand, 1835.

(2) Selon un document du dossier conservé aux A. É. RENAIX, *Fonds abbdj Ename*, n° 25, écrit de la main de Beaucarne, une chronique en possession de J. Ketele traite de l'histoire de l'abbaye jusqu'à la Paix de Tours, en 1489. Cette précision nous permet d'identifier ce manuscrit avec celui qui était auparavant dans les mains de Raepsaet. Il avait le format d'un petit in-folio.

(3) E. BEAUCARNE, *Notice historique...*, II, 65-67. — M. HOEBBEKE, *Dr. Désiré-Joseph Vander Meersch*, dans : E. VANDER MEERSCH-LANTMEETERS, *Uit de geschiedenis van het geslacht Vandermeersch te Oudenaarde*, 22-23, Audenarde, 1973.

(4) P. GORISSEN, *Sigeberti Gemblacensis Chronographiae...*

(5) P. GORISSEN, *Sigeberti Gemblacensis Chronographiae...*, 54.

(6) Cette chronique n'est pas conservée.

(7) A. É. RENAIX, *Fonds abbdj Ename*, *farde séparée*. — Le protocole de cette charte est édité par E. BEAUCARNE, *Notice historique...*, II, 69.

(8) E. BEAUCARNE, *Notice historique...*, II, 516. — WARNKÖNIG-GHELDOLF, *Histoire de la Flandre et de ses institutions*, II, 335, Bruxelles, 1836, écrivaient « les anciennes archives sont encore cachées, on les suppose en Allemagne ». — M. HOEBBEKE, *Dr. Désiré-Joseph Vander Meersch*, 22-23.

C'est de l'Allemagne qu'à diverses reprises des parties d'archives ont regagné les Archives de l'État à Gand (1). E. Beaucarne, auteur d'une histoire d'Eename, a acquis une collection de documents qu'il a légués à la bibliothèque de l'Université de Gand, d'où on les a transférés (2) aux Archives de l'État en 1919. Un second transfert aux Archives de l'État à Renaix a été effectué en 1964.

Les archives de l'abbaye d'Eename, anciennement conservées aux Archives de l'État à Gand, sont donc actuellement déposées aux Archives de l'État à Renaix. On y retrouve un assez grand nombre d'originaux, cent vingt-cinq pour la période antérieure à 1250, dans plusieurs cas, malheureusement, gravement mutilés.

À côté d'un fragment de cartulaire du troisième quart du XII<sup>e</sup> siècle (3), on a conservé le *Liber Privilegiorum* (4), rédigé dans le dernier quart du même siècle, et dans la première moitié du suivant; on y a inséré deux quaternes du vieux cartulaire (5). Les autres cartulaires sont des XV<sup>e</sup> et XVI<sup>e</sup> siècles, copiés d'après le *Liber Privilegiorum* ou d'après les originaux (6).

Les archives d'Eename sont classées selon les objets, à l'exception des chartes, des cartulaires et des sources narratives. Sur les droits seigneuriaux, on possède les n<sup>os</sup> 18-23; sur la vie monastique, n<sup>os</sup> 26-39; sur les possessions et l'administration, n<sup>os</sup> 40-131; sur l'inventaire du mobilier et les travaux exécutés n<sup>os</sup> 132-141; sur les livres de rentes, n<sup>os</sup> 142-156; sur les cures, chapelles et bénéfices, n<sup>os</sup> 157-176; sur les droits, la juridiction et les *settingen*, n<sup>os</sup> 177-192 bis; sur les fiefs, n<sup>os</sup> 193-196; sur le tonlieu des vins n<sup>os</sup> 197-200; sur le droit de chasse et de pêche, n<sup>os</sup> 201-205; sur les terriers, registres aux rentes, fermages et métayages, n<sup>os</sup> 206-322; sur les baux de fermes, n<sup>os</sup> 323-326; sur les comptes de l'abbaye, n<sup>os</sup> 327-357; sur les comptes relatifs aux possessions, n<sup>os</sup> 357/1-410; sur les procès, n<sup>os</sup> 411-474 (7).

Le même dépôt des Archives de l'État à Renaix, *Parochie Eename*, n<sup>o</sup> 8 conserve des documents relatifs à l'abbaye.

Le dépôt des Archives de l'État à Gand, *Oorkonden der graven van Vlaanderen, Fonds de Saint-Genois* (8), n<sup>os</sup> 347, 892-894, 911, 1292; le *Fonds Gaillard* (9) n<sup>o</sup> 855, ainsi que *Chronologisch supplement* (10), conservent des documents relatifs à Eename. Le fonds *Kasselrij Aalst*, n<sup>o</sup> 1830, intéresse aussi Eename. Enfin, le fonds *Raad van Vlaanderen*, contient des procès où intervient l'abbaye, par exemple, en 1494, n<sup>o</sup> 170, f<sup>o</sup> 194 r<sup>o</sup>.

Les Archives de la Ville de Gand (11), n<sup>os</sup> 762, 763, 1143, 1558, 1570 et 1600 concernent l'abbaye.

Les Archives de la Ville d'Audenarde, *Anciennes Archives*, possède une *Chronycke ende privilegen van Audenarde* où l'on parle à diverses reprises d'Eename. On en trouvera une copie aux Archives de l'État à Renaix, *Kasselrij Oudenaarde*, reg. 1. Les mêmes Archives de la Ville d'Audenarde, *Kloosters*, n<sup>o</sup> 684/18, conservent dans cette liasse des pièces des XVI<sup>e</sup> et XVII<sup>e</sup> siècles; le fonds *Frans Bestuur*, n<sup>o</sup> 1553, est un document de 1796 relatif à la bibliothèque; le fonds *Fondatiën*, n<sup>o</sup> 1789/9, une copie de l'acte de fondation; le fonds *Versterkingen*, n<sup>o</sup> 12 F, intéresse l'année 1784; le fonds *Biens nationaux*, n<sup>o</sup> 11 b, e et f,

(1) Cfr l'introduction de l'édition de L. MILIS, *De onuitgegeven oorkonden van de Sint-Salvatorsabdij te Eename voor 1200*, Bruxelles, 1965.

(2) A. É. RENAIX, *Inventaire manuscrit des archives de l'abbaye d'Eename*. — Sur la famille Beaucarne et sa maison, habitée actuellement par la famille Fredericq, ses descendants, on verra M. FREDERICQ-LILAR, *Eename en het huis Beaucarne*, dans *Uit het rijkje Verleden van Eename, 974-1974*, 27-47. Audenarde, 1974.

(3) A. É. RENAIX, *Fonds abdij Eename*, n<sup>o</sup> 2bis.

(4) A. É. RENAIX, *Fonds abdij Eename*, n<sup>o</sup> 3. — E. STEIN, *Bibliographie générale des Cartulaires français*, n<sup>o</sup> 1246, Paris, 1907.

(5) Voir l'introduction à L. MILIS, *De onuitgegeven oorkonden...*

(6) A. É. RENAIX, *Fonds abdij Eename*, n<sup>os</sup> 4 à 11. — Voir aussi E. STEIN, *Bibliographie des cartulaires*, n<sup>o</sup> 1247 (pour le n<sup>o</sup> 4), n<sup>o</sup> 1248 (pour le n<sup>o</sup> 8).

(7) A. É. RENAIX, *Inventaire manuscrit des archives de l'abbaye d'Eename*.

(8) J. DE SAINT-GENOIS, *Inventaire analytique des chartes des comtes de Flandre*, Gand, 1843-1846.

(9) V. GAILLARD, *Inventaire analytique des chartes des comtes de Flandre*, Gand, 1857.

(10) C. WYFFELS, *Inventaris van de oorkonden der graven van Vlaanderen. Chronologisch gerangschikt supplement*, Gand, s.d.

(11) P. VAN DUYSSE ET E. DE BUSSCHER, *Inventaire analytique des chartes et documents appartenant aux Archives de la Ville de Gand*, Gand, 1867.

est relatif à la rente de possessions à Eename, Escornaix (1) et Horebeke-Sainte-Marie (2), le fonds *Processen*, n° 1350, années 1639-1641, concerne l'enterrement du baron de Pamele, le n° 1526, un procès avec la ville sur les droits d'accise à Audenarde, en 1713.

Les Archives de l'Eglise Sainte-Walburge à Audenarde conservent aussi des documents relatifs à Eename: *Fonds Gewone Kerzaken*, n°s 3, 11, 162 et 755; *Fonds Sion*, boîte AAA, n°s 3, 20 et 23.

Les Archives de l'Etat à Anvers, *Fonds Sint-Michielsabdij*, conservent plusieurs pièces, en original ou en copie, relatives à l'abbaye d'Eename et à celle de Saint-Michel d'Anvers, en ce qui concerne la vente des possessions à Deurne (3) et les procès qui suivirent. Les originaux portent les n°s 33, 37, 38, 46, 48, 49, 54, 55. Les copies se trouvent dans les cartulaires n° 3, du XIV<sup>e</sup> siècle, et n° 7, du XVI<sup>e</sup> siècle (4).

Les Archives de l'Abbaye d'Averbode, *Fonds Sint-Michiels*, Sectio III, n° 82, acte (5) du 28 juillet 1318.

Les Archives Générales du Royaume à Bruxelles conservent, pour l'époque moderne, quelques documents relatifs à Eename: nous signalons *Papiers d'Etat et de l'Audience*, n°s 910, 913, 950 (année 1623); *Conseil d'Etat*, n° 1298; *Conseil Privé autrichien*, reg. 869, *Biens nationaux*, n° 302 (6).

Aux Archives de l'Etat à Bruges, on trouvera des documents dans la *Collection d'Hoop*, n° 41, XVI<sup>e</sup>-XVII<sup>e</sup> siècles, n°s 1051-7676, XVIII<sup>e</sup> siècle, ainsi que dans le fonds *Oud Kerkelijk Archief*, n° Y 23.

Au Château de Pottes (7), on conservait quelques titres relatifs à Eename et Pottes; on verra de Ghel-  
linck d'Elseghem, *Les sires de Pottes-sur-l'Escaut*, n°s I, II, IV, Gand, 1899.

La Bibliothèque Royale à Bruxelles, ms. 11401-11411, f°s 21-22, conserve une copie du consentement de Charles-Quint pour l'affiliation à la Congrégation de Bursfeld; ms. 12377, f°s 1-3 v°, documents sur les droits de pêche et de chasse; ms. 14211, 27 folios, relatif à un procès; ms. 16740, f° 162, sur les droits de tonlieu à Audenarde et Eename.

Les Archives de l'Archevêché à Malines, *Communautés monastiques*, boîte III, conservent une liasse contenant des pièces sur l'abbaye d'Eename, divisée en plusieurs rubriques: incorporations, promotions, exemption, visites épiscopales, abus et désordres, collation de bénéfices.

Les Archives du Chapitre cathédral à Malines possèdent une farde sur le *Projet d'union du monastère d'Eenham au Chapitre, 1594*.

Les Archives départementales du Nord à Lille renferment des chartes dans différents fonds: *Abbaye de Marchiennes*, 10 H 327; *Abbaye de Loos*, 27 H 9, n° 113, et 27 H 61; *Abbaye de Crespin*, 4 H 244. Dans le fonds de la *Chambre des Comptes* (8), série B, on verra les n°s 445, 1530, 17459, 17676, 17700 et, surtout, 19512, sur l'élection d'Antoine de Loose comme coadjuteur; *Cumulus* n°s 6633 et 11966.

Les Archives Générales du Royaume à La Haye, *Collection Gérard*, LXXI, 129, possèdent des copies de la charte de Marguerite de Flandre de 1260.

La Bibliothèque Nationale à Paris, *Collection Bahuzs*, XLVII, f° 305, conserve une copie de la charte de fondation; la *Collection Duchesne*, XXII, f° 388, contient une copie de la Charte comtale de 1064, ainsi dans la *Collection de Flandre*, CLXXXI, n°s 15-17.

Un obituaire d'Eename est mentionné par U. Berlière, *Inventaire des obituaires belges*, 24, Bruxelles, 1899. Ce document ne se trouve pas à la Bibliothèque de l'Université de Gand, comme le dit l'érudite, ni aux Archives de l'Etat de Gand, qui ont reçu le fonds d'Eename, provenant de la Bibliothèque. Une

(1) Prov. de Flandre-orientale, cant. de Horebeke-Sainte-Marie.

(2) Prov. de Flandre-orientale, cant. de Horebeke-Sainte-Marie.

(3) Prov. d'Anvers, cant. de Borgerhout.

(4) J. VANNERUS, *Inventaire des archives de l'abbaye de Saint-Michel à Anvers, reposant aux Archives de l'Etat en cette ville*, dans *Analectes de l'Ordre de Prémontré*, VIII-IX, 66 pages, Averbode, 1912-1913.

(5) Vidimus d'une charte du 13 juin 1318. — Regeste dans F. PRIMS, *Geschiedenis van Antwerpen*, IV, 3, 15, Anvers, 1933. — Une autre charte est mentionnée pour le 13 avril 1317 (F. PRIMS, *Geschiedenis van Antwerpen*, IV, 3, 11), mais ne s'y trouve pas.

(6) Cf. E. BROUETTE, dans *D.H.G.E.*, XIV, 1461, Paris, 1960.

(7) Prov. de Hainaut, cant. de Celles.

(8) DEHAISNES et J. FINOT, *Inventaire sommaire de la série B, passim*, Lille, 1899.

copie — ou plutôt des extraits — de ce document, qui remonte à 1784, a été faite par dom Berlière et se trouve à l'abbaye de Maredsous, dossier 21-2. Ce nécrologe contenait, semble-t-il, de nombreuses erreurs.

On retrouve des fac-similés de la charte de 1063 dans L. Millis, *De onuitgegeven oorkonden van de Sint-Salvatorsabdij te Ename voor 1200*, Bruxelles, 1965, et dans *Ename. Zijn abdij, zijn kerk*, 6, Audenarde, 1969; un fac-similé de la charte de 1098 pour Opbrakel (1) dans *Plechtige opening van het Rijksarchief te Ronse. Kataloog van de tentoonstelling*, Bruxelles, 1964; celle de 1264 pour Borsbeek (2) dans J. Proost, *Borsbeek 700 jaar oud*, dans *De Aulotoerist*, XVII, 15, 702, Anvers, 1964.

Editions de sources : la seule source narrative imprimée est la *Chronique des abbés d'Eename* ou *Annales Abbatum monasterii Eenamensis*, par U. Berlière, dans *Documents inédits pour servir à l'histoire ecclésiastique de la Belgique*, I, 118-129, Maredsous, 1894.

Des chartes ont été éditées par A. Miraeus, *Notitia ecclesiarum Belgii*, 177-179, Anvers, 1630 : actes de 1063 et 1064. Dans l'édition de J. Foppens, *Opera diplomatica et historica*, I, 151, 153; IV, 17, 29, 366, 477, Bruxelles, 1723-1748, on retrouve les chartes n<sup>os</sup> 1, 2, 3, 31, 38, 97 et 336 de l'édition de Ch. Piot, *Cartulaire de l'abbaye d'Eename*, Bruges, 1881, ainsi qu'un acte de 1594. La charte de fondation est éditée aussi dans la *Gallia Christiana*, V, *Instrumenta*, col. 289, Paris-Bruxelles, 1877.

Au XIX<sup>e</sup> siècle, H. De Bruyn éditait sous le titre de *Documents relatifs à l'abbaye d'Eename*, dans *Analectes pour servir à l'histoire ecclésiastique de la Belgique*, VI, 55-59, Louvain, 1869, les n<sup>os</sup> 80, 83, III bis et 240 de l'édition de Ch. Piot. Le *Liber privilegiorum* est édité par Ch. Piot, *Cartulaire de l'abbaye d'Eename*, Bruges, 1881; quelques actes seulement sont reproduits d'après l'original. F. Vercauteren, *Actes des Comtes de Flandre, 1071-1128*, 202, n<sup>o</sup> 89, Bruxelles, 1938, édite à nouveau la charte n<sup>o</sup> 33 de Ch. Piot. Les n<sup>os</sup> 1, 2, 4 et 5 sont eux-mêmes réédités par M. Gysseling et A.C.F. Koch, *Diplomata belgica ante annum millesimum centesimum scripta*, I, 268 et sv., n<sup>os</sup> 156-159, Bruxelles, 1950.

En ce qui concerne les bulles pontificales, il faut se référer à J. Ramackers, *Papsturkunden in den Niederlanden (Belgien, Luxemburg, Holland und Französischen Flandern)*, II, 39, Berlin, 1933.

Quelques chartes conservées aux Archives de l'État à Anvers sont éditées par J. Goetschalckx, *Oorkondenboek der Witheerenabdij van Sint-Michiels te Antwerpen*, 65, n<sup>o</sup> 41, 67, n<sup>o</sup> 43, Ekeren, 1909. Les chartes antérieures à 1200, non encore éditées, ainsi que quelques chartes éditées par Ch. Piot, à partir de copies considérablement altérées, ont été publiées par L. Millis, *De onuitgegeven oorkonden van de Sint-Salvatorsabdij te Ename voor 1200*, Bruxelles, 1965.

**TRAVAUX:** E. Beaucarne est l'auteur d'une *Notice historique sur la commune d'Eename*, 2 vol., Gand, 1893-1895, l'ouvrage le plus complet sur l'abbaye, en ce sens que l'auteur a traité toute l'histoire, depuis le début jusqu'à la fin. Il interprète peu les documents et se contente d'en donner de longs fragments, surtout dans le premier volume, qu'il intitule *Rechten ende Costumen van de heerliche van Eename*. La deuxième partie, qui porte le titre d'*Histoire de l'abbaye d'Eename*, contient l'édition de nombreux textes, surtout pour l'époque moderne. Il utilise un certain nombre de pièces, que nous n'avons pas retrouvées aux Archives de l'État à Renaix, et qui étaient probablement dans les mains de particuliers.

Plusieurs auteurs se sont consacrés à un aspect particulier de l'histoire d'Eename. Pour le temporel médiéval, on verra L. Mills, *De abdij van Ename in de Middeleeuwen. Haar bezittingen in de periode 1063-1250*, dans *Handelingen van de Maatschappij voor Geschiedenis en Oudheidkunde te Gent, Nieuwe reeks*, XV, 1-48, Gand, 1961. Sur la confrérie médiévale: U. Berlière, *Confréries bénédictines au Moyen Age*, dans *Revue Liturgique et monastique*, XII, 135-145, Maredsous, 1927, et plus spécialement A. Leyman, *Een confrerie of broederschap van Onze Lieve Vrouw te Ename rond het jaar 1090*, dans *Handelingen*

(1) Prov. de Flandre-orientale, cant. de Brakel.

(2) Prov. d'Anvers, cant. de Kontich.

van de Geschied-en Oudheidkundige Kring van Oudenaarde, feestnummer, 93-97, Audenarde, 1956. L'archéologie du site et des bâtiments est étudiée par A. L. J. Van de Walle, *Historisch en archeologisch onderzoek van het portus Ename*, dans *Handelingen van de Maatschappij voor Geschiedenis en Oudheidkunde te Gent*, Nieuwe reeks, I, 37-51, Gand, 1945; et, surtout, dans *Verslag van de navorsingen betreffende de Sint-Salvatorkerk*, dans *Cultureel Jaarboek van de provincie Oost-Vlaanderen. 1947*, 231-302, Gand, 1948. Pour l'histoire d'Ename avant 1063, date de la fondation de l'abbaye, on consultera, sous réserves, l'article de A. Leyman, *Vroegste geschiedenis van Ename*, dans *Handelingen van de Geschied-en Oudheidkundige Kring van Oudenaarde*, X, 1, 262-292, Audenarde, 1952. Récemment, nous avons suggéré quelques vues nouvelles dans L. Mills, *Ename duizend jaar?*, dans *Uit het rijke verleden van Ename, 974-1974*, 7-25, Audenarde, 1974.

La charte d'avouerie de 1064 a suscité une polémique entre N. Huyghebaert, *Een valse oorkonde van graaf Boudewijn V voor de abdij Ename: de voogdijregeling van 1064*, dans *Handelingen van het historisch genootschap... Société d'Emulation te Brugge*, CIII, 178-196, Bruges, 1966; et L. Mills, *De voogdijregeling voor Ename van 1064 opnieuw onderzocht*, dans *Handelingen van het historisch genootschap... Société d'Emulation te Brugge*, CV, 122-159, Bruges, 1968. F. L. Ganshof consacra un article à une charte de 1116-1132 (L. Mills, *De onuitgegeven oorkonden...*, n° 4), intitulé *Un cas précoce de distinction entre l'action possessoire et l'action pétitoire en Flandre*, dans *Le Moyen Age*, L, 259-270, Bruxelles, 1963. A la suite de fouilles occasionnelles dans l'église paroissiale, L. Devliegher a publié *Enkele nota's over de Sint-Laurentiuskerk te Ename*, dans *Bulletin de la Commission Royale des Monuments et des Sites*, XVIII, 83-90, Bruxelles, 1969, article repris dans *Uit het rijke verleden van Ename, 974-1974*, 57-62, Audenarde, 1974. Sur la bibliothèque et les manuscrits, on verra L. Mills, *De kloosterbibliotheek van Ename*, dans *Handelingen van de Geschied-en Oudheidkundige Kring van Oudenaarde*, XIII, 2, 97-107, Audenarde, 1964. L. Mills a utilisé la documentation relative à Ename pour son article *Les seigneurs de Pamele-Audenarde. Vers une meilleure chronologie*, dans *Cahiers de Civilisation médiévale*, VI, 1, 49-53, Poitiers, 1963. L. Mills a aussi contribué à la composition du catalogue de l'exposition, organisée en 1969 à l'église paroissiale: *Ename. Zijn abdij, zijn kerk*, Audenarde, 1969. On verra encore J. Vermaut, *Merkuriale van de abdij van Ename (markt Oudenaarde)*, dans C. Verlinden et alii, *Documents pour servir à l'histoire des prix et des salaires en Flandre et en Brabant*, 84-87, Bruges, 1959; J. Colpaert, *Avelgem voor 1500*, 91-111, Avelgem, 1965, s'intéresse à Rugge; E. Vander Straeten, *Doortocht van Lodewijk XIV*, (selon le mémorial de l'abbé de Loose), dans *Aldenardensia et Flandriana*, 5-9, Gand, 1894, sur les campagnes de Louis XIV, et E. Vander Straeten, *De Eenamsche Palmboomen*, dans *Aldenardensia et Flandriana*, 129-131, Gand, 1894, qui fait allusion au jardin botanique abbatial. En ce qui concerne le sort de ce jardin après la suppression, on verra *Catalogus Tentoonstelling Van Hulthem*, 60, Bruxelles, 1964. E. Castelain, *Uit de geschiedenis van Bossuit*, Audenarde, s.d., s'intéresse aux possessions de l'abbaye dans cette commune.

Sur le carillon de l'abbaye, réalisé par Pierre Hemony, on verra F. Donnet, *Les anciennes cloches d'Ename*, dans *Annales du Cercle archéologique et historique d'Audenarde*, V, 107-115, Audenarde, 1914; F. Donnet, *Le carillon d'Ename*, dans *Bulletin de l'Académie Royale d'archéologie de Belgique*, II, 9-12, Bruxelles, 1920; F. Donnet, *Ephemeris campanographica, Les épaves du carillon de l'abbaye d'Ename et le commerce des cloches étrangères en France au début du XIX<sup>e</sup> siècle*, 409-416, Montpellier, 1920. On verra encore L. Regnier, *L'église de Marais-Vernier, son vitrail au XVI<sup>e</sup> siècle, sa cloche, épave du carillon d'Ename. Monographie archéologique*, Paris, 1919.

Une série d'articles se rapportent exclusivement à des abbés: N. Huyghebaert, *Abt Giselbrecht van Ename en de Gelukzalige Karel de Goede*, dans *Sacris Erudiri*, I, 225-231, Bruges-La Haye, 1948; L. Mills, *Giselbrecht, abt van Ename*, dans *Nationaal Biografisch Woordenboek*, II, 255-256, Bruxelles, 1967; F. Donnet, *P. E. Garnier, abbé d'Ename*, dans *Annales du Cercle archéologique et historique d'Audenarde*, V, 46-50, Audenarde, 1914. Une monographie sur l'évêque de Bruges, de Rodoan, en même temps abbé d'Ename, est due à M. Cloet, *Karel-Filips de Rodoan en het bisdom Brugge tijdens zijn episcopaat (1602-1616)*, Bruxelles, 1970. Le même M. Cloet a publié une biographie de ce prélat dans *Nationaal Biografisch Woordenboek*, I, col. 775-882, Bruxelles, 1966.

Sur le refuge de l'abbaye d'Eename à Gand, on verra C. Van den Haute, *Un chapitre inédit de l'histoire de l'Achter-Sikkel ou refuge de l'abbaye d'Eename*, dans *Bulletin de la Société d'histoire et d'archéologie de Gand*, XXIX, 33-53, Gand, 1921.

La courte notice d'E. Brouette dans le *Dictionnaire d'histoire et de géographie ecclésiastiques*, XIV, col. 1459-1461, Paris, 1960, n'est pas très valable.

Sur les monnaies de l'abbaye d'Eename, datant du moyen âge et conservées au Musée de la Ville d'Audenarde, on a écrit : R. Serrure, *Nicht Hagenau, sondern Eenham*, dans *Blätter für Münzfreunde*, IV, 682, Hannover, 1879 ; A. De Schodt, *Quelques mots sur les mailles attribuées à Eename*, dans *Revue belge de Numismatique*, Bruxelles, 1881 ; E. Vander Straeten, *Eenamsche penningen*, dans *Flandria*, II, 17, Bruxelles, 1886 ; R. Serrure, *Les deniers de l'abbaye d'Eename*, dans *Bulletin mensuel de numismatique et d'archéologie*, I, 65, Bruxelles, 1882 ; J. Ghyssens, *Les petits deniers de Flandre des XII<sup>e</sup> et XIII<sup>e</sup> siècles*, *Cercle d'études numismatiques*, Travaux, n° 5, 100, Bruxelles, 1971, doute de leur origine flamande.

C. R. Paternostre de la Mairieu, *Archives du Hainaut dans le fonds de l'abbaye d'Eename à Gand*, dans *Tablettes du Hainaut*, II, 225-233, Mons, 1956, donne la liste des documents relatifs au Hainaut dans les archives d'Eename.

Quelques ouvrages anciens traitent de l'histoire de l'abbaye : A. Miraeus, *Origines Coenobiorum benedictinorum in Belgio*, 115-116, chap. XXXVI, Anvers, 1606 ; A. Miraeus, *Origines Benedictinae, sive illustrium coenobiorum ordinis Sancti Benedicti nigrorum monachorum*, 272-275, Cologne, 1614, évoque la possibilité que l'abbaye de Saint-Frédégand de Deurne-lez-Anvers, dévastée par les invasions normandes, se soit transférée à Eename. Cette hypothèse, considérée plus tard comme certaine par J. B. Gramaye, dans *Antverpiae Antiquitates*, 94, Amsterdam, 1678, démentié par J. Le Roy, *Notitia Marchionatus Sacri Romani Imperii*, 28, Louvain, Bruxelles, 1708, et par les *Acta Sanctorum, Julii tomus IV*, 289, 17 juillet, *saint Frédégand*, Anvers, 1725, a revécu dans l'ouvrage de C. Van Gestel, *Historia sacra et profana archiepiscopatus Mechliniensis*, II, 245-255, La Haye, 1725, et dans celui de J. Le Roy, *Théâtre sacré du Brabant*, I, 2, 364-366, La Haye, 1735. On ne trouve pas trace de cette polémique dans J. B. Gramaye, *Antiquitates illustrissimi comitatus Flandriae*, 48-53, Louvain, Bruxelles, 1708, qui donne des renseignements superficiels, ni dans A. Sanderus, *Flandria illustrata sive provinciae ac comitatus huius descriptio*, III, 164-165, La Haye, 1732. La *Gallia Christiana*, V, col. 33-36, Paris, 1877, contient une notice sur l'abbaye.

Plus récemment, il est paru F. De Potter et J. Broeckaert, *Geschiedenis der Gemeenten van Oost-Vlaanderen*, VI, arr. Audenaerde, I, *Eename*, 82 pages, Gand, 1903. La légende de la fondation par l'abbaye de Deurne est définitivement niée par U. Berlière, *Chronique des abbés d'Eename*, dans *Documents inédits pour servir à l'histoire ecclésiastique de la Belgique*, I, 119, Maredsous, 1894, et par J. Laenen, *Kerkelijk en Godsdienslig Brabant*, II, 11, Anvers, 1935-1936. Néanmoins, F. Prims, *Geschiedenis van Antwerpen*, III, 3, 168, Anvers, 1929, partage encore l'opinion de J. B. Gramaye.

Bibliothèque : en ce qui concerne la bibliothèque, comme nous l'avons dit plus haut, elle se trouvait, en 1578, à Audenarde (1). Le 13 octobre 1796, elle est confisquée par le commissaire Janard (2). On a conservé deux catalogues de manuscrits de l'abbaye. Le premier a été composé, en 1549, par Nicolas vander Haghen, de Renaix, moine de l'abbaye, sous le titre *Libri in refectorio monasterii Eenamensi communes* (3). Le second date de 1574, il est dû à Jacques de Pamele. A. Sanderus se chargea de l'édition (4) dans *Bibliotheca Belgica Manuscripta*, 1, 278, Lille, 1641. Il faut noter que ces catalogues sont antérieurs au transfert à Audenarde. On trouvera à la Bibliothèque de l'Université de Gand, G. 13460, deux catalogues d'ouvrages imprimés et manuscrits, datant de 1756 et 1774, mais reliés ensemble.

(1) P. GORISSEN, *Sigeberti Gemblacensis Chronographiae...*, 3.

(2) ARCHIVES DE LA VILLE D'AUDENARDE, *Frans Bestuur*, 1553.

(3) A. É. RENAIX, *Fonds adij Ename*, n° 30.

(4) Voir L. MILIS, *De kloosterbibliotheek van Ename*, dans *Handelingen van de Geschied- en oudheidkundige kring van Oudenaarde*, XIII, 2, 97-107, Audenarde, 1964.



Nous avons retrouvé quelques manuscrits et beaucoup d'imprimés provenant de l'abbaye d'Eename. Le plus important est celui qui contient les *Chroniques d'Eusèbe de Césarée et de Sigebert de Gembloux*, et qui est suivi de la *Continuation d'Afflighem*; jadis en possession de Juste Lipse, il est conservé à la Bibliothèque de l'Université de Leyde, *Lips*, F. 2 (1). Un second manuscrit (2), un *Livre de prières* du XV<sup>e</sup> siècle, est conservé à la Bibliothèque Royale à Bruxelles, ms. II 6404.

La Bibliothèque municipale de Valenciennes, ms. 836, possède un livre de prières de l'abbé Ch. Ph. de Rodoan, également évêque de Bruges.

La Bibliothèque Bodléenne à Oxford, ms. *Add.*, C. 269, conserve un *Commentaire des psaumes*, de la fin du XII<sup>e</sup> siècle, qui appartient à Eename dès le XVI<sup>e</sup> siècle au moins. Ce manuscrit était encore à Gand en 1837. La même Bibliothèque Bodléenne, ms. *Douce*, 381, conserve également une feuille du manuscrit contenant les *Poèmes de Martin de Thorout*. D'autres fragments de ce manuscrit, comportant trente-deux feuillets, sont conservés aux Archives de la Ville d'Audenarde. Ces pièces ont été utilisées comme feuilles de garde, au XV<sup>e</sup> siècle, dans des reliures de l'abbaye de Sion, à Audenarde.

La Bibliothèque Nationale à Paris, ms. *lat.*, 372, possède une *Vita Sancti Bernardi*, copiée par un moine d'Eename du nom de Hugues.

On conserve à la Bibliothèque de l'Université de Gand, ms. 1586, des *Omnia acta synodorum omnium celebratorum in abbatis sedi apostolicae immediate subjectis in Belgio ordinis Sancti Benedicti, 1569-1766*, 522 pages, manuscrit rédigé par un moine d'Eename, Maximilien de Waldembourg (3).

Des centaines d'ouvrages imprimés à la bibliothèque universitaire de Gand sont originaires d'Eename. Nous citons à titre d'exemple : *Novus orbis regionum* de Simon Grynaeus et *De verbo mirifico* de Johannes Reuchlin (4), ainsi que *Libellus de fide...* de Jacques Latomus (5) et *In carum Lucretium poetam commentarii* (6) de J. B. Plus, en 1514; et, surtout, le *Speculum quadruplex* de Vincent de Beauvais (7) dans l'édition vénitienne de 1494.

Le manuscrit contenant les nouveaux règlements, promulgués par l'abbé de Loose en 1657, est conservé chez M. Fredericq à Eename.

Activité littéraire : à la fin du XIII<sup>e</sup> siècle, ca. 1270-1290, vivait à l'abbaye, un moine qui occupait une place honorable dans la littérature néerlandaise de cette époque : Martin de Thorout. Il est l'auteur de quelques poèmes religieux et didactiques dont les premiers sont : *Van den levene ons Heren*, *Van Sente Eustaesse*, *Van Sente Aechte*, *Van Sente Waernaer*, *Van Sente Marie Egyptiake ende Sente Sozimas*, *Van Sente Caterine*. Il est aussi l'auteur de plusieurs autres poèmes de ce genre : *Van der zielen ende van den lichame*, *Van onser Vrouwen lof*, *Van onser Vrouwen geslacht*. En ce qui concerne les ouvrages didactiques, il nous a laissé une traduction du livre scolaire, universellement employé, *Disticha Catonis*, sous le titre de *De boec van Catone*. Ce moine révèle son identité dans son poème *De boec der biechten*. Il écrivit en outre *De boec van Seden*. On a longtemps discuté pour savoir s'il était l'auteur d'un seul de ces ouvrages ou de tous (8).

(1) G. I. LIEFTINCK, *Les manuscrits de J. Lipsa conservés à la bibliothèque universitaire de Leyde*, dans *Scriptorium*, XVI, 2, 383, Anvers, 1962, situe le manuscrit à Afflighem vers 1200.

(2) *Hier beghijnt dat avenkijn des loefe Marien*. Ce livre était *ad usum Petri de Mets, monachi Eyamensis*.

(3) Cfr BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE D'ARRAS, ms. 405.

(4) Voir *Boekbanden uit vijf eeuwen*, dans *Bijdragen tot de bibliotheekwetenschap*, I, nos 51 et 83, Gand, 1961.

(5) BIBLIOTHÈQUE DE L'UNIVERSITÉ DE GAND, Res. 645.

(6) BIBLIOTHÈQUE DE L'UNIVERSITÉ DE GAND, G 9112.

(7) BIBLIOTHÈQUE DE L'UNIVERSITÉ DE GAND, Res. 885.

(8) *Van den Levene ons Heren* : le manuscrit complet est achevé le 31 décembre 1438 à l'abbaye d'Ottignies. — L'édition de P. J. VERMEULEN, en 1843, est remplacée par celle de W. H. BEUKEN, *Het middelnederlandsche gedicht Vanden levene ons Heren*, Pumerend, 1929, avec introduction et mention de tous les fragments et de toutes les éditions. Une anthologie, publiée à Zutphen en 1931, est due au même auteur, une nouvelle édition parut à Zwolle, en 1969. Le Père J. VAN MIERLO en a donné une édition semblable à celle de W. H. Beuken : *Geestelijke epiek der Nederlanden*, dans *Bibliotheek der Nederlandsche letteren, samengesteld door de Maatschappij der Nederlandsche Letterkunde te Leiden en de Koninklijke Vlaamsche Academie te Gent*, 9-43, Bruxelles, 1939. — Th. DE JAGER, dans *Rosping*, Ruremonde, 1932, veut faire remonter les poèmes au XII<sup>e</sup> siècle. — J. VAN MIERLO, *Martijn van Torhout. Een nieuw dichter van betekenis uit de dertiende eeuw, dans Verslagen en Mededeelingen van de Koninklijke Vlaamsche Academie*, 1938, 331-372, Gand, 1938, défend l'existence d'un seul poète. — Les attaques lancées contre cette théorie par W. H. BEUKEN, dans *Album*

Sans nous immiscer dans cette discussion, nous pouvons affirmer qu'ils ont tous été écrits à l'abbaye d'Eename (1).

Les auteurs des chroniques sont inconnus, sauf en ce qui concerne les mémoriaux de quatre abbés : Jacques de Lannoy, Antoine de Loose (2), et plus tard Laurent de Reyngodt et François Cassina de Boulers (3). Ils ont écrit à leur propre intention un mémorial dont nous n'avons d'ailleurs pas retrouvé les deux derniers. Il n'y eut guère d'autre activité littéraire certaine à l'abbaye d'Eename. On peut se demander pourtant si une des versions du *Renard* flamand, du second quart du XIV<sup>e</sup> siècle n'a pas été rédigée à l'abbaye. Les activités se situent en tout cas à Eename et à Flobecq (où l'abbaye avait d'importantes possessions) (4).

Il faut noter, enfin que l'abbé Gislebert II serait, selon P. Gorissen, l'auteur de la continuation d'Afflighem de Sigebert de Gembloux, mais cette activité se situe avant son arrivée à Eename (5).

Cartes et plans : les Archives de l'État à Gand conservent plusieurs cartes figuratives relatives à l'abbaye, *Kaarten en plans*, nos 592, 593, 108/6, 302, 305 ou à ses possessions : le refuge à Audenarde (6), Etikhove, Eename, Maercke, Kerckem, Volkeghem (7), Nederbrakel, Elst, Seghelsem (8), Eyne (9), Pervyse (10), Cortemarck (11), une partie de Bossuyt (12), le polder Saint-Antoine (13), Eename, Nedereename, Welden, Munkzwalm, Laethem-Sainte-Marie, Paulaethem (14), Oostersele, Bale-

---

*Philologicum Prof. Dr. Th. Baader*, 149-156, Nimègue, 1939, furent à la base d'une nouvelle réplique de J. VAN MIERLO, *Het auteurschap van Martijn van Torhout voor de gedichten uit den Oudenaardschen codex gehandhaafd*, dans *Verlagen en Mededeelingen van de Koninklijke Vlaamsche Academie*, 1939, 513-523, Gand, 1939. — Sur le contenu du manuscrit conservé à la BIBLIOTHÈQUE DE LA VILLE D'AUDENARDE, *Rymbosch van Martijn van Thorout*, on verra N. DE PAUW, *Middelnederlandsche gedichten en fragmenten*, I, 2, 290-402, Gand, 1893. — Pour avoir une vue d'ensemble sur Martin de Thorout, on verra J. VAN MIERLO, *Geschiedenis van de Letterkunde der Nederlanden, Middeleeuwen*, I, 182-187, Anvers, Bruxelles, Bois-le-Duc, 1939. — Un fragment du texte est reproduit dans *Spectrum van de Nederlandse letteren*, 2, *Een groot schat in een klein vat*, Utrecht, Anvers, 1967. — Dans un article récent, M. HOEBEKE, *Nogmaals Martijn van Torhout*, dans *Wetenschappelijke Tijdingen*, XXX, 93-98, Gand, 1971, défend l'origine audenardeoise de l'auteur.

(1) En plus de ce qui est dit dans la note précédente, il faut remarquer que les *Annales...*, 124, mentionnent, à l'époque de Martin, l'abbé Gérard de Strijpen, qui aimait à réciter des poèmes gais à table. Ceci prouve que Martin n'était pas le seul à être doué pour la poésie. Il y a eu donc une activité littéraire considérable à Eename dans le dernier quart au XIII<sup>e</sup> siècle.

(2) A. É. RENAIX, *Fonds abdij Ename*, nos 14 et 15, concernant les années 1590-1621 (traitant surtout de l'administration des biens) et les années 1671-1679. — Une partie de ce mémorial est édité par C. VAN DEN HAUTE, *Les campagnes de Louis XIV autour d'Audenarde et de Gand de 1674-1679 d'après un mémorial inédit d'Antoine de Loose, abbé d'Eename*, dans *Bulletin de la Société d'histoire et d'archéologie de Gand*, XXIX, 5-32, Gand, 1921. — Ce mémorial est écrit partiellement en néerlandais, en français et en latin, en prose et en vers.

(3) Voir pp. 47 et 49.

(4) I. TEIRLINCX, *De toponymie van de Reinaert*, p. XXVI, Gand, 1910-1912.

(5) P. GORISSEN, *Sigeberti Gemblacensis Chronographia...*, 72 et sv. — L. MILIS, *Giselbrecht abt van Ename*, dans *Nationaal biografisch woordenboek*, II, 309-310, Bruxelles, 1967.

(6) A. É. GAND, *Kaarten en plans*, n° 197.

(7) A. É. GAND, *Kaarten en plans*, n° 500. — Etikhove, prov. de Flandre-orientale, cant. d'Audenarde. — Maercke, alias Maerke, dépend. de Maerke-Kerkem. — Kerckem alias Kerkem, dépend. de Maerke-Kerkem. — Volkeghem alias Volkegem, prov. de Flandre-orientale, cant. et comm. d'Audenarde.

(8) A. É. GAND, *Kaarten en plans*, n° 526. — Nederbrakel, prov. de Flandre-orientale, cant. et comm. de Brakel. — Elst, prov. de Flandre-orientale, cant. et comm. de Brakel. — Seghelsem alias Zegelsem, prov. de Flandre-orientale, cant. de Brakel.

(9) A. É. GAND, *Kaarten en plans*, n° 549. — Eyne alias Eine, prov. de Flandre-orientale, cant. et comm. d'Audenarde.

(10) A. É. GAND, *Kaarten en plans*, n° 568. — Pervyse, prov. de Flandre occidentale, cant. de Nieuport.

(11) A. É. GAND, *Kaarten en plans*, nos 592-593. — Cortemarck alias Kortemark, prov. de Flandre-occidentale, cant. de Torhout.

(12) A. É. RENAIX, *Fonds abdij Ename*, n° 48. — Bossuyt, prov. de Flandre-occidentale, cant. d'Avelgem.

(13) A. É. GAND, *Kaarten en plans*, n° 108/6.

(14) A. É. GAND, *Kaarten en plans*, n° 283. — Une carte figurative d'Eename, Nedereename et Welden, dressée par J. BALE, en 1661-1662, est conservée à la BIBLIOTHÈQUE DE L'UNIVERSITÉ DE GAND, G. Atl. I.C. 2. — Welden, prov. de

ghem (1), Cluysen (2), Maercke, Etikhove, Nukerke, Leupeghem, Volkeghem, Eecke, Nazareth (3), Bassilly, Hellebecq (4), les forêts de Bambrugge et Maeterlinckbos, paroisses de Maeter et Eename (5).

Les Archives du Grand Séminaire à Bruges, sans n<sup>o</sup>, conservent une carte montrant quelques parcelles de terre de l'abbaye dans le métier d'Axel. Les Archives Générales du Royaume à Bruxelles, *Cartes et plans*, n<sup>o</sup> 649, conservent une carte du refuge à Audenarde.

M. Fredericq à Eename possède une collection de cartes, dressées le plus souvent par J. Bale et faisant double emploi avec les cartes des terriers, cités plus haut. Elles couvrent à peu près la totalité des possessions de l'abbaye dans le troisième quart du 17<sup>e</sup> siècle.

Iconographie: les travaux consacrés à l'iconographie de l'abbaye d'Eename sont nombreux, grâce surtout au Professeur A. L. J. Van De Walle. Cet archéologue cite toutes les sources disponibles dans A. L. J. Van De Walle, *Verslag van de navorsingen betreffende de Sint-Salvatorabdij*, dans *Cultureel Jaarboek van de Provincie Oost-Vlaanderen*, 1947, 231-302, Gand, 1948. Il s'agit d'une gravure dans A. Sanderus, *Flandria Illustrata*, II, 514, Cologne, 1644, d'un dessin (6) de B. Verhoost de 1778; d'une peinture du milieu du XVIII<sup>e</sup> siècle (7); d'une carte figurative (8) de 1730; d'une peinture de 1669 conservée à l'hôpital d'Audenarde (9); d'une autre peinture de l'abbaye, en possession de la famille Baelde-Rogiers à Eeklo; d'une copie d'une carte figurative de 1661 conservée à la maison communale d'Eename (10); d'un dessin de la seconde moitié du XVII<sup>e</sup> siècle conservé aux Archives de la fabrique d'église à Eyne (11); de trois croquis et de la matrice d'un drapelet de pèlerinage, datant de 1559, propriété de M. Fredericq à Eename (12); de croquis à la Bibliothèque de l'Université de Gand (13); d'une carte figurative de la seconde moitié du XVI<sup>e</sup> siècle conservée à l'Hôpital d'Audenarde (14); et de J. Van

Flandre-orientale, cant. et comm. d'Audenarde. — Munkzwalm, prov. de Flandre-orientale, cant. de Horebeke-Sainte-Marie. — Laethem-Sainte-Marie, prov. de Flandre-orientale, cant. de Horebeke-Sainte-Marie, comm. de Munkzwalm Paulanem *alias* Paulatem, prov. de Flandre-orientale, cant. de Horebeke-Sainte-Marie, comm. de Munkzwalm.

(1) A. É. GAND, *Kaarten en plans*, n<sup>o</sup> 296. — Oosterzele, prov. de Flandre-orientale, cant. d'Oosterzele. — Baleghem *alias* Balegem, prov. de Flandre-orientale, cant. d'Oosterzele.

(2) A. É. GAND, *Kaarten en plans*, n<sup>o</sup> 297. — Cluysen *alias* Kluizen, prov. de Flandre-orientale, cant. d'Assenede, comm. d'Ertvelde.

(3) A. É. GAND, *Kaarten en plans*, n<sup>o</sup> 302. — Nukerke, prov. de Flandre-orientale, cant. d'Audenarde. — Leupeghem *alias* Leupeghem, prov. de Flandre-orientale, cant. et comm. d'Audenarde. — Eecke *alias* Eke, prov. de Flandre-orientale, cant. de Nazareth. — Nazareth, prov. de Flandre-orientale, cant. de Nazareth.

(4) A. É. GAND, *Kaarten en plans*, n<sup>o</sup> 305. — Bassilly, prov. de Hainaut, cant. d'Enghien. — Hellebecq, prov. de Hainaut, cant. d'Ath.

(5) A. É. GAND, *Kaarten en plans*, n<sup>o</sup> 322. — Maeter *alias* Mater, prov. de Flandre-orientale, cant. et comm. d'Audenarde.

(6) Propriété de l'abbé Festraete à Anvers. — A. L. J. VAN DE WALLE, *Verslag van de navorsingen betreffende de Sint-Salvatorabdij*, dans *Cultureel Jaarboek van de Provincie Oost-Vlaanderen 1947*, 245, Gand, 1948. — Photos n<sup>os</sup> E443 et E44, en possession du Prof. A.L.J. Van de Walle, à Gand.

(7) Propriété de la famille Meheus, à Olsene. — A. L. J. VAN DE WALLE, *Verslag...*, dans *Cultureel Jaarboek 1947*, 246. — Reproduit sur la couverture de *Uit het rijke verleden van Ename, 974-1974*, Audenarde, 1974. — *Collection A.L.J. Van de Walle*, n<sup>o</sup> E445. — INSTITUT ROYAL DU PATRIMOINE ARTISTIQUE À BRUXELLES, n<sup>o</sup> 58860 B.

(8) A. É. RENAIX, *Fonds abdij Ename*, n<sup>o</sup> 201. — Copies à la BIBLIOTHÈQUE DE L'UNIVERSITÉ DE GAND, carte n<sup>o</sup> 1027, (cfr. G. MILIS-PROOST, *Inventaris der kaarten en globes*, n<sup>o</sup> 245, Gand, 1967) — et aux ARCHIVES DE LA VILLE D'AUDENARDE.

(9) Il s'agit d'une carte de voyage pour la Châtellenie d'Audenarde. — *Collection A.L.J. Van De Walle*, n<sup>o</sup> E 447.

(10) *Collection A.L.J. Van De Walle*, n<sup>os</sup> E 437 et E 438.

(11) INSTITUT ROYAL DU PATRIMOINE ARTISTIQUE À BRUXELLES, sans n<sup>o</sup>. — *Collection A.L.J. Van de Walle*, n<sup>o</sup> E 451.

(12) INSTITUT ROYAL DU PATRIMOINE ARTISTIQUE À BRUXELLES, n<sup>os</sup> 14878 P ou 50099 B. — Reproduit dans A.L.J. VAN DE WALLE, *Verslag...*, dans *Cultureel Jaarboek 1947*, 251. — *Collection A.L.J. Van de Walle*, n<sup>os</sup> E 271 et E 446. — Édité dans E. VAN HEURCK, *Les drapelets de pèlerinage en Belgique et dans les pays voisins*, Anvers, 1922. — INSTITUT ROYAL DU PATRIMOINE ARTISTIQUE À BRUXELLES, n<sup>os</sup> 58861 B, 58862 B, 58863 B, 58864 B.

(13) BIBLIOTHÈQUE DE L'UNIVERSITÉ DE GAND, cartes n<sup>os</sup> 884 et 885.

(14) INSTITUT ROYAL DU PATRIMOINE ARTISTIQUE À BRUXELLES, n<sup>os</sup> 15035 P ou 35523 B, 35524 B.

Deventer, *Atlas des villes de la Belgique au XVI<sup>e</sup> siècle*, édition V. Van Der Haeghen, Bruxelles, 1895, à la planche consacrée à Audenarde. On notera, en outre, une carte (1) de l'année 1800 conservée à la Bibliothèque de l'Université de Gand, carte n<sup>o</sup> 358; ainsi qu'une vue conservée dans la *Collection des cartes* de la Bibliothèque Nationale à Vienne (2). A Gand, on trouvera, cartes n<sup>os</sup> 582-583, encore un plan du champ de bataille, près d'Audenarde en 1708, qui reproduit l'abbaye (3) ainsi que le *plan et tableau d'assemblage cadastral... d'Eenaema*, n<sup>o</sup> 334, de 1819 (4). On verra un autre drapelet de pèlerinage de 1596 reproduit dans R. Van der Linden, *Bedevaartvaantjes in Oost-Vlaanderen*, 99-102, Gand, 1958.

Une gravure représentant l'abbé d'Eename, en même temps évêque de Bruges, Ch. Ph. de Rodoan, est reproduite dans A. Sanderus, *Flandria Illustrata*, II, 50. On trouvera au Grand Séminaire de Bruges une peinture; à son sujet, on verra B. Janssens de Bisthoven, *De abdij van de Duinen te Brugge*, 38, Bruges, 1963. L'abbé de Loose est reproduit sur une gravure intitulée *Cavalcade faict à Gandt le II de May MDCLXVI*, entrée de Charles VI, par A. Possemers, conservée à la Bibliothèque de l'Université de Gand, *Cabinet des cartes*. Un portrait de l'abbé Reyngodt se trouve chez le chanoine François, à Bruges, et un autre de l'abbé de Colins, à l'ancienne abbaye de Saint-Adrien à Grammont. Un portrait de Jean de Bousies, prévôt de l'abbaye, peint par Balthasar Beschey, en 1771, et ceux des abbés Charles de Colins et Philippe de Locquenghien se trouvent chez M. Fredericq, à Eename.

L'abbaye et l'église ont été érigées, en 1139, sur l'emplacement d'un établissement plus ancien, datant du premier quart du XI<sup>e</sup> siècle, de style roman. L'église avait deux tours (5). Après avoir subi un certain nombre de dommages, les bâtiments furent démolis vers 1800 et tout au long du XIX<sup>e</sup> siècle (6). Au début du XX<sup>e</sup> siècle, il existait encore une partie de la prévôté (7). Il n'en subsiste à peu près rien aujourd'hui.

Sigillographie: on n'a conservé que quelques sceaux (8). Les sceaux conventuels, datant de 1243 (9), de 1343 (10), de 1411 (11), de 1455 (12) et de 1574 (13), représentent de face un Christ assis, nimbé du nimbe crucifère, tenant un livre et bénissant. Le contre-sceau représente deux clefs tenues d'une main. Les sceaux non-armoriés des abbés (14) datent de 1243 (15), 1343 (16), 1411 (17), 1434 (18) et 1574 (19), et sont,

(1) G. MILIS-PROOST, *Inventaris...*, n<sup>o</sup> 1076.

(2) J. RUWET, *Les Archives et Bibliothèques de Vienne et l'histoire de Belgique*, 733, Bruxelles, 1956.

(3) G. MILIS-PROOST, *Inventaris...*, n<sup>os</sup> 1552-1553.

(4) G. MILIS-PROOST, *Inventaris...*, n<sup>o</sup> 785.

(5) On en verra la reconstitution dans A. L. J. VAN DE WALLE, *Verslag...*, dans *Cultureel Jaarboek 1947*, passim.

(6) E. BEAUCARNE, *Notice historique...*, II, 517-518.

(7) A. L. J. Van de Walle possède une photographie de la maison.

(8) En 1206, ARCHIVES DE L'ÉTAT À MONS, *Sainte-Waudru, Cuesmes*, n<sup>o</sup> 59. — Édition dans L. DEVILLERS, I, 93-94, Bruxelles, 1899. — Cet acte a été détruit en 1940.

(9) ARCHIVES DÉPARTEMENTALES DU NORD À LILLE, 27 H 9, 113. — G. DEMAY, *Inventaire des sceaux de la Flandre*, II, n<sup>o</sup> 6743, Paris, 1873.

(10) A. É. RENAIX, *Fonds abdij Ename*, charte n<sup>o</sup> 339.

(11) A. É. ANVERS, *Sint-Michiels*, charte XLIX.

(12) Reproduit dans *Plechtige opening van het Rijksarchief te Ronse, Kataloog van de tentoonstelling*, Bruxelles, 1964. — A.G.R., *Collection sigillographique*, n<sup>o</sup> 17487.

(13) ARCHIVES DE L'ARCHEVÊCHÉ À MALINES, chartes de Beaupré.

(14) Un sceau de 1227-1228 étant conservé aux ARCHIVES DE L'ÉTAT À MONS, *Abbaye de Ghislenghien*, chartes. — On en trouvera la description dans L. BAUDELET, *Cartulaire de l'abbaye de Ghislenghien*, dans *Bulletin de la Société historique et littéraire de Tournai*, XIV, 199, Tournai, 1870. — On en conserve un autre de 1235 aux mêmes ARCHIVES DE L'ÉTAT À MONS, *Abbaye de Ghislenghien*, et dont la description se trouve aussi dans L. BAUDELET, *Cartulaire...*, dans *Bulletin...*, XIV, 200. — Ces sceaux ont été détruits en 1940.

(15) ARCHIVES DÉPARTEMENTALES DU NORD À LILLE, 27 H 9, 113. — G. DEMAY, *Inventaire des sceaux de la Flandre*, II, n<sup>o</sup> 7026.

(16) A. É. RENAIX, *Fonds abdij Ename*, charte n<sup>o</sup> 339.

(17) A. É. ANVERS, *Sint Michiels*, charte n<sup>o</sup> XLIX.

(18) A. É. RENAIX, *Fonds abdij Ename*, charte non numérotée, 1<sup>er</sup> mai 1434.

(19) ARCHIVES DE L'ARCHEVÊCHÉ À MALINES, chartes de Beaupré.

respectivement, ceux des abbés Henri Lanckveld, Gislebert de Jonghe, Jean de Thorout, Godefroid d'Escornaix et Gabriel Bacqué. On a conservé deux sceaux armoriés en cuivre de l'abbé P. E. Garnier, sur des ustensiles (1). Une matrice de sceau d'un abbé d'Eename est conservée au Musée de la Ville d'Audenarde, mais en mauvais état. Plusieurs de ces objets sont décrits par P. Batseller, *Pretiosa uit oude abdijen, Kataloog*, 66-70, Termonde, 1973.

Épigraphie : on n'a retrouvé les épitaphes que de certains abbés : celle de Guillaume Fabri, citée dans Ph. Grierson, *Annales...*, 129; celle de J. de Lannoy, citée dans E. Beaucarne, *Notice historique...*, II, 216; on connaît une pierre tombale commune à G. Bacqué, S. de Warluzel et J. de Lannoy, installée à Pamele par L. de Reyngodt (2). L'építaphe de l'évêque de Rodoan (3), enterré à l'église Saint-Donatien à Bruges, est citée dans A. Sanderus, *Flandria Illustrata*, II, 51. Celle de P. E. Garnier est éditée dans J. Donnet, *P. E. Garnier, abbé d'Eename*, 49. Lors des fouilles, on a retrouvé quelques fragments de pierres funéraires (4).

Héraldique : les armoiries de l'abbaye remontent au moins à la première moitié du XVII<sup>e</sup> siècle, le premier dessin conservé date de cette époque (5). Elles étaient reconnues officiellement comme armoiries de la ci-devant commune (6). Elles représentent d'azur un pélican ensanglanté avec sa pitié d'or, posé sur un tertre de sinople; l'écu timbré d'une couronne de comte à neuf perles, surmontée d'une mitre d'abbé contournée d'or, accompagnée de deux crosses, adossées de même.

Les armoiries de plusieurs abbés des XVI<sup>e</sup> et XVII<sup>e</sup> siècles sont conservées aux Archives de l'État à Renaix, notamment celles des abbés de Rodoan (7), Garnier, de Loose, de Reyngodt, de Colins et de Locquenghien (8). L'ouvrage de Van der Cruyse, *Oorspronck van diverse abdijen* (9) reproduit les armoiries de plusieurs abbés. Tenant compte de la valeur douteuse des récits consacrés aux abbés, on doit se méfier de la justesse des armoiries. Celles de Simon de Warluzel se trouvent dans E. Soens, *De abdij Sint-Adriaan te Geeraardsbergen*, face page 135, Alost, 1914.

Plusieurs objets de l'église paroissiale de Saint-Laurent d'Eename proviennent de l'abbaye : un calice, daté d'environ 1600, des candélabres, de 1754, un portrait de Saint Benoît et un récipient des Saintes

(1) Ces objets sont conservés au MUSÉE DE LA VILLE D'AUDENARDE. — On verra aussi H. J. BOCKSTAL, *Heraldische tentoonstelling Liedts-kasteel Oudenaarde, 18 juli - 2 augustus 1984*, 20, nos 63-65, Audenarde, 1984. — D'autres objets sont énumérés dans Ename, *Zijn abdij, zijn Kerk*, Audenarde, 1969.

(2) On conserve aux A.É. RENAIX, *Fonds abdij Ename*, n° 41, un croquis du chœur de l'église où est indiqué l'ancien emplacement de la pierre. En 1877, les pierres furent remplacées dans une chapelle latérale de l'église.

(3) Le texte est reproduit dans *Gallia Christiana*, V, 251. — E. BEAUCARNE, *Notice historique...*, II, 218. — Le dessin du monument funéraire se trouve dans B.R., ms. *Goethals*, n° 1657, 28. — Il est signalé par R. MULLIE, *Monuments de Bruges*, II, 67, Woluwé-Saint-Lambert, 1960.

(4) Elles sont actuellement chez M. Fredericq, à Ename.

(5) Notamment dans l'ouvrage de ANDREAS VAN DER CRUYSE, *Oorspronck van diverse abdijen*, conservé aux ARCHIVES DU GRAND SÉMINAIRE À BRUGES. — On verra aussi la première édition de A. SANDERUS, *Flandria Illustrata*, II, 514, Cologne, 1644. — B.R., ms. II 3577, f° 28<sup>ro</sup>. — Des sculptures représentant le pélican sont conservées chez M. Fredericq.

(6) E. BEAUCARNE, *Notice historique...*, I, 1 et frontispice.

(7) A. SANDERUS, *Flandria Illustrata*, II, 50.

(8) A.É. RENAIX, *Fonds abdij Ename*, n° 131bis. — A.É. RENAIX, *Fonds abdij Ename*, nos 297-298, en ce qui concerne l'abbé de Loose. — A.É. GAND, *Kaarten en plans*, n° 201. — BIBLIOTHÈQUE DE L'UNIVERSITÉ DE GAND, gravure intitulée *Cavalcade fait à Gand...* — C. VAN DEN HAUTE, *Les campagnes de Louis XIV...*, dans *Bulletin de la Société d'histoire et d'archéologie de Gand*, XXIX, 5. — Pour Dom Garnier, on verra A. SANDERUS, *Flandria Illustrata*, III, 164, La Haye, 1732. — Description dans J. DONNET, *P. E. Garnier, abbé d'Eename*, 49. — Pour de Colins et de Locquenghien, on verra les tableaux conservés chez M. Fredericq.

(9) A. VAN DER CRUYSE, *Oorspronck van diverse abdijen*, conservé aux ARCHIVES DU GRAND SÉMINAIRE À BRUGES. — On y retrouve les armoiries de Gualbert, Tancrade, Gislebert I, Guillaume, Arnoul, Gislebert II, Lambert III, Lambert IV, Gauthier, Siger, Henri van Lanckvelt, Arnoul II, Baudouin d'Audenhove, Gérard de Stirpes, Jean de Mons, Égide de Schendelbeke, Gislebert III de Jonghe, Jean Buc, Jean Yserman, Gérard Ghuisse, Jean de Thorout, Godefroid d'Escornaix, Guillaume Fabri, Gérard de Coninc, Godefroid de Brakele, Otton de Hasten, Pierre van der Beke, Gérard Canaert, Antoine Bighe, Gabriel Bacqué, Simon de Warluzel, Jacques de Lannoy, Charles de Rodoan, Hugues d'Enguien, Pierre-Ernest Garnier.

Huiles. Des colonnes, venant aussi de l'abbaye, ont été utilisées pour la construction du château de Roborst. Des objets, conservés dans le trésor de l'église Notre-Dame de Pamele à Audenarde, ont appartenu à l'abbé de Locquenghien.

Du carillon subsiste actuellement une cloche dans l'église de Toutainville (dép. de l'Eure), qu'on y appelle « la cloche offerte par les Flandres belges ». La cloche du Marais Vernier (aussi dans l'Eure) de 1923 remplace « une cloche de 1677 achetée en 1804 qui avait fait partie du carillon de l'abbaye bénédictine d'Eename au diocèse de Malines » comme l'indique son inscription.

\* \* \*

La naissance de l'abbaye d'Eename, située sur la rive droite de l'Escaut, est en corrélation directe avec la décadence du rôle que ce lieu jouait aux points de vue militaire et commercial, à la fin du X<sup>e</sup> et au début du XI<sup>e</sup> siècle (1). Un castrum fut érigé, comme fortification lotharingienne contre la Flandre en pleine expansion (2), vers 974. Très vite, le commerce se concentra autour de cette fortification et un *portus* se développa (3). Dès avant 1025, on comptait trois églises à Eename : Notre-Dame, l'église castrale, Saint-Sauveur et Saint-Laurent, églises du *portus* (4). Il y avait, en outre, l'église-mère de Nedereename. A Notre-Dame, les comtes d'Eename avaient installé des chanoines séculiers (5). Après avoir été détruit (6) une première fois en 1033, Eename fut annexé définitivement à la Flandre en 1047. Le castrum perdit toute son importance et fut peut-être détruit. Le commerce cessa par manque de défense et le rôle fut repris par Audenarde (7). Baudouin V y installa (8) des moines bénédictins en 1063. Il les dota, avec l'aide de sa femme Adèle et du seigneur de Pamele, Arnoul (9). Le nombre de moines ne pouvait dépasser la douzaine (10).

Quelques années plus tard, l'église Notre-Dame fut abandonnée au profit de Saint-Sauveur, avec l'accord de la fondatrice (11). Saint-Laurent devenait l'église paroissiale. Notre-Dame tombait en ruines, mais on la restaura à plusieurs reprises. Elle portera le nom de *capelle te Lottrycke*, en souvenir de son passé lotharingien (12).

\* \* \*

(1) L. MILIS, *De abdij van Ename in de middeleeuwen*, dans *Handelingen der Maatschappij voor Geschiedenis en Oudheidkunde te Gent, Nieuwe Reeks*, XV, 3, Gand, 1961.

(2) L. MILIS, *Ename duizend jaar ?*, dans *Uit het rijke verleden van Ename, 974-1974*, 7-25. — H. FRANZ-REINHOLD, *Die Marken Valenciennes, Eename und Antwerpen*, dans *Rheinische Vierteljahrsblätter*, X, 234-241, 253, Bonn, 1940. — J. DHONDT, *Het ontstaan van Oudenaarde*, dans *Handelingen van de geschied-en oudheidkundige Kring van Oudenaarde*, X, 1, Audenarde, 1952.

(3) L. MILIS, *De abdij van Ename...*, dans *Handelingen der Maatschappij... te Gent, Nieuwe Reeks*, XV, 2.

(4) *Gesta episcoporum Cameracensium*, édition L. C. BETHMANN, dans *M.G.H.*, SS., IX, 465, Hannover, 1846.

(5) *Gesta episcoporum Cameracensium*, édition L. C. BETHMANN, dans *M.G.H.*, SS., IX, 399.

(6) L. MILIS, *De abdij van Ename...*, dans *Handelingen der Maatschappij... te Gent, Nieuwe Reeks*, XV, 3.

(7) L. MILIS, *De abdij van Ename...*, dans *Handelingen der Maatschappij... te Gent, Nieuwe Reeks*, XV, 3.

(8) L. MILIS, *De abdij van Ename...*, dans *Handelingen der Maatschappij... te Gent, Nieuwe Reeks*, XV, 5. — M. GYSSELING et A. C. F. KOCH, *Diplomata Belgica ante annum millesimum centesimum scripta*, I, 28, n° 156, Bruxelles, 1950.

(9) L. MILIS, *De abdij van Ename...*, dans *Handelingen der Maatschappij... te Gent, Nieuwe Reeks*, XV, 3-6.

(10) Ch. PIOT, *Cartulaire de l'abbaye d'Eename*, 346, n° 356.

(11) L. MILIS, *De abdij van Ename...*, dans *Handelingen der Maatschappij... te Gent, Nieuwe Reeks*, XV, 3. — Ch. PIOT, *Cartulaire de l'abbaye d'Eename*, 346, n° 35.

(12) E. BEAUCARNE, *Notices historiques...*, I, VI.

**GUALBERT.** Ce moine, venant de l'abbaye de Saint-Vaast d'Arras, reçut la nouvelle abbaye d'Eename, en 1063, des mains des comtes Baudouin V et Adèle (1). L'année suivante, on régla la question de l'avouerie (2). Avant 1070, date à laquelle la fondation est confirmée par le pape (3), la Communauté fut transférée de l'église Notre-Dame à Saint-Sauveur, dans l'ancien *portus* (4). Avant 1085, Gualbert abandonna l'abbatit et se retira à Saint-Vaast, où il mourut un 6 août (5).

**LAMBERT I SENIOR.** Moine de Saint-Bertin Lambert I apparaît (6) en 1085, quand il est élu abbé (7). Il mourut à Eename un 28 décembre (8).

**LAMBERT II JUNIOR** était moine de la même abbaye que son prédécesseur (9) quand il fut élu à une date inconnue. Il est le fondateur d'une Confrérie spirituelle de Notre-Dame, ayant pour but de restaurer la *capelle te Lottrycke* (10). Il mourut un 19 juillet avant 1093 et est enterré à Eename (11).

**TANCRADÉ** est élu (12) en 1092 ou 1093. Sous son abbatit, l'abbaye acquit la villa d'Hellebecq (13) et les autels d'Opbrakel (14) et Chièvres (15) en 1108. Il souscrivit (16) l'acte de fondation de Bornhem en 1101 et deux chartes d'Odon (17), évêque de Cambrai en 1108. En raison de

(1) Ch. PIOT, *Cartulaire de l'abbaye d'Eename*, I, n° 1. — *Annales abbatum monasterii Eenamensis*, édition U. BERLIÈRE, dans *Documents pour servir à l'histoire ecclésiastique de la Belgique*, I, 120, Maredsous, 1894. — A. É. RENAIX, *Fonds abbdij Ename*, n° 11, f° 2r° et sv., n° 18, f° 1v° ; n° 16, feuilles. — B.R., ms. 7877, f° 59r° et sv ; ms II 445. — *Chronicon Sancti Bavonis*, édition J. DE SMET, dans *Recueil des chroniques de Flandre*, I, 558, Bruxelles, 1837. — Ph. WIELANT, *Recueil des antiquités de Flandre*, édition J. DE SMET, 88, 219, 394, Bruxelles, 1865. — *Sigeberti auctarium Affligemense*, édition P. GORISSEN, 115, Bruxelles, 1952. — *Istorie et chronique de Flandre*, édition KERVYN DE LETTENHOVE, I, 3, Bruxelles, 1879. — FERRY DE LOCRES, *Chronicon Belgicum*, 197, Arras, 1616. — J. BUZELINUS, *Gallo Flandria sacra et profana*, II, 172, Douai, 1625. — J. MEYERUS, *Commentarii sive Annales rerum Flandricarum*, f° 26r°, Anvers, 1561.

(2) Ch. PIOT, *Cartulaire de l'abbaye d'Eename*, 5, n° 3. — Sur cet acte, on verra les articles de N. HUYGHEBAERT et L. MILIS, signalés dans les travaux consacrés à Eename.

(3) Ch. PIOT, *Cartulaire de l'abbaye d'Eename*, 6, n° 4. — On emploie déjà ici le terme de *Sanctus Salvator*.

(4) Ch. PIOT, *Cartulaire de l'abbaye d'Eename*, 346, n° 356, donne plus de détails sur le transfert.

(5) MAREDSOUS, dossier 21.2., *Nécrologe* (qui dit à tort : « moritur 1085 »). — *Annales...*, édition U. BERLIÈRE, dans *Documents pour servir...*, I, 120. — A. VAN DRIVAL, *Nécrologe de l'abbaye de Saint-Vaast d'Arras*, 12, Arras, 1878. — Il a été identifié à tort avec un abbé Gauthier, abbé de Saint-Sépulchre, auteur d'une Vie de saint Vindicien et mort en 1096 (A. DE CARDEVACQUE et A. TERNINCK, *L'abbaye de Saint-Vaast*, 114, Arras, 1865).

(6) Ch. PIOT, *Cartulaire de l'abbaye d'Eename*, 7, n° 5.

(7) *Annales...*, édition U. BERLIÈRE, dans *Documents...*, I, 120. — A. É. RENAIX, *Fonds abbdij Ename*, n° 16, feuilles. — B.R., ms. II 445.

(8) MAREDSOUS, dossier 21.2., *Nécrologe*. — *Annales...*, édition U. BERLIÈRE, dans *Documents...*, I, 120.

(9) *Annales...*, édition U. BERLIÈRE, dans *Documents...*, I, 120.

(10) Ch. PIOT, *Cartulaire de l'abbaye d'Eename*, 346, n° 356. — Sur cette Confrérie, on verra : U. BERLIÈRE, *Confréries bénédictines au Moyen Âge*, dans *Revue liturgique et monastique*, XII, 135, Maredsous, 1927. — A. LEYMAN, *Een broederschap of confrerie van O.L.V. te Eename*, dans *Handelingen van de geschied- en oudheidkundige Kring van Oudenaarde Feestnummer*, 93-97, Audenaarde, 1956.

(11) MAREDSOUS, dossier 21.2., *Nécrologe*. — *Annales...*, édition U. BERLIÈRE, dans *Documents...*, I, 120. — La *Gallia Christiana*, V, 33, n'admet l'existence que d'un seul abbé du nom de Lambert. Elle mentionne la date de 1088.

(12) Ch. PIOT, *Cartulaire de l'abbaye d'Eename*, 10, n° 7 : d'après cet acte de 1096, il est dans la quatrième année de son abbatit. — A. É. RENAIX, *Fonds abbdij Ename*, n° 16, feuilles, donne 1092.

(13) Ch. PIOT, *Cartulaire de l'abbaye d'Eename*, 9, n° 6. — Pour la date de cet acte, on verra L. MILIS, *De onuitgegeven oorkonden...*, n° 2 — Hellebecq, prov. de Hainaut, cant. d'Ath.

(14) Ch. PIOT, *Cartulaire de l'abbaye d'Eename*, nos 7 et 8 (1096-1098), nos 10 et 11.

(15) Ch. PIOT, *Cartulaire de l'abbaye d'Eename*, 12, n° 9.

(16) MIRAEUS et FOPPENS, *Opera diplomatica*, I, 169.

(17) MIRAEUS et FOPPENS, *Opera diplomatica*, III, 666. — [C. SERRURE], *Cartulaire de Saint-Bavon à Gand, 655-1255*, 24, [Gand, 1836-1840]. — A. VAN LOKEREN, *Chartes et documents de l'abbaye de Saint-Pierre-au-Mont-Blandin à Gand*, I, 114, n° 179, Gand, 1868.

grandes difficultés qu'il éprouvait avec ses moines, il alla se plaindre à Rome, mais il périt en chemin un 9 juin (1), probablement en 1110.

**GISLEBERT I.** Cet abbé apparaît (2) pour la première fois en 1110 après avoir été moine à Afflighem. C'est en 1110 que l'église et la *cella* de Pamele-Audenarde furent bâties (3). Il souscrit les chartes d'Odon de Cambrai en 1112 pour Bornhem (4). Pascal II lui adressa deux bulles (5) en 1115. En 1117, il est à Gand pour l'assemblée qui a pour but d'introduire la réforme clunisienne à Saint-Pierre (6). Il reçoit des possessions à Cluysen, de Bandouin VII, comte de Flandre (7), et à Bossuyt (8) ; il échange des serfs avec Saint-Bavon à Gand (9), et on le retrouve cité (10) dans une charte de 1120. Dans un autre acte de Charles le Bon, son ami, de 1122, il figure comme témoin (11). L'année suivante, l'abbé souscrivit un acte épiscopal pour Bornhem (12). En 1127, il intervient en faveur des habitants de Chièvres auprès de l'évêque de Cambrai, Bouchard (13). En 1129, il souscrit une charte de Thierry d'Alsace (14). Il est élu abbé (15) de Saint-Pierre-au-Mont-Blandin en 1132. En 1119, il conclut une confraternité avec l'abbaye de Saint-Thierry près de Reims (16).

**SNELLARD**, ce moine d'Eename est élu en 1132 pour remplacer Gislebert (17). Son nom paraît dans des chartes de 1132 (18), 1138 (19), 1140 (20), 1144 (21), 1148 (22), 1149 (23) et

(1) MAREDSOUS, dossier 21.2., *Nécrologe*. — *Annales...*, édition U. BERLIÈRE, dans *Documents...*, I, 120. — A.É. RENAIX, *Fonds abbdj Ename*, n° 16, feuilles, mentionne la date de 1101. On peut croire qu'il s'agit plutôt d'une erreur, pour 1110, au lieu d'une référence à la charte de Bornhem.

(2) Ch. PIOT, *Cartulaire de l'abbaye d'Eename*, 13, n° 10. — On le retrouve aussi cité comme abbé d'Eename dans une charte relative à Cortenberg : A.G.R., *Archives ecclésiastiques du Brabant*, n° 5885/2.

(3) A.É. RENAIX, *Fonds abbdj Ename*, n° 16, feuilles.

(4) Ch. PIOT, *Cartulaire de l'abbaye d'Eename*, 14-15, n°s 11, 12, 13.

(5) MIRAEUS et FOPPENS, *Opera diplomatica*, I, 371.

(6) Ch. PIOT, *Cartulaire de l'abbaye d'Eename*, 17 et 19, n°s 15 et 16.

(7) N. HUYGHEBAERT, *Abt Giselbrecht van Eename en de gelukzalige Karel de Goede*, dans *Sacris Erudiri*, I, 230, Bruges-La Haye, 1948.

(8) Ch. PIOT, *Cartulaire de l'abbaye d'Eename*, 33, n° 33. — F. VERCAUTEREN, *Actes des Comtes de Flandre*, 202, n° 89, Bruxelles, 1938. — La donation est confirmée plus tard par Charles le Bon.

(9) Ch. PIOT, *Cartulaire de l'abbaye d'Eename*, 27, n° 28.

(10) Ch. PIOT, *Cartulaire de l'abbaye d'Eename*, 16 et 25, n°s 14 et 24.

(11) L. DEVILLERS, *Note sur un cartulaire du Chapitre de Saint-Vincent de Soignies*, dans *B.C.R.H.*, LXXIII, 271, Bruxelles, 1904.

(12) F. VERCAUTEREN, *Actes des comtes de Flandre*, 246, n° 107. — Sur leur amitié, voir N. HUYGHEBAERT, *Abt Giselbrecht...*, dans *Sacris Erudiri*, I, 225-231. — L'auteur se base surtout sur la *Chronique d'Herman de Tournai*, édition G. WAITZ, dans *M.G.H.*, SS., XIV, 285, Hannover, 1883. — Il est impossible de savoir si on peut identifier Gislebert de Boutersem avec l'abbé : *Chronicon Affligemense*, édition G. H. PERTZ, dans *M.G.H.*, SS., IX, 415, Hannover, 1851.

— Un autre acte le signale en 1121 (A.G.R., *Archives ecclésiastiques du Brabant*, n° 5885/3).

(13) Ch. PIOT, *Cartulaire de l'abbaye d'Eename*, 27, n° 26.

(14) F. VAN DE PUTTE, *Chronique du monastère d'Oudenburg*, 88, Bruges, 1843.

(15) *Annales Blandinienses*, et *Annales Elmenses*, édition Ph. GRIERSON, *Les Annales de Saint-Pierre de Gand et de Saint-Amand*, 40 et 105, Bruxelles, 1937.

(16) REIMS, BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE, ms. 349, 137 r, 190 r.

(17) *Annales...*, édition U. BERLIÈRE, dans *Documents...*, I, 121. — B.R., ms. II 445. — A. É. RENAIX, *Fonds abbdj Ename*, n° 16, feuilles. La date donnée ici comme date de sa mort est 1147.

(18) Ch. PIOT, *Cartulaire de l'abbaye d'Eename*, 29, n° 29.

(19) Ch. PIOT, *Cartulaire de l'abbaye d'Eename*, 31, n° 31.

(20) Ch. PIOT, *Cartulaire de l'abbaye d'Eename*, 33-34, n°s 33-34.

(21) Ch. PIOT, *Cartulaire de l'abbaye d'Eename*, 36, n° 36 ; 35, n° 35 : le copiste du *Liber privilegiorum*, à écrit fautive-ment *Giselbertus*.

(22) Ch. PIOT, *Cartulaire de l'abbaye d'Eename*, 37, n° 38.

(23) A.É. RENAIX, *Fonds abbdj Geraardsbergen*, n° 7, où on lit *Scenelardus*.



1150 (1). Il a démolì l'ancien bâtiment de Saint-Sauveur, pour y ériger, à partir de 1139, un établissement beaucoup plus vaste, en style roman (2). Il abdique en raison des graves attaques des moines et à cause de la pauvreté de l'abbaye, probablement provoquée par les grands travaux (3).

**GUILLAUME.** Cet abbé, dont l'origine est inconnue, conclut un accord avec l'abbé de Vicoigne, en 1153, sur certains droits à Tongres (4). En 1157, il partit à la croisade par la Hongrie. S'il n'était pas revenu un an après son départ, les moines pouvaient choisir un successeur (5). Il mourut un 26 septembre (6).

**ARNOUL,** comme Guillaume n'était pas revenu, les moines ont élu, en 1157, le prieur d'Afflighem (7). En 1160, il assiste à la translation de saint Cyprien à Afflighem, et la même année, à la translation de saint Célestin à Renaix (8). Son nom paraît dans une charte de 1162 pour Ninove (9), et dans une d'Eename non datée (10). En 1164, il est élu abbé d'Afflighem, où il meurt (11) le 6 octobre 1184.

**GISLEBERT II** est à identifier, avec certitude, avec le moine du même nom à Lobbes, à Saint-Erme (12), ensuite à Afflighem (13); auteur probable de l'*Auctarium Affligemense* sur Sigebert de Gembloux (14), il est élu (15) en 1164. Son abbatiat très fructueux — les *Annales*

(1) Ch. PIOT, *Cartulaire de l'abbaye d'Ename*, 41, n° 40.

(2) *Annales...*, édition U. BERLIÈRE, dans *Documents...*, 121. — B.R., ms. II 445. — Pour l'étude de l'abbaye comme monument architectural, on verra A.L.J. VAN DE WALLE, *Verslag van de navorsingen betreffende de Sint-Salvatorkerk*, dans *Cultureel jaarboek van de Provincie Oost-Vlaanderen*, 1947, 231-302, Gand, 1948.

(3) *Annales...*, édition U. BERLIÈRE, dans *Documents...*, I, 121. — B.R., ms. II 445.

(4) Ch. PIOT, *Cartulaire de l'abbaye d'Eename*, 41, n° 41. — Le nom de cet abbé est omis. — Il est mentionné dans la copie de Vicoigne : ARCHIVES DÉPARTEMENTALES DU NORD À LILLE, 58 H 95<sup>e</sup> et 59 H 97. — Tongres-Notre-Dame et Tongres-Saint-Martin, Prov. du Hainaut, cant. de Chièvres.

(5) *Annales...*, édition U. BERLIÈRE, dans *Documents*, I, 121, disent qu'il alla en Hongrie. — C. VAN GESTEL, *Historia sacra et profana archiepiscopatus Mechliniensis*, II, 250, La Haye, 1725. — B.R., ms. II 445, disent qu'il partait à la guerre sainte. — A.É. RENAIX, *Fonds abbdij Eename*, n° 16, feuilles, mentionne cet abbé en 1148, ce qui est impossible. — La date de 1157 est définie par la mention qu'il accompagna Thierry d'Alsace en Orient. — Ce dernier est parti pour son troisième voyage en 1157 : J. JOHNNEN, *Philipp von Elsass, Graf von Flandern*, dans *B.C.R.H.*, LXXIX, 347, Bruxelles, 1910.

(6) MAREDSOUS, dossier 21.2., *Nécrologe*.

(7) *Continuatio chronici Affligemensis*, édition L. D'ACHERY, *Spicilegium*, II, 778, Paris, 1657. — *Annales...*, édition U. BERLIÈRE, dans *Documents...*, I, 121. — On rencontre un prieur de ce nom dans les Archives d'Afflighem : *Annales...*, I, 121.

(8) Les *Annales...* ne sont pas exactes à ce point de vue. Elles confondent le pape Célestin et le confesseur homonyme de Renaix (*AA.SS.*, Maii, IV, 34-35). — La translation de saint Cyprien est attestée par MEYERUS, *Commentarii sive Annales rerum Flandricarum*, 47<sup>vo</sup>, Anvers, 1561 (*AA.SS.*, Sept., IV, 188).

(9) *Cartulaire de Ninove*, édition J. DE SMET, *Recueil des chroniques de Flandre*, II, 765, Bruxelles, 1841.

(10) Ch. PIOT, *Cartulaire de l'abbaye d'Eename*, 262, n° 292, donne une fausse date. — On verra L. MILIS, *De onuitgegeven oorkonden...*, n° 26.

(11) *Auctarium Affligemense*, édition P. GORISSEN, 146, anno 1164. — *Continuatio Chronici Affligemensis*, édition L. D'ACHERY, *Spicilegium*, II, 778. — Pour sa mort, on verra *Auctarium Affligemense*, édition P. GORISSEN, 61. — B.R., ms. II 445, place son élection à Afflighem en 1168, et sa mort en 1177, ce sont deux erreurs. — MAREDSOUS, dossier 21.2., *Nécrologe*.

(12) Il serait le *magister* mentionné par HUGO DE LOBBES, *Fundatio monasterii Lobbiensis*, édition G. WAITZ, *M.G.H.*, SS., XIV, 547, Hannover, 1883. — Voir *Auctarium Affligemense*, édition P. GORISSEN, 72-73. — B.R., ms. II 445. — L. MILIS, *Giselbrecht abt van Ename*, dans *Nationaal Biografisch Woordenboek*, II, 255-256, Bruxelles, 1967.

(13) *Annales...*, édition U. BERLIÈRE, dans *Documents...*, I, 121. — B.R., ms. II 445. — *Auctarium Affligemense*, édition P. GORISSEN, 73.

(14) *Auctarium Affligemense*, édition P. GORISSEN, 72-76.

(15) *Annales...*, édition U. BERLIÈRE, dans *Documents...*, I, 121. — L'*Auctarium Affligemense* se termine en 1164. Il est témoin comme abbé d'Eename dans une charte de Saint-Pierre à Gand, qui porte la date de 1163. Il s'agit ici d'une copie dans le deuxième *Liber traditionum* : édition A. FAYEN, *Liber Traditionum Sancti Petri Blandiniensis*, dans *Cartu-*

d'Eename le désignent par *vir omni more et honestate preclarus* — nous laissa de multiples traces : son nom est cité dans des chartes de 1164 (1), 1167 (2), 1169 (3), 1170 (4), 1172 (5), et du 8 septembre 1176 (6), ainsi que dans de nombreuses chartes non datées (7). Il est invraisemblable qu'on ait rebâti (8) le cloître sur son emplacement définitif en 1170. Il voulut introduire dans l'abbaye la règle de Cîteaux, mais les moines noirs, chassés et remplacés par les cisterciens, le déposèrent ensuite (9). Il aurait alors été abbé dans trois abbayes de cisterciens, avant de mourir un 27 octobre (10). En 1165 on avait transféré le chef de saint Célestin à Eename (11).

LAMBERT III venait de Saint-Bavon de Gand, où il était surnommé le *bonus prior* (12). Son élection date (13) de la fin de 1176 ou de 1177, c'est le début d'un abbatiat honorable (14). Son nom est mentionné dans plusieurs chartes, jusqu'en 1191, sans qu'il soit possible de dire s'il se rapporte à lui ou partiellement à son successeur homonyme (15). Il mourut un 22 décembre (16), et fut enterré à Eename (17).

LAMBERT IV. Cet abbé, homonyme du précédent, lui succéda à une date incertaine (18), peut-être 1191. Il était moine à Eename (19). La tâche abbatiale était trop lourde pour lui (20) et il

*laire de la Ville de Gand*, II<sup>e</sup> série, 1, 175, 3, Gand 1906. — Il faut pourtant préférer la date de 1164 à celle de 1163 et l'expliquer par une erreur du copiste ou une interpolation de celui-ci.

(1) A.G.R., *Archives ecclésiastiques du Brabant, Cartulaire de Forest*, f<sup>o</sup> 258 r<sup>o</sup>, où il apparaît comme témoin avec son prédécesseur Arnoul. — E. DE MARNEFFE, *Cartulaire d'Affligem*, dans *Analectes pour servir à l'histoire ecclésiastique de la Belgique*, 2<sup>e</sup> section, 185, n<sup>o</sup> 122, Louvain, 1894-1901.

(2) MIRABUS et FOPPENS, *Opera diplomatica*, I, 342.

(3) J. VOS, *L'abbaye de Saint-Médard ou de Saint-Nicolas-des-Prés*, II, *Cartulaire*, 64, n<sup>o</sup> 32, Tournai, 1873. — [C. SERRURE], *Cartulaire de Saint-Bavon à Gand, 855-1255*, 50, n<sup>o</sup> 46. — A. VAN LOKEREN, *Chartes et documents...*, I, 179, n<sup>o</sup> 315. — A.G.R., *Archives ecclésiastiques du Brabant*, n<sup>o</sup> 4623, f<sup>o</sup> 25 v<sup>o</sup>.

(4) A. WAUTERS, *Analectes de diplomatique*, dans *B.C.R.H.*, 4<sup>e</sup> série, VII, 357, Bruxelles, 1880.

(5) Ch. PIOT, *Cartulaire de l'abbaye d'Eename*, 51, n<sup>o</sup> 55. — F. VAN DE PUTTE et C. CARTON, *Chronica et cartularium abbatiæ Sancti Nicholai Furnensis*, 79, Bruges, 1849. — A. PRUVOST, *Chronique et cartulaire de Bergues-Saint-Winnoc*, I, 147, Bruges, 1875.

(6) Ch. PIOT, *Cartulaire de l'abbaye d'Eename*, 52, n<sup>o</sup> 56.

(7) Ch. PIOT, *Cartulaire de l'abbaye d'Eename*, 49-50, n<sup>os</sup> 51-53, 367, n<sup>o</sup> 397 ; 387, n<sup>o</sup> 423. — L. MILIS, *De onuitgegeven oorkonden...*, n<sup>os</sup> 30, 31, 88-92.

(8) AUDENARDE, DOYENNÉ, B. DE RANTERE, *Kronisch, anno 1170*, d'après la Chronique manuscrite de l'abbaye, page 2. — Nous croyons plutôt qu'il s'agit d'une erreur pour la date de 1070.

(9) *Annales...*, édition U. BERLIÈRE, dans *Documents...*, I, 121. — B.R., ms. II 445. — Selon les habitudes cisterciennes, il n'a pas accepté d'autels, comme le font croire à tort les *Annales...*, I, 121. — Voir L. MILIS, *De abbdij van Eename in de Middelenewen*, 34-36.

(10) Tout essai d'identification de ces abbayes est resté infructueux : *Auctarium Affligemense*, édition P. GORISSEN, 75, note 6. — MAREDSOUS, dossier 21.2., *Nécrologe*.

(11) DEHAISNES, *Histoire de l'art dans la Flandre, l'Artois et le Hainaut*, 135, Lille, 1886. — L. D'ACHERY, *Spicilegium*, II, 778.

(12) *Annales...*, édition U. BERLIÈRE, dans *Documents...*, I, 122. — B.R., ms. II 445. — On rencontre deux moines de ce nom dans A. VAN LOKEREN, *Chartes et documents...*, I, 179, n<sup>o</sup> 315. — A. É. GAND, *Sint-Baafs*, n<sup>o</sup> 1031, f<sup>o</sup> 28 v<sup>o</sup>.

(13) *Annales...*, édition U. BERLIÈRE, dans *Documents...*, I, 122. — On ne peut pas se fier complètement à cette source, donnant 1176, puisqu'il s'agit d'un ajout du XVI<sup>e</sup> siècle. — Son prédécesseur est encore en fonction le 8 septembre 1176. — Selon Ch. PIOT, *Cartulaire de l'abbaye d'Eename*, 52, n<sup>o</sup> 57, 1177 est la première année de son abbatiat. — Dans A.É. RENAIX, *Fonds abbdij Ename*, n<sup>o</sup> 16, feuilles, la date est 1177.

(14) *Annales...*, édition U. BERLIÈRE, dans *Documents...*, I, 122.

(15) Ch. PIOT, *Cartulaire de l'abbaye d'Eename*, n<sup>os</sup> 61 (1162), 64, 65, 72 (1185), 73, 77, 83, 94 (1189) et les chartes non datées 48, 396, 90, 49, 409.

(16) MAREDSOUS, dossier 21.2., *Nécrologe*.

(17) *Annales...*, édition U. BERLIÈRE, dans *Documents...*, I, 122.

(18) A.É. RENAIX, *Fonds abbdij Ename*, n<sup>o</sup> 16, feuilles, l'affirme avec certitude.

(19) *Annales...*, édition U. BERLIÈRE, dans *Documents...*, I, 122. — B.R., ms. II 445.

(20) *Annales...*, édition U. BERLIÈRE, dans *Documents...*, I, 122.

abdiqua, probablement (1) en 1196. Après avoir été cistercien, il revint à Eename, pour y mourir un 3 janvier (2).

GAUTHIER était moine d'Eename, où il était placé à la tête d'une exploitation (3), probablement à Flobecq (4). Selon les *Annales* il aurait été élu abbé de Grammont (5) avant de succéder à Lambert IV à Eename (6). Il prêcha la croisade en 1202, croisade à laquelle prirent part deux moines d'Eename, Hugues et Guillaume (7). On le cite dans des chartes de mai 1203 (8) et janvier 1206 date à laquelle il renonce au droit de patronat sur l'église d'Eyne (9). Il libéra l'abbaye de lourdes dettes et subit de nombreuses oppressions (10). Il fit décorer et agrandir les bâtiments (11) ; il mourut le 15 mars 1206 à Eename où on l'enterra dans le Chapitre (12).

SIGER, éduqué dès son enfance à Afflighem, il y fit ses vœux et fut élu abbé (13) de Saint-Sauveur en 1206. Il est mentionné dans plusieurs chartes à partir de 1210 pour Saint-Pierre-au-Mont-Blandin (14) et Cambron (15). De 1217 à 1219 on retrouve son nom dans des documents d'Eename (16). Son abbatiat, qu'il exerça avec beaucoup de zèle et avec grande dignité (17), fut surtout employé à l'acquisition de dîmes, par achat ou donation, spécialement sur les possessions occidentales de l'abbaye (18). Malade, il mourut (19) le 27 janvier ou le 29 mars 1227 et fut enterré dans le Chapitre (20).

(1) Comme le rapporte une charte de 1191 (Ch. PIOT, *Cartulaire de l'abbaye d'Eename*, 302, n° 324, sous la fausse date de 1281) : — Des objections ont été faites par U. BERLIÈRE, *Annales...*, dans *Documents...*, I, 122, note 2. — Dans A.É. RENAIX, *Fonds abbdij Eename*, n° 8, 114-115, la date est 1191. — La charte est collationnée avec l'original. — A.É. RENAIX, *Fonds abbdij Eename*, n° 16, feuilles, dit qu'il aurait occupé sa dignité jusqu'en 1196.

(2) MAREDSOUS, dossier 21.2., *Nécrologe*. — *Annales...*, édition U. BERLIÈRE, dans *Documents...*, I, 122. — B.R., ms. II 445. — La *Gallia christiana*, V, 34, n'admet que l'existence d'un seul abbé de ce nom.

(3) *Annales...*, édition U. BERLIÈRE, dans *Documents...*, I, 122.

(4) Une charte de 1182-1119[2], éditée par Ch. PIOT, *Cartulaire de l'abbaye d'Eename*, 372, n° 409, mentionne un *Walterus monachus noster* qui souscrit avec son abbé une charte à Flobecq. — Flobecq, prov. de Hainaut, cant. de Flobecq.

(5) *Annales...*, édition U. BERLIÈRE, dans *Documents...*, I, 122, parlent de son élection et de son abbatiat sans désigner la date. Dans la documentation de Grammont un abbé de ce nom n'est pas mentionné. Il serait d'ailleurs difficile à situer, puisque un abbé *Godefridus* apparaît en 1185 et 1194 ; il n'est indiqué que par un G en 1190 et 1195 (Voir la notice sur Grammont, dans ce volume).

(6) *Annales...*, édition U. BERLIÈRE, dans *Documents...*, I, 122.

(7) AUDENARDE, DOYENNÉ, B. DE RANTÈRE, *Kroniek, anno 1202*, (d'après un ms. VAN DEN BROUCKE, inconnu d'ailleurs).

(8) A.É. GAND, *Fonds Baudelo*, n° 1, cartulaire A, f° 99<sup>v</sup>. — J. DESILVE, *Lettres d'Étienne de Tournai*, 469-470, Valenciennes, Paris, 1893.

(9) Ch. PIOT, *Cartulaire de l'abbaye d'Eename*, 90, n° 109.

(10) *Annales...*, édition U. BERLIÈRE, dans *Documents...*, I, 122.

(11) *Annales...*, édition U. BERLIÈRE, dans *Documents...*, I, 122.

(12) MAREDSOUS, dossier 21.2., *Nécrologe* (qui parle à tort de « Walbertus 12mus abbas »). — *Annales...*, édition U. BERLIÈRE, dans *Documents...*, I, 122. — B.R., ms. II 445. — A.É. RENAIX, *Fonds abbdij Eename*, n° 16, f° v<sup>o</sup>.

(13) *Annales...*, édition U. BERLIÈRE, dans *Documents...*, I, 123. — Pour la date, on verra : A.É. RENAIX, *Fonds abbdij Eename*, n° 16, feuilles.

(14) A. FAYEN, *Liber Traditionum...*, dans *Cartulaire de la Ville de Gand*, II<sup>e</sup> série, 1, 216-217.

(15) J. DE SMET, *Cartulaire de l'abbaye de Cambron*, II, 753, Bruxelles, 1869.

(16) Ch. PIOT, *Cartulaire de l'abbaye d'Eename*, 96, 102, 103, n<sup>os</sup> 119, 128, 129.

(17) *Annales...*, édition U. BERLIÈRE, dans *Documents...*, I, 123.

(18) Voir L. MILIS, *De abbdij van Eename...*, dans *Handelingen...*, XV, 37-43, Gand, 1961.

(19) MAREDSOUS, dossier 21.2., *Nécrologe* : le 29 mars qu'il donne semble moins acceptable, que le 27 janvier que donnent les *Annales...*, édition U. BERLIÈRE, dans *Documents...*, I, 123. — Pour l'année, voir A.É. RENAIX, *Fonds abbdij Eename*, n° 16, feuilles. et B.R., ms. II 445, qui donnent la date de 1217. — Le nécrologe de Ninove le mentionne au 28 janvier : A.É. RENAIX, *Abbdij Ninove*, n° 8, f° 81 v<sup>o</sup>. — Il est impossible qu'il s'agisse de 1228, parce que son successeur est en fonction le 9 janvier de cette année : Ch. PIOT, *Cartulaire de l'abbaye d'Eename*, 127, n° 158.

(20) *Annales...*, édition U. BERLIÈRE, dans *Documents...*, I, 123. — B.R., ms. II 445.

**HENRI DE LONGO AGRO** (*Lanckvelt*) était moine à l'abbaye d'Eename avant d'y être nommé abbé (1). On le retrouve à partir du 9 janvier 1228, quand il échange des possessions avec l'abbaye de Ghislenghien (2). Le domaine s'accroît par des donations à Cluysen et dans les environs (3). En 1230, des difficultés surgissent au sujet de la cure et des dîmes d'Oostersele (4). A Pamele-Audenarde, le couvent du Val-des-Vierges s'installe en 1233, avec l'accord de l'abbé d'Eename (5). Le pape Innocent IV accorde plusieurs libertés à l'abbaye au sujet des dîmes noales (6), ainsi que le rachat des dîmes (7), une bulle générale (8) et plusieurs autres mandements (9). Il acquiert (10) en plus la cour d'Oostrosebeke en 1248. Il est mentionné pour la dernière fois (11) en septembre 1249. Il abdique à un âge avancé et meurt peu après, un 25 avril (12). On l'enterra devant le Chapitre (13).

**ARNOULD II.** Arnoul est natif d'Eename (14), où il fut moine et prévôt (15) et, en 1250, abbé (16). Il était très doué pour ce qui est du domaine spirituel et temporel (17). Son abbatiat se caractérise par une stabilisation du domaine et par la prudence de son administration (18). En raison de certaines difficultés, il renonce à sa tâche d'abbé (19) après le 12 août 1260. Il mourut, très âgé, à l'abbaye un 9 avril ; il fut enterré à côté de son prédécesseur Henri (20).

**BAUDOIN DE VETERI CURTE** (*Audenhove*). Baudouin est né à Audenhove (21). Sa prélature commence (22) en 1260 ou 1261. Il semble avoir été très généreux, et aussi très modéré

(1) *Annales...*, édition U. BERLIÈRE, dans *Documents...*, I, 129. — Bien qu'il s'agisse d'un ajout moderne, il n'y a pas de raison d'en douter.

(2) Ch. PIOT, *Cartulaire de l'abbaye d'Eename*, 127-129, nos 158-159.

(3) Ch. PIOT, *Cartulaire de l'abbaye d'Eename*, 133, nos 164-165. — A.É. RENAIX, *Fonds abbdj Eename*, n° 9, fo 47<sup>vo</sup>, décembre 1230.

(4) Ch. PIOT, *Cartulaire de l'abbaye d'Eename*, 155-160, n° 187-191.

(5) Ch. PIOT, *Cartulaire de l'abbaye d'Eename*, 180, n° 211.

(6) Ch. PIOT, *Cartulaire de l'abbaye d'Eename*, 230, n° 261.

(7) Ch. PIOT, *Cartulaire de l'abbaye d'Eename*, 240, n° 270.

(8) Ch. PIOT, *Cartulaire de l'abbaye d'Eename*, 238, n° 262.

(9) Ch. PIOT, *Cartulaire de l'abbaye d'Eename*, 235, 238, 241, nos 263, 267, 271.

(10) Ch. PIOT, *Cartulaire de l'abbaye d'Eename*, 245-251, nos 276-279, 281-282. — A.É. RENAIX, *Fonds abbdj Eename*, charte n° 272bis : 31 octobre 1247.

(11) Ch. PIOT, *Cartulaire de l'abbaye d'Eename*, 257, n° 288.

(12) MAREDSOUS, dossier 21.2., *Nécrologe*. — *Annales...*, édition U. BERLIÈRE, dans *Documents...*, I, 123.

(13) *Annales...*, édition U. BERLIÈRE, dans *Documents...*, I, 123.

(14) *Annales...*, édition U. BERLIÈRE, dans *Documents...*, I, 123.

(15) Le nom d'un *Arnulfus prepositus* apparaît dans deux chartes de 1249. Dans la première, on lui cède, comme représentant de son abbaye, une partie des dîmes à Wercken (Ch. PIOT, *Cartulaire de l'abbaye d'Eename*, 256, n° 286) ; dans la seconde, il figure comme témoin : Ch. PIOT, *Cartulaire de l'abbaye d'Eename*, 261, n° 291.

(16) A.É. RENAIX, *Fonds abbdj Eename*, n° 16, feuilles.

(17) *Annales...*, édition U. BERLIÈRE, dans *Documents...*, I, 123. — Sa fonction de prévôt l'a évidemment aidé à développer cette aptitude. Ces qualités ont certainement été à la base de son élection, compte tenu des crises que subissaient tous les monastères bénédictins à cette époque.

(18) *Annales...*, édition U. BERLIÈRE, dans *Documents...*, I, 123. — Un examen des chartes éditées par Ch. Piot et des autres actes inédits le prouve. Il s'agit très souvent de querelles pendant lesquelles il dut défendre ses droits. La crise est annoncée par une vente : Ch. PIOT, *Cartulaire de l'abbaye d'Eename*, 273, n° 302.

(19) *Annales...*, édition U. BERLIÈRE, dans *Documents...*, I, 123. — Il est cité dans une charte qui porte cette date : Ch. PIOT, *Cartulaire de l'abbaye d'Eename*, 273, n° 302.

(20) MAREDSOUS, dossier 21.2., *Nécrologe*. — *Annales...*, édition U. BERLIÈRE, dans *Documents...*, I, 123. — B.R., ms. II 445. — A.É. RENAIX, n° 16, feuilles.

(21) *Annales...*, édition U. BERLIÈRE, dans *Documents...*, I, 123. — *Vetus Curtis* est à identifier très probablement avec Audenhove-Saint-Géry, prov. de Flandre-orientale, cant. de Zottegem.

(22) Son prédécesseur régna jusqu'en 1260. — A.É. RENAIX, *Fonds abbdj Eename*, n° 16, feuilles, donne comme date 1261.

dans l'exercice de la discipline monastique (1). Il a agrandi les bâtiments monastiques (2), ce qui augmenta les dettes de l'abbaye. Il est mentionné dans deux chartes seulement, une (3) en février 1265 et une non datée (4). Malgré l'opposition de ses moines, il resta en fonction. Passant par Tournai, lors d'un voyage à Cambrai, il y mourut un 1<sup>er</sup> juillet (5). Son corps fut transféré à Eename, où on l'enterra devant l'autel de Saint-Jean-Baptiste (6). Dans une charte de Marguerite, comtesse de Flandre, au 1271, sont énumérés les droits de wynage de l'abbaye à Audenarde et à Eename (7).

**GERARD DE STIRPES** (*van Strijpen*) était originaire de Strypen (8). A Eename, il devint prieur (9) et fut élu abbé, vraisemblablement (10) en 1273. Les premières années de sa prélature furent prospères : il acquit plusieurs biens (11), dont le plus important était le domaine *te Walle* entre Eename et Audenarde (12). Il s'opposa avec succès à ses ennemis (13). En 1281, il assista à la translation de reliques à Audenarde (14). Il fonda une pitance pour les moines (15). Cet abbé, qui aimait chanter des chansons gaies à table (16), commença à négliger sa tâche et à favoriser sa famille, durant les six ou sept dernières années de son abbatiat (17). Il mourut un 15 août et on l'enterra dans un sarcophage merveilleux en la chapelle de Saint-Liévin, qu'il avait érigée avec un grand luxe (18).

**JEAN DE MONS**, successeur de Gérard, était originaire de Mons (19) ; il lui succéda (20) en 1292. Cet abbé, dépeint par les *Annales* comme un homme doux, attaqué par ses moines (21), semble avoir été fortement sous l'influence de sa famille, ce qui provoqua des brutalités et des mensonges (22). La demande de ses moines de le démettre de sa fonction ne semble pas avoir été

(1) *Annales...*, édition U. BERLIÈRE dans *Documents...*, I, 123.

(2) *Annales...*, édition U. BERLIÈRE, dans *Documents...*, I, 123.

(3) A.É. RENAIX, *Fonds abbij Eename*, charte de février 1265.

(4) A.É. RENAIX, *Fonds abbij Eename*, n° 8, f° 68<sup>vo</sup>.

(5) MAREDSOUS, dossier 21.2., *Nécrologe — Annales...*, édition U. BERLIÈRE, dans *Documents...*, I, 124.

(6) *Annales...*, édition U. BERLIÈRE, dans *Documents...*, I, 124.

(7) ARCHIVES DÉPARTEMENTALES DU NORD À LILLE, 10 H 223, 93-94. — A.V. GAND, n° 93bis 1, f° 45 1<sup>o</sup>.

(8) *Annales...*, édition U. BERLIÈRE, dans *Documents...*, I, 124.

(9) *Annales...*, édition U. BERLIÈRE, dans *Documents...*, I, 124.

(10) A.É. RENAIX, *Fonds abbij Eename*, n° 16, feuilles. — Toutes les sources, mais elles dépendent les unes des autres, parlent d'un abbatiat de trente-trois ans et sept mois, c'est impossible. D'autre part, si on additionne la durée des abbatiats de Baudouin et de Gérard, on atteint presque ce chiffre.

(11) Ch. PIOT, *Cartulaire de l'abbaye d'Eename*, *passim* à l'intérieur de cette période. — Une liste des achats effectués par cet abbé se trouve dans A.É. GAND, *Oorkonden van de graven van Vlaanderen, Chronologisch supplement*, n° 161.

(12) Ch. PIOT, *Cartulaire de l'abbaye d'Eename*, 290, n° 317.

(13) *Annales...*, édition U. BERLIÈRE, dans *Documents...*, I, 124.

(14) *Annales...*, édition U. BERLIÈRE, dans *Documents...*, I, annexe, 130. — BIBLIOTHÈQUE DE L'UNIVERSITÉ DE LEYDE, *Lips*, F 2, f° 117<sup>vo</sup>.

(15) *Annales...*, édition U. BERLIÈRE, dans *Documents...*, I, 124.

(16) *Annales...*, édition U. BERLIÈRE, dans *Documents...*, I, 124.

(17) *Annales...*, édition U. BERLIÈRE, dans *Documents...*, I, 124.

(18) MAREDSOUS, dossier 21.2., *Nécrologe — Annales...*, édition U. BERLIÈRE, dans *Documents...*, I, 124. — Il est signalé avec son nom dans une charte : Ch. PIOT, *Cartulaire de l'abbaye d'Eename*, 304, n° 326 : 18-30 avril 1283 ou 1-8 avril 1284 n.s. — Voir aussi N. DE PAUW, *La vie intime en Flandre au Moyen Âge*, dans *B.C.R.H.*, LXXXII, 26, Bruxelles, 1913.

(19) *Annales...*, édition U. BERLIÈRE, dans *Documents...*, I, 125.

(20) A.É. RENAIX, *Fonds abbij Eename*, n° 16, feuilles.

(21) *Annales...*, édition U. BERLIÈRE, dans *Documents...*, I, 125.

(22) A.É. GAND, *Oorkonden der graven van Vlaanderen, Gaillard*, n° 855. — Deux moines qui allaient se plaindre au pape de la conduite de l'abbé, furent maltraités et emprisonnés par la famille de l'abbé. L'abbé accusa le comte de ces méfaits. L'évêque de Cambrai, alors à Rome, promit de se renseigner sur ces événements (1296).

acceptée (1). Sa valeur morale était très douteuse, ce qui lui donna une mauvaise réputation (2). Il abdiqua vraisemblablement en 1300 et mourut un 14 novembre (3).

**EGIDE DE SCHENDELBEKE** dit **HAEC** a exercé ses fonctions pendant une vingtaine d'années et n'est cité que dans des chartes de 1317 (4) et 1318 (5). Il était négligent (6) et incapable de remplir sa tâche abbatiale. Il dut s'adresser à des conseillers, qui lui firent vendre, en raison des dettes, la très importante possession de Deurne-lez-Anvers, à l'abbaye Saint-Michel, de l'ordre des prémontrés, à Anvers (7). Cette vente provoqua des désaccords entre les deux monastères, pendant une centaine d'années (8). Les donations en faveur d'Eename ou les achats sont très rares à cette époque (9). En 1314, l'abbé avait souscrit une charte solennelle, condamnant la conduite du roi de France, Philippe, envers la Flandre (10). En 1323, il vidima un chartre pour l'abbaye d'Inde (11). Il mourut un 16 décembre (12).

**GISLEBERT III DE JONGHE**. Afin de restaurer l'abbaye sur les plans spirituel et économique, on choisit l'abbé Gislebert (13) parmi les moines de Saint-Pierre-au-Mont-Blandin. Il sembla pourtant incapable de se défendre contre les moines, qui le maltraitèrent (14). Le 12 novembre 1321, il vidima une charte pour l'hôpital de Notre-Dame à Audenarde (15). En 1325, il écrivit une lettre pour expliquer les raisons de l'état lamentable dans lequel se trouvait son abbaye : il invoquait surtout la guerre en Flandre. Les dettes augmentaient tellement que la subsistance même de l'abbaye était en danger (16). Avec l'assentiment de l'évêque de Cambrai, on vend des possessions (17), jusqu'à concurrence de 300 livres (18). En 1329, il n'offre presque pas de résistance aux chanoines de Tournai, dans un débat sur le droit de tonlieu (19). A la fin de

(1) A.É. GAND, *Oorkonden der graven van Vlaanderen, Gaillard*, n° 855.

(2) *Annales...*, édition U. BERLIÈRE, dans *Documents...*, I, 125.

(3) A.É. RENALX, *Fonds abbdij Ename*, n° 16, feuilles. — *Gallia Christiana*, V, 34. — B.R., ms. II 445. — MAREDSOUS, dossier 21.2., *Nécrologe*.

(4) A.É. GAND, *Oorkonden der graven van Vlaanderen, Chronologisch supplement*, n° 577. — Il vidime une charte.

(5) Ch. PIOT, *Cartulaire de l'abbaye d'Eename*, 316, n° 336 : fautes de lecture. — A.É. ANVERS, *Sint-Michiels*, n° 3, f° XV v°, f° XVII v°, f° XX v°. — F. VAN DE PUTTE et C. CARTON, *Chronica et cartularium Sancti Nicolai Furnensis*, 206, Bruges, 1849. — Le fait apparaît dans un acte, non daté : A.É. ANVERS, *Sint-Michiels*, n° 3, f° XXIII r° ; n° 7, f° 159 r°.

(6) *Annales*, édition U. BERLIÈRE, dans *Documents...*, I, 125.

(7) *Annales*, édition U. BERLIÈRE, dans *Documents...*, I, 125. — Ch. PIOT, *Cartulaire de l'abbaye d'Eename*, 316, n° 336. — A.É. ANVERS, *Sint-Michiels*, n° 3.

(8) A.É. ANVERS, *Sint-Michiels*, chartes nos 33, 37, 38, 46, 48, 49, 53, 55, et cartulaires nos 3 et 7.

(9) Ch. PIOT, *Cartulaire de l'abbaye d'Eename*, 390, n° 426 : 23 juillet 1309. — A.É. RENALX, *Fonds abbdij Ename*, charte n° 355bis : 1303.

(10) A.É. GAND, *Oorkonden der graven van Vlaanderen, de Saint-Genois*, n° 1292.

(11) ARCHIVES DÉPARTEMENTALES DU NORD À LILLE, série B, n° 1530 : 945.

(12) MAREDSOUS, dossier 21.2., *Nécrologe*.

(13) *Annales...*, édition U. BERLIÈRE, dans *Documents...*, I, 125.

(14) *Annales...*, édition U. BERLIÈRE, dans *Documents...*, I, 125.

(15) ARCHIVES DE LA COMMISSION D'ASSISTANCE PUBLIQUE D'AUDENARDE, n° 8obis, f° 102 r°. — Analyse dans J. C. DE BROUWERE, *Het Cartularium van het Onse-Lieve-Vrouw Hospitaal te Oudenaarde (XIV<sup>e</sup> eeuw)*, dans *Handelingen van de geschied- en oudheidkundige hring van Oudenaarde, Feestnummer*, 140, n° 48, Audenarde, 1956. — Il écrit fautivement Geert pour l'abréviation G.

(16) E. BEAUCARNE, *Notice historique...*, II, 59.

(17) E. BEAUCARNE, *Notice historique...*, II, 59.

(18) A.É. ANVERS, *Sint-Michiels*, n° 3, f° XXII r°.

(19) ARCHIVES DE LA CATHÉDRALE DE TOURNAI, *Cartulaire D du Chapitre*, f° 334 v°. — *Gallia Christiana*, V, 35, mentionne un abbé du nom de Godefroid en 1328, ce qui est impossible, puisqu'on retrouve Gislebert avant et après cette date. — La même erreur est commise par L. BAUDELET, *Cartulaire de l'abbaye de Ghislenghien*, dans *Bulletin de la Société historique et littéraire de Tournai*, XIV, 161, Tournai, 1870. — Il s'agit sans doute de l'interprétation fautive d'une abréviation.

1343, le 20 décembre, il crée des rentes viagères sur certaines possessions, afin de rembourser des dettes (1). Après lui avoir fait subir les pires traitements, les moines l'emmenèrent comme prisonnier devant l'évêque de Cambrai (2). Suivant les *Annales*, l'abbé en mourut (3), mais selon certains les échevins de Gand auraient fait relâcher, en 1349, l'abbé d'Eename, retenu prisonnier par l'évêque. Il mourut (4) un 6 novembre.

JEAN dit BUC, était moine à l'abbaye d'Eename (5), dès avant 1335. Il remplaça (6) son prédécesseur vers 1345. L'état malheureux dans lequel il trouva l'abbaye fut amélioré, tout au moins sur le plan matériel; il augmenta les revenus et restaura les bâtiments de l'abbaye et les fermes (7). Il apparaît dans plusieurs chartes, souvent à propos du droit de tonlieu (8). La dernière fois qu'on le rencontre avec certitude se situe (9) en 1363. Il serait mort (10) le 22 septembre 1366.

JEAN YSERMAN. C'est à l'unanimité que les moines élirent cet abbé (11) en 1366, peut-être (12) en 1367. Il avait été moine à l'abbaye même, et, selon les *Annales*, il était originaire de Gand (13). Il fut confirmé et béni à Avignon par le pape Urbain V (14). Son abbatiat — malgré les circonstances — fut un succès, quoique les possessions n'aient pas été agrandies (15). L'abbaye eut à pâtir gravement des troubles en Flandre; ils commencèrent en 1379: deux fois successivement, les Gantois firent souffrir l'abbaye, en 1380 et 1382 (16). Le Vendredi Saint de l'année

(1) Ch. PIOT, *Cartulaire de l'abbaye d'Eename*, 319, n° 339.

(2) *Annales...*, édition U. BERLIÈRE, dans *Documents...*, I, 125.

(3) *Annales...*, édition U. BERLIÈRE, dans *Documents...*, I, 125.

(4) E. BEAUCARNE, *Notice historique...*, II, 61. — A. SANDERUS, *De Gandavensibus eruditionis fama claris*, 49, Anvers, 1624. — MAREDSOUS, dossier 21.2., *Nécrologe*.

(5) Il est mentionné comme moine le 13 février 1335: Ch. PIOT, *Cartulaire de l'abbaye d'Eename*, 319, n° 338. — Les notes dorsales de deux chartes originales: A.É. RENAIX, *Fonds abbdij Ename*, chartes du 28 mars 1360 et de 1363, le désignent comme *abt Janne van Ghent*. Son successeur, Jean Yserman, était, selon les *Annales...*, édition U. BERLIÈRE, dans *Documents...*, I, 126, d'origine gantoise. Que tous deux soient originaires de cette ville est invraisemblable, sinon on n'aurait pas surnommé le premier *van Ghent* pour le différencier de Jean Yserman. — Nous croyons que c'est plutôt le second qui est gantois puisque les *Annales...*, édition U. BERLIÈRE, dans *Documents...*, I, qui attestent l'origine de cet abbé, sont plus contemporaines de lui que les notes dorsales.

(6) Une des notes dorsales, celle de la charte de 1363, le place dans la dix-neuvième année de son abbatiat. Elle date du XV<sup>e</sup> siècle. L'autre le place en 1360 dans la dix-huitième année, mais elle est postérieure. D'autre part, cette dernière date ne peut être la vraie, car, en 1343, son prédécesseur apparaît encore. Il faut donc choisir la date de la première: 1345.

(7) *Annales...*, édition U. BERLIÈRE, dans *Documents...*, I, 125-126.

(8) Ch. PIOT, *Cartulaire de l'abbaye d'Eename*, 325-326, 329, nos 341-342, 345. — A.É. RENAIX, *Fonds abbdij Ename*, chartes du 21 octobre 1347, 20 juin 1349 et 28 mars 1360.

(9) A.É. RENAIX, *Fonds abbdij Ename*, charte de 1363.

(10) MAREDSOUS, dossier 21.2., *Nécrologe*. — B.R., ms. II, 445. — A.É. RENAIX, *Fonds abbdij Ename*, n° 16, feuilles. — Les *Annales...*, édition U. BERLIÈRE, dans *Documents...*, I, 126, donnent à son abbatiat une durée de trente-trois ans, mais il ne s'agit que d'un ajout du XV<sup>e</sup> siècle.

(11) A.É. RENAIX, *Fonds abbdij Ename*, n° 16, feuilles. — On rencontre un *Johannes*, abbé, le 28 janvier 1366: A.É. ANVERS, *Sint-Michiels*, n° 7, f° 48 r°, et le 10 avril 1366 ou 1367. A.É. RENAIX, *Fonds abbdij Ename*, charte n° 346<sup>ter</sup>, il est impossible de savoir s'il s'agit de Buc ou d'Yserman.

(12) Si on tient compte de la mention dans les *Annales...*, édition U. BERLIÈRE, dans *Documents...*, I, 126, qu'il occupa le siège abbatial pendant vingt-trois ans seulement et qu'il mourut en 1390, cfr. page 35, note 5.

(13) *Annales...*, édition U. BERLIÈRE, dans *Documents...*, I, 126. — Voir à ce sujet note 5.

(14) *Annales...*, édition U. BERLIÈRE, dans *Documents...*, I, 126. — Ce pape régna du 28 septembre 1362 au 19 septembre 1370.

(15) Une seule nouvelle rente fut léguée à l'abbaye: E. BEAUCARNE, *Notice historique...*, II, 64.

(16) A. SANDERUS, *Flandria illustrata*, III, 165. — ARCHIVES DU GRAND SÉMINAIRE À BRUGES, n° 152, A 38: ANDREAS VAN DER CRUYSE, *Oorspronck van diversche abbdijen*, f° 252 r°. — En 1380, les Gantois poursuivaient les Yprois; en 1382,

suiivante, le comte et la ville de Gand entamèrent des pourparlers sur la paix à faire régner dans l'abbaye (1). Pendant ces troubles, la Communauté vécut des revenus de ses importantes possessions en Hainaut (2). L'abbé restaura aussi les fermes de Flandre, qui avaient été dévastées et incendiées (3). Il vidima (4) une charte pour Audenarde, le 5 janvier 1385. Il mourut le 14 juin (5) en 1390, et on l'enterra au milieu du grand chœur, dans un sarcophage ciselé (6).

**GERARD GHUISE.** Ce prieur de l'abbaye, qui succéda à Jean en 1390, à l'âge de cinquante ans fut consacré par l'évêque de Cambrai, André de Luxembourg (7), ce qui signifiait la réconciliation d'une abbaye urbaniste avec les évêques clémentistes (8). Son abbatiat fut très néfaste car, en quelques années, il dissipa une bonne partie des possessions ecclésiastiques (9). Il aurait vendu, entre autres, une maison à Ath, acquise par son prédécesseur (10). La date de sa mort (11) est, vraisemblablement, le 21 juin 1393. On l'enterra devant la porte du grand chœur (12).

**JEAN de THOROUT.** Le prévôt Jean de Thorout remplaça Gérard avec l'accord unanime du couvent (13). A l'exception de la répartition des revenus en prébendes égales pour les moines (14), il ne réalisa que peu de choses pendant son abbatiat. Sa lenteur et sa paresse, dont les *Annales* font mention (15), se reflètent dans le peu de chartes qui sont conservées pour cette période (16). Les différends avec l'abbaye de Saint-Michel à Anvers prirent fin (17). En 1411, les

---

Philippe van Artevelde faisait le siège d'Audenarde. — Leur source est MEYERUS, *Commentarii verum Flandricarum*, f° 176 r°. — Plus de détails dans *Istove et chronique de Flandre*, édition J. KERVYN DE LETTENHOVE, II, 198, Bruxelles, 1880. — Sur ce qui s'est passé en 1382, voir J. FROISSART, *Œuvres*, édition J. KERVYN DE LETTENHOVE, X, 256, Bruxelles, 1870.

- (1) MEYERUS, *Commentarii verum Flandricarum*, f°s 192 v°-193 r°.
- (2) *Annales...*, édition U. BERLIÈRE, dans *Documents...*, I, 126.
- (3) *Annales...*, édition U. BERLIÈRE, dans *Documents...*, I, 126.
- (4) ARCHIVES DE LA VILLE D'AUDENARDE.
- (5) A. É. RENAIX, *Fonds abbdj Enams*, n° 16, feuilles. — B.R., ms. II 445. — MAREDSOUS, dossier 21.2., *Nécrologe*.
- (6) *Annales...*, édition U. BERLIÈRE, dans *Documents...*, I, 126.
- (7) *Annales...*, édition U. BERLIÈRE, dans *Documents...*, I, 126-127. — L'évêque est installé le 3 juillet : E. STRUBBER et L. VOET, *De chronologie van de Middeleeuwen en de Moderne Tijden in de Nederlanden*, 266, Anvers, 1960.
- (8) Eename, Ninove et Renaix dépendaient du pape Urbain VI, tandis que les évêques de Cambrai reconnaissaient Clément VII : E. BEAUCARNE, *Notice historique...*, II, 65.
- (9) *Annales...*, édition U. BERLIÈRE, dans *Documents...*, I, 127. — Liste dans le manuscrit VAN GOTHEN, 193. (inconnu actuellement, mais signalé par E. BEAUCARNE, *Notice historique...*, II, 65).
- (10) *Annales...*, édition U. BERLIÈRE, dans *Documents...*, I, 127.
- (11) MAREDSOUS, dossier 21.2., *Nécrologe*. — Selon toutes les sources dignes de foi : *Annales...*, édition U. BERLIÈRE, dans *Documents...*, I, et ses dérivés : A. É. RENAIX, *Fonds abbdj Enams*, n° 16, feuilles, et B.R., ms. II 445, l'abbatiat de Gérard aurait duré environ quatre ans et sa mort devrait être placée en 1393. — D'autre part, son successeur, Jean de Thorout, qui résigna sa fonction en 1419, aurait régné pendant seize ans. Son abbatiat aurait donc commencé en 1403, ce qui est impossible. Cette lacune de dix années est impossible à combler autrement qu'en avançant l'abbatiat de Jean. La solution proposée par la *Gallia Christiana*, V, 35, qui annota dans la marge, *fortasse 1410* et par laquelle Jean aurait occupé le siège abbatial du 1393 à 1410 est inadmissible : cfr. *infra*.
- (12) *Annales...*, édition U. BERLIÈRE, dans *Documents...*, I, 127.
- (13) *Annales...*, édition U. BERLIÈRE, dans *Documents...*, I, 127.
- (14) *Annales...*, édition U. BERLIÈRE, dans *Documents...*, I, 127.
- (15) *Annales...*, édition U. BERLIÈRE, dans *Documents...*, I, 127.
- (16) A. É. RENAIX, *Fonds abbdj Enams*, charte du 1<sup>er</sup> février 1403 : débat avec le seigneur d'Escornaix ; 16 novembre 1403 : arrentement d'une maison à Ath ; 6 novembre 1410 : bail d'une ferme à Eename (n° 348bis) ; 1<sup>er</sup> août 1415 : donation d'une terre (n° 348<sup>ter</sup>). — A. É. RENAIX, *Fonds abbdj Ename*, n° 10, f° 17<sup>o</sup>, 6 juin 1416 : confirmation du droit de tonlieu par Jean Sans Peur.
- (17) A. É. ANVERS, *Sint-Michiels*, charte n° XLVI, 25 mai 1410, et n° XLIX, 17 novembre 1411.



cloches furent déplacées dans les tours (1). Les chapelles de Notre-Dame et de Saint-Liévin, employées comme colombiers, tombaient en ruine (2). Convaincu lui-même de son inaptitude pour la fonction qu'il occupait, il abdiqua (3) le 18 mars 1419. Touchant une pension annuelle et résidant dans l'aumônerie (4), il mourut (5) le 20 novembre 1420.

**GODEFROID d'ESCORNAIX.** Godefroid, prévôt d'Eename (6), devint coadjuteur de l'abbaye le 6 mars 1419 et abbé le 20 mars grâce à l'évêque de Cambrai, Jean de Gavre (7), qui le consacra dans cette ville, le 14 mai (8). Il eut à soutenir l'opposition des moines qui avaient élu par voie régulière le prieur Arnoul van der Beke (9). Le nouvel abbé était le fils bâtard du seigneur d'Escornaix, mais néanmoins, autorisé à recevoir la prêtrise (10). Il restaura les deux chapelles, tombées en ruine sous Jean de Thorout (11). Homme du siècle, il mena un train de vie très coûteux, sans qu'il s'occupât des difficultés qu'il causait ainsi à l'abbaye (12). Il en soutenait pourtant les droits avec acharnement (13) : surtout les droits de tonlieu, que les Gantois refusèrent de payer pendant six années (14). Il vidima des chartes pour Sainte-Walburge et Sion à Audenarde en 1425, 1455, et 1459 (15). Les boiseries de la *capelle te Lottrycke* sont renouvelées en 1431, ainsi que les vitraux (16). Le 1<sup>er</sup> mai 1434, il donna une charte relative aux dîmes de Handzame (17) et, en 1447, il codifia les privilèges d'Eename (18). Pour obvier à ses énormes dépenses, les moines le contraignirent à un revenu bien déterminé (19). Pendant les guerres de Flandre, il rechercha des amis dans les partis du comte et des Gantois qui protégèrent tous deux l'abbaye (20). Les Gantois l'emprisonnèrent pourtant dans l'infirmerie de l'abbaye, d'où il put s'échapper (21). Le 11 mai 1453, les moines s'enfuirent à Audenarde ; le 14, l'abbaye fut dévastée

(1) AUDENARDE, DOYENNÉ, B. DE RANTERE, *Kroniek*, anno 1411, d'après le « ms. d'Eename » 166. — La première est destinée au prieur, au prévôt et au cellier, en raison de la maladie de l'abbé. — Il souffrait souvent de la goutte : *Annales...*, édition U. BERLIÈRE, dans *Documents...*, I, 127.

(2) AUDENARDE, DOYENNÉ, B. DE RANTERE, *Kroniek*, anno 1411.

(3) AUDENARDE, DOYENNÉ, B. DE RANTERE, *Kroniek*, anno 1418, d'après le « ms. d'Eename », 168.

(4) *Annales...*, édition U. BERLIÈRE, dans *Documents...*, I, 127.

(5) MAREDSOUS, dossier 21.2., *Nécrologe*. — Le 1<sup>er</sup> novembre, signalé par les *Annales...*, édition U. BERLIÈRE, dans *Documents...*, I, 127, est un ajout du XVI<sup>e</sup> siècle. — La date de la charte dans A.É. RENALX, *Fonds abbdij Eename*, n° 6, f° 16 v°-18 r°, 4 mars 1421, n.s., est fautive.

(6) *Annales...*, édition U. BERLIÈRE, dans *Documents...*, I, 127.

(7) AUDENARDE, DOYENNÉ, B. DE RANTERE, *Kroniek*, anno 1418, d'après le « ms. d'Eename », 168. — E. BEAUCARNE, *Notice historique...*, II, 66-67.

(8) *Annales...*, édition U. BERLIÈRE, dans *Documents...*, I, 127. — AUDENARDE, DOYENNÉ, B. DE RANTERE, *Kroniek*, anno 1418.

(9) *Annales...*, édition U. BERLIÈRE, dans *Documents...*, I, 127.

(10) *Annales...*, édition U. BERLIÈRE, dans *Documents...*, I, 127.

(11) *Annales...*, édition U. BERLIÈRE, dans *Documents...*, I, 127.

(12) *Annales...*, édition U. BERLIÈRE, dans *Documents...*, I, 127.

(13) *Annales...*, édition U. BERLIÈRE, dans *Documents...*, I, 127.

(14) A.É. RENALX, *Fonds abbdij Eename*, n° 10, f° 35 v°-47 v° et 50 v°-55 v°. — AUDENARDE, DOYENNÉ, B. DE RANTERE, *Kroniek*, anno 1438, d'après le « ms. d'Eename », 221.

(15) ARCHIVES DE SAINTE-WALBURGE À AUDENARDE, *Sion*, AAA, n° 3 ; *Gewone Kerksaken*, n° 11 ; *Sion*, AAA, n° 20.

(16) AUDENARDE, DOYENNÉ, B. DE RANTERE, *Kroniek*, anno 1430, d'après le « ms. d'Eename », 180. — La date exacte est le 30 février 1431, n.s.

(17) A.É. RENALX, *Fonds abbdij Eename*, charte du 1<sup>er</sup> 1434.

(18) A.É. RENALX, *Fonds abbdij Eename*, n° 5, sans f°.

(19) *Annales...*, édition U. BERLIÈRE, dans *Documents...*, I, 128.

(20) *Annales...*, édition U. BERLIÈRE, dans *Documents...*, I, 128. — AUDENARDE, DOYENNÉ, B. DE RANTERE, *Kroniek*, anno 1453, d'après le « ms. d'Eename ».

(21) *Annales...*, édition U. BERLIÈRE, dans *Documents...*, I, 128.

par les Gantois (1). A cette occasion, on enterra les archives (2). Il fit confirmer les libertés par le duc Philippe le Bon (3).

Vers la fin de son abbatiat, il embellit l'église, bâtit une chapelle pour Notre-Dame et un tombeau (4). Il ne voulut pas s'incliner devant les princes qui lui donnaient le conseil de démissionner (5). Il se fit nommer lui-même un successeur par le pape Pie II, par une bulle (6) du 25 mai 1464. Cet octogénaire mourut le 19 septembre 1465, paralysé et aveugle (7).

**GUILLAUME FABRI** *alias* **CUSTOS**, était moine à l'abbaye d'Eename, où il se fit remarquer parmi les autres moines. Godefroid d'Escornaix lui avait confié l'administration des biens ecclésiastiques (8). Il fit nommer Guillaume par le pape Pie II par une bulle (9) du 25 mai 1464. Le 25 août de la même année, il concéda un cens au seigneur d'Escornaix (10). En 1466, il acheva la construction d'un mur de clôture, ce qui provoqua de nombreux ennuis (11). Charles le Téméraire confirma les droits sur le tonlieu de l'Escaut (12). En 1474, il demanda au pape Sixte IV la permission de vendre des possessions, en raison de la grande pauvreté. Après une enquête, il reçut la permission (13). L'abbaye ainsi que le village furent pillés (14) au cours de l'année 1478. Le 26 août il donna une charte en faveur du monastère de Sion à Pamele (15). L'évêque de Cambrai visita l'abbaye (16) le 5 septembre 1481. Cet abbé, qu'on appela le *restitutor et quasi novus fundator*, devint si malencontreusement malade qu'il dut abdiquer sur l'ordre de Maximilien d'Autriche en 1488, après un abbatiat de vingt-quatre années (17). Il mourut (18) le 21 janvier 1492.

On lui accorda pour pension les revenus de Cortemarck, Lodenspyker (Pervyse) et Hauwaert (Maeter) (19). Philippe d'Iseghem, prévôt de Cortemarck, défendant ses droits, obtint d'Innocent VIII une pension fixe (20).

(1) AUDENARDE, DOYENNÉ, B. DE RANTERE, *Kroniek, anno 1453*.

(2) A.É. RENAIX, *Fonds abbdj Ename, farde séparée, 1458* : vidimus de Philippe le Bon.

(3) A.É. RENAIX, *Fonds abbdj Ename, farde séparée*.

(4) *Annales...*, édition U. BERLIÈRE, dans *Documents...*, I, 128.

(5) *Annales...*, édition U. BERLIÈRE, dans *Documents...*, I, 128.

(6) A.É. RENAIX, *Fonds abbdj Ename, charte du 25 mai 1464*.

(7) MAREDSOUS, dossier 21.2., *Nécrologe*. — *Annales...*, édition U. BERLIÈRE, dans *Documents...*, I, 128. — B.R., ms. II 445. — A.É. RENAIX, *Fonds abbdj Ename, n° 16, feuilles*. — *Gallia Christiana*, V, 35.

(8) *Annales...*, édition U. BERLIÈRE, dans *Documents...*, I, 128.

(9) Voir note 6.

(10) A.É. RENAIX, *Fonds abbdj Ename, charte du 25 août 1464*.

(11) E. BEAUCARNE, *Notice historique...*, II, 71-72.

(12) E. BEAUCARNE, *Notice historique...*, II, 72, année 1473.

(13) E. BEAUCARNE, *Notice historique...*, II, 73. — La permission fut accordée par un acte du 8 février 1475, n.s.

(14) *Wonderlijche Oorloghen van Keyser Maximiliaen*, édition W. JAPPE ALBERTS, 48-49, Groningue, Djakarta, 1957. — E. BEAUCARNE, *Notice historique...*, II, 74, donne comme date 1477. — Selon BIBLIOTHÈQUE DE L'UNIVERSITÉ DE LEYDE, *Lips F. 2, f° 118<sup>ro</sup>*, un événement identique se produisit le 20 mai 1486.

(15) A.É. RENAIX, *Fonds abbdj Ename, charte du 26 août 1486*.

(16) ARCHIVES DE L'ARCHEVÊCHÉ À MALINES, *liasso Eename, Visites*.

(17) E. BEAUCARNE, *Notice historique...*, II, 74. — *Annales...*, édition U. BERLIÈRE, dans *Documents...*, I, 129.

(18) *Annales...*, édition U. BERLIÈRE, dans *Documents...*, I, 129 : la date est 1492, n.s., *more gallicano*. — MAREDSOUS, dossier 21.2., *Nécrologe*, donné comme jour du décès le 7 février.

(19) *Annales...*, édition U. BERLIÈRE, dans *Documents...*, I, 129. — Sur l'identification et la localisation de ces trois possessions, voir la carte *Gronden* dans L. MILIS, *De abbdj van Ename in de middeleeuwen*, dans *Handelingen van de maatschappij...*, XV, entre 16 et 17, Gand, 1961.

(20) A.É. RENAIX, *Fonds abbdj Ename, charte du 28 février 1489*.

**GERARD DE CONINC** reçut la dignité abbatiale (1) par la faveur de l'archiduc Maximilien, qu'il avait aidé à s'emparer de Termonde, le 26 novembre 1464. Guillaume Fabri était menacé et dut résigner ses fonctions (2), le 19 janvier 1488. Le même jour, les moines d'Eename, au nombre de treize, furent obligés d'élire Gérard (3), qu'ils accusèrent pourtant d'apostasie et de trahison (4). Il avait été moine à Afflighem (5). Le 26 octobre 1493, lors de la visite canonique de l'évêque de Cambrai, Henri de Bergues, on rédigea une convention en huit articles afin de remédier à la grave crise, que subissait l'abbaye, en partie à cause de l'abbé (6). Le 22 juillet 1496, Philippe le Beau confirma le marché annuel à Eename (7). Le 15 novembre 1497, l'abbé Gérard donna une charte sur un cens à Bossenere, Etickhove (8). Le 30 décembre cette même année, il mourut au cours du repas (9). On l'enterra dans la *capelle te Lottrycke* (10).

**GODEFROID DE BRAKELE**. A la fin de 1497 ou au début de l'année suivante, Godefroid de Brakele fut élu abbé (11), après avoir été receveur et prévôt (12). La confirmation de sa dignité par le pape se fit (13) par une bulle du 5 mai 1498. Le 14 mai, il fut sacré par l'évêque de Cambrai, Henri (14). Le 20 mars de l'année suivante, il obtint deux bulles du pape Alexandre IV relatives aux dettes du monastère (15). Le 25 novembre 1499 et le 13 février 1510, il donna des chartes concernant des arrentements (16); en 1500 et 1506, il eut des différends avec les curés de Moortsele et Melsen (17). En 1507 et 1525, il obtint confirmation des droits de tonlieu (18). Quelques années plus tôt, il avait demandé l'agrégation à la Congrégation de Bursfeld; il obtint l'accord (19) de Charles-Quint, le 20 novembre 1522. Ceci devint effectif (20) en 1524. L'empereur dut intervenir contre les moines réfractaires (21). En 1529, il plaça les reliques de saint Hermès dans une

(1) E. BEAUCARNE, *Notice historique...*, II, 74-75. — K. WYTSMAN, *Notice historique sur la ville de Termonde*, 43-44, Gand, 1849.

(2) E. BEAUCARNE, *Notice historique...*, II, 75. — Il donne comme date 1487. Sans doute, il faut la modifier en 1488, n.s., comme on doit le faire aussi en ce qui concerne la date 1491, en 1492 n.s., pour la mort de Guillaume Fabri.

(3) E. BEAUCARNE, *Notice historique...*, II, 75.

(4) E. BEAUCARNE, *Notice historique...*, II, 75.

(5) *Annales...*, édition U. BERLIÈRE, dans *Documents...*, I, 129.

(6) E. BEAUCARNE, *Notice historique...*, II, 76-77. — A.É. RENAIX, *Fonds abbij Eename*, n° 36 A. — Le texte de cette visite est conservé aux ARCHIVES DE L'ARCHEVÊCHÉ À MALINES, *liasse Eename, Visites*.

(7) A.É. RENAIX, *Fonds abbij Eename*, charte du 22 juillet 1496.

(8) A.É. RENAIX, *Fonds abbij Eename*, charte du 15 novembre 1497.

(9) MAREDSOUS, dossier 21.2., *Nécrologe*. — E. BEAUCARNE, *Notice historique...*, II, 77.

(10) B.R., ms. II 445.

(11) Après le 15 novembre (cfr note 371) et avant le 8 janvier : plainte au sujet de l'élection par Philippe d'Iseghem, prévôt de Cortemarck. — A.É. RENAIX, *Fonds abbij Eename*, charte 352.

(12) E. BEAUCARNE, *Notice historique...*, II, 77-78.

(13) A.É. RENAIX, *Fonds abbij Eename*, charte n° 353.

(14) E. BEAUCARNE, *Notice historique...*, II, 78.

(15) A.É. RENAIX, *Fonds abbij Eename*, charte n° 353.

(16) A.É. RENAIX, *Fonds abbij Eename*, chartes aux dates indiquées.

(17) A.É. RENAIX, *Fonds abbij Eename*, n° 9, f°s 62 r° et 63 r°.

(18) E. BEAUCARNE, *Notice historique...*, II, 78.

(19) A.É. RENAIX, *Fonds abbij Eename*, n° 26. — B.R., ms. 11406, copie partielle. — ARCHIVES DE L'ARCHEVÊCHÉ À MALINES, *liasse Eename*, incorporations : en date du 24 novembre. — Édition dans *Annales...*, édition U. BERLIÈRE, *Documents...*, I, 130, appendice II.

(20) Ph. SCHMITZ, *Histoire de l'Ordre de saint Benoît*, III, 224-225, Maredsous, 1948. — W. ZIEGLER, *Die Bursfelder Kongregation in der Reformationszeit. Beiträge zur Geschichte des alten Mönchtums und des Benediktinerordens*, n° 29, 122, Munster, 1968.

(21) E. BEAUCARNE, *Notice historique...*, II, 79-81.

nouvelle châsse (1). Il mourut (2) le 5 mars 1538, après avoir été assisté, dès 1524, par Otton de Hasten (3).

OTTÓN DE HASTEN, moine d'Afflighem (4), fut nommé coadjuteur à la demande de Godefroid de Brakele, le 24 octobre 1524, par le pape Clément VII (5). Après la mort de l'abbé, il lui succéda (6). En 1546, Charles-Quint exigea une forte somme d'impôt (7). En 1549, il céda l'administration temporelle et la direction de la Communauté à Pierre Pessemier (8), tandis qu'Olivier Serlambrechts est nommé procureur (9). Otton lui-même se retira à Pamele, dans le refuge, retenant une partie fixe des revenus de l'abbaye, ceux des possessions en Hainaut (10). Il mourut un 16 juillet (11).

PIERRE TORRENTINUS (*van der Beke*). Elu en 1551, il mourut le 24 août 1556. Sa sépulture se trouvait devant le chœur (12).

GERARD CANAERT (*Ab Ysca*) était moine à Afflighem (13) avant de le devenir à Eename, où il occupa la fonction de prévôt et celle d'aumônier (14). Sa candidature à la prélatrice fut proposée (15) le 2 octobre 1556. Il assista à l'abdication de Charles-Quint et à l'inauguration de Philippe II (16). Il mourut le 7 septembre 1559. Après sa mort, le siège resta vacant pendant plus de sept mois (17).

ANTOINE TEN BIGHE. Ce prieur de l'abbaye venait d'Egmont (18). Elu le 24 juillet 1560, il mourut déjà le 5 août de la même année (19).

(1) E. BEAUCARNE, *Notice historique...*, II, 81. — B.R., ms. II 445. — A.É. RENAIX, *Fonds abbdij Ename*, n° 16, place à tort sa mort en cette année.

(2) B.R., ms. II 445. — E. BEAUCARNE, *Notice historique...*, II, 81. — MAREDSOUS, dossier 21.2., *Nécrologe*.

(3) A.É. RENAIX, *Fonds abbdij Ename*, n° 16 et 13.

(4) A.É. RENAIX, *Fonds abbdij Ename*, n° 16 et 13.

(5) A.É. RENAIX, *Fonds abbdij Ename*, n° 26-28.

(6) Il était coadjuteur avec droit de succession.

(7) A.É. RENAIX, *Fonds abbdij Ename*, n° 5, non folioté.

(8) E. BEAUCARNE, *Notice historique...*, II, 81-83.

(9) A.É. RENAIX, *Fonds abbdij Ename*, n° 5, non folioté.

(10) E. BEAUCARNE, *Notice historique...*, II, 81.

(11) MAREDSOUS, dossier 21.2., *Nécrologe*.

(12) A.É. RENAIX, *Fonds abbdij Ename*, n° 16. — On n'y dit rien sur son administration. — E. BEAUCARNE, *Notice historique...*, II, 83-84. — En 1549, il souscrivit la convention entre Otton de Hasten et Pierre Pessemier : E. BEAUCARNE, *Notice historique...*, II, 83. — Le jour de son décès est un 19 août, selon MAREDSOUS, dossier 21.2., *Nécrologe*.

(13) A.É. RENAIX, *Fonds abbdij Ename*, n° 12 et 16. — B.R., ms. II 445. — *Gallia Christiana*, V, 35. — E. BEAUCARNE, *Notice historique...*, II, 84.

(14) On le retrouve dans la convention d'Otton de Hasten et Pierre Pessemier. — E. BEAUCARNE, *Notice historique...*, II, 83. — ARCHIVES DE L'ARCHEVÊCHÉ À MALINES, *liasse Eename*.

(15) ARCHIVES DE L'ARCHEVÊCHÉ À MALINES, *liasse Eename*. — A.É. RENAIX, *Fonds abbdij Ename*, n° 12 et 16, disent que l'abbatiate dura trois ans et trois mois.

(16) E. BEAUCARNE, *Notice historique...*, II, 84.

(17) MAREDSOUS, dossier 21.2., *Nécrologe*. — A.É. RENAIX, *Fonds abbdij Ename*, n° 12 et 16, donne le 7 décembre comme jour de décès.

(18) Il souscrit comme témoin la convention d'Otton de Hasten et Pierre Pessemier : E. BEAUCARNE, *Notice historique...*, II, 83. — Il était déjà prieur en 1538 (E. BEAUCARNE, *Notice historique...*, II, 84) date à laquelle on retrouve son nom dans un catalogue de la bibliothèque d'Eename. Il s'installa à Eename, probablement en 1522, quand l'abbaye s'associa à Bursfeld.

(19) A.É. RENAIX, *Fonds abbdij Ename*, n° 12 et 16. — *Gallia Christiana*, V, 35. — MAREDSOUS, dossier 21.2., *Nécrologe* donne le 1<sup>er</sup> août.

**GABRIEL BACQUÉ**, successeur d'Antoine ten Bighe, était originaire d'Elleselles (1). Il est installé (2) dans sa dignité par le prévôt d'Afflighem et l'abbé de Gembloux, le 10 septembre 1560. Gabriel participa aux Chapitres Généraux de la Congrégation de Bursfeld, en 1562, à Werden (3) et, en 1565, à Afflighem (4). Sa nomination par le pape Pie IV date (5) du 30 juillet 1563. Deux années plus tard il siège au Chapitre Général de Bursfeld comme co-président (6). L'abbaye, qui se trouvait déjà dans un état lamentable en ce qui concerne le temporel, allait bientôt souffrir des dévastations des iconoclastes en 1566. Le 24 août, le mobilier de l'église fut détruit (7). La réconciliation des autels eut lieu (8) le 17 septembre 1570. Le 10 septembre 1572, l'abbaye fut à nouveau pillée, mais plus gravement (9). La maison, qu'elle possédait à Gand, fut vendue à l'abbaye de Beaupré, en 1574. On avait acquis une autre, plus confortable (10). L'année suivante l'église fut à nouveau consacrée (11), le 25 août 1575. En août 1578, le mobilier dut être transporté à Audenarde (12) ; sage mesure, car l'abbaye fut pillée le 25 du même mois (13). Gabriel, qui ne se trouvait plus en sécurité, s'enfuit en Hainaut : d'abord à Lessines, ensuite à Mons, enfin à Ath (14). Les moines furent dispersés et plusieurs d'entre eux négligèrent leur état (15). Malgré l'intervention de nombreuses personnes, à la demande de l'abbé, le conseil municipal de Gand ordonna la démolition des bâtiments monastiques (16). Plusieurs possessions, comme les censes de Bossuyt et de Wolfskerke, furent détruites (17). Mais on avait transporté à l'hôtel de ville d'Audenarde la bibliothèque de l'abbé, ainsi que les chartes (18). Le 28 novembre 1580, l'abbé, en résidence à Ath, informa de ces malheurs la Congrégation de Bursfeld (19), qui accepta d'accueillir des moines d'Eename ; mais aucun de ceux-ci ne répondit à l'appel de l'abbé (20). Le 20 février 1581, Gabriel Bacqué reçut la procuration de ses confrères pour emprunter une somme d'argent (21) ; les moines eux-mêmes exigeaient une pension fixe (22). Quand la ville d'Audenarde capitula devant Alexandre Farnèse, le 5 juillet 1582, Gabriel retourna,

(1) E. BEAUCARNE, *Notice historique...*, II, 84.

(2) A.É. RENAIX, *Fonds abbdj Ename*, n° 16.

(3) E. BEAUCARNE, *Notice historique...*, II, 85.

(4) E. BEAUCARNE, *Notice historique...*, II, 85.

(5) A.É. RENAIX, *Fonds abbdj Ename*, n° 28. — *Gallia Christiana*, V, 35.

(6) W. ZIEGLER, *Die Bursfelder Kongregation...*, 123.

(7) E. BEAUCARNE, *Notice historique...*, II, 87.

(8) E. BEAUCARNE, *Notice historique...*, II, 87.

(9) E. BEAUCARNE, *Notice historique...*, II, 87.

(10) ARCHIVES DE L'ARCHEVÊCHÉ À MALINES, chartes de Beaupré. — Il y avait alors onze prêtres conventuels.

(11) E. BEAUCARNE, *Notice historique...*, II, 88.

(12) E. BEAUCARNE, *Notice historique...*, II, 88.

(13) A.G.R., *Papiers d'État et de l'Audience*, n° 910, f° 346 v°.

(14) E. BEAUCARNE, *Notice historique...*, II, 89 et sv.

(15) E. BEAUCARNE, *Notice historique...*, II, 91.

(16) E. BEAUCARNE, *Notice historique...*, II, 93 et sv. — La correspondance de l'abbé pendant toute la période est conservée aux A.É. RENAIX, *Fonds abbdj Ename*, n° 13. — E. BEAUCARNE, *Notice historique...*, II, l'a éditée presque entièrement. — Sur les pillages de 1580, on verra aussi A.É. RENAIX, *Fonds abbdj Ename*, n° 40, 6. — Un drapelet de pèlerinage donne un croquis du monastère dévasté, cfr l'introduction.

(17) E. BEAUCARNE, *Notice historique...*, II, 166 et 145.

(18) E. BEAUCARNE, *Notice historique...*, II, 168.

(19) E. BEAUCARNE, *Notice historique...*, II, 173.

(20) E. BEAUCARNE, *Notice historique...*, II, 174.

(21) E. BEAUCARNE, *Notice historique...*, II, 174.

(22) E. BEAUCARNE, *Notice historique...*, II, 179.

dès le 10, d'Ath à Audenarde, mais succomba ce même jour à Etickhove, en apprenant l'état où se trouvait l'abbaye (1). On l'enterra dans l'église de Pamele, au milieu du chœur (2).

**SIMON DE WARLUSEL.** Après la mort imprévue de Gabriel Bacqué, les moines demandèrent l'autorisation d'élire un successeur (3). On fit en même temps une enquête sur l'état du couvent et de ses biens temporels (4). Philippe II donna des lettres patentes en faveur de Simon de Warlusel, abbé de Saint-Adrien à Grammont (5). On l'élit (6) le 15 novembre 1582, il fut sacré le 13 décembre de la même année (7). Le premier soin de cet abbé peu capable, mais dont l'élection fut faite sous la pression du duc de Parme (8), dont il fut aumônier (9), fut de rétablir un peu d'ordre dans les finances du couvent (10). La Communauté se trouvait encore à Pamele (11). Le 23 janvier 1583, il demanda à Alexandre de pouvoir rentrer en jouissance des anciens privilèges (12). Il fallut néanmoins vendre quelques pièces d'orfèvrerie (13) et des biens fonciers (14), sans l'accord de tout le couvent. Un deuxième emprunt se fit (15) en mai 1586. L'abbé mourut à Gand, le 12 octobre 1587, à l'âge de cinquante-six ans (16). On l'enterra à Pamele au-dessus de son prédécesseur (17).

**JACQUES DE LANNOY.** Le 16 octobre 1587, Lambert, abbé de Saint-Pierre à Gand et Huysman, vice-président du Conseil de Flandre, étaient désignés pour administrer l'abbaye pendant la vacance du siège abbatial (18). Le 17 mars 1588, les lettres patentes de Philippe II nommaient Jacques de Lannoy comme l'abbé à élire (19). Il aurait passé quelques mois au Mont-Cassin (20). Il n'était venu à Eename que sous l'abbatit de son prédécesseur (21). Il trouva l'église dans un état déplorable sur les plans spirituel et temporel. La Communauté fut installée à Pamele,

(1) E. BEAUCARNE, *Notice historique...*, II, 180, indique comme date le 12 juillet, tandis que A.É. RENAIX, *Fonds abbdij Ename*, n° 16 ; B.R., ms. II 445 et *Gallia Christiana*, V, 35 et MAREDSOUS, dossier 21.2., *Nécrologe* soutiennent la date du 10 juillet.

(2) E. BEAUCARNE, *Notice historique...*, II, 180. — A.É. RENAIX, *Fonds abbdij Ename*, n° 16. — B.R., ms. II 445.

(3) E. BEAUCARNE, *Notice historique...*, II, 181.

(4) A.G.R., *Papiers d'État et de l'Audience*, n° 910, f°s 345-367.

(5) E. BEAUCARNE, *Notice historique...*, II, 182-184. — E. SOENS, *De abbdij van Sint-Adriaan te Geeraardsbergen*, 22-24, Alost, 1914.

(6) A.É. RENAIX, *Fonds abbdij Ename*, n° 16. — B.R., ms. II 445. — Selon *Gallia Christiana*, V, 35, date de sa bénédiction.

(7) E. BEAUCARNE, *Notice historique...*, II, 183.

(8) A.É. RENAIX, *Fonds abbdij Ename*, n° 16.

(9) E. BEAUCARNE, *Notice historique...*, II, 204.

(10) E. BEAUCARNE, *Notice historique...*, II, 186. — On trouvera des documents relatifs à des enquêtes postérieures dans ARCHIVES DE L'ARCHEVÊCHÉ À MALINES, *liasse Eename*.

(11) Les bâtiments de l'abbaye ne seront restaurés que sous son successeur.

(12) E. BEAUCARNE, *Notice historique...*, II, 186.

(13) E. BEAUCARNE, *Notice historique...*, II, 188.

(14) E. BEAUCARNE, *Notice historique...*, II, 191 et sv. — A.G.R., *Conseil Privé autrichien*, n° 869, f° 1 v° : il s'agit du bien dénommé *Te Walle*, entre Eename et Audenarde.

(15) E. BEAUCARNE, *Notice historique...*, II, 200-204.

(16) E. BEAUCARNE, *Notice historique...*, II, 204. — MAREDSOUS, dossier 21.2., *Nécrologe*. — A.É. RENAIX, *Fonds abbdij Ename*, n° 16. — B.R., ms. II 445. — Selon *Gallia Christiana*, V, 35, le 12 novembre.

(17) A.É. RENAIX, *Fonds abbdij Ename*, n° 16. — B.R., ms. II 445.

(18) E. BEAUCARNE, *Notice historique...*, II, 204. — A.G.R., *Papiers d'État et de l'Audience*, n° 913, f°s 175-210.

(19) A.É. RENAIX, *Fonds abbdij Ename*, n° 28. — Édité par E. BEAUCARNE, *Notice historique...*, II, 208.

(20) E. BEAUCARNE, *Notice historique...*, II, 207.

(21) E. BEAUCARNE, *Notice historique...*, II, 208.

dans le refuge *De Rame* (1). Jacques, ainsi que Charles Philippe de Rodoan, doyen des chanoines de Gand, mais qui deviendra abbé d'Eename plus tard, furent délégués par l'évêque de Bruges et d'autres, pour défendre les droits du clergé auprès du gouverneur des Pays-Bas (2). Grâce à leur intervention, le clergé fut réintégré dans les États de Flandre (3). Il restaura l'abbaye, mais mourut (4) déjà le 8 décembre 1593. On l'enterra dans le chœur de l'église de Pamele (5).

**CHARLES-PHILIPPE DE RODOAN** était le fils de Louis de Rodoan et d'Isabelle de Bette. Son père était d'origine lorraine. Seigneur de Berleghem et licencié en droit canonique, Charles fut d'abord chanoine à la cathédrale de Verdun. Le 15 septembre 1581, il obtint la prévôté de Sainte-Waudru et Saint-Germain à Mons. Il devint chanoine, chantre et enfin doyen du Chapitre de Gand en (6) 1590. Après la mort de Jacques de Lannoy, le gouverneur P. E. de Mansfelt nomma (7) de Rodoan abbé le 18 décembre 1593 quoiqu'il ne fût pas bénédictin. Ceci provoqua l'opposition des moines, qui firent examiner la validité de la nomination par les théologiens et juristes de l'Université de Douai. Ceux-ci annoncèrent le 12 janvier 1594 que tout serait en règle si de Rodoan se faisait moine (8). Le 13 janvier, les moines l'élirent (9). Ils n'étaient plus qu'au nombre de six. A partir du 16 avril 1594, la Communauté dut défendre ses droits contre le vicaire-général de Malines, qui, avec l'accord de l'abbé de Rodoan, voulait incorporer l'abbaye à l'archevêché, pour y instituer vingt prébendes en faveur de chanoines séculiers (10). Les moines protestèrent le 30 octobre, auprès du roi (11), qui exprima le vœu de faire une enquête (12). L'archevêque de son côté défendit ses prétentions (13). Les droits de l'abbaye furent respectés, car, après 1596, on n'entend plus parler des essais d'incorporation de l'abbaye. Le 30 janvier 1595, l'abbé paya les frais des pierres tombales de trois abbés enterrés à Pamele (14). A la fin de 1598, de Rodoan fut nommé évêque de Middelbourg, et, le 24 mars 1604, évêque de Bruges. L'archevêque de Malines, Mathieu Hovius, assisté des évêques de Gand et de Bois-le-Duc, le consacra (15). En 1600, la restau-

(1) E. BEAUCARNE, *Notice historique...*, II, 209. — La restauration de l'abbaye n'était pas encore achevée au moment de sa mort.

(2) E. BEAUCARNE, *Notice historique...*, II, 211-214.

(3) E. BEAUCARNE, *Notice historique...*, II, 214.

(4) Selon MAREDSOUS, dossier 21.2., *Necrologe*. — A.É. RENAIX, *Fonds abbdj Ename*, n° 16 ; — B.R., ms. II 445 et dans une lettre de l'Université de Douai : E. BEAUCARNE, *Notice historique...*, II, 224, le 8 décembre. — Selon son épitaphe, le 13 décembre : E. BEAUCARNE, *Notice historique...*, II, 216. — Selon une lettre du couvent au Roi, le 12 décembre : E. BEAUCARNE, *Notice historique...*, II, 220.

(5) A.É. RENAIX, *Fonds abbdj Ename*, n° 16. — B.R., ms. II 445.

(6) E. BEAUCARNE, *Notice historique...*, II, 218-219. — L. DEVILLERS, *Chartes du Chapitre de Sainte-Waudru de Mons*, IV, 202, Bruxelles, 1913. — A.É. RENAIX, *Fonds abbdj Ename*, n° 16 et 40. — *Gallia Christiana*, V, 250. — M. CLOET, *Karel-Filips de Rodoan*, dans *Nationaal Biografisch Woordenboek*, I, col. 775-782, Bruxelles, 1966. — M. CLOET, *Karel-Filips de Rodoan en het bisdom Brugge tijdens zijn episcopaat (1602-1616)*, 19-42, Bruxelles, 1970.

(7) M. CLOET, *Karel-Filips de Rodoan en het bisdom Brugge...*, 52 et sv.

(8) E. BEAUCARNE, *Notice historique...*, II, 220-226. — A.É. RENAIX, *Fonds abbdj Ename*, n° 32.

(9) E. BEAUCARNE, *Notice historique...*, II, 226-229.

(10) E. BEAUCARNE, *Notice historique...*, II, 231-240. — A. MIRAEUS et J. FOPPENS, *Opera diplomatica*, I, 477-481. — L'original de cet accord se trouve aux ARCHIVES DE L'ARCHEVÊCHÉ À MALINES, *liasse Eename, incorporations*. — ARCHIVES DU CHAPITRE CATHÉDRAL DE MALINES, *liasse Eename*. — M. CLOET, *Karel-Filips de Rodoan en het bisdom Brugge...*, 56 et sv.

(11) E. BEAUCARNE, *Notice historique...*, II, 240-242.

(12) ARCHIVES DE L'ARCHEVÊCHÉ À MALINES, *liasse Eename*.

(13) E. BEAUCARNE, *Notice historique...*, II, 244-252.

(14) E. BEAUCARNE, *Notice historique...*, II, 252-253.

(15) E. STRUBBE et L. VOET, *De chronologie van de middeleeuwen...*, 290 et 242, Anvers-Amsterdam, 1960. — A.É. RENAIX, *Fonds abbdj Ename*, n° 16. — A. SANDERUS, *Flandria Illustrata*, II, 51. — *Gallia christiana*, V, 251. — M. CLOET, *Karel-Filips de Rodoan en het bisdom Brugge...*, 67 et sv.

ration de l'abbaye était achevée et la communauté quitta Pamele, pour s'installer de nouveau à Eename (1). Le 4 juin 1600, l'abbé assiste à la consécration de l'abbé de Saint-Adrien à Grammont, Jérôme II (2). En 1607, de Rodoan restaure les autels dans l'église Saint-Sauveur (3). L'abbé commendataire, qui résida si peu de temps dans son abbaye, en raison de ses autres occupations, y mourut (4) cependant le 7 juillet 1616. Il fut enterré partiellement dans l'église conventuelle d'Eename et partiellement dans la cathédrale brugeoise de Saint-Donatien (5). Aucun des moines qui l'avaient élu en 1594 ne vivait encore à l'époque de sa mort (6).

**HUGUES D'ENGHIEN** naquit au château d'Antoing en 1579, fils du seigneur de Kester-gat, de la famille d'Enghien (7). Entré au monastère à l'âge de seize ans, on l'ordonna prêtre six années plus tard, en 1601. Sous l'abbatiat de Charles de Rodoan, il occupa la fonction d'économe et de prévôt (8). Le 22 août 1616, arrivèrent les lettres patentes qui demandaient l'élection de Hugues d'Enghien (9). Celle-ci eut lieu à l'unanimité, le 14 octobre en présence de l'abbé de Saint-Pierre de Gand ; il avait alors trente-sept ans (10). L'archiduc Albert créa deux pensions viagères à l'abbaye pour des personnes qui lui plairaient : Hugues protesta, mais vainement, contre cette décision (11). Le 10 avril 1617, son élection fut confirmée par le pape (12), et le 27 août, il fut installé dans sa dignité par l'archevêque de Malines, Matthias Van den Hove, assisté de J. A. Schayck, abbé du Mont-Blandin et de Maximilien d'Enghien, son frère, abbé d'Oudenburg (13). Le 22 janvier 1618, il fut invité par l'archiduc à quitter la Congrégation de Bursfeld, pour rejoindre celle des Pays-Bas (14). Le pape lui accorda, le 9 septembre 1622, l'autorisation de porter les ornements pontificaux de sa dignité (15). La mitre lui fut imposée en 1623, par Jacques Boonen, sans préjudice des droits des successeurs de ce dernier concernant l'exemption (16). En 1620, l'abbaye demanda son agrégation à la Congrégation des monastères

(1) E. BEAUCARNE, *Notice historique...*, II, 254.

(2) E. BEAUCARNE, *Notice historique...*, II, 268.

(3) E. BEAUCARNE, *Notice historique...*, II, 276-277.

(4) E. STRUBBE et L. VOET, *De chronologie van de middeleeuwen...*, 242. — A. SANDERUS, *Flandria Illustrata*, II, 51. — *Gallia Christiana*, V, 35. — M. CLOET, *Karel-Filijs de Rodoan en het bisdom Brugge...*, 284.

(5) A.É. RENAIX, *Fonds abbdij Ename*, n° 16. — B.R., ms. II 445. — Selon son testament, il voulut être enterré à Bruges dans la chapelle de Saint-Charles-Bortomé : E. BEAUCARNE, *Notice historique...*, II, 256. — A. SANDERUS, *Flandria Illustrata*, II, 51.

(6) E. BEAUCARNE, *Notice historique...*, II, 277. — *Gallia Christiana*, V, 251.

(7) E. BEAUCARNE, *Notice historique...*, II, 288.

(8) E. BEAUCARNE, *Notice historique...*, II, 279 et 287. — A.É. RENAIX, *Fonds abbdij Ename*, n° 16.

(9) A.É. RENAIX, *Fonds abbdij Ename*, n° 28. — E. BEAUCARNE, *Notice historique...*, II, 277-279. — A.G.R., *Conseil d'État*, n° 1298.

(10) E. BEAUCARNE, *Notice historique...*, II, 279.

(11) E. BEAUCARNE, *Notice historique...*, II, 279-280 : anno 1617.

(12) E. BEAUCARNE, *Notice historique...*, II, 280. — A.É. RENAIX, *Fonds abbdij Ename*, n° 28. — *Gallia Christiana*, V, 35. — Il faut noter qu'à partir d'ici E. BEAUCARNE, *Notice historique...*, se trompe souvent dans les dates des bulles, où il oublie de lire les calendes, nones et ides dans la datation romaine.

(13) E. BEAUCARNE, *Notice historique...*, II, 280-281.

(14) E. BEAUCARNE, *Notice historique...*, II, 281.

(15) E. BEAUCARNE, *Notice historique...*, II, 281-282. — A.É. RENAIX, *Fonds abbdij Ename*, n° 28. — B.R., ms. II 445, donne erronément comme date 1618.

(16) A. PASTURE, *Les archives de la visite « ad limina » pour les deux anciennes provinces ecclésiastiques des Pays-Bas, Malines et Cambrai*, dans B.C.R.H., LXXXIII, 342, Bruxelles 1920. — F. DONNET, *Pierre Ernest Garnier, abbé d'Eename*, dans *Annales du Cercle archéologique d'Audenarde*, V, 46, Audenarde, 1914.



exempts des Pays-Bas (1) ce qui fut accordé (2) le 25 avril 1627. Le 14 juin, sur l'ordre du roi, il convoqua un synode au monastère de Saint-Amand pour délibérer sur des difficultés survenues à Saint-Bertin (3). La première visite du visiteur de la Congrégation, l'abbé de Saint-Vaast, eut lieu le 22 mai 1628; il félicita l'abbé Hugues pour la reconstruction totale de l'abbaye (4). Il décéda à Pamele le 29 juillet 1637, à l'âge de cinquante-huit ans, mais on l'enterra à Eename entre la lampe et les premières marches de l'autel (5).

**PIERRE-ERNEST GARNIER** est originaire de Bruxelles; il y est né le 30 octobre 1586, fils de Flaminio Garnier, d'origine franc-comtoise, seigneur de Schelle et de Niel, secrétaire des conseils du roi Philippe II, et de Barbe de Reversé (6). Profès dès dix-huit ans, il est admis (7) à la prêtrise en 1610; il remplit la fonction de prévôt et de prieur sous l'abbatiate d'Hugues d'Enghien (8). Deux jours après la mort de celui-ci, le 1<sup>er</sup> août 1637, la Communauté demanda à l'infant Ferdinand la permission d'élire un successeur (9). Garnier était le seul à être présenté au roi (10). Le 28 janvier de l'année suivante, il était désigné par le roi (11). L'élection par le couvent eut lieu, le 31 mai, sous la direction de Maximilien d'Enghien, abbé d'Oudenburg (12). En 1639, il dut montrer au Conseil privé les titres par lesquels il soutenait l'exemption du couvent de l'autorité épiscopale (13), nécessaire pour obtenir la confirmation pontificale à la dignité abbatiale. Le conseiller Hugon se présenta à l'abbaye pour rechercher les pièces nécessaires (14). Entre 1639 et 1641, il eut des difficultés avec Madeleine de Termonde, au sujet de l'enterrement de son mari, Guillaume Locquenghien, seigneur de Pamele, en l'église de Notre-Dame (15). Entretemps, l'abbé Garnier fit examiner ses preuves en faveur de l'exemption à Louvain et à Douai, qui donnèrent une réponse affirmative (16). Le 22 juillet 1641, l'archevêque de Malines prétendit que

(1) E. BEAUCARNE, *Notice historique...*, II, 282-283. — L'abbé de Saint-Trond essaya en vain d'empêcher cette décision : W. ZIEGLER, *Die Bursfelder Kongregation...*, 123, Munster, 1968.

(2) E. BEAUCARNE, *Notice historique...*, II, 255 et 283, donne le 25 mai. — BIBLIOTHÈQUE DE L'UNIVERSITÉ DE GAND, ms. 1586, f<sup>o</sup> 212<sup>vo</sup>.

(3) E. BEAUCARNE, *Notice historique...*, II, 284-286.

(4) E. BEAUCARNE, *Notice historique...*, II, 286.

(5) E. BEAUCARNE, *Notice historique...*, II, 287. — A.É. RENAIX, *Fonds abbdij Ename*, n<sup>o</sup> 16. — F. DONNET, *Pierre Ernest Garnier...*, dans *Annales du Cercle archéologique d'Audenarde*, V, 46.

(6) E. BEAUCARNE, *Notice historique...*, II, 321-322. — ARCHIVES DÉPARTEMENTALES DU NORD À LILLE, série B, n<sup>o</sup> 19512, f<sup>o</sup> 208<sup>ro</sup>. — Cette pièce donne un rapport de l'élection du coadjuteur. On voit ainsi que le prieur Vincent Rengault remporta la grande majorité des votes, ce qui explique le mécontentement d'une partie de la Communauté. — F. DONNET, *Pierre Ernest Garnier...*, dans *Annales du Cercle archéologique d'Audenarde*, V, 47.

(7) ARCHIVES DÉPARTEMENTALES DU NORD À LILLE, série B, n<sup>o</sup> 19512, f<sup>o</sup> 208<sup>ro</sup>. — F. DONNET, *Pierre Ernest Garnier...*, dans *Annales du Cercle archéologique d'Audenarde*, V, 47.

(8) E. BEAUCARNE, *Notice historique...*, II, 291. — A.É. RENAIX, *Fonds abbdij Ename*, n<sup>o</sup> 16. — F. DONNET, *Pierre Ernest Garnier...*, dans *Annales du Cercle archéologique d'Audenarde*, V, 47.

(9) E. BEAUCARNE, *Notice historique...*, II, 289.

(10) ARCHIVES DE L'ARCHEVÊCHÉ À MALINES, *liasse Eename, promotions* : le 10 décembre 1637. — Deux moines de Saint-Amand devaient réformer l'observance.

(11) E. BEAUCARNE, *Notice historique...*, II, 289-290. — A.É. RENAIX, *Fonds abbdij Ename*, n<sup>o</sup> 28. — A.G.R., *Conseil d'État*, n<sup>o</sup> 1298.

(12) F. DONNET, *Pierre Ernest Garnier...*, dans *Annales du Cercle archéologique d'Audenarde*, V, 47. — E. BEAUCARNE, *Notice historique...*, II, 290.

(13) E. BEAUCARNE, *Notice historique...*, II, 292. — Les pièces sur l'exemption se trouvent dans A.É. RENAIX, *Fonds abbdij Ename*, nos 36 A et 36 B. — ARCHIVES DE L'ARCHEVÊCHÉ À MALINES, *liasse Eename*.

(14) E. BEAUCARNE, *Notice historique...*, II, 294.

(15) ARCHIVES DE LA VILLE D'AUDENARDE, *Processen*, n<sup>o</sup> 1350.

(16) E. BEAUCARNE, *Notice historique...*, II, 296.

l'abbaye avait ultérieurement le droit d'exemption, mais qu'elle l'avait perdu (1). L'abbé obtint enfin, le 8 décembre 1641, la permission de solliciter la confirmation du pape (2). Le placet de Philippe II arriva (3) le 17 mai 1642. Il fut béni (4) à Bruxelles par l'archevêque de Malines, Jacques Boonen, le 10 juin 1642, assisté de Jean Staeselaer, abbé de Dileghem, et Denis de Carnin, prévôt de Saint-Jacques-sur-Coudenberg. Le 23 novembre 1642, on convoqua à Eename les abbés de la Congrégation des Exempts (5). A cette époque, l'abbaye souffrit des malheurs de la guerre, elle dut donner le logement à de nombreux soldats (6). En 1646, l'abbé fut élu membre des États de Flandre (7), où il siégea jusqu'en 1650. En 1653, il devint président et visiteur général de l'Ordre des Exempts, par la destitution de l'abbé de Saint-Amand, Nicolas Dubois (8). En 1655, il convoqua les abbés à Saint-Omer, où on le confirma dans ses fonctions (9). Le 8 avril 1656, la communauté élit un coadjuteur, sur l'ordre du gouverneur (10). Les définites de la Congrégation furent rassemblés à Eename, le 11 octobre 1656, où Dom Fernand Sersanders, le prier, abdiqua en faveur d'Antoine de Loose (11). Celui-ci n'obtint pas l'approbation de tout le couvent : certains moines menacèrent l'abbé et le nouveau prier. On mit même le feu au prieuré (12). Le procureur-général de Flandre, Patin, visita alors l'abbaye (13). L'abbé mourut le 24 janvier 1657, et on l'enterra au milieu du chœur de l'église (14). Des objets ayant appartenu à cet abbé, et ornés de son sceau sont conservés (15).

**ANTOINE DE LOOSE.** D'origine bruxelloise, il entra à l'abbaye d'Eename le 19 décembre 1642, y prit l'habit le 12 mai 1643 et fit profession (16) le 12 juin 1644. Il remplit les fonctions de receveur général, de prévôt et enfin de prier-coadjuteur sous l'abbatiat de Garnier (17). Le 2 mai 1657, il reçut à l'âge de trente-sept ans, les lettres patentes de Philippe IV qui le désignait comme abbé (18) avec l'accord des moines (19). Le 24 septembre, le pape Alexandre VIII le confirma dans

- (1) E. BEAUCARNE, *Notice historique...*, II, 296-299.  
 (2) E. BEAUCARNE, *Notice historique...*, II, 299.  
 (3) A.É. RENAIX, *Fonds abbdj Ename*, n° 28. — E. BEAUCARNE, *Notice historique...*, II, 300.  
 (4) A.É. RENAIX, *Fonds abbdj Ename*, n° 28. — E. BEAUCARNE, *Notice historique...*, II, 301.  
 (5) E. BEAUCARNE, *Notice historique...*, II, 301-304. — BIBLIOTHÈQUE DE L'UNIVERSITÉ DE GAND ms. 1586, f° 310.  
 (6) E. BEAUCARNE, *Notice historique...*, II, 304-305.  
 (7) E. BEAUCARNE, *Notice historique...*, II, 306-308.  
 (8) E. BEAUCARNE, *Notice historique...*, II, 315. — F. DONNET, *Pierre Ernest Garnier...*, dans *Annales du Cercle archéologique d'Audenarde*, V, 47.  
 (9) E. BEAUCARNE, *Notice historique...*, II, 317. — BIBLIOTHÈQUE DE L'UNIVERSITÉ DE GAND ms. 1586, f° 361.  
 (10) ARCHIVES DÉPARTEMENTALES DU NORD À LILLE, *série B*, n° 19512, f° 208 r°-212 v°. — A.G.R., *Conseil d'État*, n° 1298.  
 (11) E. BEAUCARNE, *Notice historique...*, II, 317.  
 (12) E. BEAUCARNE, *Notice historique...*, II, 318.  
 (13) E. BEAUCARNE, *Notice historique...*, II, 319-320.  
 (14) E. BEAUCARNE, *Notice historique...*, II, 321. — Grâce à ARCHIVES DÉPARTEMENTALES DU NORD À LILLE, *série B*, n° 19512, on peut voir l'histoire des années 1656-1657 à Eename, autrement que la voyait E. BEAUCARNE. — A.É. RENAIX *Fonds abbdj Ename*, n° 16.  
 (15) MUSÉE DE LA VILLE D'AUDENARDE.  
 (16) E. BEAUCARNE, *Notice historique...*, II, 322. — Selon ARCHIVES DÉPARTEMENTALES DU NORD À LILLE, *série B*, n° 19512, f° 208, il avait trente-six ans en 1656 et il était profès depuis douze ans. — C. VAN DEN HAUTE, *Les campagnes de Louis XIV autour d'Audenarde et de Gand, 1673-1679*, dans *Bulletin de la Société d'Histoire et d'Archéologie de Gand*, XXIX, 5, Gand, 1921. — Cet article est basé sur le mémorial de l'abbé.  
 (17) E. BEAUCARNE, *Notice historique...*, II, 322. — ARCHIVES DÉPARTEMENTALES DU NORD À LILLE, *série B*, n° 19512. — A.G.R., *Conseil d'État*, n° 1298.  
 (18) E. BEAUCARNE, *Notice historique...*, II, 322. — A.É. RENAIX, *Fonds abbdj Ename*, n° 29. — C. VAN DEN HAUTE, *Les campagnes de Louis XIV...*, dans *Bulletin de la Société d'Histoire et d'Archéologie de Gand*, XXIX, 5. — A.G.R., *Conseil d'État*, n° 1298 ; selon cette dernière source le 10 mai.  
 (19) ARCHIVES DE LA VILLE D'AUDENARDE, *Kloosters*, n° 684 /18, 1.

sa dignité (1). Il avait des qualités pour diriger l'abbaye sur les plans temporel et spirituel (2). Pour rétablir l'ordre dans son couvent, il créa, en 1657, de nouveaux règlements (3). Il fit rebâtir le quartier abbatial; il fit appel à Pierre Hemony, avec qui il était lié d'amitié, pour améliorer le carillon de Berleghem, légué par de Rodoan (4). La réforme disciplinaire à Eename devait être confirmée par la Congrégation, qui fit emprisonner le moine Frans van Wervicke, chef de l'opposition (5). L'abbaye fut durement éprouvée par les guerres fréquentes en 1658, 1659, 1667, 1673 et les années suivantes (6). En 1668, de Loose participa à l'élection d'un nouvel abbé à Lobbes (7) et, en 1672, à la bénédiction de l'abbé Pierre Honoré de Saint-Amand (8). En 1679, sous l'impulsion de dom Antoine Chasse, grand-prieur de Saint-Vaast, il commença à organiser une première réunion de la Congrégation, après un hiatus de dix-sept ans (9). Les invasions de Louis XIV en empêchèrent la réalisation (10). De nouvelles difficultés au sujet de l'exemption surgirent (11) en 1680. Au mois de septembre 1682, après un abbatiat de vingt-cinq ans, il tomba malade. Le 26 du même mois, il mourut à l'abbaye. On l'enterra au milieu du chœur (12).

IGNACE DU (*De*) SMET est né à Alost dans une famille de notables (13). Charles II, roi d'Espagne, le nomma le 4 novembre 1682; le 15 février de l'année suivante, Innocent XI confirma l'élection de l'ancien prieur et professeur de Théologie (14). Il était déjà quinquagénaire à ce moment (15). Il reçut le *placet* royal le 6 avril et, trois jours plus tard, on l'installa provisoirement (16). La même année, de nouveaux conflits éclataient avec l'archevêque (17). La bénédiction solennelle par l'évêque de Gand, Albert de Hornes, date (18) du 25 avril 1683. Vers la même époque, l'internonce de Bruxelles, le comte de Tanar, lui ordonna de faire une enquête sur l'état de

(1) E. BEAUCARNE, *Notice historique...*, II, 322. — A.É. RENAIX, *Fonds abbdij Ename*, n° 29 et n° 16. — B.R., ms. II 445, et *Gallia Christiana*, V, 36, donnent 1658 comme date d'élection.

(2) E. BEAUCARNE, *Notice historique...*, II, 322.

(3) E. BEAUCARNE, *Notice historique...*, II, 323-329. — A.É. RENAIX, *Fonds abbdij Ename*, n° 36 A. — C. VAN DEN HAUTE, *Les campagnes de Louis XIV...*, dans *Bulletin de la Société d'Histoire et d'Archéologie de Gand*, XXIX, 6. — Le texte est conservé dans un manuscrit conservé chez M. Fredericq, à Eename.

(4) E. BEAUCARNE, *Notice historique...*, II, 323-329. — Les lettres d'Antoine de Loose et de Pierre Hemony, reposant dans les archives de l'abbaye, furent données aux ARCHIVES DE LA VILLE D'AMSTERDAM, en 1880: voir E. BEAUCARNE, *Notice historique...*, II, 328. — Sur le carillon et les cloches encore existantes à la veille de la Première Guerre mondiale, on verra F. DONNET, *Les anciennes cloches d'Eename*, dans *Annales du Cercle archéologique et historique d'Audenarde*, V, 107-115, Audenarde, 1914. — C. VAN DEN HAUTE, *Les campagnes de Louis XIV...*, dans *Bulletin de la Société d'Histoire et d'Archéologie de Gand*, XXIX, 6.

(5) E. BEAUCARNE, *Notice historique...*, II, 330-331. — Les actes et tous les papiers concernant la Congrégation se trouvent aux A.É. RENAIX, *Fonds abbdij Ename*, n° 36 A, 36 B et 37.

(6) E. BEAUCARNE, *Notice historique...*, II, 333. — La source est le mémorial de l'abbé: A.É. RENAIX, *Fonds abbdij Ename*, n° 15.

(7) E. BEAUCARNE, *Notice historique...*, II, 333-335.

(8) *Gallia Christiana*, V, 36.

(9) La dernière s'était tenue en 1662: E. BEAUCARNE, *Notice historique...*, II, 332 et 335-339.

(10) E. BEAUCARNE, *Notice historique...*, II, 339.

(11) E. BEAUCARNE, *Notice historique...*, II, 339-342. — A.É. RENAIX, *Fonds abbdij Ename*, n° 36.

(12) E. BEAUCARNE, *Notice historique...*, II, 343. — A.É. RENAIX, *Fonds abbdij Ename*, n° 16. — MAREDSOUS, dossier 21.2., *Nécrologe*.

(13) E. BEAUCARNE, *Notice historique...*, II, 360. — *Gallia Christiana*, V, 36.

(14) E. BEAUCARNE, *Notice historique...*, II, 343. — A.É. RENAIX, *Fonds abbdij Ename*, n° 29. — A.G.R., *Conseil d'État*, n° 1298.

(15) E. BEAUCARNE, *Notice historique...*, II, 343.

(16) E. BEAUCARNE, *Notice historique...*, II, 344. — A.É. RENAIX, *Fonds abbdij Ename*, n° 29.

(17) ARCHIVES DE L'ARCHEVÊCHÉ À MALINES, *liasse Eename. Exemption*.

(18) E. BEAUCARNE, *Notice historique...*, II, 344. — A.É. RENAIX, *Fonds abbdij Ename*, n° 29.

Saint-Pierre de Gand (1). Après la solution de ces problèmes, l'internonce l'engagea à convoquer, à nouveau, les membres de la Congrégation des Exempts, ce qui fut reporté, en raison des guerres, au 19 octobre 1698; cette réunion se tint enfin à Haspres, prévôté de Saint-Vaast (2). En 1688, Ignace fut élu député primaire pour le clergé dans les États de Flandre, où il siégea pendant neuf ans (3). Nommé premier définiteur de la Congrégation (4), on le confirma dans cette fonction (5) à l'occasion d'une nouvelle session en 1702. Le 21 septembre 1703, il mourut à l'âge de soixante-quatorze ans (6). On l'enterra dans l'église abbatiale, au milieu du chœur, sous le maître autel, dans un caveau construit par lui (7).

**ENGELBERT VAN BUSLEYDEN.** Le prieur de l'abbaye, Engelbert van Busleyden, bruxellois d'origine (8), fut promu le 18 octobre 1703, par Philippe V, à la dignité d'abbé (9). Clément XI confirma sa nomination, le 8 août 1704, confirmation suivie du *placet* royal, le 4 novembre (10). Après quelques difficultés, causées par la question de l'exemption, il fut enfin béni par l'évêque d'Anvers, Reginald Cools, le 21 décembre 1704, au palais épiscopal (11). Il participa (12) au synode de la Congrégation des monastères exempts de 1705, comme il avait déjà (13) assisté à ceux de 1698 et 1702. Il devint premier définiteur (14). En 1708, date d'une nouvelle convocation, la guerre éclata de nouveau (15). L'abbaye fut la scène de plusieurs événements de guerre (16). L'abbé van Busleyden ne survécut pas à ces tribulations. Il mourut (17) à l'âge de soixante-cinq ans, le 14 février 1709. On l'enterra devant le maître autel (18).

**LAURENT DE REYNGODT,** originaire de Bruges, il y fut baptisé (19) le 3 avril 1660; il était le fils de Robert de Reyngodt et de Marguerite Isabelle de Matenee. Il fut ordonné prêtre le 14 juillet 1685 par l'évêque auxiliaire de Cologne (20). Il devint, sous l'abbatit de de Smet, maître des novices et receveur; il participa (21) aux synodes de la Congrégation des exempts en 1698 et 1702. Sous van Busleyden, il devint prieur, et après la mort de celui-ci, il reçut la dignité

(1) E. BEAUCARNE, *Notice historique...*, II, 349-350.

(2) E. BEAUCARNE, *Notice historique...*, II, 350 et 356-358. — BIBLIOTHÈQUE DE L'UNIVERSITÉ DE GAND, ms. 1586, f<sup>os</sup> 382-397.

(3) E. BEAUCARNE, *Notice historique...*, II, 353.

(4) E. BEAUCARNE, *Notice historique...*, II, 358.

(5) E. BEAUCARNE, *Notice historique...*, II, 359. — BIBLIOTHÈQUE DE L'UNIVERSITÉ DE GAND, ms. 1586, f<sup>o</sup> 400.

(6) MAREDSOUS, dossier 21.2., *Nécrologe*. — E. BEAUCARNE, *Notice historique...*, II, 359 (le 27 septembre).

(7) A.É. RENAIX, *Fonds abbdij Ename*, n<sup>o</sup> 16. — *Gallia Christiana*, V, 36.

(8) B.R., ms. II 445.

(9) E. BEAUCARNE, *Notice historique...*, II, 360. — A.É. RENAIX, *Fonds abbdij Ename*, n<sup>o</sup> 29.

(10) E. BEAUCARNE, *Notice historique...*, II, 360. — A.É. RENAIX, *Fonds abbdij Ename*, n<sup>o</sup> 29.

(11) E. BEAUCARNE, *Notice historique...*, II, 361-362. — A.É. RENAIX, *Fonds abbdij Ename*, n<sup>o</sup> 29.

(12) E. BEAUCARNE, *Notice historique...*, II, 362. — BIBLIOTHÈQUE DE L'UNIVERSITÉ DE GAND, ms. 1586, f<sup>o</sup> 414. — Le 5 novembre, l'archevêque de Malines, Humbert de Precipiano, autorise la bénédiction abbatiale: ARCHIVES DE L'ARCHEVÊCHÉ À MALINES, *liasse Eename, exemption*. — Les documents concernant les synodes du XVIII<sup>e</sup> siècle se trouvent aux A.É. RENAIX, *Fonds abbdij Ename*, n<sup>o</sup> 37 et n<sup>o</sup> 41/22.

(13) E. BEAUCARNE, *Notice historique...*, II, 358. — BIBLIOTHÈQUE DE L'UNIVERSITÉ DE GAND, ms. 1586, f<sup>os</sup> 385 et 400.

(14) E. BEAUCARNE, *Notice historique...*, II, 358. — BIBLIOTHÈQUE DE L'UNIVERSITÉ DE GAND, ms. 1586, f<sup>o</sup> 414.

(15) E. BEAUCARNE, *Notice historique...*, II, 363.

(16) E. BEAUCARNE, *Notice historique...*, II, 363-366.

(17) E. BEAUCARNE, *Notice historique...*, II, 366. — *Gallia Christiana*, V, 36.

(18) A.É. RENAIX, *Fonds abbdij Ename*, n<sup>o</sup> 16.

(19) A.É. RENAIX, *Fonds abbdij Ename*, n<sup>o</sup> 40/15.

(20) A.É. RENAIX, *Fonds abbdij Ename*, n<sup>o</sup> 40/15.

(21) E. BEAUCARNE, *Notice historique...*, II, 358. — BIBLIOTHÈQUE DE L'UNIVERSITÉ DE GAND, ms. 1586, f<sup>os</sup> 385 et 400.

abbatiale (1). En raison des troubles dus à la succession d'Espagne, la nomination d'un nouvel abbé par le roi n'eut pas lieu. François Cassina de Boulers, un novice, supplia le pape Clément IX de nommer un abbé, pour qu'il puisse être ordonné (2). Celui-ci conféra la dignité abbatiale à Laurent de Reyngodt (3), le 18 février 1712. Cette désignation fut approuvée par le gouvernement le 25 mai, non sans difficultés (4). Le *placet* n'était pas délivré (5). L'évêque de Ruremonde, Ange, comte d'Ongnies, le bénit le 22 octobre 1713, car pour l'archevêque de Malines, la question de l'exemption était à nouveau un obstacle (6). A peine trois années plus tard, le 8 avril 1715, le clergé le choisissait comme son représentant aux États de Flandre (7), fonction qu'il occupera pendant trois ans, jusqu'au 23 juin 1718 (8). Pendant cette période, il n'apparaît que rarement dans l'abbaye (9). Sur le plan ecclésiastique, il fut désigné en 1716 pour recueillir les voix à l'élection d'un abbé à Saint-Pierre-de-Gand (10). L'année suivante il assista à l'abbaye du Nouveau-Bois à Gand, à l'intronisation de l'abbé de Cambron (11). La même année, le 17 octobre, dans une séance solennelle des États à Gand, il reçut le serment du marquis de Prié, ministre plénipotentiaire aux Pays-Bas autrichiens (12). Après l'élection de Despinossa, prévôt d'Harlebecke, qui le remplaçait aux États de Flandre (13), Laurent de Reyngodt tenta de faire convoquer le synode des exempts, ce qui n'avait pas eu lieu (14) depuis 1705. En 1719, il était à nouveau choisi pour l'élection à Saint-Pierre (5). La Congrégation se réunit enfin (16) à Eename, le 21 avril 1720. Il en fut élu président et visiteur-général (17). Après les séances, les droits d'exemption furent encore contestés par l'archevêque de Malines, le cardinal d'Alsace (18). Le 22 juillet 1722, il visita Saint-Pierre à Gand (19). Il serait un des premiers aux Pays-Bas à ratifier la Pragmatique Sanction de 1720 réglant la succession au trône (20). La Congrégation se réunit à nouveau, le 8 mai 1729, à Lobbes, à la demande de de Reyngodt (21). Il devint premier définiteur et vice-président de la Congrégation (22). A la requête de quelques religieux, l'abbé de Saint-Bertin, Petitpas, vint visiter l'abbaye, le 6 août de la même année (23). Les mesures prises visaient au rétablissement de l'ordre

- (1) B.R., ms. II 445. — *Gallia Christiana*, V, 36.  
 (2) E. BEAUCARNE, *Notice historique...*, II, 367. — A.É. RENAIX, *Fonds abbdij Ename*, n° 29.  
 (3) E. BEAUCARNE, *Notice historique...*, II, 367-368. — A.É. RENAIX, *Fonds abbdij Ename*, n° 29.  
 (4) E. BEAUCARNE, *Notice historique...*, II, 368. — A.É. RENAIX, *Fonds abbdij Ename*, n° 29.  
 (5) ARCHIVES DE L'ARCHEVÊCHÉ À MALINES, *liasse Eename, exemption*.  
 (6) E. BEAUCARNE, *Notice historique...*, II, 368-369. — A.É. RENAIX, *Fonds abbdij Ename*, n° 29. — ARCHIVES DE L'ARCHEVÊCHÉ À MALINES, *liasse Eename, exemption*.  
 (7) E. BEAUCARNE, *Notice historique...*, II, 369.  
 (8) E. BEAUCARNE, *Notice historique...*, II, 404.  
 (9) E. BEAUCARNE, *Notice historique...*, II, 370-404 : les extraits sont empruntés au mémorial de l'abbé ; mais nous n'avons pas retrouvé ce document.  
 (10) E. BEAUCARNE, *Notice historique...*, II, 376.  
 (11) E. BEAUCARNE, *Notice historique...*, II, 390.  
 (12) E. BEAUCARNE, *Notice historique...*, II, 395-396.  
 (13) E. BEAUCARNE, *Notice historique...*, II, 403.  
 (14) E. BEAUCARNE, *Notice historique...*, II, 405.  
 (15) E. BEAUCARNE, *Notice historique...*, II, 406-407.  
 (16) E. BEAUCARNE, *Notice historique...*, II, 408. — BIBLIOTHÈQUE DE L'UNIVERSITÉ DE GAND, ms. 1586, f° 428-435. — A.G.R., *Conseil d'État*, n° 1298. — La permission royale fut donnée le 14 novembre 1719.  
 (17) E. BEAUCARNE, *Notice historique...*, II, 408. — BIBLIOTHÈQUE DE L'UNIVERSITÉ DE GAND, ms. 1586, f° 429.  
 (18) E. BEAUCARNE, *Notice historique...*, II, 410-424. — ARCHIVES DE L'ARCHEVÊCHÉ À MALINES, *liasse Eename*.  
 (19) E. BEAUCARNE, *Notice historique...*, II, 425.  
 (20) E. BEAUCARNE, *Notice historique...*, II, 425-426.  
 (21) E. BEAUCARNE, *Notice historique...*, II, 434. — BIBLIOTHÈQUE DE L'UNIVERSITÉ DE GAND, ms. 1586, f° 436-453.  
 (22) E. BEAUCARNE, *Notice historique...*, II, 434. — BIBLIOTHÈQUE DE L'UNIVERSITÉ DE GAND, ms. 1586, f° 437.  
 (23) E. BEAUCARNE, *Notice historique...*, II, 435. — A.É. RENAIX, *Fonds abbdij Ename*, n° 41/23.

et à la bonne administration (1). Les difficultés entre l'abbé, avec son grand train de vie, et les moines de l'abbaye appauvrie, grandissaient (2). Ceux-ci, à l'instigation du prieur, Cassina de Boulers, protestèrent auprès de l'abbé de Saint-Bertin, président de la Congrégation, du nonce apostolique, l'archevêque de Nicée et de la cour (3), qui intervinrent en faveur des moines. L'abbé dut aller s'expliquer (4) à Bruxelles, le 29 juin et le 27 septembre 1733. Malade, il ne put se rendre au vingt-cinquième synode des Exempts (5), le 16 mai 1734 à Saint-Bertin. L'abbé et le couvent avaient envoyé chacun leurs représentants (6). De Reyngodt, attaqué de nouveau, mourut (7) le 4 septembre 1734. Il s'était fait construire un mausolée en marbre, entre autres ouvrages de décoration et de restauration (8).

**FRANCOIS CASSINA DE BOULERS**, né à Vieux-Genappe, y fut baptisé en l'église de Saint-Géry, le 7 mars 1691; il était le fils de Philippe Guillaume Cassina, baron de Boulers, seigneur de Saint-Géry, de la famille des comtes de Wonsheim (9). Entré au couvent d'Eename en 1710, il y fut ordonné prêtre, le 28 mars 1714, par l'évêque de Ruremonde, Ange (10). Il y occupa les fonctions de maître d'hôtel, de receveur général et de prieur (11). Le 21 octobre 1734, il fut nommé abbé par l'empereur Charles VI, qui prit par la même occasion des mesures pour éviter les abus qui s'étaient produits sous l'abbé de Reyngodt (12). Clément XII confirma la nomination le 17 décembre (13). Le 5 avril 1735 suivit le *placet* royal (14).

Les moines donnèrent leur accord dix jours plus tard (15). Le 6 mai, il fut béni à l'abbaye même par le nonce apostolique, Silventi Gonzaga, archevêque de Nicée (16). L'installation eut lieu en présence de l'abbé Philippe Standaert de Saint-Pierre à Gand (17). Le 12 mai 1737, il participa au synode de la Congrégation de Saint-Vaast (18). Comme son prédécesseur, il fut choisi (19) comme représentant du clergé aux États de Flandre, en 1738. Il y siégea jusqu'à sa mort. Dès son élection, il passa tout son temps aux États, et résida très peu à Eename. Il tenait un mémorial des séances (20). En 1742, il assista encore à une réunion de la Congrégation, à Saint-Pierre à Gand (21).

- 
- (1) E. BEAUCARNE, *Notice historique...*, II, 435-436.  
 (2) E. BEAUCARNE, *Notice historique...*, II, 437. — A.G.R., *Conseil Privé autrichien*, n° 869, liasse 2.  
 (3) E. BEAUCARNE, *Notice historique...*, II, 439-440.  
 (4) E. BEAUCARNE, *Notice historique...*, II, 441. — A.G.R., *Conseil Privé autrichien*, n° 869, liasse 3.  
 (5) E. BEAUCARNE, *Notice historique...*, II, 441. — BIBLIOTHÈQUE DE L'UNIVERSITÉ DE GAND, ms. 1586, f<sup>os</sup> 454-465.  
 (6) E. BEAUCARNE, *Notice historique...*, II, 442. — BIBLIOTHÈQUE DE L'UNIVERSITÉ DE GAND, ms. 1586, f<sup>os</sup> 458 et 463.  
 (7) E. BEAUCARNE, *Notice historique...*, II, 442. — A.G.R., *Conseil Privé autrichien*, n° 869, liasse 4.  
 (8) E. BEAUCARNE, *Notice historique...*, II, 437-438. — B.R., ms. II 445.  
 (9) A.É. RENAIX, *Fonds abbdj Ename*, n° 29. — E. BEAUCARNE, *Notice historique...*, II, 447.  
 (10) A.É. RENAIX, *Fonds abbdj Ename*, n° 29. — E. BEAUCARNE, *Notice historique...*, II, 367 et 447.  
 (11) E. BEAUCARNE, *Notice historique...*, II, 434. — Il participa comme receveur au synode de 1729. — Comme prieur au synode 1734 : E. BEAUCARNE, *Notice historique...*, II, 442.  
 (12) A.É. RENAIX, *Fonds abbdj Ename*, n° 29. — A.G.R., *Conseil Privé autrichien*, n° 869, liasse 1, f<sup>os</sup> 22 r<sup>o</sup>-24 r<sup>o</sup>; liasse 4, f<sup>os</sup> 4 r<sup>o</sup>-5 r<sup>o</sup>. — E. BEAUCARNE, *Notice historique...*, II, 443-444.  
 (13) A.É. RENAIX, *Fonds abbdj Ename*, n° 29. — A.É. RENAIX, *Fonds abbdj Ename*, n° 16 renseigne fautivement le 19 décembre. — E. BEAUCARNE, *Notice historique...*, II, 445.  
 (14) E. BEAUCARNE, *Notice historique...*, II, 445-446. — A.É. RENAIX, *Fonds abbdj Ename*, n° 29.  
 (15) E. BEAUCARNE, *Notice historique...*, II, 446-447.  
 (16) E. BEAUCARNE, *Notice historique...*, II, 448. — A.É. RENAIX, *Fonds abbdj Ename*, n° 29.  
 (17) ARCHIVES DE L'ÉGLISE SAINTE-WALBURGE À AUDENARDE, *Gewone Kerksaken*, n° 755.  
 (18) E. BEAUCARNE, *Notice historique...*, II, 461. — BIBLIOTHÈQUE DE L'UNIVERSITÉ DE GAND, ms. 1586, f<sup>o</sup> 468.  
 (19) E. BEAUCARNE, *Notice historique...*, II, 449.  
 (20) E. BEAUCARNE, *Notice historique...*, 450 et 449-461, où il semble presque tout donner de ce mémorial que nous n'avons pas retrouvé.  
 (21) E. BEAUCARNE, *Notice historique...*, II, 461. — BIBLIOTHÈQUE DE L'UNIVERSITÉ DE GAND, ms. 1568, f<sup>o</sup> 477.

Malgré le peu de temps qu'il passa à l'abbaye, il rétablit pourtant la discipline et l'union entre les moines (1). Tombé malade, le 24 décembre 1744 à Eename, il ne guérit pas complètement et mourut le 26 juillet 1745, âgé de cinquante-quatre ans (2).

**CHARLES DE COLINS D'HEETVELDE**, admis à la profession, à Eename, le 3 novembre 1736 et ordonné prêtre en 1740, il était professeur de Théologie à l'abbaye (3). Après la mort de Cassina de Boulers, la Communauté choisit pour successeur Charles de Colins, fils de Pierre Gaspar de Colins, seigneur d'Heetvelde et de Jacqueline-Jeanne-Thérèse, baronne de Leefdaal et de Lieferinge (4). Les Pays-Bas étaient envahis en grande partie par le roi Louis XV (5). Celui-ci donna au mois d'août, la permission d'élire un prélat et il confirma (6) l'élection le 12 septembre 1745. Néanmoins, le nouvel abbé rechercha l'appui du comte de Chanclos, partisan des Autrichiens, qui le prit sous sa protection (7), le 29 septembre 1745. Après le traité d'Aix-la-Chapelle, du 18 octobre 1748, Charles de Colins sollicita de Marie-Thérèse la permission de demander la confirmation apostolique (8). Le 22 août 1749, les moines étaient obligés de renouveler l'élection (9). Ce ne se fit qu'après que l'abbé eut reçu ses lettres patentes et la confirmation pontificale (10). Le 5 mai 1754, le synode de la Congrégation était convoqué à Eename, ou l'abbé de Colins fut élu définitif (11). Il défendit avec acharnement les droits de l'impératrice ; pour le récompenser, on le nomma (12) membre du Conseil d'État le 13 février 1759. Cette fonction et le grand train de vie qu'il mena occasionnèrent de grandes dépenses pour l'abbaye (13). En compensation, les moines reçurent l'exemption du droit de barrière et franchise du droit de la province (14). Par la mort de l'abbé de Saint-Bertin, de Colins devint président de la Congrégation. Il convoqua (15) les membres à Lobbes en 1764. On le confirma dans sa dignité (16), ce qui se fit (17) à l'abbaye de Saint-Pierre de Gand, en 1774. Les abbayes soumises à la domination française ne se rendirent pas à ce dernier synode (18). Sous son abbatiat, on construisit un chemin en pierres à Eename et Nedereename et on commença la construction d'un autre de Gand à Ath, passant par Audenarde (19). Une nouvelle prévôté (20) fut bâtie en 1769, tandis que de grands travaux étaient entrepris à l'intérieur et à l'extérieur de l'abbaye, à l'église paroissiale, à la cure et sur la

- 
- (1) E. BEAUCARNE, *Notice historique...*, II, 461.  
 (2) E. BEAUCARNE, *Notice historique...*, II, 461.  
 (3) E. BEAUCARNE, *Notice historique...*, II, 462. — A.G.R., *Conseil Privé autrichien*, n° 869, liasse 1, f° 3 r°.  
 (4) E. BEAUCARNE, *Notice historique...*, II, 462-463. — B.R., ms. II, 445.  
 (5) E. BEAUCARNE, *Notice historique...*, II, 462.  
 (6) E. BEAUCARNE, *Notice historique...*, II, 462.  
 (7) E. BEAUCARNE, *Notice historique...*, II, 462.  
 (8) E. BEAUCARNE, *Notice historique...*, II, 463.  
 (9) A.G.R., *Conseil Privé autrichien*, n° 869, liasse 1.  
 (10) E. BEAUCARNE, *Notice historique...*, II, 464.  
 (11) E. BEAUCARNE, *Notice historique...*, II, 465. — BIBLIOTHÈQUE DE L'UNIVERSITÉ DE GAND, ms. 1586, f° 493.  
 (12) A.É. RENAIX, *Fonds abbdj Eename*, n° 29.  
 (13) E. BEAUCARNE, *Notice historique...*, II, 472. — A.É. RENAIX, *Fonds abbdj Eename*, n° 29.  
 (14) E. BEAUCARNE, *Notice historique...*, II, 474.  
 (15) E. BEAUCARNE, *Notice historique...*, II, 480. — BIBLIOTHÈQUE DE L'UNIVERSITÉ DE GAND, ms. 1586, f° 501-508.  
 (16) E. BEAUCARNE, *Notice historique...*, II, 481. — BIBLIOTHÈQUE DE L'UNIVERSITÉ DE GAND, ms. 1586, f° 502.  
 (17) E. BEAUCARNE, *Notice historique...*, II, 488-489. — BIBLIOTHÈQUE DE L'UNIVERSITÉ DE GAND, ms. 1586, f° 511.  
 (18) E. BEAUCARNE, *Notice historique...*, II, 489.  
 (19) E. BEAUCARNE, *Notice historique...*, II, 490-497.  
 (20) E. BEAUCARNE, *Notice historique...*, II, 498. — Une pierre commémorative est conservée chez M. Frédéricq à Eename.

grand-place d'Eename (1). Il mourut, après une longue maladie, le 15 juillet 1780, âgé de soixante-quatre ans (2).

**PHILIPPE DE LOCQUENGHEN.** Après l'élection, qui eut lieu (3) le 11 septembre 1780, Philippe de Locquenghien reçut les lettres patentes de sa nomination, le 16 décembre (4). La bénédiction suivit, le 10 juin 1781, par le nonce Ignace Busca (5). Le nouvel abbé naquit à Hoeleden en Brabant cinquante-trois ans plus tôt et était profès (6) depuis le 10 septembre 1752. Son abbatiat fut caractérisé par la modestie, contrastant avec le luxe de son prédécesseur (7). A la fin de 1780, il fut obligé par l'État de reprendre des actions dans une imprimerie (8). En septembre 1784, un nouvel emprunt fut contracté pour reconstruire trois fermes en Flandre (9). Après l'échec de la révolution brabançonne et la restauration du gouvernement autrichien, l'abbaye dut payer 13.748 livres pour les possessions hennuyères (10). Le 28 juillet 1792, l'abbé fut convoqué à l'évêché de Gand, afin de choisir les députés du clergé aux États et pour délibérer sur la situation, créée par l'invasion française (11).

Un négociant d'Audenarde s'empara (12) du refuge au début de janvier 1793. L'abbé donna de l'argenterie et une somme de mille florins pour contribuer au renforcement de l'armée autrichienne (13). Les moines, expulsés en 1792, revinrent après la bataille de Neerwinden. L'abbé de Locquenghien partit pour Cologne, d'où il revint (14) le 25 août 1795. Il tomba malade le jour suivant et mourut le 28 du même mois. On l'enterra dans l'église abbatiale (15).

La Communauté fut expulsée définitivement un peu plus tard. Quelques moines restèrent à Eename, comme le prieur (16) et le prévôt Jean de Bousies, le dernier qu'on enterra dans l'abbaye. Parmi les autres moines, Ferdinand von Steinen se rendit à Cologne avec une partie des archives et l'argenterie. Le dernier survivant fut Charles de Spittael, qui décéda (7) à Louvain le 14 janvier 1817. Les archives furent confisquées (18) le 20 mai 1795 et la bibliothèque le 13 octobre (19).

Les biens immeubles furent vendus le 10 pluviôse an V (30 janvier 1797) pour 151.000 frs à Le Roy, fondé de pouvoir de la compagnie Paulée à Paris (20), contrôlée par Paulée-Dervaux à

(1) E. BEAUCARNE, *Notice historique...*, II, 502.

(2) E. BEAUCARNE, *Notice historique...*, II, 503. — B.R., ms. II 445. — A.G.R., *Conseil Privé autrichien*, n° 869, liasse 5, 72. — Le faire-part de décès est conservé aux ARCHIVES DE L'ARCHEVÊCHÉ À MALINES, liasse Eename, promotions, avec un sceau conventuel en cire noire.

(3) A.G.R., *Conseil Privé autrichien*, n° 869, liasse 5, f° 1-5 v°.

(4) E. BEAUCARNE, *Notice historique...*, II, 505. — A.É. RENAIX, *Fonds abbij Ename*, n° 29. — A.G.R., *Conseil Privé autrichien*, n° 869, liasse 5, f° 7 r°.

(5) ARCHIVES DE L'ARCHEVÊCHÉ À MALINES, liasse Eename, promotions.

(6) A.É. RENAIX, *Fonds abbij Ename*, n° 29. — E. BEAUCARNE, *Notice historique...*, II, 505.

(7) E. BEAUCARNE, *Notice historique...*, II, 506.

(8) E. BEAUCARNE, *Notice historique...*, II, 506-507.

(9) E. BEAUCARNE, *Notice historique...*, II, 507.

(10) E. BEAUCARNE, *Notice historique...*, II, 510.

(11) E. BEAUCARNE, *Notice historique...*, II, 510-511.

(12) E. BEAUCARNE, *Notice historique...*, II, 513.

(13) E. BEAUCARNE, *Notice historique...*, II, 513.

(14) E. BEAUCARNE, *Notice historique...*, II, 515-516.

(15) E. BEAUCARNE, *Notice historique...*, II, 516.

(16) ARCHIVES DE LA VILLE D'AUDENARDE, *Frans Bestuur*, n° 1553.

(17) Renseignement communiqué par l'État-civil de la Ville de Louvain.

(18) Cfr p. 14.

(19) ARCHIVES DE LA VILLE D'AUDENARDE, *Frans Bestuur*, n° 1553.

(20) A.É. GAND, *Département de l'Escaut, Biens Nationaux*, nos 1313 et 1474. — Leur valeur était estimée à 121.873 Fr. — J. LAMBERT, *Inbeslagnamen en verkoop van de nationale goederen*, dans *Handelingen van de maatschappij voor geschiedenis en oudheidkunde te Gent*, n. r. XIV, 169-171, Gand, 1960.



Douai. Il entreprit la démolition du couvent et de l'église. La maison prévôtale de 1769 servit de demeure et le quartier abbatial servit de granges et d'écuries. En 1829, la propriété fut vendue de nouveau à Van Hoobrouck de Fiennes (1), qui la revendit à son tour, en 1856, à un propriétaire de la localité (2). Les deux bâtiments existant encore à l'époque où E. Beaucarne rédigea sa *Notice historique*, tombèrent bientôt en ruines ; actuellement à peu près rien n'en subsiste plus. Les fouilles entreprises par le Professeur A. L. J. Van de Walle, à partir de 1941, n'ont laissé aucune trace. Le bois d'Eename resta la propriété des Domaines, jusqu'en 1846, quand il fut vendu à E. Coppée, banquier à Mons (3). Dom Adelardus Van der Meiren, abbé de Termonde, qui mourut le 28 mai 1960, fut nommé abbé titulaire d'Eename par un décret du Général de la Congrégation de Subiaco, le 27 juillet 1946, à titre personnel (4).

---

(1) C'est son nom, mais écrit Van Hoorbrouck, qui figure dans le tableau indicatif de la Carte Cadastreale de Popp.

(2) E. BEAUCARNE, *Notice historique...*, II, 517. — Il faut noter que l'auteur était d'une famille notable d'Eename, éditeur du *Catholique des Pays-Bas*, et très bien placé pour connaître ces faits qui se sont encore partiellement passés sous ses yeux ; il est né en 1807. — Voir son autobiographie : *Edmond Beaucarne*, Gand, s.d. (1889), avec un chapitre sur Eename et son abbaye, pages 44-50.

(3) E. BEAUCARNE, *Notice historique...*, II, 518.

(4) Communiqué, en 1962, par dom Gregorius de Clercq, archiviste de l'abbaye de Termonde.

# ABBAYE DE SAINT-ADRIEN, À GRAMMONT

Dicleven (1079), abbatia Sancti Petri in Dickelvenna (1081), Declivinio (1081), Dickelvenna (1096), Dikkelvenne, Dickelvenne (1), abbatia apud Geraldimontem (1096 - copie du XIII<sup>e</sup>-XIV<sup>e</sup> siècle), Geraldimontensis ecclesia (1118), Geroldimontensis Snellardus (1117), sancti Petri Geroldimontis abbatia (1142), ecclesia sancti Adriani de GERALDI monte (1180), abbas de Geraudimonte (1195), Geronmontensis ecclesia (1142), ecclesia beati Adriani Montis GERALDI (1210), ecclesia beati Adriani (1211), ecclesia beati Adriani martyris (1214), ecclesia beati Adriani de Gerardimonte (1238), monasterium de Monte Gerardi (1247), conventuus de Geraldimonte (1249), eglise Saint Adryen de Geraumont (1268) abbei de Saint Adryen de Grammont (1281), Sint Adriaens van Gheroutsberghe (1284), le couvent de Grautmont (1293), le abbei de Gramont (1296), Saint-Adrien de Grammont (1302, mei), Saint Adryen de Grammont (1310), abbie de Grammont (1327) den clostere van sente Adriaens (1348), Sint Adriaens van Gheroudsbergen (1374), sente Adriaens van Gheroudsberghe (1403), het cloester mijns heeren Sente Adriaens van Gheeroudsberghe (1409), sente Adriaens in Gheroudsberghe (1412), in Gheeroudtsberghen (1450), in Gheeroutsberghe (1459), in Gheeraardsberghe (1521), prelatie en convent vanden Godshuise van St. Adriaen (1578), Sente Adriaens in Gheeraertsberghe (1679), het clooster van Sente Adriaens in de poort van Gheerberghe (1642), binnen Gheertsberghen (1642) binnen Gheesberghe (1641), Sente Adriaens in Gheeraertsberghe (1679), Sint Adriaens tot Gheersberghen (1716), St. Adriaans tot Geeraertsberge (1764), St. Adriaens abdij binnen Geeraertsbergen (1793).

**SOURCES** : seule une étude approfondie du fonds d'archives conservé à Renaix pourrait donner un excellent aperçu des documents d'archives relatifs à l'abbaye de Saint-Adrien (2). Les numéros et les indications dorsales témoignent du fait que les pièces nouvelles étaient régulièrement conservées, numérotées et même, peut-être inventoriées. Cette ordonnance était nécessaire pour la réalisation du cartulaire abrégé du XIV<sup>e</sup> siècle et pour la constitution de l'inventaire du XVII<sup>e</sup> siècle (3). Sans ces deux documents essentiels, les archives de l'abbaye auraient été endommagées au cours des nombreuses guerres, dévastations et incendies que Grammont et l'abbaye durent subir.

Lors de la fuite des religieuses à Mons en 1586, les manuscrits les plus célèbres furent emmenés (4). Revinrent-ils tous ? Qu'advint-il des archives demeurées sur place ? En outre, de nombreux abbés wallons avaient coutume de vendre de coûteux objets d'art (5). Firent-ils de même avec les manuscrits ?

---

(1) Prov. de Flandre Orientale, cant. d'Oosterzele ; diocèse de Cambrai jusqu'en 1559 et diocèse de Malines jusqu'en 1802, diocèse de Gand depuis. — Selon GALLIA CHRISTIANA, V, 43-48, Paris, 1731, on a aussi : *Declivium, Tichlinium et Tichlavinnum*.

(2) Grammont, prov. de Flandre orientale, cant. de Grammont ; diocèse de Cambrai jusqu'en 1559 diocèse de Malines jusqu'en 1802, actuellement diocèse de Gand. — Voir au sujet de la toponymie : M. GYSSELING, *Toponymisch Woordenboek van België, Nederland, Luxemburg, Noord-Frankrijk en West-Duitsland*, I, 397-398, Bruxelles, 1960. — M. GYSSELING, *Middelleeuwse toponiemen te Geraardsbergen* dans *Het Land van Aalst*, XI, n° spécial consacré à Grammont, 3 et 4, Alost, 1959. — F. VAN COETSEM, *Determinanten in de geschiedenis van Geraardsbergen, het standpunt van de taalgeograaf*, dans *Het Land van Aalst*, II, 249-259, Alost, 1959.

(3) ARCHIVES DE L'ÉTAT A RENAIX, *Sint-Adriaansabdij Geraardsbergen*, n° 1.

(4) A.É. RENAIX, *Sint-Adriaansabdij Geraardsbergen*, n° 6, f° 39.

(5) A.É. RENAIX, *Sint-Adriaansabdij Geraardsbergen*, n° 6, f° 33-40.

En 1670, un incendie dévasta une fois de plus une grande partie du monastère ; de nombreuses archives furent ainsi perdues. Une partie d'entre elles purent être sauvées car on les jeta par la fenêtre (1). A la demande de l'empereur, l'abbaye vendit, en 1773, différents manuscrits et livres à la Bibliothèque impériale à Bruxelles (2). Lors de la réfection de la toiture de l'église abbatiale, on découvrit en 1783 au-dessus de l'autel de Notre-Dame toutes sortes d'archives dont des comptes et des registres (3).

Le grand naufrage débuta lors de l'invasion des troupes françaises en 1792 et 1794. Alors que les français avaient déjà atteint Mons l'abbé voulut d'abord fuir à Ruremonde en emportant trois chariots hétéroclites chargés d'objets d'art, d'archives, de livres et d'une batterie de cuisine. Le prieur et le receveur s'opposèrent à ce plan ; ils firent remarquer qu'il ne s'agissait pas de la propriété personnelle de l'abbé, mais bien de celle de la Communauté ; l'abbé se contenta alors de deux chariots (4). Les Français firent rentrer une première fois l'abbé et les biens qu'il avait emportés. Peu après, en 1794, l'abbé s'enfuit à nouveau et définitivement avec les pièces les plus importantes et les plus coûteuses ; il passa par Cologne, Prague et se fixa à Insingen (5) où il mourut en 1799 ou 1800. Après sa mort une partie des archives fut envoyée à la Chapelle impériale à Vienne et à la chancellerie. Plus tard, après que les autorités autrichiennes les eurent scellées, les archives furent renvoyées aux Pays-Bas (6) pour finalement, courant du XIX<sup>e</sup> siècle, être transférées aux archives de l'État à Gand.

Après enquête auprès des archives locales et centrales en Allemagne Fédérale (à Insingen, Rothenburg, Nuremberg, Munich) et en Autriche, à Vienne (Kunsthistorisches Museum, Hofmusik-kapelle et Bibliothèque Nationale Autrichienne), aucune réponse positive n'a été fournie à la question de savoir si on possédait encore des manuscrits emportés par Gislenus van Havermaet et abandonnés à Insingen ou transférés à Vienne.

Tous les documents ne subirent pas le même sort. Beaucoup demeurèrent sur place et furent conservés par quelques moines réfugiés dans leurs familles ou offerts à la paroisse. Il ne faut pas oublier qu'un religieux de l'abbaye était encore vicaire ou curé de l'église Saint-Barthélemy et qu'après la Révolution française, c'est le seul groupe ecclésiastique qui demeura à Grammont.

C'est probablement pour cette raison que le seul cartulaire connu est entré en possession de l'église paroissiale et que le doyen Charles Jean De Decker emmena le cartulaire à Gand lorsqu'il devint vicaire général de l'évêché (à moins qu'il ne s'agisse d'une propriété personnelle de cet ancien doyen ?). Ce document fut acheté en 1868 par les Archives de l'État à Gand pour la somme de 58 francs (7).

D'après une correspondance encore conservée, il apparaît que le dernier receveur de l'abbaye, Beda Jacobs, possédait des manuscrits de son monastère (8). Ces derniers passèrent ensuite aux mains de Robert de Crick, *confrater* qui fut alors banni à l'île de Ré et puis devint curé de Haaltert (9). De

(1) ARCHIVES PRIVÉES À OVERBOELARE, *Sint-Adriaansfonds*, n° 3. — A.G.R., *Jointe des amortissements*, n° 597.

(2) ARCHIVES DU DOYENNÉ À GRAMMONT, *Liber annalium*, 110. — ARCHIVES DU SÉMINAIRE DE GAND, *Geraardsbergen Sint-Adriaan : Apologie pour les abbés contre la médisance...*, 2.

(3) ARCHIVES DU DOYENNÉ À GRAMMONT, *Liber annalium*, lettre authentique insérée au dernier folio du manuscrit.

(4) ARCHIVES DE L'ARCHEVÊCHÉ À MALINES, *Sint-Adriaan te Geraardsbergen*, vol. 13, 30 : *Fuite de l'abbé G. Van Havermaet, 1792*.

(5) Allemagne Fédérale, Franconie.

(6) J. LAENEN, *Les archives de l'État de Vienne au point de vue de l'histoire de Belgique* dans *Publications de la Commission Royale d'Histoire de Belgique*, XXXVI, 9, Bruxelles, 1924. — L. VAN MEEBERCK, *Les fonds ecclésiastiques aux Archives de l'État*, dans *Colloque. Les Sources de l'Histoire religieuse en Belgique. Bruxelles 30 nov.-2 déc. 1967*, IV<sup>e</sup> section *Archives et bibliothèques ecclésiastiques*, 83, Bruxelles, 1968. — Le receveur Beda Jacobs, qui avait dû accompagner l'abbé lors de son départ pour l'Allemagne et qui était rendu en 1802 à Grammont, se réfère dans une note marginale du *Liber Annalium*, f° 185, conservé aux ARCHIVES DU DOYENNÉ À GRAMMONT, à des lettres renvoyées de Vienne par la chancellerie et qui établissent de façon certaine que l'abbé Van Havermaet avait envoyé des archives à Vienne.

(7) A.É. RENAIX, *Sint-Adriaansabdij Geraardsbergen*, n° 2 : « Cartulaire de Grammont », f° 1.

(8) ARCHIVES DU DOYENNÉ À GRAMMONT, lettres du XIX<sup>e</sup> siècle : « ... eenighe geschrevenen saekkon ende geschriften voortkomende van de abdij van den H. Adrianus... »

(9) Prov. de Flandre orientale, cant. de Haaltert.

Crick les offrit à son tour à un autre moine, Adrien Bartau, curé de Nieuwenhove (1) qui les confia à un ami chirurgien H. Battheus. Celui-ci qui habitait Grammont fit don des manuscrits au clergé paroissial : le curé Danhels et le vicaire N. De Vos. Ce dernier dans une note marginale du 15 mars 1830 indiqua cependant que seul un manuscrit avait été offert au doyenné et que les autres avaient été restitués au sieur Battheus. Furent-ils par la suite donnés aux archives ou demeurèrent-ils en possession du sieur Battheus ? On peut également se demander si le manuscrit déposé au doyenné était le célèbre cartulaire qui fut emporté à Gand par le doyen De Decker, ou le *Liber Annalium* qui est encore de nos jours la propriété du doyenné.

En ce qui concerne les autres manuscrits, on sait qu'ils restèrent longtemps, ou sont encore, en possession des familles des derniers religieux.

Nous pensons aux registres et aux chartres qui furent jusqu'en 1892 la propriété de A. De Portemont (2) puis entrèrent aux Archives de l'État à Gand. Il y a aussi les 39 documents appartenant à Paul Guillemin, bourgmestre de Grammont et qui furent légués à la Bibliothèque de l'Université Catholique de Louvain (3). Les seigneurs de Boelare habitaient dans l'entourage immédiat de l'abbaye. Ils étaient régulièrement en contact avec le monastère. Ils s'emparèrent aussi de manuscrits pendant le XVIII<sup>e</sup> et le début du XIX<sup>e</sup> siècle. Récemment quelques pièces entrèrent en possession de M. Wiesbecq à Onkerzele (4) via l'administrateur le sieur de Bou. M. Van Cleemputte d'Overboelare acquit également par sa famille, une trentaine de documents provenant de l'abbaye (5).

On ne sait comment le comte de Hemptinne entra en possession d'un bréviaire en quatre volumes qu'il offrit par la suite, en 1912, à son frère, prieur de l'abbaye de Maredsous ; on ne sait pas plus comment le père de C. Van Crombrugge acquit une dizaine d'un lot composé de manuscrits moins importants (6).

La majeure partie des *Archives de l'abbaye Saint-Adrien* aux Archives de l'État à Renaix a d'abord été conservée pour des raisons officielles à Bruxelles puis à Gand et enfin depuis 1964 à Renaix.

On ne sait si lors de la Révolution française, des manuscrits furent emmenés à Paris (7).

Sources narratives : la plus ancienne description de l'abbaye de Dikkelvenne et de Grammont figure dans les *Annales Sancti Petri in Dicklvenna modo Sancti Adriani*. Ces annales ont disparu, on en possède encore des extraits probables. Le fragment le plus important (14 folios) a été copié à la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle et traduit du latin en néerlandais par un religieux de l'abbaye (peut-être Beda Jacobs, le dernier receveur). Il le transcrivit dans le *Liber Annalium*, conservé aux Archives du doyenné à Grammont, f<sup>os</sup> 102-116 : *Ex Annalibus 748-1802*. Un autre fragment, *extractum ex annalibus Sancti Petri in Dicklvenna modo Sancti Adriani Gerardimontibus per translationem factam sub Roberto juniore flandrie Comite et Gerardo Secundo episcopo Cameracensi ante annum 1081*, fut établi par le moine Boniface le 28 août 1707 à la demande de Steven, chanoine de Termonde ; il concerne le séjour des religieux à Dikkelvenne de 732 à 846 (8). Cet extrait semble être une copie fidèle du texte latin original, tel était certainement le propos de l'auteur. Un troisième témoignage au sujet des Annales date du

(1) Prov. de Flandre orientale, cant. de Grammont.

(2) Renvois réguliers à des documents en sa possession par A. DE PORTEMONT, *Recherches historiques sur la ville de Grammont en Flandre*, II, 258, 275 et sv., Gand, 1870. — Voir aussi l'inventaire de ces documents dans A. D'HOOP, *Inventaire des anciennes archives de Grammont et de celles de son abbaye*, 60, Gand, 1880 : annexe A, chartes appartenant à M. Aug. de Portemont.

(3) Paul Guillemin fut longtemps propriétaire des bâtiments subsistants de l'abbaye et avocat célèbre à Grammont. Avait-il hérité ces documents de ses parents ou les avait-il découverts lui-même ?

(4) Prov. de Flandre orientale, cant. de Grammont. — M. Wiesbecq m'a laissé examiner les manuscrits en sa possession et je l'en remercie ici.

(5) Prov. de Flandre orientale, cant. de Grammont. — Je remercie M. Van Cleemputte de m'avoir communiqué des renseignements sur ses documents.

(6) Le père de C. Van Crombrugge, fondateur des pères Josephites, habita Grammont et a donc pu facilement acquérir ces archives de l'abbaye par l'intermédiaire de connaissances ou de membres de sa famille.

(7) J. VERHELST, *De « Archives Nationales » te Parijs Dokumenten betreffende de Leie — en Scheldedepartementen in de reeksen » en f. 1789-1815*, dans *Bulletin de la Commission Royale d'Histoire*, CXXXV, 1-70, Bruxelles, 1969.

(8) ARCHIVES DE L'ÉGLISE NOTRE-DAME À TERMONDE, non classé. M. D. Lievois m'a fourni bien volontiers tous les renseignements nécessaires.

XVIII<sup>e</sup> siècle et porte comme titre : *Fundatio Monasterii Sancti Adriani in Flandria*, il se trouve aux Archives du Couvent des Pères à Melle, *Fonds C. Van Crombrugge, Boîte : Vieilles Archives*. Le copiste traite ici des principaux faits de l'histoire de l'abbaye jusqu'au XVII<sup>e</sup> siècle.

Avec l'aide de ces quelques extraits, il s'avère impossible de reconstituer les annales originales (1). Cependant sur la base des résultats d'une étude comparative, on peut établir que les chroniques encore conservées et datant de la fin du XVII<sup>e</sup> siècle et du début du XVIII<sup>e</sup> siècle ont été inspirées par ces *Annales*. Il est pratiquement impossible de vérifier l'exactitude de ces données.

Le *Oprechte ende waere beschrijving van de abdij van St. Adriaens, Deel ende verciesel der stad ende van Geeraertsberge uit het graafschap Aelst ende provincie van Vlaenderen tot ende met de jaere 1695* est conservé aux Archives de l'État à Renaix, *Sint-Adriaansabdij Geraardsbergen*, n<sup>o</sup> 6, 170 folios. L'auteur en est anonyme, mais il s'agit vraisemblablement d'un moine de l'abbaye et, selon certains, de Gislenus Coecke, abbé de 1703 à 1713 et précédemment régent du collège et receveur. Cette chronique couvre la période depuis la fondation à Dikkelvenne jusqu'en 1695. Elle décrit sommairement les premières années et l'histoire du monastère jusqu'au XV<sup>e</sup> siècle. Ensuite, l'auteur est plus prolixe dans ses considérations sur les difficultés de la religion au XVI<sup>e</sup> siècle et surtout au sujet des abbés wallons des XVI<sup>e</sup> et XVII<sup>e</sup> siècles. Le motif pour lequel il accuse les abbés wallons montre sans doute que l'auteur était un moine qui avait choisi le parti de Gislenus Coecke, chef des Flamands dans le conflit qui les opposait à l'abbé Longinus Fouquier. La crédibilité de cette chronique a été peu étayée par des recherches dans le chartrier depuis le VIII<sup>e</sup> siècle jusqu'au XIV<sup>e</sup> siècle. Les faits rapportés pour les XVI<sup>e</sup> et XVII<sup>e</sup> siècles sont de plus grande valeur bien que l'auteur ait adopté une attitude partisane à l'encontre des abbés wallons.

On trouve une copie du XVIII<sup>e</sup> siècle de cette chronique dans le *Tabularium* de la Bibliothèque de l'Université de Louvain, *Fonds Grammont*, XII, n<sup>o</sup> 17 (2) ; elle est intitulée *Beschrijvinghe van de abdij van St. Adriaens te Geeraertsberg (1081-1695)*. Dans le même fonds XII, n<sup>o</sup> 13, figure une autre copie, incomplète : *Vervolgh van het derde boeck 1081-1700*.

Dans le but de donner un aperçu fidèle de la situation économique de l'abbaye et de montrer le désastre imputé aux abbés wallons, Gislenus Coecke établit un livre de comptes pour les années 1704 et 1705 : Archives de l'État à Renaix, *Sint-Adriaansabdij Geraardsbergen*, n<sup>o</sup> 338. Il fit précéder les comptes d'un court aperçu de l'histoire de l'abbaye. Il note seulement les noms des abbés jusqu'en 1525, avec des erreurs chronologiques ; mais à partir de l'abbatit de Ruffault (1525), le premier abbé wallon, l'auteur est beaucoup plus prolixe et il accable ses collègues wallons. Ce document possède de nombreuses ressemblances avec la chronique. On y trouve aussi beaucoup de partialité.

A la Bibliothèque Royale à Bruxelles, ms 4498 (II 3577) figure une *Beschrijving ter oorsprong van de abdij van Sint-Adriaen gelegen in de stad Geersberghe*, à la page 30 ; il s'agit d'un manuscrit du XVIII<sup>e</sup> siècle. La fondation se trouve résumée en une dizaine de lignes.

Dans son *Apologie pour les abbés de Grammont contre la médisance de certains esprits scrupuleux*, conservée aux Archives du Séminaire de Gand, Fonds de Grammont, le moine wallon dom R. Noël réagit contre les calomnies menées par certains moines. Dans cet écrit qui comprend 12 folios, il ne dési-rait pas, en tant que religieux wallon choisir un des deux partis, il se veut neutre et veut faire parler simplement les faits. Dans ce but, il étudia les œuvres de Meyerus (3), de Molanus (4), de Miraeus (5),

(1) J. DE VLAMINCK, *Overvoering van de reliquieën der patronen van Dendermonde*, dans *Oudheidkundige kring van Dendermonde Gedenkschriften*, 72, Termonde, 1864.

(2) Voir également ARCHIVES DE L'ÉTAT À GAND, *Fonds van het Bidsom*, M. 246. — Dans ce vieil inventaire de Grammont, la chronique est citée. — Lors de la vente de la bibliothèque de C. B. De Ridder, on mentionne, sous le n<sup>o</sup> 25, un manuscrit intitulé *Historia abbatiae Gerardimontensis usque ad annum 1696* et comportant 22 folios. La vente eut lieu du 3 au 9 février 1877. *Catalogue des livres de la bibliothèque délaissée par feu M. C. B. De Ridder*, Malines, 1877. De quelle chronique s'agissait-il ?

(3) J. MEYERUS, *Commentarii sive annales rerum Flandricorum, libri septendecim*, livre I, Anvers, 1561.

(4) D. LINDANUS, *De Tenebraemonda, libri tres*, I, Anvers, 1612.

(5) A. MIRAEUS, *Diplomatum Belgicarum libri duo*, Bruxelles, 1628.

de Van Waesberghe (1) et de Ruteau (2). Il donne d'abord un court historique depuis 750, puis à partir de 1650, il traite très concrètement des abbatiats. A partir de ce moment, il devait bien connaître les faits puisqu'il était déjà entré à l'abbaye. R. Noël conclut de cet exposé qu'il ne faut pas tellement incriminer les abbés wallons que les religieux flamands qui géraient les biens temporels du délabrement économique. De plus, selon lui, la situation fut aggravée par des calamités naturelles, des incendies et des guerres.

Ce manuscrit constitue donc une réponse de la part des abbés et religieux wallons et n'est que le contre-pied de la chronique de Gislenus Coucke.

Un moine a écrit longuement au sujet d'une querelle qui fut pendant des siècles liée à l'histoire de l'abbaye, il s'agit du *Mémoire tendant à prouver que la cure de l'église de Grammont appartient à l'abbaye de Saint-Adrien*, 373 pages ; il est conservé aux Archives de l'État à Renaix, *Sint-Adriaansabdij Geraardsbergen*, n° 116. Dans l'introduction figure une courte note sur la fondation à Dikkelvenne et le transfert à Grammont ; le texte n'est pas divergent des versions traditionnelles.

On est très bien renseigné sur la guerre de succession d'Autriche (1740-1748) dans la région de Grammont grâce à l'œuvre de l'abbé Ildephonse van Hoorde : *Memorie van het gesenal voorvallen ten tijde van de tegenwoordigen oorloghe... 26 april 1744 - 12 september 1747* ; Bibliothèque de l'Université de Louvain, *Tabularium, Fonds van St. Adriaan te Geraardsbergen*, XII, n° 16. Ce manuscrit qui comporte 21 folios fournit sous forme de journal l'état des combats militaires dans la ville et leurs conséquences pour l'abbaye (3).

Les dernières années de l'abbatit de Gislenus Van Havermaet (1788-1796) sont décrites dans un rapport officiel dressé par le receveur Beda Jacobs et le régent Joseph Spitaels : *Fuite de l'abbé*, conservé aux Archives de l'Archevêché à Malines, *Fonds van Sint-Adriaan* ; il ne s'agit pas du manuscrit original, mais d'une copie collationnée. Ce rapport traite seulement de la seconde fuite de l'abbé en 1792, lors de l'arrivée des troupes françaises dans les Pays-Bas.

Sources d'archives : le fonds de *Sint-Adriaansabdij Geraardsbergen* aux Archives de l'État à Renaix a été inventorié à nouveau en 1974 par J. Verschaeren. En raison de l'extension actuelle du fonds et des différences dans les pièces conservées, en raison aussi de la diversité des numérotations, l'auteur n'a plus conservé l'ordre des anciens inventaires (4). Il s'est contenté de suivre les inventaires anciens lors de la mise en ordre et de conserver les chapitres principaux.

Les chartes jusqu'en 1500, dont les registres ont été rédigés, sont rangées dans l'ordre chronologique : il en existe quatre cent cinq, classées dans cinq boîtes. Les chartes scellées d'après 1500 sont conservées dans le chartrier, elles sont au nombre de vingt-six. Les autres documents sont classés comme suit : 1<sup>re</sup> partie : généralités et inventaires, cartulaires, obituaire, chroniques et privilèges pontificaux, princiers et impériaux. Le second cartulaire ne comprend que huit folios avec des copies d'actes des XIII<sup>e</sup> et XIV<sup>e</sup> siècles, ce qui est particulièrement intéressant.

Le premier cartulaire est l'œuvre de trois copistes : le premier en copia 76 aux XIII<sup>e</sup>-XIV<sup>e</sup> siècles ; le second, 6 (après 1403) et le troisième 3 (après 1472) ; ce dernier rédigea aussi la table des matières. La composition reflète l'ordre hiérarchique, on trouve en premier lieu le clergé puis les laïcs. Sur les

(1) J. VAN WAESBERGHE, *Gerardimontium sive altera imperialis Flandriae metropolis ejusque castellania*, Bruxelles, 1627 et B. JOURET, *Grammont, son origine et son histoire au Moyen Âge*, Grammont, 1840.

(2) B. RUTEAU, *La vie et martyre de S. Adrien, titulaire de la ville de Grammont, patron contre la peste et de sa compagne Natalie, avec la chronique de son Monastère en la dicte ville de Grammont*, Ath, 1637.

(3) On peut faire une comparaison intéressante entre ce manuscrit et la chronique du prieuré de Hunnegem à Grammont. — Une main plus récente a ajouté des notes biographiques pour les abbés Van Hoorde, Van Adorp et G. Van Havermaet.

(4) J. VERSCHAEREN, *Inventaris van het archief van de Sint-Adriaansabdij te Geraardsbergen*, Bruxelles, 1974. — En 1975, le n° 151, collection de chansons, poèmes et pièces de théâtre utilisés au Collège Saint-Adrien, fut échangé avec la Bibliothèque de l'Université de Gand. — Les inventaires anciens étaient : *Inventaire des archives de l'abbaye de Saint-Adrien à Grammont* (ancien titre) : *Inventaire des titres et papiers de la ci-devant abbaye de St. Adrien à Grammont* et A. D'HOOP, *Inventaire des anciennes archives de Grammont et celle de son abbaye*, Gand, 1880.

86 actes copiés, 49 sont encore conservés en original. Pour les 37 autres, le cartulaire constitue la seule source. Mis à part l'omission systématique de l'*invocatio*, de la liste des témoins et (ou) des éléments de datation, ce cartulaire se révèle fournir une excellente copie des originaux.

On trouvera une étude diplomatique et paléographique très valable des actes de 1081 à 1300 dans le travail de F. De Boeck, *Diplomatische en paleografische studie van de oudste oorkonden van de Sint-Adriaansabdij van Geeraardsbergen (1081-1300)*, I, Mémoire de Licence à l'Université de Gand, 1967. En complément de ce volume, comme preuves, l'auteur, dans un second volume, a donné une édition critique de 100 chartres conservées pour la période 1081-1300 ; seuls les documents antérieurs à 1250 ont été totalement édités. Les autres chartres font l'objet d'une analyse critique, à l'exception des pièces dont il est largement question dans l'étude diplomatique : tels les actes émanant d'un évêque, d'un abbé ou d'un comte qui bénéficient d'une édition in-extenso.

Pour tous les documents, l'auteur note les copies, les analyses publiées et les mentions.

On trouvera des études diplomatiques sur les plus anciens actes dans : F. Blockmans, *De zoogenaamde stadskeure van Geeraardsbergen van tusschen 1067 en 1070*, dans *Compte-Rendu des sciences de l'Académie royale de Belgique*, CVI, 1-67, Bruxelles 1941, E. Van Mingroot, *Acten der bisschoppen van Kamerijk, 642-1103*, mémoire de licence en édit., 1959, E. Van Mingroot, *De bisschoppelijke kanselarij te Kamerijk, 1057-1130*, thèse de doctorat inédite, Leuven, 1969, principalement t. I, 164-167 et t. II, 306-312, à paraître à la C.R.H. E. Van Mingroot, *Kerststijl en nieuwsjaarsindictie in het bisdom Kamerijk, XI<sup>de</sup> begin XII<sup>de</sup> eeuw*, dans *Handelingen van de Koninklijke Com.*, 1975, 101-103, Bruxelles, 1975 (1). M. Hayez, *Catalogue des actes des évêques de Cambrai antérieurs à 1167*, dans *Ecole Nationale des Chartes. Position des thèses soutenues par les élèves de la promotion de 1959 pour obtenir le diplôme d'archiviste paléographe* 42-45, (Paris, 1959).

On trouvera les éditions dans les ouvrages suivants : A. Miraeus, *Donationum Belgicarum libri II*, 2<sup>e</sup> livre, 395-396, Anvers 1629 ; A. Miraeus et J. P. Foppens, *Opera diplomatica*, I, 513-514 ; C. Van Gestel, *Historia sacra et profana archiepiscopatus Mechliniensis*, II, 190, La Haye, 1725 ; *Gallia christiana in provincias ecclesiasticas distributa*, 290-291, Paris, 1731 ; F. De Potter et J. Broeckaert, *Geschiedenis der gemeenten van Oost-Vlaanderen*, 1<sup>ste</sup> reeks, arr. Aalst, VII, 49 ; 5<sup>e</sup> reeks, arr. Aalst, III, *Grimminge* 31, VI, *Overboelare*, XI et *Onkerzele*, 6, Gand, 1868, 1897 et 1899 ; A. De Portemont, *Recherches historiques sur la ville de Grammont en Flandre*, II, 176, 207, 254, 255, 458, 459 et 470, Gand, 1880 ; E. Soens, *De abdij van Sint-Adriaan te Geeraardsbergen, haar pachthoeven en molens, passim*, Alost, 1914 ; M. De Meulemeester, *Een oud Vlaams genadeoord*, annexes, Bruxelles, 1924 ; M. De Meulemeester, *Histoire du monastère des bénédictines de Hunneghem à Grammont*, 10, Gand, 1898 ; H. Blockmans, *De zoogenaamde stadskeure van Geeraardsbergen, 1067-1070*, dans *Compte Rendu des séances de l'Académie Royale de Belgique*, annexe, I, 62-63, Bruxelles, 1941 ; B. Le Carpentier, *Histoire de Cambrai et du Cambrésis, sive altera imperialis Flandriae metropolis ejusque castellania*, 149-151, Bruxelles, 1627 ; J. Ramackers, *Papsturkunden in den Niederlanden*, 394-395, n° 244, Berlin, 1933-1934 ; W. Prevenier, *De oorkonden der graven van Vlaanderen*, II, 382, n° 179, C.R.H., Bruxelles, 1964 ; E. Prudhomme, *Englebert II, seigneur d'Enghien et l'abbaye de S. Adrien de Grammont*, dans *Annales du cercle d'archéologie d'Enghien*, II, 163-164, Enghien, 1884.

L'obituaire comporte dans une première partie les plus importantes résolutions de la congrégation de 1629 et en une seconde partie, pages 9 à 63, les textes et formules de vêtue des frères lais et des moines ; de la page 65 à 90 et 213 à 237, les noms des religieuses avec les lieux de naissance et de décès, leur fonction et d'autres détails, pour la période du 10 janvier 1628 à 1789.

La seconde partie du *Fonds de Saint-Adrien* contient des documents relatifs à la vie interne de l'abbaye, aux patronats, incorporations, chapellenies et aussi en ce qui concerne le Collège tenu par les religieux depuis 1624.

La troisième partie concerne l'administration temporelle : administration générale, possessions, revenus, bâtiments et procès. Le tout classé dans l'ordre chronologique. Au total, le fonds contient 1405 pièces.

(1) Le Prof. Van Mingroot m'a communiqué des renseignements tirés des publications qu'il prépare. Je l'en remercie.

Aux Archives de l'Abbaye d'Affligem, on ne trouve aucun document provenant de Saint-Adrien. Cependant, une enquête sur place se révéla très utile. En effet, l'abbé de Grammont est régulièrement cité comme témoin ou pour l'apposition de son sceau dans la *Kroniek van de Cisterciencierinnenabdij van Beaupré te Grimningen* ; Beda Regaus, l'auteur du *Haftighenum Illustratum*, fournit de nombreuses précisions sur l'établissement et l'évolution du mouvement de réforme communautaire conclu entre les abbayes d'Affligem, Saint-Denis et Grammont.

C'est dans le même esprit de réforme qu'il faut placer le manuscrit *De congregatione Beatae Mariae Virginis in tempo praesentatae 1629-1653 et alia quaedam*.

Ce document bien que rédigé à l'usage de l'abbaye d'Affligem se révèle plus important que le manuscrit conservé dans le fonds de Grammont car il est plus exact, plus détaillé et plus complet. Les *Acta extraneorum* mentionnent des points de disputes fréquents à Saint-Adrien au XVIII<sup>e</sup> siècle. Enfin, toujours aux Archives de l'Abbaye d'Affligem, n° III, document n° 18 (1688) et n° VI, document n° 17 (1768), on trouve deux lettres, l'une émane de moines de Saint Adrien au sujet de difficultés rencontrées par les dits moines, l'autre est une lettre de remerciements adressée par l'abbé Van Adorp au prévôt d'Affligem (1).

Aux Archives Générales du Royaume à Bruxelles, *Audience* (2), n° 903, figure une enquête de 1559, rédigée lors de l'installation de l'abbé Simon de Warluzel ainsi que des enquêtes de 1567 et 1582 relatives à la nomination de Jacob van Schorisse ; n°s 912-913, collation de biens ecclésiastiques, élection et nomination de Benoit Sejournet (1585) ; n° 921, nomination et élection de Henri de Buzegnies (1606) ; n° 929, élection et nomination de l'abbé Gaspar Vincq (1624). *Conseil d'Etat* (3), n° 1283 (ancien numéro : 44A3), lettre de nomination de Gaspar Vincq (1624), élection et nomination de Hubert Meurant (1656), ainsi qu'une nombreuse correspondance de personnes étrangères à l'abbaye qui dénoncent la situation désastreuse du monastère ; élection de Victor Warnant (1677) et de Longinus Foucquier (1686) ; n°s 914 à 924, pains d'abbaye. *Conseil Royal de Philippe V (1702-1711)* (4), n° 242, procédure d'élection de l'abbé Gislenus Coucke comme coadjuteur puis comme abbé (1702 et 1703). *Conseil d'Etat de Régence (1707-1716)* (5), n° 365 : *Abbayes d'hommes en Flandre*, 2<sup>e</sup> volume, désignation de Gislenus Coucke comme commissaire pour l'abbaye d'Ename ; 4<sup>e</sup> volume : procédure de nomination d'Adrien Roelants (1715), difficultés avec les religieux wallons, nombreux documents au sujet du procès entre l'abbaye et l'église Saint-Barthélemy, incorporé en 1515. *Conseil Privé autrichien* (6), n° 871, *abbayes d'hommes, Grammont, 1726-1787* : procédure de nomination de l'abbé Barthélemy de Hasseleer (1726), de l'abbé Ildephonse Van Hoorde (1738), de l'abbé Robert van Adorp (1768) et de Gislenus van Havermaet (1787-1788), ainsi qu'un échange de correspondance au sujet d'une querelle entre l'abbaye et l'archevêque. *Chancellerie autrichienne des Pays-Bas* (7), n° 803 : *Pains d'abbayes, 1741-1745* ; n° 804 : *Pains d'abbayes, Grammont (1781)* ; n° 805 : *Pains d'abbayes, 1791-1792* ; n° 714 : *Lettres patentes d'abbé, Robert van Adorp, 280-281* et n° 715 : *Lettres patentes d'abbé, Gislenus van Havermaet (1788)*. *Conseil du gouvernement général* (8), n° 2284, *Grammont, Bénédictins, St. Adrien*, procédure de nomination très détaillée des abbés Van Adorp et Gislenus van Havermaet. *Conseil des Finances* (9), n° 2638, obligation de paiement après vérification des comptes. *Commissariat général civil* (10), n° 513 : *Logement des troupes à Grammont (1791)*. *Chambre des comptes*.

(1) A. DESPY-MEYER, *Abbaye d'Affligem à Hehelgem*, dans *Monasticon belge*, IV, *Province de Brabant*, I, 17-19.

(2) H. NÉLIS, *Inventaire du fonds de l'Audience et des Papiers du Conseil d'Etat*, s.l.n.d.

(3) H. NÉLIS, *Inventaire du fonds de l'Audience et des Papiers du Conseil d'Etat*, s.l.n.d.

(4) J. et Pl. LEFÈVRE, *Inventaire des archives du Conseil royal de Philippe IV (1702-1711)*, Tongres, 1932.

(5) D. VAN DERVEGHE et C. LEFÈVRE, *Inventaire des archives du Conseil d'Etat et de Régence (1706-1716)*, Bruxelles, 1950.

(6) A. GAILLARD, *Inventaire sommaire des archives du Conseil privé, régime autrichien*, s.l.n.d.

(7) E. DE BREYNE, *Inventaire sommaire des archives de la Chancellerie autrichienne des Pays-Bas*, Bruxelles, s.d.

(8) Pl. et J. LEFÈVRE, *Inventaire des archives du Conseil du gouvernement général*, Bruxelles, 1924.

(9) J. et Pl. LEFÈVRE, *Inventaire des archives du Conseil des finances*, Gembloux, 1938.

(10) J. DENIJS et H. NOWE, *Inventaire des archives du commissariat général civil*, Bruxelles, s.d.



*Registres*, tome 6 (1), n° 46896, état détaillé des biens de l'abbaye en 1787. *Chambre des comptes à Lille* (2), tome 1, n° 310, *lettres de sauvegarde pour l'abbé de Grammont* (1445). *Mémoriaux du Grand Conseil de Malines* (3), n° 2493, *Registres*, XXIV, querelle entre l'abbaye et l'archevêché de Malines au sujet du droit de visite (XVIII<sup>e</sup> siècle). *Jointe des amortissements* (4) *Flandre, clergé régulier*, n° 597, *Grammont, St. Adrien*, amortissements de 1754-1755, avec de nombreux documents. *Commission royale des études* (5), n° 51, *Collège de Saint-André* (6), lettres de 1779. *Secrétaire d'Etat et de guerre* (7), n° 1969 : querelle avec les États de Gand en 1756, à cette époque l'abbé Van Hoorde était député permanent aux États de Flandre. *Archives Ecclésiastiques du Brabant* (8), n°s 2414 et 2416, registres du procès entre les abbés de Saint-Adrien et la paroisse de Bergh (XVIII<sup>e</sup> siècle) ; n° 5885, cartulaire de l'abbaye de Kortenberg, confraternité avec Saint-Adrien (1225) ; n°s 7791 et 7792, cartulaire de l'abbaye de Grand-Bigard (actes du XIII<sup>e</sup> siècle), *Archives de l'Université de Louvain (1426-1797)* (9) n° 2901, documents concernant l'occupation du collège Sainte-Anne par les moines de Saint-Adrien en 1787-1790 (1 volume) ; n° 4770 : procès intenté par la Faculté des Arts contre le droit de nomination de l'abbé de Saint-Adrien (XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles) ; n° 4838 copie établie en 1771 de bulles pontificales extraites du cartulaire conservé à Renaix, ainsi qu'une copie de l'obituaire ; n° 5264 : difficultés entre l'abbé de Grammont, l'abbé de Cambrai et la Faculté des Arts de Louvain, à propos du droit de collation de la cure de Thoricourt (XVIII<sup>e</sup> siècle). *Abbaye du Val des Vierges à Oplinter* (10), n° 140, vidimus de l'abbé Guillaume (1352). *Duchés de Brabant et de Limbourg et des pays d'Outre-Meuse* (11), n° 117, vidimus d'Henri (1325) et n° 283, vidimus d'Henri, abbé de Saint-Adrien (1325). *Chartes et plans manuscrits et gravés* (12), n°s 245, 249, 251, 253, 576-577, 967 à 1006, 2030, 2031, 2436, 2969-2971, 2976, 3124, 3132. *Chartes et plans manuscrits*, n°s 80 (1244-1248) et 445, manuscrit.

A la Bibliothèque Royale à Bruxelles, *Fonds Van den Gheyn*, I, *Ecriture sainte et liturgique* (13), n° 548 (ms. 8909-8910) : bréviaire en deux volumes du XV<sup>e</sup> siècle, avec reliure du XVIII<sup>e</sup> siècle, comprenant respectivement 251 et 212 folios en parchemin et 11 en papier ; dimensions : 9,5 centimètres sur 8. *Fonds Goethals* (14) n° 1509 : *Monuments sépulchral de Flinne*, f°s 30-54 : *Copie d'un livre manuscrit intitulé : Recueil des épitaphes de Flandre contenant 3122 armoiries qu'on peut conjecturer par ce qui est porté dans certains mémoires sous le titre de l'abbaye de Sanct-Adrien à Grammont ey dessous qu'il fuyt dressé en l'an de grace 1566* ; n° 1521 : *Recueil des inscriptions sépulchrales des villes d'Alost, Ninove, Mons, Ath, Lens, Enghien, Halle, Andenne et plusieurs villages d'Alost copiées sur les lieux mêmes par E.A. Helling CH. et EC ; f°s 65-70 : Dans l'abbaye de St. Adrien à Grammont*, description des pierres tombales et des armes figurant dans l'église abbatiale.

A la Bibliothèque Municipale à Cambrai, on verra dans le *Martyrologe et nécrologe du Saint-Sépulcre*, n° 861 (765), f°s 88v°-89 : *Association spirituelle entre le Saint-Sépulcre et Gérardmont de l'an 1208* ; cet

(1) H. NÉLIS, *Inventaire des archives de la Chambre des Comptes, Série des registres*, VI, Bruxelles, 1931.

(2) H. NÉLIS, *Chambre des comptes à Lille. Catalogue des chartes du sceau de l'Audience. A Cédules jointes aux acquits du sceau de l'Audience*, Bruxelles, 1915.

(3) A. GAILLARD, *Inventaire des Mémoires du Grand Conseil de Malines*, 2 vol., Bruxelles, 1903.

(4) P. LEFÈVRE, *Inventaire des archives de la Jointe des amortissements*, Tongres, 1937.

(5) A. GAILLARD, *Inventaire sommaire des archives de la Commission royale des études*, s.l.n.d.

(6) Il faut lire *Saint-Adrien* et non *Saint André*.

(7) A. GAILLARD et E. DE BREYNE, *Inventaire sommaire des archives de la secrétairerie d'Etat et de guerre*, s.l.n.d.

(8) A. D'HOOP, *Inventaire général des Archives Ecclésiastiques du Brabant*, II, 22-23 ; III, 19, Bruxelles, 1905.

(9) H. DE VOCHT, *Inventaire des archives de l'Université de Louvain, 1426-1797*, Louvain, 1927.

(10) H. DELVAUX, *Analytische inventaris der kerktelijke archieven van Brabant, 1<sup>e</sup> reeks : abdijen en kapittels*, III, *Inventaris van het archief der abdij Maagdendaal te Oplinter*, Bruxelles, 1965.

(11) A. VERKOOREN, *Inventaire des chartes et cartulaires des duchés de Brabant et de Limbourg et des pays d'Outre Meuse*, I, *Chartes originales et vidimés*, I, Bruxelles, 1910.

(12) M. GACHARD, *Inventaires des Chartes et plans manuscrits et gravés qui sont conservés aux Archives du Royaume*, Bruxelles, 1848 (avec supplément aux A.G.R.).

(13) J. VAN DEN GHEYN, *Catalogue des manuscrits de la Bibliothèque Royale*, I, n° 548.

(14) A. PINCHART, *Catalogue de la bibliothèque de M.F.V. Goethals*, 80-81 et 328-332, Bruxelles 1878.

obituaire date du XIII<sup>e</sup> siècle, il est en parchemin et comporte 130 folios (1). *Martyrologe et obituaire de Saint-Sépulcre de Cambrai*, n° 826 (731), f<sup>os</sup> 64-65 : *Hec est societas inter sancti Sepulcri cameracensis et ecclesiam sancti Adriani Geraldimontensis* ; il s'agit d'un obituaire du XVI<sup>e</sup> siècle qui comporte 108 et XLII folios (2). *Martyrologe et obituaire de l'abbaye du Saint-Sépulcre*, n° 829 (734), f<sup>o</sup> 122 ; c'est un obituaire du XVI<sup>e</sup> siècle qui comporte également 108 et XLII folios (3).

Aux Archives de l'État à Gand, on verra le fonds *Bisdom* (4), M. 237 : une liasse comprenant entre autres des documents concernant les rapports entre l'abbaye de Saint-Adrien et le prieuré de Hunnegem (fondation, cultes, discipline, visites) entre 1624 et 1749 ; M. 238 : une liasse avec des lettres au sujet du différend entre l'abbé et l'archevêque de Malines à propos de l'église Saint-Barthélemy (1695-1720) ; M. 239 : une liasse concernant les procès entre l'abbaye et la Confrérie de Onze Lieve Vrouw ter Kapelle à Grammont (1725) ; M. 243 : lettre de l'abbé Ildephonse van Hoorde (1740) ; M. 246 : ancien inventaire du doyenné de Grammont, avec une chronique de l'abbaye de 1081 à 1696, de même que les revenus et dépenses de l'abbaye et du collège (1624-1689), des conflits entre diverses églises de la ville et l'abbé (1515-1627), querelles entre wallons et flamands au sein de la Communauté (1677-1696), visites de l'archevêque à l'abbaye (XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles).

Dans le fonds *Franse en Hollandse tijd* (5) de nombreux numéros concernent les lettres de vente des propriétés de l'abbaye pendant les époques françaises et hollandaises. Le n° A.312 est constitué par la vente de l'abbaye et de ses dépendances.

Le fonds *Schededepartement* (6) contient n° 1322, procès verbal de la vente de l'abbaye en 1797 et n<sup>os</sup> 1474-1476, les inventaires des biens de l'abbaye lors de leur vente ; ces documents sont classés alphabétiquement selon les localités. Les numéros 1317, 1319, 1328, 1448 et 1462 conservent les procès-verbaux des ventes des biens du couvent durant la Révolution française. On y trouve des cartes détaillées des possessions que l'abbaye possédait dans diverses communes.

Le fonds *Afgeschafte kloosters* (7) renferme une liasse qui concerne les difficultés de l'abbaye au XVIII<sup>e</sup> siècle.

Le fonds de la *Kasselrij van Aalst* (8), n° 286, donne un bon aperçu des relations entre l'abbaye et le personnel paroissial d'Erondegem, Ottergem et Denderhoutem au XVIII<sup>e</sup> siècle ; le n° 467 concerne l'appui financier de la ville au collège de l'abbaye ; les n<sup>os</sup> 711-714, intéressent les emprunts que l'abbaye contracta au cours des XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles avec des détails sur les rentes annuelles. Ceci constitue un complément intéressant pour la connaissance de la situation financière et économique de l'abbaye. Le n° 1789 est un procès des échevins de Grammont contre l'abbaye, intenté dans les années 1728-1729, à propos du receveur de la Châtellenie : le n° 1851 : un procès des échevins de Nederboelare et d'Onkerzele intenté à l'abbaye à propos des revenus qu'elle possédait dans ces villages. On peut y voir un aperçu complet des possessions du monastère dans ces localités ; le n° 2320 donne le montant des redevances payées par l'abbaye à la Châtellenie d'Alost en 1644-1648 ; le n° 2980 concerne des comptes des XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles.

(1) *Catalogue général des manuscrits des bibliothèques de France*, XVII, Cambrai, 342, Paris, 1891.

(2) *Catalogue général des manuscrits des bibliothèques de France*, XVII, Cambrai, 315.

(3) *Catalogue général des manuscrits des bibliothèques de France*, XVII, Cambrai, 315.

(4) Le fonds *St. Adriaansabdij* a été conservé jusqu'en 1964 aux ARCHIVES DE L'ÉTAT À GAND. Le fonds cité ici fut amené de Malines à Gand au cours du XIX<sup>e</sup> siècle. Grammont dépendait en effet de Malines depuis 1559. — Voir en outre *De archieven van de bisdommen, kathedralen en seminaries in België*, dans *Colloque. Les Sources de l'Histoire religieuse en Belgique*, Bruxelles, 1967, 42.

(5) Ce fonds a été inventorié sur fiches mécanographiques.

(6) C. VAN DEN HAUTE, *Inventaire des archives de l'arrondissement de la Flandre orientale et du département ou préfecture de l'Escaut*, 1794-1814, 72 et 76, Tongres, 1932.

(7) Il s'agit d'un fonds provisoirement isolé ; il sera repris dans le travail de J. BUNTINX, *Inventaris van het archief van De Raad van Vlaanderen*, n° 38.505.

(8) *Inventaris der Kasselrij van Aalst (Inv. n° 4)*, 149, n° 2328.

Le fonds de la *St. Pietersabdij te Gent* (1), II<sup>e</sup> série, n<sup>os</sup> 121, 724, 782, 1133 et 1361, renferme des originaux et des copies antérieures aux XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles en rapport à des querelles avec l'église Saint-Barthélemy et le seigneur de Boelare ainsi que des notes concernant la chapelle d'Oudenberg (2).

Le fonds de *Raad van Vlaanderen* (3), n<sup>o</sup> 11098, n<sup>o</sup> 11151, et n<sup>o</sup> 11695, consistent un procès entre l'abbaye et le seigneur de Boelare au XVII<sup>e</sup> siècle ; les n<sup>os</sup> 14216 et 14217 traitent des conflits entre le monastère et la commune de Denderhoutem au XVIII<sup>e</sup> siècle.

Les numéros 19084, 19565, 19855 et 20803 sont relatifs aux difficultés survenues avec l'église paroissiale de Saint-Barthélemy ou avec la Confrérie (XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles) ; le n<sup>o</sup> 21589 concerne un différend avec la cure de Denderhoutem entre 1776 et 1781 ; le n<sup>o</sup> 29895 décrit un différend entre les abbés de Ninove et Grammont et le seigneur de Boelare entre 1750 et 1767 ; le n<sup>o</sup> 30232 traite de la dispute entre l'abbé et les échevins de Grammont quant au paiement du subside annuel pour l'école latine de l'abbaye de 1680 à 1686. En annexe, on trouvera des documents relatifs à la fondation de l'école en 1629 ; le n<sup>o</sup> 29178 concerne un différend entre l'abbé et les échevins de la ville en 1671-1672.

Le fonds *Cartes et Plans* (4) conserve sous les n<sup>os</sup> 1222, 1287, 1320, 1328 et 1482, des cartes relatives aux pâtures, terres, viviers, bois et dîmes appartenant à l'abbaye. Ces cartes ont été dressées aux XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles.

Dans le *Familiefonds*, le n<sup>o</sup> 5463 est un accord conclut entre l'abbé Rufault et les patrons de l'église Saint-Barthélemy.

Aux Archives de la Ville de Gand, l'inventaire de V. van Der Haeghen, *Inventaire des archives de la ville de Gand, catalogue méthodique général*, 249, n<sup>o</sup>40, Gand, 1896, mentionne un document concernant le refuge de l'abbaye à Gand. Il s'agit d'une note récente (XIX<sup>e</sup> siècle) qui ne fournit aucun renseignement concret à propos du refuge (5).

La Bibliothèque de l'Université de Gand, *Archives*, possède, n<sup>o</sup> 568, un manuscrit intitulé : *Hugonis de Sancto Victore opera quedam*, in-quarto de 129 folios en deux colonnes. Ce document est dû à deux mains : jusqu'au f<sup>o</sup> 126, début du XIII<sup>e</sup> siècle, et la suite du XV<sup>e</sup> siècle. Les initiales sont enluminées (6).

Les Archives du Grand Séminaire de Gand possèdent un manuscrit du XVIII<sup>e</sup> siècle provenant de l'hôpital Notre-Dame de Grammont qui comporte une série de *vidimi* parfois transcrits entièrement, parfois sous forme de registres. Les *vidimi* qui concernent l'abbaye de Saint-Adrien portent les n<sup>os</sup> 8, 14, 19, 21, 24, 30, 37, 45, 46. Ils datent de 1296 à 1454. On y trouve également le manuscrit de R. Noël, *Apologie contre la médisance*, décrit plus haut.

Le fonds *Kartuiziers te St. Martens-Lierde* possède (7) un vidimus de Guillaume, abbé de Saint-Adrien en date de 1351.

Les Archives du doyenné de Grammont (8) conservent : le *Liber annalium ecclesie Sancti-Bartholomei ab anno 1068*, manuscrit du XVIII<sup>e</sup> siècle dont le titre ne correspond pas à la teneur ; il ne concerne en effet pas l'église décanale et ne remonte pas jusqu'en 1068, date de la fondation de Grammont et,

(1) Voir en outre la notice consacrée à l'abbaye de Saint-Pierre dans le *Monasticon belge* (à paraître).

(2) Cette chapelle se trouve sur le dessus de Grammont.

(3) J. BUNTINX, *Inventaris van het archief van de Raad van Vlaanderen*, 6 vol, Bruxelles, 1964-1974.

(4) Il n'existe pas d'inventaire imprimé, mais seulement un fichier.

(5) Le refuge situé *Achter de Kouter* à Gand fut vendu par l'abbé de Warluzel en 1572. Par la suite l'abbaye posséda un refuge sur le *Begijnendries* ; il fut vendu en 1795 : A.É. RENAIX, *Sint Adriaansabdij Geraardsbergen*, n<sup>o</sup> 347 et E. SOENS, *De abdij van Sint-Adriaan*, pp. 262-263.

(6) J. DE SAINT-GENOIS, *Manuscrits de la bibliothèque de la ville et de l'Université de Gand*, 392, n<sup>o</sup> 568, Gand, 1849-1852. — Voir aussi *Catalogue Walwein*, 8, n<sup>o</sup> 50.

(7) On ne peut que poser des conjectures sur l'origine de ce fonds. Peut-être la majorité des documents provenaient-ils de la propriété personnelle de E.H. De Vos, ancien directeur de l'hôpital de Grammont et auteur de travaux concernant cet hôpital. Il est aussi possible que l'*Apologie* ait été précédemment en possession de H.F. Van de Velde, professeur à Louvain et qui entre 1823 et 1826 fit don de ses archives au Grand Séminaire de Gand. — Je remercie M. P. Van Overmeiren, archiviste du Séminaire pour tous les renseignements qu'il m'a fournis.

(8) La majorité des archives qui figuraient jadis aux ARCHIVES DU DOYENNÉ À GRAMMONT ont été transférées par les services des A.É. GAND AUX A.É. RENAIX. Quelques unes sont restées sur place dont le *Liber Annalium*.

de plus, il ne s'agit pas d'annales ! Dans une inscription, devenue en partie illisible, qui figure sur la couverture, l'auteur Beda Jacobs, le dernier receveur de l'abbaye déclare qu'il veut esquisser une image réelle de la triste situation du monastère en notant soigneusement tous les revenus et dépenses. Telle était donc son intention. La révolution française y mit un terme. Le sommaire de ce manuscrit peut s'établir de la sorte : comptes de l'abbaye de 1791 à 1796, inventaire des biens (meubles, livres, manuscrits, argent, peintures, extraits des anciennes annales ainsi qu'une copie de la vie de saint Adrien). Ces données furent complétées par le même auteur (1) après son retour d'Allemagne en 1802.

Les Archives du prieuré de Hunnegem (2), première partie *Publicke acten* contiennent les *Chroniques de Grammont 1703-1745* et *Deuxième partie des chroniques de Grammont*. Les auteurs — religieuses bénédictines ? — traitent très sommairement de la vie intérieure de la Communauté religieuse et plus abondamment des rapports avec l'abbaye de Saint-Adrien. Une attention spéciale est accordée aux combats qui se déroulèrent à Grammont et à l'abbaye de Saint-Adrien pendant la guerre de succession d'Autriche. Dans la troisième section, *Farden*, n° 3, on trouve une lettre de l'archevêque au prieuré en 1624 ; n° 9, actes de l'abbé et comptes des dettes de l'abbaye à l'égard du prieuré (1788-1793). Dans la quatrième section, figure un *Registre des donations de l'an 1624... 1719* qui démontre que les abbés et également les religieuses offraient au prieuré quelque don lors de leur entrée ou de leur entrée en fonction.

Aux Archives départementales du Nord à Lille, les fonds *Chambre des comptes*, série B, nos 445, 449 et 1530 (XIII<sup>e</sup> siècle) (3), *Clergé séculier*, série G, n° 97, n° 1253 (4), *Bénédictins et Cisterciens*, série H (5), n° 12 (151), n° 145 (1999 et 1999a), série I H, n° 61 et n° 391, série J H, n° 12 (151) et série K H, n° 64 et n° 75 (6) sont à consulter.

Le British Museum à Londres, *Ms Add.* 25056 est le *cartularium monasterii B.M.V. ordinis Carthusiensis in civitate Bruxellensi apud Herinnes*. Il contient 304 chartres de 1331 à 1439. Quelques-unes concernent la ville de Grammont et une, l'abbaye. Au f° 163, on cite comme témoin d'un acte passé le 9 février 1439 un certain Jan de Broedere, futur abbé de Saint-Adrien (7).

La Bibliothèque de l'Université Catholique de Louvain, *Tabularium*, fonds XII, *Grammont* (8) renferme 39 numéros et 42 documents dont 38 concernent l'abbaye et 4, la ville. On y trouve des renseignements (actes et registres) sur les moulins de l'abbaye, les procès du XVIII<sup>e</sup> siècle, les reliques de saint Adrien (XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles), des chroniques des XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles, l'autobiographie de l'abbé Gaspar Vincq (après 1659), des comptes de l'abbaye (1594-1596), un état des biens (1787), un inventaire des meubles, effets et biens de l'abbaye (XVIII<sup>e</sup> siècle).

Aux Archives de l'Archevêché à Malines, le fonds *St. Adriaansabdij van Geraardsbergen* (9) comporte les statuts de l'abbaye (n° 1) dressés par l'abbé Jérôme de Monceaux en 1543 et complétés en 1551 et approuvés par les dix-sept moines. Ces statuts contiennent 69 articles. La liasse *Elections bénédictines-*

(1) Les cinq lettres d'accompagnement, respectivement des 21 septembre, 21 janvier 1824, 10 mars 1834 et 27 mai 1834 donne un bon aperçu de l'histoire d'une partie des archives de l'abbaye.

(2) M. DE MEULMESTER, *Histoire du monastère des bénédictines de Hunnegem à Grammont, 136-139, Les archives de Hunnegem*, Bruges, 1912.

(3) M. BRUCHET, *Répertoire numérique, série B, Chambre des comptes de Lille*, 73 et 28, Lille, 1921.

(4) A. M. PIETRESON DE SAINT-AUBIN, *Répertoire numérique série G, Clergé séculier*, I, 159, Lille, 1960.

(5) M. BRUCHET, *Répertoire numérique, série H, Fonds des bénédictins et cisterciens*, I, 68, Lille, 1928.

(6) Pour tous les fonds conservés aux A.D.N. à LILLE, on verra également J. GODEFROY, *Inventaire analytique et chronologique des archives de la Chambre des comptes à Lille*, I, n° 44 ; II, n° 77a ; n° 111a ; V, nos 186 et 466 ; VI, n° 194, et VIII, n° 404, Paris, Lille, 1865.

(7) A. FAYEN, *Les cartulaires concernant la Belgique, conservés à la bibliothèque du Musée à London, dans Bulletin de la Commission Royale d'Histoire*, 5<sup>e</sup> série, IX, n° 3.

(8) Tous les manuscrits de ce fonds ont été offerts à la BIBLIOTHÈQUE DE L'UNIVERSITÉ DE LOUVAIN en 1944 par P. M. Guillemin, ancien propriétaire des bâtiments claustraux et bourgmestre de Grammont. Ce fonds a été inventorié par l'archiviste A. D'Haenens en 1965-1966 (inventaire manuscrit).

(9) Ce fonds n'est pas encore inventorié.

*abbés* (n° 2) (1) comprend les pièces de procédures pour les abbés suivants : Henri de Buzegnies, Gaspar Vincq, Martin Lebrun, Hubert Meurant, Victor Warnant, Longinus Fouquier, Gislenuis Coucke, Adrien Roelants, Barthélemy de Hasseleer, Ildephonse van Hoorde et Gislenuis van Havermaet (1606-1788). La liasse *Fuite de l'abbé G. van Havermaet 1792* est le n° 13 de ce même fonds ; les religieux A. Piers et J. Spitaels discutent longuement sur la fuite de l'abbé. Le volume *Varia* (n° 4) concerne des questions de l'abbé au sujet de consécérations particulières à accorder à ses moines (XVII<sup>e</sup>-XVIII<sup>e</sup> siècles). La liasse *Eglise abbatiale — régime pastoral — culte* (n° 8) contient 9 documents des XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles concernant l'histoire interne de l'abbaye. La liasse *Confrère de la Trinité* (n° 9) renferme le statut de fondation de cette nouvelle Confrérie en 1682. La liasse n° 10 (sans titre) contient une liste des fondations à partir de 1562. La liasse n° 11 *Collège de St-Adrien* possède pratiquement les seuls renseignements rencontrés au sujet de ce collège d'humanités. On y traite longuement de la fondation, des premières difficultés et des comptes au XVII<sup>e</sup> siècle. La liasse n° 17 *Biens et revenus* donne un aperçu des biens, puis concerne essentiellement les conflits entre wallons et flamands et décrit les arguments avancés par les deux Communautés linguistiques. Les liasses suivantes ne sont plus numérotées mais portent uniquement un titre : *Jurisdiction de l'ordinaire* : lettres sur des points de frictions entre l'abbé et l'archevêque au XVIII<sup>e</sup> siècle, au sujet du droit de visite ; *Réforme 1627* : lettres sur l'historique de la réforme communautaire à Saint-Adrien (1608-1629) ; *Querelles — abus — XVI<sup>e</sup>-XVIII<sup>e</sup> siècles* : conflits entre l'abbé et ses religieux ; *Difficultés entre Flamands et Wallons* (XVII<sup>e</sup> et début du XVIII<sup>e</sup> siècles) : les Flamands comme les Wallons manifestent leur mécontentement et la portent à la connaissance de l'archevêque (38 numéros).

Dans les fonds *Acta Episcopalia Cameracensia*, on trouvera des copies d'actes des évêques des XV<sup>e</sup>-XVIII<sup>e</sup> siècles. Presque tous les registres comportent des documents relatifs à l'abbaye de Saint-Adrien dont les originaux sont disparus. Ces fonds sont donc précieux pour la connaissance de l'histoire de Saint-Adrien. On y trouvera n° 3, f° 134 r° et f° 143 r° des documents de 1550 et 1551 par lesquels l'abbaye reçoit l'autorisation d'édifier une maison pastorale pour l'église paroissiale de Grammont dont elle possédait le droit de patronat ; le n° 4, f° 39 concerne la taxation des bénéfices de l'abbaye depuis le XIV<sup>e</sup> siècle ; le n° 8, f° 124-126, est relatif à l'incorporation de trois églises de Grammont à l'abbaye (octobre 1515) ; le n° 11, f° 75, est un accord avec le curé de Zarlardingem relatif aux dîmes (1493) ; les f° 115, f° 140-141, f° 283 et 324 v°, concernent des documents concernant les difficultés financières de l'abbaye en 1493 et 1497 ; sous le n° 12, les f° 177 v° et 207 sont relatifs à l'incorporation en 1513-1515 ; sous le n° 17, f° 118 et 186, on trouvera des documents appartenant à Hunnegem qui furent transférés à l'abbaye en 1486-1487 ; le n° 18, f° 74, conserve des données financières de 1495. Dans les *Acta episcopalia Mechliniensia*, on conserve sous le n° 1, f° 118, une autorisation de vente de biens pour apurer des dettes en 1569 ; le n° 2, f° 70-73, 80 et 110, concerne des problèmes survenus lors de l'élection de l'abbé Séjournet (1586-1587) ; f° 333, vente de biens en 1611 ; le n° 6, f° 52, 143 et 157, l'abbaye est autorisée à vendre des biens et à faire des emprunts (1602, 1604 et 1605) ; le n° 8, f° 271, est relatif à la réforme des statuts (1625) ; le n° 11, f° 23, concerne la cession de l'église Sainte-Catherine aux minimes (1623) ; f° 42, 50 et 160, installation de l'abbé en 1624 ; f° 81 : mouvement de réformation (1627) ; n° 12, f° 12, l'abbaye peut ouvrir une école (1629) ; n° 14, pages 256 et 267 : érection d'une Confraternité en 1654 et 1657 ; n° 22, f° 152, vie intérieure de l'abbaye (1669) ; le n° 23, f° 318 et 322, est relatif au vicaire de l'église Saint-Barthélemy (1673) ; n° 26, f° 31, incorporation de trois églises paroissiales (1515) ; n° 27, f° 104, 109 et 340 ; difficultés surgies à l'abbaye entre religieux wallons et flamands (1677) ; n° 28, f° 128 et 129, nominations de l'abbé (1677) ; le n° 29, f° 582, concerne la vie liturgique de l'abbaye (1673) ; n° 33, f° 7 et 8, documents relatifs aussi à la liturgie à l'abbaye (1684), f° 139 et 585, installation du nouvel abbé (1686 et 1688) ; n° 34, f° 28, visite de l'archevêque (1689) ; n° 39, f° 122, installation de l'abbé (1713) ; n° 51, f° 211 v°, discussion avec l'abbé en ce qui concerne les dîmes (1770) ; n° 53, f° 37 et 50 v°, documents relatifs à la liturgie (1773) ; n° 55, f° 128 v°-129 v°.

(1) Toutes les liasses ne portent pas un numéro. Certaines semblent perdues ou tout au moins transférées aux A.É. GAND, *Bisdorn* ; on n'a pu entreprendre des recherches dans cette direction.

statut du prieur (1787); n° 56, f° 163 v° et 82 v°, problèmes administratifs de l'abbaye (1789 et 1786); n° 58, f° 31, compétence pastorale de quelques villages (1793), f° 89, liste des prêtres assermentés et non assermentés dans le doyenné de fragment dans laquelle on voit qu'il y a cinq religieux qui ont prêté le serment au Régime français.

Le fonds *Parochieregisters* du même dépôt, section Berg (1), contient deux liasses avec des documents concernant la chapelle Saint-Lambert à Lille et la nomination des curés de Berg (XVI<sup>e</sup>-XVIII<sup>e</sup> siècles) (2).

Les archives de l'Abbaye bénédictine de Maredsous possèdent un *Bréviaire de Saint-Adrien*, 4 vol., d'un format de 34 cm sur 24 cm; il fut copié par Guillaume a Praedo vers 1449-1450 (3).

Dans le *Fonds U. Berlière*, on trouve des notes manuscrites de dom U. Berlière au sujet des sources de l'histoire de l'abbaye de Saint-Adrien (4).

Les Archives du Couvent des Pères jésuites à Melle, *Fonds C. Van Crombrugge* (5), boîte *Vieilles Archives* possèdent une dizaine de documents dont une copie intéressante des anciennes annales. Cette copie porte comme titre *Fundatio monasterii Sti Adriani in Flandria*, in-16°. Les neuf autres pièces concernent l'abbaye et ses problèmes aux XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles.

A la Bibliothèque centrale du Centre universitaire de l'État à Mons, *Manuscrits* (6), on verra dans le fonds de l'Abbaye de Saint-Denis, n° 171-302 (538), l'*Apologie de la Congrégation de la Présentation Notre Dame*, écrite par un religieux de Saint-Denis à la demande de l'abbé de Saint-Adrien; n° 184-208 (553) la correspondance de l'abbé Antoine le Waite de Cambron avec de nombreuses lettres adressées aux abbés Vincq et Lebrun de Saint-Adrien (7); n° 198-33 (574), l'*Historia vitae admodum reverendi et venerabilis Domini Gasparis Vincq abbatis alias Si Adriani S. Dionisi et denominati S. Petri in Blandino* (8).

Aux Archives de l'État à Renaix, on verra: le fonds *St. Adriaansabdij van Geraardsbergen* (9); le fonds *Stadshandvesten van Geraardsbergen*, nos 1 à 13bis, 16 à 23, 26 à 32, 40, 44, 46, 47, 55-58, 71, 72, 124, 125, 159, 169, 170, 177, 186, 201, 228, 229, 232 à 234, 257, 269, 279, 280; toutes les chartes concernent l'abbaye et étaient primitivement conservées à Saint-Adrien. C'est pour des raisons inconnues qu'elles ont été rangées parmi les chartes communales; elles ont été inventoriées de la sorte (10) et rangées chronologiquement; le fonds *Oud Archief van Geraardsbergen*, n° 794, *Documents concernant l'abbaye de St. Adrien à Grammont* (1729-1731); n° 795, acte des échevins en rapport avec un complot contre l'abbé Van Havermaet (1789); n° 1382, liste des charges que l'abbaye doit payer à la ville en 1791 (11); le fonds *St. Bartholomeuskerk te Geraardsbergen* (12), registre n° 132 pièces de procès (1673-1674); n° 134, procès avec Benoît van den Bossche contre la Confrérie de Notre-Dame (1692-1710) (13); n° 136

(1) *Annuaire du clergé de l'archevêché de Malines*, XVI, Malines, 1912. — A. D'HOOP, *Inventaire général...*, II, 23. — Berg et Lille, prov. de Brabant, cant. de Vilvorde.

(2) Les églises de Berg et de Lille étaient depuis 1142 propriété de l'abbaye de Saint-Adrien.

(3) Th. DELFORGE, *Le bréviaire de Saint-Adrien à Grammont* dans *Scriptorium. Revue internationale des études relatives aux manuscrits*, XII, 102, Bruxelles, Paris, 1958.

(4) Dom Delforge m'a donné bien volontiers communication des notes historiques que dom U. Berlière avait rassemblées sur Saint-Adrien, ce qui m'a permis de décrire avec plus d'exactitude l'histoire des origines de l'abbaye; je remercie dom Delforge pour sa grande amabilité.

(5) Ce fonds n'est pas inventorié.

(6) Pour plus de détails sur ces manuscrits, on verra U. BERLIÈRE, *Abbaye de Saint-Denis en Broqueroie*, dans *Monasticon belge*, I, 230, Maredsous, 1890. — Saint-Denis, prov. de Hainaut, cant. du Rœulx.

(7) Ils furent respectivement abbé de 1612 à 1624 et de 1624 à 1656.

(8) En dépit d'un séjour de douze ans dans un couvent de Mons, il n'y a pas dans cette bibliothèque et aux Archives Communales de traces de cette période, dans les divers fonds.

(9) Voir plus haut.

(10) A. D'HOOP, *Inventaire des anciennes archives de Grammont et de celles de son abbaye*, 3, Gand, 1880. — Ces chartes sont également citées par A. M. VAN WERVEKE, *Inventaris van het archief der stad Geraardsbergen onder het oud regime, surtout Kloosters en gemeenschappen I. De abdij van den H. Adriaan*, nos 780 à 838, Tongres, 1935.

(11) Les numéros se rapportent à l'inventaire de A. M. VAN WERVEKE, *Inventaris...*

(12) Cette église était depuis 1081 dépendante de l'église de Hunnegem, sous le patronat de l'abbaye; elle fut incorporée en 1515 à l'abbaye par bulle pontificale.

(13) La chapelle de cette Confrérie fut installée sur le *Grote Markt* au XIII<sup>e</sup> siècle.

procès (1726-1733) ; nos 138-146, procès de l'abbaye contre la Confrérie de Notre-Dame (XVII<sup>e</sup>-XVIII<sup>e</sup> siècles) ; n° 147, preuves et témoignages sous serment à propos de ces différents procès (1655-1721).

Le fonds *O.L. Vrouw Hospitaal te Geraardsbergen* (1) dans le même dépôt, nos 73, 82, 90-92, 95, 104, 137, 139, 140, 142, 253, 344, 357, 391bis, 417, 421, 488, 530bis, 729, 835, 837, 913, 1682, concernent les relations entre l'abbaye et l'hôpital avec principalement des *vidimus*, principalement de la première moitié du XIV<sup>e</sup> siècle.

Dans le fonds des *Parochies*, on citera : *Hemelveerdegen* (2) n° 1, accord entre le curé et l'abbé au sujet des dîmes (1697) ; — *Onkerzele* (3) : n° 54, réparations à l'église (1662-1670) ; nos 58, 58bis (1712-1714), 60 (1720-1724), 63 (1760-1790), 63-65 (1760-1790), 77 (1718), différends et accords entre les abbés et les curés au sujet des réparations à l'église et l'abbaye (1710-1715).

Dans le fonds *Baronnie van Boelare* (5), on verra les nos 580 et 581 : procès entre l'abbé et les abbés du Saint-Sépulcre à Cambrai d'une part et les seigneurs de Boelare, d'autre part au sujet de l'agrandissement de l'église de Boelare. Dans le *Fonds des Carmélites*, n° 1G, f° 333, 344, on trouvera des données relatives aux rapports entre l'abbaye de Saint-Adrien et le couvent des carmélites (1641 et 1672) ; le n° 8, premier document, l'abbé s'oppose à la présence des récollets dans la ville (1649). Dans le *Fonds du Bois-Saint-Martin*, on trouvera sous les nos 47 et 48 : communauté de prières avec Saint-Adrien (1374) ; n° 602 : procès relatifs aux sessions (1734) ; les registres nos 17, 26, 29, 31, 32, 33, 51, 53, 119, 128, 132, 140, 142, 231, 257, 353 et 391 : documents de la période 1370-1479. Il paraîtra prochainement un inventaire complet de ce fonds. Dans le *Fonds de l'abbaye de Beaupré à Grimminge*, les registres nos 17, 47, 96, 110 et 112, concernent des actes donnés ou signés par l'abbé ou des religieux de Saint-Adrien.

Aux Archives de l'Abbaye bénédictine de Termonde (6), on mentionnera le n° 32 : *varia circa reformationis S. Bertini et Haffigemensis*. Ce manuscrit contient les textes de réforme, les nouvelles Constitutions mises au point et approuvées par les trois abbayes d'Affligem, de Saint-Adrien et de Saint-Denis, de même que les comptes-rendus des réunions annuelles (1623-1654).

Les Archives de la Cathédrale de Tournai, Section VII, *Archives locales, abbaye de Grammont* (7) conservent quelques documents, originaux et copies concernant la construction et l'agrandissement d'une écluse sur la Dendre à Pollare grâce à un capital fourni, entre autres, par l'abbaye de Saint-Adrien (1680-1762).

Dans des Archives privées à Onkerzele, on verra un document du XVIII<sup>e</sup> siècle *Kaarten en Meetinge van landen meerschen etc...* (8).

(1) L'hôpital fondé à la fin du XII<sup>e</sup> siècle avec l'aide des comtes de Flandre fut desservi jusqu'en 1797 par des religieuses hospitalières ; elles furent remplacées jusqu'en 1836 par des infirmières du pays. Depuis cette dernière date se sont des religieuses augustines qui assurent les soins.

(2) L'église de Saint-Jean à Hemelveerdegem fut placée en 1108 sous le patronat de l'abbaye grâce à un don de l'évêque de Cambrai Odo. — Hemelveerdegem, prov. de Flandre orientale, cant. de Grammont.

(3) L'église d'Onkerzele est la dernière des églises attribuées par un évêque (Nicolas de Cambrai) à l'abbaye en 1142. — Onkerzele, prov. de Flandre orientale, cant. de Grammont.

(4) L'église de Zarlardingue était placée non sous le patronat de Saint-Adrien, mais sous celui de l'abbaye de Lobbes. L'abbé possédait cependant un sixième des grosses dîmes. — Zarlardingue, prov. de Flandre orientale, cant. de Grammont.

(5) C'est avec l'appui des seigneurs de Boelare que l'abbaye fut transportée à Grammont. La majorité des villages des environs de la ville appartenaient à la maison de Boelare, cfr V. CAMPEN, *La Baronnie de Boulare*, Grammont, 1930. — Les relations entre l'abbaye et cette famille noble passèrent par des alternatives d'entente cordiales et de conflits en règle. On ne trouve pratiquement aucun document relatif aux rapports entre les Boelare et l'abbaye dans les archives de cette famille, conservées aux ARCHIVES DE L'ÉTAT À RENAIX. D'autres archives sont du domaine privé et ne sont pas accessibles. Le travail de V. Campen fait cependant ressortir le fait que des actes et des registres étaient, au moment de la publication, concernés au CHÂTEAU DE NEDERBOELARE.

(6) Au sujet des archives de l'abbaye de Termonde, on verra A. DESPY-MEYER, *Abbayes d'Affligem à Hekelgem*, dans *Monasticon belge*, IV, 17-18.

(7) J. PASTURE, *Les Archives du Chapitre cathédral de Tournai*, dans *Archives, Bibliothèques et Musées de Belgique*, XXV, 186, Bruxelles, 1954.

(8) Ces documents sont actuellement propriété de M. Wiesbecq, à Onkerzele qui a eu l'amabilité de me les montrer.

Dans des Archives privées à Overboelare, on verra un *cartarium* de 51 documents plaqués (1) dont 47 sont utiles pour l'abbaye ; il s'agit de copies des premières chartes de l'abbaye, des querelles entre Wallons et Flamands, entre abbé et archevêque (XVIII<sup>e</sup> siècle), des difficultés entre l'abbé et l'empereur (XVIII<sup>e</sup> siècle), de recès capitulaire du XVIII<sup>e</sup> siècle, d'un inventaire dressé en 1790 par le notaire Godefroy et d'une liste des moines en 1715.

**TRAVAUX :** La première histoire de Grammont par J. Van Waesberghe (2), *Gerardimontium sive altera imperialis Flandriae metropolis ejusque castellania*, Bruxelles, 1627, contient dans son deuxième livre, pages 146-202, l'histoire religieuse de la ville. L'auteur rapporte la fondation de l'abbaye, la translation des reliques de saint Adrien et donne un aperçu chronologique des abbés jusqu'à l'abbé Lebrun (abbé dès 1625) ainsi que, surtout à partir du XIV<sup>e</sup> siècle, une note sur les activités les plus importantes des prélats. Son relevé chronologique est le plus ancien connu (3). Huit ans plus tard, dom Benoît Ruteau (4) fit publier *La vie et martyre de St Adrien, tuteur de la ville de Grammont, patron contre la peste et de sa S. Compagne Nathalie, avec la chronique de son monastère en la dicte ville de Grammont*, Ath, 1635. A la demande de l'abbé Lebrun, Ruteau traduisit son texte latin original en Français pour mieux faire connaître aux pèlerins de saint Adrien l'histoire du Saint, de ses reliques et des miracles intervenus par son intermédiaire. En conclusion de cet ouvrage, on trouve une *liste des abbez et chronique du monastère de St. Adrien en la ville de Grammont*, aux pages 130-238. Ce texte semble repris au livre de van Waesberghe, avec de faibles différences dans les datations des abbatiats (5). Pour réaliser ce travail, l'auteur, régent du collège a pu recourir aux archives de l'abbaye. Ainsi, il fait mention d'un *Catalogue* conservé par l'abbé Monceaux († 1606) et qui contenait une liste de ses prédécesseurs (6) ; il parle également d'un *mortarium* (7). De nombreux renvois aux archives ont cependant disparu, si bien que le manuscrit original doit être considéré comme plus complet et contenant plus de commentaire (8).

On trouvera dans les ouvrages suivants des renseignements généraux sur l'abbaye, sa fondation, la vie de saint Adrien, des listes d'abbés : A. Sanderus, *Flandria Illustrata*, II, 517-528, Cologne, 1643 ; C. Van Gestel, *Historia sacra et profana archiepiscopatus Mechliniensis*, II, 190, et III, 166-178, La Haye, 1725 et 1735 ; *Gallia christiana*, V, 43-48, Paris, 1731, avec des notices biographiques très sommaires des abbés de Dikkelvenne et de Grammont (735-1726).

A la fin du XIX<sup>e</sup> et au début du XX<sup>e</sup> siècles, on a publié une série de contributions au sujet d'un point ou l'autre de l'histoire de Grammont :

A. De Portemont (9), *Recherches historiques sur la ville de Grammont en Flandre*, 2 vol., Gand, 1870, dans le deuxième tome, pages 174-242, deux chapitres sont consacrés à l'abbaye et à ses supérieurs ;

(1) M. Van Cleemputte habitant à Overboelare m'a permis de consulter ces pièces.

(2) Jean van Waesberghe, né à Grammont était le fils de Pierre et de Jeanne Vanden Eeckhaute-Grimberghe, dite *Ancerulis*. Il était licencié en Droit et écolâtre de Saint-Omer. Il mourut à Lyon le 11 octobre 1639 alors qu'il se rendait à Rome. Sa pierre tombale est fixée dans le mur de la nef droite de l'église Saint-Barthélemy. — B. JOURRET, *Grammont, son origine et son histoire*, Grammont, 1840, a traduit son ouvrage en Français sous une forme abrégée.

(3) L'auteur ne fait jamais de renvois aux sources. Sa chronologie des abbés fait penser qu'il a pu utiliser les anciennes annales ou une copie de celles-ci. L'introduction précise que le traducteur voulait contribuer à la gloire de Van Waesberghe et au renom de la ville.

(4) Benoît Ruteau était moine de l'abbaye de Saint-Denis en Broqueroie. Né à Mons, il avait fait profession dans cette abbaye en 1625. Une longue collaboration unissait le monastère à Saint-Adrien. Ruteau fut le premier régent du collège de Grammont en mai 1629. Deux ans plus tard, il fit interpréter par les étudiants une pièce de théâtre sur la vie de Saint Adrien. — Au sujet de Ruteau, on verra : *Monasticon belge*, II, 240 et la *Biographie Nationale* XX, 464, Bruxelles, 1908-1910.

(5) Selon Van Waesberghe l'abbé Pape mourut en 1353 et l'abbé Van Schoorisse, en 1584, selon Ruteau, les décès se placent respectivement en 1343 et 1582.

(6) B. RUTEAU, *La vie et martyre de S. Adrien...*, 194.

(7) B. RUTEAU, *La vie et martyre de S. Adrien...*, 221.

(8) B. RUTEAU, *La vie et martyre de S. Adrien...*, 2.

(9) Auguste de Portemont naquit à Grammont le 21 janvier 1814 et y mourut le 23 décembre 1886. Il obtint le diplôme de docteur en Droit de l'Université de Gand. Il fut successivement inspecteur dans l'enseignement, député et juge de paix : cfr *Biographie Nationale*, XVIII, 69-70.



les références aux sources ne sont pas établies avec toute la rigueur de la critique historique (1). V. Fris, *Geschiedenis van Geeraardsbergen*- 404-429, Gand, 1911, donne des notices biographiques des abbés, assez courtes mais avec référence aux sources et utilisation de l'inventaire de A. D'Hoop (2) : l'auteur s'est également servi de documents de valeur douteuse. E. Soens, *De abdij van Sint-Adriaan te Geeraardsbergen, haar pachthoven en molens*, Alost, 1914, traite de la fondation, de la querelle Flamands-Wallons, du collège, mais aussi principalement de la situation économique de l'abbaye de ses origines à sa suppression en 1794. On y trouve une excellente information avec référence ou citations des sources. G. Van Bockstaele, *De Sint-Adriaansabdij te Geeraardsbergen 1081-1302*, mémoire de licence à l'Université de Louvain, 1963, étudie la fondation, la biographie des abbés, les possessions et les relations avec d'autres Communautés. Une synthèse en a été publiée avec des ajouts, dans la revue *Het Land van Aalst*, XVIII, n° 2, 41-47 ; n° 4, 121-133 ; n° 6, 201-219 et XIX, n° 2, 42-60, Alost, 1966 et 1967.

La fondation du monastère a fait l'objet de plusieurs études : J. De Vlaminck, *Overvoering van de relikwieën der patronen van Dendermonde*, dans *Oudheidkundige kring van Dendermonde-Gedenschriften*, 53 et sv, Termonde, 1864.

L'auteur donne un aperçu des actes les plus importants des abbés après s'être longuement étendu sur l'histoire des fondateurs, saint Hilduard et sainte Christiane, et la translation de leurs reliques. A l'annexe V, pp. 99-101, l'auteur édite une partie des *Annales* jusqu'en 846. Il se fonde pour cette édition sur la copie conservée encore actuellement aux Archives de l'église Notre-Dame à Termonde. Les *Acta Sanctorum*, juillet, 6, 723, Anvers, 1729, publie la biographie de sainte Christiane. Le jésuite Petrus Boschius (Pierre Van den Bosch) jette une lumière nouvelle sur l'histoire de la fondation de l'abbaye par le biais de la *vita* de cette sainte. J. De Wilde, *Problemen van de Middelleeuwse geschiedenis in het licht van de plaatselijk geschiedenis*, dans *Cultureel jaarboek voor de provincie Oost-Vlaanderen*, 195, 289-301, Gand, 1957, s'occupe de Dikkelvenne. S'appuyant sur des vestiges archéologiques datant des VII<sup>e</sup> et VIII<sup>e</sup> siècles, combinés avec les textes douteux relatifs à l'abbaye de Saint-Pierre, J. De Wilde tente de donner un aperçu critique du développement de l'abbaye. J. J. De Smet, *Note sur une petite chronique manuscrite de l'abbaye de Saint-Adrien à Grammont*, dans *Bulletin de l'Académie Royale de Belgique*, 2<sup>e</sup> série, XII, 154-164, Bruxelles, 1845, fait un commentaire sur le manuscrit conservé au couvent des jésuites à Melle. Fr. De Potter et J. Broeckaert, *Geschiedenis der gemeenten*, 1<sup>re</sup> série, VII, 24-50, Gand, 1868, parle de l'évolution de l'abbaye. J. De Meyer, *Commentarii sive annales rerum Flandriae*, f°s 8-9, Anvers, 1561, donne un aperçu général de l'abbaye.

Pendant les premiers siècles, l'abbaye fut aidée par les seigneurs de Boelare : V. Campen, *La baronnie de Boelare*, Grammont, 1930 ; R. de Liedekerke, *Les Rasses*, Bruges, 1961 ; G. de Liedekerke, *Histoire de la maison de Gavre et de Liedekerke*, Bruxelles, 1957 ; G. Plumet, *Les seigneurs de Trazegnies au moyen âge. Histoire d'une célèbre famille noble du Hainaut 1100-1550*, Buvrines, 1959 ; E. Warlop, *De vlaamse adel voor 1300*, I, étude historique, *passim* ; II, annexe, répertoire alphabétique des familles nobles du milieu du IX<sup>e</sup> à la fin du XIII<sup>e</sup> siècle, n° 27, 89-98, Handzame, 1968 ; E. Prud'Homme, *Englebert II, Seigneur d'Enghien et l'abbaye de Saint-Adrien de Grammont*, dans *Annales du cercle archéologique d'Enghien*, II, 163-165, Enghien, 1884, a étudié les liens entre les seigneurs d'Enghien et le monastère aux XII<sup>e</sup> et XIII<sup>e</sup> siècles ; P. C. Boeren, *Etude sur les tributaires d'église dans le comté de Flandre du IX<sup>e</sup> au XV<sup>e</sup> siècle*, Paris, Amsterdam, 1936, et J. Pieters, *Van lijfeigenen uit de stroek van Geeraardsbergen in de XIII<sup>e</sup> en XIV<sup>e</sup> eeuw aan Sint-Adriaan geschonken*, dans *Het Land van Aalst*, 1959, n° 9, 8-16, Alost, 1959, traitent de la libération des serfs attachés aux seigneurs locaux ; on trouvera de nombreux renseignements sur les impositions pontificales aux XIV<sup>e</sup> et XV<sup>e</sup> siècles, ainsi que sur la chronologie des abbés dans U. Berlière, *Inventaire analytique des libri obligationum et solutionum des Archives Vaticanes*, Bruges, 1904 ; U. Berlière, *Inventaire analytique des diversa Cameralia des Archives Vaticanes (1389-1500)*, Rome, Namur, Paris, 1906 ; U. Berlière, *Les décimes pontificales dans les anciens diocèses belges au XIII<sup>e</sup> et XIV<sup>e</sup> siècles*, dans *Mémoires de l'Académie*

(1) Ce fait est prouvé, par les nombreux actes originaux conservés aux A.É. RENAIX.

(2) A. D'HOOP, *Inventaire des anciennes archives*, Gand, 1880.

Royale de Belgique, *Classe des Lettres*, 5<sup>e</sup> série, XI, 9-125, Bruxelles, 1925 ; U. Berlière, *Les collections pontificales dans les anciens diocèses de Cambrai, Therouanne et Tournai au XIV<sup>e</sup> siècle*, dans *Analecta Vaticano-Belgica*, X, Rome, Bruxelles, Paris, 1929 ; J. Guiraud, *Les registres d'Urbain VI (1201-1264)*, Recueil des bulles de ce pape, dans *Bibliothèque des Écoles françaises d'Athènes et de Rome*, part. I, 1900, p. 108, n<sup>o</sup> 383 et part. III, p. 415, n<sup>o</sup> 2463.

A la même époque et précédemment, les contacts réguliers de Saint-Adrien avec l'abbaye de Cambron étaient fréquents : C. Monnier, *L'Histoire de l'abbaye de Cambron*, 2 vol., Mons, 1884 ; J. J. De Smet, *Cartulaire de Cambron*, dans *Monuments pour servir à l'histoire des provinces de Namur, de Hainaut et de Luxembourg*, Bruxelles, 1869.

Il en était de même avec des institutions plus proches : l'hôpital Notre-Dame de Grammont : G. De Vos, *Onzer Liever Vrouwen Hospitaal van Geeraardsbergen*, Grammont, 1903 ; le prieuré de Hunnegem : M. De Meulemeester, *Etude documentaire sur le monastère des bénédictines de Hunnegem à Grammont*, dans *Handelingen van de maatschappij voor Oudheidkunde en Geschiedkunde*, XII, 179-317, Gand, 1912, et M. De Meulemeester, *Histoire du monastère des bénédictines de Hunnegem à Grammont*, Gand, 1898 ; la chartreuse de Lierde-Saint-Martin : V. Gaublonne, *Necrologie van de Kartuize St Martens-Bos te St Martens-Lierde*, extrait de *Het Land van Aalst*, IX, n<sup>o</sup> 4, Alost, 1957.

Au cours des XIII<sup>e</sup> et XIV<sup>e</sup> siècles, de nombreuses Confraternités furent conclues, avec le Saint-Sépulcre à Cambrai : M. Bruchet, *Les rouleaux de morts du Saint-Sépulcre et de Saint-Aubert*, dans *Bulletin de la Commission historique du département du Nord*, XXX, 253-308, Lille, 1914, et M. Bruchet, *Une promotion abbatiale à Cambrai en 1474*, dans *Revue du Nord*, V, 47, Lille, 1915 ; avec Crespin : E. Trelcat, *Histoire de l'abbaye de Crespin, Ordre de Saint-Benoît*, II, 334 et sv., Paris, 1923.

On trouvera un exposé sur la place de l'abbaye dans l'histoire de l'Église dans l'ancien diocèse de Cambrai dans E. Laenen, *Introduction à l'histoire paroissiale*, Bruxelles, 1924 ; E. Laenen, *Kerkelijk en godsdienstig Brabant*, 2 vol., Anvers, 1935 ; E. Reusens, *Pouillé de l'ancien diocèse de Cambrai*, dans *Analectes pour servir à l'histoire ecclésiastique*, 2<sup>e</sup> série, XII, 117-226, et 259-263, Louvain, 1900 ; J. De Brouwer, *Bijdrage tot de geschiedenis van het godsdienstig leven en de Kerkelijk instellingen in het Land van Aalst tussen 1550 en 1621*, Alost, 1961 ; article paru également dans *Het Land van Aalst*, XII, Alost, 1960 et XIII, Alost, 1961. J. De Brouwer, *De kerkelijke rechtspraak en haar evolutie in de bisdommen Antwerpen, Gent en Mechelen tussen 1570 en 1795*, Tiel, 1971-1972 ; J. De Brouwer, *Demografische evolutie van het Land van Aalst, 1570-1800*, dans *Pro Civitate*, n<sup>o</sup> 18, Bruxelles, 1968 et J. De Brouwer, *Bijdrage tot de geschiedenis van de kerkelijke instellingen en het godsdienstig leven in het Land van Aalst tussen 1621 en 1796*, Termonde, 1975. J. De Brouwer, *Bijdrage tot de reguliere en sekuliere gemeenschappen in het Land van Aalst gedurende de 17<sup>e</sup> en 18<sup>e</sup> eeuw*, dans *Het Land van Aalst*, XXVI, pp. 167-170, Alost, 1974.

Les ouvrages suivants permettent de replacer le monastère dans le cadre bénédictin : P. Schmitz, *Histoire de l'Ordre de Saint-Benoît*, 7 vol., Maredsous, 1942 ; U. Berlière, *Coup d'œil historique sur l'Ordre bénédictin en Belgique*, dans *Revue liturgique et monastique*, XIV, 438-511, Maredsous, 1929.

Au XV<sup>e</sup> siècle, Saint-Adrien reçut la protection des ducs de Bourgogne qui visitèrent à plusieurs reprises le couvent : E. Petit, *Itinéraire de Philippe le Hardi et de Jean Sans Peur, ducs de Bourgogne (1363-1419)*, Paris, 1888 ; H. Van Der Linden, *Itinéraires de Philippe le Bon, duc de Bourgogne (1419-1467) et de Charles, comte de Charolais (1433-1467)*, Bruxelles, 1944 ; H. Van Der Linden, *Itinéraires de Charles, duc de Bourgogne, Marguerite d'York et Marie de Bourgogne (1467-1477)*, Bruxelles, 1936 ; H. Van Der Linden, *Itinéraires de Marie de Bourgogne et Maximilien d'Autriche*, Bruxelles, 1934 ; M. Bruchet et E. Lanclen, *L'Itinéraire de Marguerite d'Autriche, gouvernante des Pays-Bas*, Lille, 1934.

Les rapports entre l'abbaye et l'église paroissiale Saint-Barthélemy furent moins favorables : J. Pieters, *St. Bartolomeuskerk en Sint-Adriaansabdij te Geeraardsbergen*, dans *Het Land van Aalst*, VII, n<sup>o</sup> 5, 229-233, Alost, 1955. Les problèmes qui surgirent au cours de l'abbatiate de de Warluzel au XVI<sup>e</sup> siècle ont été traités par E. Beaucarne, *Notice historique sur la commune d'Eename*, II, *Histoire*

de l'abbaye d'Eename, 184-194, Gand, 1895, et par E. Pouillet, *Correspondance du cardinal de Granvelle 1565-1586*, II, 401, et III, 79 et sv., Bruxelles, 1900.

Après les difficultés des guerres de religion à la fin du XVI<sup>e</sup> siècle, l'abbaye connut un renouveau surtout à partir des abbatiats de de Busegnies, Vincq et Lebrun. Ce dernier réalisa avec les abbayes d'Affligem et de Saint-Denis, une réforme communautaire : U. Berlière, *Mélanges d'histoire bénédictine*, Maredsous, 1894-1897, U. Berlière, *Mélanges d'histoire bénédictine*, Maredsous, 1894-1897, et U. Berlière, *Monasticon Belge*, I, 240, Maredsous, 1890.

On verra aussi : W. Brulez, *Correspondance de Ruhard Pauli Stravius (1634-1642)*, dans *Analecta Vaticano-Belgica*, 2<sup>e</sup> série, 135 et sv., Bruxelles, Rome, 1955 ; B. De Meester, *Correspondance du nonce Giovanni-Francesco Guidi di Bagno (1621-1627)*, II, 1625-1627, dans *Analecta Vaticano-Belgica*, 2<sup>e</sup> série, 795 et sv., Bruxelles, Rome, 1938.

Sous le règne du cardinal d'Alsace, l'abbé entra en conflit avec le prélat en lui refusant un droit de visite : *Lettre di particolari conservées aux Archives vaticanes, 1552-1796*, Bruxelles, Rome, 1962 ; L. Jadln, *Le cardinal Thomas d'Alsace, archevêque de Malines et le Saint-Siège, correspondance tirée des Archives du Vatican 1703-1759*, Bruxelles, Rome, 1953 ; C. B. De Ridder, *Rapport adressé en 1730 au souverain pontife Clément XII par le cardinal Thomas Philippe d'Alsace de Boussu*, dans *A.H.E.B.*, XI, 81 et sv., 194 et sv., Louvain, 1874 ; A. De Portemont, *Recherches historiques...*, II, 236-238.

Les dernières décennies de l'histoire de l'abbaye sont étudiées par : P. Lenders, *De politieke crisis in Vlaanderen omstreeks het midden der 18<sup>e</sup> eeuw*, dans *Mémoires de la classe des Lettres de l'Académie Royale de Belgique*, XXV, Bruxelles, 1956 ; A. Gallet-Miry, *Les Etats de Flandre sous les périodes espagnole et autrichienne*, Gand, 1892.

Pour ce qui est de la situation économique pendant les dernières années de l'abbaye, on verra : S. Tassier, *Histoire de la Belgique sous l'occupation française en 1792 et 1793*, Bruxelles, 1900 ; G. Boulmont, *Nos anciens domaines bénédictins vers la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle (1777-1787)*, Bruxelles, 1914 ; J. Lambert, *Inbeslagname en verkoop van de nationale goederen*, dans *Handelingen der maatschappij voor geschied — en oudheidkunde te Gent*, nouvelle série, XIV, 125-221, Gand, 1960 ; J. Lambert, *De verkoop van nationale goederen in de provincie Oost-Vlaanderen tijdens het Hollands bewind (1820-1821)*, dans *Handelingen der maatschappij voor geschied — en oudheidkunde te Gent*, nouvelle série, XX, 119, Gand, 1966. J. Van Baveghem, *Het martelaarsboek der Belgische geestelijkheid ten tijde der Fransche Omwenteling*, Gand, 1875, évoque l'histoire des prêtres qui furent déportés aux îles de Ré et d'Oléron.

Bibliothèque et écrivains : Quelques catalogues fragmentaires permettent de se faire une idée de l'importance de la bibliothèque du monastère. On verra aux Archives du Doyenné à Grammont, *Liber annalium*, f<sup>os</sup> 53-54, le catalogue dressé en 1792 par un notaire assermenté. En 1772, une partie des ouvrages avaient été offerts à la Bibliothèque impériale à Bruxelles (1) et, d'autre part, le dernier Van Havermaet avait pu emporté de nombreux livres lors de sa fuite en Allemagne (2).

A la demande de l'abbé Adrien de Kimpe (?), Wilhelmus a Pradio entreprit la copie de quatre livres de prières qu'il orna de nombreux dessins et miniatures (3). L'abbaye possédait déjà un manuscrit du XIII<sup>e</sup> siècle : *Hugonis de sancto Victore, opera quedam* (4).

(1) ARCHIVES DU DOYENNÉ DE GRAMMONT, *Liber Annalium*, f<sup>o</sup> 114. — Peu de travaux issus de la bibliothèque de l'abbaye sont conservés. Quelques-uns se trouvent à l'actuel prieuré de Hunnegem à Grammont et intéressent principalement la Règle de saint Benoît, un autre à l'abbaye bénédictine de Termonde : *Vita et miracula sanctissimi Petrus Benedicti*, 50 folios avec planches, Rome, 1578.

(2) A. ARCH. M., *St Adriaansabdij van Geraardsbergen, Fuite de l'abbé...*, f<sup>o</sup> 8.

(3) Ce bréviaire est aujourd'hui conservé aux ARCHIVES DE L'ABBAYE DE MAREDSOUS. Voyez p. 214-215.

(4) BIBLIOTHÈQUE DE L'UNIVERSITÉ DE GAND, *Archives*, n<sup>o</sup> 568. — J. DE SAINT-GENOIS, *Manuscrits de la Bibliothèque de la ville et de l'Université de Gand*, 392, n<sup>o</sup> 568, Gand, 1849-1852. — On trouvera de précieuses informations sur les manuscrits et les enluminures de l'abbaye dans G. VANDEN BERGHE, *Wie was Gilson Patoul en Guillebert de Mets*, dans *Het Land van Aalst*, XXVII, 243-245, Alost, 1975.

En 1517, le receveur de l'abbaye Philippe Hannoize écrivit un ouvrage sur les miracles intervenus à Grammont par l'intercession de saint Adrien (1). L'abbé Lebrun réalisa en 1617 une *Vie et martyre de saint Adrien et de sainte Nathalie*, sa femme (2). C'est à cet abbé que vingt ans plus tard B. Ruteau dédia son travail *La vie et martyre de saint Adrien, tuteur de la ville de Grammont patron contre la peste, et de sa compagne Nathalie* (3).

De très nombreuses pièces de théâtre et des poèmes furent écrits par des membres du collège. Les plus anciennes sont *Rhetorum collegii S. Adriani poesis anagrammatica* (4), Anvers, 1651 et *Janus Pacificus bello confectis alignale solatium* (5), Bruxelles, 1676.

Enfin, on notera que l'abbé de Hasselseer écrivit une chronique (6) sur l'histoire de l'abbaye en 1744-1747.

Iconographie : A. Sanderus, *Flandria Illustrata*, II, 450, Cologne, 1643, publie une vue de la ville avec l'abbaye et ses dépendances. Au commencement du XIX<sup>e</sup> siècle, le peintre Canivé a peint en deux tableaux, l'église abbatiale et le couvent avant leur destruction par les Français (7).

On trouvera quelques plans terriens avec souvent une esquisse de l'une ou l'autre aile aux Archives Générales du Royaume, *Cartes et Plans*, nos 577, 967, 2436, 2970 et 2971, ainsi que *Suppl. manuscrit*, n° 80.

La Bibliothèque Royale, *Cabinet des estampes*, n° 15988 possède un dessin de bâtiments qui subsistaient au XIX<sup>e</sup> siècle, lorsque le bourgmestre et chirurgien De Cock les habitait : *Grammont, établissement hydrographique, vue* (8). E. Soens, *De abdij van Sint-Adriaan...*, 36, 79 et 211, ainsi que

(1) *Biographie Nationale*, XVIII, 698, Bruxelles, 1884-1885. — Ce livre fut écrit en Néerlandais puis traduit en Latin par le jésuite WILLEM WARRINGHEM sous le titre : *Liber miraculorum S. Adriani martyris apud Gerardinontem in Flandria ubi singulariter colitur : quae collecta sunt et Flandriae conscripta a domino Philippo Hannoize... ab anno MDX usque ad XVII etc.* Selon le bollandiste Stillingus cette traduction était abrégée et comporte des inexactitudes. — Ce Jean Stillingus rédigea la notice de saint Adrien dans les AA.SS., *September*, III, 231-255, Anvers, 1750. *De reliquiis, cultu celebri et miraculis. SS. Adriani et Nataliae*. — Nous avons extrait ces données des archives de l'abbaye et nous en avons reçu de l'abbé Idelphonse van Hoorde. — On trouvera quelques renseignements sur les reliques dans : *D.H.G.E.*, I, 608-610, Paris, 1909. — On verra sur la *vita* et la *translatio* : S. A., *Martyrs de Saint-Adrien, honorés depuis plusieurs siècles à Roucourt*, Liège, 1949. — En ce qui concerne l'abbaye comme lieu de pèlerinage : K. KÖSTER, *Pilgersachen und Walfahrt plaketten van St. Adrian in Geraardsbergen*, dans *Städtlichen Jahrbuch*, Neue folge 5, 103-120, Munich, 1973 et *Sint-Janshospitaal*, Brugge 1188-1976, Catalogue de cette exposition, I, Bruges, 1976, 196 et 213.

(2) *Biographie Nationale*, XI, 568-569, Bruxelles, 1890-1891.

(3) *Biographie Nationale*, XX, 464, Bruxelles, 1908-1810. — L'abbé Jean Desobry, professeur au Petit Séminaire d'Amiens prépare actuellement une étude sur la littérature biographique concernant saint Adrien.

(4) *Gerardi Montensis. Aanteekeningen betreffende de Rederijers hamers en het vroege toneel te Geeraardsbergen (1470-1808)*, dans *De Brabander*, II, n° 1, 86, XXX, 1922. — On trouvera des commentaires sur les pièces de théâtre et les volumes de poésies dans : E. SOENS, *De voormalige scholen te Geeraardsbergen*, dans *Handelingen der maatschappij van geschied — en oudheid kunde te Gent*, XI, 68-83, Gand 1911. — U. BERLIÈRE, *Le Collège bénédictin de Saint-Adrien à Grammont. Travaux poétiques*, dans *Revue Bénédictine*, IX, 517-522, Maredsous, 1892. — *Gerardi Montensis. Aanteekeningen...*, dans *De Brabander*, II, n° 1, 8-12, 17-22 ; 33-36 ; 76-79 et 81-88. — On verra des mentions de représentations théâtrales dans : F. VANDERHAEGHEN, *Bibliographie gantoise, recherches sur la vie et les travaux des imprimeurs de Gand (1483-1860)*, III, nos 2109 et 3781 ; VI nos 13119, 13190-13192, 13385, Gand, 1861-1867. — On trouvera une analyse et un commentaire sur les pièces de théâtre ainsi qu'un bref aperçu historique sur l'école latine dans E. SOENS, *De abdij van Sint-Adriaan te Geeraardsbergen*, 51-77, Alost, 1914. — Les professeurs de ce collège étaient à l'origine des religieux de l'abbaye, mais leur nombre fut augmenté par l'arrivée de moines des abbayes voisines, surtout d'Afflighem, d'Audenarde : P. B. DE MEYER, *Bijdrage tot de geschiedenis van de Minderbroeders te Oudenaarde*, dans *Handelingen van de Geschied en Oudheidkundige Kring van Oudenaarde*, XII, 157-228, Audenarde, 1960-1961 et des dominicains de Bruxelles. — A. M. BOGAERTS, *De Dominikanen in de Jurisdiktiebrieven van het bisdom Antwerpen (1616-1802)*, dans *Bouwstoffen voor de Geschiedenis der Dominikanen in de Nederlanden*, XV, nos 1613 et 1689, Louvain, 1966. — A. M. BOGAERTS, *De Provinciale kapittels der Dominikanen van de nederduitse provincie*, 3 (1735-1804), dans *Bouwstoffen voor de Geschiedenis...*, VIII, nos 1571, 1762 (50), 1766 (34), 1774 (28), Louvain 1970.

(5) Ce livre est conservé également à la BIBLIOTHÈQUE DE LA VILLE D'ANVERS.

(6) BIBLIOTHÈQUE DE L'UNIVERSITÉ DE LOUVAIN, *Tabularium Grammont*, XII, n° 16.

(7) Ces deux toiles figurent dans la collection conservée dans les anciens bâtiments claustraux (A. DE PORTEMONT, *Recherches historiques...*, 174 et 190, Gand 1870).

(8) Voir aussi L. HISSETTE, *Vues et plans de villes, châteaux, monastères et monuments publiés dans les collections du Cabinet des Estampes*, II, 180, Bruxelles, 1917.

P. Guillemin, *Geeraardsbergen, de stad op den berg 1088-1940, passim*, Liège, 1945, donnent des vues des bâtiments au XX<sup>e</sup> siècle.

L'abbaye possédait également des tableaux d'abbés : Otto Venius (Otto van Veen, 1558-1629), maître de P. P. Rubens peignit un portrait de Henri de Busegnies, abbé de 1603 à 1613. Ce tableau est actuellement conservé à l'évêché de Gand. La peinture de l'abbé Lebrun (1624-1656) a été attribuée par l'expert Fr. Coppejans de Gand à un élève de Rubens ; cette œuvre qui mesure 60 cm sur 48 fait actuellement partie d'une collection privée à Grammont. Le collège de la Berlière à Houtaing près d'Ath possède une œuvre anonyme de 68 cm sur 90 qui représente un moine ; elle daterait de la fin du XVII<sup>e</sup> - début du XVIII<sup>e</sup> siècle. D'après une copie de chronique (1), un certain dom Charpentier qui fut refusé comme novice en 1696, à la suite du conflit entre Wallons et Flamands, mais qui est cité comme novice en 1717 probablement après l'accord de l'abbé flamand Gislenus Coucke, était un « peintre distingué » et avait déjà réalisé le portrait d'un religieux. Ce tableau appartenait à Van Crombrugge, fondateur des pères josphites, qui l'avait reçu de son père, habitant de Grammont. Après la mort du fondateur, le tableau fut offert au monastère de Houtaing.

Deux tableaux anonymes sont, en outre, encore conservés dans les bâtiments restants du monastère. Ils représentent les abbés de Hasselaar (1720-1738) et van Hoorde (1738-1768).

Sigillographie : On conserve les sceaux des abbés suivants : *Thierry* : A.E.Gand, *Abbaye Saint-Pierre, chartrier, et A.G.H., Coll. Sigill., n°17551* ; *Adrien* (n'est pas cité parmi les abbés), acte de 1301 : A.É. Renaix, *Abbaye de Ninove, chartrier et A.G.R., Coll. Sigill., n° 17482* ; Henri, actes de 1311, 1313 et 1330 : A.É.Renaix, *Abbaye de Ninove, chartrier, A.G.R., Coll. Sigill., nos 1423 et 17453, A.D.N., Collégiale Sainte-Croix (2) et A.G.R., Chartes de Flandre, I, 1916* ; Gérard, acte de 1341 : A.G.R., *Coll. Sigill., n° 12314* et Archives de l'hôpital Notre-Dame de Lessines, *chartrier* ; Guillaume Pape, chartes de 1347 et 1352 : A.G.R., *Coll. Sigill., nos 17478 et 19800, A.E.R., Abbaye de Ninove, chartrier et A.É. Gand, Verpreide charters Kl. D'Hoop* ; Gilles, acte de 1375 : A.É. Renaix, *Abbaye de Ninove, chartrier et A.G.R., Coll. Sigill., n° 17481* ; Lievin Vranse, acte de 1403 : A.G.R., *Chartes de Flandre, I, 978 et Coll. Sigill., n° 11928* ; Guillaume van Ideghem, acte de 1420 : A.É. Renaix, *Abbaye de Ninove, chartrier et A.G.R., Coll. Sigill., n° 17509* ; Nicaise de Frasné, acte de 1457 : Archives de l'église d'Oudenburg, *Chartrier et A.G.R., Coll. Sigill., n° 32329* ; Raso van der Schueren, acte de 1473 : A.É. Gand, *Abbaye d'Ename, chartrier et A.G.R., Coll. Sigill., n° 32503* ; Simon de Warluzel, chartes de 1563 et 1566 : A.G.R., *Coll. Sigill., nos 6606, 6607, 17510, 17511 (contre-sceau) et A.É. Renaix, Abbaye de Ninove, chartrier*. On conserve également un sceau de l'abbaye datant de 1566 : A.É. Renaix, *Abbaye de Ninove, chartrier et A.G.R., Coll. Sigill., n° 17512*, ainsi qu'un sceau de prieur, Gérard, de 1333 : A.É. Gand, *Privearchieff et A.G.R., Coll. Sigill., n° 27238 (3)*.

Épitaphes et armes : on verra essentiellement Baron Bethune, *Épitaphes et monuments des églises de la Flandre au XVI<sup>e</sup> siècle d'après les manuscrits de Corneille Gaillard et d'autres auteurs (4)*, 104-110, Bruges, 1900 et De Jonghe d'Ardoye, J. Havenith et G. Dansaert, *Armorial belge de bibliophilie, I, 153 (armes de l'abbé de Busegnies)*, Bruxelles, 1930. A. De Portemont, *Recherches historiques...*

(1) ARCHIVES DU COUVENT DES PÈRES JOSÉPHITES À MELLE, *Fonds C. Van Crombrugge, Vieilles archives et E. D'HANENS, Sint-Baafskathedraal Gent, Inventaris van het kunstpatrimonium van Oost-Vlaanderen, 284, n° 834* Gand, 1965.

(2) Cf. G. DE MAY, *Inventaire des sceaux de la Flandre, I, 260, n° 7047, Paris, 1874*. — A. DE PORTEMONT, *Recherches historiques...*, II, 194. — Cet exemplaire est muni d'un contre-sceau.

(3) Ces renseignements nous ont été fournis par M.C. Wyffels, archiviste Général du Royaume. — Les sceaux des chartes du fonds *St Adriaansabdij* aux ARCHIVES DE L'ÉTAT À RENAIX sont pour la plupart disparus. Certains, principalement des XIII<sup>e</sup> et XIV<sup>e</sup> siècles sont conservés intacts ou en fragments. Les A.D.N. à Lille possède également quelques sceaux de Saint-Adrien. — A partir de la seconde moitié du XVI<sup>e</sup> siècle, les abbés ont utilisé surtout des sceaux de type héraldique. On les trouvera principalement aux A.É. RENAIX et aux A. Arch.M.

(4) Tous les abbés de Saint-Adrian jusqu'à Van Hoorde (mort en 1768) et tous les seigneurs de Boelare furent enterrés dans l'église. Les pierres tombales des seigneurs de Boelare aux XV<sup>e</sup> et XVI<sup>e</sup> siècles ont été décrites par J. D'ASSEGNIES, *Recueil des épitaphes de Flandre contenant 3122 armoiries...*, on y trouve aussi la description des vitraux aux armes des Boelare.

II, *passim*, et E. Soens, *De abdij van Sint-Adriaan...*, 38-39 et 135, donnent la description des armes des abbés depuis le XIV<sup>e</sup> siècle.

On trouvera les épitaphes des abbés J. van Schoorisse († 1588), Monceaux (... 1606) et de van Adorp († 1788) dans A. De Portemont, *Recherches historiques...*, II, 224, 228 et 240.

Œuvres d'art : on verra les ouvrages suivants : C. Piot, *Kunstgewrochten in goud, zilver en koper alsmede al-oude tapijten der abdij van Sint-Adriaan te Geeraardsbergen (naar een oud handschrift)*, dans *Dietsche warande en Belfort*, VI, 302-307, XXX, 1893 ; C. Piot, *Objets d'art de l'abbaye Saint-Adrien*, dans *Bulletin de la Commission d'Art et d'Archéologie*, n<sup>o</sup> 32, 20-23, Bruxelles, 1893 ; A. De Ceuleneer, *Grammont, abbayes et couvents*, dans *Inventaire archéologique de Flandre Orientale* (1), II, Gand, 1911 ; *Oude religieuse kunst uit stad en dorp van het dekanaat Geeraardsbergen*, Catalogue de l'exposition tenue à Grammont en 1959 ; *Geeraardsbergen 1068-1968*, catalogue de l'exposition qui se déroula en septembre et octobre 1968 ; J. K. Steppe, *Schilderijen van Jan Gossaert in de voormalige abdij van Sint-Adrianus te Geeraardsbergen* dans H. Pauwels, H. R. Hoetink et S. Herzog, *Jan Gossaert genaamd Mabuse* (catalogue), 39-46, Rotterdam, Bruges, 1965 ; Th. Delforge, *Le bréviaire de Saint-Adrien à Grammont*, dans *Scriptorium*, XII, 120-124, Bruxelles, Paris, 1958 ; L.M.J. Delaisné, *Les techniques du livre dans le bréviaire bénédictin de Grammont*, dans *Scriptorium*, XII, 104-107 (avec reproductions) ; M. Smeyers, *Bijzondere randversiezingen in een 15<sup>de</sup> eeuwse brevier*, dans *Spiegel Historiae*, IV, n<sup>o</sup> 2, 72-78 (avec reproductions), XXX, 1969. *Gent, Duizend jaar kunst en cultuur, Tentoonstellingen ingericht door de stad Gent, Catalogus van de gelijknamige tentoonstelling* ; 21-31, août 1975, B. 358, n<sup>o</sup> 588, Gand, 1975 selon cet ouvrage, le document aurait d'abord été enluminé à Gand et ne serait donc pas originaire du Sud (Mons). Cette hypothèse est envisagée par : A. H. Van Buren et S. Edmund, *Playing cards and manuscripts: Some widely disseminated fifteenth-century model sheets*, dans *The art bulletin*, LVI, 2, 23 et 29, Londres, 1974. Voir aussi Dirk Martens, *1473-1973, Catalogus van de gelijknamige tentoonstelling, gehouden te Aalst in het Oud-Hospitaal, 1 september 31 oktober 1973*, 62-63, n<sup>o</sup> A 35, Alost 1973, avec bibliographie et liste des expositions.

On consultera pour les œuvres d'art : *Catalogus van de Tentoonstelling Scaldis te Gent*, 74, 105, 126, 185, Gand, 1956.

\* \* \*

Dikkelvenne, situé à l'ouest de la Flandre impériale annexée par Baudouin V en 1047 ; ressortissait cependant de la seigneurie de Gavere (2) qui avait un comte à sa tête. Saint Hilduard vint dans ce petit village au bord de l'Escaut pour y prédire la foi vers l'année 733. Il y aurait fondé un couvent. Cet Hilduard serait bientôt devenu évêque de Toul en Lotharinge après l'assassinat de son prédécesseur Bertin. On ne connaît cependant pas d'Hilduard dans

(1) Au temps de la splendeur économique et religieuse, l'abbé Jean de Broedere, alias Vanden Cruce ou Van Coppenole acheta, selon une chronique du XVII<sup>e</sup> siècle, des œuvres de Jan Gossaert dit Mabuse, à savoir : *De aanbidding van de drie Koningen*, aujourd'hui conservé à la NATIONAL GALLERY À LONDRES ; *Het laatste Oordeel* qui se trouvait dans la chapelle Sainte-Nathalie, dédiée à l'épouse de Saint Adrien et enfin le *Gekruisigde Kristus* qui figurait au-dessus de l'autel de la Sainte-Trinité. On aurait également acquis une autre œuvre de ce peintre, mais les témoignages font défaut. Lorsqu'au XVIII<sup>e</sup> siècle, un certain Dominique Charpentier dressa un inventaire des peintures de l'abbaye, le *Laatste Oordeel* était encore cité : ARCHIVES DU DOYENNÉ DE GRAMMONT, *Liber annalium*, f<sup>o</sup> 70. — A l'aide de cet inventaire si le troisième tableau de Gossaert était la *Drie Maria's bij de dode Christus* ou le *Christus met het kruis op de schouders*. — Dans les bâtiments actuels, on conserve encore une œuvre anonyme représentant l'*Aartsbisschop Frankenberg*. Le prieuré de Hunnegem possède également une toile provenant de Saint-Adrien : *H. Benedictus met galla in strijd met Tothula*. Le reste des tableaux — quarante-cinq, d'après l'inventaire — sont actuellement perdus. — Outre une tapisserie qui représentait l'apocalypse qui fut vendu en 1573 à l'église Notre-Dame de Valenciennes, l'abbaye possédait encore en 1792 trois tapisseries d'Audenarde qui étaient suspendues dans l'église : cfr *Liber annalium*, f<sup>o</sup> 180.

(2) J. DE WILDE, *Problemen van de Middelenieuwe geschiedenis in het licht van de plaatselijke geschiedenis*, dans *Cultureel Jaarboek voor de provincie Oostvlaanderen*, 289-301, Gand, 1954. — Dikkelvenne, Prov. de Flandre orientale, cant. d'Oosterzele.

le diocèse de Toul (1). Peu après son installation comme évêque, il aurait rendu visite en compagnie de deux de ses élèves, Brinus et Bettin, au pape à Rome. Saint Pierre leur serait apparu et leur donna pour mission de prédire la foi en Flandre. Hilduard aurait dès lors résigné sa charge d'évêque et, en compagnie de ses deux disciples, après de nombreux voyages, se serait enfin installé à Dikkelvenne.

A défaut d'autres sources, on peut difficilement considérer ce récit comme une relation exacte des faits.

La date de l'arrivée d'Hilduard et celle de la fondation du couvent ne sont guère précises. Selon le texte de l'*Extractum* (2), il commença son évangélisation à Dikkelvenne en 733. Selon la *Gallia christiana*, V, p. 43 (3), cela se passait déjà en 732. Il n'est pas absolument certain que l'auteur de ce dernier ouvrage ne confonde avec l'année où Hilduard eut sa vision à Rome. J. De Meyere (4) propose même l'année 750, année de son décès, selon les manuscrits. Il est toutefois admis de façon générale qu'il arriva à Dikkelvenne au milieu du VIII<sup>e</sup> siècle.

Dès son arrivée, Hilduard fut confronté à l'opposition du seigneur local, Magriptius. Ce dernier se laissa bien vite convaincre et devint un bienfaiteur de l'abbaye.

Pendant cette période des débuts, une certaine Christiane, fille d'un roi anglais, serait, à l'intervention d'un ange, venue en Flandre pour s'y faire baptiser. Elle arriva avec quelques compagnes à Dikkelvenne où elles se placèrent sous la direction spirituelle d'Hilduard (5). Dans quelle mesure ce récit est-il aussi crédible ? La foi n'était-elle pas déjà répandue en Angleterre ? Le nom de ce roi n'est pas plus connu.

Après plus de quatre siècles d'existence à Dikkelvenne, la Communauté se transporta à Grammont.

L'opinion générale est que ce transfert se plaça en 1081. Ce n'est pas certain. Selon des sources du XVII<sup>e</sup> siècle, des chroniques, ce se serait passé en 1081 alors que selon les chartes ce se serait déroulé de 1081 à 1096. Il est cependant prudent de s'informer sur la valeur des actes de fondation que nous ne connaissons (6) que par un cartulaire du XIV<sup>e</sup> siècle et par une copie de 1713. En outre, nous connaissons deux actes (7) un de 1095, l'autre de 1101 où Snellard signe encore comme abbé de Dikkelvenne. En 1105, il signe pour la première fois comme abbé de Grammont (8). Peut-on en conclure que le transfert se serait fait entre 1101 et 1105 ? Ou aurait-il eu lieu en 1081 et l'aurait-on confirmé par après dans un acte ? Le copiste du cartulaire a-t-il bien compris le contenu ? En tout cas, le texte le plus ancien se trouve dans le cartulaire, sans cependant une liste de témoins, comme dans la plupart des actes. Les chroniqueurs du XVII<sup>e</sup> siècle se seraient-ils basés sur le texte du cartulaire ou auraient-ils eu le témoignage d'un acte qui aurait aussi servi à la copie de 1713, où l'on trouve une liste de témoins ? Ces questions restent sans réponses.

Néanmoins après un séjour de quatre siècles (huitième jusqu'au onzième) à Dikkelvene, les moines quittèrent ce village sous la conduite de l'abbé Snellardus et se fixèrent à Grammont.

(1) J. DE VLAMINCK, *De Stad en de Heerlijkheid van Dendermonde, geschiedkundige opzoekingen*, dans *Gedenkschriften van de Oudheidkundige kring van Dendermonde*, 56, Termonde, 1864.

(2) ARCHIVES DE L'ÉGLISE NOTRE DAME À TERMONDE, *Extractum...*, f<sup>o</sup> 1 v<sup>o</sup>.

(3) On aura de plus amples renseignements dans la notice consacrée à l'abbé Snellard.

(4) J. DE MEYERE, *Commentarii sive annales verum Flandriae*, lib. I, f<sup>o</sup> 9 r<sup>o</sup>.

(5) ARCHIVES DE L'ÉGLISE NOTRE-DAME À TERMONDE, *Extractum ex annalibus...*, f<sup>o</sup> 2 r<sup>o</sup>.

(6) A. E. RENAIX, *St. Adriaansabdij*, n<sup>o</sup> 2, f<sup>o</sup> IX et registes, n<sup>o</sup> 1.

(7) On a de plus amples renseignements dans la notice consacrée à l'abbé Snellard.

(8) C. DE MARNEFFE, *Cartulaire de l'abbaye d'Affighem*, dans *A.H.E.B.*, II<sup>e</sup> série, 30, Louvain, 1894.

D'après les sources c'est à la demande de Robert II, comte de Flandre et avec l'appui d'Etienne, seigneur de Boelare que Gérard II, évêque de Cambrai, transplanta l'abbaye. L'église de Hunnegem et ses dépendances de Boelare et Grammont furent données à l'abbaye. La question reste posée, pourquoi ce transfert ? D'après l'acte de 1081, ce fut à cause du manque d'un lieu propice et d'après un acte de 1096, également à cause du manque de place. Faut-il prendre ces motifs au pied de la lettre ? La Communauté avait-elle connu un si grand développement que les bâtiments soient devenus trop exigus ou trop délabrés ? Les raisons ne doivent-elles pas plutôt être cherchées dans le manque de viabilité dû à la pauvreté de l'environnement et au manque d'aide pour assurer l'entretien des religieux ? En outre, un seigneur foncier a peut-être repris possession de la fondation précédente et l'abbaye ne s'est-elle pas trouvée isolée au milieu des domaines des seigneurs locaux ? (1)

Donc l'abbaye est maintenant, installée à Grammont, à l'Est du comté de Flandre, dans une ville qui fut fondée en 1067-1070 (en 1068 ?) par Baudouin VI, comte de Flandre et de Hainaut (2). Il n'est pas certain que le comte donna par charte le statut de ville à la nouvelle agglomération mais il favorisa le nouveau centre pour de multiples raisons. La Communauté évoluait-elle de manière favorable ou plutôt les buts de Baudouin VI étaient-ils mieux servis de la sorte que par un soutien légal ? L'implantation d'une abbaye qui jouerait incontestablement un rôle économique, social, culturel et religieux devait favoriser la ville naissante. Une solution aisée fut alors offerte par la difficile situation des religieux de Dikkelvenne.

D'autre part, la demande adressée par Robert II à l'évêque de Cambrai doit être examinée à la lumière de sa politique religieuse. Il menait, en effet, une politique religieuse fort active, contrairement à son père. On lui doit le passage à la réforme clunisienne de plusieurs couvents de son comté (3). Après son voyage à Jérusalem en 1100, il continua de jouer un rôle dans l'expansion de la réforme religieuse.

Etienne, seigneur de Boelare, appuya également le transfert à Grammont. En 1093, il approuva une donation à l'abbaye de Soignies (4) par l'évêque Gérard II ; deux ans plus tard, il signe un acte de Robert II qui offrait différents biens à l'abbaye d'Anchin (5). Il participa à la croisade en compagnie du comte (6) et signa en 1100 un acte émanant du comte et de l'évêque de Cambrai (7). La dernière mention que l'on possède de ce seigneur date de 1128, lorsque, à la tête de quarante de ses vassaux, il se rendit à Bruges où les péripéties dues à l'assassinat de Charles le Bon n'étaient pas encore terminées (8).

\* \* \*

(1) J. DE WILDE, *Problemen van de middeleeuwse geschiedenis in het licht van de plaatselijke geschiedenis*, dans *Cultureel Jaarboek voor de provincie Oost-Vlaanderen*, 289-301, Gand, 1954. — E. VANMINGROOT, *Kerststijl en Nieuwsjaarindictie in het bisdom Kamerijk, XIde begin XIIde eeuw*, dans *B.C.R.H.*, CXXV, 101-103, Bruxelles, 1975.

(2) F. BLOCKMANS, *De Zoogenaamde stadskeure van Geeraardsbergen tusschen 1067 en 1070*, dans *Compte Rendu des séances de l'Académie Royale de Belgique*, CVI, 24, Bruxelles, 1941.

(3) É. SABBE, *La Réforme clunisienne dans le comté de Flandre au début du XII<sup>e</sup> siècle*, dans *Revue belge de Philologie et d'Histoire*, XI, 134, Bruxelles, 1930.

(4) Prov. de Hainaut, cant. de Soignies.

(5) F. VERCAUTEREN, *Actes des comtes de Flandre (1071-1128)*, 68-70, Bruxelles, 1938. — Anchen, Onchin, France, dép. Nord, Pecquencourt.

(6) J. J. DE SMET, *Mémoire sur Robert de Jérusalem à la première croisade*, dans *Mémoires de l'Académie Royale de Belgique*, XXXIV, Bruxelles, 1863.

(7) F. VERCAUTEREN, *Actes des comtes de Flandre*, 82. — A. MIRAEUS et FOPPENS, *Opera Diplomatica*, I, 168-169, Bruxelles, 1729.

(8) GALBERT DE BRUGES, *The murder of Charles the Good, count of Flandres*, 276, caput 100, New-York, 1960.



**HILDUARD**, après les difficultés que nous avons rappelées, Hilduard put, en 734 déjà, ériger une église qu'il plaça sous la protection de saint Pierre. Il put aussi bientôt entreprendre l'installation d'un couvent où les nouveaux religieux suivaient la règle de Saint-Benoît. En 740, ils étaient déjà au nombre de quinze. En 735 et en 746, le seigneur local, Magriptius, aurait enrichi l'abbaye d'une partie de ses biens qui se trouvaient aussi bien dans le comté d'Alost que dans les environs de Termonde. Il est difficile de savoir en quoi consistaient ces donations. On sait, par un acte (1) de 1096, que l'abbaye de Dikkelvenne possédait les autels de Denderhoutem, Heldergem, Iddergem, Okegem et Thoricourt (2). Dans une autre version de cet acte, l'autel de Dikkelvenne y était repris. Toutefois, comme il ressort de l'histoire de l'abbaye de Saint-Adrien à Grammont, cet autel, après intervention de l'évêque, devint définitivement propriété de l'abbaye d'Anchin (3). Il n'est pas possible de savoir quand ces autels devinrent la propriété de l'abbaye de Saint-Pierre à Dikkelvenne. Hilduard mourut le 4 janvier 750 après avoir agrandi les possessions de l'abbaye et fait respecter strictement la règle.

**BITTINUS** (*Bettinus*), élève du précédent, lui succéda en 750. Magriptius qui après avoir combattu la fondation entra au couvent, mourut en 758. L'abbé Bittinus mourut lui aussi cette même année.

**BRINUS**, autre disciple d'Hilduard, lui succéda en 758. Il mourut six ans plus tard (4).

**ALDEBERT** (*Aldebertus, Adelbrecht*) devint abbé en 764 et mourut (5) en 778.

**ARNULPHE** (*Arnulphus, Arnulfus, Arnulf*) fut le cinquième abbé jusqu'en 787.

**PASCAL** (*Paschasius*) régna de 787 à 799. Durant son abbatiat, l'abbaye connut un développement exceptionnel et observa strictement la règle bénédictine.

**GUILLAUME** (*Guillelmus, Willelmus, Willem*) resta abbé (6) jusqu'en 807.

**LAMBERT** (*Lambertus, Lambrecht*) fut abbé de 807 à 824. Sous son abbatiat, l'abbaye s'enrichit de nouvelles constructions et améliora son installation.

**MADFRIDUS** (*Madfried*) gouverna l'abbaye de 824 à 838. Pendant cette période, l'ordre et la discipline furent strictement observés et l'abbaye rayonna spirituellement dans la région.

**AUDULPHUS** (*Audulfus, Audulf*) fut abbé de 838 à 854. En 846, l'abbé et les religieux durent s'enfuir à Termonde à cause des incursions normandes qui causèrent de nombreux dommages à la contrée. Les reliques des saints Hilduard et Christiane furent ainsi placées en lieu sûr. L'abbé tenta avec quelques moines de rétablir la communauté à Termonde, mais

(1) ARCHIVES DE L'ÉTAT À RENAIX, *Fonds Saint-Adrien de Grammont*, n° 2, f° 9, édition par A. DE PORTEMONT, *Recherches historiques sur la ville de Grammont, en Flandre*, II, 177-178, Gand, 1880.

(2) Denderhoutem, Heldergem, Iddergem, Okegem, prov. de Flandre orientale, cant. de Ninove. — Cfr M. GYSSSELING *Toponymisch Woordenboek*, I, 468, 530, 760. — Thoricourt, prov. de Hainaut, cant. d'Enghien.

(3) France, département du Nord. — ARCHIVES DE L'ÉTAT À RENAIX, *Fonds Saint-Adrien de Grammont, registes*, n° 4. — Voir G. A. ESCALLIER, *L'abbaye d'Anchin (1079-1792)*, 17-18, Lille, 1852.

(4) D'après la *Gallia Christiana*, V, 43, Bittinus II aurait été le troisième supérieur.

(5) ARCHIVES DE L'ÉGLISE NOTRE-DAME À TERMONDE, *Extractum ex Annalibus*, f° 3.

(6) ARCHIVES DE L'ÉGLISE NOTRE-DAME À TERMONDE, *Extractum ex Annalibus*, f° 3.

de nombreux religieux s'étaient dispersés ou ne pratiquaient plus la vie conventuelle. Les bâtiments de l'abbaye furent dévastés en 851 par les Normands (1).

**HUNFRIDUS** (*Hunfried*) régna de 854 à 880. Il essaya à nouveau de rétablir la vie religieuse.

**HUGO** fut abbé (2) de 880 à 890.

**GODEFROID** (*Godfridus, Godfried*) aurait été abbé de 890 à 923. Selon certains documents, Baudouin II dit le Chauve (879-918) aurait participé à la reconstruction de l'abbaye à Dikkelvenne.

**SYLVAIN** (*Silvinus, Silvijn*) abbé de 923 à 940 vit l'anéantissement du couvent dans un incendie.

**RICHAIR** (*Richarius*) régna de 940 à 958. Il entreprit la reconstruction des bâtiments et fit observer strictement la règle. Il reçut l'appui du comte Arnulfus (918-954) qui veilla à l'application de la réforme à Dikkelvenne en 943.

**AUTBERT** (*Autbertus*) régna de 958 à 968.

**ROGER** (*Rogerus*) sous son abbatat (968-980) une partie des bâtiments fut à nouveau détruite par un incendie.

**FULBERT** (*Fulbertus*) gouverna l'abbaye de 980 à 986.

**GODEFROID II** (*Godefridus*) fut abbé de 986 à 998.

**HECLUINIUS** régna de 998 à 1012.

**RICHARDUS II** régna de 1012 à 1020.

**HERIBERTUS** fut à la tête du couvent entre 1020 et 1035.

**CONRAD** (*Conradus, Koenraad*) fut abbé de 1035 à 1040.

**SIMON** régna de 1040 à 1056.

**ADELELMUS** gouverna la Communauté de 1056 à 1072.

**RENIER** (*Reynerius*) régna de 1072 à 1079.

**SNELLARDUS** (*Esnellardus, Eslenardus, Snelardus, Esnelard*) fut abbé de 1079 à 1113. Il est le dernier abbé de Dikkelvenne et le premier de Grammont. Comme abbé de Dikkelvenne il signe dans un acte de l'abbaye de Liessies (3) de 1095 et dans un acte de fondation du monastère de Bornem (4) en 1101. Il obtint l'appui de Baudouin, comte de Flandre, de

(1) ARCHIVES DE L'ÉGLISE NOTRE-DAME À TERMONDE, *Extractum ex Annalibus*, f° 4.

(2) *Gallia Christiana*, V, 44. — Toutes les notes biographiques sont extraites de cet ouvrage.

(3) P. M. JACQUIN, *Étude sur l'abbaye de Liessies (1095-1177)*, dans *Bulletin de la Commission Royale d'Histoire*, 5<sup>e</sup> série, LXXI, 98. — Liessies, France, départ. du Nord.

(4) A. MIRAEUS et F. FOPPENS, *Opera Diplomatica*, I, 168-169, Louvain, 1723. — Bornem, prov. d'Anvers, cant. de Puurs.

Stéphane seigneur de Boelare et de Gérard II, évêque de Cambrai pour le transfert de la Communauté à Grammont, ville fondée en 1068. Ce transfert alla de pair le don de l'autel de Hunnigem et de ses dépendances à Grammont et à Nederboelare (1). En 1096, l'évêque de Cambrai Manasses bénit l'église abbatiale à la dédicace du saint Sauveur et de saint Pierre et confirma le transfert ainsi que les dons des autels susdits. En outre, il donna aux religieux toutes les possessions dont ils étaient en charge dans leur précédente fondation de Dikkelvenne (2), à savoir les autels de Denderhouten (3), Heldergem (4), Iddergem (5), Okegem (6) et Thoricourt (7).

On ne trouve pas d'actes établis au nom de cet abbé, mais il apparaît comme témoin dans des actes réalisés dans divers monastères : lorsque, en 1095-1096, Adelendis de Chièvres, épouse de Thierry 1<sup>er</sup>, seigneur d'Audenarde, offrit une *villa* située à Hollebeke à l'abbaye d'Ename, Snellardus est témoin (8). On le rencontre encore comme signataire d'un acte de 1105 par lequel Odon, évêque de Cambrai, offre des autels à l'abbaye d'Affligem (9) ainsi que dans des actes datant de 1108 en faveur des abbayes de Saint-Pierre et de Saint-Bavon à Gand (10).

L'évêque Odon offrit en 1108 encore à l'abbaye de Grammont les autels de Erondegem (11), Impe (12), Ottergem (13), Lierde-Sainte-Marie (14) et Hemelveerdegem (15).

La dernière mention de cet abbé, témoin d'un acte d'Odon pour l'abbaye d'Affligem date (16) du 13 mars 1113.

GILLARDUS, abbé de 1117 à 1130, dut faire face à des difficultés dès le début de son abbatiat. En 1117, il dut entrer en conflit avec Alvisus, abbé d'Anchin, à propos de l'église de Dikkelvenne, différend qui se termina à son désavantage (17). L'année suivante, il reçut

(1) L'original est perdu ; il existe plusieurs copies, voici les principales : A.É. RENAIX, *St. Adriaansabdij Geraardsbergen*, n° 2, f° IX, et regesten, n° 1. Copie du 25 mai 1713, par J. De Temmerman, notaire à Grammont. — Ce document a été publié très souvent ; les éditions les plus critiques en sont : F. BLOCKMANS, *De zoogenaamde stadsheure van Geeraardsbergen van tusschen 1067-1070*, dans *Compte Rendu des séances de l'Académie Royale de Belgique*, CVI, 167, Bruxelles, 1941. — F. DE BORCK, *Diplomatische en paleografische studie van de oudste oorkonden van de Sint-Adriaansabdij van Geraardsbergen (1081-1300)*, Mémoire de Licence à l'Université de Gand, II, 2-6, Gand, 1967 ; on y trouvera également une liste complète des éditions et citations. — A. DE PORTEMONT, *Recherches historiques...*, II, 176. — E. VAN MINGROOT, *De bisschoppelijke kanselarij te Kamerijk, 1067-1130*, I, 164-167, thèse de doctorat, Louvain, 1969.

(2) L'original est perdu ; on trouvera une copie aux A.É. RENAIX, *Sint-Adriaansabdij*, n° 2, *Cartularium*, f° IX. — E. VAN MINGROOT, *Kerststijl en nieuwjaarsindictie in het bisdom Kamerijk, XI<sup>e</sup> en begin XII<sup>e</sup> eeuw*, dans : *Handelingen van de koninklijke commissie voor geschiedenis*, 1975, dl. CXLI, pp. 101-103.

(3) Prov. de Flandre orientale, cant. de Ninove. — M. GYSSELING, *Toponymisch woordenboek*, I, 468.

(4) Prov. de Flandre orientale, cant. de Ninove. — M. GYSSELING, *Toponymisch woordenboek*, I, 262.

(5) Prov. de Flandre orientale, cant. de Ninove. — M. GYSSELING, *Toponymisch woordenboek*, I, 530.

(6) Prov. de Flandre orientale, cant. de Ninove. — M. GYSSELING, *Toponymisch woordenboek*, II, 760.

(7) Prov. de Hainaut, cant. d'Enghien.

(8) L. MILIS, *De Onuitgegeven oorkonden van de Sint-Salvators-abdij te Ename voor 1200*, 4, Bruxelles, 1965. — Ch. PIOT, *Cartulaire de l'abbaye d'Ename*, 9, n° 6. — Ename, prov. de Flandre orientale, cant. d'Audenarde ; Hollebeke, prov. de Flandre occidentale, cant. de Wervik.

(9) E. DE MARNEFFE, *Cartulaire de l'abbaye d'Affligem*, dans *A.H.E.B.*, II<sup>e</sup> série, 30, Louvain, 1894. — Affligem, lieu-dit à Hekelgem, prov. de Brabant, cant. d'Asse.

(10) Pour l'abbaye Saint-Pierre : A. VAN LOKEREN, *Chartes et documents de l'abbaye de Saint-Pierre à Gand*, 114-115, n° 179, Gand, 1868-1869 ; et pour Saint-Bavon ; A.É. GAND, *St. Baafsabdij*, ad.d. IV, 3 ; édition par C.P. SERRURE, *Cartulaire de Saint-Bavon de Gand, 655-1256*, 24.

(11) Prov. de Flandre orientale, cant. d'Alost. — M. GYSSELING, *Toponymisch woordenboek*, I, 328.

(12) Prov. de Flandre orientale, cant. d'Alost. — M. GYSSELING, *Toponymisch woordenboek*, I, 534.

(13) Prov. de Flandre orientale, cant. d'Alost. — M. GYSSELING, *Toponymisch woordenboek*, I, 777.

(14) Prov. de Flandre orientale, cant. de Brakel. — M. GYSSELING, *Toponymisch woordenboek*, I, 614.

(15) Prov. de Flandre orientale, cant. de Brakel. — M. GYSSELING, *Toponymisch woordenboek*, I, 473. — A.É. RENAIX, *St. Adriaansabdij*, regesten, n° 3. Odon fut évêque de Cambrai de 1105 à 1113.

(16) E. DE MARNEFFE, *Cartulaire d'Affligem...*, dans *A.H.E.B.*, II<sup>e</sup> série, 41.

(17) A.É. RENAIX, *St. Adriaansabdij*, regesten, n° 4.

encore de Burchard, évêque de Cambrai l'autel d'Aspelare (1) et sa dépendance de Nederhasselt (2).

En 1126, à la demande de Gillardus, Odon, abbé de Saint-Ghislain (3), abandonna une terre sise à Grammont, à condition que son cens soit porté de quatre à six deniers; ce que Gillardus accepta (4).

On ne sait quand cet abbé mourut. Est-ce Gillardus ou son successeur Gerbodo qui en 1130 règle, en utilisant uniquement l'initiale de son nom, G., un conflit entre l'abbaye de Saint-Pierre à Gand et le doyen de Grammont, à propos d'une ferme située à Deftinge (5)?

**GERBODO** est cité comme abbé entre 1142 et 1148. Il est possible que l'abbé cité en 1130 soit déjà Gerbodo. En 1142, cet abbé reçut de l'évêque de Cambrai Nicolas, l'autel de Berg (6) et sa dépendance de Lille (7).

Il dirigea l'abbaye jusqu'en 1148.

**FULPOLD** fut abbé de 1149 à 1161.

En 1149, l'évêque Nicolas offrit la chapelle d'Onkerzele (9) à l'abbé Fulpold (10). Cette donation atteste sans doute possible que le monastère portait encore le nom de Saint-Pierre et non de Saint-Adrien en dépit de la présence des reliques de ce saint (11).

**GERBODO II**, On a toujours supposé que l'abbatit de Fulpold s'étendit de 1149 à 1174 (5). Cependant de nouvelles recherches ont permis d'établir qu'entre 1162 et 1167 un abbé du nom de Gerbodo dirigea la Communauté. De plus, en 1162, ce supérieur est témoin d'un acte de donation de l'autel de Herchies (12) à l'abbaye de Ghislenghien (13). Cinq ans plus tard,

(1) Prov. de Flandre orientale, cant. de Ninove. — M. GYSSELING, *Toponymisch woordenboek*, I, 73.

(2) A.É. RENAIX, *St. Adriaansabdij, regesten* n° 5. Prov. de Flandre orientale, cant. de Ninove. — Burchard fut évêque de Cambrai de 1116 à 1130.

(3) Prov. de Hainaut, cant. de Boussu.

(4) A.É. RENAIX, *St. Adriaansabdij*, n° 2, f° XVIII. — Odon fut abbé de Saint-Ghislain de 1115 à 1142 et réalisa cette demande.

(5) A. VAN LOKEREN, *Chartes et documents de l'abbaye de Saint-Pierre à Gand*, 29. — Deftinge, prov. de Flandre orientale, cant. de Brakel.

(6) A.É. RENAIX, *St. Adriaansabdij, regesten*, n° 7, Nicolas fut abbé de Cambrai de 1137 à 1167; E. STRUBBE et L. VOET, *Chronologie der Middeleeuwen*; 264. — Berg, prov. de Brabant, cant. de Vilvorde. Sur Berg on verra J. VERBESSELT, *Het Parochiewezen in Brabant tot het einde van de dertiende eeuw*, XI, 259-301, Pittem. J. LAUWERS, *Geschiedenis van Berg door de eeuwen heen*, Pittem, 1973.

(7) A.É. RENAIX, *St. Adriaansabdij*, n° 2, f° 10v°. — Lille, prov. de Brabant, cant. de Vilvorde: cf. M. GYSSELING, *Toponymisch woordenboek*, I, 618. — Cité aussi par A. WAUTERS, *Histoire des environs de Bruxelles*, III, 716, Bruxelles 1855. — Des dix-huit autels possédés par Saint-Adrien, seuls Berg et Lille étaient situés dans le duché de Brabant.

(8) Prov. de Flandre orientale, cant. de Grammont. — M. GYSSELING, *Toponymisch woordenboek*, II, 763. — Cette église est appelée *Capella* bien qu'elle ne soit pas dépendante, contrairement au trois autres *Capellae* (Grammont et Nederboelare, dépendances de Hunnegem et Nederhasselt, dépendance d'Aspelare).

(9) A.É. RENAIX, *Sint-Adriaansabdij, regesten*, n° 9.

(10) A.É. RENAIX, *Sint-Adriaansabdij, regesten*, n° 9. On ne peut déterminer avec certitude le moment à partir duquel l'abbaye porta le nom de Saint-Adrien. On suppose que les reliques du saint arrivèrent à l'abbaye au début du XII<sup>e</sup> siècle. Le premier acte dans lequel le monastère porte ce nouveau nom date de 1174.

(11) A.É. RENAIX, *Sint-Adriaansabdij*, n° 338, f° 2 et n° 6, f° 6. — Voir aussi: A. DE PORTENONT, *Recherches historiques...*, II, 201. — V. FRIS, *Geschiedenis van Geeraardsbergen*, 407. — E. SOENS, *De abdij van Sint-Adriaan te Geeraardsbergen*, 37.

(12) Prov. de Hainaut, cant. de Lens.

(13) L. BAUDELET, *Cartulaire de l'abbaye de Ghislenghien, reposant aux Archives de l'État à Mons*, dans *Bulletin de la Société historique et littéraire de Tournai*, XIV, 131, Tournai, 1870.

il est à nouveau témoin d'une donation de Gérard, seigneur de Grimbergen, en faveur de l'abbaye de Ninove (1).

**GÉRARD** (*Gerardus*). Les actes ne permettent pas d'affirmer que durant cette période 1167-1180, il y eut un abbé du nom de Gérard. Les chartes utilisent des expressions telles : l'église, le couvent, l'abbaye. Cependant, les chroniqueurs du XVII<sup>e</sup> siècle (2) citent un abbé Gérard qui aurait gouverné de 1175 à 1180.

Pendant cette période, l'abbaye reçut en 1174, à la demande de Nicolas, seigneur de Boelare (3), une terre et un bois situés à Onkerzele (4). Dans cet acte, l'abbaye porte pour la première fois le nom de Saint-Adrien. L'année suivante, Alard, élu de Cambrai, approuva cette donation (5).

**GODEFROID** (*Godefridus*) régna de 1180 à 1195.

En 1180, il apparaît comme témoin d'un acte de Gérard de Hamaide en faveur de l'abbaye d'Ename (6). La même année, Roger, évêque de Cambrai (7), confirma la donation d'une maison et d'une terre, appelée *Alberunifago* et située à Silly (8) à l'abbaye Saint-Adrien (9).

En 1182, le pape Lucius III (10) confirma les droits et les possessions de l'abbaye et la plaça sous la règle de Saint-Benoît (11). Trois ans plus tard, Godefroid est témoin d'un acte sur l'abbaye de Hautmont (12). Lorsque, en 1190, Philippe d'Alsace, comte de Flandre, vidima la charte communale de Grammont, Godefroid y aurait apposé son sceau (13). C'est à tort que l'on a interprété l'initiale G comme étant Gérard (14). Selon les sources du XVII<sup>e</sup> siècle, Gérard de

(1) A. WAUTERS, *Table chronologique des chartes et diplômes imprimés concernant l'histoire de Belgique*, II, 483. — Voir aussi les notes personnelles de U. Berlière aux ARCHIVES DE L'ABBAYE DE MAREDSOUS. — Gérard, seigneur de Grimbergen, était le suzerain de Guillaume van Ledeberg et l'époux d'Adelise Van Marke. En 1197, il offrit à l'abbaye de Ninove une terre située à Pamele : J. J. DE SMET, *Recueil des chroniques de Flandre*, III, 84.

(2) Cf. p. 56.

(3) Nicolas de Boelare, fils d'Étienne de Boelare est cité dans le martyrologe de l'abbaye d'Afflighem et par GISLEBERT DE MONS, *Chronicon Hanoniense*, 50 et 180. — Voir aussi V. CAMPEN, *La Baronnie de Boelare*, 29-30, Grammont, 1930. — L. DE LIEDEKERKE, *Les Rasse, la maison de Gavre et de Liedekerke*, 162 et 266, Bruges, 1961. — E. WARLOP, *De Vlaamse Adel voor 1300*, I, 368 ; II, 91, n° 27, Handzame, 1968. — G. DE LIEDEKERKE, *Histoire de la maison de Gavre et de Liedekerke*, 92, Bruxelles, 1957. — Ils firent cette donation, base du domaine de Ten Broeke, pour le salut de leurs parents et principalement de leur mère *Clementia* qui était *conversa* à l'abbaye. Il s'agit là de la seule mention d'une *conversa* à l'abbaye de Saint-Adrien.

(4) A.É. RENAIX, *Sint-Adriaansabdij*, n° 2, f° XXXVIII.

(5) A.É. RENAIX, *Stadshandvesten van Geraardsbergen*, n° 2. — Alard, élu de Cambrai, régna de 1175 au 6 décembre 1177.

(6) Ch. PIOR, *Cartulaire de l'abbaye d'Eename*, 372, n° 409.

(7) Roger de Wavrin fut évêque de Cambrai d'avril 1179 à 1191 (avant le 25 décembre).

(8) Prov. de Hainaut, cant. d'Enghien. — M. GYSSELING, *Toponymisch woordenboek*, I, 197. — *Alberunifago*, il s'agit de la ferme Brunfaut à Silly.

(9) A.É. RENAIX, *Stadshandvesten van Geraardsbergen*, n° 3. — L'acte mentionne en toutes lettres le nouveau nom de l'abbaye.

(10) Lucius III (Ubaldo Allucingoli) fut pape du 1<sup>er</sup> septembre 1181 au 25 novembre 1185.

(11) A.É. RENAIX, *Sint-Adriaansabdij, regesten*, n° 13, n° 3. — L'original est en très mauvais état, surtout le bas. — Édition : J. RAMACKERS, *Papsturkunden in der Nederlanden*, 394-395, n° 244, Berlin, 1933-1934.

(12) A.D.N., *Bénédictins et Cisterciens, Série 3 H*, 188 [2539], *Cartulaire de Hautmont*, acte de Roger, évêque de Cambrai. — Hautmont, France, département du Nord.

(13) Cet acte est connu seulement grâce à un vidimus de Jean Sans Peur qui le confirma en 1410 ; il avait été confirmé par Philippe d'Alsace, Baudouin de Constantinople et Gui de Dampierre : A.É. RENAIX, *Stadshandvesten van Geraardsbergen*, n° 193.

(14) A. DE PORTMONT, *Recherches historiques...*, I, 239. — Voir dans ce volume L. MILIS, *Abbaye d'Eename*, et plus spécialement l'abbatit de Gauthier.

Ninove aurait gouverné l'abbaye (1) de 1182 à 1195. Cette assertion ne peut être acceptée car Godefroid est encore cité dans un acte de 1194, concernant un conflit avec l'église de Ninove, et dans un autre document de 1195 par lequel les échevins de Grammont actent que l'abbé a acheté (2) douze bonniers de terre à Moerbeke (3). D'autre part, aucun acte ne mentionne le nom de Gérard si bien que son existence ne peut être retenue.

ROBERT gouverna l'abbaye de 1195 à 1200. Au début de son abbatiat, les arbitres désignés par le Saint-Siège mirent fin à un conflit et attribuèrent définitivement à l'abbaye le bien d'*Alberunifago* (4). Osto, fils du donateur Gilles de Trazegnies (5) confirma cette donation et offrit aussi un moulin à eau et le droit sur les bois (6). La même année, il promulgua un règlement dans le différend qui opposait Saint-Adrien et le curé de Lierde-Sainte-Marie au sujet du partage des dîmes et des offrandes (7).

GAUTIER (*Walterus, Walcherus*) fut abbé de 1200 à 1207. Il est cité pour la première fois dans une charte de Gilles, seigneur de Silly, qui avant son départ pour la terre sainte, en 1200, accrut le domaine de l'abbaye à Silly de cinq bonniers de terre et de prairies (8). Un an plus tard, l'abbé reçut six bonniers du *Raspaillebos* (9) de Baudouin IX, comte de Flandre (10). Gautier est cité comme témoin dans des actes pour les abbayes de Ninove (11), Grand-Bigard (12) et Tournai (13) en 1201 et en 1207.

C'est probablement sous son abbatiat que fut conclue la première Confraternité avec le prieuré de Lamspringe en Allemagne (14). Cette union, contrairement aux suivantes, ne concernait que le religieux : c'est avant tout une association de prières et d'œuvres pieuses.

(1) Cf. p. 56.

(2) A.É. RENAIX, *Sint-Adriaansabdij*, n° 1114.

(3) Prov. de Flandre Orientale, cant. de Grammont. — M. GYSSELING, *Toponymisch woordenboek*, I, 701.

(4) A.É. RENAIX, *Sint-Adriaansabdij*, n° 2, f° XXXVI V°. — Cette ferme était revendiquée par la léproserie de Mons. Elle fut attribuée, en 1196, à Saint-Adrien par le prévôt de Saint-Germain de Mons après enquête des juges pontificaux, l'abbé de Saint-Aubert et le doyen de Cambrai, entre autres.

(5) Gilles de Trazegnies était le fils aîné et le successeur immédiat de Osto II de Trazegnies et de Mathilde de Allodio ; il naquit vers 1174. En 1195, après le décès de son père, il fut investi comme seigneur de Trazegnies bien qu'il ne fût pas encore chevalier. Il épousa, en 1197 Aélide de Boelare. Il prit part à la IX<sup>e</sup> croisade et mourut en 1204. Il laissait deux fils : Osto III et Gilles. — Sur cette famille, on verra E. PLUMET, *Les seigneurs de Trazegnies*, 108-117.

(6) A.É. RENAIX, *Stadshandvesten van Geraardsbergen*, n° 4.

(7) A.É. RENAIX, *Sint-Adriaansabdij*, n° 2, f° XVII V° ; — Lierde-Sainte-Marie, prov. de Flandre Orientale, cant. de Brakel. — M. GYSSELING, *Toponymisch woordenboek*, II, 614.

(8) A.É. RENAIX, *Stadshandvesten van Geraardsbergen*, n° 5.

(9) Raspaillebos, Rascalje, il s'agit d'un bois qui s'étendait sur les communes d'Onkerzele, Moerbeke et Grimminge.

(10) Baudouin IX, comte de Flandre et de Hainaut (1194-1205) prit part à la croisade de 1200, fonda l'empire latin et fut tué par les Bulgares en 1205. — A.É. RENAIX, *Sint-Adriaansabdij, regesten*, n° 20. Édition : W. PRAVENIER, *De oorkonden der graven van Vlaanderen*, II, 382, n° 179, Bruxelles, 1964.

(11) A.É. RENAIX, *Sint Laurentius en Cyprianusabdij te Ninove, chartrier*, supplément.

(12) A.G.R., *Archives Écclésiastiques du Brabant*, n° 7791, *cartulaire de Grand Bigard*, f° 20 et n° 7792, f° XVI. — Édition : A. MIRABUS et J. FOPPENS, *Opera diplomatica*, II, 197, caput 72.

(13) A. D'HERBOMEZ, *Chartes de l'abbaye de Tournai*, dans *Collection des chroniques belges inédites*, I, 197.

(14) A.É. RENAIX, *Sint-Adriaansabdij, regesten*, n° 21. — Lamspringe, Allemagne Fédérale, Basse-Saxe, diocèse de Hildesheim. Il s'agissait d'un prieuré de bénédictins. On trouve des traces de cette première Confraternité dans les archives de Lamspringe et dans celles de Saint-Adrien (cartulaire). En outre, dans un cartulaire d'Hildesheim, édité par L. HOOGEWEG, *Urkundenbuch des Hochstifts Hildesheim und seiner Bischöfe*, IV, n° 154, Hannovre, Leipzig, 1905, on trouve une copie de la fraternité de prières conclue, en 1303, entre Lamspringe et Grammont sans que mention d'une association précédente n'y soit faite. Ce cartulaire a été détruit dans un incendie à Hannovre en 1943, de même que de nombreuses archives du monastère. — Tous ces renseignements m'ont été très gracieusement fournis par M. Dr Zöder, archiviste de la ville d'Hildesheim, je l'en remercie. — Ce texte ne mentionne pas le nom de l'abbé, on ne peut donc

SYMÉON régna de 1207 à 1210. Un acte de 1207, accordé à l'abbaye de Tournai (1) permet d'affirmer que Syméon devint abbé de Saint-Adrien fin 1207 ou début 1208. L'année suivante, Syméon conclut une fraternité de prières avec l'abbaye du Saint-Sépulchre à Cambrai (2). Le premier jour du Carême, on donnerait lecture dans les deux monastères d'un acte d'association renforcée par un don de vingt sous. Cette somme pourrait être perçue par l'abbé de Saint-Adrien sur l'autel d'Overboelare (3) qui appartenait au Saint-Sépulchre, tandis que l'abbé de Cambrai percevrait directement la somme en provenance de Grammont. Ensuite, les deux abbés engagèrent leurs monastères respectifs à maintenir cette Confraternité.

En 1208 enfin, Englebert, seigneur d'Enghien, offrit à l'abbaye une dîme sise à Grammont pour le repos de son âme et de celles de ses héritiers (4).

GAUTIER (*Walterus*) fut abbé de 1210 à 1217. Le règne de Syméon fut très court, puisque dès 1210, on rencontre le nom de son successeur, Gautier. Sous l'abbatit de ce dernier, l'abbaye connut une grande expansion grâce aux nombreuses donations de dîmes, de terres et de prairies (5). Cet abbé est cité comme témoin dans des actes de Raso de Gavere (6) en faveur de l'abbaye d'Ename (7) ; il offrit des dîmes à l'abbaye Saint-Martin de Tournai en 1211 et en 1213, à l'abbaye de Ghislenghien (8). Gautier est mentionné une dernière fois dans un acte de février 1217, émanant d'Aléide, dame de Boelare, en faveur de l'abbaye de Ninove (9).

---

déterminer si cette association fut conclue sous l'abbatit de Gautier ou de son successeur Symeon. — A la BIBLIOTHÈQUE NATIONALE DE PARIS, *Manuscrits latins*, n° 11411, page 71, on conserve un parchemin qui fit partie du rouleau des morts d'un certain abbé Gautier. La quatrième des sept mentions conservée est celle de Saint-Adrien. Le manuscrit doit être daté des environs de 1200. Cette indication permet de penser que Grammont aurait déjà fait partie plutôt d'une autre Confraternité. On ne peut cependant, à l'aide des archives encore conservées, déterminer avec qui et quand cette association aurait été conclue : L. DELISLE, *Rouleaux des morts du IX<sup>e</sup> au XV<sup>e</sup> siècle*, 399, n° LVII, Paris, 1856.

(1) A. D'HERBOMEZ, *Chartes de l'abbaye de Tournai*, I, 195-196.

(2) A.D.N., *Bénédictins et Cisterciens, Série 3 H*, n° 12/151. — A.É. RENAIX, *Stadshandvesten van Geraardsbergen*, n° 6.

(3) Prov. de Flandre orientale, cant. de Grammont. — M. GYSSELING, *Toponymisch woordenboek*, II, 782.

(4) A.É. RENAIX, *Sint-Adriaansabdij, regesten*, n° 22. — Édition : E. PRUD'HOMME, *Englebert II, seigneur d'Enghien et l'abbaye de S. Adrien de Grammont*, dans *Annales du cercle archéologique d'Enghien*, II, 163 Enghien, 1884. — F. DE BOECK, *Diplomatisme en paleografische studie...* II, 61-63. — Englebert IV, seigneur d'Enghien naquit vers 1160 ; il était le fils d'Englebert III et se maria d'abord avec Adelaïde ou Ida d'Audenarde puis avec Ida d'Avesne : cfr R. GOFFIN, *Généalogie Enghiennois*, I, *La maison d'Enghien*, 20-25, Grandmetz, XXXX.

(5) Ainsi Étienne de Vollezele offrit trois journaux de terre (A.É. RENAIX, *Sint-Adriaansabdij, regesten*, n° 23 Gautier de Lisebroke, trois bonniers de terre (A.É. RENAIX, *Sint-Adriaansabdij, regesten*, n° 106 Goswin, seigneur de Schendelbeke, cinq bonniers de terre (A.É. RENAIX, *Sint-Adriaansabdij*, n° 2, 1<sup>o</sup> 19<sup>vo</sup>), Raso, seigneur de Boelare, cinq bonniers de prairie (A.É. RENAIX, *Sint-Adriaansabdij*, n° 2, fol XXV<sup>e</sup>. Diverses personnes offrirent des dîmes à Denderhoutem et Overboelare. — On trouvera dans G. VAN BOCKSTABLE, *De St. Adriaansabdij*, 40-68, un exposé détaillé de ces donations et de leur signification.

(6) Rasse VIII, seigneur de Gavere et Liedekerke succéda à son père en 1190. ; il épousa, en 1183, Clarissia, dame d'Exaerde et mourut en 1208. Outre cette donation, il offrit encore de nombreux autres biens à l'abbaye de Ninove, de Saint-Bavon à Gand et à Ename. — On verra sa biographie dans R. DE LIEDERKERKE, *Les Rasse, la maison de Gavere et de Liedekerke*, 109-158, Bruges, 1961.

(7) Ch. PIOT, *Cartulaire de l'abbaye d'Ename*, 92, n° 212.

(8) A. D'HERBOMEZ, *Cartulaire de l'abbaye de Ghislenghien*, 141.

(9) J. J. DE SMET, *Recueil des chroniques de Flandre*, II, 831-832. — Aléide de Boelare est la plus grande bienfaitrice de Saint-Adrien pendant la période 1211-1225. Elle se maria trois fois : une première fois avec Philippe de Harnes qui mourut en 1195 ; ensuite avec Gilles de Trazegnies qui mourut devant Antioche en 1204, et enfin, avec Rasse de Gavere qui mourut à la bataille de Bouvines. C'est surtout après le décès de son dernier époux qu'elle fit bénéficier l'abbaye de ses largesses. Elle contribua également pour beaucoup à la fondation de l'abbaye de Beaupré à Grimminge. Durant les dernières années de sa vie, les relations entre la dame de Boelare et l'abbaye se détérièrent : son testament n'attribue au monastère de Grammont qu'une petite pièce de terre.

**THIERRY** (*Theodericus*) régna de 1218 à 1230. Le chroniqueur du XVII<sup>e</sup> siècle ne lui accorde qu'un an d'abbatiat, de même que les ouvrages plus récents (1). Cette affirmation est contredite par les documents car son nom est cité pendant dix ans dans les actes. Lorsqu'en 1218, Aléide, dame de Boelare, fit don à l'abbaye de dîmes à Denderhoutem, Thierry apparaît comme deuxième témoin, avec les initiales Th. (2). Deux ans plus tard, il signe de même un acte épiscopal (3). En 1221, il régla, avec le prieur, un différend avec un bourgeois de Cambrai au sujet des terres situées à Avesnes (4). A cette époque également, l'expansion de l'abbaye est grande: quarante-deux bonniers de terres, huit bonniers de prairies, dix-huit bonniers de bois, ainsi que des dîmes et des rentes (5).

Comme son prédécesseur Syméon, Thierry conclut des Confraternités: en 1223, avec l'abbaye de Kortenberg (6) et six ans plus tard, avec l'abbaye de Crespin (7). L'abbé régla également avec un prêtre de Hérinnes (8) un conflit entre l'abbaye de Tournai et Siger, seigneur de Zottegem, à propos de biens situés à Zulzeke (9).

Pour la première fois, nous disposons de renseignements sur les origines de l'abbé: avant de venir à Grammont, Thierry avait été moine à l'abbaye Saint-Pierre de Gand. Après plus de dix années passées à la tête de la Communauté de Grammont, il rentra à Gand pour succéder à l'abbé Arnold, récemment décédé. Il ne remplit pas longtemps cette charge car, en 1234, il est cité comme défunt (10).

On ne connaît pas les motifs de son passage à Grammont. On peut se demander si pendant les douze ans de son passage à Grammont il demeura constamment à Saint-Adrien, car pendant cette période nombre d'actes sont signés ou accordés au nom du prieur (11).

**GAUTIER** (*Walterus*, Wautier, *Walcherus*) fut abbé de 1230 à 1237. Immédiatement après le départ de Thierry pour l'abbaye gantoise, Gautier fut élu abbé (12) en juillet 1230. Il était prieur (13) au moins depuis 1227. Le 1<sup>er</sup> septembre 1230, il intervint, avec le prieur Étienne, dans un conflit entre un laïc et l'abbaye d'Ename (14). A la fin de la même année, il

(1) C'est à tort que P. GRIERSON, *Les Annales de Saint-Pierre de Gand et de Saint-Amand, Annales Blandinienses, Annales Formosenses* dans *Recueil des textes pour servir à l'étude de l'histoire de Belgique*, IV, 53, note 5, Bruxelles, 1937, note que Thierry ne fut abbé qu'à partir de 1227 ou 1228.

(2) A.É. RENAIX, *Sint-Adriaansabdij, regesten*, n° 32.

(3) A.É. RENAIX, *Sint-Adriaansabdij, regesten* n° 34. — C'est alors que Godefroid, évêque de Cambrai (1220-1236), offrit à l'abbaye une dîme située à Lierde-Sainte-Marie, dîme reçue de Gérard de Hallud.

(4) A.D.N., *Bénédictins et Cisterciens*, Série 3 H, n° 145, pièces 1999 et 1999a. — Avesne, France, département du Nord.

(5) On trouvera une étude complète du domaine dans VAN BOCKSTAELE, *De Sint-Adriaansabdij te Govaardsbergen*, 40-68.

(6) A.G.R., *Arch. Eccl. Brab.*, n° 5885, *Cartulaire de l'abbaye de Kortenberg*, n° 20 bis. — D'après cette copie du cartulaire, l'abbaye de Grammont aurait, à cette époque, conclu diverses confraternités avec des monastères situés en Brabant et ailleurs. Cependant on n'a trouvé aucune trace de ces fraternités dans les archives de Saint-Adrien.

(7) E. TRELCAT, *Histoire de l'abbaye de Crespin. Ordre de Saint-Benoît*, II, 334, Paris, 1923. — Cette Confraternité existait encore au XVIII<sup>e</sup> siècle, comme le montre un document de 1665. En effet, des prières furent dites, à cette date, en faveur d'un moine de Grammont décédé: E. TRELCAT, *Histoire de l'abbaye de Crespin*, II, 84. — Cette Confraternité est de même nature que celle conclue en mai 1224 entre Crespin et Saint-Ghislain.

(8) Prov. de Brabant, cant. d'Enghien. — M. GYSSELING, *Toponymisch woordenboek*, I, 484.

(9) Ch. PIOT, *Cartulaire de l'abbaye d'Ename*, 143, n° 175. — Zulzeke, prov. de Flandre orientale, cant. d'Audenarde.

(10) P. GRIERSON, *Les Annales de Saint-Pierre à Gand...*, 53-54.

(11) A.É. RENAIX, *Sint-Adriaansabdij, regesten*, n° 49 et 50.

(12) ARCHIVES DE L'ABBAYE D'AFFLIGEM À HEKELGEM, *Fonds Beaupré, Cartulaire de Grimminge*, f° V, juillet 1230. — C'est dans cet acte qu'il est cité pour la première fois comme abbé.

(13) A.É. RENAIX, *Sint-Adriaansabdij*, chartrier n° 1245 et regesten, n° 49.

(14) Ch. PIOT, *Cartulaire de l'abbaye d'Ename*, 151, n° 186.



donna à Thierry, seigneur d'Houberger, l'autorisation d'utiliser son sceau pour corroborer une donation en faveur de l'abbaye de Saint-Ghislain (1).

Le 25 février 1234, n.s., l'abbé signe du nom de *Walterus* un acte du prieuré de Lérinnes (2).

Sous son abbatiat, le domaine s'agrandit de vingt-deux bonniers de terre, de trois journaux de prairies, d'un moulin, de rentes et de dîmes (3). D'autre part, pour la première fois dans l'histoire de l'abbaye, les seigneurs du lieu offrirent des serfs à l'abbaye. Ainsi Gautier, seigneur de Aa offrit la liberté à ses serfs du domaine de Zandbergen et à ceux de Pollare, respectivement en 1233 et 1234 (4).

En 1236, l'abbé Gautier confirma en faveur de l'abbaye de Ninove un don de Goswin, seigneur d'Erpe. Cet abbé apparaît pour la dernière fois en janvier 1237, lors de la conclusion d'un accord au sujet des anniversaires, spécialement celui de Gautier, curé d'Overboelare (5).

**GÉRARD** régna de 1237 à 1269. Il est malaisé de reconstituer l'abbatiat de Gérard car les données des chroniques sont inexactes et les actes contemporains des faits très rares.

La chronique du XVII<sup>e</sup> siècle mentionne les abbés suivants (6) : Gérard (1237-1246), Parvinius (1246-1258), Guillaume (1258-1262), Pascal (1262-1266) et Siger (1266-1283). Ce qui est faux comme nous allons le montrer.

Il n'y a pas de problème en ce qui concerne le début du règne de Gérard : toutes les sources citent Gérard comme abbé à partir de 1237. En mai 1237, il donne un acte relatant la vente d'une terre à l'abbaye de Ninove par Thomas de Pollare (7). Le même mois également, Raso seigneur de Boelare fait usage du sceau abbatial lors d'une donation à l'abbaye de Grimminge (8). Enfin en décembre 1237, l'abbé fit connaître une cession de terre en faveur de Saint-Adrien (9).

Durant son abbatiat, le domaine s'accrut de trois bonniers de terre, d'un moulin, de rentes et de dîmes (10). En 1239, Aléide, dame de Boelare offrit, ainsi que l'avait déjà fait le seigneur de Aa, ses serfs à l'abbaye (11). En 1247, le pape Innocent IV exempta l'abbaye de l'excommunication (12) et deux ans plus tard, il accorda à l'abbé et au couvent une série d'immunités et de privilèges (13). Entretemps, on rencontre l'abbé Gérard soit comme témoin,

(1) BARON DE REIFFENBERG, *Monuments pour servir à l'Histoire des provinces de Namur, de Hainaut et de Luxembourg*, VIII, 427, Bruxelles, 1848.

(2) E. BROUETTE, *Chartes inédites du prieuré de Lérinnes*, dans *Bulletin de la Commission Royale d'Histoire*, CXVI, 337, Bruxelles, 1951.

(3) G. VAN BOCKSTAELE, *De Sint-Adriaansabdij...*, 40-68.

(4) A.É. RENAIX, *Sint-Adriaansabdij*, n° 2, f°s XXXIX v°-XL. — Pour l'évolution de la libération des serfs en faveur de l'abbaye, on verra : P. C. BORREN, *Étude sur les tributaires d'Église dans le comté de Flandre du IX<sup>e</sup> au XV<sup>e</sup> siècle*, Paris, Amsterdam, 1936. — J. PIETERS, *Van Lijfgeenen uit de streek van Geraardsbergen die in de XIII<sup>e</sup> en XIV<sup>e</sup> eeuw aan Sint-Adriaan werden opgedragen*, dans *Het Land van Aalst XI*, n°s 1 et 2, Alost, 1959. — G. VAN BOCKSTAELE, *De abdij van Sint-Adriaan...*, 31-34. — E. WARLOP, *De Vlaamse adel vóór 1300*, I, 306-351.

(5) A.É. RENAIX, *Stadshandvesten van Geraardsbergen*, n° 11.

(6) A.É. RENAIX, *Sint-Adriaansabdij*, n° 6, f° 9.

(7) J. J. DE SMET, *Recueil des chroniques de Flandre*, II, 882.

(8) A. A. AFFLIGEN à HEKELGEM, *Fonds Beauspré, cartulaire de Grimminge*, f° VIII. Il signa aussi des actes pour la même abbaye en 1238 : Th. DE LIMBURG-STIRUM, *Les bouteillers héréditaires de Flandre*, preuves Bruges, s.d.

(9) A.É. RENAIX, *Sint-Adriaansabdij*, regesten, n° 64.

(10) G. VAN BOCKSTAELE, *De abdij van Sint-Adriaan...*, 40-68. — En 1242, il procéda à un échange de terre avec Rodolphe, abbé de Ninove : A.É. RENAIX, *Sint-Adriaansabdij*, n° 2, f° XVII v°-XIX.

(11) A.É. RENAIX, *Sint-Adriaansabdij*, regesten, n° 68 : il ne subsiste qu'un seul fragment des six sceaux qui ont été apposés.

(12) Innocent IV (Sinisbaldo Fieschi, comte de Lavagna), fut pape du 25 juin 1245 au 7 décembre 1254. — A.É. RENAIX, *Stadshandvesten van Geraardsbergen*, n° 13bis.

(13) A.É. RENAIX, *Sint-Adriaansabdij*, n° 2, f° IIR<sup>o</sup>-v<sup>o</sup>.

soit comme médiateur entre autre en faveur de l'hôpital de Grammont en 1247, de l'abbaye d'Ename en 1248 de Ghislenghien en 1249, ainsi que de Grand-Bigard (1). En 1255, il donne un acte avec l'archidiacre de Brabant et de l'abbé de Ninove relatant un don fait à l'hôpital de la ville (2). Un an plus tard, il rédige un acte en faveur de l'abbaye d'Ename, de commun accord avec l'abbaye de Ghislenghien et le curé de Silly (3). Le 9 octobre de la même année, l'abbé conclut un accord avec l'abbesse de Forest en ce qui concerne les dîmes de Vollezele (4).

En 1264, à la demande du pape Urbain IV (5), l'abbé fit offrir un bénéfice à un nommé Jean, professeur de Grammont (6). La même année encore Gérard est nommé exécuteur testamentaire de Siger, curé d'Idegem (7).

D'après une chronique du XVIII<sup>e</sup> siècle (8), l'abbé Gérard aurait conclu une fraternité de prières avec les prêcheurs de Gand en 1266. Deux ans plus tard, le pape Clément IV confirma à nouveau toutes les possessions de l'abbaye (9). Grâce à un appel à Clément IV, l'abbé put se soustraire à l'exigence de Louis IX, roi de France, de renoncer à une partie des dîmes appelées dîmes siciliennes (10). En effet, bien que l'abbaye fasse partie du diocèse de Cambrai, elle put être exemptée car elle était située dans le comté de Flandre (11).

Gérard est mentionné pour la dernière fois dans un acte du 28 février 1269 (n.s.) par lequel il vidime un acte pour l'hôpital de Lessines (12).

On voit donc que sans grand hiatus, on rencontre dans des chartes de 1237 à 1266 et même à 1269, l'abbé Gérard. Aucun document original ne cite les abbés Parvinus, Guillaume et Pascal. Leur existence n'est basée que sur les chroniques du XVII<sup>e</sup> siècle. On doit cependant noter que Gérard eut un abbatiat d'une durée exceptionnelle, trente-deux ans, mais le premier abbé, Snellardus eut un aussi long règne.

**SIGER** régna (13) de 1269 à 1283. Le premier acte qui mentionne Siger comme abbé date de 1272; il s'agit d'une donation de dîmes du monastère par Rasse de Liedekerke seigneur de

(1) A.É. RENAIX, *O.L. Vrouwospitaal van Geraardsbergen, Chartrier*, n° 6. — Ch. PIOT, *Cartulaire de l'abbaye d'Ename*, 252-254, n° 284. — L. BAUDELET, *Cartulaire de Ghislenghien*, 154. — L'abbé a instrumenté régulièrement en faveur de l'abbaye de Grand-Bigard, en utilisant seulement son initiale G, en 1244, 1254, 1256 et 1260 : A.G.R., *Arch. Eccl. Brab.*, n° 7791, f<sup>os</sup> 63, 84, 85 et 201. — Ces actes concernant des biens situés à Lierde-Sainte-Marie. — Le 9 octobre 1256, l'abbé Gérard conclut aussi un accord avec l'abbesse de Forest à propos des dîmes de Vollezele.

(2) A.É. RENAIX, *O.L. Vrouwospitaal van Geraardsbergen*, n° 7.

(3) A.É. RENAIX, *Abdij van Ename, chartrier*, 6 mars 1256; cet acte n'est pas inventorié et est rentré des ARCHIVES DE WIESSBADEN en 1952.

(4) A.G.R., *Arch. Eccl. Brab.*, n° 7099 : deuxième document d'une copie collationnée sur l'original en 1779.

(5) Urbain IV (Jacques Pantaléon) fut pape du 29 août 1261 au 2 octobre 1264.

(6) M. J. GUIRAUD, *Les registres d'Urbain IV (1261-1264). Recueil des bulles de ce pape*, dans *Bibliothèques des écoles françaises d'Athènes et de Rome* 2<sup>e</sup> série, III, 2463, Paris, 1900.

(7) A.É. RENAIX, *O.L. Vrouwospitaal van Geraardsbergen*, n° 14bis. — Idegem prov. de Flandre orientale, cant. de Grammont.

(8) ARCHIVES DU DOYENNÉ DE GRAMMONT, *Liber Annalium*, f<sup>o</sup> 102. — On ne trouvera aucun renseignement sur cette Confraternité dans le fonds de l'abbaye à Renaix et dans les archives des dominicains de Gand.

(9) A.É. RENAIX, *Sint-Adriaansabdij*, n° 2, f<sup>os</sup> II V<sup>o</sup>-IV. — A.G.R., *Arch. Eccl. Brab.*, n° 4838. — Clément IV (Guy le Gros Foulques) fut pape du 8 février 1265 au 29 novembre 1268.

(10) A.É. RENAIX, *Sint-Adriaansabdij, regesten*, n° 83. — Louis IX, roi de France de 1236 à 1270.

(11) A.É. RENAIX, *Sint-Adriaansabdij, regesten*, n° 83.

(12) L. DEVILLERS, *Notice sur un cartulaire concernant les terres dites du début (Hainaut et Flandre)*, dans *B.C.R.H.*, 4<sup>e</sup> série, III, 475, note 3, Bruxelles, 1876. — Th. LESNEUCQ et V. J. CUIGNIES, *L'Hôpital de Notre-Dame à La Rose à Lessines*, dans *Annales du Cercle archéologique de Mons* V, 88-89, Mons, 1871. — En 1268, Jean d'Audenarde et son épouse Marhaut vendirent des terres et des bois à l'hôpital de Lessines. Cette vente fut confirmée et approuvée par Marguerite de Constantinople et son fils Guy de Dampierre en octobre 1268. Ce dernier acte fut vidimé en 1269 par l'abbé Gérard.

(13) La chronique du XVII<sup>e</sup> siècle donne 1266 comme terminus *a quo*, ce qui est faux puisque Gérard remplit toujours à cette date la charge de supérieur.

Boelare (1). L'abbé acte également la donation au monastère par un laïc de dîmes à Lierde-Saint-Martin (2). Le pape Grégoire X, tout comme son prédécesseur, confirma les donations, les immunités et les privilèges de l'abbaye (3). Un an plus tard l'abbé reçut un don testamentaire de Marguerite, comtesse de Flandre (4). Pendant son abbatiat, le domaine abbatial s'accrut par donations ou achats de terres, prairies et dîmes (5). En mai 1276, Siger conclut un accord avec l'abbaye de Cambron au sujet de rentes dont Saint-Adrien était débiteur (6).

THOMAS gouverna le monastère de 1283 à 1302. Son abbatiat est marqué par des difficultés économiques et politiques. Les dons continuèrent à affluer, mais le conflit entre la Flandre et la France marqua l'histoire de ces années.

Dès la première année de son règne, Thomas rencontra des difficultés, au sujet des dîmes à Pollare (7), avec l'évêque de Cambrai (8). Le pape Martin IV désigna donc, le 23 octobre 1283, un archidiacre et un chanoine de Reims pour résoudre le conflit (9). En 1284, 1285 et 1290, les chevaliers Gautier et Sohier de Braine, Rasse de Liedekerke, seigneur de Boelare et Jean, seigneur d'Audenarde offrirent, sous certaines conditions, leurs serfs à l'abbaye (10). Lorsque le comte de Flandre, Gui de Dampierre entreprit une enquête pour la canalisation de la Dendre entre Alost et Grammont, l'abbé fut imposé et dut payer 100 livres (11). En 1287, on protesta contre la sentence de l'empereur Rodolphe de Habsbourg qui avait prononcé l'anathème contre Gui de Dampierre et les habitants d'Alost et de Grammont. Cette protestation se déroula dans le cimetière de Saint-Adrien, en présence des plus hautes autorités ecclésiastiques et nobles (12). Entretemps, l'abbé était arrivé à un accord avec l'abbé de Cambron au sujet des dîmes de Thoricourt (13).

En 1291, l'archevêque de Cambrai donna mission à l'abbé Thomas pour mener une enquête relative à des biens que voulaient échanger l'abbaye de Ninove et l'église de Lierde-Sainte-

(1) A.É. RENAIX, *Sint-Adriaansabdij, regesten*, n° 87.

(2) A.É. RENAIX, *Sint-Adriaansabdij, regesten*, n° 88.

(3) A.É. RENAIX, *Sint-Adriaansabdij, regesten*, n° 86 ; Copies : *Sint-Adriaansabdij, Regesten*, n° 2, f° V et A.G.R., *Arch. Eccl. Brab.*, n° 4838. — Grégoire X (Tebaldo Visconti) fut pape du 1<sup>er</sup> septembre 1271 au 10 janvier 1276.

(4) A.D.N., *Chambre des Comptes, série B*, n° 445. — Marguerite de Constantinople, comtesse de Flandre de 1244 à 1280.

(5) G. VAN BOCKSTABLE, *De Sint-Adriaansabdij...*, 40-68.

(6) J. J. DE SMET, *Cartulaire de Cambron*, II, 891.

(7) *Prov. de Flandre orientale, cant. de Ninove*. — M. GYSSELING, *Toponymisch woordenboek*, II, 802.

(8) Guillaume d'Avesnes ou de Hainaut : 3 avril 1286-8 août 1296.

(9) A.É. RENAIX, *Sint-Adriaansabdij, regesten*, n° 95. — Martin IV (Simon de Brion) fut pape du 22 février 1283 au 28 mars 1285.

(10) A.É. RENAIX, *Stadshandvesten van Geraardsbergen*, nos 16, 17, 18 et 19.

(11) A.É. RENAIX, *Stad Geraardsbergen, Oud Archief*, n° 621. — Gui de Dampierre, fils de Marguerite et de Guillaume, fut comte de Flandre de 1278 à 1305, et marquis de Namur de 1263 à 1298.

(12) J. DE SAINT-GENOIS, *Inventaire des chartes de Rupelmonde*, 135, n° 445. — L'empereur Rodolphe mit Gui de Dampierre au ban de l'empire en 1282 à la diète de Worms. Il offrit le comté de Flandre à Jean d'Avesnes et demanda à l'évêque de Cambrai de faire lire cette sentence dans ses églises. — Grammont ne voulut pas se moumettre à Jean d'Avesnes. Le 27 mars 1287, l'empereur demanda à l'évêque de prononcer l'anathème contre Gui et les habitants d'Alost et de Grammont, s'ils ne se soumettaient pas. Le légat pontifical en Allemagne promulgua une sentence identique. Le comte réagit. Il fit lire une protestation à Gand, le 16 mai et à Grammont, le 29 mai. La cérémonie de Grammont fut présidée par Gérard d'Audenarde, en présence de l'abbé de Saint-Adrien, de son prieur, Jean d'Arnold de Liedekerke, chanoine de Tournai, de Thomas prêtre de Grammont et des nobles Rasse de Boelare, Gérard de Viane et Gilles de Schendelbeke. — Voir aussi L. DEVILLERS, *Monuments pour servir à l'histoire des provinces de Namur, de Hainaut et de Luxembourg*, III, 508, 514, 516, 517, 519 et 522, Bruxelles, 1874.

(13) J. J. DE SMET, *Cartulaire de Cambron*, II, 863.

Marie (1). Après cette enquête, l'archidiacre approuva l'échange (2). *Propter necessitatem*, l'abbé dut vendre en 1292 douze journaux de terre à l'hôpital de Grammont (3).

Quand par la suite, le comte de Flandre se fut engagé dans le conflit franco-anglais et que les côtes de Flandre durent être consolidées, le comte leva des impôts sur les religieux et l'abbaye dut payer 100 livres (4). Malgré ces circonstances défavorables, l'abbé put, la même année, acheter dix-huit bonniers du Raspaillebos (5) à Gérard, seigneur de Viane, avec l'accord du comte et des propriétaires fonciers (6). En outre, il reçut une donation d'Aléide, dame de Boelare (7).

Les difficultés n'étaient pourtant pas aplanies : en 1296, le monastère entra en conflit avec les seigneurs de Boelare et le seigneur de Rotselaar au sujet du droit de gîte que les deux seigneurs désiraient lever sur les terres du domaine abbatial à Onkerzele et à Denderhoutem. L'abbé obtint l'appui du comte qui refusa le droit de gîte mais non les autres droits de haute justice (8). Un an plus tard, Thomas sollicita à nouveau le soutien du comte lorsque les ermites de Notre-Dame du Carmel voulurent construire un couvent à Grammont. Dans sa protestation au comte, il suppliait celui-ci d'éloigner les membres de cet Ordre mendiant et menaçait de mettre le feu au couvent et à cette maison (9). On ne connaît pas la réaction du comte, mais il n'est plus question du nouvel Ordre avant le XV<sup>e</sup> siècle (10).

Durant cette période, l'abbé acte des donations de laïcs en faveur des abbayes d'Affligem (11), Grimminge (12) et de l'hôpital de Grammont (13).

Pendant les dernières années de l'abbatit de Thomas, Gui de Dampierre fit un don de huit livres (14) en 1298 ; l'abbé régla des conflits avec l'abbaye de Ninove (15) et reçut un vieux chemin situé sur le domaine Coppénole à Moerbeke (16) en mai 1302.

**HENRI** (*Henricus*, Henris, Heinrie) (17) appartenait à la famille de Schendelbeke (18). Le 15 février 1304 (n.s.) peu après son installation, il accorda à la Communauté un nouveau

(1) J. J. DE SMET, *Recueil des chroniques de Flandre*, II, 963.

(2) J. J. DE SMET, *Recueil des chroniques de Flandre*, II, 966.

(3) A.É. RENAIX, *O.L. Vrouwhospitaal van Geraardsbergen*, n° 30bis.

(4) Ch. PIOT, *L'Armement des côtes en Flandre en 1294*, dans B.C.R.H., 4<sup>e</sup> série, XI, 169-178, Bruxelles, 1883.

(5) Cf. p. 88.

(6) A.É. RENAIX, *Sint-Adriaansabdij, regesten*, n° 99 et n° 100 ; *Stadshandvesten van Geraardsbergen*, n° 20. — Édition de cet acte, dans F. DE BOECK, *Diplomatische en paleografische studie...*, II, 182-183. et dans F. DE POTTER et L. BROECKAERT, *Geschiedenis der gemeenten van de provincie Oost-Vlaanderen*, 5<sup>e</sup> série, *Arrondissement Aalst*, VI, Onkerzele, 6, Gand, 1899.

(7) J. J. DE SMET, *Recueil des chroniques de Flandre*, II, 969-971. — L'abbaye ne reçut qu'un muid d'épeautre par dispositions testamentaires d'Aléide dame de Boelare.

(8) A.É. RENAIX, *Sint-Adriaansabdij*, n° 2, f<sup>os</sup> XIII et XIV.

(9) A.D.N., *Chambre des comptes, série B*, n° 1530.

(10) A. DE PORTEMONT, *Recherches historiques...*, II, 263-267.

(11) ARCHIVES DE L'ABBAYE DE TERMONDE, *Acta Diplomatica*, III, 111.

(12) L. THEUNISSENS, *Documents relatifs à l'abbaye de Beaupré*, dans A.H.E.B. XVIII, 2<sup>e</sup> série, 172, Louvain, 1882.

(13) A.É. RENAIX, *O.L. Vrouwhospitaal van Geraardsbergen*, n° 34 ; un fragment du sceau de l'abbé y est appendu.

(14) A.D.N., *Chambre des comptes, Série B*, n° 449/4181.

(15) A.É. RENAIX, *St. Laurentius en St. Cyprianusabdij te Ninove*, Suppléments actes non inventoriés, ni numérotés, tous deux de 1299.

(16) A.É. RENAIX, *Sint-Adriaansabdij, regesten*, n° 109.

(17) Déjà en novembre 1305, Henri vidimait un acte comtal en faveur de Gautier d'Enghien : A.D.N., *Chambre des Comptes, Série B*, n° 408/4283.

(18) On ne peut établir la filiation exacte. C'est en 1289 qu'on rencontre le dernier seigneur de Schendelbeke. A ce moment, le château et quelques terres passèrent à la famille Ghellinck. Par la suite, le château devint propriété de Jean Hergit qui le vendit, en 1335, à Colard de Nailleul seigneur de Rosoit et de Boelare et à son épouse Mahaut de Liedekerke fille de Sohier de Liedekerke et petite-fille d'Aléide de Boelare : R. DE LIEDEKERKE, *Les Rase...*, 267. — E. WARLOP, *De Vlaamse adel vóór 1300*, II, 528-531, n° 198.

règlement qui concernait l'entrée, la vêtue, le culte et la nourriture des religieux (1). En 1312, il renforça la Confraternité conclue en 1207 avec l'abbaye de Lampsringe (2). Quatre ans plus tard, le pape Jean XXII confirma les possessions et les privilèges de l'abbaye (3). L'abbé dut, sur mandat pontifical, faire restituer à l'hôpital d'Elverdinge les biens qui lui avaient été dérobés (4). En 1330, le pape lui octroya semblable mission en faveur de l'hôpital de Grammont (5).

Après l'arrivée des reliques de saint Adrien au XII<sup>e</sup> siècle, le culte de ce saint alla s'intensifiant et l'on érigea une Gilde de Saint-Adrien (6). On remarque également que l'abbé accorde souvent son soutien au prieuré de Grand-Bigard (7); en 1318, il était notamment présent lors de l'élection de la nouvelle prieure (8).

L'abbé Henri joua aussi un rôle important dans le conflit entre la Flandre et la France. Il signa, le 26 juin 1314, un acte de protestation dressé à Gand au nom des nobles ecclésiastiques les plus renommés (9). Au même moment, le 7 juillet 1315, un moine reçut mandat de Robert de Cassel, second fils de Robert de Béthune, comte de Flandre, de porter une lettre à Louis X, roi de France. Robert exposa une fois de plus les droits de la Flandre avec l'espoir de rapprocher les deux points de vue et d'apaiser le conflit (10).

Malgré les misères de cette guerre, Henri souhaitait accroître le domaine économique. Il entra en possession de nombreuses rentes, en argent ou en nature, imposées sur une maison (11) ou sur des terres (12). Comme son prédécesseur Siger (13), il établit un règlement avec l'abbaye de Cambron au sujet des terres (14). D'autre part, en 1322 le prieur voulut acheter six journaux de terre à Denderhoutem (15). Depuis de nombreuses années, un conflit opposait l'abbaye de Saint-Adrien à celle de Saint-Amand au sujet de la perception des dîmes du village d'Ever-

(1) A.É. RENAIX, *Stadshandvesten van Geeraardsbergen*, n° 21.

(2) A. DE PORTEMONT, *Recherches historiques...*, II, 263.

(3) A.É. RENAIX, *Sint-Adriaansabdij, regesten*, n° 124. — A. FAYEN, *Lettres de Jean XXII (1316-1334). Textes et Analyses*, I, 1316-1324, dans *Analecta Vaticano-Belgica*, 610, n° 191. — Jean XXII (Jacques Duèze) fut pape du 7 août 1316 au 4 décembre 1334.

(4) A.D.N., *Chambre des comptes, Série B*, n° 1458. — A. FAYEN, *Lettres de Jean XXII*, dans *Analecta Vaticano-Belgica*, 178, n° 479. — Elverdinge, prov. de Flandre Occidentale, cant. d'Ypres. — M. GYSSSELING, *Toponymisch woordenboek*, I, 315.

(5) A.É. RENAIX, *Sint-Adriaansabdij, regesten*, n° 136. — Le mandant était encore Jean XXII.

(6) En 1326, cette gilde existait déjà lorsque Pierre Narinc reçut, au nom de deux échevins de Zarlardinghe, une pièce de terre et l'offrit à Nicolas Scaledde, *provisor van de Sente Adriaensgilde*: A.É. RENAIX, *Sint-Adriaansabdij, regesten*, n° 133.

(7) Prov. de Brabant, cant. d'Anderlecht.

(8) F. GODDING-GANSHOF, *Le prieuré de Grand-Bigard depuis sa fondation jusqu'en 1381*, dans *Annales de la Société Royale d'archéologie de Bruxelles*, 1956, 16-17, Bruxelles, 1956. — A.G.R., *Arch. Eccl. Brab.*, n° 7795. — Lorsque à l'abbaye de Grand-Bigard, on procéda à l'élection de l'abbesse, ce fut en présence des abbés d'Afflighem et de Grammont, Henri : *Monasticon belg.*, IV, *Brabant*, 228, Liège, 197.

(9) Th. DE LIMBURG-STIRUM, *Codex diplomaticus Flandriae (1298-1327)*, II, 277, n° 307, Bruges, 1879-1889.

(10) Robert de Cassel était le deuxième fils du comte de Flandre et possédait entre autres, Cassel. Il mourut en 1331. — Louis X, roi de France, était le fils de Philippe IV le Bel; il régna de 1314 à 1316. — V. FRIS, *Geschiedenis van Geeraardsbergen*, 143.

(11) A.É. RENAIX, *Sint-Adriaansabdij, regesten*, nos 111 (1305), 123 (1315), 128 (1320) et 131 (1323).

(12) J. J. DE SMET, *Recueil des chroniques de Flandre*, II, 980, n° CCXVI (1311). — A.É. RENAIX, *Sint-Adriaansabdij, regesten*, nos 116 (1310), 126 (1318) et 130 (1323).

(13) Siger fut abbé de 1269 à 1283.

(14) J. J. DE SMET, *Cartulaire de Cambron*, II, 209. — Cet acte concerne une pièce de neuf bonniers.

(15) A.É. RENAIX, *Sint-Adriaansabdij, regesten*, n° 129. — Dans la région de Grammont, un journal valait 30 ares 74 centiares et un bonnier 1,229 hectare. — Quatre ans plus tard, une certaine Jeanne Corroir donna à l'abbé une terre située à Everbeke : A.É. RENAIX, *Stadshandvesten van Geeraardsbergen*, n° 26.

beke (1). Un arbitrage de l'abbé du Saint-Sépulchre à Cambrai y mit fin (2) en 1311. L'abbé, de commun accord avec le supérieur de Ghislenghien accorda à deux prêtres de Denderhoutem et de Viane (3) l'autorisation d'échanger leurs bénéfices (4). Un an plus tard, Henri conclut un accord avec le curé de Lierde-Sainte-Marie, au sujet des revenus de cette paroisse (5). En raison des guerres, l'abbaye dut subir de nombreux dommages, c'est pourquoi, en 1325, l'évêque de Cambrai accorda à l'abbé d'Ename, Gislebert, l'autorisation de céder à Saint-Adrien des dîmes à Everbeke et à Goy (6). Grâce aux générosités testamentaires de Gui de Dampierre, le monastère put augmenter ses revenus (7).

C'est sur l'ordre de l'abbé qu'en 1325 toutes les possessions en terres, prairies, bois, dîmes et rentes furent transcrites sur rouleaux (8).

D'autre part, l'abbé paya au comte en 1318 une rente de 40 deniers (9), au pape en 1328, 28 livres et il céda à l'abbaye de Grimminge une maison située à Grammont (10).

En ce qui concerne l'aspect social, notons que le 2 janvier 1315, Siger de Liedekerke, seigneur de Boulare, libéra tous ses serfs et les plaça sous l'autorité de l'abbaye (11).

Henri vidima, en faveur de l'hôpital (12) nombre d'actes des seigneurs fonciers (13), de Gui de Dampierre et de Jean, duc de Brabant (14). Son dernier vidimus qui est aussi sa dernière mention date (15) du 16 décembre 1332.

**GÉRARD II** (*Gerardus*) régna de 1333 à 1344 (16). Le nom et le terme de la fonction de cet abbé prêtent à controverse. Les chroniques des XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles, de même que les au-

(1) Prov. de Flandre orientale, cant. de Brakel. — M. GYSSELING, *Toponymisch woordenboek*, I, 343.

(2) A.É. RENAIX, *Sint-Adriaansabdij, regesten*, n° 119 et n° 526.

(3) Viane, prov. de Flandre orientale, cant. de Grammont; Denderhoutem, prov. de Flandre orientale, cant. de Ninove. — M. GYSSELING, *Toponymisch woordenboek*, I, 262.

(4) L. BAUDLET, *Cartulaire de l'abbaye de Ghislenghien*, 188. L'église de Viane était dépendance de l'abbaye de Ghislenghien.

(5) A.É. RENAIX, *Sint-Adriaansabdij, regesten*, n° 1, f° 33. Voyez aussi: J. VERSCHAEREN, *Inventaris van het archief van de abdij van Beaulieu te Pelogem*, Bruxelles, 1972, n° 39.

(6) A.É. RENAIX, *Sint-Adriaansabdij, regesten*, n° 132. — L'évêque de Cambrai était Gui III de Boulogne (ou d'Auvergne) du 28 novembre 1324 à 1335. — Everbeek, prov. de Flandre orientale, cant. de Brakel; Goy, prov. de Hainaut, cant. de Lessines.

(7) A.D.N., *Chambre des comptes, Série B*, n° 449, 4437 et 4491. — L'abbaye reçut 10 livres, par testament, de Gui de Dampierre.

(8) A.É. RENAIX, *Sint-Adriaansabdij*, n° 178.

(9) A.D.N., *Chambre des comptes, Série B*, n° 1562.

(10) U. BERLIÈRE, *Les collectories pontificales dans les anciens diocèses de Cambrai, Théroüanne et Tournai au XIV<sup>e</sup> siècle*, dans *Analecta Vaticano-Belgica*, X, 1<sup>o</sup>, Bruxelles, Rome, Paris, 1929. — A.É. RENAIX, *Beaupré, Cartulaire de Grimminge*, 1<sup>o</sup> 91-92.

(11) A.É. RENAIX, *Stadshandvesten van Geraardsbergen*, 23. — Édition: J. PIETERS, *Van lijfeigenen uit de streek van Geraardsbergen, die in de XIII<sup>e</sup> en XIV<sup>e</sup> eeuw, aan Sint-Adriaan werden opgedragen*, dans *Het Land van Aalst*, XI, n° 1-2, 16-17, Alost, 1959. — Siger (Zeger) de Liedekerke, seigneur de Boelare (1312-1334 ?) était le fils de Rasse IX, seigneur de Boelare: V. CAMPEN, *La baronnie de Boulare*, 47-50.

(12) A.É. RENAIX, *O.L. Vrouwospitaal van Geraardsbergen, Chartier*, n° 61 (1328) et 82 (6 décembre 1332); *Stadshandvesten van Geraardsbergen*, n° 22bis (1304).

(13) Au sujet de Gautier, seigneur d'Enghien, on verra: A.D.N., *Chambre des comptes, Série B*, n° 4283 (1303); pour Rasse IX, seigneur de Boelare: J. DE SAINT-GENOIS, *Inventaires des chartes des comtes de Flandre avant l'avènement des princes de la maison de Bourgogne, 1168-1380*, 1257. — R. DE LIEDKERKE, *Les Rasse...*, 424; pour Jean, seigneur de Schendelbeke voir A.D.N., *Chambre des comptes, Série G*, 155 (1769 (9 mars 1331)).

(14) J. DE SAINT-GENOIS, *Inventaire des chartes...*, 277, n° 955. — A. VERKOOREN, *Inventaire des chartes et cartulaires des duchés de Brabant et de Limbourg et des pays d'Outre-Meuse*, I, *Chartes originales et vidimés*, 209 n° 283 et 90, n° 117, Bruxelles, 1910.

(15) A.É. RENAIX, *O.L. Vrouwospitaal van Geraardsbergen, Chartier*, n° 82.

(16) G. DE VOS, *Inventaris der Handvesten van Onzer Liever Vrouwen Gasthuis* n° 91, 92 et 95, 1898, cite bien le nom de *Geeraert* et *Gheeraert*, ce qui est inexact puisque le texte dit bien *Gerardus*.

teurs du XX<sup>e</sup> siècle, citent les supérieurs suivants : Jean I<sup>er</sup> de 1328 à 1332, Guillaume Pape de 1332 à 1353 et Guillaume de Singuerich de 1353 à 1368 (1). Cette chronologie ne résiste pas à l'examen des sources. En premier lieu le nommé Jean n'a pas régné de 1328 à 1332 ; en outre Henri rédige des actes jusqu'à la fin 1332 et l'on ne connaît aucun document émanant de ce Jean. Son nom n'apparaît ni dans les actes de l'époque, ni dans les comptes de l'abbaye. Son existence doit donc être rejetée.

Selon d'autres sources, le successeur de cet abbé inexistant fut Guillaume Pape. Cette mention est également erronée car le successeur d'Henri est bien Gérard II. En effet, on conservait dans les archives de l'hôpital de Grammont un vidimus rédigé au nom de Gérard, abbé de Saint-Adrien. Ce document a disparu ; il daterait de 1328 (2) ; on ne peut vérifier son authenticité. Cependant, de nombreux actes de 1326 à 1332, au nom de l'abbé Henri, viennent mettre en doute la réalité du vidimus disparu.

Le premier acte conservé de l'abbé Gérard est un vidimus pour ce même hôpital (3) et daté du 24 janvier 1337 (n.s.). Le même jour, l'abbé vidime un acte de Marguerite, comtesse de Flandre (4) et, deux jours plus tard, des donations importantes de Gui de Dampierre et de la susdite Marguerite (5). Leur authenticité ne peut être contestée. Un dernier document prouve l'existence de ce supérieur ; il s'agit d'un vidimus donné le 17 décembre 1341 d'un acte notarié en faveur de Saint-Adrien (6). Les sources ci-dessus énumérées permettent de situer l'abbatit de Gérard II entre 1337 et 1341. Étant donné que l'abbé Henri mourut fin 1332 et que Guillaume Pape n'est supérieur qu'à partir de 1345, date de sa première mention, on peut dire avec les réserves d'usage que l'abbatit de Gérard II s'étendit de 1333 à 1344.

Pendant cette période, le monastère augmenta ses possessions grâce à des donations de rentes sur des maisons et des terres (7). Le patrimoine fut cependant amputé d'une rente vendue à l'hôpital (8). En 1335, Gérard, seigneur de Parike, aurait libéré ses serfs et les aurait offerts à l'abbaye (9).

Après l'instauration d'une imposition financière très lourde au détriment de Grammont, Louis de Nevers, comte de Flandre, acheta à Adolphe de la Marck, évêque de Liège, la ville de Malines qu'il tint comme Grammont et la terre de Bornem en fief de l'évêque liégeois. Cette cession fut enregistrée par les deux parties dans l'abbaye de Saint-Adrien (10) le 23 octobre 1336.

**GUILLAUME PAPE** (Guillelme, *Guillelmus*, *Willem*) régna (11) de 1345 à 1352. Son abbatit vit l'accroissement du domaine grâce à des donations de rentes sur des maisons, des terres

(1) A.É. RENAIX, *Sint-Adriaansabdij*, n° 6, f° 21. — B. RUTEAU, *La vie et Martyre de S. Adrien...*, 202, Ath, 1637. — J. VAN WAESBERGHE, *Gerardimontium...*, 166. — A. DE PORTEMONT, *Recherches historiques...*, II, 208.

(2) A.É. RENAIX, *O.L. Vrouwhospitaal van Geraardsbergen*, *Chartrier*, n° 73.

(3) A.É. RENAIX, *O.L. Vrouwhospitaal van Geraardsbergen*, *Chartrier*, n° 91 ; le sceau de ce vidimus est partiellement conservé.

(4) A.É. RENAIX, *O.L. Vrouwhospitaal van Geraardsbergen*, *Chartrier*, n° 95 ; les trois actes sont écrits sur parchemin ; ici le sceau a disparu. — ARCHIVES DU SÉMINAIRE DE GAND, *Geraardsbergen. St. Adriaan*, copie du XIX<sup>e</sup> siècle. — Ce manuscrit contient une liste de 101 registes d'actes de l'hôpital de Grammont ; la plupart sont conservés à Renaix.

(5) A.É. RENAIX, *O.L. Vrouwhospitaal van Geraardsbergen*, *Chartrier*, n° 92 fragment du sceau abbatial.

(6) A.É. RENAIX, *Stadshandvesten van Geraardsbergen*, n° 79, avec fragment du sceau.

(7) A.É. RENAIX, *Sint-Adriaansabdij, regesten*, nos 139 (1332), 143 (1337), 144 (1339), 145 (1340), 147 (1342) et 149 (1345).

(8) A.É. RENAIX, *O.L. Vrouwhospitaal van Geraardsbergen*, *Chartrier*, n° 59.

(9) B. RUTEAU, *La vie et Martyre de S. Adrien...*, 203.

(10) A.D.N., *Cartulaire de Malines*, B 156, section 24bis, f° 19. — Sur l'évolution de ces faits, on verra : V. FRIS, *Geschiedenis van Geeraardsbergen* 85, et S. BORMANS et E. SCHOOLMEESTERS, *Cartulaire de l'église Saint-Lambert de Liège*, III, 419, Bruxelles, 1893-1897.

(11) La chronique cite un *Johannes Pape* : A.É. RENAIX, *Sint-Adriaansabdij*, n° 6, f° 21. — Il s'agit d'une erreur, car ce nom n'apparaît jamais dans les documents. Peut-être s'agit-il de l'abbé Jean.

et des prairies (1). Le 14 août 1345, Guillaume Pape conclut une Confraternité avec l'abbaye bénédictine de Saint-André-lez-Bruges (2). Les 10 et 11 octobre de la même année, il vidima trois actes en faveur de l'hôpital de la ville (3) et, le 28 novembre, il rédigea un testament en faveur de cette institution (4).

Six ans plus tard, en 1352, il organisa une Confraternité avec l'abbaye d'Oudenburg (5). La même année, l'abbé vidima un acte du seigneur de Parike qui renonça, en faveur des chartreux de Lierde-Saint-Martin, à son droit d'amortissement (6). La dernière intervention de Guillaume Pape fut de vidimer, le 4 juin 1352, avec l'abbé de Saint-Michel d'Anvers, une bulle pontificale de 1350 (7).

L'abbé serait mort quelques semaines plus tard, le 30 août 1352 et serait enterré dans la chapelle Notre-Dame, derrière le chœur (8).

**GUILLAUME VAN SINGUERICK** (*Willem van Sente Goerix, van Sangoorix*, de Saint Géry, *van Sente Ghuerix*, Guilelmus van Ste Guerinck) fut abbé (9) de 1352 à 1368. La date de son entrée en charge n'est pas connue avec précision. Le 8 février 1354, il paya au pape, par l'entremise de Guillaume, curé de Caprike, 61 florins partie du *servitium commune*; on peut donc penser que son élection doit dater de cette époque (10).

Pendant son abbatiat, le domaine s'agrandit par des acquisitions de rentes sur des maisons, de terres et d'une prairie (11) et par l'achat d'une maison.

En 1362, l'abbé afferme le domaine de *Spinnegem* à Vollezele (12). Louis, seigneur de

(1) A.É. RENAIX, *Sint-Adriaansabdij*, regesten, nos 150 (en 151 (1345), 153 (1347), 154 (1349), 155 (1350), 157 (1352) et 158 (1352).

(2) A.É. RENAIX, *Stadshandvesten van Geraardsbergen*, n° 29, *Sint-Adriaansabdij*, n° 4, f° 113. — Cfr les mentions dans G. GOETHALS, *Recueil des chroniques, chartes et autres documents concernant l'histoire et les antiquités de la Flandre occidentale*, 1<sup>re</sup> série, *Chroniques des monastères de Flandre, Chronique de l'abbaye de Saint-André-lez-Bruges*, 108, Gand, 1844. — N. HUYGHEBAERT, *L'abbaye de Saint-André-lez-Bruges*, dans *Monasticum belge*, III, *Flandre Occidentale*, I, 105.

(3) A.É. RENAIX, *O.L. Vrouwospitaal van Geraardsbergen, Chartrier*, nos 50, 104, 137, 140 et 142. — ARCHIVES DU SÉMINAIRE DE GAND, *Geraardsbergen. Sint-Adriaan*, nos 24, 30 et 37.

(4) A.É. RENAIX, *O.L. Vrouwospitaal van Geraardsbergen, Chartrier*, n° 139.

(5) L'original est perdu. — Il existe une copie non collationnée ni datée aux A.É. RENAIX, *Sint-Adriaansabdij*, n° 4, f° 112. — Voir aussi N. HUYGHEBAERT, *L'abbaye de Saint-Pierre à Oudenburg*, dans *Monasticum belge*, III, *Flandre Occidentale*, I, 65.

(6) ARCHIVES DU SÉMINAIRE DE GAND, *Sint-Martens-Bossche*, acte non numéroté.

(7) A.É. RENAIX, *Sint-Adriaansabdij*, n° 13; les deux sceaux sont conservés en bon état. — Copie: A.É. BEVEREN-WAAS, *Baudelo*, n° 146 *Cartulaire A*, f° 116; la référence n'est pas définitive car G. ASAERT élabore un nouvel inventaire de ce fonds. Je remercie cet archiviste pour tous les renseignements qu'il m'a fournis. — Mention: E. DELVAUX, *Analytische inventaris van de kerhelijke archieven van Brabant*, 1<sup>re</sup> série, *Abdijen en kapittels*, III, *Inventaris van het archief der abdij van Maagdendaal te Optinter*, 150, n° 140.

(8) B. RUTEAU, *Vie et Martyre de Saint-Adrien...*, 203. — VAN WASEBERGHE, *Gerardimontium...*, 167, note que l'abbé mourut en 1342.

(9) VAN WASEBERGHE, *Gerardimontium...*, 167, l'appelle même Guillaume Scurick. — J'ai gardé le nom le plus fréquemment utilisé.

(10) U. BERLIÈRE, *Inventaire analytique des libri obligationum et solutionum des Archives Vaticanes*, nos 300 et 308, Rome, Bruges, Paris, 1904. — On ne possède aucune certitude sur son origine. Selon les chroniqueurs du XVIII<sup>e</sup> siècle, il proviendrait d'une famille noble de Bruxelles: A.É. RENAIX, *Sint-Adriaansabdij*, n° 6, f° 12; VAN WASEBERGHE, *Gerardimontium*, 167. — Son nom ne viendrait-il pas plutôt de son lieu d'origine ou de celui de ses ancêtres, Sint-Goriks-Oudenhove, fusionné avec Zottegem, ou encore sa famille possédait-elle des biens dans ce village?

(11) Cfr pour les maisons: A.É. RENAIX, *Sint-Adriaansabdij, regesten*, nos 162 (1356), 164 (1357), 165 (1358), 166 (1358), 167 (1359), 168 (1360), 169 (1360), 170 (1360), 171 (1360) et 176 (1367); pour les terres: nos 172 (1362), 173 (1354) et 175 (1366); pour la prairie n° 177 (1367).

(12) A.É. RENAIX, *Sint-Adriaansabdij*, n° 178; mention: E. SOENS, *De abdij van Sint-Adriaan...*, 211. — Ce domaine constitue une des plus anciennes possessions du monastère: (A.É. RENAIX, *Sint-Adriaansabdij regesten*, n° 7) et s'étendait, en 1375, sur vingt-deux bonniers et demi (A.É. RENAIX, *Sint-Adriaansabdij*, n° 93).



Zandbergen, aurait également été le dernier seigneur à libérer ses serfs et à les offrir à l'abbaye (1).

En 1355, un accord fut établi entre l'abbaye et les échevins de Grammont, au nom de l'église paroissiale Saint-Barthélemy, concernant les revenus des funérailles et des autres services religieux (2). L'abbé vidima également un acte de Rasse de Gavre en faveur de l'abbaye de Ninove (3).

Pendant son abbatiat ou celui de son prédécesseur, l'église fut détruite par un incendie (4). L'abbé eut donc la charge de la faire reconstruire et, en 1365, il désigna un moine, Adrien Vleisch pour récolter des aumônes dans toute la région (5).

Guillaume mourut vraisemblablement en 1368, car, après cette date, on ne reconte plus son nom dans les actes. Il fut enterré dans la chapelle des Saints-Apôtres (6).

**GILLES** (*Egidius, Aegidius, Egide, Gillys, Gillis*) gouverna le monastère de 1368 à 1377. Gilles devint abbé vers 1368, mais ce n'est que le 7 août 1369 qu'il apparaît avec le titre : il vidime alors un acte en faveur de l'abbaye d'Ename (7).

Pendant cette période, les biens de l'abbaye s'accrurent de rentes sur des maisons et de terres (8). En 1373, l'abbé donna le moulin de Vollezele à bail pour nonante-neuf ans (9). Gilles vidima également une charte de Louis de Male, comte de Flandre en faveur de la chartreuse de Lierde-Saint-Martin (10), le 12 juillet 1370. Le 14 mai de l'année suivante, il vidima encore l'une des plus anciennes chartes de l'abbaye d'Ename (11).

En 1372, Gilles conclut un accord avec le chapelain de Saint-Machaire, paroisse de Nederboelare — église qui dès ses origines fut placée sous le patronat de l'abbaye — au sujet des offrandes et des revenus funéraires dans la paroisse de Nederboelare (12). Deux jours plus tard,

(1) Ce transfert n'est pas connu par le document original, mais B. RUTEAU, *Vie et Martyre de Saint Adrien...*, 203, parle de la libération, en 1353, des serfs du seigneur de Zandbergen. On ne connaît pas la source de Ruteau. — Cf. aussi J. PIETERS, *Van Lijfeigenen uit de streek van Geraardsbergen*, 15 et 16.

(2) A.É. RENAIX, *Sint-Adriaansabdij, regesten* n° 161. — Cet accord eut une portée juridique très importante pendant des siècles et surtout aux XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles, dans le conflit entre les deux institutions religieuses.

(3) G. DE LIEDEKERKE, *Histoire de la maison de Gavre et de Liedekerke*, 76 et 110. — Il s'agit ici d'un acte de 1232, vidimé en 1362.

(4) On ne connaît pas la date de cet incendie. — Ch. PIOT, *Chroniques de Brabant et de Flandre*, 30, situe cet incendie en 1336, à la suite d'un violent orage qui aurait également causé la mort de l'abbé. Ce qui est énoncé puisque Guillaume Pape garda la direction du couvent jusqu'en 1352. — Cependant, VAN WAESBERGHE, *Gerardimontium...*, 167, mentionne également l'incendie pendant l'abbatiat de Guillaume Pape, mais aucune certitude n'existe.

(5) A.É. RENAIX, *Stadshandvesten van Geraardsbergen*, n° 31.

(6) Les chroniqueurs des XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles situent son décès en 1368. — Selon B. RUTEAU, *Vie et Martyre de saint Adrien...*, XX, il aurait été enterré dans la chapelle de Saint-Jérôme ; on y conservait des reliques de ce saint.

(7) A.É. RENAIX, *Sint-Salvatorabdij, Chartrier*, suppl. n° 21. — Par cet acte, Louis, comte de Flandre, agissant comme tuteur du jeune seigneur d'Audenarde, ordonnait au bailli d'Alost de venir à Ename à la kermesse coutumière.

(8) Cf. pour les maisons : A.É. RENAIX, *Sint-Adriaansabdij*, nos 178 (1369), 184 (1375), 185 (27 décembre 1376), ce dernier acte aurait pu être donné aussi sous l'abbatiat d'Adrien Vleisch ; pour les prairies : nos 179 (1369) et 180 (1372).

(9) A.É. RENAIX, *Sint-Adriaansabdij*, n° 722, fo XXXI. — Il afferma ce moulin pour deux chapons et six écus, chacun de vingt-quatre *grand-flamand*, à Jean Rennes.

(10) A.É. RENAIX, *Kartuizers Sint-Martens-Bos, Chartrier*, 12 juillet 1370. — A. DE PORTEMONT, membre de la Chambre et bourgmestre de Grammont, auteur des *Recherches historiques sur la ville de Grammont*, paru en 1887, vendit ce vidimus et d'autres documents concernant Grammont aux Archives de l'État à Gand. — Voir aussi : V. GAUBLONNE, *Nécrologie van de Kartuize St. Martens Bos te St. Martens-Lierde*, dans *Het Land van Aalst*, IX, n° 4, 24. Alost, 1957.

(11) C'est à tort que L. MILIS, *De onuitgegeven oorkonden van de St. Salvatorabdij te Ename voor 1200*, XL, attribue ce vidimus à Gérard, car le vidimus porte en toutes lettres le nom d'Egidius, ce qui concorde bien avec d'autres documents de Saint-Adrien : A.É. RENAIX, *Abdij te Ename*, farde particulière 14 mai 1371.

(12) A.É. RENAIX, *Sint-Adriaansabdij, regesten*, n° 181.

l'abbé constitua une Confraternité avec l'abbaye des Saints-Corneille-et-Cyprien de Ninove (1) et, en 1374, il fit de même avec la chartreuse de Lierde-Saint-Martin (2).

Entretiens, Gilles joua un rôle important dans la reconstruction et l'agrandissement de l'église incendiée. En 1373, Gérard III évêque de Cambrai, put donner mission à l'évêque de Calcédoine de bénir la nouvelle église et ses onze autels (3).

Gilles serait mort (4) en 1379.

ADRIEN VLEISCH (*Adriaan, Vleysch, Adrianus*) régna de 1377 à 1379. Cet abbé était peut-être originaire d'une famille importante de Grammont (5). En 1365, alors qu'il était simple moine, il fut chargé par l'abbé Guillaume van Singuerick de recueillir de l'argent pour la reconstruction de l'église détruite (6).

Le 11 mars 1377, il paya déjà au pape son *servitium commune* (7). Deux ans plus tard, il accorde ses privilèges à la Confrérie de Sainte-Nathalie, en l'honneur de l'épouse de saint Adrien (8). Lorsque le clergé de Flandre se réunit en décembre 1378 et janvier 1379 au couvent des dominicains de Gand à la demande du comte pour désigner à quel pape ils obéiraient : Urbain VII ou Clément VI, Adrien Vleisch fut présent et choisit également Urbain VII comme pape légitime (9).

L'abbé mourut probablement peu après, le 18 juillet 1379 et fut enterré dans la chapelle Saint-Laurent (10).

LIÉVIN VRANK (*Lieven, Livinus*) fut abbé de 1380 à 1410. Ce supérieur était-il également originaire de Grammont? Le fait est qu'à cette époque le nom Vranx apparaît régulièrement dans les actes scabinaux (11).

Peu après son installation, le monastère fut ravagé par la guerre. Pendant la lutte qui opposa Gand et les petites villes au comte de Flandre, le 7 juillet 1381, Gautier d'Enghien attaqua la ville (12). Ce maréchal de Flandre serait mort alors qu'il se cachait dans la ferme de l'abbaye.

(1) A.É. RENAIX, *Stadshandvesten van Geraardsbergen*, n° 32.

(2) A.É. RENAIX, *Sint-Adriaansabdij*, n° 6, f° 13. — On ne conserve aucun document contemporain de cette Confraternité, dans le fonds de Saint-Adrien, mais bien dans celui des Chartreuses : A.É. RENAIX, *St. Maartensbosse*, n° 140 et 142 (22 juillet 1374) et liasse n° 13, conserve un document de 1750 qui mentionne la récitation de prières pour un moine défunt de Saint-Adrien, en raison de la Confraternité. — En outre, pendant la période 1360-1378, les chartreux conclurent certainement quatre Confraternités : V. GAUBLONNE, *Nécrologie...*, dans *Het Land van Aalst*, IX, 79-80.

(3) On ne procède pas l'acte original mais l'inventaire du XVII<sup>e</sup> siècle mentionne à cette date un acte épiscopal : A.É. RENAIX, *Sint-Adriaansabdij*, n° 1, f° 13.

(4) A.É. RENAIX, *Sint-Adriaansabdij, Registres*, n° 6, f° 13.

(5) Dans la première moitié du XIV<sup>e</sup> siècle, on rencontre régulièrement le nom de Vleisch dans les documents communaux : A.É. RENAIX, *Stadshandvesten van Geraardsbergen, passim*. — En outre, un certain Jhan Vleisch est échevin de la ville de 1305 à 1320 : A. DE PORTEMONT, *Recherches historiques...* II, 27-28.

(6) Cf. l'abbatit de Guillaume van Singuerick.

(7) U. BERLIÈRE, *Inventaire analytique...*, n° 869 et 870.

(8) A.É. RENAIX, *Sint-Adriaansabdij, registers*, n° 187. — En transfixe à cet acte figure une charte du 20 juin 1336 par laquelle André, évêque de Cambrai, approuva cette Confrérie. — On remarquera que, dans la première moitié du XIV<sup>e</sup> siècle déjà, on avait érigé une Confrérie de Saint-Adrien.

(9) N. DE PAUW, *L'Adhésion du Clergé de Flandre au pape Urbain VI et les évêques urbanistes de Tournai (1379-1395)*, dans *B.C.R.H.*, LXXII, 671-702, Bruxelles, 1904. — L'auteur écrit que seul le chef de la chrétienté de Grammont, donc le doyen, était présent à cette réunion, mais l'édition complète du texte montre bien que l'abbé reconnut aussi l'autorité d'Urbain VI.

(10) J. VAN WAESBERGHE, *Gerardimontium...*, 168. — Il se peut que cet auteur ait eu connaissance des dates de décès de cet abbé et de nombreux autres grâce aux épitaphes, car aucun document contemporain ne la mentionne.

(11) A.É. RENAIX, *Stadshandvesten van Geraardsbergen, passim*. — Jean Vranx fut même échevin de la ville en 1376 et en 1395 : A. DE PORTEMONT, *Recherches historiques...*, II, 30.

(12) V. FRIS, *Geschiedenis van Geeraardsbergen*, 99 et sv.

A l'occasion de ces événements malheureux, le couvent qui était presque totalement restauré, fut à nouveau dévasté (1).

Par la suite, les possessions conventuelles s'accrurent grâce à des rentes et à des terres (2). La ferme de *ten Berghe* à Vollezele qui n'était pas affermée fut louée en 1383 pour un terme de six ans (3). Trois ans plus tard, une série de biens furent enlevés à l'abbaye (4). En 1389, Liévin Vranx fit dresser une liste des rentes de l'abbaye à Lierde-Sainte-Marie (5).

En ce qui concerne les affaires purement religieuses, l'abbé de Saint-Adrien, l'abbé d'Ename et le chapitre de Saint-Hermes à Renaix furent jugés coupables de désobéissance à leur évêque, André de Cambrai. Ce dernier les reprit parmi ses fidèles (6) si bien que l'abbé de Saint-Adrien, contrairement à son prédécesseur ne reconnut pas le pape Boniface IX mais bien Clément VII, pape français.

Le 6 mars 1396, l'abbé Vranx vidima un acte de Philippe le Hardi en faveur de la ville (7) et deux ans plus tard, le 4 décembre, un autre acte en faveur de l'hôpital (8).

Au printemps 1398, l'abbé reçut, avec le cérémonial requis, Philippe le Hardi à l'abbaye (9).

Tous les chroniqueurs et les historiens arrêtent le règne de Liévin Vranx en 1398 et lui donne comme successeur Gilles van den Eeckhoute (10) qui aurait gouverné jusqu'en 1410. Parmi les seize actes conservés pour la période 1358-1410, aucun ne cite explicitement le nom de Gilles van den Eeckhoute, ni dans le fonds de Saint-Adrien, ni dans d'autres fonds (11). Mais, au contraire deux documents mentionnent encore Liévin Vranx. Le 27 février 1409 (n.s.), celui-ci vidima un acte comtal en faveur de la Chartreuse de Bois-Saint-Martin à Lierde-Saint-Martin (12), et le 6 juin 1409 également, il conclut un accord avec la ville de Grammont concernant la possession du vin (13). Donc Liévin resta bien abbé entre 1380 et 1409 et Gilles van den Eeckhoute ne remplit jamais cette fonction. Pourquoi les chroniqueurs écrivent-ils cependant que Gilles fut démis par le pape Jean XXIII parce qu'il avait été installé pendant la vacature de la papauté? Était-il un abbé « romain » et y eut-il deux abbés à Grammont?

(1) V. FRIS, *Geschiedenis van Geeraardsbergen*, 100. — A. DE PORTEMONT, *Recherches historiques...*, I, 82-92. — Le 15 janvier 1388, Philippe le Hardi duc de Bourgogne donna l'autorisation de reconstruire la ville et les remparts : A. DE PORTEMONT, *Recherches historiques...*, I, 255-256.

(2) A.É. RENAIX, *Sint-Adriaansabdij, vegesten*, n° 189, 191, 193, 192, 194, 308, 200, 202, 203, 206, 209, 211, 213, 216, 217, 218, 219 220, 221, 222 et 225 (1388 à 1410). — En ce qui concerne les fermiers qui cultivaient le lin : E. SABBE, *De Belgische vlasnijverheid*, I, *De Zuid-Nederlandse vlasnijverheid tot het verdrag van Utrecht (1713)*, 144-147, Courtrai, 1975, réédité par le *Vlasmuseum van Kortrijk*.

(3) A.É. RENAIX, *Sint-Adriaansabdij*, n° 187. — En 1373, déjà, on donna en location le moulin à eau situé près de la ferme. — Voir aussi R. VANNEROM, *De Pajottenlandroute*, dans *Het Oude Land van Edingen en omliggende*, I, 70, TIELT, 1973. — L. SOENS, *De abdij van Sint-Adriaan te Geeraardsbergen, haar pachthoven en molens*, Alost 1914, 200-215 en J. VERHEYDEN, *Geschiedenis van Vollezele*, Tielt, 1974.

(4) A.É. RENAIX, *Sint-Adriaansabdij, vegesten*, n° 188.

(5) A.É. RENAIX, *Sint-Adriaansabdij*, 308.

(6) Ch. PIOT, *Cartulaires d'Ename*, 932, n° 348. — André fut évêque de Cambrai du 22 décembre 1389 au 31 octobre 1396.

(7) A. DE PORTEMONT, *Recherches historiques...*, II, 380-381, n° XXVII. — A.É. RENAIX, *Stad Geeraardsbergen, Oud Archief, Register der privilegien*, f° 19v°-20 ; le sceau de l'abbé est partiellement conservé.

(8) A.É. RENAIX, *O.L. Vrouwospitaal van Geeraardsbergen, Chartrier*, n° 253.

(9) E. PETIT, *Itinéraire de Philippe le Hardi et de Jean Sans Peur, ducs de Bourgogne (1363-1419), d'après les comptes de dépenses de leur hôtel*, 273 Paris, 1888.

(10) Cfr pp. 95-96.

(11) En 1344, il y avait à l'abbaye un moine du nom de Gilles van den Eeckhoute : A.É. RENAIX, *Sint-Adriaansabdij, vegesten*, n° 148.

(12) A.É. RENAIX, *Sint-Martens Bos, Chartrier*, 27 février 1408. — Voir aussi V. GAUBLONNE, *Necrologia...*, dans *Het Land van Aalst*, IX, 24 : *Livinus, abbas Si Adriani*.

(13) A.É. RENAIX, *Stadshandvesten van Geeraardsbergen*, n° 40 ; *Stad Geeraardsbergen, Oud Archief, Register der privilegien*, n° 259bis, f° 163-164.

Ce serait donc Gilles qui, pendant son abbatiat, offrit des indulgences du pape Boniface IX à ceux qui contribueraient au rétablissement du monastère (1).

Entretemps, en 1403, Louis van Reingersvliet, seigneur de Boelare et de Schendelbeke, avait donné l'autorisation à l'abbé d'endiguer un vivier à Vollezele (2). Lorsque Philippe le Hardi mourut à Hal en 1404, le cortège funèbre en route pour Dyon fit halte à l'abbaye où l'on célébra des services funèbres pour le comte. Son successeur, Jean Sans Peur, fut reçu solennellement par l'abbé en 1408 lors de son voyage de Mons à Bruxelles (3). En 1409, l'abbé conclut avec la ville un accord qui autorisait le couvent à posséder vingt-quatre *Kouwen* de vin, à le débiter et à le tirer. Si le monastère conservait plus de vin que les quantités indiquées, il serait taxé comme les débits de boisson de la ville (4).

Après 1409, on ne rencontre plus le nom de Liévin Vranx dans les actes. Était-il mort ou déposé?

**GUILLAUME VAN IDEGHEM** *alias* **VAN VOORDE** (*Willem van Yedeghem, van Yedeghem geseit van Vorde, de Vordis, Giulielmus van Yedeghem, de Voerde, de Worde*) gouverna le monastère (5) de 1410 à 1440. Cet abbé descendait de la famille d'Ideghem. Ses parents étaient seigneurs de Voorde; ils auraient renoncé à leur nom pour prendre le titre de leur fief (6).

Guillaume van Ideghem paya déjà le 19 août 1410, par procureur, son *servitium commune* — 200 florins (7). En outre, il dut payer un impôt au comte de Hainaut pour des terres qu'il possédait dans ce comté (8). Le montant des rentes ne cessait d'augmenter (9). Les baux (10), les livres de comptes des biens de Denderhoutem (11) et l'enquête pontificale de 1410 (12) permettent d'affirmer que les possessions s'agrandirent encore sous son abbatiat. Guillaume, à la fin de son abbatiat, vendit, en 1440 à titre définitif, de nombreuses propriétés du couvent à Berg et à Lille (13).

(1) B. RUTEAU, *La Vie et Martyre de saint Adrien...*, 102. — Boniface IX (Pietro Tomacelli) fut pape du 2 novembre 1389 au 1<sup>er</sup> octobre 1404. — Voir plus loin ce qui concerne les relations de l'abbaye avec le pape Benoît XIII (*Petrus de Luna*) anti-pape de 1394 à 1422 : P. BRIEGLER et A. LARET-KAYSER, *Documents relatifs au grand schisme*, VI, *Suppliques de Benoît XIII, 1394-1422, textes et analyses*, dans *Analecta Vaticano Belgica*, XXVI, 105 et 273, en ce qui concerne la période 1394-1395.

(2) A.É. RENAIX, *Sint-Adriaansabdij, regesten*, n° 214 Louis van Reingersvliet, seigneur de Boelare et de Schendelbeke, épousa Jeanne de Fosseux, dont le père aurait été seigneur de Boelare. Louis van Reingersvliet mourut en 1384 : V. CAMPEN, *La baronnie de Boelare*, XX. — Le seigneur de Boelare possédait les droits sur ce village et profita de son autorité pour faire appliquer d'autres règlements.

(3) E. PETIT, *Itinéraire de Philippe le Hardi et Jean Sans Peur...*, 341 et 366. — A cette occasion, trois tisserands de Bruxelles offrirent des pièces de lin pour mettre sous le cercueil du duc. Le jour de sa mort (27 avril) l'abbaye reçut trois grandes chandelles aux armes du duc.

(4) A.É. RENAIX, *Stadshandvesten van Geraardsbergen*, n° 40.

(5) Pendant très longtemps, à partir de l'abbatiat de Guillaume van Ideghem, le monastère aurait utilisé les armes de famille d'Ideghem : BARON DE BÉTHUNE *Épitaphes et monuments des églises de la Flandre au XVI<sup>e</sup> siècle...*, 117, Bruges, 1900.

(6) A. DE PORTEMONT, *Recherches historiques...*, II, 123.

(7) U. BERLIÈRE, *Inventaire analytique des libri obligationum et solutionum des Archives Vaticanas*, n° 1006 et 1007.

(8) M. A. ARNOULD, *Le dénombrement des foyers dans le comté de Hainaut XIV<sup>e</sup>-XVI<sup>e</sup> siècle*, 414-481, Bruxelles, 1956. — L'abbé dut payer 28 livres en 1425, pour des biens situés à Silly et à Thoricourt.

(9) A.É. RENAIX, *Sint-Adriaansabdij, regesten*, n° 223 (1410), 226 (1413), 229 (1416), 234 (1417), 235 (1418), 238 (1421), 239 (1421), 240 (1422), 242 (1425), 243 (1424), 244 (1427), ainsi que trois actes 248 (1431), 249 (1432) et 258 (1438).

(10) A.É. RENAIX, *Sint-Adriaansabdij, regesten*, n° 259.

(11) A.É. RENAIX, *Sint-Adriaansabdij, regesten*, il donne une description parcellaire des biens, n° 263.

(12) E. SOENS, *De abdij van Sint-Adriaan...*, 124.

(13) Depuis 1142, l'abbaye possédait les autels de Berg et Lille, avec les biens qui en dépendaient. — C'est probablement en raison de leur éloignement et donc de leur moindre rendement économique que ces biens furent vendus.

Après consultation des patrons de l'église Saint-Barthélemy les échevins et l'abbé modifièrent, en 1412, l'accord (1) conclu en 1355 concernant les revenus de l'église (2). Le culte de saint Adrien constituait une source de revenus à ne pas négliger. En 1414 le comte offrit un sauf-conduit de trois jours à ceux qui voulaient participer à la procession de ce saint. Le grand bailli d'Alost arrêta une personne malgré l'ordonnance comtale et fut condamné par le Conseil de Flandre (3). En raison de l'expansion de ce culte l'abbé fit faire, en 1423, une châsse d'argent doré (4). L'influence politique joua aussi son rôle à l'abbaye. En raison de sa haute parenté, Philippe le Bon chercha à faire abdiquer le prélat en faveur du receveur de l'abbaye, Adrien Kimpe qui, dès 1416 avait été nommé prélat domestique du cardinal Jordaen, évêque de Saint-Alban près de Mayence (5). Après le refus de l'abbé Guillaume van Ideghem, le duc fit pression sur son frère bâtard, Jean de Bourgogne, évêque de Cambrai. Celui-ci envoya des commissaires à l'abbaye pour faire nommer un coadjuteur. Leur candidat, Adrien Kimpe, ne fut pas choisi par la Communauté si bien qu'en 1438, le duc demanda l'aide du pape. Ce dernier chargea le doyen de Saint-Pierre de Leuze d'une enquête (6). En fait, l'abbé était réellement incapable, il devait être remplacé et il dut ratifier la décision des moines. Le 12 mai 1440, Guillaume van Ideghem se démit de sa charge en présence de Poogo de Guci, secrétaire du pape Eugène IV (7). Adrien Kimpe fut installé comme nouveau prélat (8) et son prédécesseur reçut une rente viagère de cinquante livres (9). Il serait mort l'année suivante (10):

**ADRIEN KIMPE** (*Adrianus de Kympe, Adriaan*) gouverna l'abbaye du 12 mai 1440 à 1447.

En octobre 1440, le nouvel abbé régla par l'intermédiaire d'un procureur, un conflit qui l'opposait à son collègue du Saint-sépulcre à Cambrai au sujet des dîmes d'Overboelare. Leurs délimitations furent définitivement fixées le 22 novembre (11). L'année suivante, l'abbé acheta à Corneille de Liedekerke, seigneur de Lens et d'Harchies, deux moulins sur la Dendre (12). Six ans plus tard les héritiers de Jean de Liedekerke, évêque de Cambrai, exigèrent leurs rentes sur ces moulins, mais cela leur fut refusé (13).

(1) Voir plus haut l'abbatit de Guillaume van Singuerick.

(2) A.É. RENAIX, *Stadshandvesten van Geraardsbergen*, n° 43bis; édition A. DE PORTEMONT, *Recherches historiques...*, II, 446-447.

(3) A.É. RENAIX, *Sint-Adriaansabdij, regesten*, n° 227.

(4) J. VAN WAESBERGHE, *Gerardimontium...*, 168. — B. RUTEAU, *La Vie et Martyre de saint Adrien...*, XXX, et les chroniques du XVIII<sup>e</sup> siècle. — Cette châsse porte, outre les armes de l'abbé, le texte suivant : *Abbas Guilelmus de Vordis cognominatus mo fieri facit M X bis C quater I ter.* — *AA.SS. Septembre*, III, 240.

(5) A.É. RENAIX, *Stadshandvesten van Geraardsbergen*, n° 44.

(6) A.É. RENAIX, *Stadshandvesten van Geraardsbergen*, n° 55. — Jean VI de Bourgogne fut évêque de Cambrai du 11 mai 1439 au 14 avril 1479.

(7) A.É. RENAIX, *Stadshandvesten van Geraardsbergen*, n° 56.

(8) A.É. RENAIX, *Stadshandvesten van Geraardsbergen*, n° 57.

(9) A.É. RENAIX, *Stadshandvesten van Geraardsbergen*, n° 58.

(10) A.É. RENAIX, *Sint-Adriaansabdij*, n° 6, f° 17. — Cette hypothèse n'est pas totalement étayée, car, en 1444, le pape Eugène IV ordonna que la pension de l'ancien abbé soit payée régulièrement : A.É. RENAIX, *Sint-Adriaansabdij, regesten*, n° 271.

(11) A.É. RENAIX, *Sint-Adriaansabdij, regesten*, n° 264 et 265. — Il existe en outre, une copie collationnée de ce dernier document, en date du 13 août 1521.

(12) E. SOENS, *De abdij van Sint-Adriaan...*, p. 221.

(13) A.É. RENAIX, *Sint-Adriaansabdij, regesten*, n° 275 et 345. — Le dernier acte est l'amortissement de biens acquis depuis soixante ans dont les deux moulins. L'exigence était fondée sur un accord intervenu entre un des héritiers et Adrien de Kimpe et selon lequel les droits seraient exigibles sur un cinquième des revenus des moulins. — Jean van Liedekerke fut évêque de Cambrai du 5 juillet 1412 au 30 mai 1439 : il est aussi appelé Jean V de Gavere.

Pendant son abbatiat, le domaine de Voorde s'accrut d'une pièce de terre (1). En 1443, l'abbé vidima un arrêt du parlement de Paris, sentence dans le conflit qui opposait les bourgeois d'Audenarde à ceux de Grammont (2).

L'abbé ne payait plus régulièrement la pension de Guillaume van Ideghem, si bien qu'on en appela au pape qui rappela à l'official de Cambrai et au doyen de Leuze qu'Adrien Kimpe devait payer annuellement la somme due, en application de l'accord de 1440 (3). D'autres difficultés surgiraient bientôt dans ce conflit. Les circonstances qui entourèrent la fin de l'abbatiat d'Adrien Kimpe sont assez obscures. Selon les anciennes chroniques, il resta abbé jusqu'en 1457. Cependant, les actes mentionnent déjà Nicolas du Frasne en 1447. De plus, dans un acte du 15 août 1447, par lequel Adrien Kimpe conclut un accord avec Antoine Kieret, seigneur de Pipemont et Rammecourt, au sujet des droits de succession, le voit qualifié d'*abbas antiquus* (4). L'abbé avait-il été démis ou avait-il reçu une charge à la cour ducale ? On sait qu'il demeura dans l'entourage de Philippe le Bon. Selon la chronique du XVII<sup>e</sup> siècle, il aurait été, en outre, nommé conseiller dès 1444 (5).

C'est parce qu'il mourut en 1457 que de nombreux auteurs le font régner jusqu'à cette date (6).

**NICAISE DU FRASNE** (*Nicasus, Nicasis*, de Frane) gouverna le monastère de 1447 à 1461.

Comme il ressort de l'abbatiat précédent, Nicaise du Frasne était abbé avant le 15 août 1447. Le 10 novembre de cette année, on trouve déjà le rapport d'une *visitatio ad limina* ; les mêmes faits se reproduisent le 12 mai 1450 et le 12 janvier 1457 (7). Sur requête de l'abbé, le pape autorisa le monastère à utiliser un autel portatif (8). En outre, grâce à une permission pontificale, la maison de l'ermite, située dans le cimetière d'Hunnegem, fut rattachée au couvent de Saint-Adrien (9).

Tout comme ses prédécesseurs, Nicaise du Frasne agrandit le domaine grâce à des rentes sur des maisons et des terres (10). L'abbé joua un rôle important dans le conflit entre Gand et Philippe le Bon qui voulait réduire la puissance de cette cité ; le supérieur était, en effet, représentant des trois états aux États provinciaux. Le 20 novembre 1451, il se rendit à Gand avec d'autres délégués pour préparer les négociations avec le duc. Le 4 avril 1452, une autre entrevue fut aussi infructueuse et la guerre entre les troupes communales et ducales ne put être évitée (11).

(1) A.É. RENAIX, *Sint-Adriaansabdij, regesten*, n° 266.

(2) A.É. RENAIX, *Stadshandvesten van Geraardsbergen*, n° 64.

(3) A.É. RENAIX, *Sint-Adriaansabdij, regesten*, n° 271.

(4) A.É. RENAIX, *Sint-Adriaansabdij, regesten*, n° 273.

(5) A.É. RENAIX, *Sint-Adriaansabdij*, n° 6, f° 17. — On doit encore signaler des données relatives au rédacteur du bréviaire en quatre parties : M. SEMYERS, *Bijzondere vanderversieringen in de 15<sup>de</sup> eeuw's brevier*, dans *Spiegel historicael*, IV, n° 2, 73, 000, 000.

(6) A.É. RENAIX, *Sint-Adriaansabdij*, n° 6, f° 17.

(7) U. BERLIÈRE, *Inventaire analytique des diverses camerales des Archives Vaticanes (1389-1600)*, 99, n° 442 ; 108, n° 488, et 122, n° 559, Rome, Paris, Bruxelles, 1906.

(8) A.É. RENAIX, *Sint-Adriaansabdij, regesten*, n° 276, copie très abîmée et par endroits, illisible. (4 novembre 1447).

(9) A.É. RENAIX, *Stadshandvesten van Geraardsbergen*, n° 71. — Cette réunion se déroula le 15 mai 1448. — L'église de Hunnegem fut réunie avec ses dépendances à l'abbaye de Saint-Adrien dès 1081.

(10) A.É. RENAIX, *Sint-Adriaansabdij, regesten*, nos 280, 283, 284, 285, 293, 294, 296, 297, 298, 302, 299, 308, 311, 312. — Vu le nombre de donations, les dates ne sont pas citées, mais toutes se situent entre 1448 et 1459.

(11) V. FRIS, *Dagboek van Gent van 1447 tot 1470 met een vervolg van 1477 tot 1515*, dans *Maatschappij der Vlaamsche Bibliophilen*, I, 116 ; II, 12, Gand 1901.

En 1455, l'abbé vidima des actes pour l'hôpital (1). Lorsque, le premier mai 1457, l'abbé d'Oudenbourg, Adrianus, transféra les reliques de saint Arnold dans une nouvelle châsse, il fut assisté par Nicaise du Frasne. L'abbé était également présent lors de l'entrée solennelle de Philippe le Bon à Gand (2), le 23 avril 1458. En 1458, pendant le séjour en Flandre du dauphin de France Louis, Nicaise fut nommé conseiller par ce prince (3). Il s'agit du dernier document qui mentionne Nicaise du Frasne comme abbé. On peut donc se poser la question de savoir si l'abbé laissa dès lors sa charge au prieur, jusqu'à sa mort en 1461 ou si le titre de conseiller était uniquement honorifique.

**RASE VAN DER SCHUEREN** (*Raso, Resso, Raesse vander Schueren, Rasso de Hosco*) régna (4) de 1461 à 1488. Il fut nommé par le pape le 4 juin 1461. Le paiement de cette confirmation fut de 53 florins acquittés via le *scriptor* des lettres pontificales (5).

Pendant le conflit entre Gand et d'autres villes flamandes, en 1453, Grammont fut attaquée par les troupes ducales ou par les Hennuyers; l'abbaye fut fortement dévastée (6). Le 13 juin 1461, en fonction de cette situation, le pape Paul II chargea les abbés de Ninove et de Grimbergen d'une enquête. En outre, il autorisa l'abbé à procéder à la vente de biens pour un montant de 100 florins or (7).

Rase appartenait à l'entourage du duc ainsi qu'il ressort d'une demande ducale à l'abbé de célébrer la messe dans la chapelle ducale à Bruges à l'Ascension 1463 et des nombreuses visites des princes à l'abbaye (8).

Rase van der Schueren reçut également une mission pontificale importante: il fut chargé de faire exécuter la sentence d'interdit qui frappait la principauté épiscopale de Liège (9). Cependant, il ne reçut pas sa commission si bien que sa mission prit fin (10). L'abbé était également membre des nouveaux États Généraux. Il participa à Gand avec les abbés d'Ename et de Saint-Bavon à la réunion en avril-mai 1476, qui devait fixer les modalités de sécurité du voyage à Dyon de Marie de Bourgogne, sous escorte de chevaliers flamands (11).

(1) ARCHIVES DU SÉMINAIRE DE GAND, *Geraardsbergen — Sint-Adriaan, Regesten van het Hospitaal*, n° 45 et 46. — A.É. RENAIX, *O.L. Vrouwospitaal van Geraardsbergen*, n° 344 et 357.

(2) J. MEYERUS, *Annales Flandriae*, 322 et 322. — Pour l'abbaye d'Oudenbourg, voir N. HUYGHEBAERT, *L'abbaye d'Oudenbourg*, dans *Monasticon belge*, III, *Flandre Occidentale*, I, p. 71.

(3) A.É. RENAIX, *Sint-Adriaansabdij, regesten*, n° 310.

(4) Voir divers renseignements sur son abbatiat aux A.É. RENAIX, *Sint-Adriaansabdij*, n° 4.

(5) U. BERLIÈRE, *Inventaire analytique des libri obligationum et solutionum des Archives Vaticanes*, n° 1717 et 1718.

(6) V. FRIS, *Geschiedenis van Geeraardsbergen*, 118 et 116 et sv. (pour le récit de cette guerre dans la région de Grammont).

(7) A.É. RENAIX, *Sint-Adriaansabdij*, n° 320. — Pie II (Enea Silvio de Piccolomini) fut pape du 19 août 1458 au 15 août 1464.

(8) M. GACHARD, *Collection des voyages des souverains des Pays-Bas*, I, 88, n° 4 Bruxelles, 1876. — Au sujet des nombreuses visites des ducs à l'abbaye, on verra: H. VAN DER LINDEN, *Itinéraire de Charles, duc de Bourgogne, Marguerite d'York et de Marie de Bourgogne, 1407-1477, passim*. — Comme l'hôpital communal, l'abbé fut contraint de fournir nourriture et fourrage aux troupes ducales: cfr G. DE VOS, *Onzer Liever Vrouwer Hospitaal te Geeraardsbergen*, 176, Grammont, 1903.

(9) S. BORMANS, *Notice sur un cartulaire du clergé secondaire de Liège*, dans *B.C.R.H.*, 3<sup>e</sup> série, XIV, 367, n° 81.

(10) S. BORMANS, *Notice sur un cartulaire...*, dans *B.C.R.H.*, 3<sup>e</sup> série, XIV, 369, n° 82.

(11) J. COVELIER, *Actes des États Généraux*, I, 239, Bruxelles, 1948. — R. WELLENS, *Les États Généraux des Pays-Bas des origines à la fin du règne de Philippe le Beau, 1464-1508*, dans *Anciens Pays et Assemblées d'État*, LXIV, 403, Heule, 1974. — Lors de la réunion tenue à Gand du 26 avril au 1<sup>er</sup> mai 1476, les abbés de Grammont et d'Ename étaient présents ainsi que celui de Saint-Bavon comme représentant du Clergé. — Lors des réunions de Termonde, du 2 au 16 septembre 1478, et de Gand, du 28 avril au 3 mai 1482, l'abbé de Saint-Adrien était aussi présent: R. WELLENS, *Les États-Généraux des Pays-Bas...*, 408 et 515.

Lors de l'élection et de l'installation en 1476 de Constant comme abbé du Saint-Sépulcre à Cambrai, le nouvel élu commémora la Confraternité conclue en 1208 avec Grammont. Le 20 octobre 1476 l'abbé de Cambrai fut reçu en grande cérémonie à Saint-Adrien de Grammont. A cette occasion, la fraternité de prières des deux monastères fut renouvelée (1).

Dans le domaine économique, l'abbaye de Grammont connut également une grande expansion : sous cet abbatiat, on acquit des rentes, des dîmes et des terres (2). En 1474, le chancelier Hugonet offrit une rente de 8 florins pour la célébration d'une messe en faveur du duc, de la duchesse et de leur fille Marie de Bourgogne (3). Deux ans plus tard, Marguerite, comtesse de Poitiers fit don d'une rente de 72 couronnes d'or en commémoration de sa famille (4). Louis XI, roi de France, donna au monastère une somme de 22.499 couronnes pour l'achat de quatre cloches (5).

D'autre part, en 1474, l'abbé dut verser la somme de 1380 livres à la nouvelle Chambre des Comptes de Malines, à la suite des lettres d'amortissement de Charles le Téméraire ; cette somme couvrait les biens acquis depuis soixante ans (6). En 1486, l'abbaye dut verser à Maximilien d'Autriche le montant des *primari pieces* (7). En outre, en 1478, le monastère entra en conflit avec l'église paroissiale de Saint-Barthélemy : les revenus des services religieux et surtout les aumônes furent à nouveau répartis entre les deux institutions (8).

En 1472, Rase van der Schueren annonça que les quatre écoliers qui assisteraient l'abbé dans les services religieux recevraient gratuitement l'enseignement dans l'école secondaire (9). L'abbé possédait en effet un droit de regard non seulement dans la petite école mais également dans l'école latine, fondée dans la première moitié du XV<sup>e</sup> siècle à Grammont par les hiéronymites sous le nom de maison de Saint-Jean ou de Saint-Grégoire. En outre, en 1476, lors de l'occupation d'un nouveau bâtiment, l'abbé de Saint-Adrien et le recteur de la maison de Saint-Grégoire, G. De Brune, prêtre du diocèse de Tournai, conclurent un accord qui réaffirme encore une fois la prépondérance de l'abbé (10).

L'abbé Rase serait mort en 1488 et aurait été enterré le 20 avril sous la salle capitulaire.

(1) M. BRUCHET, *Une promotion abbatiale à Cambrai en 1474*, dans *Revue du Nord*, V, 47, note 1, Lille, Bruxelles, 1919.

(2) A.É. RENAIX, *Sint-Adriaansabdij, regesten*, n<sup>os</sup> 323, 334, 353 et 326. — En 1476, différentes terres firent l'objet d'échanges avec la chartreuse de Lierde-Saint-Martin : A.É. RENAIX, *Sint-Adriaansabdij, regesten*, n<sup>o</sup> 349.

(3) A.É. RENAIX, *Sint-Adriaansabdij*, n<sup>o</sup> 344, édition par A. DE PORTEMONT, *Recherches historiques...*, II, 215, note 2.

(4) D'après les chroniques : A.É. RENAIX, *Sint-Adriaansabdij, Regesten*, n<sup>o</sup> 6, f<sup>o</sup> 18. — ARCHIVES DU DOYENNÉ DE GRAMMONT, *Liber Annalium*, f<sup>o</sup> 104.

(5) ARCHIVES DU DOYENNÉ DE GRAMMONT, *Liber Annalium*, f<sup>o</sup> 104. — Cette somme fut accordée en deux fois : la première fois, l'abbaye aurait reçu 14.944 couronnes et ensuite 7.555 couronnes. — Selon cet auteur, le coffre qui renfermait cet argent se trouvait encore à la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle à l'hôtel de ville de Grammont.

(6) A.É. RENAIX, *Sint-Adriaansabdij*, n<sup>o</sup> 345. — Ces lettres d'amortissement furent données pendant le siège de Neuss, en novembre 1474.

(7) J. B. GOETSTOUWERS, *Les « primariae » de Maximilien I aux Pays-Bas (1486 et années suivantes)*, dans *B.C.R.H.*, LXXXVIII, 43 (14 juin 1486).

(8) A.É. RENAIX, *Sint-Adriaansabdij, Chartrier*, n<sup>o</sup> 348. — Cet accord aurait été confirmé encore par la suite. — Voir, en outre, J. PIETERS, *Sint-Bartholomeuskerk en Sint-Adriaansabdij te Geraardsbergen*, dans *Het Land van Aalst*, VII, 229-238, Alost, 1955.

(9) A.É. RENAIX, *Sint-Adriaansabdij*, n<sup>o</sup> 355, f<sup>o</sup> 55. — E. SOENS, *De voormalige scholen te Geeraardsbergen*, dans *Handelingen der Maatschappij voor Geschied - en Oudheidkunde te Gent*, XI, 39, Gand, 1911.

(10) A.É. RENAIX, *Sint-Adriaansabdij, regesten*, n<sup>o</sup> 348, édition par E. SOENS, *De voormalige scholen...*, dans *Handelingen der Maatschappij voor Geschied - en Oudheidkunde*, XI, 51, note 1.



**GISBERT VAN OUWEGHEM** (*Gijselbrecht, Ghyselbrecht, Ghysberto van Ouwegen, Gislebertus, Ghijzelbrecht van Oudeghem*) régna (1) de 1488 à 1506.

Son installation comme abbé rencontra une telle résistance de la part de certains moines que, le 1<sup>er</sup> octobre 1488, Charles VIII dut donner ordre à Gisbert de se comporter comme le supérieur du monastère (2).

Un an plus tard, Maximilien d'Autriche put confirmer les privilèges accordés par ses prédécesseurs à l'abbaye et il promulgua de lourdes peines à l'encontre de ceux qui voudraient violer les privilèges et les droits du couvent (3). Cette même année, l'abbé fit construire une galerie le long de l'église Saint-Luc si bien que celle-ci fut directement reliée à l'abbaye (4). L'abbé fut aussi régulièrement présent aux séances des Etats-Généraux (5) : à Malines du 13 avril au 1<sup>er</sup> mai 1482, à Bruxelles du 19 septembre au 15 octobre 1497 et du 4 septembre au 17 septembre 1501.

L'abbatiate de Gisbert van Ouweghem fut également heureux sur le plan économique.

D'une part, l'abbaye fut imposée temporairement sur ses biens hennuyers (6) et définitivement pour les cens comtaux (7), d'autre part, les débiteurs furent strictement contrôlés. Ainsi, en 1496, l'évêque d'Arras conclut un accord entre Gisbert et l'abbé d'Anchin qui depuis longtemps ne payait plus ses rentes à l'abbaye de Saint-Adrien (8). Une quittance datée de 1501 montre que la rente d'un montant de 100 florins est acquittée alors régulièrement (9).

En outre, le domaine s'agrandit encore grâce à des rentes et des dîmes. L'abbé put également acquérir un moulin à vent à Grammont puis cinq ans plus tard, une terre pour y bâtir un moulin à huile (10).

En 1499, l'accord conclu en 1476 avec l'église paroissiale fut renouvelé ; on y stipule que les aumônes du vendredi saint iront intégralement aux maîtres de fabrique de la paroisse (11). Un an plus tard, l'official de Cambrai donna des directives à l'abbé pour la désignation du clergé paroissial, des dons et des autres revenus en faveur de l'abbaye (12).

Cependant que les biens du couvent étaient ainsi accrus (13) l'archiduc demanda à Gisbert

(1) Cet abbé était probablement originaire de Denderhoutem : A.É. RENAIX, *Sint-Adriaansabdij*, n° 6, f° 18. — Ses armes représentaient deux poissons un peu courbés et en arc et un trèfle par dessus ; il portait comme devise : *Memorare, ayes mémoire, savoir de la mort*. — Dès 1487, il est cité, lors d'une constitution de rente, comme moine de Saint-Adrien : A.É. RENAIX, *Sint-Adriaansabdij, regesten*, n° 367.

(2) A.É. RENAIX, *Stadshandvesten van Geraardsbergen*, n° 124. — Cette intervention française doit être placée dans le cadre de Maximilien d'Autriche contre nos contrées et des tentatives du roi de France d'augmenter son influence et même d'annexer la Flandre.

(3) A.É. RENAIX, *Sint-Adriaansabdij, regesten*, 369.

(4) A.É. RENAIX, *Sint-Adriaansabdij, regesten*, n° 370.

(5) R. WELLENS, *Les États-Généraux des Pays-Bas...*, 470, 492 et 500.

(6) M. A. ARNOUD, *Les Dénombrements de foyers dans le comté de Hainaut, XVI<sup>e</sup> et XV<sup>e</sup> siècles*, 470.

(7) A.É. RENAIX, *Sint-Adriaansabdij, regesten*, n° 386.

(8) A.D.N., *Bénédictins et Cisterciens*, Série 1 H 61, 720, copie authentique du XVI<sup>e</sup> siècle.

(9) A.D.N., *Bénédictins et Cisterciens*, Série 1 H 391, 3587 ; le sceau de l'abbé est conservé intact, celui de la Communauté n'est préservé qu'au trois quarts.

(10) A.É. RENAIX, *Sint-Adriaansabdij, Chartrier*, nos 372, 405 et 388. — Philippe le Beau donna au seigneur de Boelare l'autorisation de vendre, en 1495, ce moulin, situé à la *Pijntoren* de la ville. Cette autorisation fut confirmée par le bailli (A.É. RENAIX, *Sint-Adriaansabdij, regesten*, n° 390) et par les échevins de la ville en 1518 (A.É. RENAIX, *Sint-Adriaansabdij*, n° 403). — En 1500, l'abbé reçut des échevins une pièce de terre pour y construire un moulin à huile : A.É. RENAIX, *Sint-Adriaansabdij*, n° 405.

(11) A.É. RENAIX, *Stadshandvesten van Geraardsbergen*, n° 159. — J. PIETERS, *Sint-Bartholomeuskerk...*, dans *Het Land van Aalst*, VII, 231-232.

(12) A.É. RENAIX, *Sint-Adriaansabdij*, n° 404.

(13) Pour son priorat, on recense encore douze donations diverses : A.É. RENAIX, *Sint-Adriaansabdij, regesten*, boîte 7, 12 actes après 1500. — De plus, en 1496, Gisbert conclut un accord avec l'abbé de Ninove par lequel Saint-Adrien

van Ouweghem de se démettre de sa charge, vu son grand âge. Quelques années plus tôt, on lui avait déjà désigné un coadjuteur, Jean de Broedere. Celui-ci fut désigné comme abbé le 18 mai 1504 par le pape Jules II (1).

Gisbert aurait survécu jusqu'en 1506 et aurait été enterré dans la salle capitulaire (2).

**JEAN DE BROEDERE alias DE COPPENOLE** (*Joannes, Johannes, Jan de Broere alias de Cruce, Jan vanden Cruce, Johan Fratris*) gouverna le monastère de 1504 à 1525.

Dès le XIV<sup>e</sup> siècle, on rencontre une famille de Broedere, appelée aussi de Coppenole, comme fermier du domaine abbatial de Coppenole à Moerbeke.

En 1410, Rase de Coppenole reçut ce domaine de son père Jean (3). En février 1439, on rencontre un Jean de Broedere dit Coppenole comme échevin de Moerbeke dans un acte en faveur de la chartreuse de Hérinnes (4). S'agit-il du fils de Rase de Coppenole? On ne sait rien d'autre de cette famille avant 1506, lorsqu'une querelle fut réglée entre deux familles dont l'une est l'héritière de Gilles de Coppenole. Les baux du domaine ne permettent pas d'affirmer que l'abbé était le fils de ce Gilles. D'autre part, sans que l'on connaisse les relations de parenté, un autre Jean de Broedere, alias Coppenole était prêtre et résidait à Moerbeke. En outre, ce dernier personnage intervient dans un acte de vente de bien situés à Moerbeke (5) en 1496, 1501 et 1502. On ne sait pas non plus en quelle qualité il vivait à Moerbeke; il n'était pas curé, car l'église paroissiale de Moerbeke était à la collation de l'abbaye de Forêt, près de Bruxelles, ni moine, car, dès le XIV<sup>e</sup> siècle, le domaine n'était plus exploité directement par l'abbaye, mais bien par des fermiers.

En mai 1504 déjà, Jean de Broedere reçut une bulle de Jules II lui confiant l'éventuelle succession de l'abbé Gisbert van Ouweghem qui avait été démis (6). Après une courte période comme coadjuteur Jean de Broedere fut consacré abbé à Valenciennes le 25 novembre 1506, à la mort de son prédécesseur (7).

Son abbatiat est marqué par un accroissement rapide de la prospérité économique, par un renouveau de la ferveur religieuse à l'abbaye, par un contrôle plus important sur les églises de la ville et par une contribution importante au développement culturel.

obtint toutes les dîmes de Helderghem dont l'autel lui appartenait déjà : A.É. RENAIX, *Sint-Adriaansabdij, regesten*, n° 392. — Ces accroissements importants contrastent étonnamment avec la situation des revenus de la ville qui, en 1506, avaient diminué de moitié : voir V. FRIS, *Geschiedenis van Geeraardsbergen...*, 158.

(1) A.É. RENAIX, *Stadshandvesten van Geeraardsbergen*, n° 169. — Jules II (Giulianus della Rovere) fut pape du 31 octobre 1503 au 21 février 1513. — Cette bulle fut reçue par le nouvel abbé (A.É. RENAIX, *Stadshandvesten van Geeraardsbergen*, n° 170). Ce document n'est pas daté, on peut même se demander s'il s'agit bien d'un document authentique.

(2) A.É. RENAIX, *Sint-Adriaansabdij*, n° 6, f° 20.

(3) E. SOENS, *De abdij van Sint-Adriaan te Geeraardsbergen*, 125. Un certain Jean de Coppenolle, sa femme Marguerite et leur fils, mort en 1406, sont enterrés dans la dernière chapelle de l'abbatiale de Grammont : BARON DE BÉTHUNE, *Épigraphes et monuments des églises de la Flandre au XVI<sup>e</sup> siècle*, 106.

(4) BRITISH MUSEUM À LONDRES, *Ms. addit.*, n° 25056, *Cartularium monasterii B.M.V. Ordinis Carthusiensis in Civitate Bruxellam apud Herinnes*, f° 163.

(5) Depuis ses origines, l'abbaye possédait à Moerbeke, village situé à 4 kilomètres au Sud-Est de Grammont, une ferme appelée *hof ten Coppenolle* (Coppenole). — L'abbé et les membres de sa famille sont cités dans les actes de l'abbaye, c'est pourquoi je pense que l'abbé était originaire de Moerbeke : A.É. RENAIX, *Sint-Adriaansabdij, Chartrier*, n° 394 et 380. — Les armes du supérieur sont ainsi décrites : *deux croix en deux Coigns et trois coquelles en chaque des deux autres coigns*; sa devise était *vive memor Lethi* : A. DE PORTÉMONT, *Recherches historiques...*, II, 218. — Au sujet du développement de la ferme de Coppenole, on verra E. SOENS, *De abdij van Sint-Adriaan te Geeraardsbergen*, 123-130.

(6) Cf. p. 100.

(7) D'après B. RUTBAU, *La Vie et Martyre de saint Adrien...*, 218. Selon la chronique du XVII<sup>e</sup> siècle, de Broedere n'aurait été coadjuteur qu'un an : A.É. RENAIX, *Sint-Adriaansabdij*, n° 6, f° 20-21.

On acquit un grand nombre de rentes hypothéquées, sur des maisons, des terres et des prairies (1). En 1507, Daniel Van Boechoute, seigneur de Boelare, accorda l'amortissement des biens acquis par le monastère au cours des cinquante dernières années (2). Neuf ans plus tard, Charles-Quint fit de même pour les propriétés reçues depuis quarante ans (3). Peu après, l'official de Cambrai notait que l'abbaye possédait quelques biens répartis dans tout le diocèse. Les prêtres étaient invités à dresser une liste de ces possessions afin d'en donner une vue d'ensemble (4). Grâce à l'intervention du supérieur, on construisit le quartier abbatial et la ferme qui, par la suite, devait abriter le collège. Il aménagea aussi la crypte sous le chœur et construisit une chapelle en l'honneur de la Vierge (5).

A la demande de Marguerite d'Autriche, régente des Pays-Bas pendant la minorité de l'empereur Charles-Quint, l'abbé se rendit à Gand (6) pour y célébrer la messe au cours de la semaine sainte de 1511. Le 15 octobre 1515, à la prière de Charles-Quint, le pape Léon X (7) annexa à l'abbaye de Saint-Adrien les églises de Saint-Barthélemy, Hunnegem et Sainte-Catherine ainsi que les chapelles de Saint-Vast et Saint Amand (8). Afin de permettre ce transfert, les trois desservants, Jean Custas, Josse de Horeu et Corneille Knijff remirent leurs charges entre les mains de l'archevêque (9). Cette incorporation donna à l'abbé un contrôle accru et des revenus plus importants sur ces églises (10). Cependant les difficultés entre l'abbaye et l'église Saint-Barthélemy n'en étaient pas pour autant résolues, mais les conflits se placèrent sur un autre plan, car dès lors l'abbé put investir de la charge de curé soit un de ses moines, soit un prêtre séculier (11). Cette décision pontificale fut confirmée en juillet 1518 par le cardinal Guillaume de Croy (12). Jean de Beysier, chanoine de Saint-Rombaut à Malines, au nom de l'archidiacre de Brabant approuva aussi la bulle pontificale (13). Enfin l'abbé des cisterciens d'Anvers décréta que la bulle de 1515 devait être exécutée et que nul ne pouvait s'y opposer (14). En application de la décision de Léon X, l'abbé nomma, le 26 octobre 1519, le premier curé de

(1) A.É. RENAIX, *Sint-Adriaansabdij, regesten*, n° 1043, 1083, 1084, 1148, 1045, 1292, 1150, 1294, 1152, 1046, 1047, 1296 et vingt-deux autres actes; *Stadshandvesten van Geraardsbergen*, n° 177.

(2) Daniel de Boechoute, seigneur de Boelare, était fils de Jean de Boechoute, seigneur de Boelare et Fiennes. Il épousa Marie, fille de Jacques de Luxembourg, seigneur de Fiennes. Il mourut en 1525 : cfr V. CAMPEN, *La Baronnie de Boelare...*, 69. — A.É. RENAIX, *Sint-Adriaansabdij*, n° 774.

(3) A.É. RENAIX, *Sint-Adriaansabdij*, n° 775. — Ces lettres d'amortissement furent déjà vidimées en 1516 par les échevins de Grammont : A.G.R., *Jointe des amortissements*, n° 577, acte n° 7. — A.É. RENAIX, *Sint-Adriaansabdij*, n° 775.

(4) A.É. RENAIX, *Sint-Adriaansabdij*, n° 1150.

(5) B. RUTEAU, *La Vie et Martyre de saint Adrien...*, 218. — Le professeur J. K. STEPPE a établi que l'abbé chargea Jean Gossaert de peindre un retable pour cette chapelle. Le tableau, les Trois Rois, aurait été placé dans cette chapelle jusqu'en 1600 : J. K. STEPPE, *Schilderijen van Jan Gossaert in de voormalige abdij van Sint-Adrianus te Geraardsbergen*, dans H. PAUWELS, H. R. HOETINK et S. HRRZOG, *Catalogus van Jan Gossaert*, 39-44, Bruges, 1965.

(6) M. BRUCHET et L. LANCIEU, *L'Itinéraire de Marguerite d'Autriche gouvernante des Pays-Bas*, 86, Lille, 1934.

(7) Léon X (Giovanni de Medicis) fut pape du 11 mars 1513 au 1<sup>er</sup> décembre 1521.

(8) A.É. RENAIX, *Sint-Adriaansabdij*, n° 105. — Copies collationnées : A.É. RENAIX, *Sint-Adriaansabdij*, n° 107. — A.É. GAND, *Sint-Pietersabdij*, II<sup>e</sup> série, n° 724. — ARCHIVES DE L'ÉVÊCHÉ DE GAND, M. 239. — Éditions : E. REUSENS, *Incorporation de l'église paroissiale de St-Barthélemy de Grammont à l'abbaye bénédictine de St-Adrien de la même ville*, dans *A.H.E.B.*, 2<sup>e</sup> série, XII, 412, Bruxelles, 1900.

(9) E. LAENEN, *Kerkelijk en godsdienstig Brabant*, II, 13, Anvers, 1935-1936.

(10) E. LAENEN, *Introduction à l'histoire paroissiale*, 348 et 360, Bruxelles, 1924.

(11) On verra un récit de cette disproportion aux A.É. RENAIX, *Sint-Adriaansabdij*, n° 116, *Mémoire tendant à prouver que la cure de l'église de Grammont appartient à l'abbaye de St-Adrien*, 378 folios.

(12) A.É. RENAIX, *Sint-Adriaansabdij*, n° 106 ; édition : A. MIRAEUS et J. FOPPENS, *Opera Diplomatica*, III, 637. — E. REUSENS, *Incorporation...*, dans *A.H.E.B.*, 2<sup>e</sup> série, XII, 417.

(13) A.É. RENAIX, *Sint-Adriaansabdij*, n° 106.

(14) A.É. RENAIX, *Sint-Adriaansabdij*, n° 110. — L'abbé se nommait Nicolas Huberti.

Saint-Barthélemy, Jean van den Haute (1). L'année suivante, il désigna en outre un nouveau curé pour l'église de Berg (2).

En ce qui concerne les activités culturelles, Jean de Broedere prit, entre autres choses remarquables, le contrôle de l'école latine de Grammont. C'est ainsi qu'en 1515, il intenta un procès, par l'intermédiaire de son procureur François Cleirbouts, au recteur de la maison de Saint-Grégoire qui refusait de reconnaître les droits de l'abbé (3). Deux ans plus tard, on conclut un accord : aucun interne ne pourrait être accepté si le droit de l'écolâtre n'était pas respecté (4).

Jean de Broedere acquit également quelques tableaux dont certains de Jean Gossaert (5) : les Rois Mages (6), la Dernière Cène et la Crucifixion. La première toile fut probablement placée sur l'autel de Notre-Dame, derrière le chœur, la deuxième, sur l'autel de Sainte-Nathalie, épouse de Saint-Adrien (7), mais on ne connaît pas l'emplacement de la troisième. On ne sait pas avec certitude quand l'abbé commanda les Trois Rois : selon les uns, Gossaert le peignit en 1505, avant son voyage en Italie (8), selon les autres l'œuvre fut exécutée (9) dans les années 1511-1512.

La dernière mention de l'abbé de Broedere date du 31 mai 1526, lorsqu'il donna un sauf-conduit à Jaspas van Zeele pour son voyage à Compostelle (10). Selon les sources du XVII<sup>e</sup> siècle, l'abbé mourut le 14 octobre 1525 et fut remplacé par J. Ruffault. Mais le document du 31 mai 1526 présente toutes les garanties d'authenticité, on peut donc affirmer que Jean de Broedere mourut après cette date.

**JÉRÔME RUFFAULT** (*Hieronymus*, Jérôme, *Jerommus*, *Hyeronimus*, Rusfaut) régna de 1526 à 1559.

Il est le premier des abbés originaire d'une abbaye wallonne. Jusqu'en 1703, le monastère allait être gouverné par des prélats francophones. Ils amenèrent bientôt nombre de leurs compatriotes comme novices, ce qui provoqua des conflits aigus entre les moines flamands et wallons. C'est également une période qui vit un rôle de la politique dans les nominations abbatiales (11).

(1) ARCHIVES DU DOYENNÉ DE GRAMMONT, *Liber annalium*, f<sup>o</sup> 104<sup>v</sup>. — A. DE PORTEMONT, *Recherches historiques...*, II, 217 et 253.

(2) A. ARCH. M., *Pariesses, Bergh*, 1<sup>re</sup> liasse, 2<sup>e</sup> doc., 10 septembre 1520.

(3) E. SOENS, *De voormalige scholen te Geeraardsbergen*, dans *Handelingen der Maatschappij voor Geschied — en Oudheidkunde te Gent* XI, 54.

(4) A.É. RENAIX, *Sint-Adriaansabdij*, n<sup>o</sup> 147, édition et commentaire par E. SOENS, *De voormalige scholen te Geeraardsbergen*, dans *Handelingen der Maatschappij voor Geschied — en Oudheidkunde te Gent*, XI, 55, note 2.

(5) Jean Gossaert, Mabuse et de Maubeuge naquit vers 1478 et mourut en 1533. — Voir E. C. FLAMAND, *De Schilderkunst der Renaissance* III, 48-51 et 173, Utrecht, Anvers, 1967 (*Série Geschiedenis der Schilderkunst*). — Aucune source contemporaine, pas même les livres de comptes ne font mention de cet achat important. Seules les sources du XVII<sup>e</sup> siècle en font mention.

(6) Cette toile resta au monastère jusqu'en 1600, lorsque les archiducs Albert et Isabelle l'achetèrent pour 2.000 florins et la firent placer dans leur chapelle à Bruxelles. En 1911, la duchesse Carlisle la vendit un million de francs à la NATIONAL GALLERY à Londres.

(7) D'après l'inventaire de 1790, cette toile se trouvait encore à l'abbaye à cette date. Après on n'en trouve plus trace. L'abbé l'emporta-t-il avec lui dans sa fuite en Allemagne, fut-elle dérobée par les français ou bien encore les derniers moines l'enmenèrent-ils ?

(8) E. C. FLAMAND, *De Schilderkunst der Renaissance*, III, 49.

(9) J. K. STEPPE, *Schilderijen van Jan Gossaert in de voormalige abdij van Sint-Adrianus te Geeraardsbergen*, dans H. PAUWELS, H. R. HOETINK et S. HERZOG, *Jan Gossaert genaamd Mabuse (Catalogus)* 41, Rotterdam, Bruges, 1965.

(10) A.É. RENAIX, *Stadshandvesten van Geeraardsbergen*, n<sup>o</sup> 186.

(11) Sur l'évolution des nominations d'abbés, on verra P. CLAESSENS, *Promotions aux prélatures abbatiales dans l'ancienne Belgique*, dans *Revue Catholique*, XVIII, 127-140, et 445-480, Bruxelles 1879.

Ruffault était né à Lille et devint moine à l'abbaye de Saint-Vaast à Arras. Il étudia en 1517 à Louvain sous le rectorat de Pierre de Telle (1); il y eut entre autres comme professeur le pédagogue renommé, Louis Vives. En dépit de son jeune âge, il fut nommé par Charles-Quint, en 1526, comme successeur de Jean de Broedere (2).

Il continua l'œuvre de ses prédécesseurs en matière économique par l'achat de rentes et de terres (3). En 1533, il conclut un accord avec les échevins et la fabrique de Grammont concernant les revenus de la paroisse Saint-Barthélemy (4). Il offrit un orgue d'une valeur de 36 livres parisis à la chapelle de la Confrérie Notre-Dame (5). Huit ans plus tard, sur ordre de Charles Quint, l'abbé fit dresser un cartulaire de tous les biens, revenus et rentes (6). En 1547, Ruffault donna en location au surveillant du *Raspaillebos* une pièce de terre, limitrophe du bois, sous condition d'y construire un abri pour les gardiens et en remerciement des services prestés (7). Lorsqu'en 1548, le magistrat de Grammont songea à édifier à Grammont un moulin à eau (8), l'abbé s'y opposa car depuis 1500, l'abbaye possédait le monopole sur les moulins de la ville (9).

Pendant l'abbatit de Jérôme Ruffault, on procéda à quelques aliénations de biens, en raison de difficultés économiques selon l'abbé, pour payer les dépenses de sa vie fastueuse, selon ses adversaires. Il vendit ou engagea des parties du domaine à Onkerzele, Vollezele et Denderhoutem (10).

De même qu'il avait été placé à Grammont par Charles-Quint, ainsi depuis 1530 environ, il fut désigné comme coadjuteur dans son monastère d'origine à Arras où il assistait l'abbé Martin Asset. En 1537 il devint abbé de Saint-Vaast tout en continuant de résider à Saint-Adrien (11).

Ruffault est également accusé d'avoir freiné et même annihilé l'expansion de l'abbaye par son manque d'autorité et par un affaiblissement de la discipline. On doit probablement attribuer cette situation à la difficulté de ses deux fonctions abbatiales à Grammont et à Arras.

(1) A. SCHILLINGS, *Matricule de l'Université de Louvain*, III, 31 août 1485 - 31 août 1527, 561, n° 146 (29 août 1517), Bruxelles, 1958. — Il apparaît dans certains documents que l'abbé Ruffault était bien connu des humanistes de son temps. A Louvain, il travailla même régulièrement comme correcteur pour les œuvres de Vives qu'éditait Thierry Martens. Ruffault fit aussi des promenades avec Vives dans la région de Louvain. Quand Vives quitta Louvain, il gagna l'abbaye de Saint-Adrien où entretemps Ruffault était devenu abbé. Dans une lettre de juillet 1529, Livinus Ammonius, un humaniste, proposa à Erasme de venir vivre à Gand. Il pourrait être l'hôte d'Omer van Edingen. Lors de son séjour à Tronchiennes, Erasme eut de charmants voisins dont l'abbé de Grammont. — On verra *Dirk Martens, 1473-1973*, pp. 202, 204-205. Catalogue de l'exposition du même nom, tenue à Alost au Vieil Hôpital.

(2) A.É. RENAIX, *Sint-Adriaansabdij*, n° 6, f° 23. — Il ressort de la biographie de Jean de Broedere qu'il resta en fonction jusqu'au 31 mai 1526, au moins; donc le début de l'abbatit de Ruffault doit être modifié.

(3) A.É. RENAIX, *Sint-Adriaansabdij*, nos 1051, 1052, 1102 en 1302.

(4) A.É. GAND, *Familie fonds*, n° 5463; édition J. PIETERS, *Sint-Bartholomeuskerk...*, dans *Het Land van Aalst*, VII, n° 5, 237-238, Alost, 1955.

(5) A.É. RENAIX, *Stadshandvesten van Geraardsbergen*, n° 201.

(6) A.É. RENAIX, *Sint-Adriaansabdij*, n° 26. — Cet ordre fut exécuté car on conserve, n° 180 un registre intitulé : *Estat en brief du revenu de l'abbaye, 1545*.

(7) A.É. RENAIX, *Sint-Adriaansabdij*, *Chartrier*, n° 339 (ancien numéro). — On peut penser que le prieuré dominicain d'Atembeke à Moerbeke s'installa dans ces bâtiments.

(8) A.É. RENAIX, *Sint-Adriaansabdij*, n° 397. — E. SOENS, *De abdij van Sint-Adriaan...*, 226.

(9) A.É. RENAIX, *Sint-Adriaansabdij*, n° 397. — L'année suivante, une nouvelle réconciliation fut conclue entre l'abbaye et la ville : BIBLIOTHÈQUE DE L'UNIVERSITÉ DE LOUVAIN, *Archives XII, Grammont*, n° 1. — A.G.R., *Grote Raad van Mechelen, procès*, n° 491.

(10) A.É. RENAIX, *Sint-Adriaansabdij*, n° 338, f° 40 et 6, f° 23. — A. ARCH. M., *St. Adriaansabdij te Geraardsbergen*, n° 17, *Biens et Revenus*. — A.G.R., *jointe des amortissements*, n° 597, 9° doc. — E. SOENS, *De abdij van Sint-Adriaan*, 21 et sv. — Seule une étude économique approfondie pourrait établir les motifs qui poussèrent Ruffault et ses successeurs à aliéner une partie du patrimoine. La cause réside-t-elle dans la politique de nomination des autorités laïques ou dans les mutations de la vie économique de la région ?

(11) A.É. RENAIX, *Sint-Adriaansabdij*, n° 6, f° 23.

Par contre, on notera qu'en 1543, l'abbé promulga une nouvelle règle et que celle-ci fut appliquée en 1551 après accord unanime des dix-sept religieux (1).

Pendant les dernières années de son séjour à Grammont, il se fit remplacer par le prieur Jean Sittard. Il s'établit définitivement à Arras en 1559 où il mourut le 10 novembre 1563, après quatre années d'abbatiate effectif (2).

**SIMON DE WARLUZEL** (Simon Varluze) gouverna Saint-Adrien (3) de 1559 à 1582.

Simon était né à Arras en 1531 ; il était le fils de François de Warluzel, membre de la Chambre d'Artois et de dame de Bonnières dit Suastre. A onze ans, il entra à l'abbaye de Saint-Vast et y fit profession, six ans plus tard. Il étudia ensuite à l'école de la ville de Grammont où il y eut comme professeur le célèbre Nicolas Heinsius. En raison des guerres, il retourna quelques temps à Arras où il exerça les fonctions de chantre et de prévôt. Il vint ensuite à l'Université de Louvain pour y étudier le droit et la théologie (4).

Il fut nommé abbé de Saint-Adrien le 7 décembre 1560 par Philippe II (5) ; en outre, il fut investi de la charge de grand aumonier du prince de Parme, comme le montrent nombre de ses actes. A partir de l'érection des nouveaux évêchés, en 1559, l'abbaye qui ressortissait du diocèse de Cambrai passa sous l'autorité de Malines (6).

En 1561, il racheta le droit de moulin que l'abbé de Cambron possédait sur la Dendre à Grammont (7). Deux ans plus tard, il reçut une rente à Deftinge (8). Le 3 décembre 1563, il fut désigné comme exécuteur testamentaire par Marie de Bouchoute, dame de Lannoy et Hornes, veuve du seigneur de Boelare (9). Pendant cette période, l'abbé acheta de nombreux biens à Schendelbeke, un hôtel à Grammont (10), le refuge de Gand pour 1300 florins (11), une terre à Berg (12) et des rentes (13). D'autre part, il aurait vendu à diverses églises et couvents des tapisseries et

(1) A. ARCH. M., *Sint-Adriaansabdij*, n° 1. — Ce nouveau statut comprenait soixante-trois articles qui furent approuvés par l'abbé, le prieur et les dix-sept religieux.

(2) A.É. RENAIX, *Sint-Adriaansabdij*, n° 6, f° 34.

(3) Cf. pour ses armes : E. SOENS, *De abdij van Sint-Adriaan...*, 134. — A.G.R., *Papiers d'État et de l'Audience*, n° 903, f° 91. — Nicolas Heinsius fut professeur au collège de Grammont ; il devint échevin et bourgmestre de la ville : A. DE PORTEMONT, *Recherches historiques...*, II, 40. — Il était le père de Daniel Heinsius, le célèbre philosophe qui lors des querelles religieuses s'établit dans les Pays-Bas du Nord.

(4) A.G.R., *Papiers d'État et de l'Audience*, n° 903, f° 91.

(5) E. BEAUCARNE, *Notice historique sur la commune d'Eename*, II, 204. — M. GACHARD, *Correspondance de Marguerite d'Autriche, duchesse de Parme, avec Philippe II*, I, 329-330, 365, Bruxelles, 1881. — Le 2 novembre 1560, le duc de Parme présente à Philippe II, Simon de Warluzel comme l'abbé qu'on doit nommer à Saint-Adrien. Le 7 décembre 1560, Philippe II donna son accord. — Cf. E. POULLET, *Correspondance du Cardinal de Granvelle, 1565-1586*, II, 402, note 2, Bruxelles, 1877. — Dans une lettre d'Alva à Philippe II en date du 15 octobre 1567, le duc fait l'éloge de l'abbé de Grammont : *de la persona del Abbad de Sant Adrian i de su vida doctrina, y buenas partes tengo muy buena relacion...* — C'est pourquoi le duc demande au roi que l'abbé de Grammont et celui de Saint-Pierre à Gand, qui s'est proposé, reçoivent une récompense. — Le roi apostilla la lettre en disant qu'il ne pouvait accorder cela. Ce qu'aurait été cette récompense n'est pas connu. Warluzel, voulait-il abbé de Saint-Pierre ? Voulait-il regagner l'armée du duc de Parme ? M. VAN DURME, *Les Archives générales de Simancas et l'histoire de la Belgique, IX<sup>e</sup>-XIX<sup>e</sup> siècles*, I, 144, n°s 287-289, Bruxelles, 1964.

(6) *Algemene Geschiedenis der Nederlanden*, IV, *De Bourgondische-Habsburgse monarchie (1477-1567)*, 353.

(7) A.É. RENAIX, *Sint-Adriaansabdij*, n° 398. — E. SOENS, *De abdij van Sint-Adriaan...*, 227.

(8) A.É. RENAIX, *Sint-Adriaansabdij*, n° 398.

(9) V. CAMPEN, *La baronnie de Boelare*, 74. — Cette dame mourut le 12 juin 1563.

(10) A.É. RENAIX, *Sint-Adriaansabdij*, n° 1118.

(11) ARCHIVES PRIVÉES À OVERBOELARE, doc. n° 1.

(12) A.É. RENAIX, *Sint-Adriaansabdij*, n° 6, f°s 25-40 et 34, f°s 3-4. — A. WAUTERS, *Histoire des environs de Bruxelles*, III, 716, Bruxelles, 1855. — Outre treize bonniers de terres il acheta encore à Berg des dîmes et des rentes. Le 31 mai 1634, l'abbé Lebrun sut cependant, après une sentence judiciaire, faire annuler cette vente.

(13) A.É. RENAIX, *Sint-Adriaansabdij, Chartrier*, 597.

des pièces d'orfèvreries (1). Malgré ses ventes, les dettes du monastère s'élevaient encore à 50.000 florins. Elles étaient si importantes que lors du concile provincial de Louvain, le 15 mai 1574, le vicaire général retira à Warluzel la gestion du temporel de l'abbaye. L'abbé répliqua que ce n'était pas le vicaire général qui l'avait nommé mais bien le roi d'Espagne (2). Les dettes continuaient à s'accroître, Warluzel emprunta aux fermiers des domaines de Onkerzele, Denderhoutem, de Schendelbeke ou encore il exigea le paiement anticipatif des fermages (3). En 1575, il fut même contraint de vendre la ferme *Piclegem* à Delftinge (4).

A ce moment, l'abbaye dut subir des difficultés politiques. Lors de l'arrivée des soldats espagnols, en 1574, l'abbé et ses moines emportèrent les reliques de Saint-Adrien pour les mettre en sécurité à l'abbaye de Saint-Pierre à Gand (5). Après la mort de Don Juan en 1578, Ryhove voulut gouverner la Flandre entière et menaça donc Grammont. Le 18 octobre, l'abbé et les onze moines présents (6) prêtèrent serment de fidélité à leur foi et à leur règle. Quoiqu'il puisse arriver, ils ne renieraient pas leur foi (7). Le 2 novembre, les troupes de Ryhove envahirent la ville et pillèrent le monastère. Peu après, l'abbé et ses moines se réfugièrent en Hainaut. Les reliques de Saint-Adrien furent emmenées à Arras via Tournai. Grâce à un accord entre le duc de Parme et le magistrat de Mons, la Communauté trouva abri dans le couvent de Sainte-Croix où elle demeura six ans (8).

Pendant la reconquête de nos régions par les troupes de Farnèse, un régiment de soldats espagnols détruisit les bâtiments claustraux de Grammont. Le duc de Parme réagit violemment et fit des expéditions punitives mais ne put arrêter les destructions (9).

Les moines qui étaient restés à Mons ne pouvaient évidemment percevoir les revenus de leurs domaines de Grammont et environs : ils purent grâce à une autorisation du duc de Parme disposer temporairement des revenus de l'abbaye Saint-Martin de Tournai. Cette mesure passagère devait amener de nombreuses difficultés aux religieux tournaisiens, car à leur demande, le prince décida d'attribuer à l'abbaye de Saint-Adrien une somme de 1000 livres à prendre sur les revenus de Saint-Martin (10).

(1) E. SOENS, *De abdij van Sint-Adriaan...*, 22. — Ch. PIOT, *Kunstgewrochten in goud, zilver en koper alsmede aloude tapijten der abdij van Sint-Adriaan te Geeraardsbergen*, dans *Dietsche warande en Belfort*, VI, 302-307, XXX, 1893. — Ch. PIOT, *Les objets d'art de l'abbaye de Saint-Adrien à Grammont*, dans *Bulletin de la Commission royale d'art et d'archéologie*, XXXII, 20-23, Bruxelles 1893.

(2) E. BEAUCARNE, *Notice historique...*, 183 et sv.

(3) E. SOENS, *De abdij van Sint-Adriaan...*, 96, 176 et 194. — A. É. RENAIX, *Sint-Adriaansabdij*, n° 181, fo X.

(4) E. SOENS, *De abdij van Sint-Adriaan...*, 148. — Par la suite, ce domaine rentra dans le patrimoine de l'abbaye.

(5) On verra, au sujet des attaques et des pillages par les troupes espagnoles, V. FRIS, *Geschiedenis van Geeraardsbergen, 177-178*. — Pour la translation des reliques, cf. A. É. RENAIX, *Sint-Adriaansabdij*, n° 5, *Obituarium*, fo 212. — Les reliques ne restèrent pas longtemps à Gand car Ryhove rendit la ville peu sûre.

(6) En 1581, seules un quart des maisons de Grammont étaient encore habitables ; les cinq sixièmes de la population avait fui. — E. DE CACAMP, *De Lijdensweg van Geeraardsbergen, 1579-1585*, dans *Het Land van Aalst*, XI, n° 1-2, 42-83, Alost, 1959. — A. CAUCHIE et L. VAN DER ESSEN, *Inventaire des archives Farnésiennes de Naples au point de vue de l'histoire des Pays-Bas catholiques, C.R.H.*, 322-323, n° 96, Bruxelles, 1011, requête de Jehan de Casembroot, lieutenant d'Egmont à Marguerite de Parme. — Il aurait protégé l'abbaye de Grammont contre les soldats durant les troubles religieux.

(7) A. É. RENAIX, *Stadshandvesten van Geeraardsbergen*, n° 228.

(8) A. É. RENAIX, *Sint-Adriaansabdij*, n° 6, fo 41-42. On n'en conserve aucune trace dans les archives de l'abbaye, ni dans les comptes de la ville de Mons.

(9) A.G.R., *Papiers d'État et de l'Audience*, n° 1748/3, minute ; édition : E. DE CACAMP, *De Lijdensweg van Geeraardsbergen...*, dans *Het Land van Aalst*, XI, 57.

(10) A.G.R., *Papiers d'État et de l'Audience*, n° 1748/3 ; édition : E. DE CACAMP, *De Lijdensweg van Geeraardsbergen...*, dans *Het Land van Aalst*, XI, 57.

Entretemps, Warluzel tenta de devenir supérieur d'une autre abbaye, spécialement de Saint-Pierre à Gand, mais il échoua (1). Finalement, il fut nommé par Philippe II, le 23 octobre 1582, abbé d'Ename. Il mourut inopinément le 12 octobre 1587 chez un ami à Gand (2).

Entretemps, les biens de l'abbaye qui étaient toujours à l'abandon, furent, en 1582, attribués au prince Guillaume d'Orange (3).

**JACQUES DE SCHORISSE** (*Jacob, Jacobus*, de Schoorisse) régna de 1582 à 1583.

Il naquit à Audenarde et fut successivement curé de Saint-Barthélemy à Grammont, prieur puis prévôt de Saint-Adrien (4). Lorsqu'en 1583 il fut intronisé comme abbé, il comptait trente-neuf ans de prêtrise (5).

Il ne put remplir ses nouvelles fonctions bien longtemps car alors qu'il se trouvait sur la route Alost-Grammont, il fut gravement blessé par des gueux. Il mourut (6) peu après le 14 novembre 1583. Les quelques moines survivants demeuraient de nouveau sans supérieur.

**JEAN HASSAERT** (*Johannes, Hasart*) était le fils de Jean et Marguerite Gouvion ; il naquit à Mons le 3 novembre 1534. Il entra au monastère de Saint-Ghislain en 1548 et il y fut ordonné en 1555. Son abbé l'envoya étudier à Louvain pendant trois années. A son retour, il devint prieur de son abbaye d'origine (7).

Après deux ans de vacance abbatiale, on désigna, en 1585, les deux commissaires chargés de l'élection, l'abbé de Saint-Ghislain et le trésorier de la ville de Mons. Le 5 octobre, ils se rendirent au couvent et désignèrent deux candidats : Hassaert et un moine de Liessies, Benoît Séjournet. Le 6 novembre, Hassaert fut nommé abbé de Saint-Adrien, mais en raison de la situation financière et économique de l'abbaye, il se démit, le siège était à nouveau vaquant (8).

**BENOÎT SÉJOURNET** (*Benedictus Seiouret*) gouverna Saint-Adrien pendant deux ans de 1586 à 1588.

Le 16 février 1586 déjà, on dressa un état des biens de l'abbaye pour préparer l'élection d'un abbé (9). Pour cette nomination, Philippe II ne tint pas compte des lettres de recommandation de l'abbé de Maroille qui soutenaient la candidature de Martin le Couvreur. En effet, le 7 mai 1586, le candidat malchanceux de l'élection précédente était nommé abbé (10) ; il était précédem-

(1) E. POULLET, *Correspondance du cardinal de Granvelle, 1565-1588*, II, 402, et III, 79 et 143.

(2) E. BEAUCARNE, *Notices historiques sur la commune d'Eename*, II, 182.

(3) R. VAN HOUTTE, *Tafels der Resolutieboeken*, 195. — E. SOENS, *De abdij van Sint-Adriaan...*, 24-25.

(4) A.É. RENAIX, *Sint-Adriaansabdij*, n° 181, f° 17. — E. SOENS, *De abdij van Sint-Adriaan...*, 148. — En 1574, il était prieur et, en 1578, prévôt.

(5) A.G.R., *Papiers d'État et de l'Audience*, n° 903, f° 93.

(6) A.É. RENAIX, *Sint-Adriaansabdij*, n° 6, f° 40. — ARCHIVES DU DOYENNÉ DE GRAMMONT, *Liber annalium*, f° 105. — On aurait apposé une plaque commémorative en son honneur dans l'église abbatiale : A. DE PORTEMONT, *Recherches historiques...*, II, 224.

(7) A.G.R., *Papiers d'État et de l'Audience*, n° 912, f° 150.

(8) On verra au sujet des activités de Hassaert à l'abbaye de Saint-Ghislain : D. BAUDRY, *Annales de l'ancienne abbaye de St. Ghislain*, éditées par DE REIFFENBERG, *Monuments pour servir à l'histoire des provinces de Namur, de Hainaut et de Luxembourg*, VIII 199-826 et sv. — Le chroniqueur dit qu'il refusa la charge par humilité, mais après des instances répétées, il accepta la prélatrice à Saint-Ghislain, le 7 novembre 1586. Il mourut le 12 mai 1604. — Sur son abbatat à Saint-Ghislain, on verra : U. BERLIÈRE, *L'Abbaye de Saint-Ghislain*, dans *Monasticon belge*, I, 264-265.

(9) A.G.R., *Papiers d'État et de l'Audience*, n° 913, f° 1.

(10) A.G.R., *Papiers d'État et de l'Audience*, n° 913, f° 20.



ment religieux à Liessies. Le 3 août 1586, il reçut la bénédiction abbatiale dans l'église Sainte-Croix à Mons (1).

Peu après, il songea à rentrer à Grammont avec ses moines. Après un bref séjour à Cambron, ils s'établirent de nouveau à Grammont en septembre. En raison des longues guerres et des gaspillages des abbés précédents, le monastère était chargé d'une dette de 150.000 florins.

Découragé par cette situation, Benoît Séjournet remis sa charge, après onze mois, entre les mains de l'archevêque de Malines Heinsius et rentra à Liessies (2).

**JÉRÔME MONCEAUX** (H. de Moncheaux, de Moncheaux, de Monceaux; *Hieronimus Monsceaux, Jeronimus, Hieronimus*) gouverna le monastère (3) de 1588 à 1606. Le titre exact de ce supérieur fut d'abord seulement administrateur de l'abbaye. Précédemment, il avait été moine à Saint-Vast, prévôt de Haspre et prieur de Saint-Corneille à Englos près de Lille (4). Les archiducs Albert et Isabelle désiraient le voir nommer abbé, mais Monceaux ne voulait pas abandonner le prieuré pour une abbaye aux revenus diminués. Il soumit donc une requête au Conseil privé; celui-ci rendit un jugement de Salomon, en attribuant le prieuré au nouvel Ordre des jésuites et l'abbaye à Monceaux, moyennant une rente de 500 florins que lui payeraient les jésuites. Monceaux refusa. Finalement, en 1600, à la suite d'une supplique adressée au pape et au nonce, le prieuré fut définitivement acquis aux jésuites et l'abbaye à Monceaux (5). En mai ou en juin 1600, il reçut la bénédiction abbatiale et promit solennellement de sauvegarder l'abbaye et l'église et d'observer les lois (6).

Déjà, en tant qu'administrateur, l'abbé eut une lourde charge : les dettes devaient être apurées, les bâtiments méritaient une restauration complète, la Communauté devait être rétablie, les domaines contrôlés et la vie religieuse renforcée; en un mot, il fallait un renouveau total. Il rétablit les bâtiments et fit réparer, en 1592, la châsse, endommagée par les nombreux voyages (7). Deux ans plus tard, l'abbatiale et les autres églises de Grammont purent être rendues au culte (8).

(1) Pour l'abbaye de Liessies, voir A.D.N., *Bénédictins et Cisterciens, Cartulaire de Liessies*, n° 16.

(2) Tous ces événements ne sont connus que par : B. RUTBAU, *La Vie et Martyre de saint Adrien...*, 225-226. — G. VAN WAESBERGHE, *Gerardimontium...*, 176, et les chroniques du XVII<sup>e</sup> siècle. — On ne conserve qu'un seul document de l'abbatiale de Sejournet à Saint-Adrien : E. SOENS, *De abdij van St. Adriaan...*, n° 205.

(3) Ses armes étaient décrites : « Des barres traversées » par A. DE PORTEMONT, *Recherches historiques...*, II, 228. — Sa devise était *Vive moritutus* ou *vive ut vivas*. — Aux A.G.R., *Papiers d'État et de l'Audience*, on ne conserve aucun document concernant sa nomination. D'après une minute d'une liste des abbés dressée par l'abbé Ildephonse van Hoorde (1738-1763), Monceaux aurait déjà été nommé le 1<sup>er</sup> août 1587 et la lettre de nomination aurait été donnée au camp de Sluis : ARCHIVES PRIVÉES À OVERBOELARE, n° 22.

(4) A. LOUANT, *Correspondance d'Ottavio Misto Frangipani, premier nonce de Flandre (1596-1606)*, III, *Introduction générale. Lettres dans Analecta Vaticano-Belgica*, 2<sup>e</sup> série, 247, n° 693. — A.G.R., *Conseil privé*, n° 1129. — Haspres et Englos, France, département du Nord.

(5) A. LOUANT, *Correspondance...*, III, dans *Analecta Vaticano-Belgica*, 2<sup>e</sup> série, 247, note 1. — A. ARCH. M., *Sint-Adriaansabdij, Conflits Wallons-Flamands*, pièce 3. — Ce document donne la date du 4 juin pour la bénédiction.

(6) A. ARCH. M., *Sint-Adriaansabdij*, n° 2, élections bénédictines. — A cette époque, on fut confronté avec une pénurie de prêtres dans les paroisses, c'est pourquoi quelques religieux de l'abbaye assurèrent le service paroissial dans les villages environnants; voir J. DE BROUWER, *Bijdrage tot de Geschiedenis van het godsdienstige leven en de herkelijke instellingen in het Land van Aalst tussen 1550 en 1621 volgens de verslagen van de dekanale bezoeken*, 146 et sv., Alost, 1961.

(7) BIBLIOTHÈQUE DE L'UNIVERSITÉ DE LOUVAIN, *Archives, Saint-Adrien XII*, n° 7; édition : A. DE PORTEMONT, *Recherches historiques...* II, 226, note 1. — ARCHIVES DU SÉMINAIRE DE GAND, *Geraardsbergen, Apologie*, 1<sup>o</sup> 5. — Il se peut que l'abbé ait emporté une partie des reliques pour les offrir à son couvent de Saint-Vaast, comme en témoigne des procès ultérieurs en vue de les récupérer. — Tous les magistrats communaux et de hautes autorités religieuses assistèrent à la translation des reliques dans la châsse. — Selon un rapport décanal de 1592, le couvent était bien administré, voir J. DE BROUWER, *Bijdrage tot de Geschiedenis...*, 256. — En ce qui concerne Okegem (prov. de Flandre-Orientale, cant. de Ninove), un différend surgit entre le prélat de l'abbaye norbertine de Ninove et celle de Saint-Adrien en 1601 et 1602 : J. DE BROUWER, *Bijdrage tot de Geschiedenis...*, 278.

(8) B. RUTBAU, *La Vie et Martyre de saint Adrien...*, 226-229.

Pour la première fois depuis l'installation d'un abbé wallon à Saint-Adrien, trois novices wallons furent acceptés sous cet abbatiat. Ce précédent aura, comme on le verra, de lourdes conséquences pour l'unité de la Communauté et aussi pour la vie religieuse à Grammont et dans les environs (1).

Monceaux établit de nouveaux contrats de baux pour divers domaines; il porte alors le titre de *gekosen prelaet, gedenomeert prelaet ende administrator-generaal* (2). Après de multiples tentatives pour assainir la situation financière du monastère, il fut, en 1599, attiré en justice par l'abbé de Saint-Pierre de Gand pour non-paiement d'arriérés de rentes (3). L'année suivante, il siège aux Etats-Généraux à Gand (4). La même année, pendant un voyage des archiducs entre d'Audenarde à Bruxelles, Monceaux vendit pour une somme de 2.000 florins le tableau « Les Trois Rois » de Jean Mabuse (5). Pourtant les dettes étaient loin d'être acquittées, puisqu'en 1602 et 1604, l'abbé dut demander l'autorisation d'aliéner des biens et de contracter des emprunts (6).

En 1604, Monceaux dut à nouveau mettre en sécurité les reliques en raison de l'insécurité créée par la présence des troupes anglo-irlandaises (7).

L'abbé Monceaux mourut deux ans plus tard, le 12 septembre 1606, et fut enterré dans le chœur de l'abbatiale (8).

**HENRI DE BUSEGNIES** (*Heinrich* de Buzegnies, *Henricus*) régna (9) de 1606 à 1613.

Ce prélat appartenait à une noble famille de Mons. En 1594 il entra au monastère de Saint-Denis dont il devint prieur dix ans plus tard (10).

Après l'annonce à l'Audience du décès de l'abbé Monceaux on demanda la nomination d'un certain Atbert, moine de Saint-Pierre à Gand (11). Le bourgmestre de Grammont recommanda pour sa part la candidature du prieur P. Boschier (12). Ces démarches n'eurent aucune suite, ni même le résultat de l'élection (13) puisque, le 24 novembre 1606, les archiducs nommèrent Henri de Busegnies, abbé (14). Il prit ses fonctions à la mi-décembre.

Cet abbé entretenait des relations d'amitié avec Francisci-Bernardino de Cassina, seigneur de Boelare. Grâce à l'appui financier et aux relations italiennes de ce dernier, de Busegnies put

(1) A. ARCH. M., *Sint-Adriaansabdij*, conflit Wallons-Flamands, liste des moines du XVII<sup>e</sup> siècle.

(2) E. SOENS, *De abdij van Sint-Adriaan...*, 165 (1590-1595), 205-207 (1589-1599) et 234-236 (1591-1598).

(3) A.É. GAND, *Sint-Pietersabdij*, 2<sup>e</sup> série, n<sup>o</sup> 1631. — Ce différend fut soumis au Conseil de Flandre.

(4) M. GACHARD, *Actes des États Généraux de 1600*, 50, Bruxelles, 1849.

(5) B. RUTBAU, *La Vie et Martyre de saint Adrien...*, 229. — Cf. ci-dessus l'abbatiat de Jean de Broedere (1504-1525).

(6) A.É. RENAIX, *Sint-Adriaansabdij*, n<sup>o</sup> 193; *Stadshandvesten van Geraardsbergen*, n<sup>os</sup> 232 et 233 a et b. — A. ARCH. M., *Sint-Adriaansabdij*, Église abbatiale, régimes, reliques etc.

(7) V. FRIS, *De abdij van Sint-Adriaan*, 144.

(8) B. RUTBAU, *La Vie et Martyre de saint Adrien...*, 230. — A. DE PORTEMONT, *Recherches historiques...*, II, 228.

(9) On verra pour ses armes, DE JONGHE D'ARDOYE, H. HAVENT et G. DANGAERT, *Armorial belge du bibliophile*, I, 153, Bruxelles, 1930. Sa devise était *Pedementim*. — Otto Venius, Otto van Veen (1558-1629) fut un des maîtres de Pierre-Paul Rubens, il peignit le portrait de l'abbé. — Cette toile est citée dans un inventaire du XVIII<sup>e</sup> siècle (ARCHIVES DU DOYENNÉ DE GRAMMONT, *Liber Annalium* f<sup>o</sup> 70) et appartient jusqu'il y a quelques années à E.H. Brocogens, curé retraité de Grammont. Ce prêtre le légua à l'évêché de Gand où il se trouve aujourd'hui.

(10) DE REIFFENBERG, *Monuments pour servir à l'histoire...*, VII, *Chronique de l'abbaye de Saint-Denis en Broquerioie depuis sa fondation jusqu'en 1645, par Gaspar Vinck, abbé*, 577.

(11) A.G.R., *Papiers d'État et de l'Audience*, n<sup>o</sup> 921, 20.

(12) A. ARCH. M., *Sint-Adriaansabdij*, n<sup>o</sup> 2, Élections bénédictines, 1<sup>er</sup> doc.

(13) A.G.R., *Papiers d'État et de l'Audience*, n<sup>o</sup> 921, 20. — Le résultat accordait dix voix à Paul Boschier, prieur, et huit à Gaspard Vincq.

(14) A.É. RENAIX, *Stadshandvesten van Geraardsbergen*, n<sup>o</sup> 234. — On verra l'état des biens dressé à cette occasion aux A. ARCH. M., *Sint-Adriaansabdij*, n<sup>o</sup> 17, Biens et revenus...

voir son désir se réaliser et reçut l'autorisation de porter la mitre, en 1611. Le 21 juillet 1612, Mathias Hovius, archevêque de Malines, lui donna la bénédiction abbatiale à Bruxelles (1).

Dès son entrée en charge, Henri de Busegnies tenta d'imposer une réforme à l'abbaye de Saint-Adrien. C'est dans ce but qu'il entreprit une enquête qui révéla que huit moines étaient favorables au changement (2). Il est bien établi que l'abbé paya de sa personne pour imposer dans nos régions les constitutions de la Congrégation de Valladolid. Mais il ne put y parvenir malgré son talent et ses multiples efforts (3).

En 1606, le couvent qui était presque complètement restauré fut dévasté par une tempête.

En 1610, Henri de Busegnies put obtenir l'incorporation à l'église de Berg des chapelles de Saint-Lambert et de Saint-Antoine (4).

Peu après sa bénédiction à Bruxelles, Busegnies fut désigné, le 24 janvier 1613, comme abbé de son couvent d'origine Saint-Denis; il y mourut (5), le 24 septembre 1623. Avant son départ, il offrit, en signe de reconnaissance à l'abbaye de Saint-Adrien, une toile d'un maître inconnu, représentant Totulus soumis à saint Benoît. Cette œuvre fut placée dans la chapelle Notre-Dame (6).

**GASPARD VINCQ** (Vincque, Jaspar, Gaspar) fut abbé de 1613 à 1624.

Il était né à Vaulx (7) le 5 janvier 1575. En 1593, il entra à Saint-Adrien où il fit profession un an plus tard. Il remplit ensuite successivement les fonctions de maître des novices sous-prieur et prieur (8). En 1608, il signe déjà un acte en tant que prieur (9).

C'est sur recommandation de de Busegnies qu'il fut élu par ses confrères et nommé par les archiducs, le 14 mars 1613. Il y avait plus d'un siècle qu'un abbé n'avait été choisi au sein de la Communauté (10).

En 1616, Vincq s'éleva au nom du couvent contre les menées des *meuniers* de la ville; il adressa sa protestation au magistrat qui aplanit le différend (6).

(1) B. RUTEAU, *La Vie et Martyre de saint Adrien*, 230. — DE REIFFENBERG, *Monuments pour servir à l'histoire...*, I, 239. — V. CAMPEN, *La baronnie de Boulare*, 93. — Le seigneur de Boelare de Cassina paya même la mitre.

(2) A. ARCH. M., *Sint-Adriaansabdij*, Réforme 1627. — Ce document est entre autres, signé par l'ancien abbé, Gaspard Vincq.

(3) U. BERLIÈRE, *Mélanges d'histoire bénédictine*, 1<sup>re</sup> série, 125, Maredsous, 1897. — Cinq religieux qui approuvaient la réforme demandèrent cependant à en être dispensés en raison de leur âge et de leur mauvaise santé. Ils se fixeraient éventuellement dans un autre couvent et recevraient une rente viagère de 250 florins. Un de ces moines remplit même une fonction dans la paroisse d'Heldergem qui appartenait à Saint-Adrien depuis sa fondation. (J. DE BROUWERE, *Bijdrage tot de geschiedenis...*, I, 174, 210 et 223).

(4) Voir A.G.R., *Grote Raad van Mechelen*, procès, n° 1069.

(5) U. BERLIÈRE, *L'abbaye de Saint-Denis en Broqueroie*, dans *Monasticon belge*, I, 239, Maredsous, 1890-1897.

(6) Il s'agit de Totilas, un seigneur Goth (542-552). Saint Benoît mourut en 543. — Cette toile figure dans l'inventaire des tableaux dressé en 1792: ARCHIVES DU DOYENNÉ DE GRAMMONT, *Liber annalium*, f° 70, H. *Benedictus met Galla ten tijde van Totila*. C'est probablement après la révolution française que cette toile est entrée en possession du prieuré bénédictin d'Hunnegem. Elle s'y trouve encore à l'heure actuelle. — *Catalogus der tentoonstelling Geraardsbergen, 1068-1968*, n° 133.

(7) Prov. de Hainaut, cant. de Tournai.

(8) U. BERLIÈRE, *Mélanges d'histoire bénédictine*, 135. — DE REIFFENBERG, *Monuments pour servir à l'histoire...*, VII, *Chronique de l'abbaye de Saint-Denis en Broqueroie...*, 579 et 628. — U. BERLIÈRE, *L'abbaye de Saint-Denis...*, dans *Monasticon Belge*, I, 239.

(9) A. ARCH. M., *Sint-Adriaansabdij*, Réforme 1627.

(10) A. ARCH. M., *Sint-Adriaansabdij*, n° 2, Élections bénédictines. La lettre de nomination ne porte pas de sceau.

(11) BIBLIOTHÈQUE DE L'UNIVERSITÉ DE LOUVAIN, *Archives, Saint-Adrien* n° XII, n° 10, copie notariée.

Un an plus tard, l'abbé Vincq nomma un curé à Berg (1) et le 30 août 1619, il conclut un accord avec le seigneur de Boelare au sujet de la paroisse Saint-Macaire à Nederboelare (2).

A la demande du provincial des Pays-Bas, Bernard Monerat, Claude Duvivier, prédicateur du roi et deux de ses confrères vinrent à Grammont en 1622 pour déterminer s'il pouvait y installer une maison de l'Ordre des minimes (3). L'abbé Gaspard leur offrit avec l'autorisation de la ville, l'église Sainte-Catherine (4). Les religieuses réformées de Saint-Benoît d'Arras firent la même requête. L'abbé la soumit au magistrat de la ville qui approuva la proposition (5) le 9 décembre 1623. Le 24 janvier 1624, Gaspard Vincq décida que les religieuses devraient s'établir près de l'église de Hunnegem qu'elles venaient de recevoir (6). Cependant en attendant la préparation des bâtiments, elles pouvaient s'installer dans le voisinage de l'abbaye Saint-Adrien (7).

Pendant l'abbatiat de Vincq, une querelle éclata entre l'abbé et le monastère de Saint-Vaast à Arras en raison du vol des reliques de Saint Adrien (8). Ce procès avait été intenté dès 1606 par les moines de Grammont (9). Ce n'est que le 9 février 1623 qu'un accord définitif fut agréé par l'abbé de Saint-Vaast (10) et, le 27 février, le chanoine tournaisien du Thilleul put ramener les reliques à Saint-Adrien (11).

En ce qui concerne la vie communautaire, il faut également signaler que Gaspard Vincq, tout comme ses prédécesseurs Monceaux et de Busegnies, accueillit comme novices des wallons — cinq sur les dix entrées pendant sa prélature de onze ans (12).

Vincq ne put suivre longtemps le développement de son monastère rénové, car après la mort à l'abbaye de Saint-Denis d'Henri de Busegnies, il fut élu par la Communauté de Saint-Denis afin de poursuivre l'œuvre réformatrice de son prédécesseur (13).

Il y fut nommé abbé (14) en juillet 1634. Après neuf ans de règne, il occupa la même charge au monastère de Saint-Pierre à Gand.

Gaspard Vincq mourut à Bruxelles (15) le 24 mars 1659.

(1) A. ARCH. M., *Paroisses, Bergh*, 1<sup>re</sup> liasse.

(2) A.É. RENAIX, *Sint-Adriaansabdij*, n° 97. — A. ARCH. M., *Sint-Adriaansabdij*, n° 17, Biens et Revenus, des deux sceaux seul celui de l'abbé est encore bien conservé. — V. CAMPEN, *La Baronnie de Boulare*, 93, et A.G.R., *Grote Raad van Mechelen*, n° 1202.

(3) A.É. RENAIX, *Sint-Adriaansabdij, Chartrier*, n° 368bis. — On n'est pas certain si le Grand Conseil de Flandre et de Bourgogne à Madrid possède le document relatif à cette donation dans sa correspondance : A. VAN DURNE, *Les Archives Générales de Simancas...*, III, 49, n° 2474, 14 avril 1622, Bruxelles, 1964.

(4) G. VAN WAESBERGHE, *Gerardimontium...*, 190-192. — A. DE PORTEMONT, *Recherches historiques...*, II, 255. — Toutes les possessions de cette église qui avait été offerte à Saint-Adrien en 1515 par Léon X, furent attribuées au Nouvel Ordre : cimetière, rentes, terres, fondations.

(5) A.É. RENAIX, *Stad Geraardsbergen, Oud Archief, Resolutie boeken*, n° 1, f° 39 ; édition A. DE PORTEMONT, *Recherches historiques...*, II, 258-260.

(6) ARCHIVES DU PRIEURÉ DE HUNNEGEM À GRAMMONT, I, *Actes*, nos 1 et 2. — A.É. GAND, *Bisdomearchief*, M. 237.

(7) A.É. GAND, *Bisdomearchief*, M. 237.

(8) En 1592 et 1594, l'abbé Monceaux, à la demande de Matthias Hovius qui était alors vicaire général de Malines, avait fait ouvrir la chasse de Saint-Adrien afin de vérifier l'état des reliques après leurs multiples voyages. A cette occasion, l'abbé offrit une jambe du saint à son abbaye d'origine. Après sa mort les religieux de Saint-Adrien la réclamèrent. Le 5 novembre 1608, l'affaire fut soumise au nonce apostolique Guido, archevêque de Rhode qui désigna l'évêque de Cambrai Guillaume de Berghes comme juge.

(9) A.É. RENAIX, *Sint-Adriaansabdij*, n° 57, f° 43. — BIBLIOTHÈQUE DE L'UNIVERSITÉ DE LOUVAIN, *Archives, Saint-Adrien*, n° XII, n° 8. — J. PIETERS, *Sint-Bartholomeuskerk en Sint-Adriaansabdij te Geraardsbergen*, dans *Het Land van Aalst VII*, 233-235.

(10) A.É. RENAIX, *Sint-Adriaansabdij*, n° 58.

(11) A.É. RENAIX, *Sint-Adriaansabdij*, n° 59.

(12) A. ARCH. M., *Sint-Adriaansabdij*, Difficultés entre Flamands et Wallons.

(13) U. BERLIÈRE, *Monasticon belge*, I, 239.

(14) A.G.R., *Conseil d'État*, n° 1283.

(15) U. BERLIÈRE, *Monasticon belge*, I, 239.

**MARTIN LEBRUN** gouverna Saint-Adrien (1) de 1624 à 1656. Il était originaire de Roisin (2).

Il était âgé de quarante-sept ans lorsqu'il fut élu abbé le 17 avril 1624. Il possédait une licence en Théologie de l'Université de Louvain ; par la suite, il avait été chanoine de Sainte-Gudule à Bruxelles, curé de Roucourt (3) où il contribua grandement au succès du culte de Notre-Dame à Peruwelz (4).

A Grammont, il poursuivit l'œuvre de son prédécesseur. Il était le père spirituel des religieuses bénédictines et surveilla la construction de leur couvent. A la demande de l'archevêque de Malines, il en posa la première pierre le 25 novembre 1624. En outre, un moine de Saint-Adrien y était chargé de la célébration de la messe et des heures canoniales (5).

Lebrun tenta de promulguer une réforme profonde de la Communauté en application des idées des abbés précédents Henri de Busegnies et Gaspard Vincq (6).

Le 29 septembre 1625, Lebrun porta à la connaissance de l'archevêque un plan de vingt-six articles visant à conserver la discipline et la paix dans le couvent. Bientôt quelques moines approuvèrent l'abbé et Lebrun reçut de l'archevêque l'autorisation d'appliquer la réforme à Saint-Denis avec l'aide de huit religieux dont cinq novices (7). Le 14 décembre 1625 et le 9 juin 1626, l'archevêque envoya son approbation des statuts. Cependant quelques moines n'étaient pas d'accord et firent part de leur opposition à de nombreuses reprises à l'archevêque (8). Le 17 juillet fit rapport sur la tentative de Saint-Denis. Afin d'établir et d'améliorer leur réforme, les abbés de Saint-Adrien et de Saint-Denis désiraient former une Congrégation, mais ce projet échoua (9). Les deux monastères durent donc entreprendre la réforme par leurs propres moyens. Malgré l'opposition de quelques religieux, Lebrun, le 27 février 1627, prononça avec le reste du couvent, les vœux imposés par la nouvelle règle (10).

Un an plus tard, le 26 août 1628, les abbayes d'Affligem, de Saint-Denis et de Saint-Adrien se réunirent en une Congrégation en vue d'une réforme conventuelle (11). Cet accord fut solennel-

(1) A propos de cet abbé, un manuscrit des archives des seigneurs de Boelare dit : « qu'il était très jeune, très mondain et ne connaissant les plaisirs de la chasse et de la pêche » ; V. CAMPEN, *La Baronnie de Boulare*, 95. — Son portrait qui est peut-être l'œuvre d'un disciple de Rubens est conservé dans une COLLECTION PRIVÉE À GRAMMONT.

(2) Prov. de Hainaut, cant. de Dour.

(3) A. ARCH. M., *Sint-Adriaansabdij*, n° 2, Élections bénédictines. On verra l'état des biens en 1624 dans le même fonds, n° 17, Biens et Revenus et aux A.G.R., *Papiers d'État et de l'Audience*, n° 923.

(4) L. BAUDELET, *Études de Bon Secours dans Annales du cercle archéologique de Mons*, IX, 252, Mons, 1869.

(5) ARCHIVES DU PRIEURÉ DE HUNNEGEM À GRAMMONT, *Actes*, n° 3. — Dès la fondation du prieuré, les abbés et de nombreux moines de Saint-Adrien, souvent à l'occasion de leur entrée, firent des donations à Hunnegem : ARCHIVES DU PRIEURÉ DE HUNNEGEM À GRAMMONT, *Boek der Schenkingen*, n° 3. — Sur les rapports entre Saint-Adrien et Hunnegem, on verra : M. DE MEULEMEESTER, *Étude documentaire sur le monastère des bénédictines de Hunnegem à Grammont*, 255.

(6) Depuis longtemps, des tentatives avaient été faites par des abbés de différents monastères pour établir une réforme fondamentale. Cette réforme est inspirée de la réforme de Lorraine (Saint-Hubert, Saint-Denis...). — On verra sur les développements de ce mouvement : U. BERLIÈRE, *Mélanges d'histoire bénédictine*, 1<sup>re</sup> série, 143 et sv.

(7) A. ARCH. M., *Sint-Adriaansabdij*, Réforme de 1627.

(8) A. ARCH. M., *Sint-Adriaansabdij*, Réforme de 1627.

(9) U. BERLIÈRE, *Mélanges d'histoire bénédictine*, 147. — B. DE MEESTER, *Correspondance du nonce Giovanni Francisco Guidi di Bagno (1621-1627)*, II, 1625-1627, dans *Analecta Vaticano-Belgica*, 3<sup>e</sup> série, *Nonciature de Flandre*, VI, 795, Bruxelles, Rome, 1939.

(10) A. ARCH. M., *Sint-Adriaansabdij*, Réforme de 1627.

(11) A.É. RENAIX, *Sint-Adriaansabdij*, n° 5. — ARCHIVES DE L'ABBAYE D'AFFLIGEM, *De Congregatione beate Mariae Virginis in templo praesentatae, 1629-1653 et alia quaedam*. — ARCHIVES DE L'ABBAYE DE SAINT-PIERRE ET SAINT-PAUL À TERMONDE, n° 32, *Varia circa reformationis S. Bertini et Hafligemensis*, 1<sup>o</sup> 185. — Voir aussi : L. DEVILLERS, *Mémoire sur les cartulaires de l'abbaye de Saint-Denis en Broqueroie*, dans *Annales du cercle archéologique de Mons*, X, 103-241, Mons, 1871.

lement conclu en l'église d'Affligem, en présence de l'archevêque de Malines, Boonen. Jusqu'en 1653, on tint un Chapitre général à tour de rôle dans chaque abbaye. Les novices y étaient agréés et éventuellement, on y promulguait de nouveaux statuts (1).

Pendant cette période, Lebrun avait obtenu de la ville le 13 avril 1627, l'autorisation d'annexer à l'abbaye l'église Saint-Luc, toute proche (2). Le 6 mai de la même année, il fonda, avec l'accord de l'archevêque Boonen, une Confrérie de Saint-Adrien et de Sainte-Nathalie. Cette fondation fut confirmée le 15 juillet par le pape Urbain VIII (3). En 1629, l'abbé prit l'importante décision d'incorporer à l'abbaye le collège de la ville (4). L'écrivain Benoît Ruteau en fut le premier régent (5).

La dévotion à la Vierge que Lebrun avait favorisée pendant son séjour à Péruwelz et à Roucourt fut également à l'honneur à Grammont. En 1636, l'abbé fit démolir la vieille chapelle mariale de l'Oudenberg et en fit construire une nouvelle. Les travaux furent régulièrement interrompus si bien que l'œuvre ne fut achevée (6) qu'en 1640.

En ce qui concerne l'économique, le monastère dut faire face à différents procès devant le Conseil de Flandre (7). Entretemps, l'abbé Lebrun consentit à la donation des revenus des frères de Notre-Dame à Capellen, dépendants de l'église Saint-Barthélemy; l'archevêque approuva cet acte par la suite (8).

Lebrun offrit, en 1645, au couvent de Hunnegem, un jubé pour la chapelle Notre-Dame (9). Le 11 septembre 1651, le Conseil de Flandre s'opposa à une tentative de l'abbé de remplacer les prêtres séculiers de la confrérie de Capellen par des moines réformés de Saint-Adrien (10).

(1) Le nonce P. STRAVIUS en fit un bon compte-rendu en 1636 : W. BRULEZ, *Correspondance de Ruhard Pauli Stravius (1634-1642)*, dans *Analecta Vaticano-Belgica*, OO, 135, n° 297, Bruxelles, Rome 1955. — En 1643, l'abbaye de Saint-Ghislain entra à son tour dans la Congrégation. A cette occasion, des moines de Saint-Adrien écrivirent des prières en vers : D. BAUDRY et A. DUROT, *Annales de l'abbaye de Saint-Ghislain*, 115.

(2) A. DE PORTEMONT, *Recherches historiques...*, II, 244-245.

(3) BIBLIOTHÈQUE DE L'UNIVERSITÉ DE LOUVAIN, *Archives, Sint-Adriaansabdij*, XII, n° 12, *Registre de la Confrérie de Saint-Adrien à Grammont érigée et confirmée en 1627*. — Urbain VIII (Maffeo Barberini) fut pape du 6 août 1623 au 29 juillet 1644. — La Confrérie se transforma en 1715 en une Chambre de Rhétorique s'occupant de théâtre : cf. A. DE PORTEMONT, *Recherches historiques...* II, 105-107. — A cette même époque, le culte de saint Adrien était fort répandu à Luxembourg : A.É. RENAIX, *Sint-Adriaansabdij Registres*, n° 186. — S.A., *Hadrianus dag su Letteburg*, 20 pages, Luxembourg, 1645.

(4) E. SOENS, *De voormalige scholen te Geeraardsbergen*, dans *Handelingen der Maatschappij van Geschied — en Oudheidkunde te Gent XI*, 37-83, Gand, 1911. — Dans les Pays-Bas du Sud, les bénédictins ne possédaient que deux collèges d'Humanités, l'un à Saint-Trond, l'autre à Grammont. A l'origine, l'école latine, appelée aussi Saint-Jean, fut fondée par les hiéronymites vers les années 1425-1430. Au début du XVII<sup>e</sup> siècle, cet Ordre n'ayant plus de maison à Grammont, la ville reprit le Collège et l'installa dans une maison privée, située sur le marché. Cependant la charge était si importante que la ville céda très volontiers l'école latine à l'abbé de Saint-Adrien en 1629. La direction en fut confiée à un régent et à un sous-régent, placés sous contrôle direct de l'abbé. Les professeurs furent recrutés parmi les membres de Communautés alliées. — Voir aussi J. ART, *Het lager onderwijs te Gent en op het omliggende platteland rond het einde van het Ancien Régime, Voorlichtingsreeks van het Oostvlaams Verbond van de kringen voor geschiedenis, nieuwe reeks*, 10, Gent, 1970.

(5) E. SOENS, *De abdij van Sint-Adriaan...*, 62.

(6) A.É. GAND, *Sint-Pietersabdij*, 2<sup>e</sup> série, n° 1132. — La chapelle d'Oudenberg était située à environ cinq cents mètres au Sud-Est de l'abbaye, au sommet d'une colline qui, d'après le document, devait également s'appeler *Sint-Adriaansberg*.

(7) G. BUNTINX, *Inventaris van het Archief van de Raad van Vlaanderen*, III, n°s 11092 et 11153, Bruxelles, 1966. — A. ARCH. M., *Sint-Adriaansabdij, Querelles, abus...*, 16<sup>e</sup>-18<sup>e</sup> siècles. — A.É. RENAIX, *Sint-Adriaansabdij*, n° 1162.

(8) A.É. RENAIX, *Sint-Adriaansabdij*, n° 1162.

(9) ARCHIVES DU PRIEURÉ DE HUNNEGEM À GRAMMONT, *Boek der Schenkingen*, 1<sup>o</sup> 5.

(10) A.É. RENAIX, *O.L. Vrouwospitaal van Geeraardsbergen, Chartier*, n° 729.

En 1643, Lebrun fut désigné comme trésorier principal pour la construction d'une écluse sur la Dendre à Pollare (1).

Les dernières années de cet abbatiat se déroulèrent sous la menace pour la ville et le monastère, des armées de Louis XIV. Par mesure de sécurité, les reliques de saint Adrien furent conduites à Gand (2).

Le 23 juin 1656, l'abbé reçut Don Juan en son abbaye. Lebrun mourut le 30 décembre suivant et fut enterré dans le chœur de l'église (3).

**HUBERT MEURANT** régna de 1656 à 1676. Né en 1613 dans l'évêché D'Avesnes, il entra à l'âge de dix-neuf ans au couvent de Saint-Adrien (4) et y fit profession (5) le 7 novembre 1632. Il devint prieur après la mort de l'abbé Lebrun et c'est en qualité qu'il fit part au Conseil d'Etat du décès de son supérieur. Les commissaires désignés furent Jérôme Marlier, abbé de Saint-Ghislain et Jean-Baptiste della Faille, président du Conseil de Flandre (6). Pendant leur enquête, ils s'intéressèrent à quelques problèmes ne concernant pas uniquement les deux candidats les plus importants, Meurant et Warnant, mais aussi les relations entre Wallons et Flamands. En effet, pendant son abbatiat, Lebrun avait introduit quelques moines francophones si bien que les Flamands étaient minoritaires dans une abbaye flamande — située, il est vrai sur la frontière linguistique. La proportion était d'un Flamand pour trois Wallons (7). Sur avis des commissaires, le prieur, Hubert Meurant fut nommé le 2 mai 1657 et installé le 7 juin suivant (8). En même temps, il dut payer une pension annuelle de cent florins (9).

Peu après sa nomination, il approuva une requête du magistrat communal qui désirait fonder une Confrérie de la Sainte-Trinité. L'archevêque accorda son autorisation (10) le 24 septembre 1657. L'année suivante, l'abbé Meurant nomma un nouveau curé à Berg (11). Les différends avec la commune de Denderhoutem à propos de l'appartenance des dîmes refirent surface en 1659-1660. Le Conseil de Flandre dut intervenir à nouveau (12).

Pendant son abbatiat, le monastère traversa des années difficiles. Grammont fut mêlée à la campagne de Condé et Turenne; la ville fut à nouveau attaquée. Meurant fut donc à son tour contraint de faire transporter à Bruxelles les objets les plus précieux et surtout la châsse de Saint-Adrien; ils y restèrent six mois. C'est à ce moment également en 1670 que de nombreuses archives furent détruites (13). En 1675 et 1676, l'abbaye fut à nouveau attaquée et occupée par les troupes françaises qui exigèrent encore une plus grande partie des récoltes (14).

(1) F. H. VAN GASSEN, *Geschiedenis van Ninove*, 36, Ninove, 1948. ARCHIVES DE LA CATHÉDRALE DE TOURNAI, *Saint-Adrien*, 1640. — Le prêt se montait à 34.000 florins.

(2) B. RUTBAU, *Vie et Martyre de saint Adrien...*, 172. — Sur les dommages causés par les troupes, on verra : V. FRIS, *Geschiedenis van Geeraardsbergen*, 196-205.

(3) A.É. RENAIX, *Sint-Adriaansabdij*, n° 6, f° 49. — Son épitaphe portait la mention *In caelo semper gaudeat*.

(4) A.É. RENAIX, *Sint-Adriaansabdij*, n° 5, f° 216.

(5) A.É. RENAIX, *Sint-Adriaansabdij*, nos 5, 67 et 218. ARCHIVES DE L'ABBAYE DE SAINT-PIERRE ET DE SAINT-PAUL À TERMONDE, n° 32, *Varia circa reformationis...*, f° 219.

(6) A.G.R., *Conseil d'État*, n° 1283, 27 décembre 1656.

(7) A.G.R., *Conseil d'État*, n° 1283. Cette mauvaise situation est dénoncée, entre autres, par le prévôt d'Affligem dans une lettre à l'archevêque. Il fait un bilan des dangers inhérents à une telle situation.

(8) A.G.R., *Conseil d'État*, n° 1283.

(9) A.G.R., *Conseil d'État*, n° 1283.

(10) BIBLIOTHÈQUE DE L'UNIVERSITÉ DE LOUVAIN, *Archives, Sint-Adriaansabdij*, n° XII, n° 11.

(11) A. ARCH. M., *Parochies, Bergh*, 1<sup>re</sup> liasse.

(12) J. BUNTINX, *Inventaris van het archief...*, III, nos 14216 et 14217.

(13) A.G.R., *Jointe des amortissements*, n° 597. — ARCHIVES PRIVÉES À OVERBOBLARE, doc. n° 1.

(14) ARCHIVES DU SÉMINAIRE DE GAND, *Geeraardsbergen, Apologie...*, f° 4. Pendant la Fronde, les armées de Condé et de Turenne occupèrent successivement l'abbaye. — V. FRIS, *Geschiedenis van Geeraardsbergen*, 204-209.

Les guerres et les incendies ne suffisaient pas encore à l'abbaye, le supérieur dut en outre faire face à des conflits internes. La gestion économique qui avait été confiée à Martin du Choquel faisait l'objet des nombreuses critiques de certains moines car le receveur exécutait trop de dépenses inutiles (1). Il n'y avait pas d'unanimité au sein de la Communauté pour suivre la règle de Saint-Benoît et les procès entre l'abbé et l'église paroissiale de Grammont se firent plus aigus encore (2). C'est avec toutes ces difficultés que son successeur allait être confronté plus encore.

L'abbé Meurant mourut (3), le 22 décembre 1676.

VICTOR WARNANT fut prélat de 1677 à 1686. Au début de février 1677, les commissaires A. Vander Meulen, curé de Grammont et licencié en Théologie, et Fl. de la Court premier échevin de la ville, firent connaître leur rapport au Conseil d'État ; ils proposaient, après avoir recueilli les votes des religieux, les trois candidats suivants : Warnant, comme abbé, Van den Herreweghe, comme receveur et Goudenhoof, comme prieur (4). Entretemps, le Conseil d'État avait reçu de nombreuses lettres du prieur et de l'abbé de l'abbaye bénédictine de Gand et de tous les moines flamands de Saint-Adrien. Tous exigeaient, en s'appuyant sur de nombreux arguments bien fondés, que le nouveau prélat fut Flamand (5). Malgré ces lettres justifiées et ces protestations, ce fut encore un Wallon qui fut nommé, Victor Warnant.

Né à Jupille (6) en 1618 (7), il avait fait profession à Grammont (8), le 13 août 1641. Charles II, roi d'Espagne, le nomma abbé le 17 février 1677 et lui imposa une pension annuelle de deux cents florins (9).

Le 11 juillet 1678, le nouvel abbé assista le vicaire général Vaenkens qui accorda la bénédiction abbatiale à l'abbé de Cambron Fr. Libert dans l'église de Beaupré à Grimminge (10).

En 1680, Warnant offrit une somme de trois cents florins afin d'augmenter la capacité de l'écluse de Pollare. Cette dépense était très importante si l'on songe qu'à ce moment les

(1) A.É. RENAIX, *Sint-Adriaansabdij*, n° 6, f° 34. — Ces reproches émanaient principalement des moines flamands et sont rapportés par l'abbé Ghislain Coucke. — D'autre part, il refuse de rétablir l'église paroissiale, malgré les exigences pressantes du Conseil Communal : A.É. RENAIX, *Stad Geraardsbergen, Oud Archief*, n° 638. — A la demande du prieur de Hunnegem à Grammont, l'abbé d'Afflighem intervint dans un différend avec l'abbaye de Saint-Adrien : *Monasticon belge*, IV, *Brabant*, I, 73.

(2) A.É. RENAIX, *Sint-Pietersabdij*, 2<sup>e</sup> série, n° 724, *passim*.

(3) A.É. RENAIX, *Sint-Adriaansabdij*, n° 5, f° 218.

(4) A.G.R., Conseil d'État, n° 1283. — Victor Warnant, baptisé sous le nom de Jean, avait cinquante-neuf ans ; Baise Van den Herreweghe, cinquante-deux ; Goudenhoof, soixante-neuf et était prieur depuis vingt et un ans.

(5) A.G.R., Conseil d'État, lettres de 4, 11 et 18 février 1677. A. ARCH. M., *Sint-Adriaansabdij*, n° 2, *Élections Bénédictines... anno 1677*. — A.É. RENAIX, *Sint-Adriaansabdij*, n° 34.

(6) Prov. de Luxembourg, cant. de Laroche.

(7) A.É. RENAIX, *Sint-Adriaansabdij*, n° 5, f° 69 et 37. — ARCHIVES DE L'ABBAYE D'AFFLIGEM, *De Congregatione...*, f° 93. — La famille Warnant possédait au XVII<sup>e</sup> siècle une partie de la seigneurie de Jupille. Il s'agissait d'un fief dépendant de la cour féodale de Laroche. Jean, fils de Guillaume de Warnant entra en possession de ce fief le 25 septembre 1659, sa veuve, Anne-Marie Godart, le 29 mars 1694, et leur fils Jean-Henri, le 21 mai 1699. Ce dernier abandonna tous ses droits en faveur de Jean-Gérard d'Everlange, en 1714. — On peut se demander si Guillaume de Warnant n'était pas également le père du nouvel abbé. On ne sait rien de plus au sujet de la provenance de l'abbé, car les registres paroissiaux de Jupille, tels qu'ils ont été laissés par la commune de Hodister, ne débutent que le 17 juillet 1688. — Je remercie M. l'archiviste d'Arlon qui m'a fourni ces renseignements. — Voir, pour ce qui concerne le fief de Jupille, E. TANDEL, *Les Communes luxembourgeoises*, V, 509, Arlon, 1892.

(8) A.É. RENAIX, *Sint-Adriaansabdij*, n° 5, 57.

(9) A.G.R., Conseil d'État, n° 1283, lettre du 17 février 1677. Les lettres patentes de nomination étaient encore conservées à l'abbaye en 1747, lorsque l'abbé dut en envoyer copie à l'archevêque.

(10) C. MONNIER, *Histoire de l'abbaye de Cambron*, I, 152, Mons, 1884.



troupes françaises ravageaient encore les environs de la ville et y levaient de lourdes impositions (1).

En 1681, l'abbé conclut un accord avec l'hôpital au sujet de dîmes à Schendelbeke (2). L'année suivante, on fonda une Confraternité avec le prieuré de Hunnegem (3) et Warnant exigea de la ville le paiement de quelques dettes (4). En 1683, il demanda à l'archevêque l'authentification des miracles de saint Adrien (5). Un moine wallon adressa, à cette époque, une supplique à l'archevêque afin qu'il applanisse des querelles qui auraient existé entre moines et novices au sujet des messes, du temps libre, de l'argent etc (6). L'abbé répondit à la demande d'information de l'archevêque que ces problèmes étaient pratiquement réglés et qu'on voulait seulement semer la zizanie dans la Communauté (7). Le magistrat communal essaie de trouver un arrangement entre l'hôpital et l'abbaye au sujet des revenus (8).

Le 23 avril 1686, le prélat qui était en route pour Gand se cassa une jambe alors qu'il sautait de sa voiture dont les chevaux s'étaient emballés. Il fut hospitalisé dans une abbaye gantoise et il y mourut, le 11 mai suivant (9).

**LONGINUS FOUQUIER** gouverna l'abbaye de 1686 à 1703. L'abbé de Saint-Pierre à Gand et le secrétaire d'État Galvan furent désignés comme commissaires pour la nouvelle élection et furent chargés de rédiger et d'envoyer le compte-rendu au Conseil d'État. Comme lors de l'élection précédente, ils s'intéressèrent au conflit entre Wallons et Flamands et aux dévastations causées par les armées françaises (10). Ces faits apparaissent clairement dans l'état des biens rédigé par le receveur Amand du Moulin (11). Jean, abbé de Saint-Denis, demanda au Conseil d'État la nomination de Longinus Fouquier ou de Maur Monnart (12). Le premier recueillit six premières voix des dix-sept moines électeurs. Charles II, roi d'Espagne, le nomma donc supérieur (13) le 16 juillet 1686.

Longinus Fouquier était né à Arras en 1626; il fit profession, le 7 janvier 1644, à l'abbaye de Saint-Adrien (14). Peu après sa nomination, il désigna un curé pour la paroisse de Berg (15) et fit procéder à une restauration totale de l'abbaye principalement de l'église (16).

Son successeur Ghislain Coucke, qui ne lui était pas spécialement favorable, dit de lui que malgré ses antécédents nobles, il mena une vie modeste et s'employa à résoudre les problèmes

(1) ARCHIVES DE LA CATHÉDRALE DE TORNAL, *Saint-Adrien*, doc. de 1680. Au sujet des opérations militaires, on verra V. FRIS, *Geschiedenis van Geeraardsbergen*, 209.

(2) A.É. RENAIX, *O.L. Vrouwospitaal van Geeraardsbergen, Chartrier*, nos 835 et 837.

(3) M. DE MEULEMEESTER, *Étude sur le monastère des bénédictines de Hunnegem à Grammont*, 260.

(4) A.É. RENAIX, *Stad Geeraardsbergen, Oud Archief*, n° 830. — En 1680, un différend survint entre l'abbé et les échevins de Grammont qui refusaient de payer le subside annuel de 200 florins pour l'école latine de l'abbaye. — Le Conseil de Flandre rendit un jugement en faveur de l'abbaye. — A.É. GAND, *Raad van Vlaanderen*, n° 30232.

(5) A. ARCH. M., *Sint-Adriaansabdij*, n° 8, *Église abbatiale... Culte...*, 11 octobre 1684. — A.É. GAND, *Bisdomearchie*, M. 246, 1684.

(6) A. ARCH. M., *Sint-Adriaansabdij*, n° 8, *Église abbatiale... culte...*, lettre du 3 juillet 1684.

(7) A. ARCH. M., *Sint-Adriaansabdij*, n° 8, lettre du 23 juillet 1684.

(8) A.É. RENAIX, *Stad Geeraardsbergen, Oud Archief*, n° 831.

(9) A.É. RENAIX, *Sint-Adriaansabdij*, n° 6, f° 54.

(10) A.G.R., *Conseil d'État*, n° 1283, élection de Fouquier.

(11) A.G.R., *Conseil d'État*, n° 1283, rapport du 25 mai 1686.

(12) A.G.R., *Conseil d'État*, n° 1283, lettre du 2 juin 1686.

(13) A.G.R., *Conseil d'État*, n° 1283, lettre du 16 juillet 1686.

(14) A.É. RENAIX, *Sint-Adriaansabdij*, n° 5, f° 221.

(15) A. ARCH. M., *Parochies, Bergh*, 1<sup>re</sup> liasse, lettre du 16 juillet 1686.

(16) ARCHIVES DU SÉMINAIRE DE GAND, *Geeraardsbergen, Apologie...*, f° 8.

de l'abbaye, tant économiques que linguistiques (1). Malgré ses louables tentatives (2), la querelle entre Flamands et Wallons ne s'apaisa pas et la vie économique ne s'améliora pas. Il confia la gestion du temporel d'abord au receveur Amand du Moulin puis, en 1690, à Grégoire Simon, qu'il fit remplacer en 1694 par Ghislain Coucke (3). Tous ces problèmes étaient encore accrus par la présence de dragons à l'abbaye et par les rixes qui en découlaient dans la ville. L'abbé fut même contraint de quitter le monastère et de vivre, banni, pendant deux ans à Bruxelles (4). Pendant son absence, le couvent et le collège furent détruits, le 12 octobre 1691, par un incendie. Le 30 octobre suivant, au vu de la situation, la municipalité envoya un pressant appel à la générosité de tous, laïcs, clercs et princes (5). Dès son retour, l'abbé tenta, en vain, de mettre fin aux problèmes financiers. Il perdit de l'argent en voulant établir une tuilerie à Oudenberg. Il fit des dépenses inutiles en reconstruisant les remparts de la ville, le long des propriétés de l'abbaye (6). Les dettes étaient à ce point élevées qu'elles s'élevaient à 7898 florins uniquement pour la fourniture de poisson. L'abbé Longinus obtint de transformer cette dette en une rente hypothécaire de 394 florins par an (7). Il entra également en conflit avec Hemelveerdegem (8), avec le curé de Saint-Barthélemy (9) et avec Iddergem (10) au sujet de certains revenus.

Afin de mettre un terme au conflit toujours croissant entre Wallons et Flamands, au passé économique et à la décadence religieuse de la Communauté, l'abbé qui était âgé de septante-six ans demanda au Conseil d'État de lui donner un coadjuteur (11). Les commissaires désignés furent B. Vander Vliet, président du Conseil de Flandre et l'abbé de Saint-Pierre à Gand (12). Cependant, avant l'élection, l'abbé avait fait savoir à l'archevêque qu'il refuserait tout candidat flamand (13). Le 8 février 1703, se tint l'élection. Sur les dix-sept votants, les sept Wallons choisirent un candidat wallon et les Flamands, à l'exception d'un, un candidat flamand, Ghislain Coucke (14). Lorsque Longinus Fouquier sut que Coucke serait son coadjuteur, il fit part à l'archevêque de ses réserves, Coucke, pour diverses raisons non citées, n'était pas recevable (15). En dépit de ce rapport défavorable, Coucke fut nommé le 28 septembre 1703, non pas comme coadjuteur mais comme abbé.

(1) A.É. RENAIX, *Sint-Adriaansabdij*, n° 6, f° 54-55 et 34, f° 18.

(2) ARCHIVES DE L'ABBAYE D'AFFLIGEM À HEKELGEM, n° III, 1676-1699, 18. Il s'agit d'une lettre de dom Grégoire religieux de Saint-Adrien, adressée à dom Jérôme d'Affligem le 24 octobre. En outre, l'abbé, malgré les ordres de l'archevêque, continua à recruter des moines wallons si bien que la proportion d'un tiers de Flamands pour deux tiers de Wallons demeura inchangée.

(3) E. SOENS, *De abdij van Sint-Adriaan...*, 29-31.

(4) ARCHIVES DU SÉMINAIRE DE GAND, *Geraardsbergen, Apologie...*, f° 9.

(5) A.É. RENAIX, *Sint-Adriaansabdij*, n° 29.

(6) A.É. RENAIX, *Sint-Adriaansabdij*, n° 338, f° 18 et 217, f° 53-54.

(7) A.É. RENAIX, *Stadshandvesten van Geraardsbergen*, n° 269. — D'autre part dom R. Noël, moine de Sint-Adrien et auteur de l'Apologie remarque que les causes de la mauvaise situation financière ne doivent pas être recherchées dans la mauvaise administration de l'abbé ou de l'impuissance du receveur, mais bien dans les incessantes occupations des troupes françaises de Louis XIV et dans la rigueur des hivers qui firent périr tous les poissons des viviers.

(8) A.É. RENAIX, *Parochies*, Hemelveerdegem, n° 1.

(9) A.É. GAND, *Sint-Pietersabdij*, 2<sup>e</sup> série, n° 724.

(10) A.É. RENAIX, *Parochies*, St-Bartholomeus van Geraardsbergen, n° 134, *Stad Geraardsbergen, Oud Archief*, n° 386 4.

(11) A.G.R., *Conseil Royal de Philippe IV*, n° 242, doc. n° 8, lettre de Longinus Fouquier, 14 décembre 1702, et de l'archevêque de Malines.

(12) A.G.R., *Conseil royal de Philippe IV*, n° 242, doc. n° 8, lettre du 15 décembre 1702.

(13) A. ARCH. M., *Sint-Adriaansabdij*, n° 2, *Élections bénédictines...* lettres des 27 décembre 1702 et 9 janvier 1703.

(14) A.G.R., *Conseil royal de Philippe IV*, n° 242, doc. de février 1703.

(15) A. ARCH. M., *Sint-Adriaansabdij*, n° 2, *Élections bénédictines...* Lettre du 3 mars 1703. — Selon Fouquier, Coucke aurait principalement recueilli les voix de quelques jeunes libertins et encore après leur avoir offert du vin !

En effet, Fouquier était décédé le 11 juin 1703 et enterré à l'entrée du chœur, sous le jubé (1).

**GHISLAIN COUCKE** (Gislain, *Gislenus*, *Gisleen* Coeck) gouverna l'abbaye (2) de 1703 à 1713.

Né à Alost le 3 février 1645, il était le fils de Christian et Marie Versoine (3). Il entra à Saint-Adrien le 19 janvier 1664, fit profession le 2 juillet 1665 et fut ordonné en 1670 (4).

Ghislain était très bien vu par ses confrères : en effet, lors de l'élection de Warnant, en 1677, il obtint, malgré son jeune âge, la troisième place (5). Sous l'abbatiat de son prédécesseur Fouquier, il remplit entre 1690 et 1703, successivement les fonctions de receveur, d'administrateur de l'abbaye, de professeur et de régent du collège bénédictin (6). Ces charges l'amènèrent régulièrement à se heurter à l'abbé. Il n'est pas étonnant non plus qu'il fut le chef de file des moines néerlandophones. En raison des mésententes au sein de la Communauté, la situation évolua rapidement vers la résistance et la révolte. En 1703 avec l'appui de la municipalité, les Flamands firent connaître leurs revendications. C'est ainsi que, le 3 septembre 1703, Ghislain fut nommé abbé (7). Il fut installé, le 17 décembre et mitré, le 22 janvier 1704 ; il fut imposé d'une pension de deux cents florins (8).

Dès sa nomination, il apparut que les Wallons, ou tout au moins une partie d'entre eux, ne pouvaient approuver la politique de Coucke. En 1704 et 1707, l'abbé se plaignit de leur attitude à l'archevêque (9). Pendant les premières années de son abbatiat, Ghislain Coucke remplit encore les fonctions d'administrateur ainsi qu'en témoigne l'inventaire complet des biens qu'il rédigea (10). En outre, il écrivit une chronique de l'abbaye qui n'est naturellement pas exempte de partialité (11).

En dépit de la multitude de ses tâches, Ghislain Coucke parvint à établir la base d'un nouveau économique. Il tenta d'assainir la situation financière en diminuant les dépenses, en renonçant aux postes déficitaires et en augmentant le contrôle des dépenses (12). Il essaya également de mettre fin au conflit avec l'église Saint-Barthélemy, mais ne put arriver à un accord définitif (13).

Coucke fut désigné comme commissaire, le 22 mai 1712, pour l'élection du nouvel abbé d'Ename (14).

L'abbé mourut le 1<sup>er</sup> novembre 1713.

**ADRIEN ROELANT** régna (15) de 1713 à 1726. Personne ne jouit d'autant de recommandations qu'Adrien Roelant ; il était soutenu non seulement par ses confrères, mais aussi

(1) A.G.R., *Conseil royal de Philippe IV*, n° 242.

(2) Son nom de baptême était Christian.

(3) ARCHIVES COMMUNALES À ALOST, *Burgerlijke stand*, registres paroissiaux, n° 4, années 1636-1646, n° 539-729, f° 694 v°.

(4) A.É. RENAIX, *Sint-Adriaansabdij*, n° 5, f° 71 et 223.

(5) A.G.R., *Conseil d'État*, n° 1283.

(6) A.É. RENAIX, *Sint-Adriaansabdij*, nos 217 et 338, f° 23. E. SOENS, *De abdij van Sint-Adriaan...*, 30-31 et 51-59.

(7) A.G.R., *Conseil d'État de régence*, n° 365.

(8) A. ARCH. M., *Sint-Adriaansabdij*, n° 2, *Élections bénédictines...*

(9) A.G.R., *Conseil d'État de régence*, n° 365.

(10) A.É. RENAIX, *Sint-Adriaansabdij*, nos 217 et 338.

(11) A.É. RENAIX, *Sint-Adriaansabdij*, n° 338, f° 14-23. — Voir aussi les avis des chroniques.

(12) A.É. RENAIX, *Sint-Adriaansabdij*, nos 338, *passim* et 33.

(13) A.G.R., *Conseil d'État de régence*, n° 365. — A.É. GAND, *Bisdom*, M. 238.

(14) A.G.R., *Conseil d'État de régence*, n° 365.

(15) Pour ses armes, on verra E. SOENS, *De abdij van Sint-Adriaan...*, 39. Sa devise était : *Illuminamini*.

par d'autres institutions religieuses de Grammont (frères de Notre-Dame, Dominicains de *Raspaillebos* à Atembeke, béguinage) et même par les édilités, les habitants de Grammont et le seigneur de Boelare (1). Il bénéficia également de l'appui des religieuses de Hunnegem dont il était le guide religieux (2).

Les commissaires, M. de Coriache et le prévôt d'Affligem, ne présentèrent pas, après l'élection, la candidature de Roelant mais bien celle de Pelsenare qui, selon eux, était plus âgé et gouvernait l'abbaye avec plus de sagesse. Malgré cet avis, Roelant fut nommé abbé (3) le 5 décembre 1713.

Jean François Roelant était né à Grammont (4), le 12 octobre 1668. Il entra au couvent à dix-neuf ans; il y remplit successivement les fonctions de sous-régent de l'école latine de receveur, de prieur (en 1713) et de curé de Saint-Barthélemy à Grammont (5). Il fut, en outre, prévôt et aumônier de Hunnegem (6).

Le 21 mai 1718, il accepta la bulle *Unigenitus* (7). Un an plus tard, il offrit au prieuré de Hunnegem, deux tableaux un *Saint Benoît* et une *Mère Scholastique* (8).

Il entra en conflit avec l'église d'Onkerzele au sujet de l'attribution des revenus (9). Il fit fondre une nouvelle cloche portant son nom pour l'église de Berg (10). Entre 1721 et 1724, il fut en conflit avec la ville en raison du non-paiement de dettes et de la construction d'un mur de clôture le long de l'abbaye (11).

Entretemps, l'abbé conclut un accord avec son couvent au sujet du patronat, des collations, des dîmes et d'autres biens paroissiaux à Thoricourt, biens que l'abbaye possédait depuis ses origines. Il offrit cette église à l'abbaye cistercienne de Cambron, toute proche (12).

La tâche majeure accomplie par Roelant durant ses treize ans d'abbatiat fut la reconstruction presque totale du monastère (13). Il mourut le 29 septembre 1726.

**BARTHÉLEMY DE HASSELEER** (*Bartholomeus*) gouverna Saint-Adrien (14) de 1726 à 1738.

(1) A.G.R., *Conseil d'État de régence*, n° 365, 4<sup>e</sup> liasse, correspondance.

(2) ARCHIVES DU PRIEURÉ DE HUNNEGEM À GRAMMONT, chronique 1709-1740, f° 2.

(3) A.G.R., *Conseil d'État de régence*, n° 365, 3<sup>e</sup> liasse.

(4) A.É. RENAIX, *Registres paroissiaux, Geraardsbergen*, n° 4, 50. — Ses parents étaient Jean Roelant et Marguerite Roelofs.

(5) A.É. RENAIX, *Sint-Adriaansabdij*, n° 5, f° 226 et 75. — A.G.R., *Conseil d'État de régence*, n° 365, 2<sup>e</sup> liasse.

(6) Cf. note 4, p. 258.

(7) L. JADIN, *Le cardinal Thomas Philippe d'Alsace, archevêque de Malines et le Saint-Siège, Correspondance tirée des archives du Vatican, 1703-1759*, dans *Bibliothèque de l'Institut historique belge de Rome*, VI, 182, n° 102, Bruxelles, Rome, 1953. — La soumission à la bulle contre le jansénisme fut approuvée par les vingt moines présents.

(8) ARCHIVES DU PRIEURÉ DE HUNNEGEM À GRAMMONT, n° 3, *Boek der schenkingen*, f° 24 (1624-1719).

(9) A.É. RENAIX, *Parochies, Onkerzele*, nos 58bis, 60 et 77. — L'église d'Onkerzele qui entra dans les possessions de l'abbaye en 1149, fut incendiée en 1697 et attendait toujours sa remise en état. Selon les paroissiens la reconstitution était trop lente et était régulièrement freinée par l'abbaye. Finalement, on adressa une supplique au Conseil de Flandre, car aucun accord n'intervenait non plus sur la répartition des revenus.

(10) A.G.R., *Chancellerie*, n° 2416.

(11) A.G.R., *Conseil d'État*, n° 1283, dernière liasse. — Le 8 avril 1720, on fit savoir aux États de Flandre, que l'abbé était le personnage le plus important de la ville et précédait le receveur communal : J. A. VAN VAERENBERG, *Eersten deel vanden vierden Placcaetboek van Vlanderen (sedert jaer 1684 ende met 1739)*, 531, art. X, 8 avril 1739, Bruxelles, 1740.

(12) A.G.R., *Université de Louvain*, n° 5264. — Cet abandon sera la cause d'un nouveau procès entre Saint-Adrien et Thoricourt : cf. l'abbatiat de l'abbé Van Adorp. — A. ARCH. M., *Sint-Adriaansabdij, Revenus de l'abbaye...*, lettres de 1742. — A.É. RENAIX, *Sint-Adriaansabdij*, n° 712. — C. MONNIER, *Histoire de l'abbaye de Cambron*, II, 231.

(13) A. DE PORTMONT, *Recherches historiques...*, II, 235.

(14) Son nom de baptême était Pierre François. — On conserve encore aujourd'hui, dans les bâtiments qui subsistent de l'abbaye, son portrait, œuvre d'un anonyme.

Les commissaires recueillirent les votes des vingt-cinq moines. A nouveau, de Pelsenare obtint le plus de voix, mais il fut encore écarté. Charles VI nomma abbé, le 30 octobre 1726 Barthélemy de Hasseleer (1). Le 1<sup>er</sup> janvier 1727, l'archevêque de Malines, le cardinal d'Alsace, lui donna la bénédiction dans l'église d'Affligem en présence des abbés de Grimbergen et de Ninove (2).

Tout comme son prédécesseur, Pierre François de Hasseleer était né à Grammont (3) en 1669. Il entra à l'abbaye, le 23 octobre 1688, et célébra sa première messe, le 5 octobre 1694. Avant son élection, il remplissait la charge de proviseur (4).

Immédiatement après sa nomination, il demanda à la ville exemption des lourdes impositions de l'abbaye (5). L'année suivante, il conclut un accord avec l'abbaye de Saint-Pierre à Gand pour la construction d'un chemin à Lierde-Sainte-Marie (6). Les conflits avec les églises paroissiales se firent plus importants et plus fréquents : en 1728, la paroisse de Berg intenta un procès à l'abbé devant le Conseil de Brabant (7). Après un apaisement temporaire, ces difficultés allaient renaître de plus belle sous le règne de son successeur Van Adorp (8). En 1730, Barthélemy de Hasseleer intenta un procès à F. Vander Moesen moine de Saint-Adrien et, en outre, vicaire de Saint-Barthélemy, et contre la Confrérie Notre-Dame pour refus de payer à l'abbaye certains revenus qui, selon le partage de 1515, revenaient au monastère, aux dires du prélat (9). Ces conflits qu'il faut presque toujours rattacher à des circonstances financières défavorables, se comprennent mieux encore si l'on songe au coût élevé des travaux de reconstruction et d'achèvement entrepris au monastère par l'abbé Roelant.

Entretemps, le prélat eut un long et pénible conflit avec le cardinal Thomas Philippe d'Alsace, archevêque de Malines au sujet du droit de visite réfuté par l'abbé (10). A la fin du mois d'août 1729, le cardinal visita toutes les églises du doyenné de Grammont. Pendant son séjour dans la ville, il voulut, le 20 août, faire visite à l'abbaye de Saint-Adrien tout comme l'avaient fait ses prédécesseurs et d'autres hauts dignitaires de l'archevêché. L'abbé fit savoir que la Communauté reconnaissait Thomas d'Alsace comme supérieur, mais lui refusait le droit de visite. Les moines réunis en Chapitre en décidèrent autrement. Un arbitrage du Conseil de Flandre, de la gouvernante et du Grand Conseil de Malines donna tort à l'abbé. Si bien que le 7 août 1734, de Hasseleer reçut le cardinal. Celui-ci examina l'administration et s'inquiéta du respect de la règle de Saint-Benoît par la Communauté (11).

L'abbé gouverna encore pendant quatre ans et mourut, le 13 juillet 1738.

(1) A.G.R., *Conseil privé*, n° 831, 18<sup>e</sup> doc.

(2) A.G.R., *Conseil privé*, n° 831 ; 15<sup>e</sup> doc.

(3) A.É. RENAIX, *D.H.O. Geraardsbergen*, n° 4, 82. — Ses parents avaient nom Antoine et Anne Moerdijk.

(4) A.É. RENAIX, *Sint-Adriaansabdij*, n° 5, 1<sup>o</sup> 76. — Sa devise était : *Ad astra adunamini*. — On verra ses armes dans E. SOENS, *De abdij van Sint-Adriaan*, 39.

(5) A.É. RENAIX, *Stad Geraardsbergen, Oud Archief*, n° 834.

(6) A.É. GAND, *Sint-Pietersabdij*, 2<sup>e</sup> série, n° 782.

(7) A.G.R., *Arch. Eccl. Brab. Berg.*, n° 2416, lettres du 27 septembre 1727 et de 1730. — A. WAUTERS, *Histoire des environs de Bruxelles*, III ; 717.

(8) A.G.R., *Arch. Eccl. Brab., Berg.*, n° 2416, lettres de 1769 à 1772.

(9) A.É. GAND, *Bisdomearchief*, M. 239. — BIBLIOTHÈQUE DE L'UNIVERSITÉ DE LOUVAIN, *Archives, Sint-Adriaansabdij*, XII, n° 6.

(10) Selon les pouillés, l'abbaye de Saint-Adrien était obligée de recevoir l'évêque et sa suite : E. REUSSENS, *Pouillé de l'ancien diocèse de Cambrai*, dans A.H.E.B., 2<sup>e</sup> série, XII, 221, Louvain, 1900.

(11) On trouvera des renseignements sur ce différend dans les documents suivants : A.É. RENAIX, *Sint-Adriaansabdij*, n° 32, et pour la fin : A.É. RENAIX, *Stadhandvesten van Geraardsbergen*, n° 794 ; et *Stad Geraardsbergen, Oud Archief*, n° 794. — A.É. GAND, *Bisdomearchief*, M. 246, documents de 1730 à 1732. — A.G.R., *Grand Conseil de Malines*, XXIV, n° 2493. — A. ARCH. M., *Sint-Adriaansabdij*, Juridiction de l'Ordinaire. — ARCHIVES PRIVÉES À OVERBOELARE, n° 33.

**ILDEPHONSE VAN HOORDE** gouverna le monastère de 1738 à 1768. Le 11 août 1738, l'abbé de Saint-Pierre à Gand et le baron Poudert, conseiller au Conseil privé, recueillit les votes des religieux. Van Hoorde obtint le plus de voix. Charles VI le nomma abbé, le 4 septembre suivant, et rejeta donc les suppliques du conseil communal qui soutenait la candidature de Jacques Schellekens, curé de la ville depuis 1713 (1).

Liévin François van Hoorde était né à Audenhove-Sainte-Marie (2), le 21 février 1704. Il prit l'habit à Saint-Adrien le 15 août 1727. Il célébra sa première messe le 6 janvier 1733 et reçut la bénédiction abbatiale (3) le 6 novembre 1738. Lors de son installation, il ne dut verser aucun supplément de pension malgré les injonctions répétées du Conseil de Bruxelles (4).

Immédiatement après son entrée en charge, on ouvrit une enquête sur le niveau de l'abbaye. Selon la Chambre des comptes de Bruxelles, l'abbaye appartenait au premier rang, selon l'abbé, au second (5). Après quelques discussions, on décida, en 1750, que Saint-Adrien était une abbaye de première classe et la pension fut augmentée (6).

En 1740, l'abbé van Hoorde demanda à l'archevêque d'ériger une chapelle sur le *Reep* pour le lazaret (7) et de la faire déservir par des moines de son monastère. On procéda à une enquête à ce sujet (8). Lors du décès du confesseur de Hunnegem, Van der Moesen, l'abbé devint directeur de ce prieuré (9). Van Hoorde soumit également à l'archevêque des modifications pour la réforme de la règle de sa propre Communauté (10).

Pendant cette période, entre 1744 et 1747, le couvent fut à nouveau assiégé et occupé par les troupes autrichiennes et françaises. L'abbé transcrivit le récit fidèle de ces faits de guerre dans un journal (11). C'est à ce moment (12) que le supérieur dut séjourner quelques temps à La Haye, car il craignait d'être fait prisonnier (13).

34 et 35. — *Rapport adressé en 1730 au souverain pontife Clément XII par le cardinal Thomas Philippe d'Alsace de Boussu*, dans *A.H.E.B.*, XII, 81, 176, 194, Louvain, 1875. — L. JADIN, *Le cardinal Thomas d'Alsace, archevêque de Malines et le Saint-Siège, correspondance tirée des archives du Vatican, 1703-1759*, dans *Bibliothèque de l'Institut historique belge de Rome*, VI, 55, 182, 183, 580-582 et 641, Bruxelles, Rome, 1953. — A. DE PORTEMONT, *Recherches historiques...*, II, 236-238.

(1) A.G.R., *Conseil privé autrichien*, n° 871, Grammont, 1726-1787, 17<sup>e</sup> liasse. — A.É. GAND, *Sint-Pietersabdij*, 2<sup>e</sup> série, n° 121. — A. ARCH. M., *Sint-Adriaansabdij*, n° 2, *Élections bénédictines...*, 1783. — Pour les armes on verra E. SOENS, *De abdij van Sint-Adriaan*, 39. — On conserve dans l'église décanale de Grammont deux chasubles aux armes de l'abbé. — On notera que l'abbé fournit des renseignements pour une notice sur Saint-Adrien au bollandiste Jean Stillingus.

(2) Prov. de Flandre Orientale, cant. de Zottegem. — A.É. RENAIX, *D.H.O. St. Maria Oudenhove*, n° 2, 284. — Ses parents s'appelaient Jacques et Anne Vande Velde. — Son portrait, œuvre anonyme est conservé dans les bâtiments de l'abbaye de Grammont.

(3) A.É. RENAIX, *Sint-Adriaansabdij*, n° 5, 83. — ARCHIVES PRIVÉES À OVERBOELARE, n° 52.

(4) A.G.R., *Conseil privé autrichien*, n° 871, Grammont, 1728-1787, 17<sup>e</sup> liasse.

(5) Cf. l'abbatiate de Meurant.

(6) ARCHIVES PRIVÉES À OVERBOELARE, nos 23 à 30. — A.G.R., *Conseil privé*, n° 871, liasse n° 16.

(7) A.É. GAND, *Bisdomarchief*, M. 243. — Le Reep est un quartier ou une rue qui traverse Nederboelare, parallèlement à la Molenbeek : M. GYSSELING, *Middelsteuwse toponiemen te Geraardsbergen*, dans *Het Land van Aalst*, XI, Alost, 1959.

(8) A.É. GAND, *Bisdomarchief*, M. 243.

(9) ARCHIVES DU PRIEURÉ DE HUNNEGEM À GRAMMONT, chronique 1709-1740, 2<sup>e</sup> volume, f° 3.

(10) A.É. GAND, *Bisdomarchief*, M. 243, lettres de 1743, 1744 et 1749.

(11) BIBLIOTHÈQUE DE L'UNIVERSITÉ DE LOUVAIN, *Archives, Sint-Adriaansabdij*, XII, n° 16 : *Memorie van het gene sal gebeuren*.

(12) Ce logement doit être lié à la guerre de Succession d'Autriche (1740-1748) qui se termine par le traité d'Aix-la-Chapelle en 1748.

(13) ARCHIVES DU PRIEURÉ DE HUNNEGEM À GRAMMONT, chronique 1709-1740, f° 5. — L'abbé demeura à La Haye à partir du 5 juillet 1744.

Pendant cette guerre et dans la suite, van Hoorde et l'abbé de Saint-Pierre à Gand furent en procès avec le seigneur de Boelare au sujet de revenus que les deux monastères possédaient dans les villages de Smeerebbe et Deftinge (1). En raison des occupations militaires et des dommages qui s'en suivirent, l'impératrice Marie-Thérèse accorda à Saint-Adrien de percevoir de l'argent pour un montant de 30.000 florins car les bâtiments abbatiaux devaient être entièrement restaurés (2). En vertu d'une ordonnance impériale du 14 septembre 1753, l'abbé fit connaître aux services compétents les biens acquis depuis le XVII<sup>e</sup> siècle; il en reçut les lettres d'amortissement (3) le 1<sup>er</sup> août 1755.

L'abbé était présent, en 1754, comme député permanent au moment de la réforme des États de Flandre dont il demeurait membre. C'est en cette qualité qu'il protesta avec deux autres abbés contre les élections qui s'y déroulaient d'une manière irrégulière (4). Il était toujours député permanent lorsqu'en 1763, il accompagna à Bruxelles Vilain XIV qui protestait contre les impositions (5).

Sous l'abbatiat de Van Hoorde, le culte de saint Adrien connut un grand essor. Les « miracles », les nombreuses pièces de théâtre et le souhait de la dauphine de dire une neuvaine à saint Adrien pour le rétablissement de son fils, le duc de Bourgogne, en témoignent abondamment (6).

L'abbé entama divers procès en 1756, 1760 et 1764 avec le Conseil de Flandre (7). D'autre part, il tenta d'accroître ses revenus en reconstruisant le moulin de Bullegem (8) et en édifiant un nouveau à Overboelare (9).

Van Hoorde mourut à Gand, le 23 juillet 1768, pendant une séance de la députation permanente. Il était âgé de soixante-quatre ans. Il fut enterré sous le maître-autel de l'abbatiale (10).

#### ROBERT VAN ADORP régna de 1768 à 1786.

Le 1<sup>er</sup> août 1768, le Conseil privé donna mandat aux commissaires de Beul, secrétaire et l'abbé de Saint-Pierre de recueillir les voix des religieux. L'état des biens révèle que malgré ses nombreuses activités économiques, l'abbé précédent n'avait pu épurer les dettes qui se

(1) A.É. GAND, *Sint-Pietersabdij*, 2<sup>e</sup> série, n° 782.

(2) A.É. RENAIX, *Sint-Adriaansabdij*, n° 97. — P. BERNARNS, *Onherzels een verward en onaanvaardbaar vonnis*, dans *Het Land van Aalst*, XVII, 187-188, Alost, 1965.

(3) A.G.R., *Jointe des amortissements*, n° 597. — Dans ce document, l'abbé fait remarquer que le monastère a été totalement dévasté, surtout au XVII<sup>e</sup> siècle et que, depuis les guerres de religion, les revenus ont diminué de moitié et ne sont plus que de 1874 florins. Voir aussi : ARCHIVES PRIVÉES À OVERBOELARE, doc. n° 3, l'amortissement concernait des biens d'une valeur de 12920 florins. — Cf. aussi S. TASSIER, *Histoire de la Belgique sous l'occupation française (1792-1793)*, 87, Bruxelles, 1934.

(4) A.G.R., *Secrétairie d'État et de la Guerre*, n° 1969, lettres de 1756. — P. LENDERS, *De politieke crisis in Vlanderen omstreeks het midden der 18<sup>e</sup> eeuw*, dans *Mémoires de la Classe des Lettres de l'Académie Royale de Belgique*, XXV, 184, Bruxelles, 1956.

(5) P. LENDERS, *De politieke crisis...*, dans *Mémoires de la Classe des Lettres de l'Académie Royale de Belgique*, XXV, 280.

(6) BIBLIOTHÈQUE DE L'UNIVERSITÉ DE LOUVAIN, *Archives, Sint-Adriaansabdij*, XII, n° 10, lettre du 28 décembre 1760.

(7) A.É. RENAIX, *Parochies, Onherzels*, nos 63 et 64. — H. COPPEJANS-DESMEDT, *Inventaris van het archief van de familie Desmanet de Biesme en van de aanverwante families*, 201, n° 2070, Bruxelles, 1956. — A.É. RENAIX, *Baronnie van Boelare*, n° 580. — Le 28 mai 1762, la supérieure de l'hôpital de la Ville demanda à l'archevêque si l'abbé et non le doyen pourrait bénir la nouvelle cloche; ce fut accordé: J. DE BROUWER, *Bijdrage tot de reguleere en sekuliere gemeenschappen in het Land van Aalst gedurende de 17<sup>e</sup> en 18<sup>e</sup> eeuw*, dans *Het Land van Aalst*, XXVI, 270, Alost, 1974.

(8) E. SOENS, *De abdij van Sint-Adriaan...*, 168.

(9) A.É. RENAIX, *Sint-Adriaansabdij*, nos 407 et 408.

(10) BIBLIOTHÈQUE DE L'UNIVERSITÉ DE LOUVAIN, *Archives, Sint-Adriaansabdij*, XII, n° 16. — Sa pierre tombale fut détruite en 1798 pendant la Révolution française; il fut le dernier abbé à être enterré dans l'église abbatiale.

montaient encore à 1303 florins (1). Lors de l'élection, Ildephonse van Herreweghe recueillit onze première voix sur les vingt-deux suffrages exprimés. Le vote était cependant entâché d'irrégularités : ainsi van Herreweghe accorda sa voix à un moine inconnu, Galledijn qui n'avait jamais exercé aucune fonction à l'abbaye ; il désirait de la sorte que son suffrage ne vienne pas renforcer la position d'un de ses concurrents ; de même, les religieux qui étaient favorables à van Herreweghe refusèrent d'utiliser leur deuxième et troisième voix, puisqu'ils ne pouvaient l'accorder à ce même candidat. C'est donc à juste titre que d'autres moines protestèrent contre cette élection, ils décidèrent que van Herreweghe n'avait exercé aucune charge à l'abbaye et qu'il avait été uniquement curé de Saint-Barthélemy (2).

Avant de nommer un abbé, l'impératrice Marie-Thérèse fit enquête sur cette situation. On conclut à la responsabilité de van Herreweghe et du receveur Van Huffel dans les irrégularités commises ; ils devaient donc être exclus de l'abbatit (3). En outre, il fallait désigner un religieux qui se fût tenu en dehors du conflit ; c'est pourquoi Robert van Adorp fut désigné bien qu'il n'eût recueilli que quatre premières voix (4).

François van Adorp, selon son prénom de baptême, naquit à Overboelare (5), le 19 décembre 1725, il entra à l'abbaye le 5 octobre 1750 et choisit alors le prénom de Robert. Il célébra sa première messe (6) le 6 janvier 1754. Au moment de son élection, il était prieur. Il s'était très vite révélé comme dénué de force de caractère, trop faible pour décider et sans capacités pour régler les problèmes (7) ; son accession à l'abbatit, le 19 décembre 1768, ne modifia pas ses compétences. D'autre part, le Conseil privé lui enjoignit, trois jours après sa bénédiction, de désigner un receveur adjoint pour assister le receveur en titre depuis 1738, Adrien Van Huffel. Au moment de l'élection, il était en effet apparu qu'on ne tenait pas de livre de comptes réguliers et satisfaisants. D'autre part, le receveur avait été mêlé au scandale des votes (8). Le receveur adjoint obtint rapidement la charge en son nom et fut chargé d'établir un état des biens qui fut complété et explicité par de nombreuses cartes dressées par le mesureur juré officiel P. J. van Damme (9).

En accord avec l'archevêque et le prévôt d'Affligem, Van Adorp tenta de rétablir la vie religieuse et de mettre fin au relâchement latent. A la suite d'une visite à Grammont pendant laquelle l'archevêque écouta tous les religieux, celui-ci adressa au prévôt d'Affligem l'ordre de faire connaître à l'abbaye le nouveau règlement en vingt-cinq articles lors du Chapitre

(1) A.G.R., *Conseil privé autrichien*, n° 871, 5<sup>e</sup> liasse, 2<sup>e</sup> doc. — Il s'agit d'un état général des biens, dressé le 24 août et ratifié par les commissaires. On y mentionne en outre que si l'abbé Van Hoorde avait procédé à une importante restauration, il restait cependant encore quelques bâtiments en ruine.

(2) Ces renseignements furent fournis par l'abbé de Saint-Pierre de Gand dans une lettre adressée le 27 août au Conseil du gouvernement général : A.G.R., *Conseil du gouvernement général*, n° 2284, 8<sup>e</sup> doc.

(3) Ces renseignements sont donnés, entre autres, par la prieure de Hunnegem : A.G.R., *Conseil privé autrichien*, n° 871, 16<sup>e</sup> liasse, lettre du 3 octobre 1768.

(4) A.G.R., *Conseil privé autrichien*, n° 871, 19<sup>e</sup> liasse. — On trouvera une copie des lettres patentes de nomination aux A.G.R., *Chancellerie autrichienne des Pays-Bas*, n° 803, n° 714. — A l'occasion de sa nomination, l'abbé reçut les félicitations du prévôt d'Affligem ; il y répondit en espérant la continuation de l'amitié et la collaboration des deux monastères : ARCHIVES DE L'ABBAYE D'AFFLIGEM, n° VI, 1768-1777, doc. 17, 28 décembre 1768.

(5) Prov. de Flandre Orientale, cant. de Grammont. — M. GYSSELING, *Toponymisch Woordenboek*, II, 782.

(6) A.É. RENAIX, *Sint-Adriaansabdij*, n° 5, Obituarium, 85. — Il portait les mêmes armes que son prédécesseur Adrien Roelant, mais il ajouta une branche de chêne sur champ d'argent. Sa devise était *Perfrumini* : E. SORNS, *De abdij van Sint-Adriaan...*, 39. — A. DE PORTEMONT, *Recherches historiques...*, II, 240, note 1.

(7) BIBLIOTHÈQUE DE L'UNIVERSITÉ DE LOUVAIN, *Archives, Sint-Adriaansabdij*, XII, n° 16.

(8) A.G.R., *Conseil privé autrichien*, n° 871, 13<sup>e</sup> et 14<sup>e</sup> liasses. — Beda Jacobs devint receveur après la mort de Van Huffel en 1772 : ARCHIVES DU DOYENNÉ DE GRAMMONT, *Liber Annalium*, f° 110<sup>v</sup>.

(9) A.G.R., *Cartas et plans, passim* (il y a environ trente cartes datant de 1768-1786). — ARCHIVES PRIVÉES À ONKERZELE, *Kaartenboeken*, n° 1 et 2.



général (1) du 22 septembre 1777. L'année suivante, l'abbé avait reçu de l'impératrice des lettres d'amortissement (2). Le procès, en cours depuis l'abbatiate précédent avec le curé de Berg, ne put être terminé qu'en 1781 lorsque van Adorp put désigner un nouveau curé (3). Une modification s'était également produite au Conseil de Flandre : en effet, depuis 1775, l'abbé de Saint-Adrien n'était plus député permanent du clergé bien que quatre abbés fissent encore partie de l'assemblée (4).

Pendant le règne de van Adorp, en 1779, on contesta le droit de patronat exercé par van Hoorde à Thoricourt (5). Selon celui-ci, la cession des dîmes et des propriétés à Thoricourt importait peu puisqu'il conservait le droit de nomination du curé. Cela ne fut pas admis par l'abbaye de Cambron et par la faculté des Arts à Louvain non plus. Un procès s'en suivit et on ne conclut un arrangement (6) qu'en 1780.

La paix et le calme de la Communauté furent bientôt à nouveau troublés. D'après quelques jeunes religieux, le prieur aurait mené une vie immorale (7). D'autres moines n'acceptaient plus toujours les décisions de l'abbé. L'un d'entre eux quitta même le monastère avec l'autorisation du cardinal et se fixa comme prêtre dans une paroisse (8).

Malgré ses louables tentatives pour rétablir la discipline au sein de la Communauté et pour assainir la vie économique, l'abbé Van Adorp ne réussit pas : l'opposition s'accrut parmi les moines et les revenus demeurèrent au plus bas (9).

Robert Van Adorp mourut inopinément le 22 novembre 1786, à l'âge de soixante et un ans. Il fut le premier abbé qui, selon les prescriptions de Joseph II, ne put être enterré dans l'église abbatiale mais bien au cimetière communal. Il était fort estimé par les croyants en raison de son inlassable charité à l'égard des pauvres de la ville et des environs (10).

**GHISLAIN VAN HAVERMAET** (*Gislenus*) fut abbé de 1788 à 1794. Le choix de ce nouveau supérieur fut, à nouveau, cause de graves mésententes parmi les moines. Les religieux de Schampfeleer et Van Havermaet, délégués par la Communauté, adressèrent une lettre à l'archevêque. Ils y faisaient part du refus du prieur Barthélemy De Geytere de réunir le Chapitre pour prendre les mesures les plus urgentes après le décès de l'abbé Van Adorp. L'archevêque désigna Beda, prévôt d'Affligem qui entreprit, le 11 décembre 1786, une enquête parmi les vingt religieux. Il en vint à la conclusion que tous, sans exception, souhaitaient la paix et la fin des complots. Cependant le prévôt précisait également qu'il fallait désigner au plus vite les commissaires impériaux qui seraient chargés de l'élection d'un abbé légitime, capable et incontesté. De plus, on devait démettre le vieux prieur.

(1) A.É. RENAIX, *Sint-Adriaansabdij*, n° 45, acte de l'archevêque du 10 septembre 1777 qui mentionne la nouvelle règle. — Voir aussi à ce sujet : ARCHIVES DE L'ABBAYE D'AFFLIGEM, *Acta extraneorum*, II, *Acta Gerardimontensia*, 427-452.

(2) A.É. RENAIX, *Sint-Adriaansabdij*, n° 776, le sceau est perdu.

(3) A.G.R., *Arch. Eccl. Brab., Bergh.* n° 2416 et 2414, église Saint-Servais.

(4) A. GALLET-MIRY, *Les États de Flandre, sous les périodes espagnole et autrichienne*, 31, Gand, 1892.

(5) Voir abbatiate de Van Hoorde.

(6) A.G.R., *Université de Louvain*, n° 5264.

(7) A. ARCH. M., *Sint-Adriaansabdij*, n° 7, *Querelles... abus...*, lettre de 1781. — Les moines n'osèrent pas signer leur lettre par crainte de représailles. — A.É. RENAIX, *Afgeschafte kloosters*, n° 16 ; ce document sera bientôt repris dans le travail de l'archiviste gantois J. BUNTINX, *Inventaris van de Raad van Vlanderen*, n° 38, 505.

(8) A. ARCH. M., *Sint-Adriaansabdij, Querelles..., abus...*, lettres de 1783-1784.

(9) S. TASSIER, *Histoire de la Belgique sous l'occupation française en 1792-et 1793*, 85-86.

(10) A.É. RENAIX, *Sint-Adriaansabdij*, n° 5, 85. — Le nouveau cimetière était situé près de l'église Saint-Barthélemy. — Le texte suivant figurait sur sa pierre tombale : *D.O.M. Post tenebris hic sperat luxem Revenus Admodum ac Amplissimus Dominus Robertus van Adorp...* : cf. A. DE PORTEMONT, *Recherches historiques...*, II, 240. — ARCHIVES DU DOYENNÉ DE GRAMMONT, *Liber Annalium*, f° 112v°, avec copie de son avis mortuaire.

Ces propositions furent acceptées : le 8 janvier 1787, le secrétaire De Beul et l'abbé d'Ename furent désignés pour procéder au choix du supérieur (1) et en même temps, Ghislain Van Havermaet fut promu prieur, en remplacement de De Geytere (2). L'élection se déroula, en présence des commissaires et des vingt religieux, le 20 mars. Ghislain Van Havermaet obtint la majorité avec douze premières voix.

Le rapport qui ne fut envoyé que le 29 avril préconisait la nomination de Ghislain car le Conseil de Flandre y était favorable et aussi parce que le candidat avait étudié à Louvain. La même lettre fait état des lourdes charges qui pèsent sur l'abbaye en raison des bâtiments et surtout du collège et propose donc une pension de 5000 florins (3).

Pour des raisons inconnues, Joseph II fit attendre la nomination. Avait-il demandé des précisions via les institutions centrales ? Certains religieux avaient-ils protesté contre l'élection ? Ou encore l'influence de la politique locale a-t-elle été déterminante ? Le fait est que le conseiller Maroux reçut l'ordre le 25 mars 1788 de recueillir discrètement des informations complètes à l'abbaye de Saint-Adrien (4). Selon son rapport, daté du 20 avril, Ghislain est un religieux sérieux qui fait l'unanimité entre autres raisons parce qu'il a envoyé quatre religieux au séminaire général de Louvain (5). Entretemps, le gouvernement général reçut encore quelques renseignements de valeur sur le candidat. Quelques magistrats communaux reprochèrent le patriotisme de Ghislain. Selon eux, il s'était prononcé contre les nouveaux tribunaux et il organisait à l'abbaye des réunions secrètes contre le régime (6). D'autres personnes de Grammont rejetaient catégoriquement ces accusations anti-impériales (7). Mais le doyen de Saint-Hermes à Renaix les confirma : il avait en effet connu Van Havermaet à Louvain lorsque celui-ci était étudiant et le doyen, président du Collège (8).

Dans l'attente d'une décision définitive, Van Havermaet demanda en tant que prieur une réduction de la pension de 5000 florins. Précédemment il avait, avec l'accord du Conseil, envoyé quatre moines au séminaire général (9).

(1) A.G.R., *Conseil du gouvernement général*, n° 2284, 7° doc. — L'abbé de Vlierbeck avait été désigné primitivement ; il avait fait rédiger un état des biens.

(2) Le 31 janvier, Barthélemy de Geytere demanda au Conseil privé de lui donner un nouveau lieu de séjour pour y finir paisiblement sa vie. Il donna comme motifs son mauvais état de santé, son grand âge (septante-neuf ans, il était jubilaire depuis sept ans) et surtout l'hostilité de ses confrères : A.G.R., *Conseil privé autrichien*, n° 871, 2° doc.

(3) A.G.R., *Conseil du gouvernement général*, n° 2284, 2° doc. — L'abbaye était alors endettée pour 642 florins, elle possédait encore douze domaines agricoles d'une superficie totale de 1373 hectares : Ph. SCHMITZ, *Histoire de l'Ordre de Saint-Benoît*, V, 52, Maredsous, 1942.

(4) A.G.R., *Conseil du gouvernement général*, n° 2284, 4° doc.

(5) A.G.R., *Conseil du gouvernement général*, n° 2284, 5° doc, 20 avril 1788. — Joseph II fonda le Séminaire général en 1786.

(6) A.G.R., *Conseil du gouvernement général*, n° 2284, 4° doc., lettre de De Portemont, échevin de Grammont. Il mentionne d'autre part que les deux adversaires, Beda Jacobs et Robert de Crick, sont de bons religieux. Le magistrat de la ville, de Backer écrivit une lettre semblable et ajouta que le 27 juin 1787 Van Havermaet avait présidé une réunion d'opposition aux nouveaux tribunaux.

(7) A.G.R., *Conseil du gouvernement général*, n° 2284, 3° doc., lettre du 14 avril 1788, avec la signature de six notables de la ville.

(8) A.G.R., *Conseil du gouvernement général*, n° 2284, 3° doc., lettre du 19 avril 1788. Le doyen de la collégiale Saint-Hermes à Renaix qualifie Ghislain van Havermaet d'homme sérieux, intelligent et tolérant.

(9) A.G.R., *Conseil du gouvernement général*, n° 2284, 9° doc., lettres du 3 juin, 28 juin et 2 août 1788. — L'imposition d'abord fixée à 5000 florins, fut réduite à 4000 ; elle devait être versée à la Caisse de religion à Bruxelles. — Cf. aussi A.É. RENAIX, *Sint-Adriaansabdij*, n° 37, lettres d'avril à juillet 1788. — L'abbé reçut la distinction de la Croix du Mérite, comme en témoigne les appréciations écrites lors de l'envoi de novices : BIBLIOTHÈQUE DE L'UNIVERSITÉ DE LOUVAIN, *Archives, Sint-Adriaansabdij*, XII, n° 16. — E. HUBERT, *Correspondance des ministres de France accrédités à Bruxelles de 1780 à 1790, Dépêches inédites*, I, 407, n° 362, Bruxelles, 1920.

Après ces enquêtes menées tant par des dignitaires ecclésiastiques que laïques et malgré des renseignements contradictoires, Joseph II qui se trouvait à Senlis (1) nomma le 25 juillet 1788, Ghislain Van Havermaet, abbé de Saint-Adrien (2). Le 22 septembre suivant, l'archevêque procéda à son installation à l'abbaye (3).

Van Havermaet était né à Okegem (4) le 3 mars 1749. Il entra au couvent le 5 mai 1777 et y célébra sa première messe six ans plus tard (5). Il partit ensuite immédiatement étudier à Louvain et obtint en 1778 le diplôme de licencié en Théologie (6). A son retour à Grammont, il devint second vicaire de l'église paroissiale et en 1787, il reçut la charge de prieur de l'abbaye. Son installation fut accompagnée de grandes réjouissances (7).

L'année suivante, le 21 mars 1789, l'abbé fut mandaté pour présider à une élection abbatiale au monastère de Saint-Ghislain (8).

Sa nomination n'apporta pas les résultats escomptés: en effet un nouveau conflit opposa bientôt la Communauté tant sur des points de vue religieux qu'économiques (9).

Au moment de l'insurrection patriotique, de jeunes religieux voulurent, le 3 novembre 1789, emprisonner l'abbé (10). Le magistrat de la ville s'y opposa. Deux jours plus tard, après la libération de Gand et de presque toute la Flandre par les patriotes, l'abbé s'enfuit de Grammont (11). Lorsque les troupes autrichiennes menaçèrent le jeune état belge, les moines répondirent favorablement à la demande de la ville d'héberger les troupes impériales dans les bâtiments du Collège (12). Lorsque Ghislain revint en 1791, les religieux refusèrent de le reconnaître comme chef de la Communauté. Ils firent part de leurs griefs à l'archevêque qui les estima justifiés mais exigea toutefois l'obéissance à l'abbé, malgré ses fautes (13).

Le receveur Beda et le prieur Piers se rendirent alors à Bruxelles pour faire soumission à l'abbé puis ils rentrèrent à Grammont (14).

(1) France, départ. de l'Oise.

(2) A.É. RENAIX, *Sint-Adriaansabdij*, n° 36 ; copie aux A.G.R., *Chancellerie autrichienne*, n° 715.

(3) A.É. RENAIX, *Sint-Adriaansabdij*, n° 37.

(4) Prov. de Flandre Orientale, cant. de Ninove. — M. GYSSELING, *Toponymisch woordenboek*, I, 760. — A.É. RENAIX, *D.H.O., Okegem*, n° 2, f° 62 ; Corneille Jacques était né le 2 mars ; il était le fils de Jacques et d'Anne Schoonians.

(5) A.É. RENAIX, *Sint-Adriaansabdij*, n° 6, 87. — Le 2 février, Grammont fut avisée de la création d'un tribunal de première instance dans la cité : ARCHIVES À OVERBOELARE, doc. 32. — Cette annonce était la conséquence du décret du 1<sup>er</sup> janvier 1787. La première session s'ouvrit le 1<sup>er</sup> mai de la même année, mais elle dut être suspendue dès le 14, en raison de l'opposition très importante de la région.

(6) A. SCHILLINGS, *Matricule de l'Université de Louvain*, IX, 30 août 1770-11 novembre 1789, 80, Bruxelles, 1967. — ARCHIVES DU SÉMINAIRE À GAND, *Oude Leuvense Universiteit*, n° 275, *Liste des promouïs de 1784 à 1787*. — Je remercie M. Vanovermeirè, archiviste du Séminaire, pour les renseignements qu'il m'a aimablement fournis.

(7) BIBLIOTHÈQUE DE L'UNIVERSITÉ DE LOUVAIN, *Archives, Sint-Adriaansabdij*, XII, n° 16. — P. J. Wichelen écrivit à cette occasion un poème pour Ghislain van Havermaet. Cette œuvre fut condamnée malgré son ton risible et simpliste : F. VAN DER HAEGHEN, *Bibliographie gantoise, Recherches sur la vie et les travaux des imprimeurs de Gand*, IV, 213, n° 6530 ; V, 377, n° 11218, Gand, 1858. — L'abbé reçut également les vœux de succès d'un ami malinois : A.É. RENAIX, *Sint-Adriaansabdij*, n° 38, doc. du 9 septembre 1788. et V. VAN BOSSUYT, *Abt van Havermaet*, dans *Het Land van Aalst*, XIX, 32-33, Alost, 1967.

(8) A.É. RENAIX, *Sint-Adriaansabdij*, doc. du 21 mars 1789.

(9) A.É. RENAIX, *Stad Gevaardsbergen. Oud Archief*, n° 795. — ARCHIVES PRIVÉES À OVERBOELARE, doc. 46. — ARCHIVES DE L'ABBAYE D'AFFLIGEM, *Acta extraneorum*, II, *Nova acta Gerardimontensia*, 11 septembre 1788. — A. ARCH. M., *Sint-Adriaansabdij*, n° 7, *Querelles... abus...*, doc. de 1790.

(10) A.É. RENAIX, *Stad Gevaardsbergen. Oud Archief*, n° 795. — V. FRIS, *Geschiedenis van Gevaardsbergen...*, 237.

(11) On ne possède pas de détails sur cette première fuite. L'abbé était peut-être déjà parti en direction de l'Autriche.

(12) ARCHIVES PRIVÉES À OVERBOELARE, doc. 51, lettre du 17 mai 1790.

(13) A.G.R., *Université de Louvain*, n° 2901, doc. 1, 1790. — Beda Jacobs, en tant que receveur de l'abbaye, demanda l'établissement d'un inventaire complet des effets, documents, archives, objets et meubles qui se trouvaient au monastère.

(14) ARCHIVES PRIVÉES À OVERBOELARE, doc. 47, 48 et 49, lettres des 18, 20 décembre 1790 et 4 janvier 1791. — De

Pendant les mois suivants, l'abbé tenta avec l'aide du prieur et du receveur de donner un dernier stimulant à la vie économique de l'abbaye (1). Mais ses tentatives furent vite annihilées par la guerre menaçante. Dans la nuit du 10 novembre, alors que le général Dumouriez était à peine à 7 kilomètres de Grammont, l'abbé s'enfuit avec deux voitures chargées de manuscrits, de livres et de tableaux. Il se dirigea vers Bruxelles puis Ruremonde et l'Allemagne (2).

Durant son absence, les religieux firent établir par le notaire Godefroy un inventaire détaillé des objets qui se trouvaient dans le quartier abbatial (3). Le prieur Piers prit la direction du couvent sans faire l'unanimité. Malgré les problèmes soulevés par les religieux, il reçut l'appui de l'archevêque (4). Mais tout changea lorsque, le 18 mai 1793, l'abbé rentra à Grammont après la victoire des Autrichiens à Neerwinden (5).

Après un séjour de plus d'un an, il s'enfuit définitivement le 2 juin 1794, deux jours avant la bataille décisive de Fleurus; le receveur Beda Jacobs l'accompagnait (6). Chaque religieux reçut une somme d'argent pour sa fuite mais chacun demeura libre de rester ou de partir. L'abbé, cette fois encore, emmena différents objets dont la châsse de Saint-Adrien et des archives. Voici l'itinéraire du voyage: le 12 août, ils parvinrent à l'abbaye bénédictine de Deutz (7), ensuite, ils allèrent successivement à Münster en Westphalie, à Paderborn, en Hesse, à Francfort, à Prague puis à Insingen près de Rothenburg (8). L'abbé mourut à Insingen (9) le 6 février 1799.

Pendant les premières années de la Révolution française, la majorité des moines demeurèrent à l'abbaye; quelques-uns quittèrent le couvent et abandonnèrent la vie religieuse (10).

En septembre 1794, l'État français exigea une contribution de 3.000.000 florins et le monastère dut vendre tous ses moulins (11). Deux ans plus tard, le 8 avril, l'abbaye fut à nouveau taxée pour un montant de 3056 florins et on dut héberger des troupes (12). Les derniers religieux tinrent

---

même qu'en leur temps les troupes des patriotes avaient pu loger à l'abbaye, de même les soldats impériaux voulurent-ils le faire. — Le collège abrita 270 à 280 militaires, les officiers logèrent dans les bâtiments abbatiaux A.G.R., *Commission générale civile*, n° 153, lettre du 12 janvier 1791.

(1) A. ARCH. M., *Sint-Adriaansabdij, Querelles... abus...*, lettres de 1791; n° 7, *Fuite de l'abbé...*, lettre du 22 janvier 1791.

(2) A. ARCH. M., *Sint-Adriaansabdij*, n° 7, lettre du 29 juin 1791. — L'abbé logea à Bruxelles à l'hôtel du Prince de Galles; A.É. RENAIX, *Sint-Adriaansabdij*, n° 364, registre 1791-1792. — Après enquête dans les *Archives communales de Ruremonde* et aux ARCHIVES DE L'ÉTAT À MAASTRICHT, il se révéla que l'on ne conserve aucune trace de son passage dans ces localités. — M.K.J. SMEETS, archiviste de Maastricht m'a fourni tous les renseignements à ce sujet.

(3) Godefroy travaille douze jours à l'élaboration de cet inventaire. Chaque objet est soigneusement noté; tous les manuscrits furent à nouveau numérotés.

(4) A. ARCH. M., *Sint-Adriaansabdij, Querelles... abus...*

(5) Dès son arrivée, l'abbé fit dresser un inventaire par ce même notaire Godefroy. Selon le supérieur, des sommes d'argent avaient disparu.

(6) Beda Jacobs reçut de l'abbé l'ordre de l'accompagner.

(7) Le 17 août, les archives furent scellées par des magistrats venus de Grammont à l'abbaye de Deutz: ARCHIVES DU DOYENNÉ DE GRAMMONT, *Liber annalium*, 53<sup>v</sup>. — Deutz (*Tutium*), abbaye bénédictine sur la rive droite du Rhin, près de Cologne.

(8) Paderborn, République Fédérale d'Allemagne, Rhénanie-Westphalie; Cassel, République Fédérale d'Allemagne, Hesse; Francfort-sur-le-Main, République fédérale d'Allemagne, ville libre; Insingen-sur-Ansbach, Allemagne fédérale, Franconie.

(9) ARCHIVES DU DOYENNÉ DE GRAMMONT, *Liber annalium*, f° 34 et 185<sup>v</sup>. Le même auteur situe la mort de l'abbé en 1800. Dans les dépôts allemands, on n'a trouvé aucun renseignement sur l'abbé et les documents qu'il avait amenés.

(10) Ainsi en est-il, par exemple, de Berlesee qui retourna à Aspelare.

(11) BIBLIOTHÈQUE DE L'UNIVERSITÉ DE LOUVAIN, *Archives, Sint-Adriaans-abdij*, XII, n° 27. — A. DE PORTMONT, *Recherches historiques...*, I, 173.

(12) A. DE PORTMONT, *Recherches historiques...*, I, 177.

les comptes (1) jusqu'au 12 août 1796. Le 1<sup>er</sup> septembre, l'état français prit possession des biens abbaciaux et en fit dresser un inventaire complet (2).

Le 27 octobre (6 brumaire, an VI), l'abbaye, l'église, le collège et les dépendances, d'une superficie totale de sept bonniers, furent vendus à un bourgeois de Gand, Piens (3).

Deux ans plus tard, on démolit l'église et l'aile adjacente du couvent. Seuls une écurie et le quartier abbatial furent épargnés (4).

Un seul moine, De Crick fut exilé à Ré; il était alors vicaire de l'église paroissiale de Grammont (5). Après le Concordat, quelques religieux furent intégrés dans le nouvel évêché de Gand (6). Pendant les premières années de la Révolution, en l'absence de l'abbé et du receveur, beaucoup de moines se livrèrent avec excès à des banquets et à des fêtes (7).

Pour l'un des religieux, on sait qu'il utilisa les bons pour acheter des biens et poser les jalons pour la constitution d'un important domaine (8).

Au début du XIX<sup>e</sup> siècle, le domaine et les bâtiments subsistants étaient en possession de Charles Bogaert, bourgmestre de Grammont. Par la suite, Modeste de Cock (9), médecin et également bourgmestre de la ville, acheta les bâtiments.

Au début du XX<sup>e</sup> siècle, le domaine passa en héritage à son petit-fils, l'avocat Paul Guillemin qui le légua à son tour en 1945 à la ville. Celle-ci transforma les dépendances et les bâtiments en un centre touristique.

(1) ARCHIVES DU DOYENNÉ DE GRAMMONT, *Liber annalium*, f<sup>os</sup> 2-6. Tout ceci est l'œuvre de Spitaels.

(2) BIBLIOTHÈQUE DE L'UNIVERSITÉ DE LOUVAIN, *Archives, Sint-Adriaansabdij*, XII, n<sup>o</sup> 32.

(3) A.É. GAND, *Scheldedepartement*, n<sup>os</sup> 1322 et 1474; *Steekkaarten Hollandse en Franse tijd*, A. 312: affiches de la vente. — La vente rapporta 200.000 florins. L'autel en bois de même que les lambris de l'église abbatiale furent plus tard la propriété de l'église Saint-Martin à Bever (prov. de Brabant, cant. de Herne: R. VANNEROM, *De Pajottenlandroute, dans Het Oude Land van Edingen en omliggende*, I, 56, Enghien, 1973. — La chaire et les autels latéraux allèrent à l'église de Sainte-Gertrude à Saint-Antelinks (prov. de Flandre-orientale, cant. de Herzele). — Une partie des ornements d'autel de l'église de Saint-Amand à Schendelbeke (prov. de Flandre-orientale, cant. de Grammont) provient aussi de l'abbaye. — Voir G. DUVERGER et C. VANDEN BUSSCHE VAN DEN KERKHOVE, *Fotorepertorium van het Belgische Bedehuizen, Prov. Oost-Vlaanderen, kant. Geraardsbergen*, 30-31, Bruxelles, 1975.

(4) A. DE PORTEMONT, *Recherches historiques...*, II, 192.

(5) Après son retour et la signature du Concordat, De Crick reprit son ancienne fonction de vicaire de Grammont. Il fut ensuite curé à Haaltert où il mourut en 1810: A.É. RENAIX, *Sint-Adriaansabdij*, n<sup>o</sup> 5, 87. — A. ARCH. M., *Sint-Adriaansabdij*, n<sup>o</sup> 8, *Église abbatiale*. — J. VAN BAVEGHEM, *Het Martelaarboek*, 94 et 130, Gand, 1875. — Dans le doyenné de Grammont il y avait cent dix prêtres dont vingt-cinq avaient prêté serment au Régime français (*jurati*) et, à l'abbaye, cinq sur les quinze religieux encore présent, soit trente-trois pour cent, alors que pour l'ensemble du pays vingt-six pour cent l'auraient fait: A. ARCH. M., *Acta episcopalia Mechliniensia*, n<sup>o</sup> 58, f<sup>o</sup> 89. — P. VERHAGEN, *La Belgique sous la domination française, 1792-1814*, III, 1798-1799, Bruxelles, Paris, 210, 0000.

(6) Ainsi en fut-il pour les curés de Leeuwergem, Nieuwenhove, pour le recteur de l'hôpital municipal et pour le curé de Haaltert, cité ci-dessus. — En ce qui concerne ce dernier, voir J. DE BROUWER, *Bijdrage tot de parochiale geschiedenis van Haaltert. Demografische en sociale evolutie van het dorp*, 68-69, Alost, 1956.

(7) C'est ce qu'écrivit à son retour Beda Jacobs dans les notes de *Liber annalium*: ARCHIVES DU DOYENNÉ DE GRAMMONT, *Liber annalium*, f<sup>o</sup> 39.

(8) J. LAMBERT, *Imbeslagname en verkoop van de nationale goederen*, dans *Handelingen der Maatschappij voor Geschiedenis en Oudheidkunde te Gent*, n.s. XIV, 161-168, Gand, 1960.

(9) Modeste de Cock, né à Lokeren le 23 novembre 1808 était médecin et, depuis 1855, bourgmestre de Grammont. Il mourut dans cette ville le 4 août 1881. Sa fille épouse Guillemin et leur fils Paul posséda le domaine jusqu'à sa mort en 1945. Il fit don à l'Université de Louvain des manuscrits qu'il possédait encore ainsi que de divers biens.

# PRÉVÔTÉ DE PAPINGLO À MALDEGEM

Capella Papinlo (1170), Papinglo (1183), ecclesia de Papinglo (1189), Papingloo (1192), sorores de Papinlo (1194), ecclesia Sti. Martini de Papinglo (1216), Beatrix de Papingelo (1224), domum de Papinglo (1240), wastina de Papinglo (1243), ecclesia de Papingloo (1243), monaci de Papinglo (1277), Papingloo (1303), prepositus de Papingloe (1350), Papinlo (1437), de proost van Papinglo (1445), den goede van Papingloo (1480), Papingheloo (1517), prepositura de Papingloo (1536), Papingloo (1562), het goed van Papeloo (1581), 't hof van Papingloo (1581), la cense de Papingloo (1615).

**SOURCES:** la prévôté de Papinglo (1), possession de l'abbaye de Saint-Bavon à Gand (2), voit les documents l'intéressant conservés aux Archives de l'État à Gand dans deux fonds distincts: le *Fonds de l'abbaye de Saint-Bavon* qui y est depuis longtemps déjà et le *Fonds de l'Evêché de Gand*; ce dernier fonds est une collection de documents relatifs à l'évêché et à l'abbaye de Saint-Bavon; il se trouvait, jusqu'il y a quelques temps dans les bâtiments de l'évêché de Gand, proches de l'église de Saint-Bavon. Les documents furent transférés aux Archives de l'État à Gand et M. Gijsseling en a rédigé un inventaire où sont consignées les pièces provenant autant de l'ancien fonds de Saint-Bavon que celles venant de l'Évêché. Ces documents sont constitués de comptes débutant au XIV<sup>e</sup> siècle et se terminant au XVII<sup>e</sup>, avec des lacunes: ce sont les documents du Fonds de la *Prévôté de Papinglo*, comptes n<sup>o</sup> K rol. II (1398), B 2583 (1401), B 2584 (1402), K 8103 (1440), K 8104 (1453), K 8105 (1457), K 8080 (1457), R 757/5 (1465), K 9017 (1467), K 1721 (1470 à 1475), K 8081 (1473 à 1477), K 8016 (1480), K 8107 (1486), K 8108 (1508), K 8109 (1513), B 2587 (1525, 1527 et 1531), K 8087 à 8094 (1540 à 1554), K 8094 à 8099 (1561 à 1566), K 8100 (1569), K 8102 (1571), R 332 (1605 à 1609).

Les numéros 757 à 764 contiennent toute une série de pièces, relatives à Papinglo, s'étalant de 1418 à 1793 et parmi lesquelles on trouve des comptes de la fin du XVI<sup>e</sup> siècle. Le n<sup>o</sup> B 2575 conserve des renseignements pour les années 1516 à 1780. Les n<sup>os</sup> K 1720, R 840 et R 841 concernent les bois situés autour de Papinglo tandis que le n<sup>o</sup> B 2574 intéresse un procès intenté par Jacob van Halewijn et le magistrat de Maldegem contre l'abbaye de Saint-Bavon en ce qui concerne Papinglo (1538-1539). Les n<sup>os</sup> R 860 et R 862 conservent des baux du XV<sup>e</sup> au XVIII<sup>e</sup> siècle, le n<sup>o</sup> R 896 contient des copies de chartes de 1252 à 1785 tandis que le n<sup>o</sup> R kaart 602 représente le domaine en 1567 et que le R kaart 603 le fait en 1780. On trouve aussi quelques renseignements épars sur Papinglo dans les comptes de l'abbaye de Saint-Bavon, par exemple les n<sup>os</sup> R 77 à 82 (1313, 1350 et 1382) et dans le n<sup>o</sup> R 786 (1356) qui est un registre aux baux.

En ce qui concerne les chartes conservées aux Archives de l'État à Gand on verra les analyses faites par Van Lokeren et le nouvel inventaire de Gijsseling. Ce travail doit encore être complété pour les XV<sup>e</sup> et XVI<sup>e</sup> siècles. Les plus anciennes chartes relatives à Papinglo ont été publiées par A. Van Lokeren, *L'abbaye de Saint-Bavon*, Gand, 1885 et par C. Serrure, *Cartulaire de Saint-Bavon*, Gand, 1838. La suite de cet exposé se référera à cette édition. Les originaux ou les copies n'ont été vus que superficiellement.

(1) Papinglo, lieu-dit à Kleit, commune de Maldegem, prov. de Flandre orientale, cant. d'Eeklo; diocèse de Tournai jusqu'en 1559; actuellement diocèse de Gand.

(2) Saint-Bavon à Gand, abbaye bénédictine, cfr *Monasticon Belge*, Flandre-orientale.

**TRAVAUX:** il y a peu de travaux relatifs à Papinglo : G. De Smet et D. Verstraete, *De Proosdij van Papinglo te Maldegem-Kleit*, Maldegem, 1951, est en fait le seul travail consacré à la prévôté. A. Verhulst, *Het domein van de Sint-Baafsabdij*, Gand, 1954, consacre un paragraphe à la prévôté, mais se fonde sur des études préalables. A. Verhulst, *Het landschap in Vlaanderen*, Anvers, 1964, mentionne aussi Papinglo. La prévôté de Saint-Bavon y est signalée pour les travaux relatifs au défrichement au moyen âge. On trouvera enfin quelques informations dans F. De Potter et J. Broeckaert, *Geschiedenis van Maldegem*, 143-147, Gand, 1872 et dans M<sup>me</sup> de Lalaing, *Maldegem la loyale*, Bruxelles, 1849.

Iconographie: une carte de 1567 nous donne une représentation de la prévôté telle qu'elle se présentait alors: *Fonds de l'Evêché*, R kaart 602. Un procès de 1538 nous donne une description détaillée de la chapelle: *Fonds de l'Evêché*, B 2574. L'ouvrage de Robert de Grimarez, cité par M<sup>me</sup> de Lalaing, *Maldegem la loyale*, 36, Bruxelles, 1849, nous confirme pour la première moitié du XVII<sup>e</sup> siècle les dimensions de la chapelle. Il fait un rapprochement avec l'église de l'abbaye d'Eekhout à Bruges (1).

Héraldique et sigillographie: on ne conserve aucun document héraldique relatif à Papinglo, il en va de même pour la sigillographie.

\* \* \*

L'histoire de la prévôté de Papinglo ne peut être retracée que brièvement, car les sources sont rares et la Communauté n'exista que du XII<sup>e</sup> au XVI<sup>e</sup> siècle.

La première pièce relative à Papinglo date (2) de 1170. Elle concerne un différend entre l'abbé de Saint-Bavon à Gand et Robin, archidiacre de Tournai, relatif à la chapelle de Papinglo. L'abbé affirmait ne vouloir porter aucune atteinte aux droits paroissiaux de la Communauté de Maldegem. Il promettait aussi de payer les dîmes aux ayant-droits quand lui-même ou les frères auraient défriché les terres aux alentours de Papinglo.

Il y avait donc, en 1170, des religieux résidant à Papinglo et une chapelle. Aucun document ne nous éclaire sur la fondation elle-même. Le document signale que le conflit durait depuis longtemps, mais sans donner de précisions. L'abbé Othelbold dans sa lettre (3) à la comtesse Otgiva (1019-1030), ne parle pas de Papinglo bien qu'il fit de son mieux pour procurer de nombreuses propriétés à l'abbaye. Il est dit dans le procès qui, en 1538, opposa le seigneur de Maldegem au chapitre de Saint-Bavon que la chapelle de Papinglo avait plus de 350 ans (4). Elle peut donc avoir été fondée vers 1170. La fondation se trouvait vers cette époque à ses débuts: en 1183, elle entreprit le défrichement de terrains avoisinants, car le pape Lucius III interdit d'exiger des dîmes noales pour des terres défrichées par les religieux de Papinglo (5). Urbain III confirma cette interdiction en 1186 et déclara que personne, à l'exception de l'abbé de Saint-Bavon et des frères de Papinglo, n'aurait de droits sur les donations faites aux religieux (6).

Cette fondation que nous pouvons placer quelques années avant 1170 avait choisi un excellent emplacement: sur une colline appelée parfois Kleithil (7). Il n'est pas impossible qu'il existait déjà avant une ferme, car Papinglo signifierait: *le petit bois des gens de Papo* (8). Une

(1) Prov. de Flandre occidentale, ville de Bruges.

(2) ARCHIVES DE L'ÉTAT À GAND, Fonds de Saint-Bavon, n° 64.

(3) L. VOET, *De brief van Abt Othelbold aan Gravin Otgiva*, Bruxelles, 1949.

(4) ARCHIVES DE L'ÉTAT À GAND, *Bisdome*, n° B 2574.

(5) C. SERRURE, *Cartulaire de Saint-Bavon*, 63, Gand, 1838.

(6) C. SERRURE, *Cartulaire de Saint-Bavon*, 69.

(7) ARCHIVES DE L'ÉTAT À BRUGES, *Aanwinsten*, n° 3058 (Landbock Maldegem).

(8) M. GYSSELING, *Zomergems Oudste Namen*, dans *Jaarboek van het Heemkundig Genootschap van het Meetjesland*, n° 7, 15, Maldegem, 1955.

vieille route passait par cette colline : le chemin qui va de Aardenburg à Audenarde (1). C'était un emplacement sûr et même stratégique. La ferme était entourée d'un fossé pour en assurer la sécurité et l'endroit où furent implantés les bâtiments principaux fut appelé dans les documents des XV<sup>e</sup> et XVI<sup>e</sup> siècle : mote.

En 1187, Roger, châtelain de Gand, donna à la prévôté de Papinglo les possessions situées à Zeveren (2). Il exigea en garantie qu'un autel y serait érigé et qu'un prêtre y serait installé pour dire la messe chaque jour. Nous trouvons ici la première mention de la prévôté. Nous ne connaissons cependant pas le nom du prévôt.

Peu après, en mai 1189, Jean de Nesle, châtelain de Bruges, donnait une rente de cinquante shillings en faveur des frères et des sœurs résidant à Papinglo (3). Il s'agissait donc d'une Communauté mixte comme bien souvent au moyen âge. Le même Jean de Nesle donna également une rente de dix shillings pour le luminaire. Les religieux ne pouvaient utiliser les revenus pour aucun autre usage que celui de la prévôté. Ils purent dès lors avoir recours aux services de deux prêtres au lieu d'un comme cela se passait avant. Cela nous prouve que les religieux dont il est question à Papinglo ne sont pas des prêtres mais des frères lais. Jean avait fait cette donation parce que son fils Ivon y était inhumé ainsi que son frère Conon qui fut aussi châtelain de Bruges et comte de Soissons (4). Conon mourut en 1179 et puisqu'il se fit inhumer à Papinglo nous pouvons croire qu'il fut peut-être à l'origine de la fondation de la prévôté. Il est dit dans le procès de 1538 qu'il y est enterré (5).

L'acte de donation de Jean de Nesle fut dressé à la prévôté et signé par les nobles les plus importants de la région : Guillaume et Baudouin de Knesselare, Guillaume van de Woestijne, Désiré de Maldegem.

Papinglo se vit encore offrir des rentes, en 1192, par Philippe de Zomergem (6) ; en 1194, par la comtesse Marguerite (7) qui pensait surtout aux religieuses et encore, en 1216, par Philippe de Zomergem (8) qui était alors bailli de Bruges et qui mentionne dans sa donation que sa tante Magtildis était enterrée à Papinglo. La chapelle de Papinglo est appelée chapelle de Saint-Martin dans cet acte. En mai 1240, les terres et les bruyères entourant Papinglo devinrent propriété de l'abbaye de Saint-Bavon (9). Le comte Thomas et sa femme, Jeanne, vendirent *404 boneria terre et wastine jacentia juxta Papinglo*. Les terres de Papinglo touchaient au couchant à un autre grand domaine dit Burkcl, qui fut acheté à cette époque par l'abbaye de Ter Doest (10). Au sud, il y avait une grande bruyère dite Drongengoed, car elle fut achetée aussi à cette époque par le couvent de Drongen (11). Nous pouvons replacer cet achat de landes dans le cadre du mouvement

(1) Aardenburg, Pays-Bas, province de Zélande ; — Audenarde, prov. de Flandre orientale, cant. d'Audenarde.

(2) C. SERRURE, *Cartulaire de Saint-Bavon*, 66. — Zeveren, Prov. de la Flandre orientale, canton Audenarde.

(3) C. SERRURE, *Cartulaire de Saint-Bavon*, 68.

(4) On trouvera des renseignements sur les comtes de Soissons dans... W. BLOMMAERT, *Les châtelains de Flandre*, Gand, 1915.

(5) A.É. GAND, *Fonds van het Bisdom*, n° B 2574.

(6) C. SERRURE, *Cartulaire de Saint-Bavon*, 70.

(7) C. SERRURE, *Cartulaire de Saint-Bavon*, 72.

(8) C. SERRURE, *Cartulaire de Saint-Bavon*, 95.

(9) C. SERRURE, *Cartulaire de Saint-Bavon*, 217.

(10) D. VERSTRAETE, *Burkcl*, dans *Jaarboek van het Heemkundig Genootschap van het Meetjesland*, n° 4, 83, Maldegem, 1952. — Ter Doest, abbaye jusqu'à la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle. Prov. de Flandre occidentale, canton de Bruges, commune de Lissewege.

(11) G. DE SMET, *Het Drongengoed te Utsel*, dans *Jaarboek van het Heemkundig Genootschap van het Meetjesland*, n° 4, 117, Maldegem, 1952. — Drongen, prov. de Flandre orientale, cant. de Gand.



de défrichement qui se manifestait alors en Flandre (1). Il est même possible que, lorsque Papinglo fut fondé, on espérait la création d'un nouveau village sur lequel la Communauté locale fit immédiatement valoir ses droits. L'abbaye de Saint-Bavon nia, en 1538, avoir jamais eu cette intention. Cependant, le lieu-dit Kleit se développa aux côtés du domaine de Papinglo, on y dut bâtir des fermes que l'on peut voir (2) sur la carte de 1567. Les résultats, par contre, du défrichement médiéval ne sont guère apparents. La carte de 1567 ne nous montre que très peu de terres et quelques bois dans l'entourage immédiat de la prévôté. Le reste des quatre cent quatre bonniers est resté de la lande et cette situation perdurera jusqu'au milieu du XVIII<sup>e</sup> siècle.

On connaît peu de choses sur l'histoire de Papinglo au cours des XIII<sup>e</sup> et XIV<sup>e</sup> siècles. C'est pourtant l'époque où la prévôté devait avoir quelque importance. C'est probablement dans la seconde moitié du XIII<sup>e</sup> siècle que l'on commença à user du titre de prévôt pour le supérieur de la Communauté. Cette fonction n'était exercée que temporairement et quelques uns des prêtres devinrent plus tard abbé de l'abbaye de Saint-Bavon. A la fin du XV<sup>e</sup> et au début du XVI<sup>e</sup> siècle, la fonction de prévôt devint plus importante et il y avait un appartement réservé pour le prévôt à l'abbaye. En raison du manque de documentation, il ne nous est pas possible de donner les noms de tous les prévôts.

\* \* \*

**DANIEL COCK** est signalé comme prévôt (3) en 1348. Il était vraisemblablement originaire de Maldegem, car ce nom de famille apparaît là au XIV<sup>e</sup> siècle (4) et un certain Brixte de Cock était curé à Maldegem à cette époque.

**JEAN ZUDERIC** est mentionné comme prévôt (5) en 1350. Un registre aux baux de l'abbaye de Saint-Bavon de cette année-là (6) nous apprend que Papinglo rapportait alors dix livres de gros par an. C'est cependant une petite somme, quand on la compare aux revenus d'autres fermes de Saint-Bavon situées dans des régions plus favorables (7). Il y avait peu de terres arables et seule la vente annuelle des bois rapportait un peu d'argent. Le registre aux baux de 1350 nous dit que le prévôt ne versait que le quart de ces dix livres à l'abbaye. Il utilisait le reste pour son propre entretien, pour l'entretien du chapelain et des autres religieux et serviteurs.

**BAUDOIN BORLUUT** est mentionné comme prévôt (8) en 1353.

**MICHEL DE WESELE** est signalé (9) en 1358.

**JEAN SERSIMOENS** est prévôt (10) en 1390.

(1) La meilleure étude sur ce phénomène du défrichement se trouve dans A. VERHULST, *Het landschap in Vlaanderen*, 72-87, Anvers, 1964.

(2) A.É. GAND, *Fonds van het Bisdóm*, R kaart 602.

(3) A.É. GAND, *Fonds van het Bisdóm*, R 786.

(4) ARCHIVES DE L'HÔPITAL SAINT-JEAN À BRUGES, *Leggers D 2 et D 5*.

(5) A.É. GAND, *Fonds van het Bisdóm*, R 80.

(6) A.É. GAND, *Fonds van het Bisdóm*, R 786.

(7) La quête à Aardenburg rapporta 21 livres en 1390, t 39 livres de gros en 1396. Harbeboutshille, près d'Oostburg, rapporta 23 livres en 1396. — A.E.G., *Bisdóm*, R 83/2 et R 83/6.

(8) A.É. GAND, *Fonds van het Bisdóm*, R 81.

(9) A.É. GAND, *Fonds van het Bisdóm*, R 82.

(10) A.É. GAND, *Fonds van het Bisdóm*, R 83.

**GUILLAUME BOSSUUT** est signalé comme prévôt (1) en 1409. Le prévôt ne résidait pas constamment à Papinglo. L'abbaye de Saint-Bavon à Gand constituait sa principale résidence. Nous n'avons trouvé aucuns renseignements sur le nombre de religieux résidant à Papinglo, ce nombre ne devait pas être très élevé. Toutefois, depuis le début du XV<sup>e</sup> siècle, hormis le chapelain, tous les religieux étaient disparus de Papinglo. La ferme fut dorénavant louée (2). Le prévôt venait chaque année diriger la vente des bois, la seule chose qui rapportait encore de l'argent ; la ferme était louée bien que, avec ses quarante mesures de mauvaise terre, elle ne rapportât pas beaucoup. Les terres arables, pour la plus grande partie, se trouvaient au sud de la ferme, exposées sur un coteau ensoleillé. Il y avait encore à cet endroit une trentaine de mesures de marais auprès du Splenterbeek. Ce dernier faisait la limite avec le domaine de Burkel. Les bois n'étaient pas loués, mais régulièrement vendus au profit de l'abbaye : il y en avait un total de deux cent cinquante mesures. Les bois et terres, fruit du défrichement à Papinglo, au cours du Moyen-Âge, ne furent pas mis en valeur avant le XVIII<sup>e</sup> siècle. Au contraire, la surface de bois et de terres diminue parfois au profit de la lande qui entourait de tous côtés les terres en friche. En trois endroits, la lande avait repris possession de vieilles fermes : Reukenswal, Bijsterveld, Nieuwhof. Elles furent probablement détruites par les guerres et ne furent jamais reconstruites. La Nieuwhof dut cependant être importante, car, lors des ventes de bois à cet endroit, on faisait la différence entre la motte, l'enceinte et la garenne. En 1290, cette ferme était dite *curtis de Brouck* (3). La lande ne pouvait être utilisée que comme pâturage ; il y avait tout de même quelques viviers pour le poisson. Le locataire devait en prendre soin. Le bail en vigueur pour Papinglo en parle beaucoup pour chaque ferme (4). Le locataire avait encore d'autres obligations : il devait s'occuper du prévôt et de sa suite lorsqu'ils venaient à Papinglo, il devait entretenir la chapelle et les autres bâtiments. Il devait élever une vache pour le chapelain et devait lui laisser la jouissance d'une partie du verger.

**BAUDOIN VAN FOSSEUX** (5) est mentionné comme prévôt entre 1440 et 1464.

**BAUDOIN VAN DER SCAGHE** est signalé (6) comme prévôt entre 1472 et 1475. Durant son administration, une partie de la chapelle fut modifiée en résidence pour le chapelain. Les chapelains étaient pour la plupart moines de l'abbaye de Saint-Bavon, mais il arriva que ce fut un prêtre de Maldegem : ce fut le cas de 1472 à 1473 pour Hubert Robijns, *parochiepape*, originaire de Coxyde (7), entre Sluis (8) et Oostburg (9). À leurs moments libres, les chapelains travaillaient aux champs ou dans le bois. Ils devaient également faire des achats pour l'abbaye et dire la messe. Le locataire recevait une récompense pour servir la messe. Lorsque le chapelain était originaire des environs, il ne résidait pas à Papinglo. Il venait uniquement pour les besoins de sa charge. La plupart des chapelains y avaient quand même leur résidence.

**PIERRE UTERHOVE** est mentionné (10) comme prévôt entre 1478 et 1481.

- 
- (1) A.É. GAND, *Fonds van het Bisdóm*, R 5 (cartulaire).  
 (2) A.É. GAND, *Fonds van het Bisdóm*, R 862.  
 (3) ARCHIVES DU GRAND SÉMINAIRE À BRUGES, *Archives de Ter Doest*, charte n° 1279.  
 (4) A.É. GAND, *Fonds de Saint-Bavon*, 862.  
 (5) A.É. GAND, *Fonds van het Bisdóm*, K 8103-K 8105.  
 (6) A.É. GAND, *Fonds van het Bisdóm*, K 1721.  
 (7) Village disparu depuis l'inondation de 1376. — Pays-Bas, prov. de Zélande.  
 (8) Pays-Bas, prov. de Zélande.  
 (9) Pays-Bas, prov. de Zélande.  
 (10) A.É. GAND, *Fonds van het Bisdóm*, K 8106.

**JEAN FIERAERT** est signalé (1) comme prévôt entre 1482 et 1496. La prévôté de Papinglo rapportait régulièrement des revenus, mais en petite quantité. On vendait chaque année une coupe de bois. Les bois étaient partagés en neuf coupes de sorte que tous les neuf ans, temps nécessaire à la repousse, on réexploitait la même parcelle (2). Le locataire de Papinglo devait assurer l'annonce de ces ventes dans les églises des environs. Il recevait une indemnité pour ce faire. La vente se faisait à la Saint-Martin au milieu d'une véritable fête (3). Les viviers étaient parfois affermés pour neuf ans. L'abbaye de Saint-Bavon s'y fournissait en poissons.

**GILLES BOEL** est mentionné (4) comme prévôt en 1500.

**LIÉVIN HUGHENOOS** est signalé (5) comme prévôt entre 1508 et 1517. Les bâtiments de Papinglo furent complètement restaurés à cette époque. On avait régulièrement exécuté des restaurations, mais, depuis 1475, on n'avait plus fait de grands travaux. La chapelle était maintenant magnifiquement décorée. Il y avait des vitraux ornés des armes des abbés de Saint-Bavon. On construisit une nouvelle écurie sur le côté occidental de la ferme devant la chapelle. On érigea une toute nouvelle porte, avec une petite tour et même une pièce où loger.

**DANIEL DIERMAN** est mentionné comme prévôt entre 1530 et 1540. Il était impotent et se déplaçait dans une petite voiture (6). Il s'intéressa beaucoup à Papinglo et fit continuer les travaux de la porte. C'est sous son administration que l'abbaye de Saint-Bavon rappela son chapelain à Papinglo. Les habitants de Kleit en furent mécontents ayant l'habitude d'entendre la messe à Papinglo. Avec l'aide de Jacob van Halewijn, à cette époque seigneur de Maldegem, ils intentèrent, en 1538, un procès à l'abbaye de Saint-Bavon (7). Ils arguèrent du caractère public du sanctuaire, des dons faits en contrepartie du service religieux, de la cloche offerte et des fêtes qui chaque année avaient lieu au moment de la vente des bois. Saint-Bavon nia le caractère public de la chapelle de Papinglo; l'abbaye était plus puissante que les habitants de Kleit et gagna son procès. Saint-Bavon n'assura donc plus le service religieux depuis cette époque. Depuis 1537, l'abbaye était sécularisée et, dès lors, on ne parle plus que du Chapitre de Saint-Bavon. Le titre de prévôt de Papinglo fut porté par un chanoine du Chapitre.

Après que Saint-Bavon eût rappelé son chapelain, Papinglo se transforma rapidement en une petite exploitation agricole. La chapelle resta inemployée; les locataires de la ferme ne l'entretenaient plus. Ils résidaient dans la cour inférieure, tout près de la motte sur laquelle se trouvait la chapelle. C'était une maison de torchis. Ces bâtiments n'étant guère durables, ils s'installèrent dans la chapelle au XVII<sup>e</sup> siècle. Ils accélèrent le délabrement de cette chapelle et des autres bâtiments qui tombèrent bientôt en ruines. De 1581 à 1611, Papinglo resta sans fermier en raison de la guerre et des rebelles et voleurs qui s'étaient réfugiés dans les bois (8). Les fermiers qui occupèrent Papinglo au XVII<sup>e</sup> siècle eurent des difficultés pour payer leur dû. Une grande partie des bois et des terres retournèrent en friche.

L'Évêché de Gand, propriétaire depuis 1560 de Papinglo, accensa le domaine durant la première moitié du XVIII<sup>e</sup> siècle. Cela aggrava encore la situation. Le bétail était mis en pâture

(1) A.É. GAND, *Fonds van het Bisdom*, K 8107.

(2) A.É. GAND, *Fonds van het Bisdom*, B 2583, B 2584.

(3) A.É. GAND, *Fonds van het Bisdom*, B 2574.

(4) A.É. GAND, *Fonds van het Bisdom*, R 760.

(5) A.É. GAND, *Fonds van het Bisdom*, K 8108, K 8109.

(6) A.É. GAND, *Fonds van het Bisdom*, B 2587 et K 8087.

(7) A.É. GAND, *Fonds van het Bisdom*, B 2574.

(8) A.É. GAND, *Fonds van het Bisdom*, R 332.

dans la lande et les habitants des environs y venaient extraire de la tourbe. Au milieu du XVIII<sup>e</sup> siècle enfin, la décadence fut enrayée. L'Évêché fit construire, en 1756, une nouvelle ferme à Papinglo. Les bâtiments d'habitation furent érigés à l'emplacement de l'ancienne chapelle dans le style de nombreuses fermes d'abbaye de la seconde moitié du XVIII<sup>e</sup> siècle ; on peut en voir deux autres dans la région : le Drongegoed à Ursel et Burkel à Maldegem. Les plans furent dressés à l'abbaye et l'évêque, Antoine van der Noot, surveilla les travaux en personne (1). Papinglo intéressait à nouveau l'Évêché, car on entreprenait partout dans cette seconde moitié du XVIII<sup>e</sup> siècle des travaux de défrichement. Ce fut le même cas pour les domaines de Drongegoed et de Burkel. En 1780, le prince de Lobkowitz, évêque de Gand, reçut l'autorisation de l'impératrice d'accenser perpétuellement la lande entourant Papinglo (2). Il fut exempté de charges même si on y construisait. L'évêque fit dresser une carte sur laquelle on partagea la lande en cent parcelles (3). On traça des chemins du sud au nord et d'est en ouest. On ne tint pas compte de l'ancienne division des bois. Les chemins furent déplacés et rectifiés. Les fermiers de ces parcelles reçurent cette terre en bail emphytéotique moyennant une légère redevance. Ils devaient défricher cette terre endéans six ans. La maison de campagne et l'ancienne terre arable, en tout trente-six mesures, furent réservées à l'évêché. Il restait encore cent quatre-vingt-une mesures de bois et de lande, ce qui représentait la partie boisée d'antan.

Cette façon de louer le domaine remporta quelque succès et, de 1782 à 1792, l'entreprise rapporta quatorze cent quatorze livres de gros (4). L'évêque de Gand avait l'intention de faire construire dix nouvelles fermes, en collaboration avec les locataires. Ce projet ne fut réalisé qu'en partie : quatre nouvelles fermes furent construites qui existent toujours maintenant. La Révolution française mit fin au développement de cette entreprise. Papinglo fut confisqué.

Une dernière tentative d'installation d'une maison religieuse se fit encore. Les pères déchaussés de Bruges demandèrent, en 1793, à l'évêque de Bruges de pouvoir fonder un ermitage à Papinglo (5). L'autorisation fut accordée ; mais la Révolution française en empêcha la réalisation.

Actuellement, Papinglo est propriété privée. Les bois et les terres sont depuis longtemps vendus à des particuliers. On peut encore relever le plan du défrichement du XVIII<sup>e</sup> siècle. La maison d'habitation est encore celle de 1756 et la ferme est encore entourée d'un fossé.

(1) A.É. GAND, *Fonds van het Bisdom*, B 2575.

(2) A.É. GAND, *Correspondentie van de Raad van Vlaanderen*, n° 536.

(3) A.É. GAND, *Fonds van het Bisdom*, R kaart 603 : original. — Copies dans A.É. GAND, *Kaarten*, nos 2065, 1086 et 1615 ; — ARCHIVES DE L'ÉTAT À BRUGES, *Kaarten Mestdagh*, n° 2313.

(4) A.É. GAND, *Fonds van het Bisdom*, R 759.

(5) MELCHIOR A. S. MARIA, *Vier eeuwen Discalsen*, 124, Gand, 1968.

# PRÉVÔTÉ DE PETEGEM-SUR-L'ESCAUT

Prepositura de Petenghem (1255), domus ecclesie Sancti Theoderici (1255), la meson de Pethenginem (?) qui appartient a labaië de saint Tierri (1275), domus de Petenghyen (1290), domus « le prevost » (1295), prepositura de Petighem (1331), de proefthie van Peteghem (midden 14<sup>e</sup> e., na (1332), notre maison de Pethienguieng (1332).

**SOURCES:** On ne conserve que fort peu d'archives provenant de la prévôté de Petegem (1). Un petit nombre d'entre elles se trouvaient auparavant aux Archives de l'État à Gand et un plus petit nombre encore dans le *Fonds de l'Église Saint-Martin* à Renaix. Ces documents sont actuellement conservés aux Archives de l'État à Renaix, *Fonds de l'abbaye de Beaulieu à Petegem-lez-Audenarde* (2), où ils ont été versés ensemble.

Ces documents, pour lesquels nous citerons les anciennes références, sont relatifs à la période préalable à la fondation de la prévôté ou à la prévôté bénédictine elle-même. Nous citerons dans le *Fonds de l'Abbaye de Beaulieu à Petegem-lez-Audenarde*, un *vidimus* du 15 janvier 1263 d'un acte de Radbodus II, évêque de Noyon, en date du 18 mars 1083, donné à Tournai et par lequel l'évêque donne l'autorisation de fonder à Petegem un couvent de chanoines ayant à leur tête un prévôt. Cette première prévôté de chanoines passa, vers 1144, en la possession de l'abbaye de Saint-Thierry à Reims (3). Ce document provient de l'ancien *Fonds de Beaulieu à Petegem*, des Archives de l'État à Gand. Un autre acte est la bulle du pape Eugène III, donnée à Biterby le 9 mai 1145, conservée en original, munie de son sceau et par laquelle le pape confirme que l'église de Saint-Martin à Petegem est possession de l'abbaye de Saint-Thierry et que la prévôté de chanoines est transférée à Saint-Thierry. Ce document a la même provenance que le précédent. Deux autres actes proviennent de l'*Ancien Fonds de l'Evêché* des Archives de l'État à Gand, ce sont: un acte de Jean, seigneur de Cysoing (4), daté de juillet 1223, par lequel il donne au prévôt de Saint-Thierry, à charge d'obligations, la dime de Petegem, dite aussi dime de Saint-Martin ou de la fabrique (acte original, muni de trois sceaux, maintenant perdus); un accord conclu entre l'abbé de Saint-Thierry, le curé et quelques habitants de Petegem sur la dime de Saint-Martin; cet acte est daté du 21 novembre 1255 et est conservé en original. Il en existe un *vidimus* du 24 septembre 1354.

Du *Fonds de l'église Saint-Martin à Renaix*, anciennement conservé à la cure de Saint-Martin, et maintenant versé dans le *Fonds de l'abbaye de Beaulieu à Petegem-lez-Audenarde*, on citera: une confirmation, datée du 27 mai 1292, de l'abbé de Saint-Thierry de l'accord passé par lui avec Gui de Dampierre et Isabelle de Namur relatif à un échange d'habitations à Petegem (original sur parchemin, sceaux perdus); un *vidimus* daté de mai 1307 d'un acte donné à Courtrai, le 6 juin 1295, par lequel Gui de Dampierre, sa femme Isabelle et leur fils font des donations à l'abbaye de Saint-Thierry à Reims;

(1) Prov. de Flandre orientale, cant. d'Audenarde, diocèse de Tournai jusqu'en 1559, puis de Gand.

(2) On verra J. VERSCHAEREN, *Inventaris van het archief van de abdij van Beaulieu te Petegem-bij-Oudenaarde*, Bruxelles, 1972.

(3) ARCHIVES DE L'ÉTAT À RENAIX, *Fonds de Beaulieu*, registes, n° 1.

(4) France, dép. du Nord.

enfin, un acte du 28 janvier 1332 par lequel Jean, abbé de Saint-Thierry, affirme avoir vendu la prévôté de Petegem au couvent des clarisses du même lieu pour 3.600 livres.

Le même dépôt des Archives de l'État à Renaix, *Fonds de l'abbaye de Beaulieu*, n° 1, conserve, daté de 1659, un *Inventaire général de tous les papiers et lettriages treuvez en ce monastère de Beaulieu en Peteghem-lez-Audenarde. Faict par ordre de la vénérable dame Marie-Magd. Berland abbesse en l'an 1659*; cet inventaire ancien nous permet de compléter les lacunes de la documentation conservée. Il a été publié par M. De Meulemeester, *Les archives de l'abbaye de Beaulieu à Peteghem*, dans *Annales du Cercle archéologique et historique d'Audenarde*, VII, 169-246, Audenarde, 1927-1929. Il est évident que, étant donné l'absorption en 1332 de la prévôté par l'abbaye de Beaulieu, il est nécessaire de consulter l'ensemble des archives de Beaulieu.

La Bibliothèque municipale de la Ville de Reims, ms. n° 1602, possède le cartulaire de l'abbaye de Saint-Thierry.

Le Ministère des Affaires étrangères à Bruxelles, *Archives héraldiques*, n° 292, conserve le cartulaire des clarisses de Petegem composé en 1652, tandis qu'un cartulaire des mêmes clarisses, datant de 1329 est conservé à Vienne (*Haus-, Hof- und Staatsarchiv*, n° 1074).

La Bibliothèque Royale à La Haye, ms. n° 71D9, f<sup>os</sup> 11-90, conserve, dans une copie de 1789, des documents dont un cartulaire.

On signalera, enfin, l'existence d'une espèce de petit cartulaire copié au XVIII<sup>e</sup> siècle par un curé de Petegem à l'intention de son évêque pour lui faire connaître les griefs de toujours de sa paroisse; il était conservé aux Archives de l'État à Gand, *Ancien fonds de l'Evêché*. La table des matières signale: *Letterae foundationis ecclesiae Sancti Martini in Peteghem et praepositurae ibidem, Translatio praepositurae et ecclesiae abbatae Sancti Theoderici*. — On verra à ce propos M. De Meulemeester, *Les archives de l'abbaye de Beaulieu à Peteghem*, dans *Annales du Cercle archéologique et historique d'Audenarde*, VII, 171, Audenarde, 1926-1929.

Les Archives départementales de la Marne à Châlons-sur-Marne, *Abbaye de Saint-Thierry à Reims*, conservent quelques actes originaux dans lesquels il est question de biens à Dottignies, Wortegem, Celles et Petegem (1).

Quelques pièces d'archives originales de l'abbaye de Beaulieu furent la propriété de J. Ketele, archiviste à Audenarde, mort en 1856, et de la famille de Ghellinck d'Elseghem. Il existait des pièces relatives à la prévôté, mais elles ont disparu. J. Ketele, *Recherches historiques sur l'abbaye de Sainte-Claire de Beaulieu à Peteghem près d'Audenarde*, dans *Messenger des Sciences historiques et des Arts de Belgique*, VI, 395 et sv., Gand, 1838, réimprimées dans *Annales du Cercle archéologique et historique d'Audenarde*, VII, 9-23, Audenarde, 1926-1929; ces publications sont relatives au vidimus de l'évêque de Noyon du 15 janvier 1263 et à un acte de 1267 concernant l'installation d'un cimetière à Petegem. Ce dernier document porte le n° C-31 de l'inventaire des archives de Beaulieu de 1659, il est transcrit dans le *Cartulaire de l'abbaye de Saint-Thierry*, conservé à la *Bibliothèque municipale de la Ville de Reims*, f<sup>os</sup> 266 v<sup>o</sup>-267 r<sup>o</sup> (anciennement CCLXXX v<sup>o</sup>-CCLXXXI r<sup>o</sup>). J. Ketele a commis quelques fautes de lecture.

A. de Ghellinck, *Cartulaire de l'Abbaye de Beaulieu*, Bruges, 1894, dont la première partie seule est parue, années 1265 à 1500, publie quelques pièces conservées dans la famille de Ghellinck, cette publication n'est pas exempte de fautes de lecture; elle intéresse Petegem pour les n<sup>os</sup> I et II, relatifs aux accords concernant les revenus des dîmes (n° B-19 de l'inventaire manuscrit de 1659); pour les n<sup>os</sup> IV et XIV, de 1290 et 1292 (n° B-20 de l'inventaire de 1659) qui concernent l'échange de bâtiments appartenant à la prévôté contre d'autres; peut-être pour le n° LXIII du 28 septembre 1331, un acte par lequel

(1) E. WARLOP et L. BLOCKEEL, *Nova Terra que dicitur Vebta. De abdij van Sint-Diederik bij Reims en de oudste geschiedenis van Vichte (sinds XI<sup>e</sup>-sinds XIII<sup>e</sup> eeuw)*, dans *Verlagen en Mededelingen van de Leisgouw, Vereniging voor de studie van de lokale geschiedenis, taal en folklore in het Kortrijkse*, IX, 5-57, Courtrai, 1967. — Dottignies, prov. de Hainaut, cant. de Mouscron. — Wortegem, prov. de Flandre orientale, cant. d'Audenarde. — Celles, prov. de Hainaut, cant. de Celles.

Jean, abbé de Saint-Thierry, fait savoir que la prévôté a été vendue (n° C-5 de l'inventaire de 1659) et, certainement, pour le n° LXIV, de 1332 (n° C-7 du même inventaire). Il est difficile de savoir pourquoi l'éditeur de ces textes ne mentionne pas toujours les fonds et les dépôts. On peut identifier les documents de Beaulieu appartenant à la famille de Ghellinck en 1928 en consultant l'inventaire publié par M. De Meulemeester, *Les archives de l'abbaye de Beaulieu à Peteghem*, dans *Annales du Cercle archéologique et historique d'Audenarde*, VII, 245, Audenarde, 1926-1929. Il semblerait que ces documents aient été dispersés, sinon perdus.

**TRAVAUX:** Il existe fort peu d'articles consacrés à la prévôté de Petegem. Jusqu'il y a peu, on ne possédait que J. Ketele, *Recherches historiques sur l'abbaye de Sainte Claire de Beaulieu à Peteghem près Audenarde*, dans *Messenger des Sciences et des Arts de Belgique*, VI, 395 et sv., Gand, 1938, réimprimé dans *Annales du Cercle archéologique et historique d'Audenarde*, VII, 9-23, Audenarde, 1926, illustré de deux photos des vestiges des bâtiments du couvent des clarisses de Beaulieu. Ketele n'avait pas résolu un grand nombre de questions auxquelles va répondre M. Hoebeke, *Gwijde van Dampierre schept orde te Petegem*, dans *Handelingen van de Geschied- en Oudheidkundige Kring van Oudenaarde*, XIII, 9-124, Audenarde, 1964. Cet auteur laissa en suspens deux problèmes importants: quand s'établirent à Petegem les bénédictins et pourquoi étaient-ils originaires de l'abbaye de Saint-Thierry à Reims? C'est E. Warlop, *Wanneer vestigden de monniken van Sint-Diederik bij Reims zich te Petegem?*, dans *Handelingen van de Geschied- en Oudheidkundige Kring van Oudenaarde*, XV, 389-413, Audenarde, 1967, qui répondra à ces questions et apportera d'autres compléments aux textes de J. Ketele et M. Hoebeke. On consultera encore avec le plus grand intérêt E. Warlop et L. Blockeel, *Nova Terra que dicitur Vebta. De abdij van Sint-Diederik bij Reims en de oudste geschiedenis van Vichte (einde XI<sup>e</sup>-einde XIII<sup>e</sup> eeuw)*, dans *Verslagen en Mededelingen van de Leiegouw, Vereniging voor de studie van de lokale geschiedenis, taal en folklore in het Kortrijkse*, IX, 5-57, Courtrai, 1967. On n'utilisera qu'avec prudence l'ouvrage de J. Plancquaert, *Peteghem. Twintig eeuwen geschiedenis*, Bruxelles, Courtrai, Paris, s.d.

\* \* \*

Dans la seconde moitié du XI<sup>e</sup> siècle, un certain Ingelbert, seigneur de Petegem, tenta de fonder une abbaye de religieux à Petegem, mais n'y réussit pas. En 1082, une certaine Mathilde, veuve d'un Ingelbert, y réussit. Cette même année, elle obtint de Radbodus, évêque de Noyon-Tournai, l'autorisation d'installer une abbaye pour chanoines. Elle obéissait à des sentiments pieux. Il semble bien que cette Mathilde soit la femme d'Ingelbert III, seigneur de Petegem, mort avant 1082, la mère d'Ingelbert IV, seigneur de Petegem et de Cysoing (1). L'évêque de Noyon-Tournai donna les droits paroissiaux de l'église de Petegem à la nouvelle fondation. Cette Communauté ne vécut guère.

C'est vers 1144 que des religieux de l'abbaye de Saint-Thierry à Reims vinrent s'établir à Petegem (2), à la suite de difficultés qui surgirent dans la Communauté de chanoines, vers 1135-1138. Une lettre écrite à l'évêque en témoigne (3). Une seconde lettre de la même époque, 1138, est adressée par Reginald, archevêque de Reims, à l'évêque de Tournai, proposant de remplacer

(1) Voir J. KETELE, *Recherches historiques...*, dans *Messenger des Sciences et des Arts de Belgique*, VI, 395 et sv. — M. HOEBEKE, *Gwijde van Dampierre schept orde te Petegem*, dans *Handelingen van de Geschied- en Oudheidkundige Kring van Oudenaarde*, XIII, 113. — E. WARLOP, *Wanneer vestigden de monniken van Sint-Diederik zich te Petegem*, dans *Handelingen van de Geschied- en Oudheidkundige Kring van Oudenaarde*, XV, 389-413.

(2) E. WARLOP, *Wanneer vestigden de monniken van Sint-Diederik zich te Petegem*, dans *Handelingen van... Oudenaarde*, XV, 389-413.

(3) E. WARLOP, *Wanneer vestigden de monniken van Sint-Diederik zich te Petegem*, dans *Handelingen van... Oudenaarde*, XV, 403-411. — Cette lettre se retrouve dans L. D'ACHERY, *Spicilegium*, édition DE LA BARRE, III, 485, Paris, 1723.

les chanoines de Petegem par des religieux (1). C'est donc bien après 1138 et très probablement vers 1144-1145 que les religieux rémois vinrent s'installer à Petegem. Plusieurs faits en font preuve : en 1144, Symon, évêque de Noyon-Tournai, dans un acte adressé à Hellin, abbé de Saint-Thierry de Reims, signale qu'il a cédé l'église de Petegem, où vivaient des clercs dirigé par un prévôt, pour en faire un prieuré (2). Les chanoines y seront remplacés au fur et à mesure de leur décès. En 1145, le pape Eugène III confirme cette donation et cette procédure, le prieuré est fondé (3). Gérard, évêque de Tournai, transmet définitivement, en 1157, les droits à Petegem-Tiegem et la prévôté de Petegem à l'abbé de Saint-Thierry, vraisemblablement en raison du décès du dernier chanoine (4).

Saint-Thierry de Reims possédait déjà des biens en Flandre et entretenait d'excellentes relations avec la famille de Petegem-Cysoing. C'est pourquoi on fit appel à des religieux de cette maison et la prévôté devint ainsi le centre de l'administration des biens de Saint-Thierry dans la Flandre méridionale et dans le Hainaut septentrional (5).

On ne sait pas grand chose de l'histoire proprement dite de Petegem. La plupart des documents concernent les droits sur les paroisses de Petegem et Tiegem qui ont été unies pendant longtemps. La dîme de Saint-Martin ou de la fabrique, instaurée en 1223 par Jean de Cysoing (6), a donné lieu à nombre de différends entre le curé de Petegem et la prévôté et, par la suite, entre le même curé et l'abbé de Saint-Thierry. Le problème n'était pas tellement de savoir qui toucherait les revenus, mais surtout le fait que le prévôt n'avait pas l'obligation d'entretenir l'église (7). Le prévôt devait payer quatorze livres par an pour cet entretien. Ce différend dura jusqu'au XVIII<sup>e</sup> siècle.

Vers 1286, une nouvelle ère s'ouvrit pour Petegem. Le comte Gui de Dampierre acheta au seigneur de Petegem, qui était aussi seigneur de Cysoing, le château de Petegem. Le comte avait forcé Arnold, seigneur de Cysoing, à cette vente (8). En 1290, Isabelle de Namur, épouse de Gui de Dampierre, fonda auprès de la prévôté une nouvelle abbaye, de femmes cette fois. Les clarisses de Werken (9) vinrent s'y installer et l'établissement reçut le nom de Beaulieu. Les bénédictins ne virent pas d'un bon œil cette installation et l'abbé de Saint-Thierry n'approuva l'arrivée des clarisses qu'après l'intervention, en 1289, de l'évêque de Tournai (10). Une compensation en faveur de la prévôté fut prévue (11). En juillet 1290, un accord fut conclu : le comte échangea avec les religieux et l'abbé de Saint-Thierry les bâtiments de la prévôté contre

(1) L. D'ACHERY, *Spicilegium*, édition DE LA BARRE, III, 485. — A. MIRAEUS et F. FOPPENS, *Opera diplomatica*, II, 812, Bruxelles, 1723.

(2) BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE DE LA VILLE DE REIMS, Ms. n° 1602, f° 218, sous la rubrique de *ecclesia de petengien transmutacio ad monachos*.

(3) ARCHIVES DE L'ÉTAT À RENAIX, *Fonds de Beaulieu*, 9 mai 1145, registes, n° 2.

(4) BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE DE LA VILLE DE REIMS, ms. n° 1062, f°s 212 r° et 219 r°, excepté les droits synodaux.

(5) E. WARLOP et L. BLOCKEEL, *Nova Terra que dicitur Vebta...*, dans *Verlagen en Mededelingen van de Leiegouw...*, IX, 5-57. — E. WARLOP, *Wanneer vestigden de monniken... zich te Petegem*, dans *Handelingen van... Oudenaarde*, XV, 389-413.

(6) ARCHIVES DE L'ÉTAT À RENAIX, *Fonds de Beaulieu*, juillet 1223, registes, n° 3 (original).

(7) ARCHIVES DE L'ÉTAT À RENAIX, *Fonds de Beaulieu*, 21 novembre 1255, registes, n° 4 (original).

(8) ON VERT A F. DE REIFFENBERG, *Monuments pour servir à l'histoire des provinces de Namur, de Hainaut et de Luxembourg*, I, *Chartrier de Namur*, n° LXV, Bruxelles, 1844.

(9) Werken; canton de Dixmude, province de Flandre occidentale.

(10) ARCHIVES DE L'ÉTAT À RENAIX, *Fonds de Beaulieu*, n° 1, B-16, où il est question d'une lettre de Jean de Wareghien, évêque de Tournai, datée de 1289.

(11) Cette compensation se montait annuellement à 50 sous parisis à payer par Beaulieu à Saint-Thierry. — ON VERT A BIBLIOTHÈQUE ROYALE À LA HAYE, ms. n° 71D9, f°s 15-17: copie de 1789 d'un acte de Gui de Dampierre du 20 juin 1290.



un manoir (*manerium*), situé à l'autre côté de Petegem, du côté de Moregem (1). A cette occasion, l'acte nous donne la description du nouveau bien et sa situation précise : le site actuel de la ferme Ottevaere, à deux kilomètres à vol d'oiseau de l'ancienne installation. Le comte prit une autre décision : il fit également déplacer l'église. Nous en connaissons les circonstances grâce à un vidimus de l'official de Tournai (2) de 1291. Les bénédictins commencèrent à perdre de leur influence. Le 23 décembre 1292, les clarisses entrèrent officiellement dans leur nouveau couvent (3). Les religieux continuèrent à assurer le service paroissial. En 1331, l'abbé de Saint-Thierry adressa à Jean, comte de Namur et de Flandre, une requête afin de pouvoir vendre la prévôté (4). La même requête fut adressée au pape (5) le 28 septembre 1331. Le 23 novembre 1331, Jean, abbé de Saint-Thierry, déclare vendre la prévôté de Petegem et tous ses biens, à l'exception de la dime de Tiegem, aux clarisses de Petegem (6).

L'abbé de Saint-Thierry s'expliqua de cette vente (7) dans un acte du 28 janvier 1332. Il y décrit les raisons de cette vente, ses modalités et obligations.

Le 14 février 1333, Jean, abbé de Saint-Thierry, déclare avoir reçu le prix de la vente, soit 3600 livres.

Des bâtiments occupés par les bénédictins, la seule trace qui nous reste est le nom laissé à une ferme, dite *la ferme de la prévôté*, où était installée leur dernière maison (8). On n'a gardé traces que des noms de deux prévôts : HERBERT (9), vers 1223, et STEPHANE (10), en 1269.

La prévôté de Petegem fut donc supprimée en 1333 ; les religieux la quittèrent définitivement et ses biens passèrent à l'abbaye de Beaulieu à Petegem (11).

(1) A. DE GHELLINCK, *Cartulaire de l'abbaye de Beaulieu*, n° IV, Bruges, 1894.

(2) F. DE REIFFENBERG, *Monuments pour servir...*, I, n° XCI.

(3) *Memorie van fundacie van desen Convente*, dans DE GHELLINCK D'ELSEGHEM VABRNEWIJCK, *Obituaire de l'abbaye de Sainte Calixte de Beaulieu à Peteghem-les-Audenarde*, dans *Annales du Cercle archéologique et historique d'Audenarde*, IV, 39, Audenarde, 1912.

(4) ARCHIVES DE L'ÉTAT À RENAIX, *Fonds de Beaulieu*, n° 1, C-3.

(5) ARCHIVES DE L'ÉTAT À RENAIX, *Fonds de Beaulieu*, n° 1, C-29bis.

(6) BIBLIOTHÈQUE ROYALE À LA HAYE, ms. n° 71D9, f° 79-80.

(7) ARCHIVES DE L'ÉTAT À RENAIX, *Fonds de Beaulieu*, 28 janvier 1332, registes, n° 70 (copie 14<sup>e</sup> s.). — On trouvera une seconde copie de cet acte au MINISTÈRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES À BRUXELLES, *Archives héraldiques*, n° 292, f° 114. — Une troisième copie à la BIBLIOTHÈQUE ROYALE À LA HAYE, ms. n° 71D9, f° 67-68.

(8) A. DE GHELLINCK, *Cartulaire...*, n° IV.

(9) BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE DE LA VILLE DE REIMS, ms. n° 1602, f° 220 r° : cet acte concerne la vente de la dime de *houvinglo* à l'abbaye de Saint-Thierry.

(10) BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE DE LA VILLE DE REIMS, ms. n° 1602, f° 224 v°-225 r°. — On verra aussi E. WARLOP et L. BLOCKBEL, *Nova Terra que dicitur Vebta...*, dans *Verslagen en Mededelingen van de Leiegouw...* IX, 56, où ce texte est publié.

(11) On verra H. AGNERSSENS, *Het klooster der Rijke Klaren of klarissen-urbanisten te Petegem-Beaulieu bij Oudenaarde vanaf zijn ontstaan tot 1412*, mémoire de licence présenté à l'Université de l'État à Gand, 1967. Je remercie bien vivement l'auteur de m'avoir autorisé à faire usage de ce mémoire.

# MONASTÈRE DES SAINTS-PIERRE-ET-PAUL À RENAIX

Rodenacum (831), Hrodnace (834), Rotnace (855-873), Ronnace (945-955), Rosnace, Rotnasce, Rotnascensis (vers 1040) (1).

**SOURCES:** l'histoire du monastère des Saints-Pierre-et-Paul à Renaix ne peut être reconstituée qu'à l'aide de quelques sources.

La Bibliothèque de l'Université de Gand, ms. 224, f° 19 v° conserve une *Suppletio Milonis*, suite de la *Vita Sancti Amandi*. Elle est éditée dans *M.G.H., Scriptores Rerum Merovingicarum*, V, 450, Hanovre, Leipzig, 1910. Les *Annales Blandinienses* en parlent pour l'année 765 : on verra Ph. Grierson, *Les Annales de Saint-Pierre de Gand et de Saint-Amand*, 8, Bruxelles, 1937, ainsi que les *Gesta Episcoporum Cameracensium*, conservés à la Bibliothèque Royale à La Haye, ms. 75 F 15, f°s 41 et 87 v°, édition par L. C. Bethmann, dans *M.G.H., Scriptores*, VII, 429 et 464-465, Hanovre, 1846. A. Miræus et J. Foppens, *Opera diplomatica*, I, 247, Bruxelles, 1723, ont édité une charte de Louis le Pieux de 831. On verra enfin *Acta Sanctorum, Febr. III*, 404-410, Anvers, 1628, ainsi que O. Delghust, *Mélanges d'histoire locale. Notices et documents*, V, 5-19, Renaix, s.d.

**TRAVAUX:** quelques travaux traitent de façon générale de l'histoire du monastère de Renaix : E. de Moreau, *Saint-Amand, Apôtre de la Belgique et du Nord de la France*, Louvain, 1927 ; E. de Moreau, *Histoire de l'Église en Belgique des origines au XII<sup>e</sup> siècle*, 118, Bruxelles, 1940 ; E. de Moreau, *Saint Amand, le principal évangéliste de la Belgique*, 58-59, Bruxelles, 1942 ; E. de Moreau, *Histoire de l'Église en Belgique*, I, 131-135, Bruxelles, 1945 ; O. Delghust, *Renaix à travers les âges*, I, 29-30, Renaix, 1936. Une étude plus approfondie est due à A. Cambier, *Het Sint-Pieters-en-Hermesstift te Ronse*, I, 21-52, Renaix, 1960.

Une inscription funéraire a été retrouvée dans la collégiale actuelle de Renaix lors des fouilles entreprises par A. Cambier ; le texte (2) en est... **Ob(ilit) Gerb(ertus) Mon(achus)**.

\* \* \*

Les deux *Vitae* de saint Amand ignorent encore le monastère de Renaix. C'est seulement la *Suppletio Milonis*, datée de 855-873, qui en attribue pour la première fois la fondation au grand missionnaire (3). Toutefois, les *Annales Blandinienses*, placent au temps de Charles Martel, de 714 à 741, l'épisode où Célestin, abbé de Saint-Pierre à Gand, vint mourir à Renaix (4).

Ce n'est qu'à l'époque carolingienne que la *cellula* de Renaix aura un plus large rayonnement.

---

(1) Prov. de Flandre orientale, cant. de Renaix ; diocèse de Cambrai jusqu'en 1559 ; de Malines de 1559 à 1803 ; depuis diocèse de Gand. — Les variantes ne sont pas extraites de documents originaux, ils font, en effet, défaut.

(2) Cette pierre est actuellement conservée au Musée de la crypte Saint-Hermès à Renaix.

(3) *M.G.H., Scriptores Rerum Merovingicarum, Suppletio Milonis*, V, 450, Hanovre, Leipzig, 1910.

(4) ARCHIVES DE L'ÉTAT À GAND, *Fonds de Saint-Pierre, Liber Traditionum*, f° 25 v°, *Annales Blandinienses*.

Lors de la seconde tentative de conversion des Saxons, Charlemagne avait désigné le prêtre Hérédac comme successeur du deuxième évêque de la région, Amalaire, et avait attribué à ce missionnaire les biens du monastère de Renaix comme source de revenus. La mort de l'empereur mit fin à ce projet (1).

La fondation du monastère (2) de Saint-Sauveur-sur-Inde à Cornelimünster, en 814, fit entrer Renaix dans le grand mouvement des idées du monde carolingien. Afin de doter l'abbaye impériale, fondée par Louis le Débonnaire pour que son ami, saint Benoît d'Aniane puisse réaliser son idéal bénédictin, l'empereur fit passer, avant 834, Renaix et son domaine sous l'autorité de Cornelimünster (3). Une partie des biens du monastère avaient déjà été aliénés (4).

On n'a jamais étudié les conséquences du rattachement du monastère de Renaix au grand centre de rayonnement bénédictin dans l'empire carolingien. Sans nul doute, Renaix a dû jouer dans nos régions un rôle analogue, quoique de moindre envergure, à celui du monastère d'Inde, situé au centre de l'empire, dans la diffusion de la règle bénédictine.

Les invasions normandes semblent avoir porté un coup mortel à cette fondation somme toute assez modeste. Les moines ont dû se réfugier, en 880, à Cornelimünster et ont certainement partagé, après le sac du monastère allemand en 881, le sort de leurs confrères (5).

Les religieux qui réapparaissent à Renaix vers 945 se disent les successeurs légitimes de la Communauté partie en exil soixante-cinq ans auparavant (6). C'est peu probable. Une inscription funéraire pourtant, retrouvée sous la collégiale actuelle et mentionnant un certain moine Gerbert, semble être postérieure à l'époque carolingienne (7). L'introduction de la réforme de Gérard de Brogne à Renaix n'est attestée que par des sources récentes et peu dignes de foi. Les *Gesta Episcoporum Cameracensium* y constatent déjà, vers 1040, l'existence d'un Chapitre de chanoines (8). La dépendance de Renaix à l'égard de Cornelimünster ne devait cesser (9) qu'en 1280. On n'a pas encore pu repérer jusqu'à présent le site de l'abbaye mérovingienne et carolingienne.

(1) *Acta Sanctorum, Feb. III, 404-410, Anvers, 1628.* — MAGISTER ADAM, *Gesta Hammenburgensis ecclesiae pontificum*, édit. J. LAPPENBERG, dans M.G.H., *Scriptores*, 291, ..., ...

(2) Allemagne, Rhénanie-Westphalie, à 7 km d'Aix-la-Chapelle.

(3) *Acta Sanctorum, Feb. III, 404-410, Anvers, 1628.*

(4) A. MIRAEUS, *Diplomata belgica*, III, c. 8, Bruxelles, XXXX. — A. MIRAEUS et J. FOPPENS, *Opera diplomatica*, I, 247, Bruxelles, 1723.

(5) BIBLIOTHÈQUE ROYALE À LA HAYE, ms. 75 F 15, *Gesta Episcoporum Cameracensium*, f° 41.

(6) *Idem.*

(7) J. DE CONINCK, *Vondsten in de Sint-Hermeskerk te Ronse*, dans *Annales du Cercle archéologique et historique de Renaix*, XVII, 65, Renaix, 1968.

(8) BIBLIOTHÈQUE ROYALE À LA HAYE, ms. 75 F 15, *Gesta Episcoporum Cameracensium*, f° 87 v°.

(9) O. DELGHUST, *Renaix à travers les âges*, I, 59-60, Renaix, 1936.

# PRIEURÉ DE KLUIZE À SAINT-GILLES-WAAS

Capella de Cusforda (1123), altare de Cusforde ou Cosforda (1140, 1145, 1150, 1156), beata Maria de Clusa (1160), ecclesia beate Marie de Cosforde (1163), filii et fratres nostri Deo et beate Marie apud Cosforde servientes (1168), ad usus monachorum Deo et beate Marie in ecclesia Cosforde servientium (1171), venerabilis domus beate Marie de Cosford (1172), domus qui dicitur Clusa (1198), juxta curtem nostram de Clusa (1249), domus de Clusa (1288), Clusa (1247), onze hof ter Clusen (1352).

**SOURCES:** La majorité des Archives du prieuré de Kluize, à Saint-Gilles Waas (1) sont contenues, éparses dans le fonds de l'Abbaye de Saint-Pierre à Gand aux Archives de l'État à Gand, car le prieuré dépendait de cette abbaye. Ses chartes sont classées chronologiquement dans des boîtes, avec références aux inventaires et principalement à l'ouvrage de A. Van Lokeren, *Chartes et documents de l'abbaye de Saint-Pierre*, 2 vol., Gand, 1869-1871. Les autres documents proviennent de la *Série I* du même fonds. Les chartes intéressantes Kluize sont les suivantes : 1123 (inv. 201) ; 1160 (inv. 265) ; 1168 (inv. 311) ; 1197 (inv. 379) ; 1235 (inv. 520) ; 1249 (inv. 609) ; 1280 (inv. 895) ; et surtout 1288 (1163) (inv. 936(278)), rôle d'enquêtes. Confirmations pontificales et épiscopales : 1140 (inv. 228-229) ; 1145 (inv. 235) ; 1150 (inv. 241) ; 1156 (inv. 253) ; 1163 (inv. 287) ; 1164 (inv. 295).

Actes des comtes de Flandre : 1171 (inv. 320) ; 1172 (inv. 322) ; 1183 (inv. 342) ; 1201-1202 (inv. 372). *Série I* : 1, 3, 9, 10, 11, 13bis, 15, 37, 44-45, 125-126, 150-152, 405, 619, 658, 661, 907-908.

On verra également les comptes de l'abbaye Saint-Pierre, sous les rubriques Cluysenhof, cour féodale, prévôté, rentes seigneuriales, travaux, pays de Waas, recette générale : nos 905-907, 1199, 1404, 1495, 1650, 1818 à 1860, 1970-1972, 2003-2005, 2067 à 2077, 2112 à 2182, 2186, 2260-2262, 2283, 2286.

On consultera les éditions de sources suivantes : Ph. Grierson, *Les Annales de Saint-Pierre de Gand et de Saint-Amand*, Bruxelles, 1937, avec principalement les *Annales Blandinienses*. A. Fayen, *Liber Traditionum Sancti Petri Blandiniensis*, Gand, 1906. A. van Lokeren, *Chartes et documents de l'abbaye de Saint-Pierre*, 2 vol., Gand, 1869-1871.

Il n'existe aucune monographie ou étude retraçant l'histoire du prieuré. On trouvera quelques mentions dans les ouvrages suivants qui traitent du pays de Waas : Van de Bogaerde, *Het distrikt Sint-Nikolaes*, Sint-Niklaas, 1825 ; A. Siret, *Het Land van Waas*, Sint-Niklaas, 1870. Seuls F. De Potter et J. Broeckaert, *Geschiedenis der gemeenten Oost Vlaanderen*, XXIV, Gand, 1871, donnent une bonne vue d'ensemble de l'histoire de la communauté. K. Vossen, *Ontstaan der parochies in het Land van Waas*, dans *Annalen van de Oudheidkundige Kring van het Land van Waas*, LIII, Saint-Nicolas, 1942.

Cartes et plans : la richesse des cartes et documents tout au long de l'existence du prieuré de Kluize nous permet de situer très précisément l'emplacement des bâtiments. La chapelle et la ferme étaient sis à Saint-Gilles-Waas à la limite de Kemzeke (2), ce site est borné au Sud par la Ripstraat, à l'Est par le Kluizendijk, l'Ouest par la Kluizenmolenstraat et au Nord par l'autoroute d'Anvers à la côte. Les courbes

---

(1) Prov. de Flandre orientale, cant. de Saint-Gilles-Waas ; diocèse de Tournai jusqu'en 1559 ; diocèse de Gand depuis lors.

(2) Prov. de Flandre orientale, cant. de Saint-Gilles-Waas.

de niveau sont orientées Nord-Sud de deux à quatre mètres (1). La carte la plus ancienne et la plus célèbre est celle qui est conservée aux Archives de l'État à Gand, *Cartes et plans*, nos 461 et 462 ; il s'agit d'une carte figurative de Saint-Gilles-Waas avec représentation du couvent et des environs : *berustende ter greffie van den geestelijken hove des bisdoms Ghendt*, sans date, mesurant 0,67 sur 0,80 mètre. Elle fut produite, le 12 juillet 1634, dans un procès entre l'abbaye de Saint-Pierre contre le curé de Saint-Gilles. L'original est probablement du XVI<sup>e</sup> siècle ou peut-être plus ancien. On y trouve : *het chuyzenhof met de dreve* (esquisse), *de capelle* (dessin), *coesfelt-coesforde-brugghe-wulfspuit*. Le n° 462 constitue une carte identique, mais reproduit seulement *het chuyzenhof met de dreve*. La carte n° 467 du même fonds constitue une carte figurative des biens appartenant à l'abbaye de Saint-Pierre dans la paroisse de Saint-Gilles ; elle fut établie en 1651 par J. Bale, mesureur à Gand ; il s'agit d'une carte remarquable avec numérotation parcellaire (terrier) ; elle mesure 1,78 sur 1,18 mètre ; au centre, on voit *den capelle ackere* avec cinq bâtiments de ferme et *de capelle*. Le n° 472 est constitué d'une carte non datée du XVIII<sup>e</sup> siècle semblable au n° 467 ; mais plus petite et simplifiée ; elle mesure 0,39 sur 0,50 mètre. Elle fut dressée à l'occasion d'une constatation relative aux *de negen gemeten*.

Les nos 469 et 470 constituent un plan des bâtiments de la ferme avec les quatre nouvelles allées à tracer. Elle fut établie en 1767 par Maes. Elle mesure 0,42 sur 0,55 mètre. Il s'agit d'un projet de rénovation totale des bâtiments et des environs, qui ne fut vraisemblablement jamais réalisé. Il existe dans un article de M. Dewulf dans *Annalen van de oudheidkundige Kring van het land van Waas*, LXXIV, 120, Saint-Niklaas, 1971, une petite carte montrant la situation actuelle de Kluize à partir de la carte de 1651 (n° 476).

\* \* \*

C'est vers 1105 que le bienheureux Gerwin, second abbé de l'abbaye d'Oudenburg (2) aurait pensé à se retirer du monde et à s'installer comme ermite dans le bois de Cosforde (3). Il y édifia une petite chapelle et y mourut (4) le 17 avril 1107 ou 1117. En 1123, l'évêque de Tournai, Simon de Vermandois, offre (5) à l'abbaye de Saint-Pierre à Gand la *capella de Cusforda qui locus tamquam heremitalis et solitarius est*. Cette donation est à mettre immédiatement en relation avec la fondation et le séjour de l'ermite Gerwin. Il est bien entendu que la mission spirituelle assurée à cet endroit par l'ermite bénédictin, à proximité de l'importante voie Anvers-Bruges, devait être continuée par d'autres religieux. Cette donation signifiait pour l'abbaye une pénétration et le commencement d'un déploiement plus large dans le Nord du Pays de Waes, où le défrichement commençait alors à se développer rapidement.

C'est avec d'autres établissements ecclésiastiques, et parmi eux Kemzeke (6), que l'abbaye de Saint-Pierre fut à plusieurs reprises confirmée dans la possession canonique de l'*altare de*

(1) J. DE WILDE, *Waasland als markegebied van Vlaanderen*, dans *Annalen van de Oudheidkundige Kring van het Land van Waas*, LVI, 91, Saint-Nicolas-Waas, 1948-1949. — La Ripstraat ou vieille route Anvers-Bruges court sur une ancienne chaîne de dunes ; sur ces points les plus élevés, on peut découvrir les villages de Zwijndrecht, Melsele, Beveren, Vrasene, Saint-Gilles. On trouve au nord de cette route les anciennes places fortes de Voorhout, Bardemara, Beveren et Melsele.

(2) Oudenburg, prov. de Flandre occidentale, cant. de Bruges ; voir notice dans *Monasticon belge*, III, *Flandre occidentale*, vol. 1, 59, Liège, 1960.

(3) Cosforde : gué des vaches, dans une ramification de la grande forêt, qui s'étendit au nord du Pays de Waes.

(4) A. VAN DEN BROUCKE, *Een zalige in het Land van Waas in het begin der XII<sup>e</sup> eeuw, de zalige Gerwinus, abbé*, dans *Annalen van de Oudheidkundige Kring van het Land van Waas*, XLVII, 87, Saint-Nicolas-Waas, 1935, donne une liste détaillée des sources et une brève histoire de la chapelle. — Voir *Monasticon belge*, III, *Flandre occidentale*, vol. 1, 59, Liège, 1960.

(5) ARCHIVES DE L'ÉTAT À GAND, *Abbaye de Saint-Pierre, chartrier*, année 1123, original. — A. VAN LOKEREN, *Chartes et documents de l'abbaye de Saint-Pierre au Mont-Blandin à Gand*, 126, n° 201, Gand, 1868.

(6) ARCHIVES DE L'ÉTAT À GAND, *Abbaye de Saint-Pierre, chartrier*, année 1117. — A. VAN LOKEREN, *Chartes et documents...*, n° 190. — En 1117, à la demande de Dirman, l'église de Kemzeke fut séparée de Waasmunster et érigée en église libre. Différents religieux, *canonice viventium*, y auraient résidé ensemble, choisi leur propre prélat (comme

*Cosforde*. C'est ainsi que cela se fit (1) par Simon, évêque de Tournai, en 1140; par le pape Eugène III en 1145; par Gérard, évêque de Tournai, en 1150 et par le pape Adrien IV en 1156.

La chapelle est maintenant devenue un *autel*, elle exerce toutes les fonctions spirituelles et jouit des droits comme une église paroissiale. Elle remplira donc un rôle important dans l'organisation ecclésiastique du Nord du Pays de Waes. Grâce à Cosforde, l'abbaye de Saint-Pierre acquerra un domaine important et étendra sa puissance en Zélande.

Il se forma à Cosforde une véritable Communauté sous la direction de son propre prieur et avec sa propre dénomination : *Clusa* (Kluize), consacrée à la Vierge.

En 1160, une dame Isborgh (2), originaire de la paroisse d'Otene (3), ses filles Marguerite et Vivine ainsi que tous ses descendants se déclarèrent redevables d'un cens à Notre-Dame de Kluize.

\* \* \*

**ÉVERARD.** Un document de 1163 nous donne une image de ce qu'était devenu Kluize à cette époque. Welbodon et son épouse Berthilde se donnent avec tous les biens qu'ils possédaient à Axel (4), à l'église de Notre-Dame de Cosforde. Après la mort de Welbodon qui avait revêtu l'habit religieux et qui fut enterré au prieuré, sa femme resta à Cosforde où le prieur Everard pourvut à son entretien (5). Cosforde était alors une véritable Communauté avec église et droit d'inhumation sous la direction d'un prieur. Un couvent qui pouvait subvenir à tous ses besoins. De nouvelles confirmations relatives à l'*altare de Cosforda* ainsi que d'autres possessions de l'abbaye de Saint-Pierre, en 1163 par Henri, archevêque de Reims (6) et, en 1164, par le pape Alexandre III (7) s'appuyent encore sur les confirmations de 1140 et des années suivantes sans apporter d'éléments nouveaux.

En 1168, l'abbé de Saint-Pierre vendit (8) aux religieux de Cosforde les biens de l'aumônerie de Litesele à Waasmunster (9) pour la somme de quinze marcs d'argent. Cela semble indiquer

---

église collégiale ?), y auraient juridiction sur les territoires de Kemzeke et Clapdorp (Saint-Pauwels) et sur les *villas* de Likevelde et Voorhout. Cependant, avec l'érection de Cosforde, cette église indépendante (indésirable ?) semble être éliminée et Kemzeke fut incorporée comme église de village sous le patronat de l'abbaye de Saint-Pierre. Il ne semble pas y avoir d'acte particulier; mais à partir de 1140, les actes de confirmation signalent *altare de Kemseca* à côté de *altare de Cosforda*.

(1) ARCHIVES DE L'ÉTAT À GAND, *Abbaye de Saint-Pierre, Chartrier*, 1140, 15 décembre 1145, 1150, 31 décembre 1156. — A. VAN LOKEREN, *Chartes et documents...*, n° 228, 229, 235, 241, 253. — A.É. GAND, *Abbaye de Saint-Pierre, Rouleaux*, 2 octobre 1288, une pièce dont il sera question plus loin : le témoin le plus âgé interrogé sur le passé de Kluize connaît encore par la tradition que saint Gerwin y aurait résidé, de même que Baudouin van Boekel : « dicit quod olim commorabatur ibidem quidam monachus, qui nunc dicitur sanctus Ghierwinus et cum eodem alius monachus, nomine Boidinus de Boucle, sicut tunc dicebatur communiter in patria, qui Boidinus fundavit monasterium de Bodelo ». — Voir Ph. GRIERSON, *Les Annales de Saint-Pierre de Gand, Annales Blandinienses*, 50, Bruxelles, 1937 : « a° 1198... Balduinus de Boucle, qui monasterium exiens, ibidem (Bodelo) solitarie vivit ». Ce départ est peut-être à mettre en relation avec les difficultés dans lesquelles l'abbaye se débattait alors.

(2) A.É. GAND, *Abbaye de Saint-Pierre, Chartrier*, 1160, original. — A. VAN LOKEREN, *Chartes et documents...*, n° 265.

(3) Otene, Pays-Bas, prov. de Zélande.

(4) Pays-Bas, prov. de Zélande.

(5) A. VAN LOKEREN, *Chartes et documents...*, n° 278. — Cette pièce de 1163 est reproduite sur le rouleau de 1288; A. VAN LOKEREN, *Chartes et documents...*, n° 936. — Elle fut trouvée à Kluize lors d'une visite qu'y fit Henri Gommar à propos de l'imposition d'une contribution pour les croisades : « tempore quo ad dictam domum de Clusa personaliter accessi, quandam cedulam antiquam, non sigillatam, invenimus in oratorio dicte domus... transcribi feci ».

(6) A.É. GAND, *Abbaye de Saint-Pierre, Chartrier*, 1163, 1150, 1140. — A. VAN LOKEREN, *Chartes et documents...*, n° 287, 241, 228.

(7) A.É. GAND, *Abbaye de Saint-Pierre, Chartrier*, 8 octobre 1164. — A. VAN LOKEREN, *Chartes et documents...*, n° 295.

(8) A.É. GAND, *Abbaye de Saint-Pierre, Chartrier*, 1168. — A. VAN LOKEREN, *Chartes et documents...*, n° 311.

(9) Prov. de Flandre orientale, cant. de Hamme.

que le prieuré était devenu une entreprise lucrative capable d'aider sa maison mère en cas de difficultés financières. Kluize avait atteint un certain développement et exploitait un domaine nouvellement défriché lorsque le comte de Flandre, Philippe d'Alsace, lui offrit quelques terres. Il lui donnait en fait la propriété légale d'un domaine déjà exploité. Le même Philippe d'Alsace confirma le prieuré ou offrit des biens à plusieurs reprises : en 1171 (1), en 1172 (2), en 1183 (3). Il faut signaler l'échange avec l'abbaye des Dunes, en 1196, d'une série de *schorren*, entre Ossensesse (4) et Hontensesse (5), contre des dîmes (6). Baudouin IX étoffa le domaine qui eut ainsi dès 1198 (7) et 1201 (8) ses limites fixes.

Ces donations comtales donnèrent au prieuré de Kluize la possibilité de s'étendre davantage. Ce qui avait été gagné de terres par les religieux sur les bois et les marais, devient maintenant leur propriété et un domaine reconnu légalement. Le comte le prend sous sa protection.

**GUILLAUME VAN SCHELLEBELLE.** En 1197, l'abbé Hugues de l'abbaye de Saint-Pierre se vit obligé (9) de solliciter un prêt de cent marcs auprès du prieur de Kluize, Guillaume de Bella (Schellebelle). Guillaume accorda ce prêt sachant que l'abbaye était accablée de lourdes dettes (10). L'abbaye donna en gage de ces cent marcs tous les revenus qu'elle percevait à

(1) A.É. GAND, *Abbaye de Saint-Pierre, Chartrier*, 1171. — A. VAN LOKEREN, *Chartes et documents...*, n° 320.

(2) A.É. GAND, *Abbaye de Saint-Pierre, Chartrier*, 1172. — A. VAN LOKEREN, *Chartes et documents...*, n° 322.

(3) A.É. GAND, *Abbaye de Saint-Pierre, Chartrier*, 1183. — A. VAN LOKEREN, *Chartes et documents...*, n° 342.

(4) Ossensesse, Pays-Bas, prov. de Zélande.

(5) Hontensesse, Pays-Bas, prov. de Zélande.

(6) A. VAN LOKEREN, *Chartes et documents...*, n° 372. — W. PREVENIER, *De oorkonden der graven van Vlaanderen (1191-aanvang 1206)*, II, 113-116, n° 50 ; 116-119, n° 51, Bruxelles, 1964.

(7) A.É. GAND, *Abbaye de Saint-Pierre, Chartrier*, 1201, original ; *Inv. suppl.* V 2. — A. VAN LOKEREN, *Chartes et documents...*, n° 384, d'après les cartulaires 1 et 4. — Les documents de 1198 et de 1201 sont rédigés sur une charte. — On trouve le même texte dans : A.É. GAND, *Fonds Gaillard*, nos 677-678, sur des chartes portant les nos 674 (année 1170) et 675 (année 1171), avec la mention dorsale : *copies de dons donnés à l'église des comtes de Flandre*. — W. PREVENIER, *De oorkonden der graven van Vlaanderen...*, II, 387-389, n° 182. — DU CHIESNES, *Histoire généalogique de la maison de Guines, d'Ydres et de Gand*, Preuves 220, Paris, 1631, publie un acte du cartulaire de l'abbaye de Saint-Pierre par lequel, en 1160 à Kluize, Thierry de Alost, fils d'Ywein et de Laurette, fille du comte Thierry d'Alsace, donne cent-cinquante bonniers de marais : *inter viam... etc.*, texte identique à celui de l'acte du comte Baudouin qui désigne la terre comme : *aliquantulum silve mee*. — Cet acte est analysé dans A.É. GAND, *Abbaye de Saint-Pierre*, cartulaire 3, f° 80 v°, l'original n'a pas été retrouvé.

Jusqu'en 1165 date à laquelle Thierry d'Alost mourut sans enfant, Waas et Tronchiennes appartenait à la maison d'Alost et firent alors retour au comte Philippe, frère de Laurette. Ces biens furent confirmés comme donation comtale par Baudouin peut-être parce que un long différend surgit à leur propos et qu'une contestation aurait pu naître à propos des droits d'Alost sur Waas, donc aussi sur la légalité des donations. — Voir J. DHONDY, *Het Land van Waas in het graafschap Vlaanderen*, dans *Annalen van de Oudheidkundige Kring van Waas*, LIV, 49, Saint-Nicolas-Waas, 1943. — Voir aussi A.É. GAND, *Fonds des cartes et plans*, nos 461 et 462, le *Wulfspalte* se trouve juste au nord du Kluizenhof sur les bords du marais de Saint-Gilles ; au sud-est de la Ripstraat on trouve : *den wijck genoemd West Holant*, en-dessous le *Holdam* ; *Hemsbeke* n'est pas mentionné ; en ce qui concerne le *rivulum Coesfoort*, le Coesfortbrugge se trouve sur le cours d'eau qui borde le domaine de Kluize à l'est. *Totum Clusegavere* n'est peut-être pas ce qu'on nommera plus tard le *Clusegavers* (non mentionné sur la carte n° 462), mais il est vraisemblablement l'ancien Cattelegavere. *Totum Clusegavere* signifie le *gavere* proche de ou de Kluize ; c'est probablement la terre au sud de la Ripstraat (West Holant).

(8) A.É. GAND, *Abbaye de Saint-Pierre*, série I, n° 3, *cartulaire*, nous donne : *litf. Donacionis cujusdam molendini ad vinarum*, de même Gaillard lit : *ad vinarum*, ce qui signifie : *donné pour le vin*. La viticulture et les pressoirs n'ont aucun sens dans cette région. Le texte porte bien *vivarium*, un vivier est nécessaire pour un couvent.

(9) A.É. GAND, *Abbaye de Saint-Pierre, Chartrier*, 2 juillet 1197. — A. VAN LOKEREN, *Chartes et documents...*, n° 379.

(10) A.É. GAND, *Abbaye de Saint-Pierre, Chartrier*, 2 juillet 1197 : *Willelmus prior... ecclesiam nostram sentiret gravibus debitorum oneribus aggravatam, pia nobis, ut decuit, fraternitate compassus*. Les mots *prior* et *fraternitate* signifient bien une autonomie relative, une administration propre et non pas une obligation de dépendance. — En ce qui concerne les difficultés de l'abbaye, on verra W. BRAECKMAN, *De moelikheden van de benediktijner-abdiijen in de late Middeleeuwen : de Sint-Pietersabdij te Gent (ca 1150-ca 1281)*, dans *Handelingen der Maatschappij voor geschiedenis en Oudheidkunde te Gent*, nvlle série, XII, 37, Gand, 1963.

Vrasene (1), à l'intérieur et à l'extérieur de l'église. On prêta en outre soixante-seize marcs à l'abbé. Pour eux, l'abbaye dut payer à Kluize un revenu de dix muids de grains, un muid de seigle à percevoir à Tamise (2) et cela tant que l'abbaye garderait la somme. L'abbé promit de rembourser l'argent dans les six semaines si le prieur le réclamait pour l'achat de terres ou de rentes (3).

L'influence et l'importance du prieuré s'amoindrirent et se limitèrent aux environs immédiats. Saint-Gilles était déjà paroisse en 1229.

Cependant, les difficultés contre lesquelles lutta pendant tout le XIII<sup>e</sup> siècle l'abbaye de Saint-Pierre et qui la mirent à mal, auront des conséquences sur le sort du prieuré de Kluize. Alors qu'avant le prieuré pouvait jouir d'une indépendance relative, il devint bientôt une prévôté, totalement dépendante de l'abbaye de Saint-Pierre pour finir par devenir un simple domaine rural ou grange. Un document exceptionnel (4) de 1288 nous fournit des renseignements intéressants sur la situation et l'évolution de Kluize durant ces années mouvementées. Il s'agit d'un rapport d'enquête, rédigé par maître Henri Gommar, chanoine de Tournai, pour voir si Kluize était un prieuré et, par conséquent, tenu à donner une contribution aux légats pontificaux en faveur des Croisades (5). On entendit plus de vingt témoins lors de cette enquête (6).

(1) Prov. de Flandre orientale, cant. de Saint-Gilles-Waes.

(2) Prov. de Flandre orientale, cant. de Saint-Nicolas.

(3) Cet argent ne sera jamais remboursé. Dans un inventaire de documents (A.É. GAND, *Abbaye de Saint-Pierre*, série I, n<sup>o</sup> 133), on trouve en marge de cette pièce : *mutum nullius valoris*. C'est peut-être aussi parce que Kluize a été absorbée par l'abbaye. La dîme de Vrasene appartiendra dorénavant à Kluize.

(4) A.É. GAND, *Abbaye de Saint-Pierre, rouleaux*, 2 octobre 1288. — A. VAN LOKEREN, *Chartes et documents...*, n<sup>o</sup> 936. — Ce rouleau est composé de vingt-six feuillets ; les feuillets 20 à 24 manquent comme déchirés. Le rouleau contient : 1<sup>o</sup> le rapport de la visite de maître Henri Gommar rédigé : *anno Domini M<sup>o</sup> CC<sup>o</sup> octogesimo septimo feria quarta ante festum beati Lucae*, accompagné des déclarations des témoins requis : *eorumque depositiones in scriptis redigi feci, prout inferius est expressum* ; 2<sup>o</sup> la copie d'une pièce de 1163 (note (5), p. 147), signée : *W. de Cysonio cop.* ; 3<sup>o</sup> la décision du légat Gérard de Saint-Just qui confirme que Kluize n'est pas un prieuré et n'est donc pas obligé à payer une contribution : *anno Domini m<sup>o</sup> cc<sup>o</sup> m<sup>o</sup> cc<sup>o</sup> octogesimo octavo feria quinta post festum beati Remigii in capite octobris* ; on y trouve la note dorsale : *copiis en octobre-novembre 1908 par Napoléon de Pauw, procureur général à Gand*. Cette copie est maintenant conservée aux ARCHIVES DE LA VILLE DE GAND, Legs N. de Pauw, n<sup>o</sup> 121 / 1, copies de chartes. Le copiste y avait ajouté : *pour publier dans le Bulletin de la Commission Royale d'Histoire (?)*. Ce document ni cette copie n'ont jamais été publiés. — On verra aussi Ch. VANDEN HAUTE, *La formation du domaine de l'abbaye Saint-Pierre à Gand*, dans *Handelingen der Maatschappij voor Geschiedenis en Oudheidkunde te Gent*, V, Gand, 1902, qui mentionne le même document.

(5) Elle fut imposée par le pape Clément IV le 14 octobre 1266. — A. VAN LOKEREN, *Chartes et documents...*, 436, note 1, ainsi que quelques chartes de 1288 relatives à cette contribution.

(6) Les témoignages sont les suivants : 1<sup>o</sup> *dominus Jacobus, prior monasterii sancti Petri Gandensis*, religieux, depuis vingt-cinq ans ; 2<sup>o</sup> *dominus Egidius de Alost, senior, monachus presbiter*, religieux depuis quarante-six ans ; 3<sup>o</sup> *dominus Balduinus, prepositus monasterii, presbiter*, religieux depuis quarante-neuf ans, 4<sup>o</sup> *dominus Egidius de Alost, minor, presbiter*, religieux depuis trente-trois ans ; 5<sup>o</sup> *dominus Johannes Donghere, presbiter*, âgé de soixante ans, religieux, connaît Kluize depuis trente ans ; tous ces religieux ont résidé à Kluize ; 6<sup>o</sup> *Terricus dictus Coel, laicus, parochianus Sancti Egidii in Wasia*, âgé de cinquante ans, connaît Kluize depuis son enfance ; 7<sup>o</sup> *dominus Willelmus, presbiter Sancti Egidii in Wasia*, connaît Kluize depuis vingt-cinq ans ; 8<sup>o</sup> *Walterus dictus Tancart, parochianus Sancti Egidii in Wasia*, âgé de plus de soixante-dix ans, connaît Kluize depuis plus de soixante ans, y a séjourné quatre ans, il y a quarante ans ; 9<sup>o</sup> *Weitinus dictus Cautwedere, dictus etiam de Basserode, parochianus Sancti Nicholai in Wasia*, âgé de cent dix ans, connaît Kluize depuis cent ans, il habite le voisinage ; 10<sup>o</sup> *Henricus dictus de Brigghes, parochianus Sancti Nicholai in Wasia*, âgé de plus de soixante-dix ans, connaît Kluize depuis plus de cinquante-deux ans, y a séjourné ; 11<sup>o</sup> *Sigerus dictus de Merendonch, parochianus de Vrasene*, plus de soixante ans, connaît Kluize depuis cinquante ans, y habita ; 12<sup>o</sup> *Henricus dictus Widelanch, parochianus de Vrasene*, cinquante ans, connaît Kluize depuis plus de trente ans ; 13<sup>o</sup> *Willelmus dictus de Brouke, parochianus de Vrasene*, soixante-trois ans, connaît Kluize depuis plus de quarante ans ; 14<sup>o</sup> *Willelmus dictus Bart, parochianus Sancti Egidii in Wasia*, soixante ans, connaît Kluize depuis sa jeunesse ; 15<sup>o</sup> *Henricus dictus de Werve, parochianus Sancti Egidii in Wasia*, soixante ans, connaît Kluize depuis plus de quarante ans ; 16<sup>o</sup> *Walterus dictus Smet, faber, parochianus Sancti Egidii in Wasia*, cinquante ans, connaît Kluize depuis quarante ans ; 17<sup>o</sup> *Sigerus dictus Taibart, parochianus Sancti Egidii in Wasia*, âgé de près de nonante



Qu'une enquête particulière dut être entreprise à propos de Kluize, laisse présumer que le couvent fut bien considéré comme prieuré et étant reconnu et noté comme tel exigible du paiement de la contribution pour les Croisades. En effet, en préambule à ce rapport, Henri Gommar donne copie de la lettre l'accréditant. Maître Gérard de Sancto Justo y écrit qu'il a reçu une plainte de l'abbé et du couvent de Saint-Pierre. Il y est dit que c'est à tort qu'une certaine somme est imposée à la maison de Kluize au Pays de Waes, considéré comme prieuré, bien que Kluize ne soit qu'une grange de l'abbaye, qu'elle lui appartient, qu'il n'y a jamais eu là de prieuré ou de Communauté de religieux et que jamais ne fut payé à qui que ce soit de contribution pour cette maison (1).

Nous essayerons grâce aux témoignages de donner une image de la situation à Kluize et de suivre son développement au cours du XIII<sup>e</sup> siècle.

Tous témoignent que Kluize n'était pas un prieuré et qu'il ne le fut jamais. Il y avait bien un supérieur, appelé prévôt, moine de l'abbaye de Saint-Pierre, installé là par l'abbé pour administrer la maison. Cependant, ce moine y était envoyé ou rappelé selon le bon vouloir de l'abbé. Le prévôt est toujours un moine (2), mais il n'y a de prévôt (supérieur des moines) que lorsque il y a des religieux à Kluize. Kluize n'en deviendra pas moins une grange ou ferme (*curtis*) de Saint-Pierre et sera administrée par un frère laïc.

Comme l'installation des prévôts ne se fait qu'arbitrairement et de façon changeante et qu'aucune date d'installation n'est donnée, il devient difficile d'en établir une liste exacte. Nous ne pouvons en donner qu'une succession approximative.

\* \* \*

GELNOTUS est prévôt (3) de Kluize en 1226. En 1232 cependant, il n'est signalé que comme religieux de Saint-Pierre (4). Il fut plus tard encore prévôt de Kluize, car un témoin âgé de soixante ans qui connaît Kluize depuis cinquante ans, donc depuis 1237, y a connu un frère du nom de Guillaume Canfin (mort vers 1257) lorsque Gelnotus était prévôt et qu'il venait souvent

---

ans, connaît Kluize depuis plus de soixante ans : *satis prope ipsam domum tunc manebat* ; 18<sup>o</sup> *Ringotus dictus Tancart, parochianus Sancti Egidii in Wasia* ; les témoignages suivants manquent pour les pages 20 à 24 ; 19<sup>o</sup> partie d'un témoignage sur la page 25 ; 20<sup>o</sup> *dominus Johannes, presbiter de Stehens*, cinquante ans, connaît Kluize depuis son enfance.

(1) A.É. GAND, *Abbaye de Saint-Pierre, rouleaux*, 2 octobre 1288. — A. VAN LOKEREN, *Chartes et documents...*, n<sup>o</sup> 936 : *queremoniam recepimus continentem quod nos domui de Clusa in Wasia, quam prioratum esse dicimus, nomine procurationis pro dicto domino legato, certam pecunie quantitatem imposuimus minus juste, licet dicta domus sit grangia dicti monasterii et ad ipsum pertinens, nec ibi sit nec ab antiquo fuerit prioratus, nec collegium monachorum, nec unquam ratione ipsius domus Apostolice Sedis legatis vel nuntiis, sive loci dyocesis aut aliis ordinariis, temporibus retroactis procurationis nomine fuerit aliquid exsolutum.*

(2) A.É. GAND, *Abbaye de Saint-Pierre, rouleaux*, 2 octobre 1288. — A. VAN LOKEREN, *Chartes et documents...*, n<sup>o</sup> 936 : *aliquotiens ibi vidit unum de commonachis istius testis, deputatum ab abbate Sti Petri qui pro tempore erat ad custodiendum dictam domum et bona ipsius domus, nomine et ad opus dicti monasterii, qui quidem prepositus vocabatur, témoignage n<sup>o</sup> 2, datant de 1241 ; ille prepositus erat quidam monachus St Petri deputatus ab abbate Sti Petri, a quo revocabatur et alius prepositus in ipsa domo subrogabatur quotiens ipso abbati placebat, témoignage n<sup>o</sup> 5, datant de 1230-1257. — A.É. GAND, *Abbaye de Saint-Pierre, série I*, n<sup>o</sup> 619, *Inventaire de documents d'archives*, f<sup>o</sup> 336 : *Quod prepositura debeat deserviri per religiosum.**

(3) A.É. GAND, *Abbaye de Saint-Pierre, chartrier*, juin 1226 et A. VAN LOKEREN, *Chartes et documents...*, n<sup>o</sup> 488, témoignent de la cession de l'église et du personat de Watervliet à l'abbaye par Bauduin de Praet : *Gelnotus prepositus de Clusa.*

(4) A.É. GAND, *Abbaye de Saint-Pierre, chartrier*, janvier 1232, et A. VAN LOKEREN, *Chartes et documents...*, n<sup>o</sup> 514 : *L'abbé et ses religieux ayant affranchi Marthe leur serve, celle-ci se constitue tributaire.* Parmi les témoins, on trouve : *Gelnotus, Joannes de Honre... Wilelmus de Scaldā, monachi.*

à Kluize (1). Un autre témoin, âgé de cinquante ans, connaissant Kluize depuis quarante ans, soit 1247, pour y avoir travaillé, y a vu parfois Gelnotus (2). Nous pensons pouvoir placer ce fait quelque peu après 1250 et après l'incorporation. Gelnotus n'est pas alors tant le prévôt de la communauté de Kluize que l'administrateur-prévôt d'un territoire plus étendu.

**ROBERT VAN DE VELDE** devint prévôt de Kluize vers 1232 et le resta environ six ans. Il devint abbé de Saint-Pierre (3) en 1238, mais démissionna le 2 mai 1242. Il revint comme prévôt à Kluize et mourut en 1243. Robert van de Velde reçut (4) en 1235 de Thierry de Beveren la dîme de Zillebeke (5) et deux dîmes à Vrasene. Il acheta aussi trente bonniers pour le prieuré (6). Devenu abbé, il supprima l'indépendance relative de Kluize et en fit une simple annexe dépendante de Saint-Pierre (7). Comme prévôt de Kluize, il connaissait parfaitement la valeur et le rendement de cette propriété; comme abbé de Saint-Pierre, il fit l'expérience de la fâcheuse situation dans laquelle se trouvait l'abbaye. Afin d'alléger l'indigence de l'abbaye en profitant de l'abondance du prieuré, on dut supprimer l'autonomie du couvent de Kluize. Ce se serait néanmoins fait dans le cadre d'une large réorganisation des biens de l'abbaye.

**GUILLAUME VAN DER SCHELDEN** succéda probablement en 1238 à Robert van de Velde comme prévôt de Kluize. Il y resta environ trois ans, jusqu'en 1242, avant l'incorporation en tout cas. En effet, tout comme auparavant le prévôt Robert, il ne céda rien des revenus du prieuré à l'abbaye de Saint-Pierre (8).

**ROBERT VAN DE VELDE**, après sa démission comme abbé de Saint-Pierre, le 2 mai 1242, revint à Kluize pour y remplir l'office de prévôt jusqu'à sa mort (9), survenue probablement en

(1) A.É. GAND, *Abbaye de Saint-Pierre, rouleaux*, 2 octobre 1288 : *vidit fratrem Willelmum Canfin laicum, tunc quasi magistrum ipsius domus sub quodam monacho Sancti Petri, nomine Ghelnoto, qui sepe ad dictam domum veniebat et nominabatur prepositus*, témoignage n° 11.

(2) A.É. GAND, *Abbaye de Saint-Pierre, rouleaux*, 2 octobre 1288 : *item alium prepositum ibi vidit Ghelnotum nomine, probum virum, habentem secum plures monachos et fratres secum*, témoignage n° 16.

(3) Ph. GRIERSON, *Les Annales... Annales Blandinienses*, 54-55 : 1238. *Hoc anno obiit Arnoldus abbas ; Robertus, prepositus de Clusa succedit ; 1242. Robertus de Velde abbatiam dimittit ; Robertus de Kanfin succedit.* — Ph. GRIERSON, *Les Annales... Annales Elmarenenses*, 115 : 1242. *Robertus de Velde dimittit VI non Maii.* — Robert de Velde, déjà élu en juillet 1238 (A. VAN LOKEREN, *Chartes et documents...*, n° 536), était encore abbé en avril 1242 (A. VAN LOKEREN, *Chartes et documents...*, n° 555). — A.É. GAND, *Abbaye de Saint-Pierre, rouleaux*, 2 octobre 1288 : *prepositum monachum Sti Petri vidit ibi, videlicet dominum Robertum de Velde quem postmodum vidit abbatem Sti Petri — sed nescit nec recolit si idem Robertus fuit prepositus antequam fuit abbas vel post- habentem secum duos monachos vel plures per sex annos vel circiter continus*, témoignage n° 15 ; *et vidit ibidem dominum Robertum de Velde prepositum dicte domus, qui postmodum fuit factus abbas predicti monasterii Sti Petri, habentem secum plures monachos... item vidit eundem prepositum Robertum qui desierat abbas esse, iterum in dicta domo tanquam prepositum residere et habere ibidem monachum vel monachos secum, non tamen recolit per quantum temporis spacium ut dicit*, témoignage n° 17.

(4) A.É. GAND, *Abbaye de Saint-Pierre, chartrier*, 2 mai 1235. — A. VAN LOKEREN, *Chartes et documents...*, n° 520.

(5) Lieu-dit à Beveren-Waes, prov. de Flandre orientale, cant. de Beveren-Waes.

(6) Dans la liste des biens appartenant à Kluize vers 1247 (A.É. GAND, *Abbaye de Saint-Pierre*, série I, n° 10), on relève : *item XXX bonaria quae emt dominus Robertus de Velde*. Nous ne savons pas de quelle terre il s'agit.

(7) A.É. GAND, *Abbaye de Saint-Pierre, rouleaux*, 2 octobre 1288 : *dicit quod quemdam vidit ibi prepositum, nomine Robertum de Velde qui factus abbas, primo attrexit illam domum ad dictum monasterium Sti Petri ut dici audivit testis sicut dicit*, témoin n° 17, âgé de nonante ans, qui satis prope ipsam domum tunc manebat.

(8) A.É. GAND, *Abbaye de Saint-Pierre, rouleaux*, 2 octobre 1288 : *idem prepositum (Robertum) de bonis pertinentibus ad ipsam domum de Clusa dicto abbati monasterii sti Petri vel ipso monasterio nichil dedit, prout hoc tunc communiter a pluribus dicebatur... post dictum Robertum prepositum vidit in ipsa domo alium prepositum Wilelmum de Scalda nomine, habentem monachos secum continus per tres annos vel circiter... qui etiam nichil reddebat de dictis bonis domus abbati dicti monasterii sti Petri, nec ipso monasterio prout hoc frequenter dici audivit*, témoignage n° 15.

(9) Selon A. VAN LOKEREN, *Chartes et documents...*, L, dans la liste des abbés : *il résigna ses fonctions en 1242 et mourut l'année suivante ; il ne donne cependant aucune référence pour la date de son décès : 1243.* — Le témoin n° 17

1243. Lui succédèrent un certain nombre de supérieurs; les uns plus rapidement que les autres. On peut signaler parmi eux (1) :

**YWANUS (Joannes ?) DE HONSE** fut prévôt durant trois ou quatre ans.

**GILBERT GANSDIEF** fut prévôt pendant un an. Nous pensons pouvoir les intercaler tous deux ici. Ils agissaient encore comme sorte de supérieur des religieux résidant à Kluize, mais plus comme prévôt dans le sens traditionnel d'administrateur des biens de la Communauté puisque le prieuré n'était plus indépendant et avait reçu un rôle et une structure différents.

Auparavant, l'administration de la *domus* ne comportait que celle du patrimoine propre, que ce qui avait été donné à l'institution ou ce qu'elle avait acquis. On y joignait maintenant des biens du patrimoine de l'abbaye et Kluize devint la grange, lieu de concentration des revenus de toute une région (2). Le prévôt de Kluize est avant tout le religieux-administrateur des biens de l'abbaye dans un plus large ressort.

**GUILLAUME VAN DER SCHELDEN.** Vers 1247, la restructuration des biens est complètement accomplie. Cette entreprise est l'œuvre de l'abbé van de Velde en collaboration avec le prévôt Guillaume van der Schelden (3). Ce dernier la mena à terme sous l'abbatit de Jean van der Schelden (1245-1270). La totalité de l'administration de l'ensemble des biens de l'abbaye de Saint-Pierre était maintenant centralisée à l'abbaye et comptabilisée dans un registre spécial (4). Ce registre s'intitulait pour Kluize: *Hec sunt bona et redditus spectantia ad Clusam*. Le mode d'exploitation changea également. Différents contrats d'exploitation apparurent comme les baux à cens et les métayages. En 1248, un différend (5) surgit à propos du droit d'engrangement dans la grange de Russchevliet (6). Les juges parmi eux *Willelmus de Scalda, prepositus de Clusa*, se

---

déclare à propos de Robert de Velde: *vidit eundem prepositum qui desierat abbas esse, iterum tamquam prepositum residere... non tamen recolit per quantum temporis spatium*. Il n'est certainement pas mort à Kluize. le témoin se le serait rappelé. — De semblables listes d'abbés (A.É. GAND, *Abbays de Saint-Pierre*, série I, nos 13bis et 15) mentionnent toutes deux: 36. *Robertus de Velde fit abbas MCCXXXVIII obiit MCCXLII*. Elles ne mentionnent pas sa démission, elles prennent la fin de l'année de sa prélatrice avec le début de l'année de son successeur, pour la date de son décès. — Le même document (n° 15, f° 78) indique: *Robertus de Velde, prepositus quondam de Clusa, abbas XXXVIus ordinatus est anno MCCXXXVIII atque de huic anno MCCXLII abbatiam dimisit sexto nonas maii*.

(1) A.É. GAND, *Abbays de Saint-Pierre, rouleaux*, 2 octobre 1288: *dicit quod post ipsum prepositum vidit etiam ibidem multos prepositos successive residere, quorum quilibet habebat adminus unum, vel duos vel tres monachos sti Petri secum un ipsa domo manentes*, témoin n° 17; *prepositos in ipsa domo vidit quadraginta annis elapsis, quorum unus vocabatur Ywanus de Honse monachus dicti monasterii sti Petri qui quidem fuit ibi prepositus per plures annos videlicet per tres vel quatuor annos et habuit idem prepositus secum monachos sti Petri ibi residentes... alius vero prepositus quem ibi vidit amplius quam per annum vocabatur dominus Gilbertus Ghansdief, habens similiter residentes ibidem secum monachos... item alium prepositum ibi vidit Ghelnotum nomine probum virum, habentem similiter secum plures monachos et fratres*, témoin n° 16.

(2) A.É. GAND, *Abbays de Saint-Pierre, rouleaux*, 2 octobre 1288: *ad dictam domum de Clusa adduci consueverunt bona quorundam locorum, videlicet de Zandacht, de Hossenesse et de Polstiet ut credit de nominibus ipsorum locorum, preterea magna decima de Vrasens ad dictam domum pertinuit et adhuc pertinet*, témoin n° 16. — Ce changement ne se fit pas uniquement pour Kluize mais aussi pour d'autres prieurés et biens de l'abbaye. Le développement d'Elmare se déroula parallèlement à celui de Kluize. — Voir J. DE WILDE, Prieuré d'Elmare, dans *Monasticon Belge, Flandre orientale*, I, 7.

(3) Le témoin n° 16 affirme: *post quem Robertum (de Velde) vidit alium ibi prepositum Robertum de Scalda nomine*. — Il s'agit certainement d'un lapsus de prénoms (*Robertus-Robertus*), il voulait faire allusion à Guillaume de Scalda. Il n'est nulle part question d'un *Robertus de Scalda*.

(4) A.É. GAND, *Abbays de Saint-Pierre*, série I, n° 10.

(5) A.É. GAND, *Abbays de Saint-Pierre, chartier*, 1<sup>er</sup> avril 1248. — A. VAN LOKEREN, *Chartes et documents...*, n° 600.

(6) Russchevliet, Pays-Bas, prov. de Zélande.

réunirent à Kluize et prononcèrent le jugement. Bien que Russchevliet n'appartenait pas au domaine de Kluize, Guillaume agissait à cette occasion comme chargé d'affaires compétent pour l'abbaye.

Nous pouvons lire dans le registre de l'abbaye de Saint-Pierre, signalé plus haut, des mentions tels que : *anno Domini 1248 Willelmus de Scalda vendidit decima de Wrasene pertinentem ad curtem de Clusa* et, en 1267, *Willelmus prepositus de Clusa vendidit* « land in Ossenisse » (1). Kluize était devenue une exploitation agricole et les religieux n'y demeuraient plus régulièrement. Le prévôt allait et venait, la surveillance et l'administration de la ferme étaient assurées par des frères lais (2).

Le frère Guillaume Canfin était déjà surveillant de la ferme alors qu'aucun moine n'y résidait plus et que le prévôt Gelnotus allait et venait (3). Vers 1260, semble-t-il, ce fut un employé du nom de Zeger qui administra le domaine durant un certain temps. Le curé de Saint-Gilles lui donnait le nom de prévôt, ce qu'il n'était sûrement pas, mais avec la signification d'administrateur sur place (4). Le curé de Saint-Gilles y vit aussi Jean Yserin *tercio Johannem dictum Yserin* que nous retrouvons, en 1277, comme prévôt d'Elmare (5). Vers 1277, succéda Jan Bisschop clerc et receveur. Il ne resta que peu de temps, peut-être afin de dresser l'inventaire et de faire les comptes du domaine de Kluize (6).

En 1280, l'abbaye est déclarée en faillite ; la dispersion des moines est ordonnée. On dresse, en 1281, un inventaire des biens et cela en très peu de temps ; en effet, depuis 1247 déjà, tout avait été cédé à l'abbaye et l'exploitation des biens s'était faite de manière progressivement plus efficace sous la responsabilité des prévôts et des receveurs par l'extension de l'application du bail à ferme. En ce qui concerne Kluize, le bail ne fut introduit qu'après 1276 ; il n'est, en effet, pas mentionné dans le registre général, ni avant 1281, mais il se trouve déjà dans le *Liber Inventarius* : *Mathias de Lokerne habet curtem nostram anteriorem de Clusa ad firmam*. Le fermier était maintenant l'administrateur responsable du bien de Kluize (7).

Le prieuré de Kluize ne sera plus une véritable Communauté religieuse au cours du XIII<sup>e</sup> siècle. Tous les témoins déclarent n'y avoir jamais vu une Communauté de moines sous la conduite d'un prieur. Quelques religieux y résidaient bien de façon continue, mais leur nombre et la durée de leur séjour étaient changeants puisqu'ils y étaient envoyés par l'abbé, la plupart pour raison de santé (8).

(1) Ossenisse, Pays-Bas, prov. de Zélande.

(2) A.E.G., *Abbaye de Saint-Pierre, rouleaux*, 2 octobre 1288 : *vidit quod dicta domus per famulos et non per monachos quandoque custodiebatur, post illud tempus scilicet quo dictus abbas sti Petri sibi attrekerat dictam domum*, témoin n° 17.

(3) A.É. GAND, *Abbaye de Saint-Pierre, rouleaux*, 2 octobre 1288 : *vidit et novit quemdam virum ejusdem domus, nomine fratrem Willelmum Canfin laicum tunc quasi magistrum ipsius domus, sub quodam monacho sti Petri nomine Ghelnoio qui sepe ad dictam domum veniebat et nominabatur prepositus*, témoin n° 11.

(4) A.É. GAND, *Abbaye de Saint-Pierre, rouleaux*, 2 octobre 1288 : *vidit semel dictam domum per unum famulum, Sigerum nomine absque monacho, quodam tempore de quo non recollit, gubernari*, témoin n° 14 ; *vidit in ipsa domo prepositos, primo videlicet Robertum de Volda, secundo quemdam Sigerum*, témoin n° 7.

(5) Novembre 1277 : A. VAN LOKEREN, *Chartes et documents...*, n° 877. — Il intervint comme plénipotentiaire de l'abbaye dans la transaction relative aux granges de Oostburg et de Russchevliet : *den here Janne den Yserinen, tien tiden proest van der Elmare*, tout comme le fit, en 1248, Guillaume van der Schelden, prévôt de Kluize.

(6) A.É. GAND, *Abbaye de Saint-Pierre, rouleaux*, 2 octobre 1288 : *dicit etiam quod dictam domum vidit semel gubernari sine monacho per unum clericum, nomine Johannem dictum Episcopum circiter decem annis elapsis, sed dicit quod illa gubernatio parum duravit*, témoin n° 15.

(7) A.É. GAND, *Abbaye de Saint-Pierre, chartier*, 30 novembre 1280. — A. VAN LOKEREN, *Chartes et documents...*, n° 895.

(8) A.É. GAND, *Abbaye de Saint-Pierre, rouleaux*, 2 octobre 1288 : *quod ibi non ab antiquo fuit prioratus nec collegium monachorum*, témoin n° 5 ; *aliquotiens vidit ibi unum monachum dicti monasterii missum ab abbate dicti monasterii*,

L'un des religieux résidant était le supérieur et était appelé prévôt ; les autres lui devaient obéissance uniquement pour les affaires temporelles. Le droit de punition restait réservé à l'abbé qui rappelait l'intéressé à l'abbaye à la demande du prévôt (1).

Certains abbés vinrent plusieurs fois à Kluize. Il était habituel que l'abbé de Saint-Pierre fut reçu deux fois par an par le prévôt aux frais de la maison de Kluize. L'abbé Robert van de Velde vint rendre visite quatre ou cinq fois l'année à son ancienne prévôté, prétendument pour s'y détendre ou en promenade, mais peut-être aussi pour y éprouver ses plans de réforme (2). La maison principale semble bien érigée en couvent. Il y avait place pour quelques cinq religieux et parfois y résidaient huit ou neuf. Ils y possédaient un dortoir communautaire, encore que certains dormaient dans une chambre particulière ou une cellule (3).

Nous pensons que c'est jusqu'à 1250 environ que des religieux habitaient régulièrement à Kluize. Seules les *Annales Blandinienses* mentionnent : 1252. *Hoc anno facta est dispersio conventus* (4). En ce qui concerne la dispersion des moines de l'abbaye de Saint-Pierre et les circonstances ou l'origine de ce fait, on ne possède aucun renseignement. Toutefois, un témoin, Walter Cantart qui, quarante ans auparavant avait résidé quatre ans à Kluize, donc vers 1247-1251, y vit trois convers, religieux entrés dans l'Ordre à un âge plus avancé, mais qui n'étaient pas prêtres (5).

Les difficultés subies par l'abbaye vers 1280 ainsi que la dispersion des religieux amenèrent un nombre exceptionnel de religieux à Kluize ; ce fait est noté par presque tous les témoins. En premier lieu, quatre moines de l'abbaye y furent envoyés pour raison d'économie, leur nombre monta bientôt à huit ou neuf. La plupart n'y restaient à peine un an et, durant trois ans, Kluize redevint un petit couvent (6). Il est évident que le prévôt y jouait alors le rôle de supérieur local

---

*alquando duos, aliquando tres et quandoque quatuor monachos simul in ipsa domo manentes de voluntate et mandato abbatis, quorum tamen unus preerat aliis, qui prepositus vocabatur, cujus prepositi mandato, alii monachi inibi manentes non multum parebant, témoin n° 3 ; vidit plures monachos qui... ad dictam domum venerant et cum ibi parum extitissent recedebant, témoin n° 14 ; in eadem fuerit pluries conversatur et manserit in eadem quandoque propter infirmitatem, témoin n° 1 ; abbas... suos infirmos monachos causa recreationis quandoque mittere ad eandem, témoin n° 7.*

(1) A.É. GAND, *Abbaye de Saint-Pierre, rouleaux*, 2 octobre 1288 : *credit quod correctio ipsorum solum pertinuit ad abbatem, quam de aliquibus qui apud Clusam deliquerant fieri audivit, licet dicti monachi ipso preposito quoad temporalia obedirent, témoin n° 28 ; prepositus ipsius domus significabat abbati delinquentem, ita quod abbas delinquentem hujusmodi ad dictum monasterium revocabat, témoin n° 6.*

(2) A.É. GAND, *Abbaye de Saint-Pierre, rouleaux*, 2 octobre 1288 : *qui prepositus dictum abbatem in dicta domo de Clusa bis in anno recipiebat in expensis ipsius domus de Clusa, témoin n° 17 ; abbas ad dictam domum ter vel quater vel quinguis in anno causa spaciandi veniebat, témoin n° 15.*

(3) A.É. GAND, *Abbaye de Saint-Pierre, rouleaux*, 2 octobre 1288 : *de grangia nichil scit dicere et mirabilis videtur grangia ut dicit, quia ipsa domus melius videtur esse parvum claustrum quam grangia sicut dicit, témoin n° 17 ; et habebant dormitorium, in quo plures monachi simul jacebant et aliqui eorum jacebant in aliquibus cameris dicte domus ut etiam vidit, témoin n° 16.*

(4) Ph. GRIERSON, *Les Annales...*, 57, note 6 : *on ignore les circonstances de cette dispersion.*

(5) A.É. GAND, *Abbaye de Saint-Pierre, rouleaux*, 2 octobre 1288 : *in ipsa domo vidit tres conversos, nigris vestibus indutos, quos abbas misit quandoque ad alia loca mansuros, prout ei placebat, et unum ex eis misit ad quamdam domum dicti monasterii in Anglia consistentem. Requisibus utrum fuerunt professi, vel juraverunt apud ipsos in religione perpetuo remanere, dicit quod sic, témoin n° 8.*

(6) A.É. GAND, *Abbaye de Saint-Pierre, rouleaux*, 2 octobre 1288 : *dicit quod a decem annis citra vel circiter, vidit quatuor monachos vel circiter in ipsa domo manentes qui ad dictam domum ad parcendum expensis mittebantur ut dicebatur, qui etiam cum per aliquod temporis spacium in dicta domo conversati fuissent, ad dictum monasterium sti Petri revertabantur, témoin n° 12 ; item dicit quod tempore dispersionis monachorum sti Petri gandensis, videlicet infra decennium proximo preteritum, ut melius de lapsu temporis recolit, vidit in dicta domo octo vel novem monachos sti Petri per unum annum vel circiter commorantes, quorum unus esse prepositus dicebatur, témoin n° 14 ; et etiam quatuor vel quinque annis elapsis vel circiter, videlicet tempore quo monachi sancti Petri dispersi erant, vidit testis iste ibidem octo monachos vel circiter in ipsa domo commorantes et cantantes in oratorio dicte domus per spacium trium annorum vel circiter, et aliquando pau-*

pour les religieux qui résidaient à Kluize et n'avait plus rien à voir avec l'administration du bien de Kluize qui avait été loué à bail. Le nom du prévôt n'est plus signalé.

De fait, l'histoire du prieuré se termine ici et le domaine de Kluize sera surtout dorénavant une grange ou une ferme; il suffit donc d'en retracer l'histoire ultérieure d'une façon plus succincte.

Pour le XIV<sup>e</sup> siècle, les documents sont particulièrement rares. La région vit sous la contrainte permanente de la guerre et des inondations. Les berges de l'Escaut sont chaque fois délabrées, surtout à Kieldrecht (1). Les terres basses eurent le plus à souffrir des infiltrations continues de l'Escaut occidental ou Honte qui devint, à cette époque, un bras de mer (2).

Au XV<sup>e</sup> siècle, le domaine de Kluize fut organisé en un excellent centre d'exploitation. Les constructions et la chapelle furent restaurées et décorées. Plus aucun moine n'y résidait. Le service était assuré à la chapelle par un chapelain. L'abbaye de Saint-Pierre en collaboration avec l'abbaye de Tronchiennes (3) et d'autres grands propriétaires fonciers organisera l'exploitation agricole sur une grande échelle et élèvera des digues, assurera le drainage des eaux par l'aménagement de nouveaux canaux d'assèchement, la construction d'écluses, etc... L'ensemble de ces travaux fut profitable à toute la région.

Au XVI<sup>e</sup> siècle (4), la lutte contre l'eau continua. Cette dernière minait le pays, surtout lors des inondations de 1511, de 1526 et surtout de 1530, quand l'eau envahit les polders de Meerdonk (5) et de Salegem (6), et plus tard celles de 1551 et 1570. On put chaque fois réparer les dégâts. Mais lors de la guerre de quatre-vingts ans (depuis 1568), en 1583-1585, toutes les digues de l'Escaut cédèrent et l'ensemble des basses terres fut inondé.

Le service était régulièrement assuré à la chapelle par un chapelain de Saint-Gilles ou par un moine de l'abbaye jusqu'à ce que, lors des troubles iconoclastes de 1566, les religieux durent quitter l'abbaye de Gand. Ils ne revinrent qu'au début du XVII<sup>e</sup> siècle.

Au début du XVII<sup>e</sup> siècle (7), on travailla activement à la reconstruction des digues et à l'assèchement des polders dans les parages du domaine de Kluize. L'abbaye de Saint-Pierre y prit une large part.

Une remarquable carte du territoire de Saint-Gilles fut présentée comme document probant lors d'un différend à propos des dîmes, entre l'abbaye de Saint-Pierre et le curé de Saint-Gilles; au cours de l'année 1634 et des années suivantes (8).

Un plan de 1767 nous donne une toute autre image du domaine. La chapelle est disparue. Un grand bâtiment a remplacé des constructions éparpillées; à droite, on découvre une grande grange et, entre les deux, le pigeonnier. Quatre nouvelles allées donnent accès à la ferme et tous

---

*ciros, videlicet quinque vel sex monachos ibi vidit infra dictum terminum tempore dispersionis predictae qui tamen monachi semper habebant unum prepositum monachum cui obedebant, témoin n° 11.*

(1) Prov. de Flandre orientale, cant. de Beveren-Waes.

(2) En ce qui concerne l'histoire du paysage dans la région de l'Escaut, on verra M. K. E. GOTTSCHALCK, *Historische Geografie van Westelyk Zeeuws-Vlaanderen*, Assen, 1958. — M. Mijls, *De landschapsgeschiedenis van de Scheldepolders ten noorden van Antwerpen*, Verhandeling van de Belgische Vereniging voor Aardrijkskundige Studies, XXIV, Gand, 1973, accompagné d'une large bibliographie et de cartes. — M. H. WILDEROM, *Tussen afsluitdammen en deltadijken*, IV, *Zeeuwsch Vlaanderen*, Flessingue, 1973.

(3) Prov. de Flandre orientale, cant. de Gand.

(4) XVI<sup>e</sup> siècle : A.É. GAND, *Abbayes de Saint-Pierre*, série I, nos 126-127, 145, 150-152, 660, 665.

(5) Prov. de Flandre orientale, cant. de Saint-Gilles-Waes.

(6) Salegem, Prov. de Flandre orientale, canton de Saint-Gilles-Waes.

(7) XVII<sup>e</sup> siècle : A.É. GAND, *Abbayes de Saint-Pierre*, série I, nos 37, 154, 160-161, 164, 166, 169, 658-659, 678.

(8) A.É. GAND, *Abbayes de Saint-Pierre*, série I, n° 37.

les chemins des environs sont bordés d'arbres. Nous nous demandons si cela fut jamais réalisé et présumons que ce fut plutôt un projet.

Le domaine fut vendu publiquement en 1796 comme domaine national. Il est décrit comme : *une ferme située dans la commune de St Gilles, nommée Cluysenhof, avec granges, écuries, verger, jardin et dépendances, contenant ensemble deux mesures, tenant de tous les côtés aux mêmes biens.* Une liste de soixante-huit pièces de terres et prés suit. Mis en vente le 1<sup>er</sup> thermidor an 5, aucun acheteur ne se présenta. Le 6 thermidor an 5, le bien fut adjugé à J. F. Alison, ex-religieux de l'abbaye de Saint-Pierre pour la somme de 128.000 livres (1).

Selon certains, la chapelle fut démolie en 1828. Tous les bâtiments furent détruits en 1847 et le domaine de Kluize devint simple terre de culture.

---

(1) A.É. GAND, Département de l'Escaut, Vente des biens nationaux, reg. 1321.

# PRIEURÉ DES BÉNÉDICTINES DE GRAMMONT, DIT HUNNEGEM

Beata Maria de Hunneghem in oppido Gerardimontem (1624), la Paix Nostre Dame à Hunneghem (1624), nostre petit monastère de Gerardimont, la paix nostre dame à Grammont, monasterium beatae Mariae pacis de Hunneghem, oppidum Gerardimontensis (1640), clooster van onze lieve Vrouwe van peijs binnen de stadt van Geeraertsberghe (1640), monasterium Virginum Benedictinarum nominatum Pacis, le cloistre de Hunnegem (1716), couvent notre Dame de Paix dit Hunneghem de Grandmont, het klooster der Benedictenessen gesejdt Hunnegem (XVIII<sup>e</sup> siècle), Hunnegem (1949).

**SOURCES:** les indications relatives aux Archives du prieuré des Bénédictines de Grammont, dit Hunnegem (1), sont vagues. La division des tâches parmi les vingt religieuses cloîtrées ne fait aucune allusion à une personne chargée de rédiger la chronique. Jamais une moniale n'a été chargée de conserver ou de ranger les archives. Ni au dos des registres, ni au verso des chartes, il n'y a trace d'une division ou d'un classement antérieurs. Ce besoin dut se faire sentir pourtant.

Régulièrement durant le XVII<sup>e</sup> siècle et même au début du XVIII<sup>e</sup>, les sœurs durent prendre la fuite devant les armées en marche. Elles se réfugièrent temporairement à Ath (2), Mons (3) et Termonde (4). Elles emportèrent chaque fois les documents les plus importants. Toutes ces archives revinrent-elles ?

Le 8 octobre 1796, un commissaire fut chargé par l'administration du département de l'Escaut de dresser un état des biens (5) ; il n'y est fait mention d'aucun fonds d'archives. À l'opposé des archives de l'abbaye des bénédictins de Saint-Adrien à Grammont (6), le prieuré d'Hunnegem eut peu à souffrir de la Révolution française. Les religieuses occupèrent toujours leur couvent à l'exception d'une courte période, d'environ quatre ans, quand elles en furent chassées (7). Après cet épisode, la plupart purent revenir sous la conduite de leur prieure (8).

Au XIX<sup>e</sup> siècle, les archives furent mieux conservées, sans aucune systématisation cependant. C'est seulement en 1912 qu'un père rédemptoriste, M. De Meulemeester, à l'occasion de la rédaction de son ouvrage (9) sur Hunnegem et à la demande de la commission provinciale des petites archives de Flandre orientale, a entrepris le catalogue des documents selon les normes de cette commission (10).

Ce même auteur a, après la seconde guerre mondiale, complété ces archives et a différencié les archives anciennes des archives modernes (11). Ce choix est malheureux, car il fait penser à la période

---

(1) Prov. de Flandre-Orientale, cant. de Grammont. — Diocèse de Cambrai jusqu'en 1559 ; diocèse de Malines jusqu'en 1801, diocèse de Gand depuis lors.

(2) Prov. de Hainaut, cant. d'Ath.

(3) Prov. de Hainaut, cant. de Mons.

(4) Prov. de Flandre-Orientale, cant. de Termonde.

(5) ARCHIVES DE L'ÉTAT À GAND, *Département de l'Escaut*, n° 1224 (dernière liasse).

(6) Voir ce volume du *Monasticon belge*, p. 000-000.

(7) ARCHIVES DU PRIEURÉ DE HUNNEGEM (= A.P.H.) À GRAMMONT, I, Aa, série II, n° 2.

(8) A.É. GAND, *Département de l'Escaut*, n° 1322, 1<sup>er</sup> germinal an VI, n° 24.

(9) M. DE MEULEMEESTER, *Histoire du monastère des bénédictines de Hunneghem à Grammont*, Bruges, 1912.

(10) M. DE MEULEMEESTER, *Histoire du monastère...*, 135-140. On trouve un inventaire résumé dans *Documents et rapports du Congrès de la Fédération archéologique et historique de Belgique, Gand, 1914*, 260-266, Gand, 1914.

(11) Cet inventaire précède un nouvel ouvrage de M. DE MEULEMEESTER, *La prieuré des Bénédictines de Hunneghem à Grammont*, Louvain, 1947.



dite de l'Ancien Régime. Selon De Meulemeester, il faut considérer les périodes d'avant et d'après 1830. Chacune de ces divisions est répartie en : actes délivrés par des autorités officielles, registres et fardes. Ce nouvel inventaire n'a jamais été complètement imprimé. Son manuscrit se trouve encore maintenant dans la première boîte des Archives anciennes que conserve l'actuel couvent (1).

Bibliothèque: à l'opposé des autres couvents de Grammont, comme par exemple l'abbaye de Saint-Adrien, le prieuré actuel de Hunnegem possède un grand nombre de livres originaux de la bibliothèque ancienne, ainsi que quelques-uns provenant de la filiale de Termonde (2) et de l'abbaye de Ghislenghien (3). Grâce à ces collections, on connaît bien la spiritualité de cette Communauté. On y trouve parfois aussi la dédicace du donateur.

Presque tous sont des livres français, on peut les classer comme suit: la règle de saint Benoît, principalement du début du XVII<sup>e</sup> siècle; des ouvrages d'ascèse, de mystique, de méditations, des patriarches; des ouvrages de pauvreté; des biographes de François de Sales, de saint Norbert et de saint Adrien. On y trouve aussi les *Chroniques générales de l'Ordre de Saint Benoît*, Paris, 1619, ainsi qu'un processional des éditions Plantin et d'autres ouvrages liturgiques du XVII<sup>e</sup> siècle (4).

Une chronique d'époque, mal conservée, intitulée *Chronique de 1709 à 1745*, écrite par trois mains différentes, traite, dans sa première partie, de la vie conventuelle entre 1709 et 1719; dans sa seconde partie, de la vie interne et, en particulier, de la situation de la ville de Grammont et de Hunnegem durant la Guerre de Succession d'Autriche (5).

Une note biographique relative à la fondatrice de Hunnegem, Anna Scudamore, est due à une moniale contemporaine (6). Des informations intéressantes concernant Hunnegem sont contenues dans une chronique traitant de la filiale du prieuré à Termonde, principalement pour les années 1654 à 1699. Son titre en est: *Le contenu de notre fondation de notre monastère nommée la Paix de Jésus Christ à Termonde* (7).

En ce qui concerne l'histoire de la fondation, la Bibliothèque de l'Université de l'État à Mons possède une chronique due à G. Sacré, moine de l'abbaye de Saint-Denis-en-Brocqueroie (8), intitulée: *Fondation du monastère de la Paix Notre Dame en la ville de Grandmont Pays d'Alost en Flandres*. D'après ce qu'il en dit, il a fait usage de la chronique du prieuré. Il en a souvent transcrit complètement le texte avec les descriptions détaillées et, parfois exéguées comme nous le montrent les pages conservées de cette ancienne chronique (9). Ces notes sont particulièrement utiles pour connaître

(1) A.P.H. À GRAMMONT, I, Aa, série I.

(2) Ce couvent fut érigé, en 1661, par les religieuses de Hunnegem, il porte le nom de « Paix de Notre Seigneur Jésus-Christ ».

(3) Les cinq religieuses restantes de l'abbaye bénédictine de Ghislenghien gagnèrent Hunnegem sous la direction de la sœur E. Veranneman après la suppression de leur couvent; — voir U. BERLIRE, *Monasticon belge*, I, 316-324, Maredsous, 1890-1897.

(4) Un bon inventaire en est absolument nécessaire, afin de pouvoir étudier de façon approfondie la spiritualité de ce prieuré. — Voir aussi M. DE MEULEMEESTER, *Le prieuré...*, 151-173: *La vie bénédictine à Hunnegem* et A. HOSTE, *De priorij Hunnegem te Geraardsbergen*, 71-90, Beernem, 1974.

(5) A.P.H. À GRAMMONT, I, Aa, 3<sup>e</sup> partie, fardes 9 1<sup>re</sup> boîte: *Deuxième partie des chroniques bénédictines en la ville de Grandmont*. Cette chronique comporte sept folios écrits et trois non écrits. Il y a encore trois folios d'une autre main. En ce qui concerne la période de la Guerre de Succession d'Autriche, il existe une sorte de chronique, rédigée par celui qui deviendra le dernier abbé de l'abbaye de Saint-Adrien (on verra le *Fonds de l'abbaye de Saint-Adrien* aux ARCHIVES DE L'UNIVERSITÉ DE LOUVAIN).

(6) A.P.H. À GRAMMONT, I, Aa, 3<sup>e</sup> partie, fardes, 1<sup>re</sup> boîte: *Notice biographique de Anno Scudamore*. Ce document est daté du XVII<sup>e</sup> siècle et est écrit sur papier. On en trouve une copie aux A.P.H. À GRAMMONT, II, *Archives modernes*, 2<sup>e</sup> série: *Documents privés*, avant-dernier paquet.

(7) ARCHIVES DE L'ABBAYE BÉNÉDICTINE D'AFFLIGHEM À HEKELGEM, *Acta estraneorum*, I, n<sup>o</sup> 59. — On trouvera une copie du récit de la fondation d'Hunnegem dans A.P.H. À GRAMMONT, II, *Archives modernes*, *Documents privés*, n<sup>o</sup> 4.

(8) Prov. de Hainaut, cant. de Mons. — *Monasticon belge*, I, *Province de Hainaut*, 240, Maredsous, 1890-1897.

(9) A.P.H. À GRAMMONT, I, Aa, 3<sup>e</sup> partie, fardes, 1<sup>re</sup> boîte.

l'histoire du mouvement de réformation du XVII<sup>e</sup> siècle; cet ouvrage présente également l'intérêt de constituer une série d'anecdotes et une collection de contes merveilleux (1).

Les Archives de l'abbaye bénédictine d'Affligem (2), *Acta extraneorum*, I, n<sup>o</sup> 59, conserve *Le contenu de notre fondation de notre monastère nommée la Paix de Jésus Christ à Termonde*, qui est une chronique du XVII<sup>e</sup> siècle qui a pour objet la fondation d'une filiale de Hunnegem en 1661. Elle comporte dix-huit pages *in-octavo*. Dans le même dépôt, *Acta extraneorum*, II, p. 427, rapporte la visite canonique de l'archevêque à Grammont en 1777. On citera aussi dans *Collectio epistolarum*, VII (1773-1779), pp. 105-106, une lettre de la prieure Cosijns au prévôt Bède Regaus en date du 29 septembre 1777.

Les Archives Générales du Royaume à Bruxelles, *Chambre des Comptes, Registres*, VI, n<sup>o</sup> 46896, doc. 40, est un état des biens dressé en 1787 par la prieure Catherine Plasman (3).

Les Archives de l'État à Gand (4), *Archives de l'Evêché*, M. 17, conserve un rapport d'une visite de l'archevêque de Malines à Grammont et Hunnegem en 1719. Le même fonds *Archives de l'Evêché*, M. 237, rassemble une série de documents relatifs au prieuré pour la période allant de la fondation jusqu'à la suppression par l'autorité française en 1796. On y trouvera entre autres: la correspondance concernant la naissance du prieuré, les procès-verbaux des élections des prieures, les visites, les différents avec l'église Saint-Barthélemy à Grammont, les enquêtes faites lors des professions (5). Le même fonds *Archives de l'Evêché*, M. 246, constitue un inventaire des liasses relatives à la paroisse et au couvent dans le doyenné de Grammont au milieu du XVIII<sup>e</sup> siècle. Une seconde partie rassemble des actes concernant Hunnegem, sous le titre: *monasterium Beatae Mariae de Pacis de Hunnegem ordinis Sancti Benedicti*. Le même dépôt conserve dans le fonds *Département de l'Escaut*, n<sup>o</sup> 1224: un registre dressé par l'autorité en vue de la vente du prieuré et n<sup>o</sup> 1475, p. 48, l'acte de vente définitive du prieuré (6). Le *Fonds de la Châtellenie d'Alost*, n<sup>o</sup> 466, concerne un prêt accordé par la châtellenie d'Alost et Grammont au prieuré; les n<sup>os</sup> 710 à 714 donnent un bon aperçu de la politique financière menée par le prieuré aux XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles, avec des détails sur les prêts tels le capital prêté, le montant de la rente, l'échéance du paiement et les raisons qui conduisirent le prieuré à les demander et à les recevoir.

Les Archives du prieuré de Hunnegem à Grammont, I, Aa, conservent des liasses englobant l'histoire du prieuré depuis sa fondation jusqu'en 1830. Elles ont été classées par M. De Meulemeester, rédemptoriste, qui est l'historien du couvent. Il a partagé cette section en trois parties. La première concerne les actes émanant de l'autorité publique, soit en original, soit en copie. Ils sont numérotés du 1 à 23 et conservés dans une boîte (7). La seconde partie comprend les registres dont trois concernent les entrées,

(1) BIBLIOTHÈQUE DE L'UNIVERSITÉ, MONS, *Fonds de l'abbaye de Saint-Denis en Broqueroie*, n<sup>o</sup> 546 (178-18), fol. 247<sup>r</sup>-314<sup>r</sup>. Gérard Sacré est né à Graux (prov. de Namur). Il entra à l'abbaye de Saint-Gérard où il fit profession en 1630. À la suite de difficultés dans son abbaye et en vertu d'une décision de l'évêque de Namur, il fut déplacé à l'abbaye de Saint-Denis-en-Broqueroie. Cette abbaye observait strictement la règle réformée. Il mourut le 18 février 1690. Ce religieux a rédigé quelques travaux historiques, dont: *Histoire de nostre temps, Historiae vitas a Gasparis Vinch*. — On verra à son sujet: *Biographie Nationale*, XXI, col. 19, Bruxelles, 1911-1913, *sub. verbo* G. SACRÉ. — U. BERLIÈRE, *Monasticon belge*, I, 240. — E. MASSART, *Histoire de Saint-Gérard*, 473-474, conservé à la BIBLIOTHÈQUE DE L'ABBAYE DE MAREDSOUS. — A. PINCHART, *Bibliophile belge*, 1<sup>re</sup> série, V, 119-123, Bruxelles, 1855. — DE REIFFENBERG, *Monuments pour servir à l'histoire des provinces de Namur, de Hainaut et de Luxembourg*, VII, CXXIVCXXV, Bruxelles, 1847. — M. DE MEULEMEESTER, *Le prieuré...*, 56. — M. DE MEULEMEESTER, *Een oud Vlaamsch genadeoord, Onze-Lieve-Vrouw van Hunneghem*, 81-94, Bruxelles, 1924.

(2) *Monasticon belge*, IV, Brabant, I, pp. 517-80.

(3) H. NELIS, *Inventaire des Archives des Chambres des Comptes, Série des Registres*, VI, Bruxelles, 1932.

(4) Les Archives de l'Evêché font l'objet d'un inventaire en deux volumes d'un total de 1016 pages. A la page 1001 du tome II, on trouvera l'inventaire des archives originaires de l'archevêché à Malines qui sont identifiées par la lettre M. Grammont ressortait anciennement non pas au diocèse de Gand, mais à celui de Malines.

(5) Cette liasse est intitulée *Toericht op kloosters, hospitalen en begijnhoven*.

(6) On verra l'inventaire n<sup>o</sup> 9 des A.É.GAND: C. VAN DEN HAUTE, *Inventaire des archives de l'arrondissement de la Flandre orientale et du département ou préfecture de l'Escaut 1794-1814*, Tongres, 1932.

(7) La période considérée est 1624-1829. — Le septième document, du 15 avril 1717, est erronément coté n<sup>o</sup> 6 au verso. — Après le document du 28 avril 1755, on trouve un n<sup>o</sup> 9bis qui n'est pas renseigné dans l'inventaire. — De même, après l'acte de 1824-1827, on découvre en complément un n<sup>o</sup> 22<sup>bis</sup>. — Il y a au total vingt-cinq actes.

des notes biographiques et les décès des religieuses et un important obituaire (1). On trouve ensuite un registre relatif aux élections des prieures de 1624 à 1777, les comptes et les visites canoniques pour la période (2) allant jusqu'en 1761. Suivent six registres relatifs aux donations, rentes, constitutions des bénédictines réformées de Grammont (3), fêtes liturgiques célébrées au couvent et un rituel (4). Une troisième partie est constituée de fardes. Au nombre de dix-sept, elles sont rangées dans trois boîtes et contiennent divers manuscrits : chronique, biographie de la première prieure, rentes, comptes ainsi que deux fardes intéressant l'ancienne abbaye bénédictine de Ghislenghien (5). Le même dépôt des Archives du prieuré de Hunnegem à Grammont, II, *Archives modernes*, différencie les documents officiels, dont aucun n'a d'intérêt pour le sujet que nous traitons, et les documents privés. Les nos 2 et 4 des *Documents privés* sont intéressants. Le n° 2 concerne l'ancienne église romane de Hunnegem ainsi qu'un inventaire du trésor de cette église au début du XIX<sup>e</sup> siècle. Le n° 4 est une copie d'une chronique relative à la fondation de la filiale de Termonde dont le manuscrit est conservé à Afflighem (6). Les Archives de l'Archevêché à Malines avec les *Acta Episcopalia Mechtiniensia*, nos 11, 12, 16, 17, 21, 22, 25, 27-31, 33, 35, 36, 38-40, 43-45, 47, 48, 50-53, 55, 56 et 58. Ces registres contiennent des copies des documents, qui étaient édités par l'archevêque dans les XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles. Ces copies concernent les nominations des prieurés, les admissions des novices et les visitations des archevêques. Elles sont parfois les seules sources pour l'histoire puisque les archives du prieuré ne possèdent plus les originaux. Malheureusement ces registres ne sont pas encore inventoriés.

La Bibliothèque de l'Université à Mons, *Abbaye de Saint-Denis-en-Broqueroie*, n° 546. (178, 18), f<sup>os</sup> 247<sup>r</sup>-314<sup>r</sup>, conserve de Gérard Sacré, le manuscrit *Histoire de notre temps, Fondation du monastère de la Paix de notre Dame en la ville de Grandmont Pays d'Alost en Flandres*.

Les Archives de l'État à Renaix (7) ne conservent aucun fonds relatif à Hunnegem. Le fonds *Stadshandvesten Geraardsbergen*, partie De Portemont A., n° 25, conserve un acte des échevins de la ville par lequel, en 1624 ; ils autorisent l'érection d'un prieuré à Hunnegem. Dans le fonds *Geraardsbergen. Oud Archief*, n° 873, on trouvera un rapport du Conseil fiscal sur la situation de l'enseignement à Grammont et, spécialement, à Hunnegem, en 1783. Le *Fonds van het Hospitaal van Geraardsbergen*, possède des actes de 1635 et 1765 relatifs aux rentes dues à Hunnegem. Le fonds de l'*Abbaye de Saint-Adrien à Grammont*, nos 5, 6, 35 en 151, apporte quelques notes sur l'abbaye et le prieuré (8).

Les Archives Générales de Simancas, *Secretarios provinciales, Secretario del Consejo supremo de Flandres y Borgona*, liasses et registres, n° 2511, doc. 1, 21 juillet 1661, intéresse la confirmation de l'érection d'une filiale à Termonde (9).

(1) Le premier registre concerne la période 1624-1722 ; le second va de 1722 à 1856, il n'est pas folioté, mais paginé. — Il y a de-ci delà des textes en néerlandais. — Les cinq dernières pages sont consacrées aux décès des pensionnaires.

(2) La reliure est en vélin et provient d'un ancien psautier. — On trouvera aux f<sup>os</sup> 1-18 : *Registre des élections des supérieures* ; f<sup>os</sup> 19-70 : *Comptes-rendus de la Cellière*, et f<sup>os</sup> 70-87 : *Visites canoniques, 1634-1761*.

(3) Le n° 9a est la plus ancienne constitution et porte comme titre : *Constitution des moniales réformées de la paix de notre Seigneur Jésus Christ d'Arras et aussi de la paix de notre Dame en Douay, de la paix de la bienheureuse Vierge Marie de Namur et de toutes autres religieuses de la mesme réforme qui sont au Pais-Bas*. Ce manuscrit contient quatorze chapitres sur quarante-trois pages. — Le n° 8 est une copie de la réforme de Florence de Werquignoeuil : *Livre de l'ordre par Madame Florence de Werquignœuil, première abbesse de Douay et réformatrice de l'abbaye de Sainte Godolieve de l'ordre de saint Benoît à Bruges*. Cette copie comporte trente-neuf articles.

(4) N° 10 : *Cérémonies monastiques des religieuses du monastère de la paix Notre Dame d'Hunneghem conformes à celles du Mont Cassin et de tous les bénédictins réformés*. Cinquante pages de la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle.

(5) Même si la majorité des manuscrits de cette abbaye ont été vendus, en 1912, pour la somme de 180 francs, aux ARCHIVES GÉNÉRALES DU ROYAUME À BRUXELLES, il existe encore quelques documents du XVII<sup>e</sup> siècle.

(6) Voir *supra* ARCHIVES DE L'ABBAYE D'AFFLIGHEN À HBKELGEM, *Acta Extraneorum*, n° 59.

(7) Lors de mes séances de travail, les fonds de l'abbaye de Grammont étaient reclassés. Voyez : J. VERSCHAEREN, *Inventaris van het archief van de Sint-Adriaansabdij te Geraardsbergen*, Bruxelles, 1974.

(8) Dans chacun des quatre fonds mentionnés, il y a toujours des documents relatifs à la période qui a précédé la fondation de Hunnegem. Ces actes ne concernent pas notre étude.

(9) M. VAN DURME, *Les archives générales de Simancas et l'histoire de la Belgique, IX<sup>e</sup>-XIX<sup>e</sup> siècles*, III, 121, Bruxelles, 1968.

**TRAVAUX** : rares sont les ouvrages généraux relatifs au prieuré. C'est principalement le Père M. De Meulemeester, C.S.S.R. (1), qui a étudié l'histoire de Hunnegem. Son premier ouvrage est *Histoire du monastère des bénédictines de Hunnegem à Grammont*, Bruges, 1912. Il traite peu de la situation de Hunnegem avant la fondation du prieuré. Il traite du problème de façon principalement chronologique et fait l'histoire du développement du couvent jusqu'en 1910 en se fondant sur les sources. Cet ouvrage où sont publiés les actes les plus importants relatifs à la fondation, est accompagné d'une liste des prieures et sous-prieures et par une note sur les archives. Il peut être considéré comme capital (3). Une version abrégée (2) avec d'importants extraits des documents utilisés parut une année plus tard, M. De Meulemeester, *Etude documentaire sur le monastère des bénédictines de Hunnegem*, dans *Annales de la Société d'histoire et d'archéologie de Gand*, XII, Gand, 1913. Cet article fut écrit à la demande de V. Fris qui rédigeait alors son Histoire de Grammont. Trente-cinq ans plus tard, M. De Meulemeester fit paraître un complément, *Le prieuré des bénédictines de Hunnegem à Grammont*, Louvain, 1947. Il y tint compte des remarques de U. Berlière et d'autres historiens. Son heuristique s'était largement étendue, il s'intéressait au développement spirituel du prieuré et complétait son ouvrage jusqu'après la Seconde Guerre mondiale (4). Cet ouvrage (5) donne une liste bibliographique ainsi qu'un aperçu sur les directeurs spirituels à partir de 1828. À l'occasion du 350<sup>e</sup> anniversaire de la fondation du couvent, le prieur de l'abbaye bénédictine de Steenbrugge, Anselm Hoste, écrivait un livre bien documenté et illustré : A. Hoste, *De priorij Hunnegem te Geraardsbergen*, Beernem, 1974. Après une étude archivistique, il a mis l'accent sur la fondation, les faits importants de l'histoire du prieuré, le patrimoine littéraire et artistique et une note bibliographique. Dans la même année, J. De Brouwer donnait un grand aperçu sur toutes les communautés religieuses dans l'ancien pays d'Alost pendant la période des XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles. Il y étudiait aussi l'histoire du prieuré en mettant l'accent sur la vie interne et spirituelle des bénédictines. Le grand mérite de cette contribution est l'utilisation pour la première fois des archives de Malines (*Miscellanea Mechtiniensia*) : J. De Brouwer, *Bijdrage tot de reguliere en sekuliere gemeenschappen in Het Land van Aalst gedurende de 17<sup>e</sup> en 18<sup>e</sup> eeuw*, dans *Het Land van Aalst* XXVI, 3-4, 229-245, Lede, 1974.

Les historiens de la ville de Grammont se sont aussi occupés du prieuré. A. De Portemont, *Recherches historiques sur la ville de Grammont*, II, 258-263, Gand, 1870. Il s'attache au problème de l'érection et de la suppression à la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle (6). V. Fris, *Geschiedenis van Geeraardsbergen*, 435-436, Gand, 1900, est un ouvrage général. P. Schmitz, *Histoire de l'ordre de saint Benoît*, VII, *Les Moniales*, Maredsous, 1956, signale les faits principaux de l'histoire de Hunnegem. V. Van Bossuyt, *Geschiedenis van Hunnegem te Geeraardsbergen*, Grammont, 1906, ne signale que peu de choses sur l'histoire du prieuré avant la Révolution, mais s'étend beaucoup plus largement à partir du XIX<sup>e</sup> siècle et jusqu'en 1903. Il n'y fait guère mention des sources, c'est un ouvrage de vulgarisation. On négligera pratiquement en raison de son peu d'originalité et de l'absence de références l'ouvrage de E. Poumon, *Abbayes de Belgique*, 49-50, Bruxelles, 1954.

D'autres ouvrages éclaircissent certains aspects de l'histoire du couvent (7). Pour le cadre général, on verra : *Algemene Geschiedenis der Nederlanden*, VI, *De tachtigjarige Oorlog, 1609-1648*, 327, Bruxelles,

(1) M. DE MEULEMEESTER était rédemptoriste du couvent de Jette. Sa mère, à qui il dédie certains de ses ouvrages, demeurait à Hunnegem où elle mourut en 1928. Ce fut un historien fécond. Voyez une note biographique : N. HUYGHEBAERT, *In memoriam P. Maurice De Meulemeester*, dans *Société d'Émulation de Bruges*, 98, 235-237, Bruges, 1961 ; J. JANSSENS, *In memoriam Z.E. Pater Maurits De Meulemeester*, dans *Het Land van Beveren*, 2, 31-35, Beveren, 1961.

(2) On en verra le compte-rendu dans U. BERLIÈRE, *Archives Belges*, XIV, 314, Bruxelles 1919.

(3) L'Auteur passe d'un document à l'autre par d'intéressants commentaires issus de son imagination.

(4) C'est un ouvrage de vulgarisation, mais de caractère plus scientifique que le premier. Il donne parfois une trop belle image de l'histoire du couvent, passant sous silence les conflits. Il laisse son imagination vagabonder lorsqu'il s'agit d'interpréter les faits.

(5) M. DE MEULEMEESTER, *Le prieuré...*, 259-261.

(6) A. De Portemont était docteur en droit et membre de la Chambre des Représentants.

(7) On verra aussi J. VAN WAESBERGHE, *Gerardimontium sive Altera imperialis Flandriae metropolis ejusque castelani*, 191-195, Bruxelles, 1627.

1953, est utile pour connaître les circonstances dans lesquelles naquit le couvent; ainsi que E. de Moreau, *Histoire de l'Eglise en Belgique, V, L'Eglise des Pays-Bas*, Bruxelles, 1952. Des ouvrages plus spécifiques traitent de la situation religieuse au XVII<sup>e</sup> siècle. Pour l'étude analytique des aspects de la vie religieuse dans le pays d'Alost ou dans l'ancien évêché de Malines, on consultera: J. De Brouwer, *Bijdrage tot de geschiedenis van het godsdienstig leven en de kerkelijke instellingen in het Land van Aalst tussen 1550 en 1621*, Gand, 1961; J. De Brouwer, *Bijdrage tot de geschiedenis van de kerkelijke instellingen en het godsdienstig leven in het Land van Aalst tussen 1621 en 1796*, 5 vol., Termonde, 1975. J. De Brouwer, *De Kerkelijke rechtspraak en haar evolutie in de bisdommen Antwerpen, Gent en Mechelen tussen 1570 en 1795*, 2 vol., Tielt, 1971-'72; U. Berlière, *La Congrégation bénédictine de la Présentation Notre-Dame*, dans *Revue Bénédictine*, XIV, 253-348, Maredsous, 1897; U. Berlière, *Coup d'œil historique sur l'Ordre bénédictin en Belgique dans le passé et dans le présent*, dans *Revue liturgique et monastique*, 56, Maredsous, 1929, est surtout utile en ce qui concerne une des fondatrices du Hunnegem, Florence de Werquignoel; U. Berlière, *Le renouveau bénédictin dans la première moitié du XVII<sup>e</sup> siècle*, Gembloux, 1927, est aussi à voir (1). On trouvera un aperçu clair et précis des circonstances de la fondation dans A. Pasture, *La restauration religieuse aux Pays-Bas catholiques sous les archiducs Albert et Isabelle (1596-1633), principalement d'après les archives de la nonciature et de la visite ad limina*, 316 et sv., Louvain 1925; S. Axters, *Geschiedenis van de vroomheid in de Nederlanden*, IV, 73-93, Anvers, 1960. En ce qui concerne les fondateurs, on verra pour Florence de Werquignoel: M. Trigault, *Abrégé de la vie de... Florence Werquignoel*, dans *Voyage littéraire de deux religieux bénédictins de la Congrégation de Saint-Maur*, V, 245-251, Paris, 1777. P. D(Elmer), *Florence de Werquignoel, réformatrice des bénédictines dans les Pays-Bas, 1559-1638*, s.l.n.d. N..., *La vie de la noble dame Florence de Werquignoel*, Douai, 1733; Parenty, *Histoire de Florence de Werquignoel*, Lille, 1846; E. Hautcoeur, *Histoire de Flines*, 219-224, Lille, 1909; E. Hautcoeur, *Erection du monastère des bénédictines de la Paix Notre-Dame à Douai*, dans *Analectes pour servir à l'histoire ecclésiastique de la Belgique*, XI, 257-288, Louvain, 1874. En ce qui concerne la question de la fondation de couvents de religieux et de religieuses anglais sur le continent, on verra: P. Guilday, *The English Catholic refugees on the continent*, VIII, *The English monks and nuns of the Order of Saint Benedict*, 215-283, Louvain-Paris-Londres, 1925. L'auteur y fait une étude approfondie des relations entre l'Angleterre et le continent par rapport au développement spirituel et matériel des Ordres. On verra aussi E. Petre, *Notices of the English colleges and convents established on the Continent*, Norwich, 1849, F. Febre, *The settling of the English Benedictines at Douai*, 1934. R. Lechat, *Les réfugiés anglais dans les Pays-Bas espagnols durant le règne d'Elisabeth 1558-1603*, Louvain, 1914; Y. Chaussy, *Les bénédictins Anglais réfugiés en France au XVII<sup>e</sup> siècle*, 1611-1669, Paris, 1967 et *The dictionary of National Biography*, XVII, 1092-1095, Londres, 1967-1968. La première prieure de Hunnegem fut une Anglaise qui s'installa sur le continent en 1604 pour y continuer à professer sa religion et qui s'installa à Douai. Les confraternités ont été étudiées en général par U. Berlière, *Les fraternités monastiques et leur rôle juridique*, dans *Académie Royale de Belgique, Classe des Lettres et des Sciences morales et politiques, Mémoires*, 2<sup>e</sup> série, XI, fasc. III, 1-26, Bruxelles, 1920. Pour la confraternité avec Affligem (2), on verra G. Coppens, *Affligemensia, Bijdragen tot de geschiedenis van de abdij van Affligem vanaf naar stichting tot aan het concordat van 1802*, V, 116, Affligem, 1948, et *Fontes Affligemenses*, IV, *Mortarium Affligemense*. XVIII<sup>e</sup> eeuw, 42-43, Hekelghem, 1948, La confraternité avec Saint-Denis-en-Broqueroie (3); L. Devillers, *Mémoire sur les cartulaires de l'abbaye de Saint-Denis-en-Broqueroie*, dans *Annales du Cercle archéologique de Mons*, X, 209-210, Mons, 1871.

La fondation de la filiale de Termonde est traitée de façon approfondie par M. De Meulemeester, *Le monastère des bénédictines de Termonde*, Termonde, 1913. Il se fonde aussi sur le manuscrit de l'abbaye d'Affligem.

(1) Il s'agit d'un exposé d'U. BERLIÈRE fait à Liège le 31 mai 1927 à l'occasion du trois centième anniversaire de l'abbaye bénédictine de cette ville.

(2) Je dois remercier ici dom C. Coppens pour l'aide qu'il m'a apportée.

(3) On y a repris la lettre de l'abbé de Saint-Denis-en-Broqueroie aussi bien que celle de la prieure.

Hunnegem était déjà un lieu de pèlerinage avant la fondation du couvent, on y honorait Notre-Dame. Sur ce point, on consultera : M. De Meulemeester, *Een Oud Vlaamsch genadeoord, Onze-Lieve-Vrouw van Hunneghem*, Bruxelles, 1924; outre l'historique de la vénération, l'auteur s'attache à publier divers actes relatifs à l'église de Hunnegem; c'est dans cet ouvrage aussi qu'il publie une partie du manuscrit de Sacré. De date plus récente, plus répandu dans le public, de conception moins scientifique, tel est : M. De Meulemeester, *Notre-Dame de Hunneghem, vénérée au monastère des bénédictines de Grammont*, Bruges, 1942. Plus général et plutôt destiné comme lecture pieuse aux lecteurs de la revue : M. De Meulemeester, *Les Vierges de Belgique. Notre-Dame de Hunneghem*, dans *Le Messager de la Très Sainte Vierge*, XIII, n° 1, 24-26; n° 2, 48-52; n° 3, 82-84, Gand, 1914. On trouvera une courte notice sur Notre-Dame de Hunnegem dans R. Vander Linden, *Geraardsbergen, Onze-Lieve-Vrouw van Hunnegem*, dans *Mariaal Tijdschrift*, XXXI, n° 4, 123-127, Gand, 1961; G. Cells, *De Bedevaartsplaatsen in Oost-Vlaanderen, 173-174*, Gand, 1914, est peu utile, c'est un ouvrage de vulgarisation. On trouvera un excellent commentaire de la visite du cardinal d'Alsace à Grammont, à l'époque des différends avec l'abbaye de Saint-Adrien, ainsi que des visites faites à Hunnegem, dans L. Jadin, *Le cardinal Thomas-Philippe d'Alsace, archevêque de Malines et le Saint-Siège. Correspondance tirée des archives du Vatican, 1703-1759*, dans *Bibliothèque de l'Institut historique belge de Rome*, fasc. VI, Bruxelles-Rome, 1953. En ce qui concerne les difficultés nées de la suppression et de la reconstruction du prieuré, on verra J. Lambert, *Inbeslagenname en verkoop van de nationale goederen*, dans *Handelingen der Maatschappij voor Geschiedenis en Oudheidkunde te Gent*, nulle série, XIV, *passim*, Gand, 1960, qui est une étude sur la suppression des couvents dans la région de Grammont. U. Berlière, *L'abbaye de Ghislenghien*, dans *Monasticon belge*, I, Hainaut-Namur, 316-324, Maredsous, 1820-'97, et M. L. Baudalet, *Les dernières abesses et les dernières religieuses de Ghislenghien*, dans *Analectes pour servir à l'histoire ecclésiastique de la Belgique*, VIII, 70-91, Louvain, 1871, sont deux articles utiles afin de situer la nouvelle fondation du prieuré. Le prieuré vit toujours sa population renforcée par quelques cinq religieuses, aux dires de la sœur Veranneman, toutes originaires de Ghislenghien et finalement Ch. V. van Haver, *Ghislenghien*, Bruges, 1958.

Enfin, on trouvera quelques notes bibliographiques dans R. De Wachter *Repertorium van de Vlaamsche gouwen en gewesten*, II, 794-799, Anvers, 1943 et VI, 78-79, Anvers, 1957; dans J. Van Mello, *Analytische bibliographie van de stad Geraardsbergen van 1068 tot 1964*, Denderleeuw, 1965, avec mention des suppléments et du même auteur J. van Mello, *Geraardsbergen 1068-1974, Analytische bibliografie van de stad Geraardsbergen*, Tielt, 1975; dans L. H. Cottineau, *Répertoire topo-bibliographique des abbayes et prieurés*, I, 1319, Mâcon, 1939, qui, à tort, signale que le prieuré fut transféré à Termonde en 1645.

Iconographie : il n'existe pas de cartes non publiées du prieuré. Quelques plans publiés et quelques vues de villes où le prieuré est clairement apparent sont conservés : Bibliothèque Royale à Bruxelles, *Cartes et plans*, n° 22090, *Atlas de Deventer*, dressé en 1578-1585. On y voit l'église de Hunnegem, pourvue d'une tour massive, typiquement orientée comme les anciennes églises romanes (1). Dans une vue générale de la ville de Grammont, A. Sanderus, *Chorographia sacra Brabantiae*, I, Bruxelles, 1659, et *Flandria Illustrata*, III, 172, Bruxelles, 1641-'43, on peut découvrir l'église et une partie des bâtiments claustraux (2). J. Crassier, *Chapelle de Hunneghem*, dans *Bulletin du Comité des Monuments et des sites de la province de Flandre-Orientale*, III, 10, Gand, 1925, donne une intéressante description de la chapelle. On trouvera un commentaire plus étoffé en même temps qu'un aperçu historique des bâtiments dans L. de l'Arbre, *Pierres vêtustes, tours branlantes*, 287-509, Renaix, 1919. En 1946, P.

(1) On signalera encore une photo assez floue dans *Het Land van Aalst*, XI, 43, Alost, 1959.

(2) On verra aussi A. SANDERUS, *Verheerlijkt Vlaendre*, II, 100, Leyde, 1735. — En comparant avec l'atlas de Deventer, on découvre quelques différences. La tour qui est maintenant très élançée ne se trouve plus à la croisée, mais environ au milieu de la nef. La question se pose de la réalité de ce dessin. Ces indications sont-elles déjà le résultat des travaux de transformation entrepris par l'architecte d'Arras, engagé par le couvent ? Ou ce dessin est-il une représentation fantaisiste de l'église et du couvent ?

Goolaerts, architecte à Renaix, a dressé un plan du prieuré; ce plan (1) d'après ses recherches et mesurages donnerait l'aspect d'avant les transformations du XVII<sup>e</sup> siècle: Archives du Prieuré de Hunnegem à Grammont, sect. II, Archives modernes, 2<sup>e</sup> série, n<sup>o</sup> 2 (2).

L'actuel prieuré possède quelques peintures de l'Ancien Régime. La plupart ont été offertes au couvent (3). Elles sont accrochées au parloir: saint Benoît et Totula (4); dans le réfectoire des élèves: le saint Benoît avec les élèves de saint Adrien et saint Benoît avec Totula, par Jean-Baptiste de Sève, élève de Rubens (5); dans le bureau de la prieure, une peinture de 18 cm. sur 25 cm., sur bois, portant la mention *benedicti vera effigies*; dans le réfectoire des religieuses: Benoît avec sa sœur, cinq religieux et cinq religieuses, un *Ecce homo* du XVIII<sup>e</sup> siècle et un tableau de Notre-Dame du XVIII<sup>e</sup> siècle aussi; dans la bibliothèque, qui était autrefois la salle capitulaire: un tableau que présente une abbesse et un seconde que présente aussi une abbesse et accompagné d'armes (6). On trouve dans la salle de repos un retable en bois représentant l'adoration des bergers (7). Le retable qui se trouvait primitivement sur l'autel principal du prieuré est maintenant conservé à l'église de Sart-Dames-Avelines (8).

Une liste des objets d'art les plus importants se trouve dans *Oude religieuse kunst uit stad en dorp van het dekenaat Geraardsbergen. Tentoonstelling gehouden te Geraardsbergen, 29 aug.-13 sept. 1959 et Geraardsbergen 1068-1968*. Catalogue de l'exposition du même nom tenue à Grammont du 1<sup>er</sup> au 29 septembre 1968.

Sigillographie: aucun acte émanant du prieuré ne possède un sceau. Toutefois, il n'est jamais question d'un sceau du prieuré. Mais lorsque, en 1787, le prieure envoie un état des biens à la Chambre des Comptes à Bruxelles, un cachet y est attaché (9). Est-ce la preuve que le prieuré n'aurait jamais possédé de sceau?

Épigraphie: l'actuel église de Hunnegem ne possède plus aucune pierre tombale de familles de Grammont: A. DE PORTEMONT, *Recherches historiques sur la ville de Grammont*, II, 263, Gand, 1870. On trouve la description de la pierre tombale de la prieure Constance Adélaïde de Pelseneere dans M. DE MEULEMEESTER, *Le prieuré des bénédictines de Hunnegem à Grammont*, 143. D'autres textes d'épigraphes se trouvent (10) dans Archives du Prieuré de Hunnegem à Grammont, sect. II, *Archives modernes*, 2<sup>e</sup> série, n<sup>o</sup> 4. En dehors de l'église, il existe encore des pierres tombales des religieuses.

\* \* \*

La fondation du prieuré est probablement due à l'influence de divers facteurs.

Des religieuses anglaises et des moines quittèrent l'Angleterre pour le continent à la fin du XVI<sup>e</sup> siècle et au début du XVII<sup>e</sup>. Ils s'établirent dans des couvents qui existaient déjà ou donnèrent naissance à de nouvelles institutions comme à Bruxelles, en 1599, Gand, Dunkerque,

(1) M. DE MEULEMEESTER, *Le prieuré...*, 84, publie une photo du couvent et de l'église tels qu'ils devaient apparaître avant 1624. Il semble ici aussi y avoir une tour élançée, telle que l'actuelle.

(2) M. DE MEULEMEESTER, *Le prieuré...*, 20.

(3) A.P.H. À GRAMMONT, I, Aa, 2<sup>e</sup> série, Registres, n<sup>o</sup> 3.

(4) *Geraardsbergen, 1068-1968. Katalogus van de gelijknamige tentoonstelling*, n<sup>o</sup> 153, Grammont, 1968. — Boniface y est mentionné à tort. Ce doit être Benoît. La peinture fut offerte, en 1693, par l'abbé de Busegnies à l'abbaye de Saint Adrien et, plus tard, donnée au prieuré.

(5) Dans les ouvrages consacrés à Rubens et à son école, on ne mentionne aucun Jean-Baptiste de Sève.

(6) *Oude religieuse kunst uit stad en dorp van het dekenaat Geraardsbergen. Katalogus van de gelijknamige tentoonstelling*, 28, n<sup>o</sup> 21, Grammont, 1959.

(7) Ce retable est originaire d'un autel de l'église.

(8) On trouvera une reproduction de cette pièce dans M. DE MEULEMEESTER, *Le prieuré...*, 65. — Sart-Dames-Avelines, prov. de Brabant., cant. de Nivelles.

(9) ARCHIVES GÉNÉRALES DU ROYAUME À BRUXELLES, *Chambre des Comptes, Registres*, VI, n<sup>o</sup> 46.896.

(10) Alors que les pierres tombales de l'église ont été détruites, le prieuré en conserve encore quelques-unes de religieuses sur les murs du couvent. La plupart ont été enlevées à l'époque.

Boulogne et Ypres (1). C'est ainsi qu'Anne Scudamore, originaire d'Angleterre et déjà religieuse à Douai et, plus tard, à Arras, devint la première prieure de Hunnegem.

D'un autre côté, nous devons situer la fondation dans le courant de la Contre-Réforme. De nombreux couvents voulaient, selon les directives du Concile de Trente, se grouper en Congrégations afin d'observer plus strictement la même règle (2). Cette tendance ne se manifesta pas seulement dans les couvents d'hommes, mais aussi chez les religieuses. La Congrégation de la Paix-Notre-Dame fut donc ainsi fondée à Douai. L'initiative en revient à Florence de Werquignoeul (3). Nombre de ses consœurs essaimèrent vers Arras, Namur et Bruges où, chaque fois, elles fondèrent de nouveaux établissements observant la même règle (4). Florence de Werquignoeul rendra possible la fondation de Hunnegem.

Dom Vincq, abbé de Saint-Adrien de Grammont, se montrait particulièrement zélé pour faire adhérer son abbaye à la Congrégation de Saint-Vannes et de Saint-Maur. Il connut un résultat tangible lorsque, en 1628, les abbayes d'Afflighem, de Saint-Denis-en-Broqueroie et de Saint-Adrien formèrent une Congrégation (5).

Au cœur de la vieille ville de Grammont, il y avait une église consacrée à Notre-Dame de Hunnegem. Il y avait là une ancienne église romane, dépendant de l'abbaye de Saint-Adrien depuis 1081. Cette église était un lieu de pèlerinage connu (6).

En 1613, l'abbé Vincq était malade et fut soigné par une converse de l'abbaye voisine de cisterciennes de Beaupré à Grimminge (7), Suzanne Bristel, qui était infirmière. Intéressé par le renouveau monastique, elle découvrit la possibilité de fonder un couvent aux environs de l'église de Hunnegem. Elle s'en confia à l'abbé. Ce dernier, finalement, lui conseilla d'entrer au couvent des augustines à Tournai, couvent déjà réformé. Elle y fut acceptée (8) en mai 1623. À Tournai, elle eut l'occasion de parler à sa nièce, Claire de la Vacquerie, originaire d'Arras, de son projet de fonder à Hunnegem un couvent qui observerait la règle de saint Benoît.

Claire de la Vacquerie était veuve, la vie claustrale exerçait sur elle une réelle attraction, mais elle devait consacrer son temps à l'éducation de ses enfants (9). Elle était prête à se faire converse et à se consacrer à cette situation pénible. Suzanne Bristel le fit savoir à l'abbé Vincq

(1) U. BERLIÈRE, *Le renouveau bénédictin dans la première moitié du XVI<sup>e</sup> siècle*, 6, Gembloux, 1927. — U. BERLIÈRE, *Coup d'œil historique sur l'Ordre bénédictin dans le passé et dans le présent*, 56 Maredsous, 1930. — Gand, prov. de Flandre-orientale, cant. de Gand. — Dunkerque, France, départ. du Nord. — Boulogne, France, départ. du Pas-de-Calais. — Ypres, prov. de Flandre occidentale, cant. d'Ypres.

(2) U. BERLIÈRE, *La Congrégation bénédictine de la présentation Notre-Dame*, dans *Revue Bénédictine*, XIV, 288-298, Maredsous, 1897.

(3) Elle est née, en 1560, au château d'Épinoy-les-Oizy (France) dans une famille noble. Elle demeura, dans son enfance, auprès de sa tante, abbesse de Moustier-sur-Sambre. Elle retourna, durant la guerre, dans sa famille à Douai. Elle décida peu après d'entrer au couvent; elle fut acceptée à Flines en septembre 1583. Elle quitta, en 1604, l'Ordre cistercien et entra à l'abbaye de la Paix Notre-Dame à Douai où elle apprécia la réforme. En 1604, elle fut élue abbesse. Elle s'occupa de l'éducation des postulantes. Presque tous les nouveaux couvents qui adoptèrent la règle réformée furent fondés par elle.

(4) U. BERLIÈRE, *Coup d'œil historique...*, 59. — Arras, France, départ. du Pas-de-Calais. — Namur, prov. de Namur, cant. de Namur. — Bruges, prov. de Flandre occidentale, cant. de Bruges.

(5) Voir la notice consacrée à l'abbaye de Saint-Adrien sous l'abbatit de G. Vincq dans le présent volume. Ce dernier entra à Saint-Adrien en 1593. Il y remplit les offices de maître des novices, sous-prieur et prieur. En 1613, il fut élu abbé sur présentation de son prédécesseur, l'abbé de Brusegnies. Il devint à son tour abbé de Saint-Denis-en-Broqueroie. Il mourut à Bruxelles en 1659.

(6) Cfr la notice de Saint-Adrien de Grammont dans le présent volume, *partim* la fondation.

(7) Prov. de Flandre orientale, cant. de Grammont.

(8) M. DE MEULEMEESTER, *Een oud vlaamsch genadeoord...* 66. — Cela concerne une édition partielle de l'ouvrage de G. SACRÉ, *Histoire de notre Temps*.

(9) *Les religieuses de Saint-André du XIII<sup>e</sup> au XX<sup>e</sup> siècle*, 1913, Bruges, 1908.



qui était disposé à lui apporter son appui (1). Elle prit contact avec son confesseur, Basile Cavois (2), un carmélite d'Arras. Ils partirent tous deux pour Grammont et y rencontrèrent l'abbé le 1<sup>er</sup> septembre 1632. Le 8 septembre suivant, la fondation du nouveau couvent était décidée (3).

Dom Maximilien Thieulaine, le frère du mari de Claire de la Vacquerie, était chapelain de l'abbé de l'abbaye bénédictine de Saint-Vaast. Grâce à son intervention, Claire reçut de Philippe Caverel, abbé de Saint-Vaast, une aide financière de 3000 à 4000 florins ; l'abbaye de Saint-Vaast avait aussi prévu de l'argent pour les grands travaux de construction. L'abbé était prêt à envoyer immédiatement sur place un architecte pour y faire un devis, et faire connaître les conditions de la construction à la ville de Grammont (4). Les bourgmestre et échevins de la ville (5) approuvèrent ces projets lors de leur réunion (6) du 9 décembre 1623 et délivrèrent, le 24 janvier 1624, les actes aux futurs fondateurs du prieuré (7).

Les conditions étaient les suivantes : le prieuré se trouverait sous la direction de l'archevêché de Malines, les revenus et les fondations de l'église seraient réservés à l'église paroissiale de Grammont, le couvent ne sera jamais à la charge de la ville, l'église sera ouverte au public les dimanches et jours de fête, les croyants pourront s'y faire inhumer, une station y sera prévue durant les jours de la Sainte-Croix et, enfin, la cloche devra rester dans l'église.

Le même jour, l'abbé et le couvent de Saint-Adrien à Grammont cédait l'église de Hunnegem. Ils conservaient néanmoins des droits comme le bénéfice de la chapellenie de l'autel principal, la moitié des cierges, le luminaire lors des services d'enterrement et le droit de dire la Messe durant les jours de la Sainte-Croix (8).

Le 27 janvier 1624, l'abbé fit envoyer ce texte à l'Archevêché de Malines pour confirmation (9). Une fois l'autorisation officielle obtenue pour la fondation, Basile Cavois s'attacha à rassembler des religieuses. Il se mit en rapport avec Florence de Werquignoeul. Cette dernière qui était entrée à l'abbaye cistercienne de Flines, avait fondé un nouveau couvent de bénédictines à Douai. Elle avait aussi assuré des fondations à Arras, Namur, Bruges et Saint Amand. B. Cavois obtint d'elle que deux religieuses d'Arras fussent envoyées à Hunnegem, moyennant l'autorisation de l'évêque H. Ortemberg (10), qui désirait d'abord obtenir l'approbation de Mgr.

(1) M. DE MEULEMEESTER, *Een oud Vlaamsch genadeoord...*, 87.

(2) Un membre de la famille de ce religieux, le baron Cavois d'Arras, acheta quelques documents de la collection de A. DE PORTEMONT.

(3) M. DE MEULEMEESTER, *Een oud vlaamsch genadeoord...*, 88.

(4) M. DE MEULEMEESTER, *Le prieuré...*, 60.

(5) Ch. Van Herzele était alors bourgmestre et Willem Damman premier échevin de Grammont.

(6) A. É. RENAIX, *Stadshandvesten Geraardsbergen*, section *De Portemont*, n° 25. — Éditions : J. VAN WAESBERGHE, *Gerardimontium sive altera imperialis Flandriae metropolis ejusque Castellania*, 192-194, Bruxelles, 1626. — A. DE PORTEMONT, *Recherches historiques...*, II, 258-260. — M. DE MEULEMEESTER, *Een oud vlaamsch genadeoord...*, 68-70. — M. DE MEULEMEESTER, *Étude documentaire sur le monastère des bénédictines de Hunnegem*, dans *Annales de la Société d'histoire et d'archéologie de Gand*, XII, 14-16, Gand, 1913. — M. DE MEULEMEESTER, *Histoire du monastère...*, 11-13. — V. VAN BOSSUYT, *Geschiedenis van Hunnegem te Geraardsbergen*, 20-23, Grammont, 1906.

(7) A.P.H. À GRAMMONT, I, Aa, 1<sup>re</sup> série, n° 1. — A.É.GAND, *Fonds van het Bisdom*, M. 237, janvier 1624. — Il existe quelques copies de cet acte dans les archives de Hunnegem.

(8) A.É.GAND, *Fonds van het Bisdom*, M. 237, acte du 26 janvier 1624. — Édition : M. DE MEULEMEESTER, *Histoire du monastère...*, 13-14. — L'original de cet acte a été acheté par le baron Cavois d'Arras, membre de la famille du père Carme Cavois, co-fondateur du prieuré, lors de la vente de la collection de A. DE PORTEMONT. — On verra encore les éditions de : M. DE MEULEMEESTER, *Een oud vlaamsch genadeoord...*, 71-73. — M. DE MEULEMEESTER, *Étude documentaire...*, dans *Annales de la Société d'histoire et d'archéologie de Gand*, XII, 16-18.

(9) M. DE MEULEMEESTER, *Étude documentaire...*, dans *Annales de la Société d'histoire et d'archéologie de Gand*, XII, 18.

(10) Herman Ortemberg est né à Nimègue, devint chanoine de Cologne, prévôt de Mayence, auditeur à Rome et ambassadeur des archiducs Albert et Isabelle auprès du Saint-Siège. Il fut nommé évêque d'Arras, en 1610, par les

Boonen de Malines. Ce dernier envoya son autorisation à l'abbaye de Saint-Adrien, le 7 mars 1624, et y fit savoir en même temps que les constructions pouvaient commencer au printemps (1)

Dom de Busegnies, abbé de Saint-Denis-en-Broqueroie, était mort entretemps. G. Vincq, abbé de Saint-Adrien, lui succéda (2) le 27 février 1624. Afin de ne pas retarder la fondation, Vincq s'occupa avec l'architecte de Saint-Vaast des détails de la future construction (3). En attendant qu'elle soit prête, l'abbé loua une maison à proximité immédiate de l'abbaye (4).

Claire de la Vacquerie put obtenir de Florence de Werquignoeul que deux religieuses d'Arras puissent venir à Grammont: Anne de la Croix *alias* Anne Scudamore et Marie Madeleine de Saint-Maur *alias* Marie Madeleine de Masures. Adrienne Vincq, nièce de l'ancien abbé de Grammont, postulante, les accompagnait (5). Le 10 septembre 1624, l'évêque d'Arras accorda les lettres patentes autorisant les deux religieuses à quitter Arras (6). Six jours plus tard, l'archevêque de Malines confirmait officiellement la donation de l'église de Hunnegem aux bénédictines et érigeait canoniquement leur couvent (7). Les religieuses quittèrent bientôt Arras et arrivèrent à Grammont le 20 septembre. Elles y furent accueillies officiellement le lendemain par les notables (8). Cinq semaines plus tard, Suzanne Bristel, d'abord converse à Beaupré, ensuite religieuse à Tournai, devint membre de la petite Communauté (9).

L'autorisation de poser la première pierre des bâtiments au nom de l'archevêque fut donnée (10) à Martinus Lebrun, abbé de Saint-Adrien, le 20 novembre 1624. La Communauté put s'installer définitivement dans sa nouvelle demeure (11) le 5 août 1625.

\* \* \*

ANNE DE LA CROIX (Scudamore, Seudamore, Seudamor) est née en Angleterre en 1584, fille de Thomas Scudamore, seigneur de deux villages (*manors*), Burnham et Beaconsfield. C'est dans le « *manor* » Burnham que se trouvait le cloître des sœurs augustines. Sur l'écu de la famille Scudamore on peut remarquer trois étrières en argent sur un fond de gueule (12). En 1603, en

---

archiducs. Il s'intéressa de très près pour les mouvements de réforme des couvents. Il mourut le 23 mai 1626. — Voir A. PARENTY, *Histoire de Florence de Werquignoeul*, 140, Lille, 1846. — A.É.GAND, *Fonds van het Bisdom*, M. 237, actes du 30 janvier 1624.

(1) M. DE MEULEMEESTER, *Le prieuré...*, 63.

(2) Voir la notice consacrée à l'abbaye de Saint-Adrien à Grammont sous les abbatiats de H. de Busegnies et G. Vincq.

(3) M. DE MEULEMEESTER, *Le prieuré...*, 64.

(4) A. SANDERUS, *Flandria illustrata*, II, 525, ...Bruxelles, 1641. — Le nom de cette maison aurait été *sub signo Galli*.

(5) M. DE MEULEMEESTER, *Le prieuré...*, 69-70.

(6) A.É.GAND, *Fonds van het Bisdom*, M. 237, actes des 10 et 15 septembre 1624.

(7) A.P.H. À GRAMMONT, I, Aa, 1<sup>re</sup> partie, n° 2. — Cet acte a gardé un sceau en excellent état. — Édition: M. DE MEULEMEESTER, *Een oud vlaamsch genadeoord...*, 75-77. — M. DE MEULEMEESTER, *Étude documentaire...*, dans *Annales de la Société d'histoire et d'archéologie de Gand*, XII, 19-20.

(8) M. DE MEULEMEESTER, *Le prieuré...*, 72-74.

(9) Le 18 novembre 1624, l'archevêque de Malines donnait déjà l'autorisation d'accepter des novices. — A.P.H. À GRAMMONT, I, Aa, 1<sup>re</sup> partie, n° 3. — Édition: M. DE MEULEMEESTER, *Étude documentaire...*, dans *Annales de la Société d'histoire et d'archéologie de Gand*, XII, 20-22.

(10) A.É.GAND, M. 237, actes de décembre 1624.

(11) M. DE MEULEMEESTER, *Le prieuré...*, 86.

(12) Sur la famille Scudamore, on verra M. DE MEULEMEESTER, *Le prieuré...*, 67. — *The dictionary of National Biography*, vol. XVII, 1967-1968, London, 1092-1095 et J. B. RIETSTAP, V. H. V., *Rolland's Illustrations to the Armorial General*, vol. V, London, 1967.

compagnie de sa sœur, elle gagne le continent pour y poursuivre sa vie religieuse (1). Au départ, elle avait l'intention d'entrer au couvent des augustines de Louvain. Mais, après un entretien avec le Jésuite Thomas Coniers (2), un des principaux conseillers de Florence de Werquignoeul, elle devint la première postulante du nouveau couvent de bénédictines de Douai où elle entre (3) le 19 octobre 1604. Lorsque, en 1613, ce couvent fonda une filiale à Arras, elle fut chargée d'organiser cette nouvelle Communauté (4). Elle y fut d'abord sous-prieure et, plus tard, supérieure des novices (5).

Au milieu de l'année 1624, elle s'attacha à diriger la nouvelle fondation de Grammont. Elle fut désignée par Boonen, archevêque de Malines, comme prieure de Hunnegem (6) le 18 novembre 1624. La nouvelle Communauté était matériellement apte à survivre grâce à un certain nombre de donations, dont celle de G. Vincq, ancien abbé de Saint-Adrien à Grammont, de M. Lebrun, actuel abbé de Saint-Adrien, de l'abbé de Saint-Vaast, de Liesse, des abbesses d'Avesnes et de Beupré ainsi que de nombreux seigneurs des environs (7). Quand, en 1625, deux postulantes entrent au couvent, la Communauté atteint déjà le nombre de six membres, ce qui peut être considéré officiellement comme un nouveau couvent (8). Au cours de l'hiver 1625 déjà, le couvent connaissait la pauvreté (9). Tout le temps que dura le séjour de la Communauté dans la maison bourgeoise, il fut impossible de célébrer les offices liturgiques comme cela devait se faire. Le manque de place se faisait sentir et les religieuses décidèrent d'entrer dans un bâtiment non encore terminé. Ce déménagement se fit avec solennité (10). C'est à sa demande que la supérieure de Hunnegem ne porta pas la croix abbatiale, mais le titre de prieure. Cette prieure sera élue par la Communauté des religieuses.

Afin de ne pas toujours dépendre des dons, la prieure obtint, le 2 décembre 1627, du roi d'Espagne, Philippe IV, de pouvoir jouir annuellement d'un revenu de quinze cents florins en rentes rédimables (11). Le prieuré, cependant, dut recevoir quelques donations pour l'église (12). En 1628 déjà, la Communauté avait pris une sensible extension, le nombre des postulantes

(1) A.P.H. À GRAMMONT, *Bibliothèque : Le Palais d'amour divin de Jésus*, Paris, 1603. — Ce livre fut la propriété de la première prieure. Sa mère nota ces raisons sur la reliure du livre. — Voir la biographie de la prieure : A.P.H. À GRAMMONT, I, Aa, 3<sup>e</sup> série, fardes, 1<sup>re</sup> boîte, n<sup>o</sup> 1.

(2) P. GUILDAY, *The English catholic refugees on the continent*, 258, Londres, 1914.

(3) *Analectes pour servir à l'histoire ecclésiastique de la Belgique*, XI, 270, Louvain, 1875.

(4) *Analectes pour servir à l'histoire ecclésiastique de la Belgique*, XIV, 112, Louvain, 1878. — On verra aussi C. ACREMENT, *Le couvent de la Paix de Jésus à Arras*, Arras, 1892. — S. BARBIER, *Documents relatifs à la fondation du monastère des bénédictines de la Paix Notre-Dame à Namur*, A.H.E.B. Louvain 1877, 99-174. — A. HAUTCOEUR, *Érection du monastère des bénédictines de la Paix Notre-Dame à Douai*, dans A.H.E.B., Louvain, 1874, 257-288. — On trouve une bibliographie complète dans : J. BECQUET, *Arras, bénédictines de la Paix de Jésus*, dans *Revue Mabillon*, janvier-mars 1973, 279-280, Paris, 1973. — Ce moine de Ligugé donne un aperçu général des manuscrits, articles et ouvrages relatifs au couvent d'Arras. Je remercie pour les renseignements qu'il m'a communiqués M. G. BELLART, archiviste aux Archives départementales du Pas-de-Calais à Arras.

(5) M. DE MEULEMEESTER, *Le prieuré...*, 68.

(6) A.P.H. À GRAMMONT, I, Aa, 1<sup>re</sup> série, n<sup>o</sup> 3, acte du 18 novembre 1624, et 2<sup>e</sup> série, n<sup>o</sup> 2a ; *Registre des élections des Supérieures*, page 1.

(7) A.P.H. À GRAMMONT, I, Aa, 2<sup>e</sup> série, n<sup>o</sup> 3.

(8) A.P.H. À GRAMMONT, I, Aa, 2<sup>e</sup> série, n<sup>o</sup> 1, A, p. 5.

(9) M. DE MEULEMEESTER, *Le prieuré...*, 81.

(10) M. DE MEULEMEESTER, *Le prieuré...*, 86.

(11) A.P.H. À GRAMMONT, I, Aa, 1<sup>re</sup> série, n<sup>o</sup> 4. — Édition : M. DE MEULEMEESTER, *Étude documentaire...*, dans *Annales de la Société d'histoire et d'archéologie de Gand*, XII, 24-28. — Ce document y existe en original et en copie. Le sceau pourrait être mieux conservé.

(12) A.P.H. À GRAMMONT, I, Aa, 2<sup>e</sup> série, n<sup>o</sup> 3, *passim*.

augmentant (1). Elle reçut de la ville l'autorisation de bâtir un mur le long des fortifications (2). En 1628 encore, les religieuses conclurent une confraternité avec les bénédictins d'Afflighem (3) et avec ceux de Saint-Denis-en-Broqueroie (4). Ces deux abbayes s'engageaient à célébrer une messe spéciale lors du décès d'un membre de la Communauté.

Anne Scudamore fut réélue (5) le 1<sup>er</sup> juillet 1628 et le 8 février 1631. À la fin de son priorat, le couvent comptait seize religieuses ; les commissaires de l'Archevêché pouvaient affirmer que les religieuses suivaient strictement la règle de saint Benoît (6). La prieure mourut le 27 juillet 1634, après une pénible maladie de quelques mois. L'abbé de Saint-Adrien, Lebrun, prononça son oraison funèbre (7).

**MARIE-MADELEINE DE SAINT-MAUR** (de Masures) naquit à Arras en 1597 et y fit profession au couvent des bénédictines (8) en 1616. Elle était avec Anne Scudamore cofondatrice de Hunnegem et, pour cette raison, fut choisie par Florence de Werquignoeul (9). Elle fut responsable (10) des comptes de la Communauté depuis la fondation jusqu'en 1627. Elle fut élue prieure (11), le 10 septembre 1634, en présence des commissaires du Cardinal. Elle sut durant sa charge consolider la situation matérielle du couvent par l'obtention de rentes (12) et de legs (13). Peu avant sa mort, les commissaires visitèrent le couvent en raison de difficultés créées par des religieuses qui perturbaient l'ordre dans la Communauté (14). Une maladie abrégua son priorat. Elle mourut à quarante ans (15), le 5 mai 1637.

**MARIE-GABRIEL DE GRAEF** (Marie) naquit à Malines en 1601 et entra à Hunnegem en 1627. Elle y fit profession l'année suivante (16). Le 18 mai 1637, en présence de dom Van Haeften, prévôt d'Afflighem, et de dom Charles Conry, directeur de la réformation, commissaires désignés, onze religieuses de la Communauté l'élurent prieure. Elle fut officiellement installée (17) le 10 juin 1637. Elle sut aussi obtenir quelques donations (18). Elle fut de même confrontée à des difficultés relatives aux revenus du couvent (19). En 1640, peu avant la résignation de sa charge, les statuts de l'Association de Notre-Dame de la Paix furent approuvés (20). Elle ne fut probablement pas

(1) A.P.H. à GRAMMONT, I, Aa, 2<sup>e</sup> série, n<sup>o</sup> 1, 5-7.

(2) A.P.H. à GRAMMONT, I, Aa, 1<sup>re</sup> série, n<sup>o</sup> 5 : acte du 17 mai 1629.

(3) A.P.H. à GRAMMONT, I, Aa, 2<sup>e</sup> série, n<sup>o</sup> 4, 247. — Éditions : *Fontes Affligemenses*, n<sup>o</sup> 4, 42-43, Afflighem, 1948. — C. COPPENS, *Affligemensia*, 116, Afflighem, 1948. — Je remercie Dom C. Coppens pour ces renseignements.

(4) A.P.H. à GRAMMONT, I, Aa, 2<sup>e</sup> série, n<sup>o</sup> 4, 246. — Édition : L. DEVILLERS, *Mémoire sur les cartulaires de l'abbaye de Saint-Denis-en-Broqueroie*, dans *Annales du Cercle archéologique de Mons*, X, 209-210, Mons, 1871.

(5) A.P.H. à GRAMMONT, I, Aa, 2<sup>e</sup> série, n<sup>o</sup> 1, 1. et A.ARCH.M., *Malines*, registres n<sup>o</sup> 12, f<sup>o</sup> 3.

(6) A.P.H. à GRAMMONT, I, Aa, 2<sup>e</sup> série, n<sup>o</sup> 3.

(7) A.P.H. à GRAMMONT, I, Aa, 2<sup>e</sup> série, n<sup>o</sup> 1, 1.

(8) A.P.H. à GRAMMONT, I, 2<sup>e</sup> série, n<sup>o</sup> 1, 2.

(9) M. DE MEULEMEESTER, *Le prieuré...*, 69.

(10) A.P.H. à GRAMMONT, I, Aa, 2<sup>e</sup> série, n<sup>o</sup> 2, 26.

(11) A.P.H. à GRAMMONT, I, Aa, 2<sup>e</sup> série, 1 et 71.

(12) A.P.H. à GRAMMONT, I, Aa, 2<sup>e</sup> série, 1<sup>re</sup> boîte, liasse de rentes *passim*.

(13) A. É. RENAIX, *Fonds van het Hospitaal van Gevaardsbergen*, acte du 18 mai 1635.

(14) A.É. GAND, *Fonds van het Bisdom*, M. 237, actes de l'année 1637.

(15) A.P.H. à GRAMMONT, I, Aa, 2<sup>e</sup> série, n<sup>o</sup> 1, 2.

(16) Marie de Graef était la fille d'Alex et de Claire van Ophem. — A.P.H. à GRAMMONT, I, Aa, 2<sup>e</sup> série, n<sup>o</sup> 1, 9.

(17) A.P.H. à GRAMMONT, I, Aa, 2<sup>e</sup> série, 3 et 71. — A.É. GAND, *Fonds van het Bisdom*, M. 237, acte du 18 mai 1637.

— Les religieuses l'élurent alors même qu'elle était souffrante.

(18) A.P.H. à GRAMMONT, I, Aa, 3<sup>e</sup> série, n<sup>o</sup> 3, et 2<sup>e</sup> série, n<sup>o</sup> 3, *passim*.

(19) A.É. GAND, *Fonds van het Bisdom*, M. 237, actes de 1640.

(20) A.É. GAND, *Fonds van het Bisdom*, M. 237, acte du 10 février 1640. — A.P.H. à GRAMMONT, I, Aa, 2<sup>e</sup> série, n<sup>o</sup> 9.

réélue en raison de son état de santé, ce qui ne l'empêcha cependant pas, en 1645, d'accepter la charge de sous-prieure (1). Elle mourut (2) le 10 février 1649.

**BÉNÉDICTE DE SAINT-ALEXIS ROUTIAU** (Françoise) naquit à Mons en 1603 et entra au couvent le 29 juin 1625. Elle reçut l'habit le 18 juillet suivant et fit profession (3) le 21 juillet 1626. Elle remplit successivement les fonctions d'économe, de maîtresse des novices et de sous-prieure (4). Le 5 octobre 1640, en présence du prévôt d'Afflighem et de dom Charles Conry, elle fut élue prieure et officiellement désignée (5) le 3 novembre suivant. À cette occasion, la sous-prieure annonçait que quatre sœurs provoquaient parfois des ennuis et qu'elles n'étaient pas un exemple par leur esprit de répartie. en outre, on affirme qu'il y a peu de possibilité de communication entre la supérieure et les autres religieuses (6).

Elle fut élue prieure, une seconde fois, le 27 avril 1644, en présence de l'abbé de Saint-Denis-en-Broqueroie et du prévôt d'Afflighem (7). Durant cette période, l'église reçut quelques reliques (8). C'est à la même époque aussi que se manifestèrent les premiers signes d'une instabilité consécutive à la guerre. Il fut demandé aux délégués de l'archevêque de pouvoir fortifier le couvent (9). Est-ce à ce moment que la prieure, en raison des difficultés qui survenaient, eut l'idée de trouver un refuge temporaire à Termonde? Le fait est que le prieuré reçut une lettre du magistrat de cette ville qui disait qu'il était fort possible de ce faire (10). Lorsque les armées françaises et hollandaises de la guerre de Trente Ans arrivèrent, une partie de la Communauté s'enfuit, sous la conduite de la prieure, le 3 octobre 1645, à Ath (11). Six religieuses dont la sous-prieure et ancienne prieure, Marie Gabriel, restèrent sur place (12). Elles purent trouver à Ath un refuge temporaire auprès des familles des religieuses. Grâce à l'intervention de l'abbé de Saint-Adrien, elles reçurent abri à Mons. Elles n'y furent cependant pas bien accueillies, les bénédictines de Liège y ayant déjà reçu l'autorisation de s'installer. Elles trouvèrent enfin un refuge à Ath qui bientôt prendra l'aspect d'un établissement définitif, à tel point que les religieuses demeurées à Grammont craignirent ne pas revoir le retour de leurs consœurs (13). La sous-prieure protesta à ce sujet auprès de l'archevêque. Après une enquête menée par le prévôt d'Afflighem et l'abbé de Saint-Adrien, on se réconcilia. Les religieuses regagnèrent Grammont le 18 décembre 1645.

Le danger de la guerre n'en était pas pour autant écarté. En février 1646, les sœurs obtinrent du duc de Lorraine une protection spéciale: ni officiers, ni soldats ne furent logés au couvent

(1) M. DE MEULEMEESTER, *Histoire du monastère...*, 122.

(2) A.P.H. à GRAMMONT, I, Aa, 2<sup>e</sup> série, n<sup>o</sup> 1, 9.

(3) Françoise Routiau était la fille de Pierre et de Jeanne Fontaine. — A.R.H. à GRAMMONT, I, Aa, 2<sup>e</sup> série, n<sup>o</sup> 1,

5.

(4) A.P.H. à GRAMMONT, I, Aa, 2<sup>e</sup> série, n<sup>o</sup> 1, 5.

(5) A.P.H. à GRAMMONT, I, Aa, 2<sup>e</sup> série, n<sup>o</sup> 2, 72.

(6) A.É. GAND, *Fonds van het Bisdom*, M. 237. — A.P.H. à GRAMMONT, I, Aa, 2<sup>e</sup> série, n<sup>o</sup> 2, 3.

(7) A.P.H. à GRAMMONT, I, Aa, 2<sup>e</sup> série, n<sup>o</sup> 2, 72.

(8) A.P.H. à GRAMMONT, I, Aa, 2<sup>e</sup> série, n<sup>o</sup> 3, 13.

(9) A.P.H. à GRAMMONT, I, Aa, 2<sup>e</sup> série, n<sup>o</sup> 2, 71. — Ce document concerne la dernière phase de la guerre de Trente Ans.

(10) A. É. GAND, *Fonds van het Bisdom*, M. 246.

(11) V. FRIS, *Geschiedenis van Geeraardsbergen*, 200, Gand, 1911. — Les troupes françaises et hollandaises envahirent la Flandre et investirent bientôt Grammont. La plupart des Communautés religieuses de la ville avaient fui. La ville était pratiquement complètement abandonnée.

(12) A. É. GAND, M. 237. — Il s'agit d'une ample correspondance avec les religieuses, les abbés et l'archevêque relative aux disputes qui s'élevèrent à la suite de la scission.

(13) On en verra la relation dans M. DE MEULEMEESTER, *Le prieuré...*, 101-103.

ou n'y demeurèrent d'une autre manière (1). La peste se déclara peu après dans la ville. On ne compta aucune victime parmi la Communauté; mais, en raison des inhumations de pestiférés au cimetière de Hunnegem, le danger ne fut pas écarté et, en outre, les pèlerins ne venaient plus en grand nombre à Hunnegem. Après intervention de l'archevêque, la ville autorisa l'inhumation des pestiférés en dehors de la ville (2).

On ne put accepter de religieuses durant six à sept ans. En 1648, après la signature de la paix, les sœurs en reçurent à nouveau l'autorisation (3). Le bâtiment fut en conséquence agrandi pour recevoir dix-sept religieuses, ce qui fut annoncé à l'archevêque peu après dans un rapport favorable par Odon Cambier d'Afflighem et par son frère, moine de Saint-Adrien et confesseur du prieuré (4).

La prieure fut réélue (5) le 11 septembre 1650 et le 12 décembre 1653, en présence du grand vicaire de Malines et du doyen de Grammont.

Lorsque la guerre (6) fit à nouveau des ravages, la prieure tenta, en 1653 et 1654, de trouver un refuge à Termonde (7), cette démarche resta sans réponse de la part de la ville. Elle fit appel à l'archevêque qui donna son accord à la condition que Mgr Triest de Gand (8) le donne aussi. Ce dernier le fit, mais pour une période temporaire. Dans l'attente d'une réponse définitive, quatre religieuses avaient trouvé un refuge à Termonde et y enseignaient en français. L'évêque de Gand ne put cependant donner une autorisation définitive et les religieuses furent obligées, en 1655, de revenir à Grammont (9).

La prieure tomba sérieusement malade durant une période d'accalmie. Lors des nouvelles élections de 1657, elle obtint une voix de moins que la sous-prieure qui, pourtant, assurera son office. En 1661, elle partit pour la nouvelle fondation de Termonde où elle mourut (10) le 30 novembre 1663.

**MARIE-JOSÈPHE LEFÈBURE** (Marie) entra au couvent à l'âge de vingt-cinq ans en 1639 et y fit profession en 1640. Elle y fut successivement maîtresse des novices et sous-prieure durant huit ans (11). Elle fut élue prieure une première fois (12) le 9 juillet 1657. L'année suivante, le nouvel archevêque de Malines, André Creusen, et l'abbé de Saint-Adrien firent visite au prieuré et approuvèrent l'ordre et la discipline qui y régnait (13). Les troupes françaises qui approchaient

(1) A. É. GAND, *Fonds van het Bisdom*, M. 237, lettre du 15 février 1646. — Éditions : M. DE MEULEMEESTER, *Histoire du monastère...*, 31. — M. DE MEULEMEESTER, *Étude documentaire...*, dans *Annales de la Société d'histoire et d'archéologie de Gand*, XII, 37-38.

(2) A. É. GAND, *Fonds van het Bisdom*, lettre de 1647. — Éditions : M. DE MEULEMEESTER, *Histoire du monastère...*, 29. — M. DE MEULEMEESTER, *Een oud vlaamsch genadeoord...*, 78-79.

(3) A. É. GAND, *Fonds van het Bisdom*, M. 237, lettre d'octobre 1648.

(4) A. É. GAND, *Fonds van het Bisdom*, M. 237, lettre du 26 juillet 1649.

(5) A.P.H. À GRAMMONT, I, Aa, 2<sup>e</sup> série, n<sup>o</sup> 2, 3, 4 et 74.

(6) V. FRIS, *Geschiedenis van Geeraardsbergen*, 201-205. — Les guerres dont il est question ici sont la Fronde entre Turenne et Condé.

(7) De nombreux documents relatifs à la possibilité d'obtenir un refuge et à la future fondation d'un couvent à Termonde sont disparus dans l'incendie des archives de la ville en 1914.

(8) Grammont appartenait à l'archevêché de Malines et Termonde à l'évêché de Gand.

(9) A. É. GAND, *Fonds van het Bisdom*, M. 237, actes de 1653-1656. — Édition dans : M. DE MEULEMEESTER, *Histoire du monastère...*, 35-37. — M. DE MEULEMEESTER, *Étude documentaire...*, dans *Annales de la Société d'histoire et d'archéologie de Gand*, XII, 40-47. — M. DE MEULEMEESTER, *Le monastère des bénédictines de Termonde*, 9, Termonde, 1913.

(10) A.P.H. À GRAMMONT, I, Aa, 2<sup>e</sup> série, n<sup>o</sup> 2, 4-5. — A. É. GAND, *Fonds van het bisdom*, M. 237, acte du 3 juillet 1657.

(11) Elle est née à Lille en 1614, fille de Maximilien et de Marguerite Marchant. — On trouvera sa biographie dans A.P.H. À GRAMMONT, I, Aa, 2<sup>e</sup> série, n<sup>o</sup> 1, 25-43.

(12) A.P.H. À GRAMMONT, I, Aa, 2<sup>e</sup> série, n<sup>o</sup> 1, 4. — A. É. GAND, *Fonds van het Bisdom*, M. 237.

(13) A.P.H. À GRAMMONT, I, Aa, 2<sup>e</sup> série, n<sup>o</sup> 1, 74.

contraignirent les religieuses, en septembre 1658, à se réfugier à Ath pour aller l'année suivante à Termonde où, ensuite, elles purent demeurer sans difficultés (1). Elles y enseignèrent le français. Entretemps, Grammont avait été dévastée par les troupes françaises. Le 28 mai 1659, la paix put être conclue (2) et les religieuses revinrent (3) en 1660. La prieure fut réélue, cette même année en présence du doyen de Grammont et de son chapelain. Ces deux commissaires confirmèrent que la vie religieuse connaissait à nouveau un développement normal (4).

Le séjour des bénédictines à Termonde ne passa pas inaperçu des habitants; en effet, lorsqu'elles voulurent repartir, l'administration de la ville demanda que quelques religieuses y demeurent et y continuent leur enseignement (5). Le magistrat de Termonde sollicita, en juin 1659, l'approbation de l'archevêque d'accorder une installation définitive. En même temps, cinquante-neuf notables de la ville envoyèrent une requête au gouverneur espagnol, don de Pardo (6). Le Conseil d'État, le 1<sup>er</sup> décembre 1661, après avoir consulté l'évêque de Gand, Mgr. van den Bosch, l'archevêque et Philippe IV, roi d'Espagne, accorda les lettres patentes et Séraphie Caulas en devint la première prieure (7). Une filiale de Hunnegem venait donc de se fonder à Termonde. Ce nouveau couvent porta le nom de Paix de Notre-Seigneur Jésus-Christ. Il fut assisté financièrement pendant un certain temps par Hunnegem (8).

Le danger des incursions militaires n'était pas écarté pour les deux Communautés, aussi firent-elles, en 1662 et 1670, une confraternité. Dans la dernière de ces conventions, il est expressément indiqué que les religieuses de Hunnegem, en cas de guerre, pourraient toujours trouver refuge dans la filiale de Termonde où elles se trouveraient toujours bien accueillies (9). Le 3 janvier 1664, la prieure fut réélue en présence du vicaire de Malines (10). Le couvent, durant cette période de calme, put se développer et accepta dix postulantes, mais fut rapidement repris dans les tourments de la guerre, suivis de la peste qui fit deux victimes parmi les religieuses (11). À cette époque, Hunnegem dut aussi avoir créé une école; en effet, dans une note de 1668, il est question d'une religieuse qui reste, pendant trois ans, à la tête des pensionnaires (12). La prieure fut réélue (13) en 1669 et en 1671. Le prieuré conclut encore une confraternité avec les bénédictines de Douai (14), en 1669, et avec le couvent d'Arras (15), en 1671. La prieure sut encore développer les revenus de la Communauté à la fin de son priorat (16).

(1) A. É. GAND, *Fonds van het Bisdom*, M. 237, lettre du 28 février 1659. — Édition : M. DE MEULEMEESTER, *Étude documentaire...*, dans *Annales de la Société d'histoire et d'archéologie de Gand*, XII, 56.

(2) V. FRIS, *Geschiedenis van Geeraardsbergen*, 205.

(3) ARCHIVES DE L'ABBAYE BÉNÉDICTINE D'AFFLIGHEM À HEKELGEN, *Acta extraneorum*, n° 59, f<sup>os</sup> 1-2.

(4) A.P.H. À GRAMMONT, I, Aa, 2<sup>e</sup> série, n° 2, 74.

(5) ARCHIVES DE L'ABBAYE BÉNÉDICTINE D'AFFLIGHEM À HEKELGEN, *Acta extraneorum*, n° 59, f<sup>o</sup> 2.

(6) M. DE MEULEMEESTER, *Histoire du monastère...*, 42.

(7) M. VAN DURME, *Les Archives générales de Simances et l'histoire de la Belgique, IX<sup>e</sup>-XIX<sup>e</sup> siècles*, III, 121, Bruxelles 1968. — On verra en ce qui concerne la fondation de cette filiale la notice consacrée à ce couvent. — On verra aussi : M. DE MEULEMEESTER, *Histoire du monastère...*, 46-47. — M. DE MEULEMEESTER, *Étude documentaire...*, dans *Annales de la Société d'histoire et d'archéologie de Gand*, XII, 61-63.

(8) A.P.H. À GRAMMONT, I, Aa, 2<sup>e</sup> série, n° 3, *passim*.

(9) A.P.H. À GRAMMONT, I, Aa, 2<sup>e</sup> série, n° 4, 208-212 et I, Aa, 3<sup>e</sup> série, n° 11. — Édition dans : M. DE MEULEMEESTER, *Le monastère des bénédictines de Termonde*, 56-59.

(10) A.P.H. À GRAMMONT, I, Aa, 2<sup>e</sup> série, n° 2, 5.

(11) Il s'agit ici de la Guerre de Dévolution de 1667-1668. A la suite de la Paix d'Aix-la-Chapelle, Ath, Audenarde et Tournai furent attribuées à la France et Grammont devint une ville frontrière. — On verra en ce qui concerne la situation de Grammont à cette époque : V. FRIS, *Geschiedenis van Geeraardsbergen*, 205-206.

(12) A.P.H. À GRAMMONT, I, Aa, 2<sup>e</sup> série, n° 1, 45-46.

(13) A.P.H. À GRAMMONT, I, Aa, 2<sup>e</sup> série, n° 2, 5 et 74.

(14) A.P.H. À GRAMMONT, I, Aa, 2<sup>e</sup> série, n° 4, 218. — Édition C. COPPENS, *Affligemensia*, 148, Afflighem, 1949.

(15) A.P.H. À GRAMMONT, I, Aa, 2<sup>e</sup> série, n° 4, 210.

(16) A.P.H. À GRAMMONT, I, 2<sup>e</sup> série, n<sup>os</sup> 3 et 10, *passim*. — A. É. GAND, *Fonds van het Bisdom*, M. 237, *passim*.

Elle renonça à sa charge pour raison de maladie, le 3 août 1674, et mourut (1) le 19 octobre 1675.

**CATHERINE COLOMBINE DE VIENNE** (Jacqueline) entra (2) à Hunnegem en 1656 et y fit profession deux ans plus tard. Avant son élection comme prieure, elle était maîtresse des pensionnaires et prieure depuis trois ans (3). Le 3 août 1674, l'élection eut lieu en présence du doyen de la ville (4) et, le 31 août, elle fut officiellement installée (5). Elle essaya de réorganiser la vie communautaire en attachant le plus grand intérêt aux services liturgiques et en assurant la présence permanente d'une religieuse dans le chœur pour l'Adoration perpétuelle. Elle accepta l'entrée de plusieurs postulantes, sans dot, pour assurer cette réforme. La vie monastique fut cependant troublée par les armées françaises et hollandaises de 1676 à 1684. Lorsque les habitants des environs venaient se réfugier à l'abri des murs de la ville, le prieuré s'efforçait de leur procurer un abri (6). La présence régulière de troupes étrangères n'empêcha cependant pas Hunnegem de recevoir des postulantes : en 1694, six se présentèrent. Cette période fut, en outre, profitable au prieuré par le nombre des donations faites (7). Catherine de Vienne a été réélue dix fois par la Communauté (8). Des confraternités furent conclues encore avec les bénédictines de Mons (9), en 1681, avec l'abbaye de Saint-Adrien à Grammont (10), en 1682, et avec les bénédictines de Ghislenghien (11), en 1688. De nombreux différends surgirent entre l'abbaye de Saint-Adrien et la Confrérie de Notre-Dame, établie dans l'église de Saint-Barthélemy à Grammont, de même un différend se produisit entre cette confrérie et Hunnegem, en 1691, en ce qui concerne les droits d'inhumation (12).

Catherine de Vienne mourut après un priorat de trente-quatre ans (13) le 28 janvier 1708.

**MARIE-MECHTILDE DE SAINT-LONGIN JOUVINAU** (Marie) (14) entra à l'âge de dix-huit ans au couvent de Hunnegem où elle fit profession en 1685. Elle fut élue prieure, pour la première fois, le 27 février 1708, en présence du doyen de la ville et du curé d'Aspelare (15) ; elle fut nommée officiellement le 3 mars 1708. Auparavant, elle fut maîtresse des novices et, durant

(1) A.P.H. à GRAMMONT, I, Aa, 2<sup>e</sup> série, n<sup>o</sup> 1, 25. — Il est frappant de constater comment les chroniqueurs du prieuré signalaient presque toujours que la prieure était sérieusement malade ! Était-ce réellement le fait ou la sœur voulait-elle une fois encore apporter la preuve de l'esprit de sacrifice des supérieures qui, en dépit de leur maladie, se consacraient au service de Dieu ? Le chroniqueur voulait-il nous décrire les prieures comme des martyres ?

(2) Née à Mons en 1631, elle était la fille de Jacques de Vienne et d'Aldegonde de Dauge. — On verra : A.P.H. à GRAMMONT, I, Aa, 2<sup>e</sup> série, n<sup>o</sup> 1, 43.

(3) A.P.H. à GRAMMONT, I, Aa, 2<sup>e</sup> série, n<sup>o</sup> 1, 43.

(4) A.P.H. à GRAMMONT, I, Aa, 2<sup>e</sup> série, n<sup>o</sup> 1, 75. — A. É. GAND, *Fonds van het Bisdom*, M. 237.

(5) A.P.H. à GRAMMONT, I, Aa, 2<sup>e</sup> série, n<sup>o</sup> 1, 6.

(6) A.P.H. à GRAMMONT, I, Aa, 2<sup>e</sup> série, n<sup>o</sup> 1, 43 et suiv.

(7) A.P.H. à GRAMMONT, I, Aa, 2<sup>e</sup> série, n<sup>o</sup> 3, *passim* et 3<sup>e</sup> série, n<sup>o</sup> 3.

(8) A.P.H. à GRAMMONT, I, Aa, 2<sup>e</sup> série, n<sup>o</sup> 2, 6-8, 2<sup>e</sup> série, n<sup>o</sup> 2, 75-77. — A. É. GAND, *Fonds van het Bisdom*, M. 237, *passim*. — Ce n'est qu'en 1698 que l'archevêque procéda à l'élection ; les autres fois, ce fut le doyen de la ville. Elle fut réélue en 1677, 1680, 1683, 1690, 1693, 1699, 1702 et 1705.

(9) A.P.H. à GRAMMONT, I, Aa, 2<sup>e</sup> série, n<sup>o</sup> 4, 210.

(10) A.P.H. à GRAMMONT, I, Aa, 2<sup>e</sup> série, n<sup>o</sup> 4, 178. — On verra aussi la notice consacrée à l'abbaye de Saint-Adrien dans le présent volume. — Édition : M. DE MEULEMEESTER, *Étude documentaire...*, dans *Annales de la Société d'histoire et d'archéologie de Gand*, XII, 81.

(11) A.P.H. à GRAMMONT, I, Aa, 2<sup>e</sup> série, n<sup>o</sup> 4, 206.

(12) A. É. GAND, *Fonds van het Bisdom*, M. 237, document du 7 novembre 1691 et suiv.

(13) A.P.H. à GRAMMONT, I, Aa, 2<sup>e</sup> série, n<sup>o</sup> 1, 43. — On verra le texte de son épitaphe dans A.P.H. à GRAMMONT, II, *Archives modernes*, 2<sup>e</sup> série, *Documents privés*, n<sup>o</sup> 4.

(14) Elle est née en 1666 à Grammont, fille de Jean Jouvineau et de M. A. Godts.

(15) Aspelare, prov. de Flandre orientale, cant. de Ninove.



quatre ans, sous-prieure (1). Le prieuré fut encore atteint par les faits de guerre (2). Le couvent voulut-il s'épargner d'une destruction comme le fit l'abbaye de Saint-Adrien en donnant de l'argent et des avantages aux soldats français (3) ? En 1709, un hiver rigoureux s'abattit sur la région. Le prieuré ne perçut pas régulièrement ses revenus et aucune pensionnaire ne se présenta (4). Peu après, un différend resurgit avec la Confrérie de Notre-Dame de Grammont à propos des droits d'inhumation. La question qui se posait en fait était : le prieuré avait-il le droit de faire inhumer les pensionnaires dans son propre cimetière (5) ? Marie Mechtilde fut réélue trois fois (6) en 1711, 1714 et 1717. D'après le rapport de la visite canonique effectuée par le vicaire-général de Malines, Cochiact, en 1714, les religieuses ne disposaient pas d'assez de nourriture et du temps de sommeil (7). Il ne devait pas y avoir trop peu de nourriture puisque, à cette époque, les comptes étaient clôturés avec un grand boni (8). Le prieuré comptait alors vingt-quatre religieuses et un certain nombre de pensionnaires fréquentaient l'école (9). En d'autres mots, après les premières années de guerre et durant le Régime autrichien, le prieuré connut une grande efflorescence. Mgr d'Alsace, archevêque de Malines, lors de sa visite officielle du 3 au 11 septembre 1729, dû à son tour, reconnaître que les religieuses menaient une vie exemplaire et suivaient parfaitement la règle de saint Benoît (10). En 1730, pour des raisons inconnues, la Communauté ne réélit pas la supérieure (11).

**MARIE-JEANNE-CLAIRE PLACE** (Anne) entra au couvent en 1691 et reçut l'habit le 29 décembre 1693. Elle fit profession le 30 décembre 1693. Auparavant, elle fut supérieure de la Sacristie, économe et maîtresse des novices. Elle fut élue par vingt-quatre religieuses, le 23 mars 1720, en présence du doyen de la ville et nommée le 30 avril suivant (12). À l'exception de la construction du maître-autel, il n'y a aucun fait particulièrement à signaler pour son priorat (13). Elle fut réélue en 1723 en présence du doyen et d'un prêtre du nom de Van Den Bossche (14). Elle termina sa première prélatrice en 1726.

**MARIE-MECHTILDE DE SAINT-LONGIN JOUVINAU** (Marie) (15) fut à nouveau élue par vingt-deux religieuses comme prieure lors des élections du 31 mai 1726 et nommée le

(1) A.P.H. à GRAMMONT, I, Aa, 2<sup>e</sup> série, n<sup>o</sup> 1, 9 et 77.

(2) Il s'agit ici de la Guerre de Succession d'Espagne de 1701 à 1713. — On y verra en ce qui concerne Grammont : Grammont : V. FRIS, *Geschiedenis van Geeraardsbergen*, 219-223.

(3) A.P.H. à GRAMMONT, I, Aa, 3<sup>e</sup> série, 2<sup>e</sup> boîte.

(4) A.P.H. à GRAMMONT, I, Aa, 3<sup>e</sup> série, n<sup>o</sup> 1, chronique de 1709-1745.

(5) A. É. GAND, *Fonds van het Bisdóm*, M. 237, *passim*. — Les documents ne font pas connaître le dénouement du différend.

(6) A.P.H. à GRAMMONT, I, Aa, 2<sup>e</sup> série, n<sup>o</sup> 2, 9-11 et 77-78. — On trouvera les lettres patentes de nomination en 1717 dans A.P.H. à GRAMMONT, I, Aa, 1<sup>re</sup> série, n<sup>o</sup> 7.

(7) A.P.H. à GRAMMONT, I, Aa, 2<sup>e</sup> série, n<sup>o</sup> 1, 10. — Les religieuses durent entre autres lambrisser leur réfectoire. A sa mort, le vicaire offrit encore cinquante florins au prieuré. — Édition : M. DE MEULEMEESTER, *Étude documentaire...*, dans *Annales de la Société d'histoire et d'archéologie de Gand*, XII, 86.

(8) A.P.H. à GRAMMONT, I, Aa, 2<sup>e</sup> série, n<sup>o</sup> 2, f<sup>o</sup> 58.

(9) A. É. GAND, *Fonds van het Bisdóm*, M. 237 : documents de 1710-1720.

(10) A. É. GAND, *Fonds van het Bisdóm*, M. 17, f<sup>o</sup> 1.

(11) A.P.H. à GRAMMONT, I, Aa, 2<sup>e</sup> série, n<sup>o</sup> 1, 81.

(12) Elle fut prieure de 1720 à 1726 et de 1730 à 1734. Elle naquit à Ath le 21 octobre 1691, fille de Julius Place et d'Anne Lantelier. A.P.H. à GRAMMONT, I, Aa, 2<sup>e</sup> série, n<sup>o</sup> 2, 12 et 79. — On verra aussi A. É. GAND, *Fonds van het Bisdóm* M. 237.

(13) A.P.H. à GRAMMONT, I, Aa, 3<sup>e</sup> série, n<sup>o</sup> 12.

(14) A.P.H. à GRAMMONT, I, Aa, 2<sup>e</sup> série, n<sup>o</sup> 2, 12 et 79. — Vingt-quatre religieuses purent à nouveau l'élire.

(15) On verra le récit de son premier priorat de 1708 à 1720.

4 juin (1). En 1728, le cardinal d'Alsace, en visite à Grammont, pour la seconde fois, lui demanda un entretien. À cette occasion, l'archevêque visita diverses parties du couvent et offrit aux religieuses des indulgences si elles priaient toutes ensemble chaque samedi la statue de Notre-Dame (2). Il visita encore Hunnegem l'année suivante (3). Marie fut réélue en 1729. Elle ne put exercer son priorat qu'une année seulement, car elle mourut (4) le 19 février 1730.

**MARIE-JEANNE-CLAIRE PLACE** (Anne) (5) fut réélue (6) en mars 1730 et 1733. En août 1734, le cardinal d'Alsace fit une quatrième visite au prieuré. Il y interrogea chaque religieuse et examina les comptes, mais ne pénétra pas à l'intérieur de la clôture. On demanda aux religieuses de faire pour trois ans un rapport au doyen de la ville sur les revenus et les dépenses du couvent. Dès son retour à Malines, il envoya au couvent quelques exemplaires du nouvel office du Saint-Sacrement qui, en vertu du décret du pape Benoît XIII, devait être célébré chaque vendredi (7). La prieure mourut (8) quelques mois après, le 12 décembre 1734.

**CONSTANCE-ADÉLAÏDE DE PELSENEERE** (Suzanne) entra, en 1718, à l'âge de vingt ans, au couvent. Elle y fit profession (9) le 13 janvier 1720. Auparavant, et pendant seize ans, elle sera institutrice ou directrice à l'école (10). Le curé-doyen d'Opbrakel (11), Berceau, et le curé de Zarlardinghe (12), J. Brootcorens, recueillirent les votes de dix-neuf religieuses le 23 décembre 1734. Elle fut nommée le 29 (13). Bien que Constance-Adélaïde n'eût que trente-cinq ans et que, selon les statuts, elle dût en avoir quarante, le cardinal accepta son élection en raison de ses qualités éminentes (14). Elle fut réélue neuf fois (15). Lors d'une visite en 1737, le cardinal obligea la prieure à fermer la grille entre le couvent et l'église sauf pendant les offices, à observer la règle du silence et à manger avec des fourchettes (*sic*) (16).

Dom Van der Moesen, moine de l'abbaye de Saint-Adrien, qui fut pendant quatorze ans confesseur à Hunnegem, mourut durant le premier priorat de Constance-Adélaïde. Dom M. Eloy qui deviendra plus tard abbé d'Oudenburg, lui succéda pendant trois ans. Dom Idephonse van Hoorde, qui deviendra lui abbé de Saint-Adrien, succéda à dom Eloy (17).

(1) A.P.H. à GRAMMONT, I, Aa, 2<sup>e</sup> série, n<sup>o</sup> 2, 13 et 80. — On ne trouve aucune mention de la raison pour laquelle cette religieuse ne fut pas réélue en 1720 ni pourquoi elle fut à nouveau prieure plus tard.

(2) A.P.H. à GRAMMONT, I, Aa, 3<sup>e</sup> série, n<sup>o</sup> 1. — A cette époque, l'abbaye de Saint-Adrien était en procès avec l'archevêque.

(3) A.P.H. à GRAMMONT, I, Aa, 3<sup>e</sup> série, n<sup>o</sup> 1.

(4) A.P.H. à GRAMMONT, I, Aa, 2<sup>e</sup> série, n<sup>o</sup> 1, 81, et n<sup>o</sup> 2, 13 et 80.

(5) On verra le récit de son premier priorat de 1720 à 1726.

(6) A.P.H. à GRAMMONT, I, Aa, 2<sup>e</sup> série, n<sup>o</sup> 2, 14 et 812. — A. É. GAND, *Fonds van het Bisdom*, M. 237. — En 1730, il y avait dix-neuf religieuses possédant le droit de vote.

(7) A.P.H. à GRAMMONT, I, Aa, 3<sup>e</sup> série, n<sup>o</sup> 1, seconde partie de la chronique.

(8) A.P.H. à GRAMMONT, I, Aa, 2<sup>e</sup> série, n<sup>o</sup> 1, 86.

(9) Elle est née à Moerbeke, près de Grammont, le 12 janvier 1698, fille de Pierre de Pelseeneere et de Catherine Bijl.

(10) A.P.H. à GRAMMONT, I, Aa, 2<sup>e</sup> série, n<sup>o</sup> 1, 102. — Si la note de ce registre est exacte, elle devrait avoir eu des fonctions à l'école depuis son entrée, à l'âge de vingt ans.

(11) Opbrakel a fusionné avec Nederbrakel en 1970 pour former la commune de Brakel.

(12) Prov. de Flandre orientale, cant. de Grammont.

(13) A.P.H. à GRAMMONT, I, Aa, 2<sup>e</sup> série, n<sup>o</sup> 2, 15 et 81. — A. É. GAND, *Fonds van het Bisdom*, M. 237.

(14) A.P.H. à GRAMMONT, I, Aa, 3<sup>e</sup> série, chronique.

(15) En 1737, 1740, 1743, 1746, 1749, 1752, 1755, 1758 et 1762. — A.P.H. à GRAMMONT, I, Aa, 2<sup>e</sup> série, n<sup>o</sup> 2, 15-16 et 81-83.

(16) A.P.H. à GRAMMONT, I, Aa, 2<sup>e</sup> série, n<sup>o</sup> 2, 15.

(17) A.P.H. à GRAMMONT, I, Aa, 3<sup>e</sup> série, chronique.

La Guerre de Succession d'Autriche se fit aussi sentir à Grammont. Alors que les troupes anglaises logeaient, en 1745, à l'abbaye de Saint-Adrien, l'abbé put obtenir du duc de Cumberland, commandant de ces troupes, que les soldats ne logent pas à Hunnegem. Lorsqu'on s'aperçut que les troupes anglaises et françaises se battaient à Grammont, on installa des canons partout dans la ville, on fit des préparatifs pour faire une brèche dans le mur d'enceinte le long du couvent, ce qui ne se produisit finalement pas (1).

En conséquence d'un décret impérial de 1753, la prieure acheta des biens non-amortis à Goy et à Basècles (2).

Elle mourut le 6 juin 1764 après trente ans de priorat (3).

**LUTGARDE DE SAINT-BERLINDE COSIJNS** (Jeanne) entra au couvent en 1730, y fit profession en 1731 et fut sous-prieure durant treize ans (4). C'est en présence de D'Hulmeric, prévôt de Corroy et d'un prêtre de Grammont qu'elle fut élue prieure (5) le 30 juin 1764. Elle fut réélue (6) six fois jusqu'en 1783. Un décret de l'impératrice d'Autriche interdit aux postulantes de faire une donation. Un autre décret de 1772 obligeait le couvent à n'accepter des jeunes filles qu'à partir de l'âge de vingt-cinq ans (7). Ces règles eurent une grande influence sur l'évolution de Hunnegem : aussi bien les revenus que le nombre des postulantes diminuèrent (8).

C'est à cette période que le couvent eut à souffrir des débordements de la Dendre (9). Dès que Joseph II régna dans les Pays-Bas méridionaux, les immixtions du pouvoir dans la vie du couvent s'amplifièrent : des décrets limitèrent non seulement le règlement intérieur, mais, bientôt, supprimèrent les Ordres contemplatifs (17 mars 1783). Quand le gouvernement demanda au magistrat de la ville la liste des institutions d'enseignement, la prieure fit savoir, le 6 octobre 1783 que Hunnegem avait toujours dispensé l'enseignement et que le prieuré

(1) A.P.H. à GRAMMONT, I, Aa, 3<sup>e</sup> série, chronique. — Édition : M. DE MEULEMEESTER, *Étude documentaire...*, dans *Annales de la Société d'histoire et d'archéologie de Gand*, XII, 93-98. — On trouvera un récit détaillé des faits de guerre à Grammont dans une chronique de l'abbaye de Saint-Adrien : BIBLIOTHÈQUE DE L'UNIVERSITÉ DE LOUVAIN, *Archives, Fonds de Saint-Adrien*, n<sup>o</sup> 16.

(2) A.P.H. à GRAMMONT, I, Aa, 1<sup>re</sup> série, n<sup>o</sup> 9. — Goy, prov. de Hainaut, cant. de Lessines. — Basècles, prov. de Hainaut, cant. de Quevaucamps.

(3) A.P.H. à GRAMMONT, I, Aa, 2<sup>e</sup> série, n<sup>o</sup> 2, 102. — On verra le texte de son épitaphe dans M. DE MEULEMEESTER, *Le prieuré...*, 143. — A l'occasion de sa réélection, le collège de Saint-Adrien rédigea un chant de circonstance : A. É. RENAIX, *Fonds van de Sint-Adriaansabdij te Geraardsbergen*, n<sup>o</sup> 151. — Édition : M. DE MEULEMEESTER, *Étude documentaire...*, dans *Annales de la Société d'histoire et d'archéologie de Gand*, XII, 63.

(4) Elle était née à Meerbeke, près de Ninove, le 21 mars 1730, fille de Jean-Baptiste Cosijns et de Catherine van Vreckem. — A.P.H. à GRAMMONT, I, Aa, 2<sup>e</sup> série, n<sup>o</sup> 1, 7.

(5) A.P.H. à GRAMMONT, I, Aa, 2<sup>e</sup> série, n<sup>o</sup> 2, 17.

(6) A.P.H. à GRAMMONT, I, Aa, 2<sup>e</sup> série, n<sup>o</sup> 2 ; 17. — A. É. GAND, *Fonds van het Bisdom*, M. 237. — Elle fut réélue en 1767, 1770, 1773, 1776, 1779, et 1782. A sa dernière réélection, vingt religieuses étaient présentes. — Lors de la visite canonique à l'abbaye de Saint-Adrien en 1777 par l'archevêque et le prévôt d'Afflighem, Bède Regaus, on eut des décrets qui prévoyaient entre autres que dorénavant le religieux qui disait la messe en ville, à Hunnegem, ou en dehors de la ville, Oudenberghkapel, devrait rentrer à l'abbaye. Le prieuré en fut alors affecté car dom de Quanter s'occupait de beaucoup de choses dans le couvent. On verra : ARCHIVES DE L'ABBAYE D'AFFLICHEM À HEKELGEM, *Acta Extraneorum*, II, 427 et svv., ainsi que *Collectio epistolarum*, VII, années 1773-1779, 105-106. — On trouvera une copie de cette lettre dans A.P.H. à GRAMMONT, I, Aa, 3<sup>e</sup> série, fardes, à la suite du document n<sup>o</sup> 20. — Je remercie Dom C. Coppens pour ces renseignements.

(7) M. DE MEULEMEESTER, *Le prieuré...*, 145.

(8) A. É. GAND, *Fonds van het Bisdom*, M. 237, lettre de 1778. — Seules deux demandes d'entrée parvinrent au couvent pour la période 1770-1780.

(9) A. É. GAND, *Fonds van het Bisdom*, lettre de 1774. — On demandait de l'aide pour restaurer le mur du couvent, qui s'était effondré.

serait encore capable de développer l'externat si on lui donnait les moyens financiers de le faire (1).

La prieure mourut le 20 octobre 1783. L'obituaire mentionne qu'elle fut l'image même de la sainte pauvreté (2).

**MARIE-ANNE DE SAINT-MARTIN PLASMAN** (Catherine) (3) entra au couvent le 16 avril 1748 et y fit profession en 1749. Elle fut élue prieure (4) le 6 novembre 1783. Le décret de Joseph II interdisant l'inhumation dans les églises était appliqué au prieuré d'Hunnegem depuis quelque temps déjà (5). À la suite d'un autre décret impérial du 22 mai 1786, la prieure fit dresser un état des biens où il apparaît que le couvent ne possédait aucune maison ni bâtiment à l'exception des bâtiments claustraux dont la valeur était de 700 florins. Les revenus totaux se montaient à 4170 florins dont 2384 provenaient de l'école. Les dépenses étaient évaluées à 3838 florins ; ce qui donnait un bénéfice de 331 florins (6).

La prieure mourut (7) après six ans de priorat à l'âge de soixante et un ans.

**CÉCILE DE SAINT-PIERRE BATAILLE** (Catherine) (8) fit profession, le 16 août 1759, un an après son entrée au couvent. Elle fut élue prieure, le 22 janvier 1789, en présence de deux religieux de Grammont et recueillit les voix des quatorze religieuses participant au vote (9). Il est remarquable de constater qu'à cette époque de troubles révolutionnaires il y avait encore neuf jeunes filles qui avaient demandé à entrer au couvent comme postulantes (10). Elle fut réélue (11) en 1792 et en 1795.

Lorsqu'en 1792 les Français investirent la ville (12) et que le commissaire du gouvernement fit dresser l'inventaire des biens des Communautés religieuses, Hunnegem ne fut pas compris dans ce relevé (13). Peu après, les Autrichiens chassèrent les Français. On établit le quota de contributions à fournir par chaque couvent. Une fois encore, Hunnegem ne fut pas contraint par cette mesure ou ne pouvait pas payer (14). En octobre 1795, Hunnegem reçut l'ordre de dresser un état des biens pour les occupants français qui étaient revenus. Les religieuses envoyèrent cette liste (15) le 31 octobre. Un an plus tard, le 1<sup>er</sup> septembre 1796, tous les couvents des Pays-Bas

(1) A. É. RENAIX, *Fonds van de Stad Geraardsbergen, Oud Archief*, n° 873, lettre du 6 octobre 1783. — Voir L. VAN WERVEKE, *Inventaire van het archief der stad Geraardsbergen*, 83, n° 873, Tongres, 1935. — L'école demeurait une importante source de revenus. Les rentrées annuelles se montaient à 1200 florins. Trois des vingt et une religieuses s'occupaient de l'école tandis qu'une des sœurs converses s'occupait des pensionnaires. Il y avait quarante élèves l'hiver et une vingtaine en été.

(2) A.P.H. à GRAMMONT, I, Aa, 2<sup>e</sup> série, n° 1, 23.

(3) Catherine Plasman était née à Galmaarden le 18 février 1728, fille de Matthieu et de Catherine de Sager. — A.P.H. à GRAMMONT, I, Aa, 2<sup>e</sup> série, n° 1, B, 23.

(4) A. É. GAND, *Fonds van het Bisdom*, M. 237, document du 6 novembre 1783. Elle obtint onze des dix-sept voix.

(5) La dernière mention d'une inhumation dans l'église date de 1764 : A.P.H. à GRAMMONT, I, Aa, 2<sup>e</sup> série, n° 1, B, 57.

(6) A.G.R., *Chambre des Comptes*, VI, n° 46896, 40. — Cette acte fut adressé par la prieure le 1<sup>er</sup> mai 1787.

(7) A.P.H. à GRAMMONT, I, Aa, 2<sup>e</sup> série, n° 1, B, 23.

(8) Catherine Joseph Bataille était née à Deux-Acren le 17 septembre 1739, fille de Pierre et de M. Roland. — A.P.H. à GRAMMONT, I, Aa, 2<sup>e</sup> série, n° 1, B, 30.

(9) A. É. GAND, *Fonds van het Bisdom*, M. 237, élection du 22 janvier.

(10) A. É. GAND, *Fonds van het Bisdom*, M. 237. — De 1789 à 1795, il y eut neuf demandes d'entrée au couvent.

(11) A. É. GAND, *Fonds van het Bisdom*, M. 237, élections de 1792 à 1795. — Elle obtint dix-sept voix. Elle reçut à cette occasion les vœux de l'abbesse de Mons. — A.P.H. à GRAMMONT, I, Aa, 3<sup>e</sup> série, n° 12.

(12) On comparera ces réactions à celles des bénédictins de l'abbaye de Saint-Adrien à Grammont.

(13) M. DE MEULEMEESTER, *Le prieuré...*, 205.

(14) M. DE MEULEMEESTER, *Le prieuré...*, 204.

(15) A. DE PORTEMONT, *Recherches historiques...*, II, 260.

méridionaux étaient supprimés (1). Le 8 octobre, le prieuré reçut la visite du commissaire du gouvernement qui venait faire l'inventaire aussi bien des personnes que des objets, rentes, testaments, etc... Les religieuses refusèrent de signer le procès-verbal. Le 6 janvier 1797, les bénédictines furent chassées de leur couvent. La plupart purent se réfugier chez des connaissances ou dans leur famille.

Lorsque, le 12 mars 1798, on voulut vendre le couvent en vente publique, aucun acheteur ne se présenta. Ce n'est qu'à la troisième vacation que le prieuré fut adjugé à un habitant de Gand, P. Fr. J. Odeyn (2). Ce dernier n'était qu'un intermédiaire pour un habitant de Grammont, P. Fr. Van Hoorde, qui achetait ainsi le couvent pour le rendre ultérieurement aux religieuses.

Malgré la défense formelle, on réussit à célébrer régulièrement la messe dans la chapelle de Hunnegem (3). Sous l'Empire, les Stévenistes y tinrent leurs réunions (4). Les documents laissent entendre que quelques bénédictines revinrent au couvent (5) vers 1799. En tout cas, après 1801, un petit groupe de religieuses y résidaient et, en 1809, elles étaient neuf. Leur nouveau chapelain, F. Van Damme, un augustin du prieuré supprimé d'Elsegem près d'Audenarde, manifesta violemment son opposition à la politique religieuse de l'empereur et devint bientôt un partisan affirmé du Stévenisme. Il lui fut bientôt interdit, par l'évêque de Gand d'en encore dire la messe au prieuré (6). Le prieuré reçut un puissant stimulant tant dans le domaine matériel que spirituel lorsque cinq religieuses originaires de l'abbaye de Ghislenghien (7), sous la direction de la sœur Veranneman, rejoignirent la Communauté. En 1820, les nouveaux statuts furent approuvés (8). Le couvent connut un bon développement au cours des XIX<sup>e</sup> et XX<sup>e</sup> siècles par l'installation d'une école d'enseignement primaire et moyen. On y adjoignit une école de broderie. Il y avait un externat et un internat. Actuellement, la Communauté assure l'enseignement de six à quinze ans.

(1) A. É. GAND, *Scheldedepartement*, n° 1224.

(2) A. É. GAND, *Scheldedepartement*, n° 1475, 48. — Pour la situation générale à la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle, on verra A. DE PORTEMONT, *Recherches historiques...*, I, 171-202.

(3) V. FRIS, *Geschiedenis van Geeraardsbergen*, 252.

(4) M. DE MEULEMEESTER, *Le prieuré...*, 213-222.

(5) *Geschied en Oudheidkundige inventaris der parochieën van het bisdom Gent*, Gand, 1910. — Voir aussi M. DE MEULEMEESTER, *Le prieuré...*, 212.

(6) M. DE MEULEMEESTER, *Le prieuré...*, 216. — T. A. VAN BIERVLIET, *Het Stevinisme in Vlaanderen*, Louvain, 1966.

(7) M. DE MEULEMEESTER, *Le prieuré...*, 223-230. — La prieure Cécile de Saint-Pierre Bataille mourut le 18 septembre 1811.

(8) Édition : M. DE MEULEMEESTER, *Le prieuré...*, 233-235.

# ABBAYE DE NOTRE-DAME, DITE « HÔPITAL DES LÉPREUX » OU « RIJKE GASTHUIS » À GAND

Clooster van Sinte Benedictus tot Onse Lieve Vrouwe ter Lazarye binnen Ghendt (1630), Monasterium monialium ordinis Sancti Benedicti sub invocatione Beatae Mariae (1630), l'Abbaye de Notre Dame, dit l'hôpital des lépreux, ordre de St. Benoît (1672).

**SOURCES** : les divers fonds qui intéressent l'abbaye de Notre-Dame ou Rijke Gasthuis à Gand (1) contiennent aussi bien des documents relatifs à l'histoire de la léproserie primitive qu'à celle de l'abbaye de bénédictines qui lui succéda. On ne s'intéressera ici qu'à la partie des archives qui concernent la fondation et l'histoire de l'abbaye.

Le *Fonds van het Bisdom Gent* des Archives de l'État à Gand conserve sous les nos B 4567 à B 4614 des documents relatifs à la transformation de la léproserie en une abbaye de bénédictines, à la fondation d'écoles pour les pauvres, au partage des biens de la léproserie, aux rapports des visites épiscopales (1604-1773), aux statuts, aux dossiers concernant l'élection des nouvelles abesses (1654-1763), aux lettres de profession des religieuses (1628-1735) ; aux documents concernant la surveillance des lépreux au XVII<sup>e</sup> siècle, l'attribution, par le prince, de pensions et de pains d'abbaye à l'occasion de la nomination d'une nouvelle abesse, ou *droit de cueillette* ; aux vœux d'obédience à l'évêque par les abesses à l'occasion de leur ordination ; aux donations par testament ; aux reconnaissances de dettes et aux créances ; aux documents de la période française ; à la correspondance et aux *varia* (1630-1793).

Récemment les Archives de l'État à Gand ont pu acquérir une riche collection de chartes. Elles seront classées dans le fonds *Oorkonden van het Rijke Gasthuis*. On y trouvera la bulle d'érection de l'abbaye (15 mai 1630), l'acte d'exécution de cette érection, par l'officialité de Gand (9 octobre 1630), les actes scellés de nomination des abesses par le prince (1654-1793), les attributions par l'évêque du droit de bénédiction aux abesses (1654-1707), le serment de fidélité à l'Église et d'obéissance à l'évêque par Jeanne van der Sare (13 octobre 1630). Dans le même fonds deux titres de propriété de l'abbaye datent du 16 janvier 1646 et du 21 mai 1671.

Le fonds *Rijke Gasthuis* des mêmes Archives de l'État à Gand, qui comporte au total 184 numéros, conserve principalement en ce qui nous concerne, les nos 57 à 128 comprenant les comptes des années 1624-1625 à 1792-1793 ; les nos 129-130 : registres aux dépenses, 1763-1796 ; les nos 169, 171 et 174 : documents relatifs au droit de cueillette ; le n<sup>o</sup> 131 relatif au droit d'étalonnage ; des pièces de procédure relatives à la transformation de la léproserie en 1622 et, enfin, des inventaires de propriétés, de titres de propriétés, de manuels, de pièces de procès.

Le fonds *Rijke Gasthuis* des Archives de la Ville de Gand, (*Religieuze en caritatieve instellingen*, LXXIV) qui comporte quinze numéros, comprend divers documents relatifs aux affaires dans lesquelles le magistrat de la ville et le gouverneur des écoles des pauvres étaient impliqués : inventaires de propriétés, partage des biens, soins à donner aux lépreux, *droit de cueillette* et droit d'étalonnage, pièces de

---

(1) Prov. de Flandre-orientale, cant. de Gand ; diocèse de Tournai jusqu'en 1569 ; depuis lors, diocèse de Gand.

procès ; on y trouve en outre des pièces de procédure relatives au procès opposant les bénédictines aux thérésiennes (n° 5 : 1643-1645), des terriers au XVII<sup>e</sup> siècle (nos 12-13), des comptes de l'abbaye (n° 10 : 1737-1738 ; n° 11 : 1740).

Les Archives des dominicains à Gand conservent un obituaire de 1792, avec des compléments jusqu'en 1803, où, depuis la fondation de l'abbaye, sont mentionnés les décès des sœurs de chœur et des sœurs converses. Un petit registre de 1763 décrit les cérémonies lors de la mort d'une abbesse et l'installation de celle qui lui succédait ; on y trouve aussi des actes de ventes de 1824 à 1845.

Les Archives de l'Évêché à Gand, *Acta episcopalia*, ont permis de trouver des renseignements intéressants.

Les Archives de la Ville de Gand dans le fonds *Nota's Van Werveke*, n° 506, conservent le *Beschryf van het Rijke Gasthuis*, daté d'environ 1810, qui contient des notes relatives à la période française. Pour cette même période, on trouvera aux Archives de l'État à Gand, dans le fonds du *Département de l'Escaut*, n° 1315, des procès-verbaux des ventes.

Les Archives de la Ville de Gand, dans le fonds des *Chartes de la ville* sous le n° 1703, conservent l'acte original de suppression de la léproserie et de partage des biens entre les religieux et les écoles des pauvres à fonder.

**TRAVAUX :** on a publié, jusqu'à présent, fort peu d'ouvrages consacrés à l'histoire de l'abbaye. On trouvera une note relative à l'érection, basée sur les documents originaux, par J. B. Lavaut, *Quelques sceaux du diocèse de Gand*, dans le *Messenger des Sciences historiques de Belgique*, 416-418, Gand, 1874. Quelques brèves notices ont été insérées dans A. Sanderus, *Flandria illustrata*, I, 322, Cologne, 1641 ; *Gallia christiana*, V, col. 213, Paris, 1731, avec une liste des abbesses. P. De Pue: *Een abdiij die niet goed gekend is*, publié dans *Toerisme in Oost-Vlaanderen*, XX, 32-37, Gand, 1971, donne un aperçu particulièrement bien documenté de l'histoire de l'abbaye (1).

Iconographie : en 1793, dans le parloir de l'abbaye, on pouvait voir les portraits de huit abbesses (2). Nous ne savons pas s'ils existent encore et nous n'avons pas pu les retrouver. Les armoiries de l'abbaye, datant de 1681, sont scellées dans le mur de la cour intérieure de l'actuel couvent des dominicains. Différentes versions sont reproduites dans des manuscrits conservés aux Archives de la Ville de Gand, dans P. J. Maes, *Wapenschilden der kloosters in Gent*, f° 239, et dans *Costumen der religieusen der stad Gendt*, f° 102. On trouvera dans P. J. Maes, *Wapenschilden der kloosters in Gent*, f°s 241v°-243, les armes des abbesses Jeanne van der Sare, Gertrude van den Bossche, Éléonore de Blioul, Éléonore de Smet, Agatha van den Haute et Thérèse van Audenaert. On trouvera les armes colorisées des abbesses Placida van Lierde et Thérèse van Audenaert aux Archives de la Ville de Gand, dans l'*Atlas Goetghebuer*, d. 37, f. 66. On trouve un sceau original d'abbesse dans A.É. Gand, *Oorkonden van het Rijke Gasthuis*, acte du 13 octobre 1630. En 1784, il existait encore un exemplaire dans la collection de Ch. Onghena (3). Le costume d'abbesse, l'habit habituel et l'habit de chœur des religieuses sont représentés dans les manuscrits *Religieusen van Gend*, f°s 9, 10, 13 et *De costumen der religieusen der stad Gendt*, f°s 103-104 se trouvant aux Archives de la Ville de Gand. On trouvera la représentation de nombreuses religieuses dans la cour externe de l'abbaye dans l'ouvrage de A. Dillens et F. Bouvy, *Établissements religieux de Gand. Femmes*, conservé à la Bibliothèque de l'Université de Gand, ms. G. 14.443.

On conserve aux Archives de l'État à Gand, dans le fonds *Kaarten en Plans*, n° 223, un plan terrier colorié de l'abbaye et de l'église, dressé en 1796 par Pierre de Vos, architecte et géomètre à Gand, sur requête du département de l'Escaut. P. J. Goetghebuer en a fait une copie conservée aux Archives de la Ville de Gand, *Atlas Goetghebuer*, d. 37, f. 66. On y trouve aussi un dessin de l'église et de l'abbaye vues de la cour intérieure, datant d'avant 1863, une aquarelle de la grande porte d'entrée par P. J. Goetghebuer ; une esquisse du petit clocher ; une vue intérieure et une vue extérieure de l'église, aqua-

(1) Nous remercions chaleureusement le R.P. De Pue pour les nombreux renseignements qu'il nous a communiqués.

(2) ARCHIVES DE L'ÉTAT À GAND, *Bisdóm Gent*, B. 4607, procès-verbal de l'inventaire fait le 5 février 1793.

(3) Illustration et description par J.-B. LAVAUT, *Quelques sceaux du diocèse de Gand*, dans le *Messenger des Sciences historiques de Belgique*, 418 et planche XXIII, Gand, 1874.

relles, datant de 1850, dues à A. Van Den Eynde. On trouvera, enfin, au Musée du couvent des dominicains à Gand, une aquarelle de A. Van Den Eynde, montrant une vue de l'intérieure de l'église en 1850.

\* \* \*

L'abbaye bénédictine de Notre-Dame est issue de l'ancienne léproserie (1). Cet hôpital, consacré à la Vierge, fut fondé, vers 1146, par les échevins de Gand dans le *Marialand*, entre les actuelles Hoogstraat, Holstraat, Theresianenstraat et Rasphuisstraat, afin de soigner les personnes atteintes de la lèpre. En tant qu'institution communale, la léproserie se trouvait sous la responsabilité du magistrat de Gand qui délguait deux membres de son conseil comme tuteurs. Les soins aux lépreux étaient assurés par une Communauté religieuse de frères et de sœurs qui vivaient en observant la règle de saint Augustin, mais étaient communément appelés *sœurs et frères de la vie commune*. Ils se trouvaient sous l'autorité d'une supérieure, appelée *meesterighe*.

A la fin du XV<sup>e</sup> siècle, le déclin de la léproserie commença à se manifester. Ce déclin fut encore accéléré par les troubles religieux du XVI<sup>e</sup> siècle. Des différends permanents entre la *meesterighe* et les religieux conduisirent finalement, en août 1604, à l'éviction définitive des frères (2).

La cause la plus importante de ce déclin n'en était pas moins le fait que la lèpre avait été pratiquement complètement éliminée de nos régions à cette époque et que, par conséquent, l'existence même de la léproserie était mise en question. En 1608, les échevins de Gand formèrent le plan de destiner à une fonction plus utile les nombreuses propriétés de l'hôpital auquel la population avait donné le nom de « *Rijke Gasthuis*. » Ils présentèrent aux archiducs l'intérêt qu'il y aurait à utiliser les bâtiments et les biens de la léproserie pour la fondation d'une école des pauvres, comme cela se fit à Bruges pour l'école des bogards. Les religieuses restantes pourraient terminer leurs jours dans la maison (3). Les sœurs s'opposèrent fermement à ce projet; néanmoins, les échevins de la *keure* décidèrent, officiellement le 12 septembre 1611, de créer l'école des pauvres avec les biens de la Léproserie. Le 24 septembre 1611 déjà, les archiducs approuvaient cette décision et l'évêque, Charles Maes, se ralliait à leur résolution (4). Les religieuses ne voulaient en aucune façon entendre parler de suppression. Elles protestèrent énergiquement auprès de l'évêque, désignèrent un juriste et intentèrent un procès (5) devant le

(1) En ce qui concerne la fondation et l'histoire ancienne de cette institution, on verra A. VERHULST, *Twee oorkonden van Filips van den Elzas voor het Leprosenhuis, bevattende nieuwe gegevens betreffende de geschiedenis van Gent in de 12<sup>e</sup> eeuw*, dans *Handelingen van de Maatschappij voor Geschiedenis en Oudheidkunde te Gent*, nouvelle série, XIII, 3-19, Gand, 1939. — Chr. DE CONINCK et W. BLOCKMANS, *Geschiedenis van de Gentse Leprosorie « Het Rijke Gasthuis » vanaf de stichting (ca. 1146) tot omstreeks 1870*, dans *Annalen van de Belgische Vereniging voor Hospitaal Geschiedenis*, V, Bruxelles, 1967.

(2) ARCHIVES DE LA VILLE DE GAND, *Religieuze en caritatieve instellingen*, LXXXIV, *Rijke Gasthuis*, n° 7, f° 193v°-194v°, registre intitulé *Domus Leprosorum Regula*, sentence du Conseil de Flandre, 20 juillet 1604. — A.É. GAND, *Bisdom Gent*, B. 1614, témoignage d'Arent Werniers, le 25 janvier 1612. — Déjà en 1588-1589, la plupart des religieux étaient partis à Anvers : A.V. GAND, *Rijke Gasthuis*, n° 1.

(3) « On pourroit appliquer le reste de ladite maison à quelque usaige pieux approchant l'intention des fondateurs » : A.É. GAND, *Rijke Gasthuis*, n° 1.

(4) On verra A.V. GAND, série 93, n° 14, *Achtsten Zwartten Bouch*, f° 176-178. — A.É. GAND, *Bisdom Gent*, B. 4571. — L'évêque fit toutefois la proposition de consacrer la moitié des biens à l'érection d'une école de pauvres, l'autre moitié au séminaire épiscopal. Nicolas de Montmorency aurait aussi voulu faire profiter les jésuites de ce partage. Selon son plan, les revenus auraient été partagés entre l'hôpital (3.000 florins), l'école des pauvres (3.000 florins), le séminaire, (1.500 florins), et les jésuites de Gand (1.500 florins). — Voir la *Supplique adressée au secrétaire Prats par Nicolas de Montmorency, au sujet du partage des revenus du Rijke-Gasthuys, à Gand (14 octobre 1611)*, dans *Analectes pour servir à l'histoire ecclésiastique de la Belgique*, VIII, 276, Bruxelles, 1871.

(5) A.V. GAND, *Rijke Gasthuis*, n° 7, f° 198. — Les pièces de procédure se trouvent dans A.É. GAND, *Rijke Gasthuis* n° 177.



Conseil de Flandre. Avec succès semble-t-il, puisque ce n'est qu'en 1623 que le procès fut remis à l'ordre du jour du même Conseil.

Après consultation de l'évêque de Gand, Antoine Triest, et du Conseil de Flandre, en 1622, la gouvernante, Isabelle, et le gouvernement de Bruxelles prirent, le 4 mai 1623, un certain nombre de résolutions en vue de l'érection de l'école des pauvres gantois (1). La chapelle, les bâtiments, les dépendances et la moitié des biens de la Léproserie furent accordés aux religieuses. Ces dernières ne seraient dorénavant plus sous la tutelle des échevins. Le magistrat de la ville, d'autre part, recevait l'entière disposition de l'autre moitié des biens pour l'érection de l'école des pauvres, à cette réserve près que, au cas où la lèpre ferait à nouveau son apparition, cet établissement reviendrait à son but primitif : la lutte contre la lèpre et les soins à donner aux lépreux. C'est pour cette raison que les religieuses devaient conserver l'hôpital dans son aspect primitif et que, surtout, elles restaient, comme auparavant, chargées de l'examen et des soins à donner à d'éventuels lépreux.

Une fois encore, les religieuses du Rijke Gasthuis ne voulurent pas se soumettre à cette décision. Elles cherchèrent l'appui du Saint-Siège qui sembla être favorable à la décision des échevins, puisque les revenus de l'hôpital étaient suffisants pour qu'on puisse en soustraire la moitié afin de les consacrer à la création d'une école des pauvres (2). Le nonce engagea une correspondance avec le président du Conseil Privé qui lui expliqua (3) le contenu et les intentions de la décision du 4 mai 1623. Les modalités du partage des biens suscitèrent de sérieux différends entre les religieuses et le magistrat de la ville durant de nombreuses années (4).

Le 8 octobre 1626, les représentants des religieuses et ceux des échevins de Gand conclurent un accord relatif au partage des biens (5). Ces derniers furent partagés en deux lots égaux estimés par des priseurs jurés. Le partage eut lieu le 29 décembre 1626, sous le contrôle des membres du Conseil de Flandre (6).

Dans l'arrêté gouvernemental du 4 mai 1623, il était aussi spécifié que les religieuses devaient choisir un Ordre ou une Congrégation et que celles qui ne désireraient pas entrer dans cet Ordre recevraient une pension annuelle de deux cents florins et pourraient demeurer gratuitement dans la maison (7).

(1) On verra l'original du décret du 4 mai 1623 dans A.V. GAND, *Charters*, n° 1704. — On en trouvera des copies dans A.V. GAND, *Rijke Gasthuis*, 4, 7, f° 201-201v°. — A.V. GAND, série 93, n° 47, registre yy, f° 157-158. — A.É. GAND, *Bisdom Gent*, B. 4571. — Édition dans F. DE POTTER, *Second Cartulaire de Gand*, pp. 281-282, Gand, s.d.

(2) Lettre du cardinal Francesco Barberini au nonce Guidi di Bagno, le 4 novembre 1623 : B. DE MEESTER, *Correspondance du nonce Giovanni-Francesco Guidi di Bagno (1621-1627)*, dans *Analecta Vaticano-Belgica*, 2<sup>e</sup> série, *Nonciature de Flandre*, V, I, 375, Bruxelles-Rome, 1938.

(3) B. DE MEESTER, *Correspondance du nonce Giovanni-Francesco Guidi di Bagno (1621-1627)*, dans *Analecta Vaticano-Belgica*, 2<sup>e</sup> série, *Nonciature de Flandre*, V, I, 386-387.

(4) A.V. GAND, *Rijke Gasthuis*, 6. — A.É. GAND, *Bisdom Gent*, B. 4571. — B. DE MEESTER, *Correspondance du nonce...*, dans *Analecta Vaticano-Belgica*, 2<sup>e</sup> série, *Nonciature de Flandre*, V, I, 417 (15 janvier 1624), 418-419 (20 janvier 1624) ; II, 673 (22 octobre 1625). — A.V. GAND, *Rijke Gasthuis*, 4, 4 mai 1628-8 octobre 1626.

(5) En exécution des décisions du 4 mai 1623, tous les biens meubles et immeubles, à l'exception de « *huysinghen staende op ende in het circuyt ende mueren van't voorseyde godshuys* », devaient être partagés en deux parts égales.

Il est expressément indiqué que : « *de goederen die ende voornaemde herren schepenen ten deele sullen vallen, sullen blijfven geaffecteert ende subiect de helft vande schulden en lasten...*, *boven den last ende haudenisse vande Lazarissche mensschen, so wannear in't voorseyde godshuys enige zullen ontfanghen worden* ». Les religieuses exigèrent en fait de recevoir pour chaque lépreux dont elles devaient s'occuper la somme annuelle de 33 livres 6 sch. 8 gros, plus un montant forfaitaire de 16 livres de gros pour le personnel de service de l'hôpital. — Projet de partage dans : A.V. GAND, *Rijke Gasthuis*, 1 et 4.

(6) Le rapport du partage fait devant le Conseil de Flandre se trouve dans A.É. GAND, *Rijke Gasthuis*, 29. — ARCHIVES DE L'ÉVÊCHÉ DE GAND, *Acta episcopalia*, 1622-1632, f° 127 et 127v°. — Les échevins choisirent le lot B et le lot A fut attribué aux religieuses. — On trouvera la spécification de chacun des lots dans A.V. GAND, *Rijke Gasthuis*, 8. — Un dossier complet relatif au partage est conservé aux A.V. GAND, *Rijke Gasthuis*, 8.

(7) A.É. GAND, *Bisdom Gent*, B. 4752, 4 mai 1623.

Le problème du choix d'un Ordre pour les sœurs avait retenu l'attention de l'évêque durant dix ans. En 1613 déjà, les religieuses avaient exprimé le désir de rentrer dans ou d'appartenir à l'Ordre de Prémontré et de se mettre sous l'autorité de l'abbé du Parc à Héverlée (1), vicaire-général de l'Ordre (2). L'évêque s'y était opposé parce qu'il y voyait une tentative des sœurs de se soustraire à son autorité et à sa juridiction (3). Tout cela resta lettre morte (4). Sous la pression de la gouvernante Isabelle, l'évêque de Gand, Antoine Triest, fit, à partir d'août 1623, une nouvelle enquête sur le problème de la Congrégation. La « meesterigghe » et un certain nombre de religieuses se déclarèrent prêtes à accepter la règle de saint Benoît et de suivre les statuts de l'abbaye de Bourbourg (5). L'évêque accepta qu'elles se soumettent à l'autorité d'un bénédictin, mais la plupart des religieuses préféraient rester sous sa juridiction. Triest en tira ses conclusions et, au cours de l'année 1624, établit des statuts; les querelles recommencèrent. Les religieuses s'étaient tellement opposées aux statuts proposés et s'étaient montrées si capricieuses durant les tractations que l'évêque excédé déclara : *maintenant j'apercoy bien qu'elles ne chercent aultre chose que de conformer leur vie selon leur propre volonté et jugement et elles montrent se vouloir exempler de ma subiection et moy très volontiers les en exempleray* (6). Finalement, l'évêque refusa de prendre encore les sœurs sous sa protection et leur donna l'ordre, le 17 septembre 1624, de se choisir, dans les six semaines, comme supérieur un prélat de l'Ordre bénédictin (7). L'archevêque approuva cette position et proposa l'abbé de Saint-Pierre à Gand (8). Ce dernier refusa cependant. L'abbé d'Éname (9) s'y sentait disposé (10), mais il appartenait à un autre évêché et convenait donc moins bien.

A la demande du nonce, l'évêque s'évertua, au cours de l'année 1625, à relancer cette affaire (11). Après une correspondance volumineuse, le président du Conseil Privé demanda, le 26 mai 1626, à l'évêque, Antoine Triest, de bien vouloir prendre les religieuses sous sa protection et de s'assurer que les statuts du couvent de Forest (12) seraient acceptés par celles-ci ;

(1) Prov. de Brabant, cant. de Louvain.

(2) A.V. GAND, *Rijke Gasthuis*, 1 : lettre des archiducs aux échevins de Gand pour demande d'avis : 28 septembre 1613 ; *idem* : 30 octobre 1613 et 2 juin 1614.

(3) A.É. GAND, *Bisdome Gent*, B. 4571 : lettre de l'évêque François van der Burch au gouvernement, 19 octobre 1613.

(4) C'est ainsi que Jeanne van der Sare fut installée le 6 mars 1619 par les échevins comme nouvelle supérieure en fonction des règles anciennes : A.V. GAND, *Rijke Gasthuis*, 4, lettre de nomination. Les échevins s'appuyèrent sur le fait que l'hôpital : « *als wesende eens fondacie deser stede, met alle syne temporelle goedynghen allyts ghestaen heeft onder de protezie, superintendentie ende rogierynghe der voorseide stede* ». — Voir A.V. GAND, *Rijke Gasthuis*, 7, f<sup>os</sup> 198<sup>vo</sup>-199. — A.É. GAND, *Bisdome Gent*, B. 4610, 6 mars 1619.

(5) Bourbourg, France, dép. Nord, arr. Dunkerque.

(6) A.É. GAND, *Bisdome Gent*, B. 4572 : rapport de Jérôme Kerkhove, prieur des augustins et confesseur des religieuses qui était chargé de la conduite des tractations, 14-15 août 1624.

(7) On verra le rapport complet de l'évêque au sujet des négociations, entre le 17 septembre et le 17 décembre 1624, dans ARCH. ÉV. À GAND, *Acta episcopalia*, 1622-1632, 92-94. — A.É. GAND, *Bisdome Gent*, B. 4571. — Le rapport fait mention d'amers reproches envers les religieuses inconstantes ; reproches dans le genre de : « *dat meer de sinnelijcheit als redene plaats en heeft dan opracht religioens leven* » ou encore « *bemercht hebbende uyt allen heurlieden handel de quaede dispositie die sij tot sulcx hadden...* ».

(8) A.É. GAND, *Bisdome Gent*, B. 4571, lettre de l'archevêque du 20 décembre 1624.

(9) Éname, prov. de Flandre orientale, canton d'Audenarde.

(10) Demande des religieuses du 28 janvier 1625, et suite favorable, à cette demande, donnée par l'abbé d'Éname, dans A.V. GAND, *Rijke Gasthuis*, 6, liasse 2.

(11) Il rédigea des statuts dans lesquels il tenait compte des plaintes des religieuses en ce qui concerne la clôture. Il semble cependant avoir plus tard amendé son texte : B. DE MËNSTER, *Correspondance du nonce...*, dans *Analecta Vaticano-Belgica*, 2<sup>e</sup> série, *Nonciature de Flandre*, V, II, 642 : lettre de l'évêque au nonce en date du 25 mai 1625 ; on verra aussi II, 642, note 1, le document du 25 janvier 1626. — A.V. GAND, *Rijke Gasthuis*, 1, copie de la lettre de la supérieure à la gouvernante, mai 1625.

(12) Forest, prov. de Brabant, cant. de Bruxelles.

toutefois sans clôture. L'évêque répondit amèrement : *j'ay appris par une continuelle expérience que le régiment des âmes est un mestier fort difficile, principalement des femmes religieuses*. Il entreprit néanmoins la tâche, à la condition toutefois que deux religieuses du couvent de Forest seraient déplacées : *pour les enduire peu à peu au devoir des bonnes et saintes religieuses* (1). Lorsque, le 26 juin, le Chapitre du couvent de Gand fit officiellement part à l'évêque que les religieuses se soumettraient à son autorité et à sa juridiction et qu'elles accepteraient la règle de saint Benoît, Triest accepta cette décision et déclara qu'il se montrerait un père bienveillant à la condition que les religieuses soient des filles obéissantes (2).

Le 24 septembre 1626, les religieuses acceptèrent solennellement en présence de l'évêque la règle de saint Benoît (3). En exécution des décisions de l'acte du 4 mai 1623, un certain nombre de religieuses quittèrent la Communauté et reçurent une pension annuelle de deux cents florins (4).

Au début de l'année 1628, Constance Croeser, religieuse à l'abbaye bénédictine de Kortenberg (5), arriva à Gand en tant que prieure pour enseigner aux religieuses du *Rijke Gasthuis*, la règle de saint Benoît et les familiariser avec : *l'observantie vande ceremoniën, reguliere discipline ende doen vanden goddelicken dienst* (6). Le 2 avril 1628, la supérieure de la léproserie, Jeanne van der Sare, jura serment de fidélité à l'Église et de soumission à l'évêque et fit profession de moniale de l'Ordre de saint Benoît (7). Le pape Urbain VIII, par sa bulle du 15 mai 1630, transforma l'ancienne Communauté de la léproserie en une abbaye bénédictine qui reçut le nom de *Monasterium monialium ordinis Sancti Benedicti sub invocatione Beatae Mariae*. Aux côtés de l'abbesse qui recevait sa charge pour sa vie durant, l'abbaye devait compter au moins douze religieuses de chœur. Après une année de probation, les religieuses devaient faire profession, elles étaient soumises à la clôture et placées sous l'autorité et la responsabilité de l'évêque de Gand (8). Le 17 septembre 1630, Philippe IV approuvait la fondation. L'abbesse devait faire enregistrer la bulle, tout en tenant compte des droits préférentiels du roi en ce qui concernait la nomination de la supérieure (9).

De 1630 à 1796, époque de la suppression, neuf abbesses se succédèrent à la tête de l'abbaye.

\* \* \*

**JEANNE VAN DER SARE** (Joanna) naquit en 1570, elle était la fille d'Andries van der Sare. En 1590, elle fit profession dans la Communauté religieuse de la léproserie où elle

(1) ARCH. ÉV. À GAND, *Acta episcopalia*, 1622-1632, f° 116v°, 26 juin 1626.

(2) ARCH. ÉV. À GAND, *Acta episcopalia*, 1622-1632, f° 116v°. — La gouvernante et le Conseil Privé acceptèrent cette résolution, mais préférèrent envoyer à Gand deux religieuses de l'abbaye de Kortenberg plutôt que celles de Forest. — Lettre de la gouvernante à l'évêque en date du 14 juillet 1626 et lettre de la gouvernante à la supérieure de Kortenberg, le 20 juillet 1626, dans A. ÉVÊCHÉ À GAND, *Acta episcopalia*, 1622-1632, f° 116v°.

(3) A.É. GAND, *Bisdome Gent*, B. 4571, 24 septembre 1626.

(4) C'est-à-dire : Adriane Paermentier, Anna Cotrel, Maria Cools, Isabeau de Walssche et Anna van den Hende. Les deux premières furent la cause d'un beau remue-ménage, car elles ne parvenaient à se décider si oui ou non elles quitteraient le couvent. — A.É. GAND, *Bisdome Gent*, *Acta episcopalia*, 1622-1632, f° 29. — A.É. GAND, *Rijke Gasthuis*, n° 59, comptes de 1626-1629, f°s 66-67v°. — A.V. GAND, *Rijke Gasthuis*, n° 1. — A.É. GAND, *Bisdome Gent*, B. 4608, demandes d'Anna Cotrel pour obtenir une augmentation de sa pension jusqu'à quatre cents florins, 1628 et 10 mars 1631.

(5) Kortenberg, prov. de Brabant, cant. de Louvain.

(6) ARCH. ÉV. À GAND, *Acta episcopalia*, 1632-1635, f°s 4 et 6. — Une autre religieuse de Kortenberg l'accompagnait : Barbara van Craesbeke.

(7) A.É. GAND, *Bisdome Gent*, B. 4609, 2 avril 1628.

(8) On verra la bulle dans A.É. GAND, *Oorkonden van het Rijke Gasthuis*. — En ce qui concerne la période de la fondation de l'abbaye, on verra un dossier dans A.É. GAND, *Bisdome Gent*, B. 4572.

(9) On en verra la copie dans A. ÉVÊCHÉ À GAND, *Acta episcopalia*, 1622-1632, f°s 227v°-228, Philippe IV au Conseil de Flandre.

fut désignée comme supérieure (1), le 6 mars 1619. Elle fit profession dans l'Ordre de saint Benoît (2), le 2 avril 1628. Elle prêta serment de fidélité (3) au pape, le 13 octobre 1630.

La vie dans la nouvelle abbaye bénédictine s'organisa complètement après que, le 28 janvier 1631, les statuts eussent été approuvés par l'évêque Antoine Triest (4). A ce moment, il y avait déjà dix religieuses de chœur qui avaient fait profession (5). On voit par le rapport de la visite épiscopale (6) du 31 mars 1631 que l'office de nuit avait lieu à minuit les dimanches et jours de fête, à quatre heures du matin les autres jours. On célébrait chaque jour deux messes de fondation dans l'église de l'abbaye, ainsi qu'une messe du Saint-Sacrement le jeudi et une messe de la Passion le vendredi. Les religieuses se confessaient et communiaient deux fois par semaine. A côté du chapelain (7) et du confesseur attaché à la Communauté (8), un augustin remplissait le rôle de confesseur extraordinaire tout comme avant la fondation de l'abbaye. Il était strictement observé que les nouvelles religieuses apportassent lors de leur profession une dot largement suffisante. En vertu des décisions du 4 mai 1623, la Communauté restait disponible pour les soins à assurer aux lépreux (9). L'abbesse insista très fort sur ce point de telle sorte que, et voulait-on voir ultérieurement le nombre des religieuses augmenter, on fut forcé de procéder à de nouvelles constructions.

Un point de friction subsistait néanmoins : le séjour de la religieuse originaire de Kortenberg, Constance Croeser, comme prieure du couvent de Gand, mais non soumise à l'autorité de l'abbesse (10). A la demande de l'évêque Triest, Constance Croeser et sa consœur furent renvoyées, en 1638, par l'archevêque dans leur couvent d'origine (11), ce qui mit fin aux difficultés.

Le nombre de religieuses de chœur augmenta régulièrement et passa de dix en 1631 à quatorze en 1637 et à seize en 1651. Lors de ses visites, l'évêque entendait à chaque fois des plaintes sur le fait que l'abbesse s'intéressait beaucoup moins à la vie spirituelle de la Communauté qu'aux biens temporels et à l'administration des propriétés (12). En effet, Jeanne van der Sare attachait un intérêt particulier à procurer des revenus réguliers à son abbaye. Il y avait,

(1) Voir note 4, p. 183.

(2) Voir note 7, page 184.

(3) A.É. GAND, *Oorkonden van het Rijke Gasthuis*, 13 septembre 1630.

(4) ARCH. ÉV. À GAND, *Acta episcopalia*, 1622-1632, f° 238.

(5) On verra les professions, signées, de pauvreté, d'obéissance à la règle et de soumission à l'autorité de l'abbesse dans A.É. GAND, *Bisdom Gent*, B. 4567, 1628-1735.

(6) A.É. GAND, *Bisdom Gent*, B. 4574.

(7) On connaît, pour le XVII<sup>e</sup> siècle, les noms de Pierre van Damme (1625-14 août 1642), Gilles van Bracle (van Braeckekele) (1642-1664), Jean Geeraerts (1664-1674), Balthasar Cnoop (1674-23 décembre 1685), Van der Vijncke (1686-1712).

(8) Philippe Matthias, chanoine de Saint-Bavon (1629-1664). La place resta vacante jusqu'en 1698 époque à laquelle Patrice Evrard, chanoine de Saint-Pharaïlde, fut installé. Il remplit cette fonction jusqu'à sa mort survenue le 15 mars 1735.

(9) On verra les pièces relatives aux soins aux lépreux au cours du XVII<sup>e</sup> siècle dans A.É. GAND, *Bisdom Gent*, B. 4575.

(10) Depuis l'arrivée de Constance Croeser, en 1628, ses relations avec la supérieure furent mauvaises, à tel point que l'évêque dut demander au roi d'intervenir : A.É. GAND, *Bisdom Gent*, B. 4608, lettre de l'évêque au roi, 6 mars 1628 ; B. 4571, 1<sup>er</sup> mai 1628, ordre de l'Infante Isabelle au couvent gantois d'accepter les deux religieuses de Kortenberg comme prieure et sous-prieure de la Communauté ; et B. 4571, 26 mai 1628, soumission de Jeanne van der Sare à cet ordre.

(11) A.É. GAND, *Bisdom Gent*, B. 4608, témoignage de l'évêque Triest, 22 avril 1632. — ARCH. ÉV. À GAND, *Acta episcopalia*, 1632-1645, f° 6v°. — A.É. GAND, *Rijke Gasthuis*, n° 61, compte de 1632-1633, f° 76v°-77. — L'autre religieuse, Barabara van Craesbeke, ne partit pour Bruxelles qu'en 1637. Elle revint cependant à Gand sans autorisation et ne quitta la ville qu'après un ordre formel de l'évêque : ARCH. ÉV. À GAND, *Acta episcopalia*, 1632-1645, f° 4.

(12) A.É. GAND, *Bisdom Gent*, B. 4574, visites des 31 mars 1631, 7 octobre 1637, 3 juin 1641, 20 janvier 1649, 10 octobre 1651.

en premier lieu, les biens immeubles qui avaient été attribués à l'abbaye lors du partage (1). L'ancien droit de cueillette faisait partie de ces revenus; droit que la léproserie pouvait percevoir (2) sur une certaine partie de tous les grains et de toutes les semences qui étaient vendus à Gand. Après le partage des biens de l'ancienne léproserie, la moitié des revenus revint à l'abbaye, l'autre moitié à l'école des pauvres. Chaque année, ce droit était affermé de commun accord par l'abbesse et les gouverneurs de l'école des pauvres au plus offrant (3). De même, le droit d'étalonnage, hérité du passé, consistait à percevoir une redevance lorsqu'on étalonnait les mesures des grains, et des céréales. L'abbesse reçut, le 13 novembre 1643, confirmation de ce droit du magistrat de la ville. L'étalonnage se faisait toujours à l'abbaye même (4). Une dernière source importante de revenus étaient les dots que chaque religieuse apportait lors de son entrée au couvent. Ces dots se montaient habituellement à deux mille florins.

La supérieure de l'hôpital, qui précéda Jeanne van der Sare, avait commencé, en 1617, la restauration des bâtiments détruits (5). La première abbesse fit cependant de grands plans pour reconstruire une bonne partie du couvent et ultérieurement l'agrandir. Elle donna à Pierre Plumioen (6), maître tailleur de pierres renommé, la mission de relever le plan du couvent d'alors et de dresser les plans d'une toute nouvelle construction (7). La première phase de ce travail de construction fut réalisée entre 1626 et 1629 sous la direction du maçon Jacques Pierssins et de Pierre Plumioen (8). En 1630-1631 des sommes importantes furent consacrées à la restauration de l'église (9); en 1636-1637 les travaux de construction furent poursuivis (10). L'année 1652 vit le début d'une nouvelle phase des constructions. Pour les financer, l'abbaye fit un emprunt de 1682 livres de gros (11). Les travaux furent placés sous la direction du maître-

(1) L'abbaye possédait des maisons, des terres et des rentes à Gand, Absdale, Assenede, Axel, Bassevelde, Bellem, Bentille, Beostenblij, Berlare, Boekhout, Bruges, Cockhuytspolder, Daknam, Desseldonk, Deurle, Tronchiennes, Eeklo, Eke, Elsegem, Ertvelde, Gavere, Hulst, Kaprijke, Kluzen, Laarne, Landegem, Lembeke, Lokeren, Maldegem, Mariakerke, Meisen, Michelsbeke, Nazareth, Nevele, Oordegem, Olsene, Sint-Laureins, Sint-Maria-Oudenhove, Sint-Pauwelspolder, Sleidinge, Tamise, Ursel, Vinkt, Vosselare, Vremdijk, Westdorpe, Wondelgem, Zaamslag, Zaffelare, Zelzate, Zomergem, Zuiddorpe, Zwijnaarde : A.V. GAND, *Rijke Gasthuis*, n° 10. Pour les titres de propriété, comptes et contrats, on verra A.É. GAND, *Rijke Gasthuis*.

(2) Originellement : *ung droict, qu'on appelle en Thiois het lepelrecht, qui est une grande cuillière de chacun sacq des grains qui se vendent en notre dicte ville*. — Plus tard, la quantité précise par sorte de grains ou de semences fut établie : A.É. GAND, *Bisdom, Gent*, B. 4608, document 1588.

(3) Alors que dans la première moitié du XVII<sup>e</sup> siècle, le revenu annuel de ce droit se montait encore à 750-850 livres de gros, il tomba à la fin du siècle à environ 400 à 560 livres de gros : A.V. GAND, *Rijke Gasthuis*, n° 1.

(4) A.É. GAND, *Rijke Gasthuis*, n° 131, copies des avis relatifs au droit d'étalonnage.

(5) Elle reçut du magistrat une subvention de 238 livres de gros pour le *upmaecken van haer ghecrufeneerde herche ende clooster*, voir A.V. GAND, *Rijke Gasthuis*, n° 1, 17 juillet 1617.

(6) Fils de Liévin avec qui il avait, entre autres, collaboré à la construction de la partie Renaissance de l'Hôtel de Ville. On verra V. VANDER HAEGHEN, s.v. *Plumion (Litvin)*, dans *Biographie nationale de Belgique*, XVII, col. 831-834, Bruxelles, 1903.

(7) *Item an Meester Pieter Plumioen de somme van vier ponden grooten, over het meten van desen clooster en het maechen van en modelle* : A.É. GAND, *Rijke Gasthuis*, n° 59, comptes de 1626-1629, f° 81v°.

(8) A.É. GAND, *Rijke Gasthuis*, n° 59, f°s 107v°-111.

(9) A.É. GAND, *Rijke Gasthuis*, n° 60, comptes de 1629-1631, f°s 70v°, 72v°, 87.

(10) Les comptes de 1634-1637 sont perdus. Par une lettre de l'abbesse, en date du 18 mars 1636, adressée au collègue des échevins, nous apprenons que l'abbaye avait alors acheté 46.000 briques et que on *daghelicx is werkende an haer clooster ende daertoe is employerende veel duysenden coraalsteen* : A.V. GAND, *Rijke Gasthuis*, n° 6, demande pour l'élargissement du *pont-of sticgelt* pour la livraison des briques. — Dans le cloître, on remarquera la date « 1637 » inscrite sur la voûte dans le coin opposé à l'entrée de la maison de l'abbesse. Là où on peut voir sur le plan de Gand de Jacob Hoorenbaut de 1616 une grande construction et deux petites ailes, le plan de Hondius et Sanderus de 1641 montre déjà deux ailes complètes avec rez-de-chaussée, étage et étage mansardé. Nous pensons donc pouvoir affirmer que les deux ailes et le cloître furent construits entre 1626 et 1637.

(11) A.É. GAND, *Rijke Gasthuis*, n° 67, comptes de 1650-1652, f°s 90v°-94v°, dépenses : *rachende de nieuwe weercken*

maçon Joos Pierssins et du maître-charpentier Jan van Wijchuijse. Le coût total des constructions entreprises en 1652 ne se monta à pas moins de 3150 livres de gros, ce qui nous donne une idée de l'ampleur des travaux entrepris.

Entre deux phases de construction, l'abbaye engagea un long procès contre un couvent voisin. En 1642, les bénédictines vendirent aux carmélites déchaussées ou thérésiennes (1) un terrain situé au coin de la Holstraat et de l'actuelle Theresianenstraat. Les carmélites y construisirent un couvent. Lorsqu'en 1644 l'église des thérésiennes approchait de la fin de sa construction, les bénédictines se plaignirent que, contrairement aux termes du contrat d'achat (2), ce bâtiment avait des fenêtres qui donnaient sur les bâtiments de l'abbaye (3).

Jeanne van der Sare mourut le 9 août 1654 à l'âge de quatre-vingt-quatre ans. Le sculpteur Jacques Cockx lui sculpta un tombeau de marbre blanc (4).

**GERTRUDE VAN DEN BOSSCHE** naquit à Gand en 1588, fille de Bauduin van den Bossche. En 1607, elle fit profession dans la Communauté religieuse de la Léproserie (5) et, le 18 juin 1628, comme bénédictine (6). Elle devint prieure en 1633.

Sur ordre du roi qui possédait toujours le droit de nomination, l'évêque de Gand, Antoine Triest, et le président du Conseil de Flandre, Jean-Baptiste della Faille, se rendirent à l'abbaye, le 21 septembre 1654, pour y recueillir les voix des religieuses (7). Puisque la majorité des voix était allée à Gertrude van den Bossche, le roi la désigna comme abbesse. Le 22 novembre 1654, après avoir prononcé ses vœux d'obédience à l'église catholique romaine et à l'évêque, elle fut consacrée abbesse par Triest et reçut les attributs de sa charge (8).

Le nombre des religieuses ayant fait profession qui s'élevait à dix en 1631 et à quatorze en 1637, monta à dix-huit sous le règne de cette abbesse (9).

Le 11 mars 1656, un peu plus d'un an après son ordination, Gertrude van den Bossche mourait.

**ÉLÉONORE DE BIOUL** naquit en 1616 et fit profession (10) en 1636. Éluë par ses consœurs le 23 mars, elle fut consacrée abbesse (11) le 5 mai 1656.

*ghemaecht binnen den voorseiden clooster ten jaere 1652.* — Dans la cour intérieure on trouve la date 1652 inscrite sur le mur de l'aile opposée à la bibliothèque.

(1) A.V. GAND, *Rijke Gasthuis*, n° 5. — A.É. GAND, *Bisdom Gent*, B. 4584, acte de vente du 23 mai 1642.

(2) Cet acte de vente contient entre autre l'interdiction de faire *eenighe voynsteren ofte andere luchtgalen commende ofte ziende opde voorseyde erfven ofte huysinghen vande voorseide abdye.*

(3) Les bénédictines intentèrent un procès devant le Conseil de Flandre. Puisqu'elles voyaient la vie claustrale de leur Communauté menacée, elles exigèrent que les fenêtres de la tour de l'église et celles de l'aile gauche de l'église se trouvant au côté du *Rijke Gasthuis* disparaissent. Les thérésiennes répliquèrent qu'une église devait nécessairement avoir des fenêtres de chaque côté. Elles firent remarquer que celles-ci étaient très haut placées et qu'il était absurde de penser qu'elles *met groote moeyte souden willen brijnghen ende rechten eens swaere leere, ulleenelick, vuyt curieushey om te sien upde erfve vande andere religieusen van ghelijcken sexe.* — A.V. GAND, *Rijke Gasthuis*, n° 6, pièces de procès de 1645. — A.É. GAND, *Raad van Vlaanderen*, n° 11654-11655.

(4) A.É. GAND, *Rijke Gasthuis*, n° 68, comptes de 1655-1656, f° 79v°.

(5) A.V. GAND, *Rijke Gasthuis*, n° 4.

(6) A.É. GAND, *Bisdom Gent*, B. 4567.

(7) Rapport, dans A.É. GAND, *Bisdom Gent*, B. 4609. — ARCH. ÉV. A GAND, *Acta episcopalia*, 1646-1657, f° 331.

(8) A.É. GAND, *Bisdom, Gent*, B. 4609, actes scellés de prestation de serment de fidélité, 22 novembre 1654. — A.ÉVÊCHÉ À GAND, *Acta episcopalia*, 1646-1657, f° 331. — A.É. GAND, *Oorkonden van het Rijke Gasthuis*, actes scellés du 4 et 22 novembre 1654.

(9) A.É. GAND, *Bisdom Gent*, B. 4574 et B. 4606.

(10) A.É. GAND, *Bisdom Gent*, B. 4567.

(11) A.É. GAND, *Bisdom Gent*, lettre du gouverneur Léopold Guillaume à l'évêque, 13 mars 1656 ; rapport de l'élection 23 mars 1656. — A.É. GAND, *Oorkonden van het Rijke Gasthuis*, acte scellé de l'évêque, 15 avril 1657.

Lors de l'élection de Gertrude van den Bossche en 1654, le roi avait fait dépendre son installation de l'attribution de deux pensions tirées des revenus provenant des biens de l'abbaye (1). Le même fait se produisit à la désignation d'Eléonore de Blioul. Afin de mettre fin à cette pratique, l'abbesse adressa une requête au roi où elle se plaignait des lourdes charges matérielles de l'abbaye (2). En raison des guerres continuelles, les revenus avaient très fortement diminués. En outre, l'état de délabrement et de décrépitude des bâtiments du couvent et de la chapelle rendait l'entreprise de grands travaux de restauration plus que nécessaire (3). Cette requête et bien d'autres suppliques encore restèrent cependant sans suite (4).

En dépit des difficultés financières, on entreprit à nouveau sous l'abbatiat d'Eléonore de Blioul d'importants travaux de construction. Comme il apparaît dans un rapport de l'évêque en 1658, une grande partie des nouvelles constructions du couvent se trouvait déjà sous toit, mais il fallait encore commencer la construction de la dernière aile (5) et celle de la demeure de l'abbesse (6). Cette dernière phase fut entreprise, en 1659-1661, sous la direction des maçons Joos Pierssins et Joos Butsele, ainsi que du charpentier Jan van Wijchuijse (7). Lorsqu'en 1665, l'abbesse de Blioul fit placer au-dessus de la grande porte de l'abbaye les armes de cette dernière, les nouveaux bâtiments étaient complètement terminés (8).

En vue de construire une nouvelle église, on emprunta, à partir du début de 1680, de nouveaux capitaux (9). La même année, on entreprit la construction de cette église (10) qui fut terminée le 23 juin 1691. Consacrée à Notre Dame, saint Benoît et sainte Scholastique, elle fut solennellement consacrée par l'évêque Albert de Hornes (11). Ceci mit un point final à la période des grandes constructions sous les abbatiats de Jeanne van der Sare et d'Eléonore de Blioul.

(1) Elles furent accordées par le prince à des filles ou des veuves de personnes méritantes de son entourage. Ainsi, par exemple, en 1654 à Marie de Montoya, fille de Pedro de Montoya, membre du Secrétariat d'État (150 florins) et à Marie de Peramata, fille du capitaine don Sebastien de Peramata (150 florins) : A.É. GAND, *Bisdóm Gent*, B. 4578.

(2) A.É. GAND, *Bisdóm Gent*, B. 4608, requête au prince, juin 1656 ; et B. 4584, nouvelle requête, 18 juillet 1657.

(3) Alors que les comptes de 1623-1625 accusaient encore un solde positif de 1993 livres de gros, les déficits, après la division des biens et surtout à la suite des travaux de construction, étaient montés de 346 livres en 1626-1629 à 687 livres en 1645-1648, à 1937 livres en 1650-1652, à 2576 livres en 1655-1656, à 2850 livres en 1657-1658 : A.É. GAND, *Rijke Gasthuis*, nos 58-69, comptes.

(4) Voir les arrêts relatifs à l'attribution de pensions et de pains d'abbaye par le prince à l'occasion de la nomination d'une nouvelle abbesse aux XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles : A.É. GAND, *Bisdóm Gent*, B. 4578, B. 4580, B. 4581, B. 4584, B. 4608.

(5) Il s'agissait de l'aile dans laquelle se trouvait la clôture. Les vicaires-généraux de l'évêché donnèrent, en 1659, des instructions pour le respect de la clôture durant les travaux de construction : A.É. GAND, *Bisdóm Gent*, B. 4608, année 1659.

(6) A.É. GAND, *Bisdóm Gent*, B. 4584, demande de l'évêque au conseiller Pierssins d'intervenir auprès du Conseil Privé, 1658.

(7) A.É. GAND, *Rijke Gasthuis*, n° 70, comptes de 1659-1660, f° 83-86, dépenses pour les *nieuwe werken ghemaecht binnen de jaeren 1659 ende 1660* : au total 2754 livres de gros ; n° 71, comptes de 1660-1662, *passim*. — Dans un rapport sur la période s'étendant du 22 août 1658 au 9 mars 1661, le maître de police de Gand Justus Billiet mentionne la construction des *panden ende huysinghen van d'abdijs ter Lasarijen, gheseyt het Rijke Gasthuijs* : A.V. GAND, *Polijtijt-Boeck*, I, f° 147<sup>v</sup>.

(8) On en trouvera une illustration, sur une aquarelle de la porte, datant de 1850 : A.V. GAND, *Atlas Goetghebuer*, boîte 37, farde 66.

(9) A.É. GAND, *Bisdóm Gent*, B. 4583, reconnaissances de dettes, créances et autorisation de l'évêque : *tot het opnemen van pennynghen tot het opmaecken ende betaelen van't gone decosticht heeft den bauw vande kerck*, 1683. — On verra ARCH. ÉV. À GAND, *Acta episcopalia*, 1689-1691, f° 59<sup>v</sup>, 1688.

(10) A.V. GAND, série 400, n° 209, *Stadsrekeninghen*, 1680-1681, f° 116 : *betaelt d'Ecrweerde Vrouwe Abdesse van het Clooster vande Lasarije binnen deser stede, de somme van vijftwintich ponden grooten over eenen byleech ter causen van nieuwe te maecken hunne kerche, in plaetse van te verleenen acte van exemptie van de rechten ghestelt opde materialen noodich tot den voornomden bauw die sy was versouchende*, 4 avril 1680. — On verra le compte des dépenses pour la construction de l'église, dans A.É. GAND, *Rijke Gasthuis*, nos 79-83, comptes de 1677-1690, *passim*.

(11) ARCH. ÉV. À GAND, *Acta episcopalia*, 1691-1694, f° 117<sup>v</sup>-12.

Dès 1680, l'évêque obligea l'abbesse, âgée de soixante-quatre ans, à se faire assister dans l'administration de l'abbaye par un conseil de quatre religieuses, choisies dans la Communauté (1). A cette occasion, l'évêque insista sur une stricte observance du vœu de pauvreté et sur un maintien sévère de la clôture (2). En 1689, les statuts furent adaptés par l'évêque Albert de Hornes. On y établit un nouvel horaire pour les divers exercices religieux quotidiens. Il y eut des conditions plus sévères en ce qui concernait l'observance des trois vœux (3).

Éléonore de Blioul mourut le 22 mars 1695.

**ÉLÉONORE DE SMET** naquit en 1645 et fit profession en 1665. Après son élection par les dix-huit religieuses professes de la Communauté, le 8 avril 1695, et sa nomination par le roi le 24 avril, elle fut ordonnée abbesse (4) le 26 juin 1695.

Bien que les religieuses aient jugé favorablement (5) leur abbesse, en 1696, lors de la première visite de l'évêque Philippe Erard van der Noot, le calme semblait avoir été totalement perturbé dans l'abbaye lors de la seconde visite. La plupart des religieuses reprochaient à l'abbesse de gouverner de façon tyrannique, de prêter foi aux ragots, de ne pas accorder la libre approche au confesseur et de ne pas tenir compte des avis du conseil des anciennes (6).

Éléonore de Smet mourut le 16 octobre 1706.

**GERTRUDE VYNCKE** (Vinck) naquit en 1677 et fit profession en 1697. Cette jeune religieuse recueillit, le 1<sup>er</sup> janvier 1707, la majorité des voix de ses consœurs. Après sa nomination, le 11 janvier 1707 par le roi, elle fut ordonnée abbesse lors d'une grand-messe pontificale (7) le 23 janvier suivant.

Après que des bruits alarmants se soient répandus à propos de l'étrange cours des choses dans l'abbaye, l'évêque fit une visite à la Communauté le 5 juin 1771. Il semble que deux moniales fussent devenues folles, l'une d'entre elles après la lecture d'un livre manuscrit sur le mystère de la Sainte Trinité. Une troisième religieuse montrait un zèle suspect à enseigner l'amour de Dieu aux domestiques masculins du couvent (8).

A la suite des guerres continuelles sous Louis XIV, les revenus de l'abbaye s'étaient inéluctablement amoindris à la fin du XVII<sup>e</sup> siècle et au début du XVIII<sup>e</sup>. Les comptes des années 1710 à 1714 furent clôturés avec un déficit (9) de 8038 livres de gros.

Gertrude Vyncke mourut le 6 mars 1720.

(1) Le 17 août 1695, ces quatre conseillères furent remplacées par les cinq sœurs les plus âgées et la prieure : ARCH. ÉV. À GAND, *Acta episcopalia*, 1694-1697, f<sup>os</sup> 90<sup>vo</sup>-91.

(2) ARCH. ÉV. À GAND, *Acta episcopalia*, 1680-1687, f<sup>o</sup> 9, 8 mars 1680.

(3) On verra les statuts dans A.É. GAND, *Bisdom Gent*, B. 4590, B. 4591.

(4) Actes scellés des 24 avril et 26 juin 1695 dans A.É. GAND, *Oorkonden Rijke Gasthuis*.

(5) A.É. GAND, *Bisdom Gent*, B. 4574, visite du 12 mars 1696.

(6) A.É. GAND, *Bisdom Gent*, B. 4574, visite du 14 février 1701. — On remarquera ici la sentence d'annulation dans une lettre adressée à l'évêque par Gertrude Vyncke, qui succéda plus tard à Éléonore de Smet comme abbesse : *Is het niet droeve, Hoochwerdicheyt wij comen uijt de wereldt ende beschuyten ons tusschen vier muren om onsen Heere ende Godt daer te dienen met een gerust herte, ende, classe, daer sijn daegelijck, bij sout dat den oversten en volght gheen vaedt, troebels ende verantwoordten, de pennoentie gaeter geheel vijt, daer is te groete partieliteyt ende uijstokinghe van personen... Hoog werdich heere, daer moet l'onsent ander regime comen, ooft ons clooster moet te niets gaen ; wat wondere, de overste en is noijt by haer kinders, hoe canse dan een waeckende ooghe hebben... — Il semble d'après le rapport de cette visite que, depuis 1699, une confrérie de sainte Barbe avait été fondée dans l'église de l'abbaye, au grand mécontentement d'un certain nombre de religieuses qui estimaient qu'il y avait atteinte à la clôture du couvent.*

(7) A.É. GAND, *Bisdom Gent*, B. 4609 et B. 4610, lettres et rapports, 19 novembre 1706. — 23 janvier 1707. — A.É. GAND, *Oorkonden van het Rijke Gasthuis*, actes scellés, 11 janvier et 23 janvier 1707.

(8) A.É. GAND, *Bisdom Gent*, B. 4574.

(9) A.É. GAND, *Rijke Gasthuis*, n<sup>os</sup> 80-88, comptes de 1681-1684 : le déficit se montait en 1681-1684 à 2.511 livres de gros ; en 1685-1686, à 2.747 livres ; en 1687-1688, à 2.806 livres ; en 1689-1690, à 3.143 livres ; en 1690-1693, à 3.837 livres ; en 1694-1697, à 6.528 livres ; en 1710-1714, à 8.038 livres.



**ANNE THÉRÈSE VAN DER SARE**, née à Lokeren (1) en 1682, professe en 1700, lui succéda. Elle fut élue le 23 mai 1720, nommée par le prince le 22 juin et ordonnée abbesse le 14 août 1720. Elle appartenait à la même famille noble que la première abbesse, Jeanne van der Sare (2).

Dans la liste des membres de la Communauté, établie à l'occasion de son élection, le couvent semble compter, en 1720, vingt-et-une religieuses professes. Treize d'entre elles seulement sont originaires de Gand, deux autres venaient de Grammont, deux d'Ypres, les dernières de Tournai, Lokeren, Doel et Bruxelles (3).

La vie calme de la Communauté ne fut troublée que par l'arrivée, en 1732, d'une jeune novice. L'abbesse lui témoigna tellement d'attention que les religieuses se sentirent privées de leur droit à l'attention et à l'amitié de l'abbesse. Elles demandèrent à l'évêque le renvoi de la novice. Par la même occasion, les relations équivoques entre le confesseur et l'abbesse furent dénoncées (4).

Anne Thérèse van der Sare mourut le 14 juin 1733.

**AGATHE VAN DEN HAUTE** lui succéda. Née en 1691, elle fit profession en 1714 et était supérieure des novices de l'abbaye depuis 1730. Le 28 septembre 1733, elle reçut sa nomination du roi et, le 10 octobre suivant, elle fut installée comme abbesse au nom de l'évêque par l'official de la Cour spirituelle, Liévin van de Sompele (5).

Comme pour beaucoup d'autres couvents, le XVIII<sup>e</sup> siècle fut pour l'abbaye du *Rijke Gasthuis* une période de stagnation et de décadence. Le nombre des religieuses tomba (6) de vingt-et-un, en 1732, à dix-huit, en 1744, et à quinze en 1764. Dans l'unique rapport de visite épiscopale ayant trait à l'abbatiate d'Agathe van den Haute, il est fait mention de mécontentement, de jalousie, de querelle, de rivalité ainsi que d'un manque total d'obéissance à l'abbesse (7).

A partir du milieu du XVIII<sup>e</sup> siècle, les bâtiments du cloître, vieux de cent ans, furent en partie restaurés (8).

Agathe van den Haute mourut le 20 novembre 1762.

**PLACIDA VAN LIERDE** lui succéda; elle était née en 1730, fille d'Olivier, échevin de Ninove (9) et d'Anne Marie van der Linden (10) et avait fait profession en 1747. Lors de son élection du 29 décembre 1762, elle recueillit la majorité des voix de ses consœurs. Bien que l'évêque la considérât comme faible de caractère et inapte à administrer le temporel de

(1) Lokeren, prov. de Flandre Orientale, cant. de Saint-Nicolas.

(2) A.É. GAND, *Oorkonden van het Rijke Gasthuis*, actes scellés, 22 juin et 1<sup>er</sup> septembre 1720. — A.É. GAND, *Bisdome Gent*, B. 4609, rapport de l'évêque. — Anne-Thérèse van der Sare prit aussi les armes de Jeanne : A.V. GAND, P. J. MAES, *Wapenschilden der kloosters van Gent*, 1<sup>o</sup> 242v<sup>o</sup>.

(3) Grammont, prov. de Flandre-orientale, cant. de Grammont; Ypres, prov. de Flandre-occidentale, cant. d'Ypres; Tournai, prov. de Hainaut, cant. de Tournai; Doel, prov. de Flandre-orientale, cant. de Saint-Nicolas.

(4) A.É. GAND, *Bisdome Gent*, B. 4574, visite du 11 août 1732.

(5) Rapport dans A.É. GAND, *Bisdome Gent*, B. 4609. — Acte scellé du roi Charles VI dans A.É. GAND, *Oorkonden van het Rijke Gasthuis*, 28 septembre 1733.

(6) A.É. GAND, *Bisdome Gent*, B. 4609 et B. 4610.

(7) A.É. GAND, *Bisdome Gent*, B. 4574, visite du 23 janvier 1744.

(8) A.É. GAND, *Rijke Gasthuis*, nos 108-111, comptes de 1751-1760. — En août-septembre 1759, la flèche de la tour de l'église fut reconstruite. — On verra A.V. GAND, *Rijke Gasthuis*, n<sup>o</sup> 1, contrat avec le couvreur Pieter de Coninck pour la réparation et le renouvellement des toits du cloître, 1754.

(9) Ninove, prov. de Flandre-orientale, cant. d'Alost.

(10) A.É. GAND, *Bisdome Gent*, B. 4614, document de 1786 par lequel Placida van Lierde démontre qu'elle ne possède pas encore d'armes. — ARCHIVES DES DOMINICAINS DE GAND, *Obituarium Rijke Gasthuis*, au 3 octobre.

l'abbaye, elle fut nommée abbesse, le 29 janvier 1763, par l'impératrice Marie-Thérèse. Elle fut installée dans sa charge le 26 février suivant et ordonnée le 17 avril (1).

C'est probablement en raison de l'avis défavorable de l'évêque, que le gouverneur Charles-Alexandre chargea une religieuse de dresser des comptes particuliers des recettes et dépenses (2).

La nouvelle abbesse n'était pas en état de relever quelque peu le niveau spirituel de la Communauté. L'évêque dut à plusieurs reprises se montrer indulgent pour des manquements aux prescriptions des constitutions. Il autorisa en premier lieu la consommation de viande le mardi et jeudi soir en-dehors de l'avent et du carême. Durant les mois d'été, le costume de laine put être remplacé par un vêtement de lin léger. Dès 1777, pendant les mois d'hiver, l'office des matines put être chanté après complies au lieu de l'être à minuit (3). Cette évolution fut favorisée par le fait qu'il y eut très peu de nouvelles entrées de sorte que la Communauté, déjà fort petite, se composait en partie de sœurs âgées et malades (4). Beaucoup plus dangereux pour l'esprit du couvent fut le rapport sévère que l'évêque Maximilien Antoine van der Noot fit au prince et dans lequel il avait, à juste titre semble-t-il, critiqué la personne de Placida van Lierde. Les relations entre l'abbesse et la Communauté étaient à ce point mauvaises que six mois à peine après l'ordination de l'abbesse, on en arriva pour la première fois à une rupture publique. Les difficultés étaient en grande partie dues au relâchement général, au manque de discipline et de sobriété : opposition contre la frugalité de la nourriture, contre l'interdiction de boire de la bière ou du vin à table, contre le refus de servir de la viande... L'abbesse avait perdu toute autorité. On la considérait rancunière, impitoyable et difficile, et ayant plus de confiance en deux sœurs converses qu'en les religieuses de chœur (5). Un nouveau conflit surgit en 1769 lorsque l'abbesse interdit de se confesser auprès du confesseur extraordinaire de l'abbaye, le jésuite Kindt (6).

Au début du dernier quart du XVIII<sup>e</sup> siècle, on avait l'impression que l'abbaye allait à nouveau connaître des jours meilleurs. Le nombre des religieuses de chœur, y compris l'abbesse, était, en 1780, remonté à dix-neuf tandis qu'on comptait dix sœurs converses (7). On put à nouveau entreprendre des travaux de restauration plus ou moins considérables. En tant qu'abbaye, le Rijke Gasthuis échappa aux mesures rigoureuses de Joseph II contre les couvents.

Lors de l'établissement des Etats Belges-Unis en 1790, l'abbaye intervint pour dix mille florins dans l'emprunt pour la levée des troupes patriotiques (8). Lors de l'occupation de Gand par les troupes françaises sous le commandement du général de la Bourdonnaye, le 12 mars

(1) A.É. GAND, *Bisdom Gent*, B. 4609, rapport de l'installation et acte de prestation du serment de fidélité à l'Église et à l'évêque ; B. 4610, lettre de nomination, 29 janvier 1763. — A.É. GAND, *Oorkonden van het Rijkse Gasthuis*, acte scellé de l'évêque. A l'occasion du décès d'Agathe van den Haute et de l'installation de Placida van Lierde, on rédigea une liste des règles de cérémonies à suivre lors de ces deux événements. Ce remarquable petit registre où même le menu du repas servi à l'occasion de l'ordination est mentionné, est conservé aux ARCHIVES DES DOMINICAINS DE GAND.

(2) A.É. GAND, *Bisdom Gent*, B. 4608 et B. 4610, instructions à l'abbesse, 31 janvier 1763. — A partir de ce moment, des registres particuliers des dépenses furent tenus où l'on mentionnait, jour après jour, les frais : A.É. GAND, *Rijkse Gasthuis*, n° 129, 1763-1782, et n° 130, 1784-1796.

(3) A.É. GAND, *Bisdom Gent*, B. 4614, avis, 1762-1787.

(4) Dans une lettre à l'évêque, datée d'environ 1780, l'abbesse écrivait : *te meer den bequaemen nombre der jehenwordighe religieusen soo cleyn is dat den ordinairen goddelycken dienst niet loffelijck gebeuren en can.* — A.É. GAND, *Bisdom Gent*, B. 4608, s.d.

(5) A.É. GAND, *Bisdom Gent*, B. 4574, visite épiscopale du 23 août 1764.

(6) A.É. GAND, *Bisdom Gent*, B. 4608, 1769.

(7) D. DESTANBERG, *Gent onder Josef II, 1780-1792*, 17, Gand, 1910.

(8) A.É. GAND, *Bisdom Gent*, B. 4614 et B. 4607, 11 mars 1790.

1792, le *Rijke Gasthuis* fut taxé à douze mille florins (1). Pour pouvoir faire face à cette réquisition, l'abbesse se vit forcée de faire fondre une grande partie des ornements d'église en métal précieux. Le 5 février 1793, l'abbaye reçut, pour la première fois, la visite de deux représentants des commissaires nationaux de la République française, qui vinrent dresser un inventaire du mobilier (2).

Ce fut la prieure Agnès Deynoot qui fut la représentante de la Communauté dans les rapports avec l'occupant français. L'abbesse Placida van Lierde mourut le 3 novembre 1792. Le siège abbatial resta vacant pendant plus d'une année.

**THÉRÈSE VAN AUDENAERT** fut installée comme abbesse le 12 novembre 1793 et ordonnée (3) le 24 février 1794. Elle sera la dernière abbesse. Avec la seconde occupation française, dès le 4 juillet 1794, commença la décadence de l'abbaye. Le 30 novembre 1794 et pour la troisième fois en quatre ans, l'abbaye fut contrainte de payer une importante contribution ; elle s'élevait cette fois à quarante mille livres de France, qui furent complètement payées. Lorsque les dix-neuf religieuses de chœur durent une fois encore participer à un emprunt forcé pour chacun de mille livres de France, il leur fut impossible de satisfaire à cette obligation (4).

En exécution de la loi du 15 fructidor an IV (1<sup>er</sup> septembre 1796) relative à la suppression des établissements religieux, des commissaires vinrent, le 19 septembre 1796, faire un nouvel inventaire des biens meubles et interdirent de faire disparaître ou de vendre quoi que ce soit. Le 10 octobre 1796, deux commissaires du Département se présentèrent pour lire à la Communauté, rassemblée dans le réfectoire, la loi sur la suppression. Chaque religieuse de chœur reçut un bon de retraite de dix mille livres de France et chaque converse de mille livres. Dans un délai de vingt jours, après l'attribution de ces bons, les religieuses devaient quitter l'habit monastique et abandonner leur couvent (5). L'église, la sacristie et la tour furent scellées et un gardien fut installé. Les meubles du couvent furent partagés entre les sœurs qui les vendirent au cours du mois d'octobre contre argent comptant. Le 7 novembre 1796, les dix-neuf religieuses de chœur et les onze converses quittèrent leur abbaye (6).

Le 30 pluviôse an 5 (23 janvier 1797), le *Rijke Gasthuis* fut mis en vente publique. Avec deux maisons adjacentes dans la Hoogstraat, une dans la Holstraat et une dans la Akkerstraatje, l'église et le couvent furent vendus en quatre lots. Les différents lots furent achetés par les Sieurs Degrave et Pypaert pour un montant total de 213.600 livres de France (7). Les deux

(1) A.É. GAND, *Bisdóm Gent*, B. 4614 et B. 4607, 5 décembre 1792. — En réalité, l'abbaye ne paya que 7.430 florins.

(2) A.É. GAND, *Bisdóm Gent*, B. 4607, procès-verbal de l'inventaire, 5 février 1793. — On y trouvera aussi une description exacte des biens meubles de l'abbaye. Parmi eux, on trouve huit portraits d'abbesse et une cinquantaine de tableaux, dont « un tableau antique à deux ballans peint par Eykens », (Van Eyck ?), « premier peintre en huile, une de ses plus belles productions ». Il y avait alors à l'abbaye beaucoup plus de tableaux qu'il n'est mentionné dans l'inventaire de Philippe Spruyt (1789-1791) qui n'en relève que deux dans l'église : E. DUVERGER, *Filip Spruyt en zijn inventaris van kunstwerken in openbaar en privaat bezit te Gent*, dans *Gentse Bijdragen tot de Kunstgeschiedenis en de Oudheidkunde*, XIX, 200, Gand, 1961-1966.

(3) La lettre de nomination du prince date du 15 novembre 1793 : A.É. GAND, *Oorkonden van het Rijke Gasthuis*. — On verra aussi A. V. GAND, *Atlas Goetgebuer*, d. 37, f 66.

(4) Pour la période française, la source la plus importante de renseignements se trouve dans une chronique sommaire manuscrite datant d'environ 1810 : *Beschryf van het Rijke Gasthuis*, dans A. V. GAND, *Nota's Van Weruêke*, n° 506. A.É. GAND, *Bisdóm Gent*, B. 4607, B. 4608.

(5) J. LAMBERT, *Inbeslagnams en verkoop van de nationale goederen*, dans *Handelingen van de Maatschappij voor Geschiedenis en Oudheidkunde te Gent*, n<sup>ve</sup>lle série, XIV, 136-137, Gand, 1960.

(6) J. LAMBERT, *Inbeslagnams en verkoop...*, dans *Handelingen... voor Geschiedenis en Oudheidkunde te Gent*, n<sup>ve</sup>lle série, XIV, 138.

(7) Description des lots par le trésorier et procès-verbal de vente dans A.É. GAND, *Département de l'Escaut*, n° 1315, au revers du registre. — Le plan figuratif se trouve dans A.É. GAND, *Kaarten en Plans*, n° 233 (P.G. 149). — Copie dans A. V. GAND, *Atlas Goetgebuer*, d. 37, f° 66.

acheteurs agissaient pour le compte des religieuses qui espéraient toujours pouvoir refonder leur Communauté dans un proche avenir. Elles employèrent à cet effet les bons de retraite qui leur avaient été accordés, et qui correspondaient à la somme de 201.000 livres (1). Comme il ne fut cependant pas question de pouvoir rapidement rassembler à nouveau la Communauté, les acheteurs louèrent, le 18 ventôse an 5 (8 mars 1797), les bâtiments du couvent et la cour intérieure (2). Le 9 mars 1797, sur ordre du Département, tout ce qui se trouvait encore dans l'église et dans la sacristie, fut vendu. Le 15 mars, les cloches furent transportées à l'abbaye de Baudelo et, le 22 septembre, on démolit tous les emblèmes religieux et la croix de la tour fut enlevée. Entretemps, depuis le 17 septembre, l'église était devenue un magasin d'approvisionnement pour la cavalerie.

Le 10 juin 1798, l'abbesse Van Audenaert et quelques religieuses revinrent dans leur ancienne abbaye. Un grand nombre de locaux avaient déjà été loués à des particuliers. Lorsqu'en 1809 les soldats qui avaient été blessés par les Anglais au siège de Flessingue arrivèrent à Gand, le *Rijke Gasthuis* servit d'hôpital. Depuis 1812 une partie des bâtiments avaient été loués à De Paepe-Speelman, qui y installa une filature de coton (3) et l'abbaye fut louée le 11 nov. 1817 par l'abbesse Van Audenaert, au bourgmestre de Gand Philippe de Lens qui à son tour la sous-loua à l'administration communale qui installa, le 1<sup>er</sup> décembre 1817, un ouvroir de charité, connu sous le nom de *Arme Gasthuis*, où l'on pouvait mettre au travail mille à douze cents sans travail et nécessaires (4).

L'abbesse Marie-Thérèse Van Audenaert mourut le 3 juillet 1818. Le 24 août 1824, Jeanne Heyse, ex-religieuse, vendit, au nom des survivantes de l'ancienne Communauté (5) la totalité de l'abbaye au chanoine Pierre Joseph Triest, directeur des Sœurs de Charité (6). Ce dernier loua, à son tour, les bâtiments à l'administration communale qui garda l'ouvroir de charité et qui y fonda des écoles (1828-1831, 1834-1843). Le 17 mai 1845, les dominicains achetèrent le *Rijke Gasthuis* au chanoine De Decker, directeur des Sœurs de Charité (7). Ils n'en prirent possession qu'en 1854 après l'expiration du contrat de location de la Ville. Entretemps, ils avaient déjà fait construire une nouvelle église dans la Holstraat (1850-1854). La vieille chapelle fut vendue et elle fut démolie en 1863. Au-dessus du passage qui se trouve près de cette ancienne église, les dominicains ont fait construire l'actuelle bibliothèque (8).

(1) J. LAMBERT, *Inbeslagname en verkoop...*, dans *Handelingen... voor Geschiedenis en Oudheidkunde te Gent*, nulle série, XIV, 164-165, 167, donne d'autres chiffres.

(2) *Gazette van Gend*, 6 mars 1797, p. 6.

(3) *Wegwyzer der Stad Gend*, 1813, p. 101.

(4) P. CLAEYS, *Mémorial de la Ville de Gand, 1792-1830*, 353-354, Gand, 1902. — J. DECAVELE et R. DE HERDT, *Gent en Willem I (1814-1830)*, 49-50, Gand, 1974.

(5) Il y avait encore sept religieuses de chœur et deux converses. La dernière sœur mourut en 1851 : M. HEINS, *Gand, sa vie et ses institutions*, III, 33, Gand, 1921-1923.

(6) Contrat d'achat aux ARCHIVES DES DOMINICAINS DE GAND.

(7) ARCHIVES DES DOMINICAINS DE GAND.

(8) M. HEINS, *Gand, sa vie et ses institutions*, III, 19. — P. DE PUE, *Een abdij die niet goed gekend is*, dans *Toerisme in Oost-Vlaanderen*, XX, 36-37, Gand, 1973.

# MONASTÈRE DE MOORSEL

Morzella, basilica Sancti Salvatoris in Morzele, basilica Morzelensis, Morzela, coenobium Morzelense, in vico Morzelae sanctimonialium congregatio, in honore dilectae Deo Gudilae virginis, ecclesia Sanctae Gudilae, ecclesia Morzellensis (1), in villa Morzella ... oratorium in honore Sancti Salvatoris dedicatum, basilica Mortzellensis (2), in loco qui dicitur Morsella, coenobium Beatae Dei Genetricis Mariae (3).

**SOURCES :** les seules sources qui nous renseignent sur l'histoire du monastère de Moorsel sont deux *vitae* de saints : celle de sainte Gudule et celle de sainte Berlinde.

L'étude de L. Van der Essen, *Étude critique et littéraire sur les vitae des saints mérovingiens de l'ancienne Belgique*, 296-310, Louvain, Paris, 1907, a déjà établi clairement la valeur respective de ces sources.

Les problèmes que pose la *Vita Sanctae Gudulae* ont été étudiés de manière plus approfondie par R. PODEVYN, *Étude critique sur la Vita Gudulae*, dans *Revue belge de Philologie et d'Histoire*, II, 619-641, Bruxelles, 1923. A ce sujet, on verra encore R. PODEVYN, *Hubert, l'auteur de la Vita Gudulae*, dans *Revue belge de Philologie et d'Histoire*, XV, 492-496, Bruxelles, 1936 et A. D'HAENENS, *Les invasions normandes en Belgique au IX<sup>e</sup> siècle*, 235-236, Louvain, 1967.

A la suite de ces recherches, il est devenu certain que la version la plus ancienne de cette *Vita* remonte aux années 977-988, lors d'une tentative des sœurs de Moorsel pour récupérer leurs biens usurpés (4). Le texte complet de cette version ne nous est pas parvenu. Nous ne le connaissons que de façon fragmentaire par la deuxième version qu'un certain Hubert, probablement un clerc de l'église Saint-Michel à Bruxelles, rédigea à l'occasion de la translation des reliques de la sainte en 1047. Ces reliques furent transférées de l'église Saint-Géry à Saint-Michel, à laquelle s'ajouta dorénavant le patronage de Sainte-Gudule (5).

Une autre trace de l'ancienne version, qui prouve d'ailleurs son ancienneté, nous est parvenue dans les *Gesta Episcoporum Cameracensium*, qui y font allusion à deux reprises et qui nous permettent de mesurer le degré de fidélité avec lequel Hubert a suivi son exemple. Cette ancienne *Vita*, remaniée par un certain Albert, était d'un style barbare (6). Le texte de la version d'Hubert a d'abord été édité dans les *Acta Sanctorum*, Jan. I, 514-523, Anvers, 1643, et, ensuite, par J. Ghesquière et C. Smet, *Acta Sanctorum Belgii*, V, 689-715, Bruxelles, 1789 ; une édition fragmentaire est due à O. Holder-Egger, dans *Monumenta Germaniae historica, Scriptores*, XV, 1, 1200-1203, Hannovre, 1888. Une troisième version se trouve dans Surius, *De probatis sanctorum historiis*, I, 162-171, Cologne, 1570 ; I, 167-176, Cologne, 1576 ; I, 121-126, Cologne, 1618 ; II, 561-572, Turin, 1875. Elle fut reprise par les éditeurs déjà mentionnés (7). Elle forme en partie un abrégé de la *Vita* écrite par Hubert et date des XII<sup>e</sup> ou XIII<sup>e</sup> siècles (8).

(1) Prov. de Flandre-orientale, cant. d'Alost ; évêché de Cambrai jusqu'en 1559 ; ensuite archevêché de Malines, enfin évêché de Gand. — Sur l'histoire de Moorsel, il n'existe pas de documents contemporains : les variantes données ici sont empruntées aux sources narratives, mais sans ordre chronologique. — La première série donne les formes de la *Vita Sanctae Gudulae a Huberto*.

(2) Les formes de la deuxième série sont empruntées à la *Vita altera Sanctae Gudulae*.

(3) Ces dernières variantes se trouvent dans la *Vita Sanctae Berlindis*.

(4) R. PODEVYN, *Étude critique sur la Vita Gudulae*, dans *R.B.P.H.*, II, 625 et 629, Bruxelles, 1923.

(5) R. PODEVYN, *Étude critique...*, dans *R.B.P.H.*, II, 620. — L. VAN DER ESSEN, *Étude critique et littéraire sur les vitae des saints mérovingiens de l'ancienne Belgique*, 297, Louvain, Paris, 1907.

(6) L. VAN DER ESSEN, *Étude critique et littéraire...*, 297.

(7) *AA.SS.*, Jan-I, 524-530, Anvers, 1643. — *AA.SS. Belg.*, V, 716-735, Bruxelles, 1789. — *M.G.H.*, SS., XV, 1203, Hannovre, 1888, (extraits). — Quelques fragments se trouvent dans le *Recueil des historiens des Gaules et de la France*, III, 628-629 ; V, 480-481 ; IX, 149-150 ; XI, 463, Paris, 1741-1767. — A. D'HAENENS, *Les invasions normandes...*, 279-280.

(8) R. PODEVYN, *Étude critique...*, dans *R.B.P.H.*, II, 619.

Quelle est la valeur de cette *Vita* comme source historique ? Elle ne renferme que peu de renseignements sûrs et on constate que l'auteur a voulu apparenter la sainte à la famille carolingienne, plus spécialement à sainte Gertrude (1).

La deuxième *Vita* qui mentionne la Communauté monastique de Moorsel est celle de sainte Berlinde dont l'édition se trouve (2) dans les *Acta Sanctorum*, Febr. I, 378-381, Anvers, 1658 ; dans J. Ghesquière et C. Smet, *Acta Sanctorum Belgii*, V, 264-271, Bruxelles 1789 ; l'édition est reprise par P. Migne, *Patrologia latina*, CXXXIX, col. 1103-1110, Paris, 1853. Une fois de plus, la valeur historique est très limitée en raison même du caractère fort légendaire du texte (3). La *Vita* est adressée à un certain Gérard et écrite par un moine de Lobbes dont seule l'initiale du nom, H., nous est connue. Selon L. Van der Essen, on a voulu l'identifier à tort avec Hériger (4). Le récit fut composé probablement à la fin du XI<sup>e</sup> siècle, alors que la sainte vivait vraisemblablement au VII<sup>e</sup> siècle (5).

Il est clair que l'histoire du passé monastique de Moorsel sera parsemée de points d'interrogations ; les faits certains seront exceptionnels.

**TRAVAUX :** la première notice historique relative au monastère de Moorsel est celle d'A. Wichmans, *Brabantia Mariana*, II, 286, Anvers, 1632. Il fallut attendre toutefois les bollandistes avant qu'une étude sérieuse des sources soit possible (6). Soixante ans plus tard, J. Mabillon se basait sur les renseignements fournis pour la vie de sainte Berlinde pour la notice qu'il consacrait à Moorsel dans ses *Annales Ordinis Sancti Benedicti*, I, 535, Paris, 1703. Se basant sur J. Mabillon, la *Gallia Christiana*, III, 77, Paris, 1725, accorde plus d'attention à la vie de sainte Gudule. Elle est signalée dans C. Van Gestel, *Historia sacra et profana archiepiscopatus Mechliniensis*, II, 184, La Haye, 1725.

J. Ghesquière et C. Smet, *Acta Sanctorum Belgii*, V, 667-689 (sainte Gudule) et V, 258-264 (sainte Berlinde), Bruxelles, 1789, ont encore approfondi les résultats obtenus par les bollandistes.

Au XIX<sup>e</sup> siècle, on constate la parution de quelques ouvrages hagiographiques ou d'histoire locale. On citera tout d'abord J. B. L. (avaut), *De Luister van Meerbeek of leven en wonderdaden der Heilige Maagd Berlendis*, Gand, 1867. D'autres ouvrages sont relatifs à Moorsel. O. Reyntjens, *De gemeente Moorsel bij Aalst en hare geschiedenis*, 23-40, Gand, 1892, s'est occupé de l'histoire de sainte Gudule et du monastère. Il est suivi par F. De Potter et J. Broeckaert, *Geschiedenis van de Gemeenten der Provincie Oost-Vlaanderen*, Ve Reeks, III, *Moorsel*, 11-14, 45, 59-61, Gand, 1900.

Pour les études de base enfin, il faut attendre le XX<sup>e</sup> siècle. Elles sont entreprises par R. Podevyn, *Étude critique sur la Vita Gudulae*, dans *R.B.P.H.*, II, 623-625, 629, 638-640, Bruxelles, 1923. Il a repris les résultats obtenus par l'étude approfondie des différentes versions de la *Vita Sanctae Gudulae*, dans R. Podevyn, *De Heilige Gudula en hare familie*, 25-28, 45-64, 68-71, Alost, 1927, qui reste pour nous le principal ouvrage. Quelques points de critique soulevés par J. Lindermans, *Waren er twee Ham's in 't leven van St. Gudula?*, dans *Eigen Schoon en de Brabander*, XI, 197-201, Merchtem, 1928, ont été rejetés par R. Podevyn, *Waren er twee Ham's in 't leven van St. Gudula? Een wederwoord*, dans *Eigen Schoon en de Brabander*, XI, 260-267, Merchtem, 1928.

Quelques ouvrages généraux seulement se sont intéressés à l'histoire du monastère : U. Berlière, *Monasticon belge*, II, 137-138, Maredsous, 1928, dans le cadre l'abbaye de Chèvremont ; J. Laenen, *Kerkelijk en godsdienstig Brabant*, I, 63, Anvers, 1935 ; L. Van der Essen et R. Van Roosbroeck, *Geschiedenis van Vlaanderen*, I, 166-167, Bruxelles, 1936 ; enfin, E. de Moreau, *Histoire de l'Eglise en Belgique*, I, 199, 237, 253, 319 ; II, 139, 430, Bruxelles, 1945.

Notons, enfin, que les légendes contenues dans les *Vitae* citées sont reprises par A. De Cock et I. Teirlinck, *Brabantsch Sagenboek*, II, 225-231, Gand, 1911.

\* \* \*

(1) L. VAN DER ESSEN, *Étude critique et littéraire...*, 297-298.

(2) A. D'HAENENS, *Les invasions normandes...*, 293.

(3) L. VAN DER ESSEN, *Étude critique et littéraire...*, 309.

(4) L. VAN DER ESSEN, *Étude critique et littéraire...*, 310.

(5) L. VAN DER ESSEN, *Étude critique et littéraire...*, 309-310.

(6) A.A.S.S., *Jan. I*, 524-530 : sainte Gudule. — A.A.S.S., *Febr. I*, 381-384 : sainte Berlinde.

Selon les informations de la *Vita Sanctae Berlindis*, dont la valeur est douteuse, une Communauté monastique de femmes a été fondée (1) à Moorsel à l'époque de Dagobert et de son fils Sigebert, soit vers 629-656. Berline, la fille du comte d'Anvers et de None, entra, peu après 669, dans la maison, dédiée à la Sainte Vierge (2). Le monastère avait vu probablement le jour peu après le milieu du VII<sup>e</sup> siècle, période pendant laquelle les fondations religieuses se multiplièrent (3). Vers 680, la maison fut dévastée, probablement par des Frisons (4). Berline, qui était retournée à Meerbeek, peu avant ces événements, pour l'enterrement de son père, groupa autour d'elle quelques femmes, sans doute des sœurs dispersées à Moorsel (5). Après sa restauration, les ressources du monastère de Moorsel ne suffisaient qu'à l'entretien en pain et en eau de six religieuses (6). La sainte décéda un 3 février (7), vers l'an 700. Entre temps, sainte Gudule avait déjà joué un rôle dans l'histoire de cette villa. Fille d'un chef territorial, Witger, et de sainte Amalberge, originaire de Ham (8), elle avait passé une partie de sa jeunesse à l'abbaye de Nivelles où sainte Gertrude occupa le siège abbatial (9) jusqu'en 659.

Née vers 644, Gudule retourna chez ses parents, en 659, après la mort de Gertrude (10). Selon son biographe, elle fréquentait chaque nuit l'église Saint-Sauveur pour chanter l'office (11). Elle mourut le 8 janvier 712 et fut enterrée à Ham (12). La même source veut nous faire croire que Charlemagne transféra les reliques de la sainte à Moorsel où il installa une Communauté de femmes, qui devait sans doute remplacer l'ancienne. Elle bénéficia d'un don impérial, consistant

(1) *A.A.S.S. Belgii*, V, 267, *Vita Sanctae Berlindis*. — F. WICHMANS, *Brabantia Mariana*, II, 286. — J. MABILLON, *Annales Ordinis Sancti Benedicti*, I, 535. — *A.A.S.S. Belgii*, V, 260. — F. DE POTTER et J. BROECKAERT, *Geschiedenis van de Gemeenten der Provincie Oost-Vlaanderen*, V<sup>e</sup> reeks, III, *Moorsel*, 60. — Selon R. PODEVYN, *De Heilige Gudula en hare familie*, 25 et 45, le patronage de Saint-Sauveur aurait précédé celui de Notre-Dame.

(2) *A.A.S.S. Belgii*, V, 265, 267. — *A.A.S.S. Belgii*, V, 260-261. — Ce titre attribué à Odelard est au moins douteux, il s'agit d'un chef régional, soumis à Witger, père de sainte Gudule. — J. B. LAVAUT, *De Luister van Meerbeek of leven en wonderdaden der Heilige Maagd Berlindis*, 11.

(3) Voir L. VAN DER ESSEN, *Le siècle des saints (625-739)*, Bruxelles, 1942. — L. VAN DER ESSEN, *De gulden eeuw onzer Christianisatie VII<sup>de</sup>-VIII<sup>de</sup> eeuw, passim*, Diest, 1943.

(4) *A.A.S.S. Belgii*, V, 265, parle des Huns. — J. MABILLON, *Annales...*, I, 535. — *Gallia Christiana*, III, 77. — *A.A.S.S. Belgii*, V, 261. — Les Frisons menacèrent les régions septentrionales de la *Francia* : *Algemene Geschiedenis der Nederlanden*, I, 260, Utrecht, 1949.

(5) *A.A.S.S. Belgii*, V, 268. — J. MABILLON, *Annales...*, I, 535. — *A.A.S.S., Febr. III*, 385. — *A.A.S.S. Belgii*, V, 263-264. — J. B. LAVAUT, *De Luister van Meerbeek...*, 12-13.

(6) *A.A.S.S. Belgii*, V, 268. — *Gallia Christiana*, III, 77. — J. B. LAVAUT, *De Luister van Meerbeek...*, 12-13.

(7) *Gallia Christiana*, III, 77.

(8) Prov. de Flandre-orientale, commune de Herdersem.

(9) *A.A.S.S. Belgii*, V, 265. — *A.A.S.S. Belgii*, V, 691, *Vita Gudulae Huberti*. — *A.A.S.S. Belgii*, V, 716-717 : *Vita altera Gudulae*. — *Gallia christiana*, III, 77, émet l'opinion que sainte Gudule fonda ou facilita la fondation du monastère. — *A.A.S.S. Belgii*, V, 670 et sv., se pose la question de l'identification de Ham. — *A.A.S.S., Julii III*, 67 (10 juillet, sainte Amalberge), le père Witger qu'on désigne dans la *Vita Gudulae* par *dux* et *comes* était, en tout cas, un chef territorial. — Il est possible qu'il était le duc du *ducatus Dentelini* : *Algemene Geschiedenis der Nederlanden*, I, 259. — O. REYNTJENS, *De Gemeente Moorsel bij Aalst en hare geschiedenis*, 24 et sv. — R. PODEVYN, *De Heilige Gudula...*, XXII, 6, 9. — R. PODEVYN, *Waren er twee Ham's in het leven van St. Gudula ?*, dans *Eigen Schoon en de Brabander*, XI, 260-267.

(10) *A.A.S.S. Belgii*, V, 670. — *A.A.S.S., Julii III*, 64. — O. REYNTJENS, *De Gemeente Moorsel...*, 27. — R. PODEVYN, *De Heilige Gudula...*, 20 et sv.

(11) *A.A.S.S. Belgii*, V, 693 : *Vita Sanctae Gudulae Huberti*. — *A.A.S.S. Belgii*, V, 718 : *Vita altera Gudulae*, 718. — F. DE POTTER et J. BROECKAERT, *Geschiedenis van de gemeenten...*, V<sup>e</sup> reeks, III, *Moorsel*, 59. — R. PODEVYN, *De Heilige Gudula...*, 26.

(12) Prov de Brabant, cant. d'Assé. — *A.A.S.S. Belgii*, V, 701. *Vita Gudulae Huberti*. — *A.A.S.S. Belgii*, V, 722 : *Vita altera Gudulae*. — E. WICHMANS, *Brabantia Mariana*, II, 286. — *A.A.S.S. Belgii*, V, 674. — O. REYNTJENS, *De Gemeente Moorsel...*, 30. — R. PODEVYN, *De Heilige Gudula...*, 35 et sv., 40 et sv. — R. PODEVYN, *Waren er twee Ham's...*, dans *Eigen Schoon en de Brabander*, XI, 260-267.

en la *villa* et les habitants de Moorsel (1). Le patronage de Saint-Sauveur céda le pas à celui de Sainte-Gudule (2).

Le monastère fut incendié à nouveau (3) lors d'une invasion normande en 847. Les religieuses s'enfuirent à l'abbaye de Chèvremont avec les reliques de la sainte (4). Quand le calme revint, après 891, elles regagnèrent leur couvent (5). En raison de la diminution du pouvoir central, les laïcs s'étaient emparés des biens ecclésiastiques. On le constata à Moorsel (6). Le seigneur Wenemar et son fils Hermenfrid, avoués, s'emparèrent des biens du couvent (7).

Les tentatives pour rentrer en possession de ces biens n'aboutirent pas, malgré la rédaction de la première *Vita Sanctae Gudulae*, qui devait prouver la vénérable origine de la maison (8). Sous le règne de Charles, fils de Louis IV d'Outremer, roi de Lotharingie, une décision définitive fut prise : les biens resteraient en possession d'Ermenfrid, mais les reliques seraient transférées en l'église Saint-Géry à Bruxelles. Ceci se passa (9) peu avant ou en 988. Ce fut la fin de la Communauté religieuse, dont aucune trace postérieure n'est retrouvée.

L'église s'élevait probablement à l'emplacement de l'église paroissiale actuelle (10). Une chapelle, érigée au milieu de la place du village et dédiée à sainte Gudule, ne date que du XV<sup>e</sup> siècle (11).

Sur l'organisation interne de la Communauté, rien n'est connu, sauf le fait qu'une mère, *mater*, la dirigeait (12). La règle suivie par les moniales est inconnue (13).

(1) *A.A.S.S. Belgii*, V, 705-709 : *Vita Gudulae Huberti*. — *A.A.S.S. Belgii*, V, 725-727 : *Vita altera Gudulae*. — E. WICHMANS, *Brabantia Mariana*, II, 286. — *Gallia Christiana*, III, 77. — *A.A.S.S. Belgii*, V, 675. — O. REYNTJENS, *De Gemeente Moorsel*..., 33. — F. DE POTTER et J. BROECKAERT, *Geschiedenis van de Gemeenten*..., V<sup>e</sup> reeks, III, *Moorsel*, 60. — R. PODEVYN, *De Heilige Gudula*..., 45-46, 49.

(2) Cf. *supra*, p. 197.

(3) *A.A.S.S. Belgii*, V, 714 : *Vita Gudulae Huberti*. — *A.A.S.S. Belgii*, V, 729 : *Vita altera Gudulae*. — O. REYNTJENS, *De Gemeente Moorsel*..., 35.

(4) *A.A.S.S. Belgii*, V, 729 : *Vita altera Gudulae*. — R. PODEVYN, *Étude critique sur la Vita Gudulae*, dans *R.B.P.H.*, II, 623. — R. PODEVYN, *De Heilige Gudula*..., 50-51.

(5) O. REYNTJENS, *De Gemeente Moorsel*..., 35. — R. PODEVYN, *De Heilige Gudula*..., 55.

(6) *A.A.S.S. Belgii*, V, 714 : *Vita Gudulae Huberti*. — *A.A.S.S. Belgii*, V, 733 : *Vita altera Gudulae*. — R. PODEVYN, *De Heilige Gudula*..., 56-57.

(7) *A.A.S.S. Belgii*, V, 714 : *Vita Gudulae Huberti*. — E. WICHMANS, *Brabantia Mariana*, II, 286. — *A.A.S.S. Belgii*, V, 676, a suggéré d'identifier Wenemar avec l'usurpateur mentionné dans la lettre de l'abbé Othelbold, voir L. VOET, *De brief van abt Othelbold aan gravin Oigiva, over de relikwieën en het domein van de Sint-Baafsabdij te Gent (1019-1030)*, 237, Bruxelles, 1949. — A. C. F. KOCH, *Het land tussen Schelde en Dender voor de inlijving bij Vlaanderen*, dans *Handelingen van de Geschied- en Oudheidkundige Kring van Oudenaarde*, feestnummer, 65-66, Audenarde, 1956, accepte cette identification. — Voir A. D'HAENENS, *Les invasions normandes*..., 235-236. — O. REYNTJENS, *De Gemeente Moorsel*..., 38 et sv. — F. DE POTTER et J. BROECKAERT, *Geschiedenis van de Gemeenten*..., V<sup>e</sup> reeks, III, *Moorsel*, 12-14. — R. PODEVYN, *Étude critique*..., dans *R.B.P.H.*, II, 623. — R. PODEVYN, *De Heilige Gudula*..., 58-59.

(8) R. PODEVYN, *Étude critique*..., dans *R.B.P.H.*, II, 625 et 629. — R. PODEVYN, *De Heilige Gudula*..., 60.

(9) *A.A.S.S. Belgii*, V, 715 : *Vita Gudulae Huberti*. — *A.A.S.S. Belgii*, V, 733-734 : *Vita altera Gudulae*. — *A.A.S.S. Belgii*, V, 677-678. — O. REYNTJENS, *De Gemeente Moorsel*..., 40. — R. PODEVYN, *Étude critique*..., dans *R.B.P.H.*, II, 629. — R. PODEVYN, *De Heilige Gudula*..., 62 et sv.

(10) O. REYNTJENS, *De Gemeente Moorsel*..., 157. — F. DE POTTER et J. BROECKAERT, *Geschiedenis van de Gemeenten*..., V<sup>e</sup> reeks, III, *Moorsel*, 61. — R. PODEVYN, *Étude critique*..., dans *R.B.P.H.*, XI, 639.

(11) O. REYNTJENS, *De Gemeente Moorsel*..., 174-75. — R. PODEVYN, *Étude critique*..., dans *R.B.P.H.*, XI, 639.

(12) *A.A.S.S. Belgii*, V, 268 : *Vita Berlindis*.

(13) R. PODEVYN, *De Heilige Gudula*..., 47-48, a suggéré qu'un fragment d'une règle féminine, inspirée de la règle de saint Benoît, provenait de Moorsel : D. DE BRUYNE, *Un fragment oncial d'une règle de femmes*, dans *Revue Bénédictine*, XXXV, 126-128, Maredsous, 1923. — Néanmoins, ce texte ne date pas d'avant 800, il n'est pas repris par E. A. LOWE, *Codices latini antiquiores*, X, Oxford, 1963. — On suivit probablement, au début, une règle irlandaise et, à partir du IX<sup>e</sup> siècle, une règle d'inspiration bénédictine.



# ABBAYE DES DAMES ANGLAISES À GAND

Anglarum ordo sancti Patris nostri Benedicti Immaculatae Conceptae Virginis (1624), monasterium nobilium monialium anglarum ordinis sancti Benedicti (1625), the English Cloyster at Gaunt of the holy order of St. Benedict, dedicated to the Immaculate Conception of the Mother of God (1660).

**SOURCES:** le *Fonds van het Bisdom* actuellement aux Archives de l'État à Gand conserve trois numéros relatifs à l'abbaye des Dames Anglaises à Gand (1) : ce sont les n<sup>os</sup> B. 2773, rapports concernant la situation financière, enquêtes et professions, élection des abbesses, listes des membres de la Communauté, rapport d'une visite épiscopale en 1725, correspondance avec l'évêque de Gand, etc..., 1624-1753 ; B. 3028, dossier relatif à la guérison miraculeuse de dame Mary Minshull, 1657-1661 ; B. 5173, serments d'obéissance à l'évêque, prononcés par les abbesses immédiatement après leur consécration (actes magnifiquement enluminés et scellés).

Le fonds des *Engelse Benedictinessen* des Archives de l'État à Gand contient le contrat entre Joachim Arsenius, abbé de Saint-Pierre à Gand, et la première abbesse, Lucy Knatchbull, par lequel cette dernière plaçait son abbaye sous le patronat de l'abbé, 22 mai 1625 ; ainsi que des pièces relatives à l'héritage de Henry Blundell en faveur de ses deux filles, bénédictines à Gand.

Le fond des *Engelse Benedictinessen* des Archives de la Ville de Gand comporte deux liasses de correspondance concernant la fondation de l'abbaye en 1623-1624 et les relations avec les autorités temporelles, 1623-1781.

Lors de la fuite précipitée vers l'Angleterre en 1794, les archives propres de la Communauté furent en grande partie perdues. Parmi les pièces disparues se trouvaient un certain nombre de lettres historiquement intéressantes de Charles II et de Jacques II relatives à leur retour sur le trône d'Angleterre. Le peu d'archives qui subsista est maintenant conservé à Saint-Mary's Benedictine Abbey à Oulton, Staffordshire, Angleterre.

Selon les statuts de l'abbaye, édition gantoise en 1632, un registre des religieuses décédées devait être rédigé avec pour chacune d'elles une notice à caractère édifiant qui devait être lue publiquement à l'anniversaire de son décès. Ce registre qui va de 1627 à 1659, est conservé à l'abbaye de Saint-Mary à Oulton. La collection de *Death Chapters* pour la période 1741 à 1759 dans la même abbaye contient également des notices d'un caractère édifiant. Ces textes ont été publiés par L. Ward, *Obituary notices of the nuns of the English Benedictine Abbey of Ghent in Flanders, 1627-1811*, dans *Publications of the Catholic Record Society*, XIX, *Miscellanea*, XI, 174-203, Londres, 1914.

La source la plus intéressante et la plus sûre relative à la fondation et à l'histoire de la première décennie de la Communauté sont les annales rédigées par Mary Neville, en religion dame Anne, qui fit partie de l'abbaye de Gand de 1634 à 1658 et qui, en 1667, devint abbesse de la filiale des bénédictines gantoises à Pontoise (3). Le manuscrit de cette chronique est actuellement conservé à l'abbaye de Sainte-Scholastique à Teignmouth, Devonshire, et fut édité par M. J. Rurnsey, *Abbess Neville's Annals of Five Com-*

(1) Prov. de Flandre-orientale, cant. de Gand ; diocèse de Tournai jusqu'en 1568 ; depuis lors diocèse de Gand.

(2) Abbaye bénédictine à Gand, voir *Monasticon belge*, province de Flandre-orientale.

(3) France, départ. de Seine et Oise.

*munities of English Benedictine Nuns in Flanders, 1598-1687*, dans *Publications of the Catholic Record Society*, VI, *Miscellanea*, V, 1-72, Londres, 1909.

D'une grande valeur documentaire pour les débuts de l'abbaye est également la biographie de la première abbesse, Lucy Knatchbull, par Sir Toby Matthews, S.J., qui résidait chez les jésuites anglais à Gand. Le manuscrit, datant de 1652, est maintenant conservé à l'abbaye de Saint-Mary à Oulton et a été publié sous le titre *Life of Lady Lucy Knatchbull*, Londres, 1931.

Comme la Communauté gantoise était une filiale du couvent de Bruxelles (1), on verra également un intéressant ouvrage pour la période de la fondation et qui est *Chronicle of the first Monastery founded at Brussels for English Benedictine Nuns after the dissolution of religious houses in England*, East-Bergholt, 1898.

Tout ce qui, jusqu'en 1894, était connu de l'histoire de l'abbaye, fut rassemblé par les bénédictines d'Oulton et publié, à usage privé, dans *Annals of the English Benedictines of Ghent, now at Saint-Mary's Abbey, Oulton in Staffordshire*, Oulton, 1894. Cet ouvrage est, à ce jour, le récit le plus complet et le plus fondamental de l'histoire de l'abbaye gantoise. L'unique exemplaire encore existant nous a été communiqué grâce à la bienveillance de l'abbesse actuelle d'Oulton. Il y manque néanmoins un certain nombre de pages.

**TRAVAUX:** quelques données nouvelles sont apportées dans l'excellent aperçu de l'histoire de l'abbaye due à P. Guilday, *The English Catholic Refugees on the Continent*, II, 265-276, Londres, 1914. On doit à H. Knatchbull-Hugessen, *Kentish Family*, 39-55, Londres, 1960, une biographie de la quatrième abbesse, Mary Knatchbull.

De courtes notices concernant l'abbaye, avec des listes d'abbesses, ont été reprises dans: A. Sanderus, *Flandria Illustrata*, I, 327, Cologne, 1641; *Gallia Christiana*, V, col. 211-212, Paris, 1731; E. Taunton, *The English Black Monks of Saint Benedict*, II, 332-339, Londres, 1897; J. J. E. Proost, *Les réfugiés anglais et irlandais en Belgique, à la suite de la réforme religieuse établie sous Elisabeth et Jacques I<sup>er</sup>*, dans *Messenger des Sciences historiques de Belgique*, 227-314, Gand, 1876.

Iconographie: il y avait à l'abbaye de Gand les portraits des différentes abbesses et de quelques religieuses. Selon un inventaire de 1777, l'un d'entre eux, celui de l'abbesse Lucy Knatchbull ou de l'abbesse Eugénie Poulton, était dû à A. Van Dyck (2). Il semble bien que tous ces portraits soient actuellement perdus, à l'exception d'un seul qui fut emporté en 1794 en Angleterre et qui est encore conservé à l'abbaye d'Oulton: celui de dame Aloyse Hesketh, du milieu du XVIII<sup>e</sup> siècle, montrant une partie de l'abbaye de Gand (3). Un très beau portrait de la quatrième abbesse, Mary Knatchbull, par S. van Hoochstraten, est encore la propriété de la famille Knatchbull (4).

L'abbaye d'Oulton possède encore deux esquisses de l'abbaye de Gand (5). Aux Archives de la Ville à Gand, *Nota's Van Werveke*, on conserve une reconstitution, sous forme de dessin, du début du XX<sup>e</sup> siècle.

Une estampe présentant une religieuse revêtue du vêtement typique des bénédictines anglaises du XVIII<sup>e</sup> siècle est conservée aux Archives de la Ville à Gand, *Iconografische Atlas Goetghebuer*, boîte 20, farde 30.

Les armes de l'abbaye et sa devise *Ora et labora* sont reproduites dans P. J. Maes, *Verzameling der Wapenschilden van de abdyen, abten, abdissen, kapittels, kloosters en gestigten binnen Gent*, 248,

(1) Cfr *Monasticon belge*, IV, 1<sup>re</sup> partie, 184-svv., Liège, 1964.

(2) ARCHIVES DE LA VILLE DE GAND, *Nota's van Werveke*, 479. — Le même inventaire dénombre encore *De onbevolkte ontuangenis met Sint-Benedictus en Sint-Ignatius van Loyola* et *De Heilige Familie*, tous deux peints par un bon maître Gralien.

(3) Communication due à dame M. Veronica à Oulton.

(4) Publié dans H. KNATCHBULL-HUGESSEN, *Kentish Family*, 40, Londres, 1960.

(5) On en trouvera l'illustration dans *Annals of the English Benedictines of Ghent, now at Saint-Mary's Abbey, Oulton in Staffordshire*, Oulton, 1894.

Gand, 1838 (9), ainsi que dans *Annals of the English Benedictines of Ghent, now et Saint-Mary's Abbey, Oulton in Staffordshire*, page de titre, Oulton, 1894.

\* \* \*

La fondation de l'abbaye des bénédictines anglaises de Gand est le résultat des difficultés nées au sein de la Communauté des dames anglaises de Bruxelles. La personne du confesseur a joué à cette occasion un rôle déterminant; en effet, une partie des religieuses voulait un confesseur séculier, tandis qu'une autre partie sous la conduite de Lucy Knatchbull, préférait un jésuite. Pour mettre fin à cette discorde tout autant que pour conserver comme confesseur un jésuite, un certain nombre de religieuses décidèrent de fonder une nouvelle Communauté à Gand. Ce fut très vraisemblablement à l'instigation du jésuite John Norton, alias Knatchbull, frère de Lucy Knatchbull, que cela se fit. Il était à cette époque confesseur de la Communauté bruxelloise (10). L'archevêque Jacques Boonen approuva cette nouvelle fondation à la condition toutefois que les implications financières de cette affaire ne soient en rien une charge pour le couvent de Bruxelles (1).

Deux religieuses, non identifiables par ailleurs, Élisabeth et Marguerite Ratecliffe, adressèrent une requête au roi Philippe IV. Après avis des échevins et de l'évêque de Gand, le roi autorisa officiellement d'ériger un nouveau monastère en notre ville de Gand, sans aucunement charger icelle ville ou le pays en chose quelconque, prenant regard que les dites suppliantes apporteront des moyens avecq elles pour s'entretenir et faire les autres despens nécessaires (2).

Le premier petit groupe de religieuses qui arrivèrent à Gand le 16 janvier 1624, se composait des sœurs Lucy Knatchbull, Eugénie Poulton, Madeleine Digby et Mary Roper, ainsi que d'Élisabeth Bradburry et de Lucy Bacon, converses. Tout comme leur maison-mère à Bruxelles, dès le départ, elles suivaient la règle des bénédictines (3) et elles consacrèrent leur propre couvent à l'Immaculée Conception de la Mère de Dieu. L'argent nécessaire au démarrage de cette nouvelle fondation fut la dot de trois mille livres sterling, apportée par Élisabeth Bradburry (4). Les dames anglaises trouvèrent refuge dans la maison de Pierre van den Bemd, dans la *Savaanstraat*, où elles célébrèrent la première messe le 18 janvier, dite par le jésuite John Norton. Comme la *Savaanstraat* se trouvait dans la paroisse de Notre-Dame, elles se placèrent sous le patronage de l'abbé de Saint-Pierre dont elles obtinrent, le 22 mai 1625, l'autorisation de construire leur propre chapelle (5).

(9) A.V. GAND, *Manuscrit*.

(10) *Annals of the English Benedictines of Ghent...*, 6, Oulton, 1894.

(1) *Chronicle of the first Monastery founded at Brussels...*, 128, East-Bergholt, 1898. — M. J. RUMSEY, *Abbess Neville's Annals...*, dans *Publications of the Catholic Record Society*, VI, *Miscellanea*, V, 11, 19, Londres, 1909. — L. VAN MEBRECK, *Abbays des dames anglaises à Bruxelles*, dans *Monasticon belge*, IV, 1<sup>re</sup> partie, 184, Liège, 1964.

(2) Copies dans A.V. GAND, série 93, n° 44; ainsi que reg. VV, f°s 67 v°-68. — Une copie conservée à l'abbaye d'Oulton est publiée dans *Annals of The English Benedictines of Ghent...*, 151. — Dans leurs conclusions, les échevins de Gand désiraient que la fondation n'occasionât aucune dépense pour la ville ou le pays, qu'ils seraient conseillés en ce qui concerne l'emplacement de la fondation et, enfin, que l'amortissement des possessions de l'abbaye serait supprimé après un éventuel départ des religieuses : A.V. GAND, *Engelse Benedictinessen*, n° 1, 19 septembre 1623.

(3) Elles prirent les statuts de l'abbaye de Bruxelles, rédigés par l'abbesse, Jeanne Berkeley, et confirmés par Mathias Hovius, archevêque de Malines en 1612. Les statuts de Gand furent à nouveau confirmés par le pape Alexandre VII, le 8 juin 1658 : *Annals of the English Benedictines of Ghent...*, 161-162.

(4) M. J. RUMSEY, *Abbess Neville's Annals...*, dans *Publications of the Catholic Record Society*, VI, *Miscellanea*, V, 11-12, 19.

(5) A.É. GAND, *Engelse Benedictinessen*, n° 1 : contrat original. — A.É. GAND, *Sint-Pietersabdij*, I, cart. n° 61, 3. — C. DIERICKX, *Mémoires sur la Ville de Gand*, II, 350-351, Gand, 1815. — Voir aussi les obligations annuelles, qui pour les bénédictines résultaient de l'acceptation du patronat de l'abbaye de Saint Pierre : *Messenger des Sciences historiques de Belgique*, 206-207, Gand, 1876, et 341-342, Gand, 1885.

L'évêque de Gand, Antoine Triest, qui était particulièrement bien disposé à l'égard des bénédictines anglaises, désigna le doyen de la cathédrale, George Chamberlayne, d'origine anglaise (1), comme visiteur et supérieur de la Communauté. Sous sa direction, le 21 mars 1624, on élit la première abbesse (2).

A l'exemple du couvent bruxellois, cette abbaye assura une éducation et un enseignement aux jeunes filles de familles catholiques anglaises (3).

Durant tout le XVII<sup>e</sup> siècle, l'existence du couvent fut troublée par des soucis financiers. Pour pouvoir répondre à l'afflux des religieuses anglaises, l'abbaye de Gand fonda des abbayes (4) à Boulogne, en 1652, à Pontoise, en 1658, à Dunkerque, en 1662, et à Ypres, en 1665.

Jusqu'en 1794, année où la Communauté se réfugia à Preston dans le Lancashire, l'abbaye fut gouvernée par douze abbesses.

\* \* \*

LUCY KNATCHBULL (Élisabeth) naquit, en 1589, à Saltwood Castle dans le comté de Kent. Elle était la fille de Reynold et d'Anne Crisp. Elle fit profession (5) le 11 janvier 1610 à l'abbaye de Bruxelles. Elle se trouvait là à la tête de la faction jésuite (6) et, sous sa direction, en 1624, se fit la fondation du couvent de Gand. Par l'archevêque de Malines elle fut désignée supérieure provisoire. Après son élection d'abbesse (7), le 21 mars 1624, elle établit des rapports très étroits avec les jésuites du collège anglais au *Steendam*, dont son frère, John Norton, était le recteur (8) depuis 1625. Grâce à son influence, les jésuites allaient jouer dorénavant le rôle de confesseurs extraordinaires et de directeurs de la Communauté.

Avec l'aide des jésuites anglais et du prêtre séculier, William Vincent, lui aussi parent de l'abbesse, confesseur ordinaire et chapelain du couvent (9) de 1624 à 1658, on put entreprendre avec succès le recrutement de novices en Angleterre. Lucy Knatchbull fit faire profession, durant son abbatiat, à onze religieuses de chœur et à trois converses, une dizaine de novices attendant encore de prendre l'habit (10). Parmi les nouvelles venues, on comptait diverses personnes de la famille de l'abbesse : ses nièces Mary et Margaretha Knatchbull, filles de son frère Thomas, ainsi que Mary et Paula, filles de son frère Vincent.

(1) George Chamberlayne (1576 - 19 décembre 1634), fut successivement chanoine, archidiacre et doyen du Chapitre de Saint-Bavon à Gand et, en 1626, évêque d'Ypres : J. J. DE SABBAT, art. *Chamberlain (Georges)*, dans *Biographie Nationale*, III, col. 409-410, Bruxelles, 1872.

(2) A.É. GAND, *Fonds van het Bisdom*, B. 2773. — Après sa consécration, chaque abbesse jurait serment de fidélité à l'Église romaine et à l'évêque. On conserve les actes scellés de prestation de Lucy Knatchbull, Eugénie Poulton, Mary Roper, Mary Knatchbull, Justine Petre, Mary Magdalen Lucy, Scholastique Gerard, Anne Cécile Tildesley et Mary Baptiste Philipps, dans A.É. GAND, *Fonds van het Bisdom*, B. 5174.

(3) *Annals of the English Benedictines of Ghent...*, 14.

(4) Boulogne, France, départ. du Pas-de-Calais ; Pontoise, France, départ. Seine et Oise ; Dunkerque, France, départ. du Nord ; Ypres, prov. de Flandre-occidentale, cant. d'Ypres.

(5) J. E. HANSON, *The Register Book of Professions of the English Benedictine Nuns at Brussels and Winchester, 1598-1856*, dans *Publications of the Catholic Record Society*, XIX, *Miscellanea*, XI, 4, Londres, 1914. — En ce qui concerne la famille noble Knatchbull qui, au cours du XVII<sup>e</sup> siècle, se divisa entre le protestantisme et le catholicisme, on verra : H. KNATCHBULL-HUGESSEN, *Kentish Family*, Londres, 1960.

(6) *Annals of the English Benedictines of Ghent...*, 4.

(7) A.É. GAND, *Fonds van het Bisdom*, B. 2773.

(8) P. GUILDAY, *The English Catholic Refugees on the Continent*, II, 260, note 2, Londres, 1914. — Depuis 1621, la *House of the Third Probation* de la province anglaise des jésuites était établie à Gand : P. GUILDAY, *The English Catholic Refugees on the Continent*, II, 154-155.

(9) A.É. GAND, *Fonds van het Bisdom*, B. 2773, lettre de Vincent à l'abbesse dans laquelle il rappelle les services qu'il a rendus à l'abbaye, 5 août 1648. Vincent offre, entre autres, une partie de ses biens aux novices pauvres pour se constituer une dot lors de leur profession. Son testament léguait tous ses biens au couvent.

(10) A.É. GAND, *Fonds van het Bisdom*, B. 2773, listes des prises d'habit et des professions.

Lady Knatchbull manifestait sa dépendance à l'égard des jésuites et sa vénération pour leur fondateur par la peinture : elle fit peindre par *un bon maître Gralien* un tableau d'autel représentant l'Immaculée Conception, entourée d'un côté par saint Benoît et de l'autre par saint Ignace de Loyola (1). Elle décida que toutes les filiales futures de l'abbaye gantoise mettraient un tableau pareil sur l'autel de leur chapelle.

Comme la Communauté ne cessait de s'accroître, et que le pensionnat pour demoiselles anglaises de la noblesse prenait très vite de l'extension, Lucy Knatchbull chercha un bâtiment approprié.

Grâce aux dots des religieuses apportées par les professes, elle acheta un certain nombre de maisons et jardins sur le Mont-Blandin et y installa la Communauté (2) en automne 1628. Sa maladie et sa mort prématurée empêchèrent l'accomplissement de ses grands plans de construction. Elle mourut (3) le 5 août 1629.

**EUGÉNIE POULTON**, fille de Ferdinand, naquit à Desborough Hall dans le Northamptonshire en 1581. Elle fit profession à Bruxelles le 12 mai 1605 et y devint prieure (4). Elle comptait parmi les quatre religieuses qui, en 1624, fondèrent le couvent de Gand. Après avoir été élue, le 11 août 1629, comme abbesse par la Communauté, elle fut consacrée, le 17 décembre suivant, par l'évêque de Gand, Antoine Triest (5).

Tout comme Lucy Knatchbull à qui elle succéda, la nouvelle abbesse fit appel aux jésuites du collège anglais comme directeurs spirituels et comme confesseurs extraordinaires de la Communauté (6).

Elle s'est surtout distinguée par sa politique financière raisonnable et par son initiative de construire un nouveau couvent.

Par l'intermédiaire de John Norton Knatchbull, déjà cité, devenu entretemps procureur des jésuites à Madrid, elle obtint de l'empereur Ferdinand II une fondation de douze mille florins par an en Autriche. Toutefois à cause de l'intervention de Gustave-Adolphe de Suède dans la guerre de Trente Ans, le couvent ne perçut aucun revenu de cette libéralité.

Entretemps, le couvent avait accumulé les dettes et l'abbesse imposa un mode de vie particulièrement strict : la nourriture fut rationnée et les heures de travail augmentées (7). Probablement ce fut là, en même temps que les retards dans la construction d'un nouveau couvent, la cause de la maladie et de la mort prématurée de nombreuses religieuses nouvellement arrivées (8)

(1) M. J. RUMSEY, *Abbess Neville's Annals...*, dans *Publications of the Catholic Record Society*, VI, *Miscellanea*, V, 21. — Selon un inventaire de 1777, cette peinture se trouvait encore alors dans l'église de l'abbaye : A.V. GAND, *Nota's Van Werveke*, n° 479.

(2) *Annals of the English Benedictines of Ghent...*, 13.

(3) En 1652, Sir Thomas Matthews écrivit une biographie édifiante de la première abbesse de Gand ; il y reprenait quelques-uns de ses écrits spirituels. Le manuscrit fut publié : *The Life of Lady Lucy Knatchbull*, Londres, 1931.

(4) J. E. HANSOM, *The Register book of Professions...*, dans *Publications of the Catholic Record Society*, XIX, *Miscellanea*, IX, 178.

(5) M. J. RUMSEY, *Abbess Neville's Annals...*, dans *Publications of the Catholic Record Society*, VI, *Miscellanea*, V, 23.

(6) A.É. GAND, *Fonds van het Bisdop*, B. 2773, lettre au provincial des Jésuites et réponse affirmative de ce dernier, 10 décembre 1632.

(7) Pour assurer leur entretien, les religieuses firent de la broderie et de la couture. Elles semblent avoir rapidement acquis une réputation pour la confection de fleurs en soie, une spécialité qu'elles pratiquaient déjà en 1624 et que leur avait enseignée Thérèse Matlocke : M. J. RUMSEY, *Abbess Neville's Annals...*, dans *Publications of the Catholic Record Society*, VI, *Miscellanea*, V, 12, 25.

(8) L. WARD, *Obituary notices of the nuns of the English Abbey of Ghent in Flanders, 1627-1811*, dans *Publications of the Catholic Record Society*, XIX, *Miscellanea*, XI, 15-34, Londres, 1914 : de 1534 à 1642 on ne compte pas moins de seize décès.

dans les années 1634 à 1642. Avec l'aide des jésuites anglais, on put attirer d'Angleterre un certain nombre de novices appartenant aux milieux aisés. Grâce aux dots qu'elles apportaient, on fut en mesure d'éteindre les dettes et il resta même un solde que l'abbesse convertit en rente annuelle en Angleterre et en Flandre (1).

Avec l'argent disponible, Eugénie Poulton put entreprendre la construction de la nouvelle abbaye. Elle acheta à un certain Dumas le coin de la *Sint-Pietersnieuwstraat* et de la *Wildestraatje*, plus tard dénommée *Engelse Nonnenstraat*, en face de l'actuelle *Jozef Plateaustraat*, un morceau de terrain de quatre-vingt ares (2). Elle chargea, en 1634, un bourgeois de Gand, Louis van Hoobrouck, échevin de Gand (3), qui avait longuement séjourné en Angleterre comme marchand, de superviser les travaux de construction. Les échevins de Gand approuvèrent l'amortissement du terrain concerné à la condition, en cas de départ de la ville des religieuses, de le *Wederomme te stellen in profane en weerlicke handt gelyck die van te voren was* (4). En 1639, on posa la première pierre. Bientôt cependant, le coût de la construction dépassa largement l'estimation initiale de deux mille cinq cents livres sterling. Van Hoobrouck prêta un capital de quarante mille florins moyennant une rente annuelle de six un quart pour cent (5), grâce auquel, en 1642, on put achever la construction (6). On pensa un moment pouvoir rembourser ce capital à court terme grâce à la dot considérable que l'on recevrait à l'entrée prochaine au couvent d'Anne, fille du marquis de Worcester. La mort d'Anne empêcha l'exécution de ces projets (7).

En 1641, l'abbesse tomba malade. Lorsqu'il n'y eut plus aucun espoir de guérison, elle exprima le souhait d'être relevée de ses fonctions. Après de nombreuses sollicitations, l'évêque Triest accepta d'examiner le problème de sa succession. Ceci provoqua cependant un conflit sérieux. Les différents prêtres séculiers que l'évêque avait désignés à cette occasion comme conseillers et interprètes, furent récusés par les bénédictines qui affirmèrent que, selon leurs constitutions, elles seules étaient juridiquement capables de désigner ces personnes. Elles présentèrent deux jésuites anglais résidant à Gand, les pères John Faulkner et George Duckett, ce qui démontre une fois encore leurs accointances avec la Société de Jésus. Cela ne plut pas à Triest qui s'était toujours rangé aux côtés de l'évêque d'Ypres, Corneille Jansenius, dans le combat que ce dernier

(1) En 1642, l'abbaye gantoise possédait un capital de 64.500 florins dont 58.500 étaient investis en Angleterre et en Irlande et 6.000 à Gand. Le revenu annuel se montait à 5035 florins : A.É. GAND, *Fonds van het Bisdom*, B. 2773, rapport de l'abbesse Mary Roper sur la situation financière du couvent, 10 décembre 1642. — La plus grande partie du capital fut déposé en Angleterre parce que, selon la conviction des bénédictines, c'était la disposition la plus sûre : à ce moment, la paix régnait en Angleterre alors que les Pays-Bas espagnols vivaient encore dans l'insécurité en raison de la guerre avec les Provinces-Unies. En outre, le revenu tiré des capitaux placés en Angleterre fut presque le double d'ici. Enfin, les bénédictines avaient parmi les nobles catholiques anglais leurs amis les plus fidèles qui prendraient le plus grand soin de ces capitaux : A.É. GAND, *Fonds van het Bisdom*, B. 2773, justification à l'égard de l'évêque, novembre 1646.

(2) A.V. GAND, Reg. VV, f° 68-68 v°, rapport de l'arpenteur qui a mesuré le terrain, 8 novembre 1634 : 89, 3 sur 89,2 mètres.

(3) Entre 1628 et 1656, il fit partie presque sans interruption du magistrat de Gand, étant tour à tour échevin de la keure, échevin des parçons et receveur-comptable : *Memorischoch der Stad Gent*, III, 167-207, Gand 1854. — Hoobrouck était un descendant de la vieille famille irlandaise O'Brook.

(4) A.V. GAND, Reg. VV, f° 68 v°-69. — A.V. GAND, *Engelse Benedictinessen*, octroi du 8 novembre 1634.

(5) A.É. GAND, *Fonds van het Bisdom*, B.2773, reconnaissance de dettes d'Eugénie Poulton envers Louis van Hoobrouck, 19 novembre 1641.

(6) Une représentation du couvent tel qu'il apparaissait au XVII<sup>e</sup> siècle est conservée dans : A.V. GAND, *Nota's Van Werveke*.

(7) M. J. RUMSEY, *Abbess Neville's Annals...*, dans *Publications of the Catholic Record Society*, VI, *Miscellanea*, V, 26-27. — La dot se serait montée à 10.000 livres sterling pour un premier versement et à 5.000 livres payables annuellement.

menait contre les jésuites. Finalement, il accepta les obligations imposées par les constitutions et vint au couvent, en compagnie des deux jésuites anglais (1), le 11 décembre 1642.

C'est en présence de l'évêque que l'abbesse Eugénie Poulton, devant le Chapitre réuni, démissionna de sa dignité. Elle mourut trois ans plus tard, le 9 novembre 1645, et fut enterrée dans la chapelle du nouveau couvent (2). Durant son abbatiat, elle fit faire profession à trente et une religieuses de chœur et à onze converses (3).

**MARY ROPER**, fille de Lord Christopher, baron de Tenham, naquit, en 1598, à Linstead Lodge au comté de Kent (4). Elle fit profession, le 10 novembre 1619, au couvent de Bruxelles (5). Tout comme les deux abesses précédentes, Mary Roper appartenait au groupe des fondatrices de la filiale de Gand en 1624. Le 4 décembre 1642, elle fut élue abbesse à l'unanimité des voix de la Communauté. Elle fut consacrée par l'évêque (6), le 11 décembre.

Le court abbatiat de Mary Roper fut surtout marqué par les difficultés financières qui ne cessaient de s'accroître. En Angleterre, sous le règne de Charles 1<sup>er</sup>, la guerre civile avait éclaté entre le Parlement et les partisans du roi. Les biens des nobles catholiques avaient été confisqués de sorte que les capitaux appartenants au couvent de Gand et gérés par ces nobles ne rapportaient plus aucun intérêt depuis 1642. En février 1646, les dettes se montaient à 61686 florins, le capital à 80500 florins dont cependant 58500 florins, investis en Angleterre, ne rapportaient absolument plus rien. La situation financière apparaissait donc très inquiétante (7). Les revenus des minervaux des jeunes filles de l'école, l'argent tiré de la vente des fleurs de soie faites au couvent, les dots apportées par les novices et la vente de l'argenterie ne suffisaient pas à payer les rentes annuelles et à assurer l'entretien des trente-trois religieuses professes, des seize converses, des vingt-six novices et des pensionnaires (8).

C'est pour cela que l'évêque veilla strictement à ce qu'aucune novice ne prît encore l'habit ou fit profession si elle ne pouvait apporter une dot d'au moins quatre mille florins (9). Quatre novices durent, pour ces raisons, quitter le couvent. D'autres durent attendre plusieurs années pour faire profession (10). Bien que, lors de la fondation, il avait été expressément décidé que le couvent ne pourrait jamais être à charge de la ville ou de la population, l'évêque permit cependant que les dominicains pourraient solliciter la libéralité des croyants en faveur des religieuses anglaises (11).

(1) M. J. RUMSEY, *Abess Neville's Annals...*, dans *Publications of the Catholic Record Society*, VI, *Miscellanea*, V, 27-29.

(2) L. WARD, *Obituary notices...*, dans *Publications of the Catholic Record Society*, XIX, *Miscellanea*, XI, 37-40.

(3) A.É. GAND, *Fonds van het Bisdom*, B.2773, listes des professions.

(4) L. WARD, *Obituary notices...*, dans *Publications of the Catholic Record Society*, XIX, *Miscellanea*, XI, 43-46.

(5) J. E. HANSON, *The Register Book of Professions...*, dans *Publications of the Catholic Record Society*, XIX, *Miscellanea*, IX, 184.

(6) M. J. RUMSEY, *Abess Neville's Annals...*, dans *Publications of the Catholic Record Society*, VI, *Miscellanea*, V, 30.

(7) A.É. GAND, *Fonds van het Bisdom*, B. 2773, rapport financier de l'abbesse Mary Roper, 23 février 1646.

(8) A.É. GAND, *Fonds van het Bisdom*, B. 2773, 23 novembre 1646. — Comme le couvent ne pouvait payer la rente annuelle sur le capital de 40.000 florins prêté par Louis van Hoobrouck, l'ensemble du couvent fut hypothéqué en 1646. En 1653, le montant des canons arriérés se montaient déjà à 14.723 florins.

(9) A.É. GAND, *Fonds van het Bisdom*, pièces justificatives des dots apportées par les novices qui prirent l'habit et firent profession, 1646-1661.

(10) M. J. RUMSEY, *Abess Neville's Annals...*, dans *Publications of the Catholic Record Society*, VI, *Miscellanea*, V, 33.

(11) A.É. GAND, *Fonds van het Bisdom*, B. 2773, pièce non datée, circa 1645.

L'abbaye gantoise devint le lieu de refuge pour différents fugitifs du parti du roi en Angleterre. Entre autres, la duchesse de Buckingham y demeura durant quinze mois grâce à une pension que lui avait offerte l'évêque Triest. La duchesse et le jésuite George Duckett mirent au point un plan pour quitter Gand avec quelques religieuses et retourner en Irlande afin d'y fonder un couvent et, par la même occasion, alléger en partie les charges de la Communauté gantoise. En raison de la continuation de la guerre civile, ce plan ne fut cependant pas mis à exécution (1). Un nouvel espoir se leva lors de la visite du roi Charles II, au couvent de Gand, le 18 mars 1650. Devant la Communauté rassemblée et en présence de l'évêque Triest, le roi promit au couvent son aide généreuse lorsqu'il occuperait à nouveau son trône (2).

En 1646 et les années suivantes, Nicole, duchesse de Lorraine, épouse de Charles IV de Lorraine, résida aussi de temps à autre dans l'abbaye gantoise (3). Dame Christine Forster qui remplissait le rôle d'interprète, recevra plus tard l'aide importante de la duchesse à l'occasion de la fondation de la filiale de Boulogne.

Tout comme les abbesses précédentes, Mary Roper entretint des relations étroites avec les jésuites. Lorsque l'évêque, à l'occasion de la visite qu'il fit, en février 1626, à l'abbaye, exprima cependant le vœu d'être assisté par un prêtre anglais qui ne fût un jésuite, l'abbesse y consentit (4). Par contre, sur son lit de mort, elle n'accepta que des jésuites qui la veillèrent jour et nuit.

Le dimanche des Rameaux 1650, elle tomba gravement malade. Charles II, qui attendait dans les Provinces-Unies son intronisation comme roi d'Écosse, lui envoya son médecin ordinaire (5). Rien ne put y faire. Mary Roper mourut (6) le 20 avril 1650. Durant son abbatiat, elle fit faire profession à treize religieuses de chœur et à quatre converses. Parmi elles, il y avait sœur Scholastique (Margareth), sa sœur, et la fille de son frère William, Catherine (7).

**MARY KNATCHBULL**, fille de Thomas, naquit, en 1610, dans le comté de Kent (8). Elle fut la première novice qui, après la fondation en 1624, fut amenée d'Angleterre par le confesseur William Vincent (9). Elle prit l'habit à l'âge de dix-sept ans et fit profession (10) en 1626. Le 27 avril 1650, elle fut élue abbesse par la Communauté et consacrée par l'évêque le jour même.

(1) M. J. RUMSEY, *Abbess Neville's Annals...*, dans *Publications of the Catholic Record Society*, VI, *Miscellanea*, V, 31.

(2) P. GUILDAY, *The English Catholic Refugees on the Continent*, II, 266-267. — L'abbesse Mary Roper l'aurait reprimandé sévèrement pour son attitude dans sa vie privée.

(3) Alors que sa première femme vivait encore, Charles IV de Lorraine avait épousé, en 1637, Nicole, veuve du prince de Cantecroix. Sur ordre du Saint-Siège, les époux illégitimes qui vivaient principalement aux Pays-Bas, furent tenus à vivre séparés : W. BRULEZ, *Correspondance de Richard Pauli-Stravius (1634-1642)*, dans *Analecta Vaticano-Belgica*, 2<sup>e</sup> série, *Nonciatura de Flandre*, X, 34 et *passim*, Bruxelles, Rome, 1955. — Entre autres, la duchesse reçut l'obligation du Vatican de résider six fois par an à l'abbaye des bénédictines de Gand : A.É. GAND, *Fonds van het Bisdom*, B. 2773, rapport de la publication du bref pontifical relatif à cette affaire au Chapitre, 6 juin 1646 ; accord de l'évêque, 14 juin 1646.

(4) A.É. GAND, *Fonds van het Bisdom*, B. 2773, février 1626.

(5) M. J. RUMSEY, *Abbess Neville's Annals...*, dans *Publications of the Catholic Record Society*, VI, *Miscellanea*, V, 34.

(6) A.É. GAND, *Fonds van het Bisdom*, B. 2773, faire-part du décès de l'abbesse à l'évêque par la prieure, Mary Knatchbull, 21 avril 1650.

(7) A.É. GAND, *Fonds van het Bisdom*, B. 2773, listes des professions.

(8) M. J. RUMSEY, *Abbess Neville's Annals...*, dans *Publications of the Catholic Record Society*, VI, *Miscellanea*, V, 197.

(9) L. WARD, *Obituary notices...*, dans *Publications of the Catholic Record Society*, XIX, *Miscellanea*, XI, 58.

(10) A.É. GAND, *Fonds van het Bisdom*, B. 2773, listes des professions.



L'évêque était assisté par le confesseur William Vincent et par deux jésuites anglais désignés par les religieuses, le recteur du collège anglais de Gand et le père Gabriel Woodford (1).

L'abbatiate de Mary Knatchbull fut marqué par les relations étroites qu'elle entretenait avec les Stuart, par le souci de faire front à la situation financière de plus en plus inquiétante, et, enfin, par la fondation en-dehors de Gand d'un certain nombre de filiales.

Fidèle à sa promesse, Charles II offrit à la nouvelle abbesse en 1651, peu après son sacre, une somme de huit cents livres (2). Ce fut là le début d'une activité politique intense à Gand. Bien que lors de la fuite de la Communauté vers l'Angleterre en 1794, la correspondance échangée entre Mary Knatchbull, d'une part, et Charles II et Jacques II, d'autre part, fut en grande partie perdue, il reste suffisamment de documents qui montrent que l'abbesse entretenait des contacts nombreux avec les deux rois et leur entourage, aussi bien avant qu'après la Restauration. Durant les premières années de son abbatiat, l'abbaye fut en quelque sorte le centre de communication entre Charles II et ses partisans en Angleterre. De temps à autre, le roi venait lui rendre visite et la chargeait de l'envoi de sa correspondance. L'abbesse, de son côté, non sans les critiques de la Communauté, mit les bâtiments de l'abbaye en gage pour les prêts consentis au roi (3). Elle entretenait avec les collaborateurs du roi une correspondance suivie (4). Lorsqu'elle sut, en mai 1660, que la *Convention Parliament* rappelait Charles II sur le trône, elle lui envoya ses vœux, sur quoi, le couvent reçut encore un cadeau de quatre cents pièces d'or (5). Le couronnement à Londres fut fêté avec la plus grande solennité aussi à Gand (6).

Grâce à son intérêt constant pour la cause des Stuart, Mary Knatchbull espérait que le roi, après la Restauration, se souviendrait de la situation matérielle particulièrement précaire de l'abbaye gantoise. Il est certain que Charles II lui avait promis une certaine aide à l'avenir et avait même prévu de donner le parc de Saint-James à Londres pour y installer les bénédictines anglaises de l'abbaye de Gand (7). En octobre 1661, l'abbesse fit le voyage de Londres afin de demander de l'aide pour la fondation d'un nouveau couvent à Dunkerque (8) ou Saint-Omer (9). Le roi lui donna mille livres et promit un don annuel de cinq cents livres. Ce don ne fut cependant versé (10) que jusqu'en 1665. Plus tard, entre autres en 1674, l'abbesse fit encore une demande d'appui au roi d'Angleterre (11), mais a-t-elle jamais reçu quelque chose? On ne put rien non plus obtenir (12) de Jacques II qui, toujours selon les *Annals* (13), s'était reconverti au catholicisme à Gand, en 1669, à l'intervention de Mary Knatchbull et qui manifesta à plusieurs reprises sa

(1) A.É. GAND, *Fonds van het Bisdom*, B. 2773, listes des professions.

(2) P. GUILDAY, *The English Catholic Refugees on the Continent*, II, 267.

(3) M. J. RUMSEY, *Abbess Neville's Annals...*, dans *Publications of the Catholic Record Society*, VI, *Miscellanea*, V, 36.

(4) H. KNATCHBULL-HUGESSEN, *Kentish family*, 44-45.

(5) Une copie de la lettre de remerciement du roi, datée de La Haye 1660, se trouve dans le manuscrit de Mary Knatchbull, 1718, actuellement conservé à l'abbaye d'Oulton.

(6) M. J. RUMSEY, *Abbess Neville's Annals...*, dans *Publications of the Catholic Record Society*, VI, *Miscellanea*, V, 39.

(7) H. KNATCHBULL-HUGESSEN, *Kentish family*, 45-46. — Dans une lettre à Mary Knatchbull, datée du 20 janvier 1686, Jacques II rappelait la promesse de son frère de transférer l'abbaye de Gand en Angleterre et d'en faire le couvent le plus important de son royaume : H. KNATCHBULL-HUGESSEN, *Kentish family*, 50-51.

(8) France, départ. du Nord.

(9) France, départ. Pas-de-Calais.

(10) M. J. RUMSEY, *Abbess Neville's Annals...*, dans *Publications of the Catholic Record Society*, VI, *Miscellanea*, V, 40, 42.

(11) H. KNATCHBULL-HUGESSEN, *Kentish family*, 48.

(12) Le seul don qu'il fit à l'abbaye gantoise fut un purificateur sur lequel ses initiales, J.R., étaient brodées. Il est encore conservé à l'abbaye d'Oulton.

(13) *Annals of the English Benedictines of Ghent...*, 42.

sympathie au couvent. Mary Knatchbull, cependant, resta fidèle à la famille royale, même après que cette dernière eût quitté, en 1688, pour de bon l'Angleterre et se fût installée à Saint-Germain-en-Laye en France.

La dépendance de Mary Knatchbull à l'égard des Stuart n'a en aucune façon apporté une solution aux importants besoins financiers du couvent. Il apparaît dans une série de rapports conservés pour les années 1652 à 1660 que la Communauté comptait alors en moyenne quatre-vingts personnes dont quarante-deux religieuses de chœur, quatorze converses, quatorze élèves, environ cinq novices ainsi que les membres du personnel de service. Les dépenses d'entretien se montaient en moyenne à cent cinquante florins par personne ce qui représentait une dépense annuelle d'environ douze mille florins. Lors de l'élection de Mary Knatchbull, la balance des comptes accusait un déficit de 68100 florins alors que l'on n'avait remboursé que fort peu du capital emprunté pour la construction du couvent. Une aggravation de cette situation put être évitée pour un certain temps par l'entrée, entre 1650 et 1655, de quelques novices richement dotées. Elles apportèrent ensemble 36000 florins. L'argent reçu des pensionnaires, les aumônes et le revenu tiré du travail manuel rapportaient annuellement huit à neuf mille florins. Il y avait, enfin, le revenu du capital de quatorze mille florins investi à Gand, Anvers et Saint-Omer. Les revenus en Angleterre, qui en 1669 furent taxés à 150.000 florins, n'ont plus rien rapportés après 1640.

La charge la plus lourde restait naturellement le remboursement du capital emprunté à Louis van Hoobrouck. Il se montait à 35000 florins et portait un intérêt annuel de 2187 florins qui, lorsqu'il n'était pas payé, était reporté sur le principal. En 1653, les canons arriérés se montaient toujours à 14723 florins. A l'intervention de l'évêque, un accord fut conclu, en 1653, entre l'abbesse et Van Hoobrouck. Cet accord prévoyait que l'intérêt annuel serait transformé en un paiement d'une somme de trois mille florins pris dans la dot de chaque religieuse qui ferait profession à l'avenir. En 1659, 31000 florins étaient déjà remboursés et, en 1661, le reste de la dette était éteint. On espérait que la restauration des Stuart rétabliraient les revenus tirés d'Angleterre puisque toutes les religieuses appartenaient à des familles qui étaient bien connues dans les cercles royalistes. Mais, comme il l'a été dit, rien ne vint (1). En 1668, l'abbesse put à nouveau temporairement tenir tête à la situation matérielle précaire en empruntant à un marchand anglais, Edouard Butler, une importante somme d'argent (2). Mais, en 1669, l'évêque de Gand, Eugène-Albert d'Allamont, trouva nécessaire d'inciter les croyants de son diocèse à faire des libéralités aux religieuses (3). L'année suivante, l'évêque donna l'autorisation à cinq religieuses de partir pour l'Angleterre en habit civil pour y récolter de l'argent auprès de leurs parents et de leurs connaissances (4). La situation n'en demeura pas moins mauvaise. On fait encore allusion aux difficultés en 1673 (5), 1676 (6), 1678 (7), 1682 (8) et 1696 (9).

(1) Tous les documents relatifs à ceci dans A.É. GAND, *Fonds van het Bisdom*, B. 2773.

(2) En 1702, la somme empruntée, 2137 florins, n'était pas encore remboursée aux héritiers. Hugo Butler voulait même faire une saisie sur les bâtiments de l'abbaye pour récupérer l'argent. Le Conseil de Flandre s'y opposa, mais donna quand même l'autorisation de saisir des biens en dehors des bâtiments : A.É. GAND, *Raad van Vlaanderen*, n° 515, f° 406 ; n° 516, f° 9 : 1702-1703.

(3) A.É. GAND, *Fonds van het Bisdom*, B. 2773, exemplaire imprimé de la lettre de recommandation : 29 octobre 1669.

(4) A.É. GAND, *Fonds van het Bisdom*, B. 2773, copie de la lettre de recommandation.

(5) BIBLIOTHÈQUE VATICANE, *Bibliothèque Barberini*, ms. 8621, f° 69.

(6) ARCHIVES VATICANES, *Nonciature de Flandre*, n° 66, liste de 1676 dans laquelle il est, entre autres, mentionné que l'abbaye anglaise comptait alors cinquante religieuses.

(7) A.V. GAND, *Engelse Benedictinessen*, requête au magistrat de la ville de Gand, 1678.

(8) ARCHIVES VATICANES, *Nonciature de Flandre*, n° 12, 18 septembre 1700, où il est fait mention d'un don pontifical de 1.200 florins aux bénédictines en 1682.

(9) Tout comme en 1670, un certain nombre de religieuses, dont l'abbesse elle-même, reçurent, en 1696, l'autorisation d'aller en Angleterre en habit laïc : A.É. GAND, *Fonds van het Bisdom*, B. 2773.

Mary Knatchbull comprit fort bien qu'en raison des énormes charges financières que devait assumer le couvent de Gand, elle ne pourrait plus accepter les nombreuses demandes d'entrée en religion des filles de familles nobles anglaises. Déjà peu de temps après son élection, elle envisagea la possibilité de fonder de nouvelles filiales.

Le choix se porta en premier lieu sur Boulogne (1). L'abbesse reçut à cet effet l'autorisation d'Anne d'Autriche, reine-mère de France. Les fonds nécessaires furent rassemblés par des fugitifs anglais à Gand et Anvers ainsi qu'auprès du magistrat de Gand (2). Avec l'assentiment de l'évêque de Gand, elle envoya, le 9 janvier 1652, six religieuses à Boulogne (3). Peu avant, elle les avait fait précéder de Richard Fitzwilliam, jésuite, et de William Roper afin d'entretenir l'évêque de Boulogne, François Perrochel (4), sur l'obtention d'une autorisation pour procéder à la nouvelle fondation. Il est vraisemblable cependant que cette mission échoua ; en effet, les religieuses qui par Bruges, Nieuport, Dunkerque, Gravelines et Calais arrivèrent, malgré les circonstances défavorables, à Boulogne, le 17 janvier 1652, se virent refuser par l'évêque un refuge dans la ville. Cependant, à l'intervention de Vincent de Paul, le futur saint, et grâce à une donation de 20000 livres par sir Richard Forster (5), secrétaire et trésorier de l'ex-reine d'Angleterre, Henriette-Marie, qui assurait ainsi (6) l'indépendance financière et l'existence matérielle du couvent, dix religieuses purent à nouveau quitter Gand, en juillet 1653, pour Boulogne (7). Le 18 août 1653, Catherine Wigmore fut élue la première abbesse et, le 18 octobre, elle fut consacrée. L'évêque Perrochel fit encore des difficultés en ce qui concerne les constitutions et en exigea confirmation par le Saint-Siège (8). L'évêque de Gand, Triest, intervint à ce sujet, en 1655, auprès du cardinal Barberini afin de faire confirmer la règle de l'abbaye gantoise qui avait été prévue pour la fondation de Boulogne (9). Les conflits avec l'évêque et la prise de Dunkerque par Cromwell, en 1657, obligèrent, en 1658, la Communauté de se réfugier à Pontoise. Anne Neville, auteur des *Annals* (10)

(1) France, départ. du Pas-de-Calais.

(2) A.V. GAND, *Engelse Benedictinessen*, n° 1, requête de l'abbesse au magistrat de Gand. — A.V. GAND, série 400, n° 166, *Comptes de la Ville, 1651-1662*, f°s 116-117 : les échevins offrent à l'abbesse cent livres de gros *tot hulpe vande onkosten gheschiet ter voyage van de XII religieusen van haer clooster by haer ghesonden naer de stadt van Bouloigne omme aldaer te stichten een nieu clooster vande selve ordre*, 13 septembre 1651.

(3) Ce furent Christina Forster, fille de sir Richard ; Paula Knatchbull, nièce de l'abbesse ; Catherine Wigmore, Margareth Markham, Eugenia Thorold et Agnès Pickering.

(4) P. GULDAY, *The English Catholic Refugees on the Continent*, II, 268-269, énumère un certain nombre de mésententes qui étaient alors apparues, mais n'est pas en mesure de raconter quelles ont été les raisons précises de l'attitude hostile de l'évêque Perrochel.

(5) L'évêque de Boulogne avait, par *désir et résolution dernière et indébranlable*, fait dépendre son assentiment à la fondation d'un certain nombre de conditions : 1. il devait y avoir un capital de départ qui rapporterait une rente annuelle garantie de 2.000 livres ; 2. l'abbaye resterait éternellement installée à Boulogne et les religieuses qui y entreraient y resteraient jusqu'à leur mort *selon le vœu de stabilité de l'ordre de Saint-Benoît* ; 3. le nombre des membres serait de dix au minimum ; chaque fois qu'une nouvelle religieuse entrerait dans la Communauté le capital serait augmenté de telle façon que la rente annuelle rapporte deux cents livres de plus : A.É. GAND, *Fonds van het Bisdom*, B. 2773, année 1652. —

(6) *Annals of the English Benedictines of Ghent...*, 160-161.

(7) A.V. GAND, *Engelse Benedictinessen*, avis favorable des échevins sur la demande de l'abbesse au Conseil Privé d'obtenir un passeport pour dix religieuses.

(8) *Annals of the English Benedictines of Ghent...*, 33.

(9) A. PASTURE, *Documents concernant quelques monastères anglais aux Pays-Bas au XVIII<sup>e</sup> siècle*, dans *Bulletin de l'Institut historique belge de Rome*, X, 212-213, Bruxelles, Rome, 1930, 5 septembre 1655. — La confirmation des constitutions par le pape Alexandre VII suivit le 8 juin 1658 : *Annals of the English Benedictines of Ghent...*, 161-162, copie anglaise.

(10) Les difficultés rencontrées lors de la fondation et l'histoire des premières années du couvent furent décrites longuement par M. J. RUMSEY, *Abbess Neville's Annals...*, dans *Publications of the Catholic Record Society*, VI, *Miscellanea*, V, 37-39, 47 svv. — *Annals of the English Benedictines of Ghent...*, 30-33, 36.

déjà citées, fut la quatrième abbesse, de 1688 à 1689. L'abbaye fut supprimée le 11 juin 1786, par l'archevêque de Rouen (1)

Le voyage en Angleterre, en 1661, de l'abbesse de Gand avait, entre autres, pour but de demander l'aide de Charles II pour la fondation d'une nouvelle filiale à Dunkerque, ville que possédait alors le roi. Les autorisations nécessaires du roi, de l'évêque de Gand et de l'évêque d'Ypres furent rapidement obtenues de sorte que les dames Ignatia Fortescu, Ursula Butler, Mary Carill et Anne Neville purent quitter Gand, en mai 1662, pour Dunkerque. Le 1<sup>er</sup> juillet, la Communauté s'installa dans une maison nouvellement construite, appartenant à des officiers espagnols, juste en dehors de l'enceinte de la ville. Après la vente de Dunkerque au roi de France, l'abbaye obtint de Louis XIV tous les privilèges d'un couvent royal. Le 1<sup>er</sup> novembre 1663, Mary Carill fut élue comme première abbesse. Cette abbaye exista jusqu'au 13 octobre 1793. La Communauté chassée s'installa tout d'abord à Londres et, plus tard, de façon définitive à Teignmouth (2).

Le dernier essaimage de l'abbaye gantoise sous l'abbatiat de Mary Knatchbull se fit, en 1665, vers Ypres, à l'initiative de l'évêque de cette ville, Martin Prats. Marina Beaumont et trois religieuses arrivèrent à Ypres le 14 juillet 1665. Le 14 janvier 1669, elle était choisie comme première abbesse. La nouvelle fondation sembla d'abord être vouée à l'échec, jusqu'au moment où, grâce à l'abbesse de Gand, Mary Knatchbull, elle fut en 1683 réservée exclusivement aux religieuses irlandaises.

C'est sous la troisième abbesse, Mary-Joseph Butler, 1686-1696, nièce de Mary Knatchbull, que le couvent atteignit le sommet de sa puissance. Il fut détruit par les bombes en octobre 1914. Les religieuses s'établirent à Kylemore dans le comté irlandais de Galway (3).

William Vincent, mort le 20 février 1660, fut confesseur à Gand de 1656 à 1658 ; il était assisté de Christopher Green (4). Michael Gerard (5) lui succéda en 1658, et celui-là fut remplacé, en 1663, par un prêtre anglais, François Chamberleyn (6). Les vrais guides spirituels et conseillers n'en restèrent pas moins les jésuites. Le général des jésuites s'opposa cependant violemment, en 1656, à la promesse que les bénédictines signaient, lors de leur profession, de se soumettre à la direction de la Société de Jésus. C'est seulement par leur libre volonté qu'elles pouvaient, à l'occasion, faire appel aux religieux du collège anglais de Gand (7). Les vicaires-généraux du diocèse de Gand désirèrent aussi, en 1658, mettre fin à la soumission des religieuses aux jésuites.

Par la même occasion, ils insistèrent pour qu'on observe une discipline plus stricte et qu'on évite les trop fréquents contacts avec les laïcs. Enfin, il fut décidé que les novices ne pourraient

(1) P. GUILDAY, *The English Catholic Refugees on the Continent*, II, 267-272. — J. RUMSEY, *History of the English Benedictine Nuns at Boulogne and Pontoise, founded 1662, dispersed in 1786*, 3 vol., manuscrit à la bibliothèque de l'abbaye de Teignmouth.

(2) En ce qui concerne la fondation de Dunkerque, on verra A. BONVARLET, *L'abbaye des Dames nobles bénédictines anglaises de Dunkerque*, dans *Annales du Comité flamand de France*, XVIII, 153-282, Lille, 1888. — *A History of the Benedictine Nuns of Dunkirk, now at Saint Scholastica's Abbey, Teignmouth, Devon*, Londres, 1958.

(3) P. NOLAN, *The Irish Dames of Ypres*, Dublin, Belfast, Cork, 1908. — N. HUYGHEBAERT et H. JANSSENS DE VAREBBERE, *Abbaye des Dames irlandaises à Ypres*, dans *Monasticon belge*, III, fasc. 1, 290 et sv., Liège 1960.

(4) *Annals of the English Benedictines of Ghent...*, 35.

(5) M. J. RUMSEY, *Abbess Neville's Annals...*, dans *Publications of the Catholic Record Society*, VI, *Miscellanea*, V, 40-41. — Il joua un rôle important lors de la fondation de la filiale de Dunkerque.

(6) A.É. GAND, *Fonds van het Bisdom*, B. 2773, installation par l'évêque Charles van den Bosch, 2 juin 1663 ; confirmation par l'évêque d'Allamont, 9 novembre 1666. Il resta confesseur jusqu'en 1667.

(7) A.É. GAND, *Fonds van het Bisdom*, B. 2773, lettre du général des jésuites à l'abbesse de Gand, 5 février 1656.

prendre l'habit que lorsqu'elles auraient une connaissance suffisante du français ou du néerlandais afin de pouvoir s'entretenir personnellement avec l'archevêque ou avec l'évêque (1).

En dépit des graves ennuis causés par la situation financière, les événements politiques en Angleterre et les nouvelles fondations, l'abbesse fit un sérieux effort pour éveiller l'esprit de dévotion dans la Communauté (2). La vénération pour la Sainte Vierge était particulièrement développée. La guérison miraculeuse de dame Mary Minshull, en 1660, n'y avait pas contribué pour peu (3).

Mary Knatchbull mourut le 6 mars 1696, après soixante-dix ans de vie conventuelle et un abbatiat de quarante-six ans (4).

**JUSTINA PETRE** naquit, en 1636, à Cranham dans le comté de Sussex. Elle était la fille de sir Francis Petre. Elle était la sœur du célèbre jésuite, Edward Petre, confesseur de Jacques II (5). Elle fit profession en 1653 et fut élue abbesse (6) en mars 1696.

A partir de son abbatiat, les documents relatifs à l'abbaye deviennent beaucoup plus rares (7). Nombre d'événements importants ne s'y présentent plus. Les *Annals* résument l'histoire des cent dernières années de l'existence du couvent en une phrase: *les années suivirent leur cours sans qu'aucun événement important se produisit; les changements dans la vie tranquille de nos sœurs à l'abri de leur maison au bord de l'Escaut se manifestait uniquement dans les habituelles solennités des prises d'habits, des professions ou des jubilés* (8). En 1696, la Communauté ne comptait plus que vingt religieuses de chœur; ce nombre ne subirait pratiquement aucun changement jusqu'à la fin de l'Ancien Régime (9). On s'attacha à conserver au couvent un caractère anglais autant qu'on le put. On ne compte au total que quatre religieuses flamandes dans la Communauté et une Américaine, dame Xaveria Boone. L'école abbatiale qui avait un excellent renom dans la ville, fut rendue accessible aux jeunes filles flamandes. Au cours du XVIII<sup>e</sup> siècle, cette école connut un développement particulièrement important. Jusqu'en 1793, il y eut environ trente-cinq pensionnaires qui y recevaient l'enseignement en anglais, en français et en néerlandais; elles s'y consacraient à l'étude de la langue, à la couture et à la broderie (10).

Justina Petre mourut (11) le 7 décembre 1698.

**MARY MAGDALEN LUCY** naquit dans le Warwickshire en 1656. Elle était la fille d'Edward Lucy (12). Elle fit profession en 1680 et, après avoir été prieure, elle fut élue abbesse en décembre

(1) A.É. GAND, *Fonds van het Bisdom*, B. 2773, rapport de la visite des vicaires-généraux à l'abbaye; 11 octobre 1658.

(2) A.É. GAND, *Fonds van het Bisdom*, B. 2773, demande de Mary Knatchbull à l'évêque pour accorder aux sœurs des indulgences spéciales, lors de certains exercices de dévotion.

(3) Mary Minshull souffrait depuis 1657 d'une maladie incurable des os. On enduit son corps d'huile prise dans une lampe située près de la représentation de Notre-Dame-de-Bonne-Espérance dans la chapelle de Saint-Jacques à Bruxelles. Le lendemain matin, 27 août 1660, elle était guérie de façon miraculeuse. Le 25 janvier 1661, l'évêque Charles van den Bosch reconnaissait le miracle, après un examen approfondi, et le faisait publier officiellement: A.É. GAND, *Fonds van het Bisdom*, B. 3028, pièces du dossier, 1657-1661.

(4) H. KNATCHBULL-HUGESSEN, *Kentish family*, 52.

(5) *Annals of the English Benedictines of Ghent...*, 51.

(6) A.É. GAND, *Fonds van het Bisdom*, B. 2773, liste des religieuses ayant fait profession et qui peuvent voter lors de l'élection de l'abbesse, mars 1696.

(7) Par la perte, lors de la fuite en Angleterre en 1794, de l'*Obituary notices* de la période postérieure à 1659, il n'est resté que fort peu de documents relatifs à la personnalité des abbesses.

(8) *Annals of the English Benedictines of Ghent...*, 61.

(9) On trouvera quelques listes de membres de la Communauté, au cours du XVIII<sup>e</sup> siècle, dans A.É. GAND, *Fonds van het Bisdom*, B. 2773.

(10) A.V. GAND, *Nota's Van Werveke*, n° 479. — *Annals of the English Benedictines of Ghent...*, 52.

(11) *Annals of the English Benedictines of Ghent...*, 51.

(12) *Annals of the English Benedictines of Ghent...*, 52.

1698. On compta aussi peu de professions durant son priorat qu'au cours de celui de l'abbesse précédente. L'abbesse Lucy mourut (1) le 7 juillet 1703.

**SCHOLASTICA GERARD** naquit dans le Lancashire, fit profession en 1685 et fut élue abbesse, le 12 juillet 1703, à l'âge de quarante-six ans. Quatorze religieuses seulement prirent part à son élection : le nombre des membres de la Communauté était devenu, à cette époque, fort restreint. Elle mourut (2) le 6 septembre 1711.

**MARY KNATCHBULL**, petite-nièce de la quatrième abbesse, Mary Knatchbull, naquit dans le comté de Kent en 1666 ; elle fit profession en 1686, et, après avoir été prieure, fut consacrée abbesse en 1711.

Dans le cadre de la vie conventuelle relativement calme, elle eut le temps de copier la correspondance de sa grande tante. La bibliothèque de l'abbaye reçut, en 1717, un accroissement particulièrement important par le don des livres ayant appartenu à sir Walter Kirkham Blount. L'abbesse céda, en 1718, tous les documents à caractère historique relatifs à la fondation à l'historien anglais de l'Église, Hugh Tootell alias Charles Dodd (3).

En 1723, l'abbaye ne figurait plus au nombre des établissements exempts des taxes sur les biens de consommation. La requête adressée au marquis de Prié, ministre plénipotentiaire, pour rapporter cette mesure, eut une suite favorable (4).

En 1724, cent ans exactement après que le conflit relatif au confesseur de l'abbaye de Bruxelles eut donné naissance à la fondation du couvent de Gand, un conflit aussi sérieux surgit au sein de la Communauté gantoise. L'autorité de l'abbesse fut sérieusement amoindrie par cette nouvelle affaire. La discorde fut réglée provisoirement par un accord conclu entre les vingt-deux religieuses et leur confesseur, Richard Daniel, un prêtre séculier. Ce dernier croyait pouvoir rétablir l'autorité de l'abbesse sur les religieuses. Il aurait voulu les replacer sous la direction spirituelle des jésuites et ne permettre à personne de s'en exempter. Elles feraient leur confession générale devant leur confesseur extraordinaire, un jésuite, deux à trois fois par an. Les religieuses, de leur côté, manifesteront à l'égard de leur confesseur ordinaire le respect voulu (5).

Après sa visite à l'abbaye, le 12 février 1725, l'évêque Van der Noot revint sur cette affaire. Il déclara expressément que dorénavant les bénédictines devraient, au moins deux fois par an, rendre visite à son représentant, le recteur du collège des jésuites anglais, pour se confesser à lui ou non. Sur ce qu'elles avaient fait ou dit à ce directeur spirituel, elles ne pouvaient en aucune façon en parler entre elles. En outre, il plaçait les religieuses sous l'autorité absolue de l'abbesse et prit des dispositions à l'égard du mode de vie dans le couvent, qui était, selon lui, devenu trop mondain (6). C'est seulement après l'installation, en 1728, d'un nouveau confesseur, James Weten-

(1) Faire-part de son décès à l'évêque par la prieure Françoise Simons, le 9 juillet 1703, dans A.É. GAND, *Fonds van het Bisdom*, B. 2773.

(2) *Annals of the English Benedictines of Ghent...*, 54.

(3) *Annals of the English Benedictines of Ghent...*, 58.

(4) A.V. GAND, *Engelse Benedictinessen*, 20 mars et 4 juin 1723. Les bénédictines jouissaient de l'exemption de taxes annuellement sur quatre pièces de vin de France, soixante sacs de grains, soixante sacs de malt, deux vaches, du bois et du charbon.

(5) L'évêque Van der Noot ajoute à l'accord signé par Daniel et les vingt-deux religieuses : *Nous défendons bien expressément sur l'obéissance nous promise, de parler ou reprocher aucune chose de tout ce qui s'est passé et dit touchant les difficultés survenues au regard des susdites articles* : A.É. GAND, *Fonds van het Bisdom*, B. 2773.

(6) A.É. GAND, *Fonds van het Bisdom*, lettre du 9 avril 1725. — L'évêque ordonnait la lecture publique de la lettre chaque fois qu'on ferait la lecture des constitutions.

hall, qui venait tout juste de terminer ses études à Rome (1), que le calme semblait revenu au couvent.

Mary Knatchbull mourut au début du mois de juillet 1730.

**CECILIA TYLDESLEY** naquit en 1687 dans le Lancashire. Elle fit profession au couvent de Gand en 1707 et fut élue abbesse, le 12 juillet 1730, par la Communauté après trois tours de scrutin. L'élection fut présidée par les représentants de l'évêque, le confesseur d'alors, James Wetenhall, et le jésuite Philipp Wright (2). Cecilia mourut déjà en 1736.

**MARY MAGDALEN LUCY** naquit en 1687 dans le Warwickshire, fit profession en 1605 et devint abbesse en 1736. Elle était probablement apparentée avec son homonyme et prédécesseur. Vingt-trois religieuses prirent part à son élection (3). Elle demanda à l'évêque de bien vouloir consentir à un raccourcissement de l'office quotidien (4). Elle désirait en outre obtenir l'autorisation d'exempter de l'office les religieuses malades ou âgées, sans devoir pour cela : *consulter monsieur le confesseur sur cette affaire, car... il n'est point à lui de se mêler avec les affaires de la communauté* (5). Il semble bien qu'il y eut à nouveau quelques frictions entre les religieuses et le confesseur. En effet, à la demande de l'abbesse Lucy, l'évêque Antoine van der Noot décida en 1734 que les religieuses pourraient se confesser chaque jour aussi bien auprès du confesseur ordinaire du couvent qu'auprès du recteur des jésuites anglais de Gand (6).

Mary Magdalen Lucy mourut (7) en 1761.

**MARY BAPTIST PHILIPPS** naquit en 1713 à Ickford dans le comté de Bucks (8). Elle fit profession en 1731 et fut consacrée comme abbesse (9) le 2 mai 1762. Il est vraisemblable que c'est sous son abbatiat que la Communauté adhéra à la Confrérie du Saint Cœur de Jésus qui avait été fondée, pour les sujets anglais, dans l'oratoire du séminaire de Bruges. Les bénédictines bruxelloises (10) et gantoises demandèrent en effet conjointement au pape l'octroi d'une indulgence de trois cents jours pour la dévotion particulière au Saint Cœur (11). Peu avant sa mort, en 1781, l'abbesse adressa une requête à l'empereur Joseph II pour être exemptée, tout comme les pauvres clarisses, de toutes les taxes sur les biens de consommation ; en effet, les revenus tirés d'Angleterre avaient pratiquement disparu en raison des guerres entre les puissances maritimes. Le magistrat de Gand ne voulut rien savoir et démontra que la Communauté possédait aux environs de l'abbaye différentes maisons ainsi que d'autres biens immeubles. En outre, une telle exemption donnerait naissance à nombre d'abus ; aussi bien les pensionnaires laïques qui payaient

(1) *Annals of the English Benedictines of Ghent...*, 59.

(2) A.É. GAND, *Fonds van het Bisdom*, B. 2773, rapport d'élection, 12 juillet 1730.

(3) A.É. GAND, *Fonds van het Bisdom*, B. 2773, liste des religieuses présentes à son élection.

(4) Comme raison à cela, elle donnait : *nous ne sommes qu'une petite communauté et plusieurs qui sont bien agée(s) et des autres qui sont presque toujours malade(s), et par conséquence incapable(s) à faire beaucoup... nous ne sommes point dans une condition de leur donner un(e) nourriture qui suffit pour leur soutenir après tant de fatigue.*

(5) A.É. GAND, *Fonds van het Bisdom*, B. 2773, requête de l'abbesse à l'évêque, 6 mars 1753.

(6) A.É. GAND, *Fonds van het Bisdom*, B. 2773, autorisation de l'évêque, 21 juin 1754.

(7) *Annals of the English Benedictines of Ghent...*, 199.

(8) *Annals of the English Benedictines of Ghent...*, 199.

(9) L. WARD, *Obituary notices...*, dans *Publications of the Catholic Record Society*, XIX, *Miscellanea*, XI, 86-87.

(10) Les bénédictines de Bruxelles avaient adhéré à la Confrérie en 1767 : L. VAN MEERBEECK, *Abbaye des dames anglaises à Bruxelles*, dans *Monasticon belge*, IV, 1<sup>er</sup> fasc., 186-187, Liège, 1964.

(11) A.É. GAND, *Fonds van het Bisdom*, B. 2773, cette indulgence fut accordée par le pape Clément XIII le 29 janvier 1769.

suffisamment pour leurs frais de séjour à l'abbaye que les fugitifs anglais et autres qui occupaient des maisons appartenant au couvent pourraient jouir du même privilège (1).

Mary Baptist Philipps mourut en 1781.

**MARY MAGDALEN ARDEN**, fille de James, naquit en 1736 à Mannel Hall dans le Worcestershire. Elle devint abbesse de Gand (2) en novembre 1781.

En 1782, le couvent reçut la visite de William, duc de Gloucester, frère du roi Georges III (3).

En raison des circonstances politiques, la situation de la Communauté devint particulièrement difficile. Les réformes de l'empereur Joseph II la condamnèrent, en 1783, à la suppression, mais elle put échapper à ces mesures en raison de son statut d'institution d'enseignement (4). Les religieuses eurent à souffrir durant la révolte des patriotes à Gand en novembre 1789, les *Quatre jours de Gand*, 13 au 16 novembre (5). En 1793, il y avait encore vingt-six religieuses, neuf converses et trente-cinq pensionnaires (6).

En 1794, l'école abbatiale fut supprimée et les élèves renvoyées chez leurs parents en Angleterre ou en Flandre. En juin 1794, le duc d'York demanda à l'abbesse de céder le couvent pour l'utiliser à des fins militaires. Il fit transporter les religieuses à Anvers. Le 26 juin 1794, la première moitié de la Communauté arrivait à Londres. Entretemps, l'abbesse, à Anvers, avait vendu le couvent à Joseph François Fryson, fabricant de plomb blanc, pour 1400 louis (7). Les vingt-deux bénédictines commencèrent une nouvelle vie communautaire à Preston dans le Lancashire. L'école fut réouverte et y connut un grand succès. Le 24 avril 1811, la Communauté et l'école allèrent s'installer à Caverswall Castle dans le Staffordshire (8). En 1853, elles s'établirent dans les environs, à Oulton, où elles sont encore maintenant (9).

(1) A.V. GAND, *Engelse Benedictinessen*, 29 août 1781.

(2) *Annals of the English Benedictines of Ghent...*, 199.

(3) *Annals of the English Benedictines of Ghent...*, 71 : sa lettre de remerciement.

(4) M. HEINS, *Gand, sa vie et ses institutions*, III, 46, Gand, 1921-1923.

(5) Description dans une lettre de dame Anselm Tempest à son frère, 20 décembre 1789 : *Annals of the English Benedictines of Ghent...*, 74-77.

(6) A.V. GAND, *Nota's Van Werueke*, n° 479.

(7) *Annals of the English Benedictines of Ghent...*, 178-179 : contrat entre Fryson et l'abbesse, 30 juin 1794. Les meubles furent aussi vendus plus tard à Fryson pour 300 livres de gros de Brabant. Après la mort de Fryson, le 7 mars 1809, les bâtiments échurent à la famille Poelman-Hamelinck qui y établit une filature. En 1838, l'établissement fut acquis par un fabricant de sucre, Feyerick, qui y installa, en 1843, une filature. Quatre-vingt-dix ans plus tard, les bâtiments entrèrent en possession de l'Université qui les fit démolir et y construisit à leur place, le nouveau *Technicum*, inauguré en 1937.

(8) L. WARD, *Bishop Milner and the nuns of Caverswall Castle*, dans *Downside Review*, XXXI, 148-165, juillet 1913.

(9) *Annals of the English Benedictines of Ghent...*, 97-142.



# PRIEURÉ DE LA PAIX DE NOTRE SEIGNEUR JÉSUS-CHRIST À TERMONDE

Monastere de la Paix Jesus-Christ de l'ordre de S. Benoist à Tenremonde (1662), Monastere des Benedictinnes de la Paix de notre Seigneur Jesus Christ de Tenremonde (1662), 't Clooster der Benedictinessen van Dendermonde (1665), Cloostere van de Benedictinen der stede van Dendermonde (1666), La paix de Jesus-Christ en Tenremonde (1666), Monastère de la Paix de Jesus Christ, de l'ordre de S. Benoist reformez, en la ville de Tenremonde (1669), Religieusen van St. Benedictus binnen de stede van Dendermonde (1669), Monasterium pacis Domini Jesu Christi (1681), Gereformeerde benedictinerssen binnen de Stede van Dendermonde (1687), Couvent des Benedictines Réformés en la ville de Termonde (1690), Het Clooster der Religieusen Benedictinerssen (gheseyt) de Liefde van Jesus, binnen Dendermonde (1721), Monasterium Benedictinarum Teneramundanae (1755), Religieuses Benedictines à Termonde (1776), Het Clooster der gereformeerde Benedictinerssen (1787), Couvent des Bénédictines de Termonde (1796), Moniales ordinis S. Benedicti Teneramundanae (1836), Nonae Benedictinae Teneramundanae (1836).

**SOURCES:** le peu d'archives qui nous est resté du couvent des bénédictines de Termonde (1) est conservé aux Archives de l'État à Gand. Le *Fonds des Bénédictines de Termonde* comporte cinq fardes : n° I, *Quittance d'un prêt au pays de Termonde* (1793) (2); n° II, *État des biens* (1796) (3); n° III, *Mémoire des frais annuels* (1796) (4); n° IV, *Pièces diverses* (1653-1777), qui se subdivisent en trente-quatre numéros (5) : les numéros 1 à 17 sont relatifs à la fondation ; les numéros 16 et 17 sont les copies des autorisations royales de fondation, en date du 22 novembre 1661.

Dans le *Fonds van het Bisdom* des Archives de l'État à Gand, on trouve quatre portefeuilles relatifs au couvent de Termonde : n° B. 2671 : élections des prieures (1665-1793), quarante et un numéros ; n° B. 2672 : visites canoniques (1681-1733), cinq numéros ; n° B. 2673 : correspondance (1654-1791), quarante-six numéros (6) ; n° B. 5144 : procès avec le Chapitre de Notre-Dame à Termonde en 1683, trois numéros. Le portefeuille M 237, non classé, du même *Fonds van het Bisdom*, est relatif aux bénédictines de Hunnegem à Grammont (7). On y trouvera quelques lettres relatives à la fondation de Termonde.

(1) Prov. de Flandre orientale, cant. de Termonde ; diocèse de Cambrai jusqu'en 1559 ; depuis lors diocèse de Gand.

(2) Édition par M. DE MEULEMEESTER, *Le monastère des bénédictines de Termonde*, 99-100, Termonde, 1913.

(3) M. DE MEULEMEESTER, *Le monastère...*, 103-108.

(4) M. DE MEULEMEESTER, *Le monastère...*, 108.

(5) M. DE MEULEMEESTER, *Le monastère...*, 8-10 (n° 1), 18-19 (n° 2), 21-22 (n° 4), 19-20 (n° 5), 24 (n° 6), 26 (n° 7), 27 (n° 9), 32 (n° 10), 29-30 (n° 11), 33-34 (n° 13), 34-35 (n° 14), 30-31 (n° 15), 36-37 (n° 16), 37-38 (n° 17), 50-52 (n° 18), 55-56 (n° 19), 64-65 (n° 21), 67-68 (n° 22), 74-75 (n° 24), 66-67 (n° 25), 121 (n° 31), 120-123 (n° 32).

(6) M. DE MEULEMEESTER, *Le monastère...*, 11-12 (n° 3), 13-14 (n° 4), 16-17 (n° 5), 30-31 (n° 11), 36-37 (n° 15), 50-52 (n° 17), 52-53 (n° 19), 54-55 (n° 20), 70 (n° 22), 70-71 (n° 24), 72 (n° 25), 84-85 (n° 34), 86-87 (n° 38), 88-89 (n° 40), 89 (n° 43), 91 (n° 45).

(7) Prov. de Flandre orientale, cant. de Grammont. — Voir la notice consacrée à ce prieuré dans le présent volume.

Les Archives Générales du Royaume à Bruxelles, *Conseil Privé, Période espagnole*, n° 1177, farde 817, conserve un dossier de correspondance concernant l'exemption des taxes municipales et des règles de dotation de 1669 à 1684, cinq numéros. Dans le fonds de la *Chambre des Comptes*, n° 46897, X, déclaration n° 39, on conserve (1) un *Etat des biens* de 1787.

Les Archives du Prieuré de Hunnegem à Grammont ne contiennent que quelques documents relatifs au couvent filiale de Termonde. Le numéro I, *Registre des entrées et décès* (1642-1722) comporte quelques notes biographiques sur les fondatrices (2). Le numéro 11 de la farde II concerne un accord sur les pensions entre les deux couvents (3) en 1662. Le registre IV, *Table des confraternités*, 1631-1690, mentionne, pp. 208 et 212, la Communauté de prières (4) de 1662 et 1670. La farde I, *Annales succinctes*, 1861, renseigne, pour 1834, une donation des dernières religieuses de Termonde (5). La donation est analysée en détail dans un registre non numéroté du même fonds d'archives: *Liste de linges reçus de nos consœurs de Termonde en octobre 1834*.

Aux Archives de la collégiale Notre-Dame de Termonde, on conserve un registre intitulé: *Inkleding en professies*, 1684-1822, où sont mentionnées un certain nombre de bénédictines. On y trouve encore seize pièces diverses: lettres de la prieure au doyen du Pays de Termonde relatives aux professions et aux élections des prieures, 1675-1771.

Les Archives de l'abbaye Saint-Pierre et Saint-Paul à Termonde, *Acta extraneorum*, n° 57, conserve une chronique intitulée *Le contenu de notre fondation de notre monastère nommé la Paix de Jésus-Christ à Termonde* (6) qui raconte les faits les plus importants de l'histoire du couvent depuis la fondation jusqu'en 1699. Les numéros 58 et 59, respectivement des XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles, sont des exemplaires des constitutions des bénédictines réformées: *Constitutions des moniales réformées de la paix de notre Seigneur Jésus-Christ d'Arras et aussi de la paix de notre Dame en Douay, de la paix de la bienheureuse vierge Marie de Namur et de toutes autres Religieuses de la mesme reforme qui sont aux Paix Bas* (7). Un autre texte, non inventorié: *Directorium ad rite legendas Horas canonicas missasque celebrandas Juxta normam breviarii Romani pro anno Domini bissextili M.D.C.C.XXXVI ad usum cleri ecclesiae metropolitanae et archidiocesis Mechliniensis*, porte au début et à la fin les mentions: *ad Nonnas Benedictinas Teneramundanae* et *ad Moniales ordinis sancti Benedicti Teneramundanae*.

Deux pièces de circonstances rédigées à l'occasion d'une profession, l'une (8), en 1744, l'autre (9) en 1792, sont conservées respectivement dans les Archives de la famille du Chevalier Emmanuel Schellekens et au Musée de la Ville de Termonde.

(1) M. DE MEULEMEESTER, *Le monastère...*, 92-98.

(2) M. DE MEULEMEESTER, *Le monastère...*, 46, 73-75.

(3) M. DE MEULEMEESTER, *Le monastère...*, 45.

(4) M. DE MEULEMEESTER, *Le monastère...*, 44, 56-59.

(5) M. DE MEULEMEESTER, *Le monastère...*, 114.

(6) ARCHIVES DE L'ABBAYE DE TERMONDE, *Acta extraneorum*, n° 57: manuscrit original sur papier, français et flamand, dix-huit pages écrites, au verso trois pages arrachées, reliure de parchemin, datant du XVII<sup>e</sup> siècle. — M. DE MEULEMEESTER, *Le monastère...*, 28-29, 35-37, 39-41, 43-44, 59, 63, 64, 69, 77-79, 117.

(7) A. A. TERMONDE, *Acta extraneorum*, n° 58: manuscrit en copie sur papier, français, 76 folios, dimensions: 200 x 160 mm, reliure de cuir, datant du XVIII<sup>e</sup> siècle. — A. A. TERMONDE, *Acta Extraneorum*, n° 59: manuscrit en copie sur papier, français et flamand, 80 folios, dimensions: 190 x 145 mm, reliure de cuir, datant du XVII<sup>e</sup> siècle.

(8) ARCHIVES SCHELLEKENS À TERMONDE, *Den eygendom des granaets schelle, toegepast aen de god-minnende bruyt Christi, te voren Catharina Theresia Josepha Schellekens, nu Benedicta Constantia a Sancto Joanne Nepomuceno, Doende haere Solemnele Beloften in het klooster der Benedictinenssen binnen Dendermonde op den 19 July 1744*, Termonde, 1744. — J. BROECKAERT, *Dendermondsche drukpers, dans Gedenkschriften van de Oudheidkundige Kring van het Land van Dendermonde*, (Publications extraordinaires), V, I, 32, n° 39, Termonde, 1892.

(9) MUSÉE DE LA VILLE DE TERMONDE, *De Rust-Zoekende Maegd, Afgobeeld in de Godminnende Jousvrouw, Jousvr. Maria Joanna Verbruggen, Religieuselijk hernaemd Maria Cecilia, Haer plegtelijk aen den Bruydegom der Maegden door de Evangelische Beloften verbindende, met haere solemnele professie in 't wijd vermaerd klooster der Benedictinenssen, onder den Regel en Standaerd van den H. Patriarch Benedictus, binnon Dendermonde, den 27 November 1792*, Termonde, 1792. — M. DE MEULEMEESTER, *Le monastère...*, 135-138. — G. VAN WESEMAEL, *Een bezoek aan ons Oudheidkundig Museum*, 10, Termonde, 1910.

Les chroniques de Termonde qui auraient pu apporter quelques indications sur le sort du prieuré durant la période française sont perdues. Elles ont été néanmoins publiées (1) par A. Blomme, *Chroniques de Termonde*, dans *Gedenkschriften van de Oudheidkundige Kring van het Land van Dendermonde*, 2<sup>e</sup> série, IV, Termonde, 1892.

Les Archives de l'abbaye d'Affligem à Hekelgem, *Fonds Oud-Affligem*, Bède Regaus, *Afflighemium illustratum*, VII, 1383, (2), *Correspondance, 1773-1779* (3) et le *Registre des dépenses, 1778-1792* (4), fournissent quelques données.

**TRAVAUX:** une partie importante des sources relatives au prieuré de Termonde ont été publiées par M. De Meulemeester, *Le monastère des bénédictines de Termonde*, dans *Gedenkschriften van de Oudheidkundige Kring van het Land van Dendermonde*, 2<sup>e</sup> série, XV, 211-360, Termonde, 1912. Cette étude qui parut aussi en 1913 sous forme d'extrait, est la première histoire complète et critique du couvent des bénédictines (5). On trouvera une étude critique de la fondation du prieuré de Termonde dans le cadre des travaux consacrés à Hunnegem: M. De Meulemeester, *Histoire du monastère de Hunnegem à Grammont*, Bruges, 1912; M. De Meulemeester, *Etude documentaire sur le monastère des bénédictines de Hunnegem à Grammont*, Gand, 1913, et M. De Meulemeester, *Le prieuré des bénédictines de Hunnegem à Grammont*, Louvain, 1947.

A. Hoste, *De priorij Hunnegem te Geraardsbergen*, s.l., 1974, a fait de même. Il donne une description des livres de Termonde conservés à Hunnegem.

Les ouvrages généraux de l'historiographie de Termonde n'accorde qu'un intérêt mineur au couvent. On trouvera de courtes notices qui lui sont consacrées dans G. Salomons, (6) *Het Artsch-Jubile... van den H. Bisschop ende belyder Hilduardus*, 176, Anvers, 1670; A. De Vlaminck, *De stad en de heerlijkheid van Dendermonde. Geschiedkundige opzoekingen*, dans *Gedenkschriften van de Oudheidkundige Kring van het Land van Dendermonde*, 2<sup>e</sup> série, III, 130, Termonde, 1865; A. De Vlaminck, *L'église collégiale Notre-Dame à Termonde et son ancien obituaire*, dans *Gedenkschriften van de Oudheidkundige Kring van het Land van Dendermonde*, publications extraordinaires, III, I, 239-242, Termonde, 1898; J. Broeckart, *Termonde sous la République française*, dans *Gedenkschriften van de Oudheidkundige Kring van het Land van Dendermonde*, 2<sup>e</sup> série, VII, 289-366, Termonde, 1899; A. De Vlaminck, *Les anciennes chambres de rhétoriques de Termonde*, dans *Gedenkschriften van de Oudheidkundige Kring van het Land van Dendermonde*, 2<sup>e</sup> série, VIII, 61-125, Termonde, 1900; P. G. De Maesschalck, *Oud Dendermonde, Termonde au temps jadis*, 92, Termonde, 1901; E. Dhanens, *Inventaris van het kunstpatrimonium van Oostvlaanderen*, IV, Dendermonde, 203-204, Gand, 1961; L. Bruyninckx, *Dendermonde, Geschiedenis, Gebouwen, Folklore*, 259, Termonde, 1965.

En ce qui concerne la vénération de Notre-Dame de Lede dans la chapelle des bénédictines de Termonde et le conflit à ce sujet avec le chapitre de Notre-Dame de cette ville, on consultera

(1) Il s'agit ici de : I. *Chronyk van 't gene in dese landen en byzonderlyk binnen de stad Dendermonde is voorgevallen, getrokken uit het handschrift van Daniel van Wichelen, voor de jaren 1572 à 1625, door Joannes Antonius Anne, greffier der prochie van Grembergen, door dese voortgeset voor de jaren 1667 tot den 4 juni 1737 en door N... van 4 december 1737 tot 1772.* — II. *Memorie van 't gene, binnen dese stede van Dendermonde, is voorgevallen sedert het begin van het jaer 1773, (door L. F. J. Beshman).* — III. *Kronyken 1781-1798.* — IV. *Dendermondsche Kronyk 1797-1798.* — V. *Kronyk 1794-1809. Kort verhael van de besonderste voorvallen en waeragtige gebeurtenissen in dese stad Dendermonde (door Joannes-Franciscus Bruylant).* — Édition par A. Blomme, *Chroniques de Termonde*, dans *Gedenkschriften van de Oudheidkundige Kring van het Land van Dendermonde*, 2<sup>e</sup> série, IV, 1-96, 113-171, 172-208, 233-285, 290-322, 323-386, 387-428, Termonde, 1892.

(2) M. DE MEULEMEESTER, *Le monastère...*, 76-77.

(3) M. DE MEULEMEESTER, *Le monastère...*, 90.

(4) M. DE MEULEMEESTER, *Le monastère...*, 91.

(5) C'est cette édition qui est citée ici.

(6) *Het Artsch-Jubile van Duysent Iaeren binnen de Stadt en Landt van Dendermonde Over den Gheboorten-Dagh van kunnen besonderer Apostel ende Patroon, den H. Bisschop ende belyder Hilduardus. Te samen met syn Leven, en met het leven van de H. Maghet Christiana, Patronesse ook van de selve Stadt, als ook met de besonderste Gheshiedenissen der selve Landen, door F. Geirgius Salomons, Augustijn van Dendermonde, 't Antwerpen, By Jacob Mesens, op de Lombaerde-Vest, inden gulde Bijbel, 1670. Met Gratie ende Privilegie.*

J. De Brouwer, *De Geschiedenis van Lede*, 530-536, Lede, 1963; D. Llievois, *Het miraculeus beeld van Onze-Lieve-Vrouw van Lede te Dendermonde*, dans *Gedenkschriften van de Oudheidkundige Kring van het Land van Dendermonde*, 3<sup>e</sup> série, XIII, 144-145, Termonde, 1963-1964; P. Batseller, *Volksdevotie in het land der Onbekende Santen*, dans *Dendermonde Folklore*, 79-107, Termonde, 1974. On trouvera enfin quelques données dans G. Ch. Falpoult de Maissoncelle, *Mémoire statistique du Département de l'Escaut*, réédition par P. Deprez, dans *Verhandelingen van de Maatschappij voor Geschiedenis en Oudheidkunde te Gent et Oostvlaams verbond der Kringen voor Geschiedenis, Documenten*, 3, 73, Audenarde, 1960; *Almanach Catholique romain*, Bruxelles, 1822-1829; *Le journal historique et littéraire*, II, Liège, 1835; *Geschied- en Oudheidkundige inventaris der parochies van het Bisdom Gent*, dans *Almanak der Geestelijkheid van het Bisdom Gent*, Gand, 1906; G. Van Wesemael, *Een bezoek aan ons oudheidkundig Museum*, 10, 37, Termonde, 1910; M. Bovijn, *Sint Alexius-begijnhof te Dendermonde*, dans *Gedenkschriften van de Oudheidkundige Kring van het Land van Dendermonde*, 3<sup>e</sup> série, IX, 188-189, Termonde, 1959-1960.

**Bibliothèque:** On conserve au prieuré actuel de Hunnegem à Grammont quelques ouvrages imprimés qui portent la mention *Paix Notre Seigneur Jésus-christ en Termonde*. Ce sont dans l'ordre chronologique: 1. *Méditations des Mystères de notre sainte Foy*, Douai, 1611 (1); 2. *La vie et miracles du glorieux Père Saint Benoist abbé*, Paris, 1644 (2); 3. *Abrégé des Méditations sur la vie de Jésus-Christ*, Paris, 1660 (3); 4. *L'année Bénédictine ou les Vies des Saints de l'ordre de Saint Benoît*, Paris, 1667 (4); 5. *L'office de la Semaine Sainte*, Paris, 1667 (5); 6. *Commentaire sur la Règle de Saint Benoît*, Paris, 1687 (6); 7. *Les Vies des Saints Pères des Deserts et des Saints solitaires d'Orient et d'Occident*, Paris, 1708 (7); 8. *Bréviaire monastique en Latin et en Français à l'usage des Religieuses Bénédictines*, Paris, 1725 (8).

Il n'est pas question à proprement parler d'une activité littéraire au sein du prieuré de Termonde. Cependant les bénédictines firent paraître une biographie de saint Benoît qui avait pour titre: *Kort Begryp van 't apostelyck ende Roemweerdigh leven van den H. Benedictus, Grooten Patriarch der Monieken, seer vruchtbaeren voedster-vader der Heylige Kercke, Insteller van 't oudt ende wijtvermaerde Ordre der Benedictinen. Door eenen Religieus van het selve orde. In druck gegeven door de Gereformeerde*

(1) Cet ouvrage apparaît encore dans des éditions de 1617 et 1619. — On voit sur la page de garde la mention *Ce livre est donné à Sr. M. Colombino novice au bénédictines à Termonde par monsieur son père, 1708*. — Il fut offert à sœur Marie Colombine Jouvineau, morte en 1755, qui fit profession en 1706 et qui reçut ce livre à cette occasion. — La famille Jouvineau est originaire de Grammont. — Mechtilde Jouvineau, prieure à Hunnegem, était une sœur aînée de Colombine. — A. HOSTE, *De priorij Hunnegem te Geraardsbergen*, 67, s.l., 1974.

(2) Sur la page de garde, à côté de l'ex-libris et de la date 1669, on trouve la mention: *Donné par le R. Père Constantin Van Wichelo, religieux de l'abay d'Afflighem*. — Constantin van Wichelen naquit à Termonde le 14 août 1642, il fit profession à Afflighem en 1667 et y mourut le 16 juillet 1712. Il était le frère de sœur Marie-Placide, morte en 1703. — A. HOSTE *De priorij Hunnegem...*, 67. — C. COPPENS, *Een lijst van Affligemse monniken uit de Catalogus monachorum van Dom Beda Regaux*, dans *Affligemensia*, VI, 147, Hekelgem, 1949.

(3) Trois parties. On lit sur la page de garde: *Isabelle Constance Borluut 1682*. — Plus tard, cet ouvrage passa au couvent: *Au monastere de la Paix Jésus-Christ de l'ordre de Saint Benoist à Termonde*. — A. HOSTE, *De priorij Hunnegem...*, 67.

(4) On voit sur la page de titre: *Donné par Mademoiselle Catherine de Haze l'an 1669*. — Catherine de Haze fit profession en 1670, elle fut sous-prieure de 1697 à 1703 et mourut en 1727. — A. HOSTE, *De priorij Hunnegem...*, 67.

(5) On trouve sur la page de garde la mention: *Je suis à l'usage de Masœur Sabine Philippine Verspieren, religieuse bénédictine à Termonde, 1747*. — Sabine Verspieren fit profession en 1744 et mourut en 1784. — A. HOSTE, *De priorij Hunnegem...*, 68.

(6) La page de garde mentionne: *Donné par Monsieur Lamberti chanoine de la collégiale Notre Dame, le 17 juillet 1705*. — A. HOSTE, *De priorij Hunnegem...*, 68.

(7) Sur les pages de garde, on trouve les noms de quelques jeunes filles qui suivaient les leçons des bénédictines: *Éléonore Mintari a appris ce livre dans l'an 1813, Barbe Poppe 1813, L. Vande Voorde 1816, S. Mattys 1816*. — A. HOSTE, *De priorij Hunnegem...*, 68.

(8) Quatre parties; sur chacune, on trouve: *Hoc opus dono datum huic conventui a Magdalena Le Plat uxora Caroli De Smedt, Teneramundae hac 8a mensis junii 1783*. — A. HOSTE, *De priorij Hunnegem...*, 68.

*Benedictinerssen van Dendermonde. Tot Loven by Peter De Vaddere naest 't Luycks-Collegie, Louvain, 1698* (1).

Dom Bède Regaus (2) pense que l'auteur en est un moine d'Afflighem, dom Vedastius Van Huffel (3).

Elles firent aussi publier un petit ouvrage sur saint Jean Népomucène: *Oraisons et litanies de Saint Jean Népomucène, dont les Sainte et approuvés Reliques sont honorés aux Religieuses Bénédictines, à Dendermonde, se donnent à baiser, le premier Dimanche de chaque Mois, après le Salut: et tous les Mercredis après la Messe. A Dendermonde, chez Jacques J. Ducaju, Imprimeur Juré dans le Scheldt-Straele, Termonde, 1739* (4).

**Sigillographie:** on conserve un sceau du couvent sur la dernière page de l'*État des Biens* du 30 mars 1787 conservé aux Archives Générales du Royaume à Bruxelles, *Chambres des Comptes*, n° 468, 97, X, 39: sceau rouge dont le motif et la légende sont illisibles.

**Iconographie:** on ne conserve aucun document iconographique. L'église du couvent apparaît sur la *Caerte figurative* de B. Peelman, 1764-1765, conservé au Musée de la Ville de Termonde (5). Selon cette carte figurative, l'église semble être simple, ne posséder qu'une seule nef, avec une tour à cheval sur le toit en bâtière (6).

\* \* \*

Le prieuré des bénédictines de Hunnegem à Grammont qui avait beaucoup souffert des guerres entre la France et l'Espagne, adressa (7), le 30 janvier 1653, une supplique au Magistrat de Termonde le priant d'avoir l'autorisation d'installer un refuge dans la ville. Cette supplique, présentée par dom Charles Cambier de l'abbaye de Saint-Adrien à Grammont (8), resta longtemps sans suite. L'année suivante, le 27 avril (9), une seconde requête fut présentée.

La situation à Grammont était à ce point incertaine que les religieuses ne pouvaient attendre l'autorisation du bourgmestre et des échevins de Termonde pour se chercher un abri. Le 6 septembre 1654, elle demandèrent (10) à l'archevêque de Malines de laisser partir à Termonde quatre ou cinq religieuses afin d'y mettre en sécurité les meubles et les objets précieux du prieuré de Hunnegem. Un bienfaiteur était prêt à les accueillir dans sa maison.

Le 30 septembre 1654 déjà (11), quatre sœurs étaient arrivées à Termonde où elles furent bien reçues par les autorités et la population. Le gouverneur de la ville, don Francesco Sanchez

(1) A. A. TERMONDE, deux exemplaires, 246 pages, dimensions 155 x 95 mm, reliure de cuir montée sur des plats de bois; en regard de la page de titre, on trouvera une gravure au burin de Saint Benoît par A. Voet.

(2) ARCHIVES DE L'ABBAYE D'AFFLICHEM À HEKELGEM, BÉDA REGAUS, *Afflighemium illustratum*, VII, 1383, mentionne une lettre de dom Vedastus Van Huffel de 1698: ... ex Carthusia Bruxellensi ut vacem securo operi ad quod me vocastis. Ad quod dum procuro hic necessaria, agi cum consobrinis meis quae nihil non faciunt ad nostrum scopum. Ibi nota istas consobrinas esse moniales benedictinas Teneramundenses.

(3) Dom Vedastus Van Huffel était né à Hekelgem en 1630, il fit profession en 1653 et mourut le 22 septembre 1707. — C. COPPENS, *Een lijst van Affligemse monniken...*, dans *Affligemensia*, VI, 144.

(4) A. A. TERMONDE, 12 pages; en regard de la page de titre, on verra une petite gravure au burin de saint Benoît. — J. BROECKAERT, *Dendermondsche drukpers*, dans *Gedenkschriften van de Oudkeikundige Kring van het Land van Dendermonde*, Publications extraordinaires, V, I, 33, n° 44 et 38, n° 63, mentionne des éditions de 1749 et 1752. — P. BATSELIER, *Volksdevotie in het land der Onbekende Santen*, dans *Dendermonde Folklore*, 86, Termonde, 1974.

(5) MUSÉE DE LA VILLE DE TERMONDE, B. PEELMAN, *Caerte figurative verthoonende de stadt ende 't Vrije van Dendermonde, door de gewonen landmeter B. Peelman, gekopieerd naar de kaart van Antoon Hendrichx van 1673, met inachtnemeng van de veranderingen*, 1220 x 1920 mm, 1764-1765.

(6) E. DHAESENS, *Inventaris van het kunstpatrimonium van Oostvlaanderen*, IV, *Dendermonde*, 203, Gand, 1961.

(7) ARCHIVES DE L'ÉTAT À GAND, *Benedictinessen van Dendermonde*, IV, 1.

(8) Prov. de Flandre orientale, cant. de Grammont. — Voir la notice consacrée à cette abbaye dans le présent volume.

(9) A.É.GAND, *Benedictinessen van Dendermonde*, IV, 1.

(10) A.É.GAND, Fonds van het Bisdom, M. 237.

(11) A.É.GAND, Fonds van het Bisdom, M. 237.

Garrido Pardo, leur offrit, pour oratoire, la Chapelle de Notre-Dame ter Dijkpoort. Le magistrat de la ville se déclara prêt à offrir un terrain de trois bonniers pour y construire un couvent.

Les moniales voulurent utiliser ces circonstances favorables pour s'installer définitivement à Termonde. La prieure, Bénédicte Rutiau, de Hunnegem, le rapporte (1) dans une lettre du 30 septembre 1654, adressée au secrétaire de l'archevêché.

Ces plans subirent cependant la ferme opposition de l'évêque de Gand, Antoine Triest, qui refusa même que l'on célèbre la messe pour les religieuses dans le refuge. Selon lui, il n'y avait aucune raison pour les religieuses de rester plus longtemps à Termonde puisque les Français étaient prêts à quitter le pays (2). Des interventions d'Andreas Mangellus, internonce à Bruxelles (3), le 1<sup>er</sup> novembre 1654, d'Hilduard D'Haens, doyen du pays de Termonde, et du frère de l'évêque, Eugène Triest, capucin à Termonde, au début (4) de janvier 1655, ne purent fléchir l'évêque.

Malgré l'opposition de l'évêque, les religieuses avaient déjà commencé à enseigner le français à Termonde (5). A la fin du mois (6) de janvier 1655, Jacques Boonen, archevêque de Malines, leur ordonna de quitter la ville. Le 31 janvier (7), il leur accorda un sauf-conduit, signé du duc Nicolas de Lorraine.

Les bénédictines espéraient encore prolonger leur séjour à Termonde en usant de l'argument qu'elles avaient loué leur maison jusqu'au 13 septembre 1655. La prieure, Bénédicte Rutiau, et Marie-Josèphe Lefébure, supérieure à Termonde, s'en plaignirent à l'archevêque dans des lettres respectivement du 9 février (8) et du 13 février 1655 (9). Hilduard D'Haens adressa une semblable requête (10) à l'évêque de Gand le 9 février. Robert Estrix d'Afflighem fit de même, le 17 avril 1655, auprès de l'archevêque en faveur des bénédictines (11).

Entretemps, les religieuses avaient adressé, le 2 mars 1655, une supplique au magistrat de la ville de Termonde afin d'obtenir la création d'un couvent (12). Le magistrat fut d'accord, surtout parce que les sœurs étaient disposées à tenir une école française à Termonde où le besoin s'en faisait sentir. Le 6 août 1655, l'autorisation de fondation fut encore confirmée (13). La nécessité d'un enseignement en français à Termonde et l'opportunité de confier cet enseignement aux bénédictines de Hunnegem, qui voulaient à cet effet fonder un couvent dans la ville, furent acceptées, en novembre 1655, par les abbesses de Zwijveke et de Maria-Ten-Troon, ainsi que par la supérieure du béguinage de Saint-Alexis (14).

Il y a un hiatus dans la documentation pour les mois qui suivirent. Les religieuses sont-elles encore restées quelque temps à Termonde ou, en raison de la fin de leur bail, le 13 septembre 1655, sont-elles retournées à Grammont? Le premier document mentionnant la présence de la

(1) A.É.GAND, *Fonds van het Bisdom*, M. 237.

(2) A.É.GAND, *Fonds van het Bisdom*, B. 2673, 3.

(3) A.É.GAND, *Fonds van het Bisdom*, B. 2673, 1.

(4) A.É.GAND, *Fonds van het Bisdom*, B. 2673, 4, 6-7; et M. 237.

(5) A.É.GAND, *Fonds van het Bisdom*, B. 2673, 7.

(6) A.É.GAND, *Fonds van het Bisdom*, M. 237.

(7) A.É.GAND, *Fonds van het Bisdom*, M. 237.

(8) A.É.GAND, *Fonds van het Bisdom*, M. 237.

(9) A.É.GAND, *Fonds van het Bisdom*, B. 2673, 5.

(10) A.É.GAND, *Fonds van het Bisdom*, B. 2673, 8.

(11) A.É.GAND, *Fonds van het Bisdom*, B. 2673, 9.

(12) A.É.GAND, *Benedictinessen van Dendermonde*, IV, 2.

(13) A.É.GAND, *Benedictinessen van Dendermonde*, IV, 5.

(14) A.É.GAND, *Benedictinessen van Dendermonde*, IV, 4. — Zwijveke : abbaye de cisterciennes à Termonde, fondée en 1223 ; Maria-ten-Troon, abbaye de brigittines à Termonde, fondée en 1465 ; le béguinage de Saint-Alexis fut fondé à Termonde vers 1260.

totalité de la Communauté à Grammont, date (1) du 9 juillet 1657. Marie-Josèphe Lefébure est alors élue prieuré.

Le 13 janvier 1659, les bénédictines de Hunnegem (2) revinrent à Termonde pour y trouver un refuge. Elles louèrent pour un an une maison à la demoiselle Potters. L'autorisation déjà accordée précédemment de fonder un couvent fut encore renouvelée, le 29 janvier 1659, par le magistrat de la ville (3). Le 28 juin de la même année (4), l'administration de la ville de Termonde envoya une demande en ce sens à l'archevêque. Durant le mois de décembre (5), cinquante-neuf habitants de Termonde signèrent une pétition où ils déclaraient vouloir voir les bénédictines résider dans leur ville pour y assurer l'enseignement du français.

Pendant, tout le monde à Termonde ne semblait pas satisfait de voir les bénédictines ou cette école française. On envoyait régulièrement de très mauvais renseignements au vicaire-général de Gand qui assumait la direction pendant le *sede vacante*. Il n'était pas enclin à prendre une autre attitude, Antoine Triest était mort en 1657. La demoiselle Potters semble avoir été influencée par ce courant d'opinion. Fin novembre début décembre, elle mit brusquement les religieuses à la porte (6). Elles reçurent immédiatement l'hospitalité de la demoiselle Cristoffeline Geerolfs. Elles y demeurèrent environ neuf mois (7). Le 24 août 1660, don Francisco Sanchez Garrido Pardo et les chanoines Henri Vilain et Pierre de Solre demandèrent (8), au nouvel évêque de Gand, Charles van den Bossche, de bien vouloir approuver la fondation. L'évêque répondit (9), le 27 août, que l'affaire était favorable et qu'il en référerait à l'archevêque. Le mois suivant, le 15 septembre (10), le gouverneur, le grand bailli, le bourgmestre et les échevins adressèrent une requête à Philippe IV pour que la fondation se fit. Plus d'un an après (11), le 22 novembre 1661, les bénédictines reçurent l'autorisation royale. Durant ce même mois de novembre, elles déménagèrent, en raison du manque de place, dans une maison plus grande, appartenant à Pierre van de Vijvere, près de la chapelle du Saint-Esprit (12), où elles pouvaient entendre la messe depuis le doxal (13).

Le 24 décembre 1661, l'évêque de Gand approuva la fondation (14). Le couvent fut solennellement ouvert (15), le 27 décembre 1661, par le doyen Hilduard D'Haens et les autorités religieuses et civiles de Termonde. Le même jour, deux postulantes entrèrent au prieuré: Christoffeline Geerolfs et Catherine Sannens (16). Dans le cours de l'année qui suivit, il y eut encore sept novices (17) qui entrèrent dans le nouveau prieuré de La Paix de Notre-Seigneur Jésus-Christ.

\* \* \*

- (1) M. DE MEULEMEESTER, *Le monastère...*, 22.  
 (2) ARCHIVES DU PRIEURÉ DE HUNNEGEM À GRAMMONT, reg. IV, 208.  
 (3) M. DE MEULEMEESTER, *Le monastère...*, 23.  
 (4) A.É.GAND, *Benedictinessen van Dendermonde*, IV, 7.  
 (5) A.É.GAND, *Benedictinessen van Dendermonde*, IV, 8.  
 (6) A. A. TERMONDE, *Acta extraneorum*, n° 57, *Le contenu de notre fondation de notre monastère nommé la Paix de Jésus-Christ à Termonde*, 2.  
 (7) A. A. TERMONDE, *Acta extraneorum*, n° 57, *Le contenu...*, 2-3.  
 (8) A.É.GAND, *Benedictinessen van Dendermonde*, IV, 11.  
 (9) A.É.GAND, *Benedictinessen van Dendermonde*, IV, 11.  
 (10) A.É.GAND, *Fonds van het Bisdom*, B. 2673, 11.  
 (11) A.É.GAND, *Fonds van het Bisdom*, B. 2673, 14. — A.É.GAND, *Benedictinessen van Dendermonde*, IV, 16-17.  
 (12) A.É.GAND, *Benedictinessen van Dendermonde*, IV, 13.  
 (13) A.É.GAND, *Benedictinessen van Dendermonde*, IV, 13-14. — A.É.GAND, *Fonds van het Bisdom*, B. 2673, 12.  
 (14) A. A. TERMONDE, *Acta extraneorum*, n° 57, *Le contenu...*, 6. — A.P.H. à GRAMMONT, reg. I, f° 32 r°.  
 (15) A. A. TERMONDE, *Acta extraneorum*, n° 57, *Le contenu...*, 6-7.  
 (16) A. A. TERMONDE, *Acta extraneorum*, n° 57, *Le contenu...*, 7-8.  
 (17) A. A. TERMONDE, *Acta extraneorum*, n° 57, *Le contenu...*, 8.

**SÉRAPHINE DE SAINTE CATHERINE CAMBIER** (Élisabeth) naquit (1) à Grammont en 1630. Elle était la fille de Jean et d'Antoinette du Belloy (2). Elle entra (3) à Hunnegem le 11 novembre 1648, elle y prit l'habit (4) le 27 décembre de la même année et fit profession (5) le 4 janvier 1650.

Elle s'occupa de près dès le début des tentatives de fondation d'une maison à Termonde. Elle se présenta le 27 avril 1654 (6) et le 2 mars 1655 (7) comme co-auteur des requêtes au Magistrat de la ville de Termonde. En janvier 1655, la future prieure et la sous-prieure de Hunnegem, Marie-Josèphe Lefébure, furent chargées (8) de solliciter l'autorisation de fondation auprès de l'archevêque. Lorsque, le 13 janvier 1659, les religieuses revinrent (9) à Termonde et qu'entre-temps Marie-Josèphe Lefébure fut devenue prieure de Hunnegem (10), Séraphine de Sainte-Catherine fut chargée de la direction de la Communauté de Termonde (11).

Le 24 décembre 1662, après approbation de la fondation par l'évêque de Gand, elle fut nommée (12) prieure, elle recueillit les voix de toute la communauté (13). Elle fut réélue tous les trois ans pendant vingt-six ans, ainsi le 23 janvier 1665 (14), le 17 mars 1672 (15) et le 16 juillet 1658 (16).

Le 17 juillet 1662, elle conclut (17) une communauté de prières avec Hunnegem. Les deux prieurés (18) firent un accord, le 1<sup>er</sup> août 1662, en ce qui concerne les pensions des quatre religieuses originaires de Grammont (19). Bénédicte Rutiau mourut (20) le 30 novembre 1663. En

(1) A.P.H. à GRAMMONT, reg. I, f° 32 r°.

(2) A.P.H. à GRAMMONT, reg. I, f° 32 r°. — Elle était la sœur des religieux Odon d'Affligem et Charles de l'abbaye de Saint-Adrien à Grammont ; ce dernier était confesseur au prieuré de Hunnegem. — ARCHIVES DE L'ABBAYE D'AFFLIGHEM À HEKELGEM, B. REGAUS, *Affligemum illustratum*, VII, 1315-1317 : *Odo Cambier*. — B. (CLONEN), *Geschiedenis der Benedictijnerabdij van Affligem*, 260-261, Gand, 1890. — *Fontes Affligemenses*, IX, *Monasterii Affligemiensis Chronicon*, 1096-1648, auctore *Odone Cambier*, édition C. COPPENS, I, *Affligem*, 1969. — M. DE MEULEMEESTER, *Le Monastère...*, 39. — A. HOSTE, *De priorij Hunnegem...*, 51-52.

(3) A.P.H. à GRAMMONT, reg. I, f° 32 r°.

(4) A.P.H. à GRAMMONT, reg. I, f° 32 r°.

(5) A.P.H. à GRAMMONT, reg. I, f° 32 r°.

(6) A.É.GAND, *Benedictinessen van Dendermonde*, IV, 1.

(7) A.É.GAND, *Benedictinessen van Dendermonde*, IV, 2.

(8) A.É.GAND, *Fonds van het Bisdom*, M. 237.

(9) A.P.H. à GRAMMONT, reg. IV, f° 208.

(10) M. DE MEULEMEESTER, *Le monastère...*, 22.

(11) A.P.H. à GRAMMONT, reg. I, f° 32 r°.

(12) A.P.H. à GRAMMONT, reg. I, f° 32 r°.

(13) A. A. TERMONDE, *Acta extraneorum*, n° 57, *Le contenu...*, 6.

(14) A.É.GAND, *Fonds van het Bisdom*, B. 2671, 1.

(15) A.É.GAND, *Fonds van het Bisdom*, B. 2671, 2.

(16) A.É.GAND, *Fonds van het Bisdom*, B. 2671, 3.

(17) A.P.H. à GRAMMONT, reg. IV, f° 212.

(18) A.P.H. à GRAMMONT, farde II, 11.

(19) Aux côtés de la prieure, il y avait 1. Bernarde de Saint-Gilles (Jeanne) du Quesne, née à Ath en 1620, fille de Mathieu et de Jeanne Talman, entra à Hunnegem le 26 juillet 1647, prit l'habit le 20 août 1647, fit profession le 1<sup>er</sup> septembre 1648, fut sous-prieure à Termonde, peut-être jusqu'à sa mort survenue le 4 octobre 1678. — A.P.H. à GRAMMONT, reg. I, f° 31 r°. — 2. Bénédicte de Saint-Alexis (Françoise) Rutiau, née à Mons en 1603, fille de Pierre et de Jeanne Fontaine, entra à Hunnegem le 29 juin 1625, prit l'habit le 18 juillet 1625, fit profession le 21 juillet 1626, fut maîtresse des novices à Grammont, sous-prieure et, de 1640 à 1657, prieure ; elle arriva à Termonde le 27 octobre 1661 et y mourut le 30 novembre 1663. — A.P.H. à GRAMMONT, reg. I, f° 5 r°. — 3. Marie-Angéline (Marie) Lefébure, née à Lille en 1633, fille de Maximilien et de Jacqueline van Dooren, sœur de la prieure Marie-Joseph Lefébure de Hunnegem, entra à Hunnegem le 30 mars 1652, prit l'habit le 20 avril 1652, fit profession le 21 avril 1653, fut chargée de la fondation de Termonde le 24 octobre 1661, fut atteinte d'une grave maladie et revint à Grammont de 1665 à 1672 où elle mourut le 17 octobre 1694. — A.P.H. à GRAMMONT, reg. I, f° 39 r°. — Marie des Anges (Marie) d'Aras la remplaça ; elle était née à Ath en 1613, fille de Charles et de Barbe Mahues, entra à Hunnegem le 29 septembre 1631 prit l'habit le 2 décembre 1631, fit profession le 6 décembre 1632, fut sacristine, portière, cellière et sous-prieure à Termonde, elle mourut le 17 septembre 1695. — A.P.H. à GRAMMONT, reg. I, f° 16 r°.

(20) A.P.H. à GRAMMONT, reg. I, f° 5 r°.



raison de l'absence à Termonde d'un cimetière appartenant à la Communauté, elle fut enterrée à Grammont (1). Une nouvelle cloche, *Petrus Benedictus* (2) fut consacrée, le 3 octobre 1664, dans la chapelle du Saint-Esprit (3). Le jour suivant (4), on acheta pour dix mille cinq cents florins du Rhin (5) la maison dite *Moerboom* (6), avec ses dépendances ainsi que trois petites maisons situées dans la *Savaanstraat* ou *Couwenberg* (7). Cette même année 1664, encore, les bénédictines occupèrent les bâtiments (8). On acheta aussi un terrain pour en faire un cimetière (9).

Le 4 mars 1666, un accord fut conclu (10) avec le magistrat de la ville en ce qui concerne l'exemption des impôts, vingt sous et les charges sur les maisons et bien-fonds. Les religieuses payèrent (11), le 5 mars 1666, sept cent cinquante florins. Hormis le remboursement de cette somme, cet arrangement resterait valable jusqu'au moment où l'une ou l'autre partie y renoncerait. Le contrat mentionne que le couvent venait d'acheter peu avant la maison de Pieter Spanoghe, attenant au couvent (12). Le 6 décembre 1666, le chanoine Charles Van Dijck, curé de l'église collégiale de Notre-Dame, fut désigné comme directeur du prieuré (13). Mi-décembre 1668, des difficultés surgirent (14) avec le nouveau magistrat de la ville à propos du logement des soldats. Le bourgmestre voulait obliger les religieuses à accepter des soldats dans leur couvent. La prieure s'appuya cependant sur l'accord du 4 mars 1666 et refusa. Sur quoi, les militaires s'assurèrent, par la force, avec l'approbation du magistrat, l'entrée du couvent. Deux jours plus tard, le bourgmestre et le greffier remboursèrent une partie des sept cent cinquante florins versés en 1666, ce qui signifiait l'annulation de l'accord.

Les moniales prirent recours auprès de l'évêque et lui demandèrent (15), le 19 janvier 1669, conseil et appui. Cette requête fut appuyée par une lettre du chanoine Pierre de Solre (16). Le 4 juillet 1669, le bourgmestre et les échevins déclarèrent (17) qu'ils voulaient s'en tenir à l'accord du 4 mars 1666. L'incident était clos.

(1) A. A. TERMONDE, *Acta extraneorum*, n° 57, *Le contenu...*, 11.

(2) A. A. TERMONDE, *Acta extraneorum*, n° 57, *Le contenu...*, 11. — Pierre Sannens (cfr infra), père de Bénédicte-Françoise, était le parrain. — Madame van Wichelen (cfr infra), mère de Marie-Placide, était la marraine.

(3) A. A. TERMONDE, *Acta extraneorum*, n° 57, *Le contenu...*, 11.

(4) M. DE MEULEMEESTER, *Le monastère...*, 47. — A. HOSTE, *De priorij Hunnegem...*, 66.

(5) A. A. TERMONDE, *Acta extraneorum*, n° 57, *Le contenu...*, 9 et 11, mentionne que Pierre Sannens offrit une somme importante pour l'achat du couvent.

(6) A. A. TERMONDE, *Acta extraneorum*, n° 57, *Le contenu...*, 11, dit qu'on put acheter comme couvent le refuge des norbertines de Tussenbeke. — Le *Eyfboek van Dendermonde* (M. DE MEULEMEESTER, *Le monastère...*, 47) mentionne que la prieure acheta le *Moerboom* pour faire un couvent de ce bâtiment. — Avec M. DE MEULEMEESTER, *Le monastère...*, 47-48 et M. DE MEULEMEESTER, *Le monastère des norbertines de Tusschenbeek*, dans *Gedenkschriften van de Oudheidkundige Kring van het Land van Dendermonde*, 2<sup>e</sup> série, XVII, 89-91, Termonde, 1914, on peut conclure qu'il s'agit du même bâtiment.

(7) Plus tard dénommé *Beestenmarkt*, actuellement Dr. Emiel van Winckellaan.

(8) A. A. TERMONDE, *Acta extraneorum*, n° 57, *Le contenu...*, 11.

(9) A. A. TERMONDE, *Acta extraneorum*, n° 57, *Le contenu...*, 11. — C'est vers le 23 juin 1675 que la première religieuse, Christoffeline Geerolfs, y fut enterrée. — ARCHIVES DE LA COLLÉGIALE NOTRE-DAME À TERMONDE, *Pièces diverses*, 23 juin 1675.

(10) A.É.GAND, *Benedictinessen van Dendermonde*, IV, 18. — A.É.GAND, *Fonds van het Bisdom*, B. 2673, 17.

(11) A.É.GAND, *Benedictinessen van Dendermonde*, IV, 18.

(12) A.É.GAND, *Benedictinessen van Dendermonde*, IV, 18.

(13) A.É.GAND, *Fonds van het Bisdom*, B. 2673, 18.

(14) A.É.GAND, *Fonds van het Bisdom*, B. 2673, 19.

(15) A.É.GAND, *Fonds van het Bisdom*, B. 2673, 19.

(16) A.É.GAND, *Fonds van het Bisdom*, B. 2673, 20.

(17) A.É.GAND, *Benedictinessen van Dendermonde*, IV, 19.

On renouvela en 1670 la Communauté de prières avec le prieuré de Hunnegem (1). Le 15 octobre 1670, on posa la première pierre de l'église (2). La construction de cette église fut financée par un don de sœur Clara Maria d'Hertsie (3). En mars 1671, les fondations étaient terminées (4). La première messe y fut célébrée (5) le 10 février 1672. L'église fut consacrée (6), le 19 octobre 1675, par Nicolas Fernentis. En 1675, le prieuré et le magistrat de la ville furent à nouveau en procès (7). Intenté devant le Conseil de Flandre, il avait pour objet les droits d'accise sur le vin et la bière. Le 14 mai 1675, le Conseil déclara (8) que les bénédictines pourraient jouir du droit d'exemption. Les deux parties conclurent un accord (9) le 31 juillet. Elles cessèrent le procès et payèrent les dépens. En échange de soixante florins, le couvent jouirait cependant de l'exemption des droits d'accise (10). Depuis 1673, le prieuré donnait régulièrement (11) en raison des guerres la protection à la miraculeuse *Nood Gods* ou la Notre-Dame de Lede. De 1683 jusqu'au 20 octobre 1684, on y conserva (12) les reliques de saint Adrien provenant de l'abbaye de Saint-Adrien à Grammont.

En 1684, Jean Debbaut fut nommé directeur du couvent (13). Séraphine de Sainte-Catherine Cambier mourut (14) le 14 avril 1688.

**BENEDICTE FRANÇOISE SANNENS** (Catharina) naquit (15) à Termonde le 16 novembre 1640. Elle était la fille de Pierre (16) et de Jeanne Spanoghe (17). Entrée au couvent (18) le 27 décembre 1661, elle y fit profession (19) en 1663. En 1681, elle était maîtresse des novices (20). Elle fut élue seconde prieure (21), le 28 avril 1688, avec seulement neuf voix sur dix-huit. Elle fut réélue par trois fois : le 21 mai 1691 (22), le 18 août 1694 (23) et le 6 décembre 1697 (24).

(1) A.P.H. à GRAMMONT, reg. IV, 208.

(2) A. A. TERMONDE, *Acta extraneorum*, n° 57, *Le contenu...*, 12.

(3) A. A. TERMONDE, *Acta extraneorum*, n° 57, *Le contenu...*, 11. — Claire-Marie d'Hertsie était née à Anvers en 1652, était orpheline lorsqu'elle entra au couvent, fit profession en 1668, fut sous-prieure de 1690 à 1693 et mourut en 1727. — M. DE MEULEMEESTER, *Le monastère...*, 115, 128-129.

(4) A. A. TERMONDE, *Acta extraneorum*, n° 57, *Le contenu...*, 12.

(5) A. A. TERMONDE, *Acta extraneorum*, n° 57, *Le contenu...*, 12.

(6) A. A. TERMONDE, *Acta extraneorum*, n° 57, *Le contenu...*, 12.

(7) A.É.GAND, *Benedictinessen van Dendermonde*, IV, 20.

(8) A.É.GAND, *Benedictinessen van Dendermonde*, IV, 21.

(9) A.É.GAND, *Benedictinessen van Dendermonde*, IV, 22.

(10) A.É.GAND, *Benedictinessen van Dendermonde*, IV, 22.

(11) A.É.GAND, *Fonds van het Bisdóm*, B. 5144, 2.

(12) A.A.TERMONDE, *Acta extraneorum*, n° 57, *Le contenu...*, 14.

(13) A.A.TERMONDE, *Acta extraneorum*, n° 57, *Le contenu...*, 13.

(14) A.P.H. à GRAMMONT, reg. I, f° 32 r°.

(15) M. DE MEULEMEESTER, *Le monastère...*, 129.

(16) Pierre Sannens, né en juin 1605, épousa, le 18 février 1637, Jeanne Spanoghe et mourut le 25 janvier 1685. — A.A.TERMONDE, *Acta extraneorum*, n° 57, *Le contenu...*, 9. — A. DE VLAMINCK, *Filiations des familles de la Flandre*, II, 76, Gand, 1875. — J. BROECKAERT, *Graf- en Gedenkschriften der Stad Dendermonde*, dans *Gedenkschriften van de Oudheidkundige Kring van het Land van Dendermonde*, (Publications extraordinaires), VII, 166, n° 191, Termonde, 1896.

(17) Jeanne Spanoghe, née en octobre 1617, mourut le 19 mars 1699. — A.A.TERMONDE *Acta extraneorum*, n° 57, *Le contenu...*, 17-18. — A. DE VLAMINCK, *Filiations...*, II, 76. — J. BROECKAERT, *Graf- en Gedenkschriften...*, dans *Gedenkschriften van de Oudheidkundige Kring van het Land van Dendermonde*, (Publications extraordinaires), VII, 116, n° 191.

(18) A.A.TERMONDE, *Acta extraneorum*, n° 57, *Le contenu...*, 8.

(19) A.É.GAND, *Fonds van het Bisdóm*, B. 2671, 2.

(20) A.É.GAND, *Fonds van het Bisdóm*, B. 2671, 1.

(21) A.É.GAND, *Fonds van het Bisdóm*, B. 2671, 5.

(22) A.É.GAND, *Fonds van het Bisdóm*, B. 2671, 6.

(23) A.É.GAND, *Fonds van het Bisdóm*, B. 2671, 7.

(24) A.É.GAND, *Fonds van het Bisdóm*, B. 2671, 8.

On agrandit le couvent durant son priorat. Le 17 mars 1697, on posa la première pierre (1) du réfectoire qui put déjà être utilisée au mois d'octobre de cette même année (2). En 1697 encore, on entreprit la construction d'une cuisine, d'un cellier, d'un lavoir, de deux autres pièces, toutes sur cave, et de dix-huit cellules à l'étage (3).

En remplacement de la cloche Petrus Benedictus fêlée lors de la tempête (4) du 4 mai 1698, on fit fondre deux nouvelles cloches : une grande appelée *Joannes Laurentius Benedictus* (5) et une petite dénommée *Joanna Isabella Scholastica* (6). Elles furent consacrées (7) le 13 décembre 1698 et placées (8) le 17 décembre 1698. Fin décembre (9), la grande cloche se fêlait. Comme la petite n'avait, elle non plus, pas été bien fondue, elles furent toutes deux refondues et consacrées à nouveau (10) le 11 décembre 1699.

Ces dépenses obérèrent très fort les moyens financiers du prieuré à tel point que les bénédictines durent faire des économies et même vendre. En 1695, elles purent limiter (11) les obligations de la fondation de Jean van Calendries. Le 22 avril 1699, on fut obligé de vendre une parcelle de terre à Grembergen (12).

Les visites effectuées le 17 juin 1695 (13) et le 26 mai 1699 (14) louèrent cependant l'administration énergique et néanmoins prudente de la prieure. Sa pensée allait aussi à administrer la vie spirituelle de la Communauté. Le directeur et confesseur, Jean Debbaut, mourut (15) en décembre 1689. Jacques Philippe lui succéda. En 1695, c'est le carmélite Stanislaus qui était confesseur (16). A cette époque, il n'y avait pas d'extraordinaire. Les religieuses se confessaient une fois par semaine et communiaient deux fois. L'observance était particulièrement bonne. En 1699, il y eut à ce point de vue quelque peu de relâchement : la prieure et quelques religieuses se plainquirent auprès de l'évêque que la règle du silence était bien moins observée (17).

En septembre 1697, quand les Français investirent la ville (18), la statue de Notre-Dame de Lebbeke resta au prieuré. Notre-Dame de Lede fut transportée en procession solennelle (19) à Lede le 17 novembre 1697. En 1698, la prieure fit publier une biographie de saint Benoît (20).

Bénédicte-Françoise Sannens mourut (21) le 10 octobre 1700.

(1) A.A.TERMONDE, *Acta extraneorum*, n° 57, *Le contenu...*, 14.

(2) A.A.TERMONDE, *Acta extraneorum*, n° 57, *Le contenu...*, 15.

(3) A.A.TERMONDE, *Acta extraneorum*, n° 57, *Le contenu...*, 17.

(4) A.A.TERMONDE, *Acta extraneorum*, n° 57, *Le contenu...*, 17.

(5) A.A.TERMONDE, *Acta extraneorum*, n° 57, *Le contenu...*, 17-18. — Jean Anne, père d'Éléonore, fut le parrain ; Jeanne Spanoghe, mère de la prieure Sannens, fut la marraine.

(6) A.A.TERMONDE, *Acta extraneorum*, n° 57, *Le contenu...*, 18. — Le parrain fut Jean-Baptiste Ebberecht, né à Termonde le 26 janvier 1677, entré à Afflighem sous le nom d'Amand le 18 décembre 1698, profès en 1700, mort le 18 septembre 1738. — C. COPPENS, *Een lijst van Affligemse monniken...*, dans *Affligemensia*, VI, 140. — La marraine fut Madame De Bolle, mère de sœur Marie-Lutgarde.

(7) A.A.TERMONDE, *Acta extraneorum*, n° 57, *Le contenu...*, 17.

(8) A.A.TERMONDE, *Acta extraneorum*, n° 57, *Le contenu...*, 18.

(9) A.A.TERMONDE, *Acta extraneorum*, n° 57, *Le contenu...*, 18.

(10) A.A.TERMONDE, *Acta extraneorum*, n° 57, *Le contenu...*, 18.

(11) A.É.GAND, *Benedictinessen van Dendermonde*, IV, 24.

(12) A.É.GAND, *Fonds van het Bisdom*, B. 2673, 28. — Grembergen, commune, Flandre orientale ; depuis 1<sup>er</sup> janvier 1977, fusionnée avec Termonde.

(13) A.É.GAND, *Fonds van het Bisdom*, B. 2672, 2.

(14) A.É.GAND, *Fonds van het Bisdom*, B. 2672, 3.

(15) A.É.GAND, *Fonds van het Bisdom*, B. 2673, 23.

(16) A.É.GAND, *Fonds van het Bisdom*, B. 2672, 2.

(17) A.É.GAND, *Fonds van het Bisdom*, B. 2672, 2.

(18) A.A.TERMONDE, *Acta extraneorum*, n° 57, *Le contenu...*, 15-16.

(19) A.A.TERMONDE, *Acta extraneorum*, n° 57, *Le contenu...*, 17. — A.É.GAND, *Benedictinessen van Dendermonde*, IV, 25.

(20) Voir *supra*, 000.

(21) M. DE MEULEMEESTER, *Le monastère...*, 129.

**MARIE-MADELEINE DE VLAEMINCK** naquit (1) en 1642, fit profession (2) en 1664. Elle se distingua lorsqu'elle était jeune religieuse par son zèle et sa sagesse (3). Elle est mentionnée comme sous-prieure (4) en 1681, charge qu'elle exerçait peut-être déjà depuis quelques années (5) et qu'elle continua à remplir (6) jusqu'en août 1678.

De 1687 (7) à 1700 (8), elle résida, sur ordre de l'évêque de Gand, à l'abbaye bénédictine du *Rijke Gasthuis* à Gand (9). Le 20 novembre 1700, elle fut élue prieure (10). Elle obtint un second priorat (11) le 26 novembre 1703. Elle reçut de l'évêque de Gand, le 30 mai 1704, un don de deux cents florins (12). C'est sous son priorat, en septembre 1705, que pour la première fois on reçut au prieuré une personne âgée en pension (13).

Elle fut élue prieure (14) pour la troisième fois le 3 janvier 1707. On voit cependant dans le rapport de visite (15) du 10 mars 1701 que la communauté vivait dans la désunion. Lors de la visite et de l'élection (16) du 18 février 1710, les difficultés ne sont pas encore disparues. Marie-Madeleine De Vlaeminck fut néanmoins réélue (17). Le 24 mai 1710, elle acheta (18), pour cinq cents florins, le *Asijnhof* sur le *Greffelinck*. Le 7 juillet 1710, le couvent reçut (19) une fondation de trois cents florins de la sœur Marie Bénédicte Stas. Une béguine d'Anvers, Isabelle Catherine Bertrijn, fonda (20), le 6 mars 1712, un anniversaire de deux cent cinquante florins. A l'élection du 2 mars 1713, la prieure est âgée de soixante et onze ans (21). Elle obtint encore cinq voix, mais ne fut plus réélue. Marie-Madeleine De Vlaeminck est signalée pour la dernière fois dans les documents (22) le 16 avril 1716.

**THÉRÈSE JOSEPH DE BRECQUIGNY** naquit (23) en 1656. Elle était la fille de Jean et de Jozefa de Carnero (24). Elle resta paralysée neuf mois, en 1683, durant son noviciat (25). Sa

(1) A.É.GAND, *Fonds van het Bisdom*, B. 2671, 1.

(2) A.É.GAND, *Fonds van het Bisdom*, B. 2671, 1.

(3) A.É.GAND, *Fonds van het Bisdom*, B. 2671, 3, 4.

(4) A.É.GAND, *Fonds van het Bisdom*, B. 2672, 1.

(5) A.É.GAND, *Fonds van het Bisdom*, B. 2673, 3, 4.

(6) A.É.GAND, *Fonds van het Bisdom*, B. 2673, 22.

(7) A.É.GAND, *Fonds van het Bisdom*, B. 2673, 22, 24-27.

(8) A.É.GAND, *Fonds van het Bisdom*, B. 2671, 9.

(9) Abbaye de bénédictines à Gand. En 1626, les religieuses de l'hospice de Lazare, fondé au XII<sup>e</sup> siècle, adoptèrent la règle de Saint Benoît. La transformation de l'hospice en abbaye fut cononiquement confirmé par le pape Urbain VIII le 15 mai 1630. Depuis 1854, les dominicaines sont installées dans la Hoogstraat à Gand.

(10) A.É.GAND, *Fonds van het Bisdom*, B. 2671, 9.

(11) A.É.GAND, *Fonds van het Bisdom*, B. 2671, 10. — ARCHIVES DE LA COLLÉGIALE NOTRE-DAME À TERMONDE, *Pièces diverses*, 26 novembre 1703.

(12) A.É.GAND, *Fonds van het Bisdom*, B. 2673, 30.

(13) A.É.GAND, *Fonds van het Bisdom*, B. 2673, 31.

(14) A.É.GAND, *Fonds van het Bisdom*, B. 2671, 11.

(15) A.É.GAND, *Fonds van het Bisdom*, B. 2672, 4.

(16) A.É.GAND, *Fonds van het Bisdom*, B. 2672, 5.

(17) A.É.GAND, *Fonds van het Bisdom*, B. 2671, 12.

(18) A.É.GAND, *Benedictinessen van Dendermonde*, IV, 26.

(19) A.É.GAND, *Benedictinessen van Dendermonde*, IV, 27.

(20) A.É.GAND, *Benedictinessen van Dendermonde*, IV, 28.

(21) A.É.GAND, *Fonds van het Bisdom*, B. 2671, 13.

(22) A.É.GAND, *Fonds van het Bisdom*, B. 2671, 14. — M. DE MEULEMEESTER, *Le monastère...*, 129, mentionne fautiveusement qu'elle mourut en 1715.

(23) A.É.GAND, *Fonds van het Bisdom*, B. 2671, 3.

(24) A.G.R., *Conseil Privé, Période espagnole*, n<sup>o</sup> 1177, 817, 5.

(25) A.A.TERMONDE, *Acta extraneorum*, n<sup>o</sup> 57. *Le contenu...*, 14.

guérison subite fut attribuée à saint Adrien dont les reliques étaient alors conservées au prieuré. Elle fit profession (1) en 1684.

Elle devint prieure (2) le 3 mars 1717 et fut réélue le 16 avril 1716 (3), le 21 novembre 1720 (4) et le 4 avril 1727 (5).

Thérèse Joseph de Brecquigny mourut (6) fin octobre 1728.

**MECHTILDE AUGUSTINE GILBERT** naquit (7) en 1672, fit profession (8) en 1696 et fut nommée prieure (9), en 1728, car les douze religieuses capitulaires avaient partagé également leurs voix sur les personnes de deux candidates.

L'élection (10) du 29 octobre 1728 eut pour résultat d'accorder cinq voix à Marie-Madeleine Buytaert, cinq à Bénédicte Françoise de Alzega et deux, celles des deux autres candidates, à Mechtilde Augustine Gilbert. La nouvelle élection (11) du 4 novembre 1728, présidée par l'évêque, n'apporta aucune solution à ce problème. Les relations restaient identiques. Une différence apparut néanmoins ; le groupe de Bénédicte Françoise de Alzega vota cette fois pour Mechtilde Augustine Gilbert tandis que Marie-Madeleine Buytaert obtenait aussi cinq voix ; Marie Mechtilde et Marie-Madeleine Buytaert votait respectivement pour Bénédicte Françoise de Alzega et M. R. Cabriol. En présence de cette situation, l'évêque nomma Marie-Madeleine Gilbert comme prieure. Elle remplit cet office (12) jusqu'en 1732. Après son priorat, elle fut cellerière (13). Elle est mentionnée (14) dans les sources jusqu'au 20 novembre 1738.

**MARIE MADELEINE BUYTAERT** naquit (15) en 1677, fit profession (16) en 1695 et est mentionnée (17) comme sous-prieure le 4 avril 1727 ce qu'elle resta jusqu'en 1732 époque à laquelle elle devint prieure (18). Elle fut réélue (19) le 9 mai 1735. Quelques religieuses demandèrent à cette occasion que B. F. de Alzega devint sous-prieure, ce qui fut fait immédiatement après l'élection de la prieure (20).

Le 20 juin 1735, elle put écrire à l'évêque (21) que le couvent avait retrouvé la paix. Elle fut encore réélue le 16 août 1738 (22) et en novembre 1741 (23).

Elle mourut (24) à la fin du mois de juin 1743.

- (1) A.É.GAND, *Fonds van het Bisdom*, B. 2671, 13. — A.G.R., *Conseil Privé, Période espagnole*, n° 1177, 817, 5.  
 (2) A.É.GAND, *Fonds van het Bisdom*, B. 2671, 13.  
 (3) A.É.GAND, *Fonds van het Bisdom*, B. 2671, 14.  
 (4) A.É.GAND, *Fonds van het Bisdom*, B. 2671, 15.  
 (5) A.É.GAND, *Fonds van het Bisdom*, B. 2671, 16.  
 (6) A.É.GAND, *Fonds van het Bisdom*, B. 2671, 17.  
 (7) A.É.GAND, *Fonds van het Bisdom*, B. 2671, 8.  
 (8) A.É.GAND, *Fonds van het Bisdom*, B. 2671, 8.  
 (9) A.É.GAND, *Fonds van het Bisdom*, B. 2671, 17.  
 (10) A.É.GAND, *Fonds van het Bisdom*, B. 2671, 17.  
 (11) A.É.GAND, *Fonds van het Bisdom*, B. 2671, 18.  
 (12) A.É.GAND, *Fonds van het Bisdom*, B. 2672, 5.  
 (13) A.É.GAND, *Fonds van het Bisdom*, B. 2671, 21-22.  
 (14) A.É.GAND, *Fonds van het Bisdom*, B. 2673, 34. — M. DE MEULEMEESTER, *Le monastère...*, 129, pense à tort qu'elle mourut en 1733.  
 (15) A.É.GAND, *Fonds van het Bisdom*, B. 2671, 8.  
 (16) A.É.GAND, *Fonds van het Bisdom*, B. 2671, 8.  
 (17) A.É.GAND, *Fonds van het Bisdom*, B. 2671, 16.  
 (18) A.É.GAND, *Fonds van het Bisdom*, B. 2682, 5.  
 (19) A.É.GAND, *Fonds van het Bisdom*, B. 2671, 21.  
 (20) A.É.GAND, *Fonds van het Bisdom*, B. 2671, 21.  
 (21) A.É.GAND, *Fonds van het Bisdom*, B. 2673, 33.  
 (22) A.É.GAND, *Fonds van het Bisdom*, B. 2671, 22.  
 (23) A.É.GAND, *Fonds van het Bisdom*, B. 2673, 35.  
 (24) A.É.GAND, *Fonds van het Bisdom*, B. 2671, 23.

**BÉNÉDICTE FRANCOISE DE ALZEGA Y CRUZAT** (Anna Clara) naquit (1) à Gand le 8 octobre 1703. Elle était la fille de Joseph Gonzales et de Pétronille Labÿ. Elle prit l'habit (2) le 18 novembre 1718 et fit profession (3) le 19 décembre 1719. Elle fut sous-prieure de 1738 (4) à 1743 (5). Elle devint prieure (6) le 2 juillet 1743. Elle fut réélue sept fois : le 2 juillet 1746 (7), le 2 juillet 1749 (8), le 26 juin 1752 (9), le 9 juillet 1755 (10), le 18 juillet 1758 (11), le 17 août 1761 (12) et le 21 août 1764 (13). Elle mourut (14) le 31 août 1767.

**MARIE GERTRUDE AMANDE CRANAERT** (Anne-Marie) naquit (15) à Termonde en 1700. Elle était la fille d'Adrien et de Jeanne de Bock. Elle prit l'habit (16) le 25 janvier 1720 et fit profession (17) le 13 juillet 1721. Elle fut sous-prieure du 2 juillet 1749 (18) au 15 septembre 1767 (19). C'est à cette dernière date qu'elle fut élue prieure (20). Elle fut réélue par deux fois : le 24 septembre 1770 (21) et le 29 septembre 1773 (22). En raison des difficultés financières et de la hausse du prix du poisson à cette époque, elle demanda, le 26 octobre 1773 (23), à l'évêque de bien vouloir autoriser la Communauté à manger de la viande le lundi. L'évêque y consentit (24).

Pierre de Clerk remplit les fonctions de confesseur (25) jusqu'au 24 août 1774. Comme le curé de Saint-Gilles, B. Reyniers, qui jusque là avait exercé le rôle de confesseur extraordinaire, refusa la fonction de confesseur ordinaire, l'évêque nomma (26), le 27 septembre 1774, Van den Dale, confesseur des brigittines de Termonde.

Marie Gertrude Amande Cranaert mourut (27) le 2 novembre 1775.

- (1) ARCHIVES DE LA COLLÉGIALE NOTRE-DAME À TERMONDE, reg. *Inkledingen en professies*, 1684-1822.  
 (2) ARCHIVES DE LA COLLÉGIALE NOTRE-DAME À TERMONDE, reg. *Inkledingen en professies*, 1684-1822.  
 (3) ARCHIVES DE LA COLLÉGIALE NOTRE-DAME À TERMONDE, reg. *Inkledingen en professies*, 1684-1822.  
 (4) A.É.GAND, *Fonds van het Bisdom*, B. 2671, 22.  
 (5) A.É.GAND, *Fonds van het Bisdom*, B. 2671, 23.  
 (6) A.É.GAND, *Fonds van het Bisdom*, B. 2671, 23.  
 (7) A.É.GAND, *Fonds van het Bisdom*, B. 2671, 24.  
 (8) A.É.GAND, *Fonds van het Bisdom*, B. 2671, 26.  
 (9) A.É.GAND, *Fonds van het Bisdom*, B. 2671, 27. — ARCHIVES DE LA COLLÉGIALE NOTRE-DAME À TERMONDE, *Pièces diverses*, 26 juin 1752.  
 (10) A.É.GAND, *Fonds van het Bisdom*, B. 2671, 29. — ARCHIVES DE LA COLLÉGIALE NOTRE-DAME À TERMONDE, *Pièces diverses*, 9 juillet 1755.  
 (11) A.É.GAND, *Fonds van het Bisdom*, B. 2671, 30.  
 (12) A.É.GAND, *Fonds van het Bisdom*, B. 2671, 30.  
 (13) A.É.GAND, *Fonds van het Bisdom*, B. 2671, 32.  
 (14) A.É.GAND, *Fonds van het Bisdom*, B. 2671, 38.  
 (15) ARCHIVES DE LA COLLÉGIALE NOTRE-DAME À TERMONDE, reg. *Inkledingen en professies*, 1684-1822.  
 (16) ARCHIVES DE LA COLLÉGIALE NOTRE-DAME À TERMONDE, reg. *Inkledingen en professies*, 1684-1822.  
 (17) A l'occasion de sa profession, on fit imprimer une pièce de circonstance : *De VluCht Des WetvelDs tot De halVe Der heYLIghe vaLIgIe Van s. beneDICIUs Door De HeeL WeL-beDaChtIe JoUffva V' jof. Anna Maria Cranaert nu ghenaeMt Sr. Maria Gertrudis Amanda aLs sY beWeeght Door goDts LiefDe haer professie UYtsprack, in het Clooster der Religieusen Benedictinerssen (ghoseyt) de Liefde van Jesus binnen Dendermonde, den 13 July tJaer na ChrIstI CoMste SeVenIen honDert een-en-twIntIgh. Tot Dendermonde, gedruCkt byDaniel van Noorthover, op de groote Merct.* — On verra J. BROECKAERT, *Dendermondsche DruCkers*, dans *Gedenkschriften van de Oudheidkundige Kring van het Land van Dendermonde*, (Publications extraordinaires), V; 1, 15, n° 6.  
 (18) A.É.GAND, *Fonds van het Bisdom*, B. 2671, 26.  
 (19) A.É.GAND, *Fonds van het Bisdom*, B. 2671, 33.  
 (20) A.É.GAND, *Fonds van het Bisdom*, B. 2671, 33.  
 (21) A.É.GAND, *Fonds van het Bisdom*, B. 2671, 34.  
 (22) A.É.GAND, *Fonds van het Bisdom*, B. 2671, 35.  
 (23) A.É.GAND, *Fonds van het Bisdom*, B. 2673, 40.  
 (24) A.É.GAND, *Fonds van het Bisdom*, B. 2673, 40.  
 (25) A.É.GAND, *Fonds van het Bisdom*, B. 2673, 41.  
 (26) A.É.GAND, *Fonds van het Bisdom*, B. 2673, 42.  
 (27) A.É.GAND, *Fonds van het Bisdom*, B. 2673, 43.

**BENOÎT CONSTANCE DE SAINT JEAN NÉPOMUCÈNE SCHELLEKENS** (Catherine) naquit (1) à Termonde le 1<sup>er</sup> novembre 1724. Elle était la fille de Bernard et de Jeanne-Catherine Collier (2). Elle prit l'habit (3) le 16 juillet 1743 et fit profession (4) le 19 juillet 1744. Elle fut cellière (5) et sous-prieure du 15 septembre 1767 (6) au 21 novembre 1775 (7).

Elle devint, le 21 novembre 1775, la dernière prieure de l'Ancien Régime (8). Elle fut réélue tous les trois ans jusqu'à la suppression du couvent en 1796. On ne conserve les procès-verbaux que de quatre élections : 7 octobre 1778 (9), 25 octobre 1784 (10), 2 octobre 1790 (11) et 7 octobre 1793 (12).

Van der Varendt fut entre autres directeur spirituel de la Communauté durant son priorat (13).

Elle mourut le 15 novembre 1805 à Termonde au *Beestenmarkt* (14).

La loi sur les couvents du 1<sup>er</sup> septembre 1796 signifia la fin du couvent. Charles Didier se présenta au prieuré, le 27 octobre 1796, pour y dresser un état des biens (15). Les 5 et 6 janvier 1797, les religieuses reçurent des bons de rachat des biens nationaux (16). Elles les refusèrent. Elles furent chassées (17) de leur couvent les 24 et 25 janvier 1797.

Les moniales ne s'y opposèrent cependant pas. Par l'intermédiaire de Josse van Langenhove (18), elles entreprirent, au cours du mois de février 1797, à Paris, des démarches pour pourvoir conserver le bien-fonds de leur institution d'enseignement (19). Au moment de la suppression, il y avait trente-six élèves (20). Ce fut sans résultat.

Les bénédictines n'en continuèrent pas moins à vivre en communauté, probablement même dans le voisinage de leur ancien couvent. La prieure Schellekens mourut (21), en 1805, au *Beestenmarkt*. Les religieuses encore en vie choisirent alors Marie Constance Langhendries (22) pour lui succéder (23). Elles résidèrent plus tard au béguinage de Saint-Alexis. Marie Amande D'Hondt

(1) M. DE MEULEMEESTER, *Le monastère...*, 130.

(2) ARCHIVES DE LA COLLÉGIALE NOTRE-DAME À TERMONDE, reg. *Inkledingen en professies*, 1684-1822. — M. DE MEULEMEESTER, *Le monastère...*, 122. — J. BROECKAERT, *Graf- en Gedenkschriften...*, dans *Gedenkschriften van de Oudheidkundige Kring van het Land van Dendermonde*, (Publications extraordinaires), VII, 40, 54.

(3) ARCHIVES DE LA COLLÉGIALE NOTRE-DAME À TERMONDE, reg. *Inkledingen en professies*, 1684-1822.

(4) À l'occasion de sa profession, on fit imprimer une pièce de circonstance, cfr *supra*.

(5) M. DE MEULEMEESTER, *Le monastère...*, 122.

(6) A.É.GAND, *Fonds van het Bisdom*, B. 2671, 33.

(7) A.É.GAND, *Fonds van het Bisdom*, B. 2681, 36.

(8) A.É.GAND, *Fonds van het Bisdom*, B. 2671, 36.

(9) A.É.GAND, *Fonds van het Bisdom*, B. 2671, 37.

(10) A.É.GAND, *Fonds van het Bisdom*, B. 2671, 38.

(11) A.É.GAND, *Fonds van het Bisdom*, B. 2671, 39.

(12) A.É.GAND, *Fonds van het Bisdom*, B. 2671, 40.

(13) A. BLOMME, *Chroniques de Termonde...*, 310.

(14) M. DE MEULEMEESTER, *Le monastère...*, 122.

(15) A.É.GAND, *Benedictinessen van Dendermonde*, II.

(16) A. BLOMME, *Chroniques de Termonde*, 305, 325.

(17) A. BLOMME, *Chroniques de Termonde*, 305-306, 328.

(18) A. BLOMME, *Chroniques de Termonde*, 332.

(19) A. BLOMME, *Chroniques de Termonde*, 332.

(20) A. BLOMME, *Chroniques de Termonde*, 332.

(21) M. DE MEULEMEESTER, *Le monastère...*, 122.

(22) Marie Constance (Jeanne Marie) Langhendries était née à Göttingen en 1738, elle était la fille de Pierre et de Marie-Anne de Vleminck, elle fit profession en 1772. — M. BOVIJN, *Sint-Alexiusbegijnhof te Dendermonde*, dans *Gedenkschriften van de Oudheidkundige Kring van het Land van Dendermonde*, 3<sup>e</sup> série, IX, 188-189, Termonde, 1959-1960. — M. DE MEULEMEESTER, *Le monastère...*, 130.

(23) M. BOVIJN, *Sint-Alexiusbegijnhof...*, dans *Gedenkschriften van de Oudheidkundige Kring van het Land van Dendermonde*, 3<sup>e</sup> série, IX, 188-189.

mourut (1) en 1818. Jusqu'en 1824, année où l'enseignement fut repris (2), il resta encore sept religieuses (3). Moururent au béguinage : en 1825, Marie-Louise Verpletsen (4) ; en 1834, Marie-Constance Langhendries (5) ; en 1837, Marie-Jeanne Illegems (6) ; en 1850, Marie-Cécile Verbruggen (7) et Rosalie Westerlinck (8).

En 1834, les religieuses Illegems et Verbruggen offrirent (9) une grande quantité de mobiliers liturgiques, d'ornements, de bréviaires, de livres et de nappes au prieuré de Hunnegem. On conserve encore à Grammont un *Christ en croix* du XVII<sup>e</sup> siècle originaire de Termonde (10).

Il ne reste rien des bâtiments du prieuré. La chapelle, qui avait été, le 20 mars 1797, transformée en lieu de rassemblement pour les Assemblées primaires (11), et le jardin, qui avait été loué (12) pour six mois, le 12 juin 1797, furent vendus avec l'ensemble du couvent (13), le 8 janvier 1798, à Grégoire van Rousselaere pour 28.000 livres en assignats. Les bâtiments furent en grande partie démolis. Ce qui en reste servit plus tard de lieu de réunion à la *Société Royale du tir à l'arc de Saint-Sébastien*, à la *Société Royale d'harmonie de Sainte-Cécile* et au *Katholieke Burgerskring* (14). Les bâtiments disparurent complètement durant la guerre 1914-1918. Les bâtiments du *Vrij Technisch Instituut* ont pris maintenant la place de l'ancien prieuré (15).

On conserve encore au Musée de la ville de Termonde (16) une serrure datant de 1672.

(1) Marie-Amande (Françoise) D'Hondt naquit à Gand en 1750, elle était la fille de Jean-Charles et de Marie-Jeanne de Prince, elle fit profession en 1770 et mourut le 10 février 1818. — M. BOVIJN, *Sint-Alexiusbegijnhof...*, dans *Gedenkschriften van de Oudheidkundige Kring van het Land van Dendermonde*, 3<sup>e</sup> série, IX, 188-189. — M. DE MEULEMEESTER, *Le monastère...*, 130.

(2) M. DE MEULEMEESTER, *Le monastère...*, 140.

(3) M. DE MEULEMEESTER, *Le monastère...*, 140.

(4) Marie-Louise (Ludovine-Isabelle-Françoise) Verpletsen naquit à Termonde en 1755, elle était la fille de Pierre et de Catherine Thienpont, elle fit profession en 1788 et mourut le 15 août 1825. — M. BOVIJN, *Sint-Alexiusbegijnhof...*, dans *Gedenkschriften van de Oudheidkundige Kring van het Land van Dendermonde*, 3<sup>e</sup> série, IX, 188. — M. DE MEULEMEESTER, *Le monastère...*, 130.

(5) Le 18 juin 1834. — M. BOVIJN, *Sint-Alexiusbegijnhof...*, dans *Gedenkschriften van de Oudheidkundige Kring van het Land van Dendermonde*, 3<sup>e</sup> série, IX, 188-189.

(6) Marie-Jeanne (Catherine) Illegems, sœur converse, naquit à Boom en 1765, elle était la fille d'Adrien et de Jeanne-Catherine Polfiet, elle mourut le 13 mars 1837. — M. BOVIJN, *Sint-Alexiusbegijnhof...*, dans *Gedenkschriften van de Oudheidkundige Kring van het Land van Dendermonde*, 3<sup>e</sup> série, IX, 189.

(7) Marie-Cécile (Marie-Jeanne) Verbruggen naquit à Ternat en 1766, elle était la fille de Bernard Joseph et d'Anne-Marie de Heze, elle fit profession en 1792 ; à cette occasion, on fit imprimer une pièce de circonstance cfr *supra* p. 216, note 9 ; elle mourut le 25 mai 1850. — G. VAN WESEMAEL, *Een bezoek aan ons Oudheidkundig Museum*, 10, Termonde, 1910. — M. DE MEULEMEESTER, *Le monastère...*, 130. — M. BOVIJN, *Sint-Alexiusbegijnhof...*, dans *Gedenkschriften van de Oudheidkundige Kring van het Land van Dendermonde*, 3<sup>e</sup> série, IX, 189.

(8) Rosalie Westerlinck, ex-novice, naquit à Zele en 1775, elle était la fille de Jacob et de Marie-Madeleine Rosseel, elle mourut le 10 mai 1850. — M. BOVIJN, *Sint-Alexiusbegijnhof...*, dans *Gedenkschriften van de Oudheidkundige Kring van het Land van Dendermonde*, 3<sup>e</sup> série, IX, 189.

(9) A.P.H. GRAMMONT, *farde I*, 1834.

(10) Bois polychromé de 180 cm. — A. HOSTE, *De priorij Hunnegem...*, 64.

(11) A. BLOMME, *Chroniques de Termonde*, 344-340 et *passim*.

(12) A. BLOMME, *Chroniques de Termonde*, 350.

(13) A. BLOMME, *Chroniques de Termonde*, 310.

(14) M. DE MEULEMEESTER, *Le monastère...*, 11.

(15) Sur le côté sud du Dr Emiel van Winckellaan, entre les numéros 25 et 27.

(16) G. VAN WESEMAEL, *Een bezoek aan ons Oudheidkundig Museum*, 37.



## TABLE DES NOTICES DU DEUXIÈME VOLUME

|  |         |
|--|---------|
| Prieuré d'Elmare, par J. De Wilde .....  | 7-9     |
| Abbaye de Saint-Sauveur à Eename, par L. Milis .....   | 11-52   |
| Abbaye de Saint-Adrien à Grammont, par G. van Bockstaele .....   | 53-128  |
| Prévôté de Papinglo à Maldegem, par D. Verstraete .....  | 129-135 |
| Prévôté de Petegem-sur-l'Escaut, par M. Hoebeke .....  | 137-141 |
| Monastère des Saints-Pierre-et-Paul à Renaix, par A. Cambier .....   | 143-144 |
| Prieuré de Kluize à Saint-Gilles-Waas, par J. De Wilde .....   | 145-156 |
| Prieuré des bénédictines de Grammont, dit Hunnegem, par G. van Bockstaele .....                            | 157-178 |
| Abbaye de Notre-Dame, dite « Hôpital des Lépreux » ou « Rijke Gasthuis » à Gand, par<br>J. de Cavele ..... | 179-193 |
| Monastère de Moorsel, par L. Milis .....   | 195-198 |
| Abbaye des Dames anglaises à Gand, par J. de Cavele .....  | 199-214 |
| Prieuré de la Paix de Notre-Seigneur Jésus-Christ à Termonde, par P. Batselier .....                       | 215-230 |

# MONASTICON BELGE

Recueil de monographies sur les monastères de Belgique, le *Monasticon belge* constitue un répertoire indispensable non seulement pour l'histoire religieuse mais aussi pour l'histoire politique, institutionnelle, sociale et familiale du pays.

Chaque monographie comporte une étude critique des sources, une liste biographique des supérieurs et un exposé chronologique de l'évolution de la maison depuis ses origines. Chaque tome se termine par une table complète des noms de personnes et de lieux.

Cet ouvrage fut entrepris par feu Dom Ursmer Berlière O. S. B., qui en a rédigé le tome I, Provinces de Namur et de Hainaut (deux volumes totalisant 575 pages in-4°, y compris la table des deux volumes) et une partie du tome II, Province de Liège (deux volumes totalisant 236 pages in-4°). Ces volumes existent en reproduction anastatique.

Le Centre National de Recherches d'Histoire Religieuse, dirigé actuellement par les professeurs Halkin, Aubert, van Caenegem, Despy et Wyffels, a repris cette œuvre monumentale en respectant le plan de Dom Berlière. Divers historiens rédigent les notices sous le contrôle de ces professeurs. Les volumes parus à ce jour sont : tome II, Province de Liège, vol. 3 (400 pages in-4°, y compris la table des trois volumes) ; tome III, Province de Flandre Occidentale, vol. 1 (316 pages in-4°) ; vol. 2 (264 pages in-4°) ; vol. 3 (430 pages in-4°) ; tome IV, Province de Brabant, vol. 1 (320 pages in-4°) ; vol. 2 (300 pages in-4°) ; vol. 3 (250 pages in-4°) ; vol. 4 (300 pages in 4°) ; vol. 5 (220 pages in-4°) ; vol. 6 (300 pages in-4°, y compris la table des six volumes) ; tome V, Province de Luxembourg (390 pages in-4°, y compris la table) ; tome VI, Province de Limbourg (376 pages in -4°, y compris la table) ; tome VII, Province de Flandre Orientale, vol. 2 (230 pages in-4°). Un volume est sous presse et deux autres en préparation.

Les demandes de prix et les commandes seront envoyées au Centre National de Recherches d'Histoire Religieuse, rue du Pèry, 41, à Liège. Les acheteurs qui s'adresseront directement au Centre bénéficieront d'un prix de souscription. En librairie, ce prix sera augmenté de trente pour cent.

---